NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018

MÉMOIRES

DE

MADAME ROLAND

L'éditeur déclare réserver ses droits de reproduction et de traduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (direction de la librairie) en juin 1864.

Paris. — Typographie de Henri Plon, imprimeur de l'Empereur,
8, rue Garancière.

Adrien Nargeot del. et sc.

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris.

Henri Plon Editeur.

MÉMOIRES

MADAME ROLAND

SEULE ÉDITION

ENTIÈREMENT CONFORME AU MANUSCRIT AUTOGRAPHE

TRANSMIS EN 1858 PAR UN LEGS

A LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

PUBLIÉE AVEC DES NOTES

PAR C. A. DAUBAN

OUVRAGE

ORNÉ DU PORTRAIT DE MADAME ROLAND

GRAVÉ PAR ADRIEN NARGEOT

ET ENRICHI DU FAC-SIMILE DE FRAGMENTS DU MANUSCRIT AUTOGRAPHE

DE MADAME ROLAND

23667

PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

8, RUE GARANCIÈRE

1864

Droits réservés.

00023667

Passage reproduit d'après le manuscrit autographe des MÉMOIRES *qui fait partie des collections de la Bibliothèque impériale.*

Ceux qui m'ont vu alors me rendront témoignage un jour, lorsque la voix de la vérité pourra se faire entendre ; je n'y serai peut-être plus, mais je sortirai de ce monde avec la confiance que la mémoire de mes calomniateurs se perdra dans les malédictions, tandis que mon souvenir sera quelquefois rappelé avec attendrissement.

MÉMOIRES PARTICULIERS.

PREMIÈRE PARTIE.

Aux prisons de Sainte-Pélagie, le 9 août 1793.

Fille d'artiste, femme d'un savant devenu ministre et demeuré homme de bien, aujourd'hui prisonnière, destinée peut-être à une mort violente et inopinée, j'ai connu le bonheur et l'adversité, j'ai vu de près la gloire et subi l'injustice.

Née dans un état obscur, mais de parens honnêtes, j'ai passé ma jeunesse au sein des beaux-arts, nourrie des charmes de l'étude, sans connoître de supériorité que celle du mérite, ni de grandeur que celle de la vertu.

A l'âge où l'on prend un état, j'ai perdu les espérances de fortune qui pouvoient m'en procurer un conforme à l'éducation que j'avois reçue. L'alliance d'un homme respectable a paru réparer ces revers; elle m'en préparoit de nouveaux.

Un caractère doux, une âme forte, un esprit solide, un cœur très-affectueux, un extérieur qui annonçoit tout cela, m'ont rendue chère à ceux qui me connoissent. La situation dans laquelle je me suis trouvée m'a fait des ennemis; ma personne n'en a point; ceux qui disent le plus de mal de moi ne m'ont jamais vue.

Il est si vrai que les choses sont rarement ce qu'elles paroissent être, que les époques de ma vie où j'ai goûté le plus de douceurs ou le plus éprouvé de chagrins, sont souvent toutes contraires à ce que d'autres pourroient en juger. C'est que le bonheur tient aux affections plus qu'aux événemens.

Je me propose d'employer les loisirs de ma captivité à retracer ce qui m'est personnel depuis ma tendre enfance

jusqu'à ce moment; c'est vivre une seconde fois que de revenir ainsi sur tous les pas de sa carrière; et qu'a-t-on de mieux à faire en prison que de transporter ailleurs son existence par une heureuse fiction, ou par des souvenirs intéressants?

Si l'expérience s'acquiert moins à force d'agir qu'à force de réfléchir sur ce qu'on voit et sur ce qu'on a fait, la mienne peut s'augmenter beaucoup par l'entreprise que je commence.

La chose publique, mes sentiments particuliers, me fournissoient assez, depuis deux mois de détention, de quoi penser et décrire sans me rejeter sur des temps fort éloignés; aussi les cinq premières semaines avoient-elles été consacrées à des *Notices historiques* dont le recueil n'étoit peut-être pas sans intérêt. Elles viennent d'être anéanties; j'ai senti toute l'amertume de cette perte, que je ne réparerai point; mais je m'indignerois contre moi-même de me laisser abattre par quoi que ce soit. Dans toutes les peines que j'ai essuyées, la plus vive impression de douleur est presque aussitôt accompagnée de l'ambition d'opposer mes forces au mal dont je suis l'objet, et de le surmonter ou par le bien que je fais à d'autres, ou par l'augmentation de mon propre courage. Ainsi, le malheur peut me poursuivre et non m'accabler; les tyrans peuvent me persécuter, mais m'avilir, jamais, jamais! Mes *Notices* sont perdues[1]; je vais faire des

[1] Madame Roland a écrit, pendant son séjour dans les prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie, des *Mémoires*, des *Notices historiques*, des *Portraits* et des *Anecdotes*. Ces divers écrits furent confiés à deux amis, M. Champagneux et M. Bosc. Tous deux furent proscrits. M. Bosc cacha dans le creux d'un rocher de la forêt de Montmorency les *Mémoires* dont il était dépositaire, et que madame Roland, croyant détruits, s'était mise à rédiger de nouveau. Il les retrouva depuis, avec ceux de Barbaroux, dans l'endroit où il les avait placés. Quant aux papiers donnés à M. Champagneux, ils avaient été confiés par ce dernier, lorsqu'il eut été arrêté et conduit à la Force, à une amie qui les porta longtemps sur elle et finit, dans la crainte d'une visite domiciliaire, par les brûler. Champagneux prévint de ce malheur madame Roland : « Mais il ne lui restait que peu de temps à vivre, dit-il, et elle ne put réparer qu'en partie la perte de son manuscrit. » On trouvera plus loin, sous le titre de *Portraits et anecdotes*, ces notices commencées le 8 août et terminées le 31 août, *pour réparer ce qui fut perdu*, comme elle-même le dit dans une note.

Mémoires, et m'accommodant avec prudence à ma propre foiblesse dans un moment où je suis péniblement affectée, je vais m'entretenir de moi pour mieux m'en distraire. Je ferai mes honneurs en bien ou en mal, avec une égale liberté; celui qui n'ose se rendre bon témoignage à soi-même est presque toujours un lâche qui sait et craint le mal qu'on pourroit dire de sa personne, et celui qui hésite à avouer ses torts n'a pas la force de les soutenir, ni le moyen de les racheter. Avec cette franchise pour mon propre compte, je ne me gênerai pas sur celui d'autrui; père, mère, amis, mari, je les peindrai tels qu'ils sont, ou que je les ai vus.

Tant que je suis demeurée dans un état paisible et concentré, ma sensibilité naturelle enveloppoit tellement mes autres qualités, qu'elle se montroit seule ou les dominoit toutes. Mon premier besoin étoit de plaire et de faire du bien; j'étois un peu comme ce bon monsieur de Gourville, dont madame de Sévigné dit que la charité du prochain lui coupoit les paroles par la moitié; et je méritois que Sainte-Lette dit de moi qu'avec l'esprit d'aiguiser de fines épigrammes, je n'en laissois jamais échapper aucune.

Depuis que les circonstances, les orages politiques et autres ont développé l'énergie de mon caractère, je suis franche, avant tout, sans regarder d'aussi près aux petites égratignures qui peuvent se faire en passant. Je ne fais pas plus d'épigrammes; car elles supposent le plaisir de piquer par une critique, et je ne sais point m'amuser à tuer des mouches; mais j'aime à faire justice à force de vérités, et j'énonce les plus terribles en face des intéressés, sans m'étonner, m'émouvoir, ni me fâcher, quel qu'en soit l'effet sur eux.

Gatien Phlipon, mon père, étoit graveur de profession; il cultivoit aussi la peinture, et voulut s'adonner à celle en émail, bien moins par goût que par spéculation; mais l'incompatibilité de sa vue et de son tempérament, avec le feu auquel il faut passer l'émail, le força d'abandonner ce genre. Il se restreignit dans le sien, qui étoit médiocre; mais quoiqu'il fût laborieux, que les temps favorisassent l'exercice de son art, qu'il eût beaucoup d'occupation et employât un assez grand nombre d'ouvriers, le désir de faire fortune le portoit

vers le commerce. Il achetoit des bijoux, des diamans, ou les prenoit en payement des marchands avec lesquels il avoit à faire, pour les revendre dans l'occasion. Je relève cette particularité, parce que j'ai observé que dans toutes les classes l'ambition est généralement funeste; pour quelques heureux qu'elle élève, elle fait une foule de victimes. L'exemple de mon père me fournira plus d'une application; son art suffisoit à le faire exister décemment; il voulut devenir riche, et il a fini par se ruiner.

Robuste et sain, actif et glorieux, il aimoit sa femme et la parure. Sans instruction, il avoit ce degré de goût et de connoissances que donnent superficiellement les beaux-arts, à quelque partie qu'en soit réduite la pratique; aussi, malgré son estime pour les richesses et ce qui peut les procurer, il traitoit avec des marchands, mais il n'avoit de liaison qu'avec des artistes, peintres et sculpteurs. Sa vie fut très-réglée, tant que son ambition connut des bornes ou n'eut point essuyé de disgrâces : on ne peut pas dire que ce fût un homme vertueux; mais il avoit beaucoup de ce qu'on appelle honneur : il auroit bien fait payer une chose plus qu'elle ne valoit, mais il se seroit tué plutôt que de ne pas acquitter le prix de celle qu'il avoit achetée.

Marguerite Bimont, sa femme, lui avoit apporté en dot, avec fort peu d'argent, une âme céleste et une charmante figure. L'aînée de six enfants, dont elle avoit été comme la seconde mère, elle ne s'étoit mariée à vingt-six ans que pour céder sa place à ses sœurs. Son cœur sensible, son esprit agréable, auroient dû l'unir à quelqu'un d'éclairé, de délicat; mais ses parents lui présentèrent un honnête homme dont les talens assuroient l'existence, et sa raison l'accepta. Au défaut du bonheur qu'elle ne pouvoit se promettre, elle sentoit qu'elle feroit régner la paix qui en tient lieu. Il est sage de savoir se réduire; les jouissances sont toujours plus rares qu'on ne l'imagine, mais les consolations ne manquent jamais à la vertu.

Je fus leur second enfant; mon père et ma mère en eurent sept; mais tous les autres sont morts en nourrice ou en venant au monde, à la suite de divers accidens; et ma mère répétoit

quelquefois avec complaisance que j'étois la seule qui ne lui eût jamais donné de mal, car sa délivrance avoit été aussi heureuse que sa grossesse; il sembloit que j'eusse affermi sa santé.

Une tante de mon père choisit pour moi dans les environs d'Arpajon, où elle alloit souvent en été, une nourrice saine et de bonnes mœurs, que l'on estimoit dans le pays, d'autant plus que la brutalité de son mari la rendoit malheureuse, sans altérer son caractère ni changer sa conduite. Madame Besnard, c'est le nom de ma grand'tante, n'avoit point d'enfant; son mari étoit mon parrain; tous deux me regardèrent comme leur fille. Leurs soins ne se sont jamais démentis; ils vivent encore, et, sur le déclin de leurs ans, ils languissent de douleurs; ils gémissent sur le sort de leur petite-nièce, dans laquelle ils avoient placé leur espérance et leur gloire. Respectables vieillards, consolez-vous; il est accordé à bien peu de personnes de parcourir leur carrière dans le silence et la paix qui vous accompagnent; je ne suis point au-dessous des malheurs qui m'assiégent, et je ne cesserai pas d'honorer vos vertus.

La vigilance de ma nourrice étoit soutenue ou récompensée par l'attention de mes bons parens; son zèle et ses succès lui méritèrent l'attachement de ma famille; elle n'a jamais, tant qu'elle a vécu, laissé passer deux ans sans faire un voyage de Paris pour venir me voir; elle accourut près de moi lorsqu'elle apprit qu'une mort cruelle m'avoit enlevé ma mère. Je me rappelle encore son apparition; j'étois sur un lit de douleur; sa présence me retraçant trop vivement une perte récente, le premier chagrin de ma vie, je tombai dans des convulsions qui l'effrayèrent; elle se retira, je ne la revis plus; elle mourut bientôt après. J'avois été la visiter dans la chaumière où elle m'avoit allaitée; j'avois écouté avec attendrissement les contes que sa bonhomie se plaisoit à faire en me montrant les lieux que j'avois préférés, rappelant les espiégleries que je lui avois faites et dont la gaieté l'amusoit encore. A deux ans, je fus ramenée dans la maison paternelle : on m'a souvent parlé de la surprise que j'avois témoignée en voyant au soir, dans la rue, les lanternes allumées,

que j'appelois de belles bouteilles; ma répugnance à me servir de ce qu'on appelle proprement un pot de chambre, parce que je ne connoissois qu'un coin de jardin pour certain usage, et l'air de moquerie avec lequel je demandois si les saladiers et les soupières que je montrois du doigt étoient faits aussi pour cela. Il faut bien passer sous silence ces belles choses et d'autres aussi graves qui n'intéressent que les nourrices et ne se répètent qu'aux grands parens : on ne s'attend pas que je dépeigne ici une petite brune de deux ans, dont les cheveux noirs jouoient fort bien sur un visage animé des plus vives couleurs, et qui respiroit le bonheur de son âge dont elle avoit toute la santé. Je sais un meilleur temps pour faire mon portrait, et je ne suis pas si maladroite que de le devancer.

La sagesse et la bonté de ma mère lui eurent bientôt acquis sur mon caractère doux et tendre l'ascendant dont elle n'usa jamais que pour mon bien. Il étoit tel que dans ces légères alternatives, inévitables entre la raison qui gouverne et l'enfance qui résiste, elle n'a jamais eu besoin, pour me punir, que de m'appeler froidement mademoiselle et de me regarder d'un œil sévère. Je sens encore l'impression que me faisoit son regard, si caressant pour l'ordinaire; j'entends en frissonnant ce mot de *mademoiselle,* substitué, avec une dignité désespérante, au doux nom de ma fille, à la gentille appellation de *Manon.* Oui, *Manon,* c'est ainsi qu'on m'appeloit; j'en suis fâchée pour les amateurs de roman; ce nom n'est pas noble; il ne sied point à une héroïne du grand genre; mais enfin c'étoit le mien, et c'est une histoire que j'écris. Au reste, les plus délicats se seroient réconciliés avec le nom, en entendant ma mère le prononcer et voyant celle qui le portoit. Quelle expression manquoit de grâce quand ma mère l'accompagnoit de son ton affectueux? et lorsque sa voix touchante venoit pénétrer mon cœur, ne m'apprenoit-elle pas à lui ressembler?

Vive, sans être bruyante, et naturellement recueillie, je ne demandois qu'à m'occuper, et je saisissois avec promptitude les idées qui m'étoient présentées. Cette disposition fut mise tellement à profit, que je ne me suis jamais souvenue

d'avoir appris à lire; j'ai ouï dire que c'étoit chose faite à quatre ans, et que la peine de m'enseigner s'étoit, pour ainsi dire, terminée à cette époque, parce que dès lors il n'avoit plus été besoin que de ne pas me laisser manquer de livres. Quels que fussent ceux qu'on me donnoit ou dont je pouvois m'emparer, ils m'absorboient tout entière, et l'on ne pouvoit plus me distraire que par des bouquets. La vue d'une fleur caresse mon imagination et flatte mes sens à un point inexprimable; elle réveille avec volupté le sentiment de mon existence. Sous le tranquille abri du toit paternel, j'étois heureuse dès l'enfance avec des fleurs et des livres : dans l'étroite enceinte d'une prison, au milieu des fers imposés par la tyrannie la plus révoltante, j'oublie l'injustice des hommes, leurs sottises et mes maux, avec des livres et des fleurs.

L'occasion étoit trop belle pour négliger de me faire apprendre l'Ancien, le Nouveau Testament, les Catéchismes petit et grand; j'apprenois tout ce qu'on vouloit, et j'aurois répété l'Alcoran si l'on m'eût appris à le lire. Je me souviens d'un peintre nommé Guibal, fixé depuis à Stuttgard, et dont j'ai vu, il y a peu d'années, un éloge du Poussin, couronné à l'académie de Rouen; il venoit souvent chez mon père; c'étoit un drôle de corps qui me faisoit des contes à Peau d'âne, que je n'ai point oubliés, et qui m'amusoient beaucoup; il ne se divertissoit pas moins à me faire débiter ma science. Je crois le voir encore, avec sa figure un peu grotesque, assis dans un fauteuil, me prenant entre ses genoux sur lesquels j'appuyois mes coudes, et me faisant répéter le *Symbole de saint Athanase;* puis récompensant ma complaisance par l'histoire de Tanger, dont le nez étoit si long, qu'il étoit obligé de l'entortiller autour de son bras quand il vouloit marcher. On pourroit faire des oppositions plus extravagantes.

A l'âge de sept ans, on m'envoya tous les dimanches à l'instruction paroissiale, qui s'appeloit le catéchisme, afin de me préparer à la confirmation. Au train dont vont les choses, ceux qui liront ce passage demanderont peut-être ce que c'étoit que cela; je vais le leur apprendre. Dans le premier coin d'une église, chapelle ou charnier, on plaçoit quelques rangs de chaises ou des bancs vis-à-vis les uns des autres, sur

une longueur déterminée; on réservoit au milieu un assez large passage, et l'on plaçoit au haut un siége un peu plus élevé; c'étoit la chaise curule du jeune prêtre qui devoit instruire les enfans qu'on soumettoit à sa discipline. Là, on faisoit répéter par cœur l'évangile du jour, l'épître, l'oraison et le chapitre de catéchisme indiqué pour la tâche de la semaine. Lorsque ces rassemblemens étoient nombreux, le prêtre enseignant avoit un petit clerc qui servoit de répétiteur, et le maître se réservoit pour les questions sur le fond du sujet. Dans certaines paroisses, les enfans des deux sexes assistoient au même catéchisme, séparés seulement par leurs places; dans la plupart, ils n'avoient rien de commun. Les mères ou les bonnes femmes, toujours avides du pain de la parole, quelque grossièrement qu'il soit apprêté, assistoient à ces instructions, graduées suivant les âges, et à la préparation pour recevoir la confirmation, ou pour faire la première communion. Les curés zélés apparoissoient de temps en temps au milieu de ces jeunes ouailles qu'on faisoit lever respectueusement à leur aspect; ils adressoient quelques questions aux plus apparentes pour juger de leur instruction; les mères de celles qu'on interrogeoit se rengorgeoient avec orgueil, et le pasteur se retiroit au milieu de leurs révérences. M. Garat, curé de Saint-Barthélemy, ma paroisse, dans ce qu'on appeloit alors à Paris la Cité, bonhomme qu'on disoit fort savant, et qui ne pouvoit prononcer deux mots de suite en chaire, où il avoit la fureur de monter, — à peu près comme on dit aujourd'hui fort habile Garat, ministre, qui ne sait pas faire son métier, — M. Garat, mon curé, vint un jour à mon catéchisme; et pour sonder mon instruction en manifestant sa sagacité, il me demanda combien il y avoit d'ordres d'esprits dans la hiérarchie céleste. Je fus persuadée, à l'air victorieux et malin dont il me fit cette question, qu'il croyoit m'embarrasser; et je répondis, en souriant, que quoiqu'il y en eût plusieurs d'indiqués dans la préface de la messe, j'avois vu ailleurs qu'on en comptoit neuf, et je lui fis passer en revue les *anges, archanges, trônes, dominations,* etc. — Jamais curé ne fut si satisfait des lumières de son néophyte; il y avoit de quoi faire ma réputation parmi les saintes femmes;

aussi j'étois une petite prédestinée, comme on verra par la suite. Quelques personnes se diront peut-être qu'avec les soins de ma mère et son bon sens, il est surprenant qu'elle m'envoyât au catéchisme; mais chaque chose a sa raison. Ma mère avoit un jeune frère ecclésiastique sur sa paroisse, et chargé du *catéchisme de la confirmation*, pour employer l'expression technique. La présence de sa nièce à ses instructions étoit un bel exemple, capable de déterminer des personnes, qui n'étoient pas ce qu'on appeloit du peuple, à y envoyer aussi leurs enfans, chose très-agréable au curé; d'ailleurs j'avois une mémoire qui devoit toujours m'assurer le premier rang; et tous les accessoires soutenant cette sorte de supériorité, mes parens se glorifioient en paroissant adopter le genre le plus simple. Il arrivoit que dans les distributions de prix, qui se faisoient avec éclat au bout de l'an, je me trouvois emporter le premier, sans qu'il y eût eu aucune espèce de faveur; et toute la marguillerie et tout le clergé de la paroisse d'estimer fort heureux mon jeune oncle, qui en étoit plus remarqué, et qui n'avoit besoin que de l'être pour inspirer de la bienveillance. Une belle figure, une grande bonté, le caractère le plus facile, les mœurs les plus douces, et la plus grande gaieté, l'ont accompagné jusqu'à ces derniers temps, où il est mort chanoine de Vincennes, lorsque la révolution alloit frapper tous les chapitres. J'ai cru perdre en lui le dernier de mes parens du côté de ma mère, et je ne me rappelle qu'avec attendrissement tout ce qui lui fut personnel. Le goût et la facilité que j'avois pour apprendre lui inspirèrent l'idée de m'enseigner le latin; j'en étois ravie; c'étoit une fête pour moi que de trouver un nouvel objet d'étude; j'avois au logis maîtres d'écriture, de géographie, de danse et de musique; mon père m'avoit fait commencer le dessin; mais il n'y avoit rien de trop. Levée dès cinq heures, lorsque tout dormoit encore dans la maison, je me glissois doucement avec une petite jaquette, sans songer à me chausser, jusqu'à la table placée dans un coin de la chambre de ma mère, sur laquelle étoit mon travail; et je copiois, je répétois mes exemples avec tant d'ardeur, que mes succès devenoient rapides. Mes maîtres en devenoient plus affec-

tionnés; ils me donnoient de longues leçons; ils y mettoient un intérêt qui m'attachoit toujours davantage. Je n'en ai pas eu un seul qui ne parût être aussi flatté de m'apprendre, que j'étois reconnoissante d'être enseignée; pas un qui, m'ayant suivie quelques années, n'ait dit le premier qu'il ne m'étoit plus nécessaire, qu'il ne devoit plus être payé, mais qu'il demandoit à être reçu, et à pouvoir venir visiter mes parens et m'entretenir quelquefois. J'honorerai la mémoire du bon M. Marchand, qui, dès cinq ans, m'apprit à écrire, puis m'enseigna la géographie, et avec lequel j'étudiois l'histoire; homme sage, patient, clair et méthodique, que j'appelois M. *Doucet*. Je le vis marier à une honnête femme attachée à la maison de Nesle; j'allai le visiter dans sa dernière maladie, où une saignée hors de saison fixa sur sa poitrine la goutte, dont il avoit un accès, et lui donna la mort à cinquante ans. J'en avois alors dix-huit.

Je n'ai point oublié le musicien Cajon, petit homme vif et causeur, né à Mâcon, où il avoit été enfant de chœur, et successivement soldat, déserteur, capucin, commis, et déplacé, arrivant à Paris avec femme, enfans, sans le sou, mais ayant une voix de second dessus extrêmement agréable, fort rare dans les hommes à qui l'on n'a pas fait subir certaine opération, et très-propre pour enseigner le chant à de jeunes personnes. Présenté à mon père je ne sais par qui, il eut en moi sa première écolière, me donna beaucoup de soins, empruntoit souvent à mes parens de l'argent qu'il dépensoit vite, ne me rendit jamais certain recueil des leçons de Bordier, qu'il pilla avec assez d'art pour composer des *Éléments de musique*, qu'il a publiés sous son nom; devint magnifique, sans s'enrichir, et finit, après quinze ans, par quitter Paris, où il avoit fait des dettes, pour se rendre en Russie, où je ne sais ce qu'il est devenu. Quant à Mazon, le danseur, bon Savoyard d'une laideur affreuse, dont je vois encore la loupe qui décoroit sa joue droite lorsqu'il penchoit du côté gauche son visage camus et grêlé sur sa pochette, j'aurois quelque chose de plaisant à en dire, ainsi que du pauvre Mignard, maître de guitare, espèce de colosse espagnol, dont les mains ressembloient à celles d'Ésaü, et qui, en gravité, politesse et rodo-

montades, ne le cédoit à personne de son pays. Je n'ai pas eu longtemps le timide Watrin, dont les cinquante ans, la perruque, les lunettes et le visage enflammé, paroissoient tout en désordre, lorsqu'il posoit les doigts de son écolière au *par-dessus de viole,* et lui montroit à tenir l'archet. Mais, en récompense, le révérend père Collomb, barnabite, jadis missionnaire, supérieur de sa maison à soixante-quinze ans, et confesseur de ma mère, envoya chez elle sa basse de viole, pour me consoler de l'abandon du *par-dessus,* et m'accompagner lui-même, lorsque, venant nous voir, il me prioit de prendre ma guitare. Je l'étonnai beaucoup, lorsque, m'emparant de sa basse, je me mis à jouer passablement quelques airs que j'avois étudiés en cachette. J'aurois trouvé sous ma main une contre-basse, que je serois montée sur une chaise pour en faire quelque chose. Mais afin de ne point commettre d'anachronisme, il faut observer que j'anticipe, et se rappeler que j'étois tout à l'heure à sept ans, où je retourne. Je suis venue jusqu'à cette époque sans parler de l'influence de mon père sur mon éducation; elle étoit foible, parce qu'il ne s'en mêloit guère; mais il n'est pas hors de propos de remarquer ce qui l'avoit déterminé à s'en mêler moins encore: j'étois fort opiniâtre, c'est-à-dire que je ne consentois pas aisément à ce dont je ne voyois point la raison; et lorsque je ne sentois que l'autorité, ou que je croyois apercevoir du caprice, je ne savois pas céder. Ma mère, habile et prudente, jugeoit à merveille qu'il falloit me dominer par la raison, ou me gagner par le sentiment; aussi ne trouvoit-elle point de résistance. Mon père, assez brusque, ordonnoit en maître, et l'obéissance étoit tardive ou nulle; s'il tentoit de me punir en despote, sa douce petite fille devenoit un lion. Il me donna le fouet en deux ou trois circonstances; je lui mordois la cuisse sur laquelle il m'avoit courbée, et je protestois contre sa volonté. Un jour que j'étois un peu malade, il fut question de me donner une médecine : on m'apporta le triste breuvage, je l'approche de mes lèvres; son odeur me le fait repousser avec dégoût : ma mère s'emploie à vaincre ma répugnance; elle m'en inspire la volonté; je fais mes efforts sincèrement, mais à chaque fois que l'horrible déboire m'é-

toit apporté sous le nez, mes sens révoltés me faisoient détourner la tête : ma mère se fatiguoit; je pleurois de sa peine et de la mienne, et j'en étois toujours moins capable d'avaler la funeste boisson. Mon père arrive, il se fâche et me donne le fouet, en attribuant ma résistance à l'opiniâtreté; dès lors l'envie d'obéir se passe, et je déclare que je ne prendrai point la médecine. Grands éclats, menaces répétées, seconde fustigation : je m'indigne et fais des cris affreux, levant les yeux au ciel, et me disposant à jeter le breuvage qu'on alloit me présenter; mon geste trahit ma pensée; mon père, furieux, menace de me fouetter une troisième fois. — Je sens, à l'heure où j'écris, l'espèce de révolution et le développement de force que j'éprouvai alors; mes larmes s'arrêtent tout à coup, mes sanglots s'apaisent; un calme subit réunit mes facultés dans une seule résolution : je me lève sur mon lit, je me tourne du côté de la ruelle; j'incline ma tête en l'appuyant contre le mur, je trousse ma chemise et je m'offre aux coups en silence : on m'auroit tuée sur la place sans m'arracher un soupir.

Ma mère, que cette scène rendoit mourante, et qui avoit besoin de toute sa sagesse pour ne pas augmenter les excès de son mari, parvint à le faire sortir de la chambre; elle me recoucha sans mot dire, et après deux heures de repos, elle vint en pleurant me conjurer de ne plus lui faire de mal et de boire la médecine; je la regardai fixement, je pris le verre et je le vidai d'un seul trait. Mais je vomis tout au bout d'un quart d'heure, et j'eus un violent accès de fièvre qu'il fallut bien guérir autrement qu'avec de mauvaises drogues et des verges. J'avois alors un peu plus de six ans.

Tous les détails de cette scène me sont aussi présens, toutes les sensations que j'ai éprouvées sont aussi distinctes que si elle étoit récente; c'est le même roidissement que celui que j'ai senti s'opérer depuis dans des momens solennels; et je n'aurois pas plus à faire aujourd'hui pour monter fièrement à l'échafaud, que je n'en fis alors pour m'abandonner à un traitement barbare qui pouvoit me tuer, et non pas me vaincre.

De cet instant, mon père ne mit plus jamais la main sur moi; il ne se chargea même pas de me réprimander; il me

caressoit beaucoup, me montroit à dessiner, me conduisoit à la promenade, et me traitoit avec une bonté qui le rendoit plus respectable à mes yeux, et lui assuroit de ma part une entière soumission. On se plut à célébrer mes sept ans comme l'âge de la raison, celui duquel on avoit droit d'attendre de moi tout ce qu'elle inspire; c'étoit assez adroit pour motiver l'espèce d'égard avec lequel il falloit me conduire, en soutenant mon courage, sans exciter ma vanité. Ma vie s'écouloit doucement dans la paix domestique et une grande activité d'esprit; ma mère demeuroit constamment chez elle et y recevoit fort peu de monde. Nous sortions deux fois la semaine: l'une pour visiter les grands parens de mon père, l'autre, c'étoit le dimanche, pour voir la mère de maman, assister à l'office divin et nous rendre à la promenade. On commençoit toujours, en sortant des vêpres, par aller chez ma bonne-maman Bimont; c'étoit une grande et belle femme qui avoit été de bonne heure attaquée de paralysie, sa tête en étoit demeurée affectée; elle étoit graduellement tombée en enfance, et passoit les jours dans son fauteuil près de la fenêtre ou du feu, suivant la saison. Une vieille fille, de service dans la famille depuis plus de quarante ans, soignoit ses infirmités. Dès que j'arrivois, Marie me donnoit à goûter; c'étoit fort bon; mais cela fait, je m'ennuyois horriblement; je cherchois des livres; il n'y avoit que le psautier, et, faute de mieux, j'en ai vingt fois relu la version ou chanté le texte. Si j'étois gaie, ma grand'mère pleuroit; si je me frappois ou me laissois tomber, elle éclatoit de rire; cela me contrarioit; on avoit beau me faire observer que c'étoit le résultat de sa maladie, je ne le trouvois pas moins triste; j'aurois encore supporté qu'elle se moquât de moi, mais ses pleurs ne s'échappoient jamais qu'avec un éclat douloureux et imbécile à la fois, qui me froissoit l'âme et m'inspiroit de la terreur. La vieille Marie radotoit à cœur-joie avec ma mère, qui se faisoit un devoir sacré de passer deux heures devant la sienne en écoutant complaisamment les contes de Marie. Ce fut pour moi un cours de patience assurément très-pénible; mais il falloit bien en passer par là, car un jour où l'ennui me fit verser des pleurs de dépit en demandant à m'en aller, ma mère resta

toute la soirée. Elle ne négligeoit pas dans les temps opportuns de me représenter son assiduité comme un devoir rigoureux et touchant qu'il m'étoit honorable de partager. Je ne sais comme elle s'y prenoit, mais mon cœur recevoit cette doctrine avec attendrissement. Lorsque l'abbé Bimont pouvoit se rendre chez sa mère, c'étoit pour moi une joie inexprimable; ce cher petit oncle me faisoit jouer, sauter et chanter; mais cela ne lui étoit guère possible : il étoit alors maître des enfans de chœur et se trouvoit enchaîné chez lui. Je me rappelle à ce propos d'un de ses élèves d'une figure heureuse, dont il aimoit à dire du bien, parce que c'étoit celui qui lui donnoit le moins de mal. Ce sujet, annonçant des dispositions, obtint peu d'années après une bourse à je ne sais quel collége, et est devenu l'abbé Noël, connu d'abord par quelques petits ouvrages, appelé par le ministre le Brun dans la carrière diplomatique, envoyé à Londres l'année dernière, et aujourd'hui en Italie.

Mes exercices remplissoient fort bien les journées, qui me sembloient courtes, car je n'avois jamais fini tout ce que j'aurois eu le goût d'entreprendre. Avec les livres élémentaires dont on avoit soin de me fournir, j'épuisai bientôt ceux de la petite bibliothèque de la maison. Je dévorois tout, et je recommençois les mêmes lorsque j'en manquois de nouveaux. Je me souviens de deux in-folio de vies des saints, d'une Bible de même format en vieux langage, d'une ancienne traduction des Guerres civiles d'Appien, d'un Théâtre de la Turquie en mauvais style, que j'ai relus bien des fois. Je trouvai ainsi le Roman comique de Scarron et quelques recueils de prétendus bons mots que je ne relus pas deux fois; les Mémoires du brave de Pontis qui m'amusoient, et ceux de mademoiselle de Montpensier dont j'aimois assez la fierté, et quelques autres vieilleries dont je vois encore la forme, le contenu et les taches. La rage d'apprendre me possédoit tellement, qu'ayant déterré un traité de l'art héraldique, je me mis à l'étudier; il y avoit des planches coloriées qui me divertissoient, et j'aimois à savoir comme on appeloit toutes ces petites figures. Bientôt j'étonnai mon père de ma science en lui faisant des observations sur un cachet composé contre

les règles de l'art; je devins son oracle en cette matière, et je ne le trompois point. Un petit traité des contrats me tomba sous la main; je tentai aussi de l'apprendre, car je ne lisois rien que je n'eusse l'ambition de le retenir; mais il m'ennuya. Je ne conduisis pas le volume au quatrième chapitre.

La Bible m'attachoit, et je revenois souvent à elle. Dans nos vieilles traductions, elle s'exprime aussi crûment que les médecins; j'ai été frappée de certaines tournures naïves qui ne me sont jamais sorties de l'esprit. Cela me mettoit sur la voie d'instructions que l'on ne donne guère aux petites filles; mais elles se présentoient sous un jour qui n'avoit rien de séduisant, et j'avois trop à penser pour m'arrêter à une chose toute matérielle qui ne me sembloit pas aimable. Seulement je me prenois à rire quand ma grand'maman me parloit de petits enfans trouvés sous des feuilles de choux, et je disois que mon *Ave Maria* m'apprenoit qu'ils sortoient d'ailleurs, sans m'inquiéter comment ils y étoient venus. J'avois découvert, en furetant par la maison, une source de lectures que je ménageai assez longtemps. Mon père tenoit ce qu'on appeloit son atelier tout près du lieu que j'habitois durant le jour. C'étoit une pièce agréable, qu'on nommeroit un salon et que ma modeste mère appeloit la salle, proprement meublée, ornée de glaces et de quelques tableaux, dans laquelle je recevois mes leçons; son enfoncement d'un côté de la cheminée avoit permis de pratiquer un retranchement qu'on avoit éclairé par une petite fenêtre; là, étoit un lit si resserré dans l'espace, que j'y montois toujours par le pied, une chaise, une petite table et quelques tablettes : c'étoit mon asile. Au côté opposé, une grande chambre dans laquelle mon père avoit fait placer son établi, beaucoup d'objets de sculpture et ceux de son art, formoit son atelier. Je m'y glissois le soir, ou bien aux heures de la journée où il n'y avoit personne. J'y avois remarqué une cachette où l'un des jeunes gens mettoit des livres. J'en prenois un à mesure; j'allois le dévorer dans mon petit cabinet, ayant grand soin de le remettre aux heures convenables, sans en rien dire à personne. C'étoient en général de bons ouvrages. Je m'aperçus un jour que ma mère avoit fait la même découverte que moi; je reconnus dans ses mains

un volume qui avoit passé dans les miennes; alors je ne me gênai plus, et, sans mentir, mais sans parler du passé, j'eus l'air d'avoir suivi sa trace. Le jeune homme, qu'on appeloit Courson, auquel il joignit le *de,* par la suite, en se fourrant à Versailles instituteur des pages, ne ressembloit point à ses camarades; il avoit de la politesse, un tact décent, et cherchoit de l'instruction. Il n'avoit jamais rien dit non plus de la disparition momentanée de quelques volumes; il sembloit qu'il y eût entre nous trois une convention tacite. Je lus ainsi beaucoup de voyages que j'aimois passionnément, entre autres ceux de Regnard qui furent les premiers; quelques théâtres des auteurs du second ordre, et le Plutarque de Dacier. Je goûtai ce dernier ouvrage plus qu'aucune chose que j'eusse encore vue, même d'histoires tendres qui me touchoient pourtant beaucoup, comme celle des époux malheureux de Labédoyère, que j'ai présente, quoique je ne l'aie pas relue depuis cet âge. Mais Plutarque sembloit être la véritable pâture qui me convînt. Je n'oublierai jamais le carême de 1763 (j'avois alors neuf ans), où je l'emportois à l'église en guise de Semaine sainte. C'est de ce moment que datent les impressions et les idées qui me rendoient républicaine, sans que je songeasse à le devenir.

Télémaque et la Jérusalem délivrée vinrent un peu troubler ces traces majestueuses. Le tendre Fénelon émut mon cœur, et le Tasse alluma mon imagination. Quelquefois je lisois haut à la demande de ma mère; ce que je n'aimois pas; cela sortoit du recueillement qui faisoit mes délices et m'obligeoit à ne pas aller si vite; mais j'aurois plutôt avalé ma langue que de lire ainsi l'épisode de l'île de Calypso, et nombre de passages du Tasse. Ma respiration s'élevoit, je sentois un feu subit couvrir mon visage, et ma voix altérée eût trahi mes agitations. J'étois Eucharis pour Télémaque, et Herminie pour Tancrède. Cependant, toute transformée en elles, je ne songeois pas encore à être moi-même quelque chose pour personne; je ne faisois point de retour sur moi, je ne cherchois rien autour de moi; j'étois elles, et je ne voyois que les objets qui existoient pour elles; c'étoit un rêve sans réveil. Cependant je me rappelle d'avoir vu avec beaucoup d'émo-

tion un jeune peintre nommé Taboral, qui venoit parfois chez mon père; il avoit peut-être vingt ans, une voix douce, une figure tendre, rougissant comme une jeune fille. Lorsque je l'entendois dans l'atelier, j'avois toujours un crayon ou autre chose à y aller chercher; mais, comme sa présence m'embarrassoit autant qu'elle m'étoit agréable, je ressortois plus vite que je n'étois entrée, avec un battement de cœur et un tremblement que j'allois cacher dans mon petit cabinet. Je crois bien aujourd'hui qu'avec pareille disposition, du désœuvrement ou certaines compagnies, l'imagination et la personne pouvoient faire beaucoup de chemin. Ces ouvrages dont je viens de parler firent place à d'autres, et les impressions s'adoucirent; quelques écrits de Voltaire me servirent de distraction. Un jour que je lisois *Candide*, ma mère s'étant levée d'une table où elle jouoit au piquet, la dame qui faisoit sa partie m'appela du coin de la chambre où j'étois, et me pria de lui montrer le livre que je tenois. Elle s'adressa à ma mère qui rentroit dans l'appartement, et lui témoigna son étonnement de la lecture que je faisois; ma mère, sans lui répondre, me dit purement et simplement de reporter le livre où je l'avois pris. Je regardai de bien mauvais œil cette femme à figure revêche, grosse à pleine ceinture, grimaçant avec importance, et depuis oncques je n'ai souri à madame Charbonné. Mais ma bonne mère ne changea rien à son allure fort singulière, et me laissa lire ce que je trouvois, sans avoir l'air d'y regarder, quoique en sachant fort bien ce que c'étoit. Au reste, jamais livre contre les mœurs ne s'est trouvé sous ma main; aujourd'hui même je ne sais que les noms de deux ou trois, et le goût que j'ai acquis ne m'a point exposée à la moindre tentation de me les procurer. Mon père se plaisoit à me faire de temps en temps le cadeau de quelques livres, puisque je les préférois à tout; mais, comme il se piquoit de seconder mes goûts sérieux, il me faisoit des choix fort plaisans, quant aux convenances; par exemple, il me donna le traité de Fénelon sur l'éducation des filles, et l'ouvrage de Locke sur celle des enfans; de manière qu'on donnoit à l'élève ce qui est destiné à diriger les instituteurs. Je crois pourtant que cela réussissoit très-bien, et que le hasard m'a servie

mieux peut-être que n'auroient fait les combinaisons ordinaires. J'avois beaucoup de maturité, j'aimois à réfléchir; je songeai véritablement à me former moi-même, c'est-à-dire que j'étudiois les mouvemens de mon âme, que je cherchois à me connoître, que je commençai à sentir que j'avois une destination qu'il falloit me mettre en état de remplir. Les idées religieuses vinrent à fermenter dans ma tête, et produisirent bientôt une grande explosion. Avant de les décrire, il faut savoir ce qu'est devenu notre latin. Les premières notions de la grammaire s'étoient fort bien rangées dans ma tête; je déclinois, je conjuguois, quoique cela me parût assez triste; mais l'espérance de lire un jour dans cette langue de fort belles choses dont j'entendois parler ou dont mes lectures présentes me donnoient des idées, soutenoit mon courage contre la sécheresse et les difficultés de ce genre d'étude. Il n'en étoit pas de même de mon petit oncle (c'est ainsi que j'appelois l'abbé Bimont); jeune, bon enfant, paresseux et gai, ne donnant pas la moindre peine à personne et ne se souciant guère d'en prendre aucune pour lui; fort ennuyé de son métier de pédagogue avec des enfans de chœur, il aimoit mieux faire une promenade que de me donner une leçon, ou me faire rire et sauter que répéter mon rudiment; il n'étoit point exact à venir chez sa sœur, ni pour l'heure, ni pour les jours, et mille circonstances éloignoient ses leçons. Cependant je voulois apprendre, et je n'aimois point à laisser ce que j'avois entrepris. Il fut arrêté que j'irois chez lui, trois fois la semaine, dans la matinée; mais il ne savoit pas s'assujettir à conserver sa liberté pour me consacrer quelques instans; je le trouvois occupé d'affaires de paroisse, distrait par ses enfans, ou déjeunant avec un ami ; je perdois mon temps; la mauvaise saison survint, et le latin fut abandonné. Je n'ai conservé de cette tentative qu'une sorte d'instinct ou commencement d'intelligence qui dans le temps de ma dévotion me permettoit de répéter ou chanter les psaumes sans ignorer absolument ce que je disois, et beaucoup de facilité pour l'étude des langues en général, particulièrement pour l'italien, que j'ai appris quelques années après, seule et sans peine.

Mon père ne me poussoit pas vivement au dessin; il s'amusoit de mon aptitude plus qu'il ne s'occupoit à développer chez moi un grand talent; je compris même, par quelques mots échappés d'une conversation avec ma mère, que cette femme prudente ne se soucioit pas que j'allasse très-loin dans ce genre. « Je ne veux pas qu'elle devienne peintre, disoit-elle; il faudroit des études communes et des liaisons dont nous n'avons que faire. » On me fit commencer à graver; tout m'étoit bon; j'appris à tenir le burin, et je vainquis bientôt les premières difficultés. Lors de la fête de quelqu'un de nos grands parens, qu'on alloit religieusement souhaiter, je portois toujours pour mon tribut ou une jolie tête que je m'étois appliquée à bien dessiner dans cette intention, ou une petite plaque en cuivre bien propre sur laquelle j'avois gravé un bouquet et un compliment, soigneusement écrit, dont M. *Doucet* m'avoit tourné les vers. Je recevois en échange des almanachs qui m'amusoient beaucoup et quelque présent d'objets à mon usage, destinés ordinairement à la parure, que j'aimois. Ma mère s'y plaisoit pour moi; elle étoit simple dans la sienne et même souvent négligée; mais sa fille étoit sa poupée, et j'avois dans mon enfance une mise élégante, même riche, qui sembloit au-dessus de mon état. Les jeunes personnes portoient alors ce qu'on appeloit des corps de robes; c'étoit un vêtement fait comme les robes de cour, très-juste à la taille qu'il dessinoit fort bien, très-ample par le bas, avec une longue queue traînante et ornée de divers chiffons, suivant le goût ou la mode. On me donnoit les miens en belles étoffes de soie, légères pour le dessin, modestes pour la couleur, mais du prix et de pareille qualité que les robes de parure de ma mère. La toilette me coûtoit bien quelques chagrins, car on me frisoit souvent les cheveux avec des papillotes, des fers chauds, tout l'attirail ridicule et barbare dont on se servoit dans ce temps-là; j'avois la tête extrêmement sensible; et le tiraillement qu'il falloit souffrir étoit si douloureux, qu'une grande coiffure me faisoit toujours verser des larmes arrachées par la souffrance, sans être accompagnées de plaintes.

Il me semble que j'entends demander pour quels yeux

étoit cette toilette dans la vie retirée que je menois. Ceux qui feroient cette question doivent se rappeler que je sortois deux fois la semaine; et s'ils avoient connu les mœurs de ce qu'on appeloit les bourgeois de Paris de mon temps, ils sauroient qu'il en existoit des milliers dont la dépense, assez grande en parure, avoit pour objet une représentation de quelques heures aux Tuileries tous les dimanches; leurs femmes y joignoient celle de l'église, et le plaisir de traverser doucement leur quartier sous les yeux du voisinage. Joignez à cela les visites de famille aux grandes époques des fêtes et du premier de l'an, une noce, un baptême, et vous verrez assez d'occasions d'exercer la vanité. Au reste, on pourra remarquer dans mon éducation plus d'un contraste. Cette petite personne qui paroissoit le dimanche à l'église et à la promenade dans un costume qu'on auroit pu croire sortir d'un équipage et dont l'apparence étoit fort bien soutenue par son maintien et son langage, alloit fort bien aussi dans la semaine, en petit fourreau de toile, au marché avec sa mère; elle descendoit même seule pour acheter, à quelques pas de la maison, du persil ou de la salade que la ménagère avoit oubliés. Il faut convenir que cela ne me plaisoit pas beaucoup; mais je n'en témoignois rien, et j'avois l'art de m'acquitter de ma commission de manière à y trouver de l'agrément. J'y mettois une si grande politesse avec quelque dignité, que la fruitière ou autre personnage de cette sorte se faisoit un plaisir de me servir d'abord, et que les premiers arrivés le trouvoient bon; je remboursois toujours quelque compliment sur mon passage, et je n'en étois que plus honnête. Cet enfant, qui lisoit des ouvrages sérieux, expliquoit fort bien les cercles de la sphère céleste, manioit le crayon et le burin, et se trouvoit à huit ans la meilleure danseuse d'une assemblée de jeunes personnes au-dessus de son âge, réunies pour une petite fête de famille; cet enfant étoit souvent appelé à la cuisine pour y faire une omelette, éplucher des herbes ou écumer le pot. Ce mélange d'études graves, d'exercices agréables et de soins domestiques ordonnés, assaisonnés par la sagesse de ma mère, m'a rendue propre à tout, sembloit prévenir les vicissitudes de ma fortune, et m'a

aidée à les supporter. Je ne suis déplacée nulle part; je saurois faire ma soupe aussi lestement que Philopœmen coupoit du bois; mais personne n'imagineroit, en me voyant, que ce fût un soin dont il convînt de me charger.

On a pu juger, par ce que j'ai dit jusqu'à présent, que ma mère ne négligeoit pas ce qu'on appelle la religion. Elle avoit de la piété, sans être dévote; elle croyoit ou tâchoit de croire, et elle conformoit sa conduite aux règles de l'Église avec la modestie, la régularité d'une personne qui, ayant besoin, pour son cœur, d'adopter les grands principes, ne vouloit pas chicaner sur les détails. L'air respectueux dont m'avoient été présentées les premières notions religieuses m'avoit disposée à les recevoir avec attention; elles étoient de nature à faire de grandes impressions sur une imagination vive; et malgré le trouble où me jetoit parfois le raisonnement naissant qui me rendoit surprise de la transformation du diable en serpent, et me faisoit trouver Dieu cruel de l'avoir permise, je finissois par croire et adorer.

J'avois reçu la confirmation avec le recueillement d'un esprit qui calculoit l'importance de ses actions et méditoit sur ses devoirs : on parloit de me préparer à ma première communion; je me sentois pénétrée d'une sainte terreur. Je lisois des livres de dévotion, j'avois besoin de m'occuper de ces grands objets de bonheur ou de malheur éternel; toutes mes pensées se tournoient insensiblement de ce côté. Une circonstance, trop importante par son influence sur mon moral pour que je doive la passer sous silence, vint se mêler à mes inquiétudes et m'inspirer une grande résolution.

Je suis un peu embarrassée de ce que j'ai à raconter ici, car je veux que mon écrit soit chaste, puisque ma personne n'a pas cessé de l'être, et pourtant, ce que je dois dire ne l'est pas trop.

La disposition de l'appartement me permettoit d'entrer aisément dans l'atelier de mon père, et, quoique mes habitudes et l'intention de ma mère m'en retinssent éloignée, j'avois besoin d'y aller quelquefois; j'allois montrer à mon père mon ouvrage, remettre ou prendre des modèles de dessins qui m'étoient communs avec ses élèves, faire aiguiser mes burins,

petite opération qui demande un peu de force dans le poignet et que je trouvois déplaisante, parce qu'elle était sale. Parmi ces élèves, le plus jeune, garçon de quinze à seize ans, et par conséquent celui qui pouvoit se distraire avec le moins d'inconvéniens, étoit aussi le plus empressé à le faire pour me rendre de petits services, que je recevois avec politesse. Ses parens n'étoient point à Paris, et cette circonstance, jointe à son âge, étoit cause que ma mère avoit pour lui plus de bontés. Quelquefois, dans les longues soirées des dimanches de l'hiver, elle le faisoit entrer chez elle, pour qu'il ne répugnât point à se retirer de bonne heure et ne courût pas le risque de fréquenter mauvaise compagnie. Il résultoit de là que je le regardois comme moins étranger que les autres, et que j'avois avec lui plus de cette sorte d'aisance et de familiarité très-convenables à l'innocence, et pourtant très-dangereuses pour elle. Je n'étois donc point effrayée d'entrer dans l'atelier, si j'avois sujet d'y aller, lors même qu'il y étoit seul; ce que je n'aurois osé faire à l'égard de tout autre, dès que mon père étoit absent. Ma mère alloit et venoit dans son appartement, veilloit souvent sa cuisinière et n'apercevoit pas toujours le moment où j'entrois dans l'atelier. Un soir que j'allois y chercher quelque chose, et que le jeune homme paraissoit travailler seul à la lampe, je m'approche pour recevoir ce que je demandois; il prend ma main comme en jouant, et la tirant sous l'établi près duquel il étoit, il me fait toucher quelque chose de fort extraordinaire. Je fais un cri, en m'efforçant de la retirer; il se met à rire, sans la relâcher, en criant tout bas : « Mais paix donc! de quoi avez-vous peur? Quelle folie! Est-ce que vous ne me connoissez pas? Je ne suis point un méchant; vous allez faire venir madame votre mère, qui me grondera pour votre frayeur, et je ne vous aurai appris que ce qu'elle connoît bien. » Agitée, mais interdite, je demandois ma main et voulois m'en aller; il laisse retirer ma main en la retenant toujours avec la sienne, et, faisant un demi-tour sur son siége, met à ma vue l'objet de mes frayeurs. Je tourne la tête : « En vérité, monsieur, cela est horrible! » Et je me débattois pour fuir. « Eh bien, mademoiselle, apaisez-vous, Je suis fâché de vous avoir déplu,

pardonnez-moi, ne dites rien; je n'avois pas intention de vous mettre en colère. Y a-t-il donc du mal à laisser voir ce que les dessins montrent tous les jours? Mais soyez libre, et faites-moi grâce. — Eh mon Dieu! je ne dirai rien, laissez-moi donc aller. » Sa main relâche la mienne et je m'échappe. Je fuis dans mon cabinet tout émue. A peine avois-je eu le temps d'y entrer, que j'entends la voix de ma mère qui m'appelle; j'étois troublée, j'aurois eu besoin de réfléchir, mais il fallait aller. Je cours à la chambre de ma mère tout essoufflée. « Qu'as-tu donc, mon enfant? comme tu es pâle! — Je ne sais... J'ai besoin de prendre un verre d'eau. — Que sens-tu? — Rien, qu'un peu de malaise. » Mes jambes tremblaient sous moi; je bois un verre d'eau, je reprends mes sens, rassure ma mère; je m'informe de la commission qu'elle vouloit me donner, et reparois dans mon assiette. J'eus beaucoup de peine à débrouiller dans ma tête ce que cette scène y avoit laissé; chaque fois que j'y voulois songer, je ne sais quel trouble importun me rendoit la méditation fatigante. Au bout du compte, quel mal m'avoit-il fait? Aucun. Irois-je parler de cela? Le seul embarras de savoir comment m'y prendre m'en auroit gardée. Devois-je lui en vouloir? — Cela paraissoit douteux. Et puis la comparaison avec les dessins me sembloit fautive, cela m'étonnoit; la curiosité venoit s'en mêler, et ces petites inquiétudes dissipoient ma mauvaise humeur. Je fus plusieurs jours sans retourner dans l'atelier. Je voyois bien le jeune homme à dîner, où mon père l'avoit à sa table ainsi que deux autres, mais rien de particulier ne pouvoit augmenter la gravité patriarcale qui y régnoit toujours. Le jeune homme impatient sut me guetter et me trouver seule dans la cuisine. « Vous êtes fâchée contre moi? — Sans doute. — Mais je n'ai point fait de mal. — Vous avez fait une vilaine chose. — Point du tout : votre maman joue bien ainsi avec votre papa et n'a pas peur. — Fi donc! cela n'est pas vrai, c'est trop polisson. — Je vous jure que j'en suis certain, mais ils s'y prennent différemment; je vous le dirois, si vous vouliez. — Je ne veux pas le savoir, laissez-moi tranquille. — Je ne vous le dirai point; mais vous ne serez pas fâchée; vous ne craindrez pas d'entrer dans l'atelier, où

l'on ne vous revoit plus; vous y reviendrez, n'est-ce pas? — Oui, oui, adieu. » Et je me sauve.

Ce rôle qu'on prêtoit à ma mère me revenoit souvent dans l'esprit; elle avoit quelque chose de si imposant, que mon imagination ne pouvoit se la représenter qu'en agissant comme on peut faire aux yeux du public. L'assurance avec laquelle on me l'avoit affirmé m'étonnoit; cela me rappeloit des plaisanteries, que je n'entendois point, que mon père lui faisoit quelquefois en riant beaucoup et qu'elle réprimoit toujours d'un air mécontent en lui disant : « Taisez-vous donc, monsieur Phlipon. » J'aurois bien voulu savoir ce que l'autre vouloit m'apprendre; j'aurois désiré de l'entendre sans que ce fût à moi qu'il le dît, et le monde commençoit à me paraître bien étrange. Je retournai quelquefois dans l'atelier, comme à l'ordinaire, pour y parler à mon père quand il y étoit, et y chercher ce dont j'avois besoin, soit qu'il y fût ou qu'il ne s'y trouvât pas. Insensiblement, ma peur se dissipa tout à fait; le jeune homme ne manquoit pas de saisir l'occasion de m'en dire quelques mots, comme d'un enfantillage risible, dont il parvint à me faire rire moi-même, et il n'en résulta qu'un peu plus de familiarité, comme celle qui s'établit entre deux personnes qui se sont dit, de quelque manière que ce soit, ce dont elles n'ont parlé à nulle autre. Un jour que mon père m'avoit fait travailler quelques instants à ses côtés et qu'il se trouva subitement appelé au dehors, j'allois sortir après lui de l'atelier, lorsque je ne sais quelle fanfare se fait entendre sur le pont Neuf, près duquel étoit située la maison que nous habitions, quai de l'Horloge, au second étage. Je lève la tête et monte sur un tabouret, parce que ma petite taille et l'élévation de la fenêtre ne me permettoient pas de bien voir autrement. « Montez sur le bord de l'établi, dit le jeune homme en m'aidant à le faire. Les autres sortent pour aller voir ce qui se passoit; il se tient derrière moi, et lorsque je suis pour descendre, plaçant ses mains sous mes bras, il m'enlève en me pressant sur lui de manière que mes jupes se relevoient et que je me trouvai presque à l'instant assise sur ses genoux, car il s'asseyoit en même temps sur un siége, et je sentis derrière moi cette chose extraordinaire. « Mais,

monsieur, laissez-moi donc. — Quoi ! vous avez encore peur? Je ne vous fais pas de mal. — Mais je veux m'en aller; mes habits... — Eh bien, vos habits, je vais les ranger. » Il porte une main hardie là où n'atteignoit point autre chose, et cherche à la rendre caressante. Je voulois me débattre; et m'efforçant de repousser ses bras, de changer de situation, je glisse mes pieds à terre et jetté un coup d'œil sur son visage; j'en eus horreur. Les yeux sembloient lui sortir de la tête; ses narines étoient élargies; je fus prête à m'évanouir. Il s'aperçut de cette sensation, et sa crise étant probablement finie, il prit un air doux en employant tous ses soins à me calmer, ne voulant pas me laisser échapper qu'il n'y fût parvenu. Il y réussit enfin; mais au lieu d'avoir augmenté ma curiosité par cette entreprise, il avoit excité ma répugnance par sa liberté. Je ne le vis plus que de mauvais œil; sa présence me choquoit; je devins inquiète et triste; je me jugeois offensée; je voulois conter tout à ma mère; j'étois craintive et embarrassée. Elle distingua que j'étois affectée, et à sa première question sur l'altération de ma gaieté, je lui fis le récit de tout ce qui s'étoit passé.

L'émotion de ma mère et son air d'effroi m'accablèrent de douleur. Désespérée d'apercevoir combien près elle avoit été de perdre le fruit de ses soins, craignant peut-être que je ne lui cachasse quelque chose, elle me faisoit mille questions entortillées, pour ne pas m'en apprendre plus que je n'en savois et pour s'assurer si je n'étois pas plus instruite. Je n'avois rien à dire de plus que ce qu'on vient de lire. Elle profita très-habilement de la répugnance que mon jeune âge et la pudeur naturelle m'avoient fait éprouver pour élever l'une et l'autre au plus haut degré; elle me peignit ma faute d'avoir pu lui taire et regarder comme chose légère le premier excès du jeune homme sous des couleurs si terribles que je me crus perdue. Religion, vertu, honneur, réputation, elle fit tout intervenir avec la chaleur d'une âme pénétrée, avec cette tendresse d'un cœur maternel, et d'un cœur comme le sien, pour faire servir les dangers que j'avais courus au plus sûr préservatif qu'il fût possible de me donner. Je ne sais si elle eut l'intention de pousser les choses à l'ex-

trême, ou si ma sensibilité les y porta plus qu'elle n'avoit imaginé, mais je me persuadai de bonne foi que j'étois la plus grande coupable de l'univers, et je n'eus plus de repos que ma mère ne m'eût menée à confesse, où, depuis ma septième année, elle me conduisoit deux ou trois fois l'an. Je trouvois affreux d'avoir à raconter chose semblable, mais puisque c'étoit un moyen d'expiation, il falloit bien l'employer, et le courage de m'y résoudre me faisoit sentir une force consolante. Me voilà donc pénitente avant d'avoir été pécheresse. De ce moment les idées religieuses me dominèrent; le règne du sentiment, hâté par leur concours pour ma trempe déjà précoce, s'ouvroit par l'amour de Dieu, dont le sublime délire embellit, conserva les premières années de mon adolescence, résigna les autres à la philosophie, et sembloit devoir ainsi me préserver à jamais de l'orage des passions au milieu duquel, avec la vigueur d'un athlète, je sauve à peine l'âge mûr.

La dévotion dans laquelle je tombai me modifia étrangement; je devins d'une humilité profonde, d'une timidité inexprimable; je regardois les hommes avec une sorte de terreur qui s'augmenta lorsque quelques-uns me parurent aimables. Je veillai sur mes pensées avec un scrupule excessif; la moindre image qui pouvoit s'offrir à mon esprit, même confusément, me sembloit un crime. Je contractai l'habitude d'une telle réserve, que lisant, à seize ans, l'histoire naturelle de Buffon, et n'étant plus dévote, je sautai, sans le lire, ce qui traitoit de la génération de l'homme, et je glissois sur les planches relatives avec la promptitude et le tremblement de quelqu'un apercevant un précipice. Enfin, je ne me suis mariée qu'à vingt-cinq ans, et avec une âme telle qu'on peut la présumer, des sens très-inflammables, beaucoup d'instruction sur divers objets, j'avois si bien évité l'augmentation de celle dont les commencemens furent si prématurés, que les événemens de la première nuit de mes noces me parurent aussi surprenans que désagréables.

En recevant mes douloureuses confidences, ma mère n'avoit pas manqué de me demander si j'aimois le jeune homme, si je le voyois avec plus de plaisir que d'autres. « Au con-

traire, c'est une peine pour moi que d'aller à table maintenant, parce que je l'y trouve. — Tu serois donc bien aise de ne plus le rencontrer? — Assurément. » Dès le jour même, ma mère, prétextant la nécessité d'un nouvel ordre, à cause de mes exercices et de l'un de mes maîtres dont elle changea l'heure, établit que nous mangerions toutes deux seules dans sa chambre, et fit servir, à l'ordinaire, mon père avec ses élèves. Ce fut un grand soulagement pour moi; j'en aimai davantage encore ma divine maman. Cet arrangement a subsisté, tant que j'ai habité la maison, jusqu'à l'époque où mon père eut terminé ses engagemens avec l'élève qu'il n'auroit pu renvoyer sans un éclat, beaucoup plus sage à éviter.

Je n'ai plus revu ce jeune homme qu'une seule fois, à l'occasion que je vais citer, et je craignois autant de le rencontrer que je haïssois d'entendre prononcer son nom. Sept ou huit ans après, il se maria et fit un établissement assez avantageux. Il fit prier ma mère de permettre qu'il lui présentât sa femme; elle y consentit. J'étois présente à la visite; elle fut courte, et il m'adressa une sorte de compliment dont l'expression respectueuse annonçoit l'intention de n'être pas jugé en mal. Il vit probablement encore, père de famille sans doute, et c'est une raison pour ne pas le nommer. L'impression de ce qui s'étoit passé demeura si forte chez moi, que, même dans l'âge des lumières et de la raison, je ne me le rappelois qu'avec peine; que je n'en ai jamais ouvert la bouche à une intime amie qui eut toute ma confiance, que je l'ai constamment tu à mon mari, à qui je ne cèle pas grand'chose [1], et qu'il m'a fallu faire, dans ce moment même, autant d'efforts pour l'écrire, que Rousseau en fit pour consigner l'histoire de son ruban volé, avec laquelle la mienne n'a pourtant pas de comparaison.

Arrêtons-nous ici un moment, et que les mères considèrent avec effroi l'étendue de la vigilance qui leur est imposée. Tout conspire contre les tendres dépôts qui leur sont confiés, et la conservation de leur intégrité n'appartient qu'à une rare prudence. L'étourderie de l'enfance ou les inspirations

[1] A qui elle avait même avoué son amour pour un autre. — Cette partie des *Mémoires* manque dans toutes les éditions antérieures.

précoces de la nature, l'ignorance ou l'inclination, l'ingénuité même de l'innocence, exposent un sexe timide, dès avant son adolescence, à l'ardeur inconsidérée, à la corruption si commune, aux dangereuses séductions et aux entreprises audacieuses d'un autre sexe impétueux et toujours brutal, quand une heureuse éducation ne lui a pas donné des mœurs sévères ou inspiré une grande délicatesse. L'imminence des périls ne peut être balancée que par une grande confiance de la jeune fille dans l'institutrice qui doit la préserver. L'art d'inspirer cette confiance est excessivement rare, parce qu'il est difficile, et que peut-être tous les caractères ne sont pas soumis à son influence. Mais ses premières règles se réduiront toujours à l'exemple qui imprime le respect en confirmant les préceptes, à cette volonté sincère et éclairée du bonheur de l'individu qu'on doit former, enfin à cette bonté qui bannit le caprice ou l'aigreur et que rien ne supplée.

Ma vie, plus retirée de jour en jour, me parut bientôt trop mondaine encore pour me préparer à ma première communion; cette grande affaire, qui doit tant influer sur le salut éternel, occupoit toutes mes pensées. Je prenois goût à l'office divin, sa solennité me frappoit; je lisois avec avidité l'explication des cérémonies de l'Église; je me pénétrois de leur signification mystique; je feuilletois chaque jour mes in-folio de vies des saints, et je soupirois après ces temps où les fureurs du paganisme valoient aux généreux chrétiens la couronne du martyre. Je songeai sérieusement à prendre un nouveau genre de vie, et, après des méditations profondes, j'arrêtai mes projets. Jusque-là, l'idée seule de m'éloigner de ma mère me faisoit verser des torrens de larmes; et quand on vouloit s'amuser des nuages subits que la sensibilité faisoit élever sur mon front expressif, on plaisantoit sur les couvens et l'utilité de les faire habiter durant quelque temps aux jeunes personnes. Mais que ne doit-on pas sacrifier au Seigneur! Je m'étois fait du cloître, de sa solitude et de son silence les idées grandes ou romantiques que mon active imagination pouvoit enfanter. Plus son séjour étoit auguste, plus il convenoit aux dispositions de mon âme touchée. Un soir, après souper, seule avec mon père et ma mère, je me

jette à leurs genoux; mes pleurs s'échappent en même temps et me coupent la voix; étonnés, inquiets, ils demandent la cause de cet étrange mouvement. « Je veux vous prier, dis-je en sanglotant, de faire une chose qui me déchire, mais que demande ma conscience; mettez-moi au couvent. » Ils me relèvent; ma bonne mère s'émeut : elle auroit tremblé si, ne m'ayant pas quittée d'une minute depuis quelque temps, elle eût pu rien redouter. On me demande ce qui me fait désirer cette disposition, en observant qu'on ne m'a jamais rien refusé de raisonnable : je dis que c'est le désir de faire ma première communion avec tout le recueillement convenable. Mon père loue mon zèle, et ajoute qu'il veut le seconder. On délibère sur le choix d'une maison; ma famille n'avoit de relations dans aucune de celles de cette espèce : on se rappela que mon maître de musique avoit cité un couvent où il enseignoit de jeunes demoiselles, et on décide que l'on fera des informations. Il résulta de celles-ci que la maison étoit honnête, l'ordre peu austère; les religieuses passoient en conséquence pour n'avoir point de ces excès, de ces momeries qui caractérisoient leur plus grand nombre; d'ailleurs elles faisoient profession d'instruire la jeunesse; elles tenoient des écoles d'externes ou d'enfans du peuple, qu'elles enseignoient *gratis* pour accomplir leurs vœux, et qui se rendoient du dehors à cet effet dans une salle qui leur étoit consacrée; mais elles avoient séparément un Pensionnat pour les jeunes personnes dont on vouloit leur confier l'éducation. Ma mère fit les démarches nécessaires; et après m'avoir conduite en visite chez tous mes grands parens en leur annonçant ma résolution, qu'ils applaudirent, elle me mena chez les dames de la Congrégation, rue Neuve-Saint-Étienne, faubourg Saint-Marcel, bien près du lieu où je suis actuellement renfermée [1]. Comme je pressai cette chère maman dans mes bras, au moment de me séparer d'elle pour la première fois! J'étouffois, j'étois pénétrée; mais j'obéissois à la voix de Dieu, et je passai le seuil de la porte de clôture en lui offrant avec larmes le plus grand sacrifice que je pusse lui faire.

1 A Sainte-Pélagie, rue de la Clef, près du jardin des Plantes.

C'étoit le 7 de mai 1765; — j'avois alors onze ans et deux mois.

Comment, du fond d'une prison, au milieu des bouleversemens politiques qui ravagent mon pays et entraînent tout ce qui me fut cher, rappeler et peindre aujourd'hui ce temps de calme et de ravissemens? Quelle fraîcheur de pinceau peut rendre les douces émotions d'un jeune cœur sensible et tendre, avide de bonheur, commençant à sentir la nature et n'apercevant que la Divinité! La première nuit que je passai au couvent fut agitée; je n'étois plus sous le toit paternel; je me sentois loin de cette bonne mère qui sûrement pensoit à moi avec attendrissement; une foible lueur éclairoit la chambre où l'on m'avoit mise coucher avec quatre autres enfans de mon âge : je me levai doucement; j'allai près de la fenêtre; le clair de lune permettoit de distinguer le jardin sur lequel elle avoit vûe. Le plus profond silence régnoit dans ces lieux; je l'écoutois, pour ainsi dire, avec une sorte de respect; de grands arbres projetoient çà et là leur ombre gigantesque, et promettoient un sûr abri à la méditation tranquille : je levai les yeux vers le ciel, il étoit pur et serein; je crus sentir la présence de la Divinité qui sourioit à mon sacrifice, et m'en offroit déjà la récompense dans la paix consolante d'un séjour céleste : des larmes délicieuses coulèrent lentement sur mon visage; je réitérai mon dévouement avec un saint transport, et je fus goûter le sommeil des élus.

J'étois arrivée le soir; je n'avois point encore aperçu toutes mes compagnes; elles étoient au nombre de trente-quatre et réunies dans une seule classe, depuis l'âge de six ans jusqu'à celui de dix-sept ou dix-huit, mais partagées en deux tables pour les repas, et comme en deux sections dans le courant du jour pour la suite des exercices. La gravité de ma petite personne fit juger au premier coup d'œil que je devois être rangée parmi les plus grandes; je devins la douzième de leur table, et je me trouvai la plus jeune d'entre elles. Le ton de politesse que ma mère m'avoit rendu familier, l'air posé dont j'avois contracté l'habitude, la manière de m'énoncer, douce et correcte, ne ressembloient en rien à la bruyante étourderie de cette jeunesse folâtre. Les enfans s'adressèrent à

moi avec une sorte de confiance, parce que je ne les rebutois jamais; les grandes demoiselles me traitèrent avec une sorte d'égard, parce que ma réserve ne me rendoit pas moins obligeante avec elles, et me faisoit distinguer des maîtresses. Élevée comme je l'avois été jusqu'à cette époque, il n'étoit pas fort étonnant que je me trouvasse mieux instruite que la plupart de mes compagnes, même les plus âgées. Les religieuses trouvèrent qu'elles pourroient s'honorer de mon éducation, puisque j'étois chez elles, sans avoir aucune peine à prendre pour la continuer. Je savois déjà ou j'apprenois fort aisément ce qu'elles donnoient à étudier; je devins la favorite de toutes les nonnes; c'étoit à qui me feroit des caresses ou des complimens. Celle qui étoit chargée de montrer à écrire aux pensionnaires étoit une femme de soixante-dix ans, qui s'étoit faite religieuse à cinquante par effet de chagrin ou suite d'infortune; elle avoit reçu de l'éducation et joignoit à cet avantage tout ce que peut valoir la connoissance et l'usage du monde. Elle se piquoit d'instruction; elle avoit encore, pour l'écriture, une très-belle main, faisoit des broderies superbes, donnoit de bonnes leçons d'orthographe, et n'étoit pas étrangère à l'histoire. Sa petite taille, son âge même, un peu de pédanterie, étoient cause que la mère Sainte-Sophie n'étoit point considérée des petites folles qu'elle vouloit instruire, autant qu'elle méritoit de l'être; et, si je m'en souviens bien, la jalousie des chères sœurs qui, n'ayant pas autant de talens qu'elle, étoient bien aises de faire ressortir ses ridicules, y contribuoit pour quelque chose. Cette bonne fille s'attacha bientôt à moi, à cause de mon goût pour l'étude; après avoir donné leçon à toute la classe, elle me prenoit en particulier, me faisoit répéter la grammaire, suivre la géographie, extraire des morceaux d'histoire; elle obtenoit même la permission de m'emmener dans sa cellule, où je lui faisois des lectures. J'avois conservé de mes maîtres celui de musique seulement, dont j'allois prendre leçon au parloir avec deux compagnes, sous l'inspection d'une religieuse, et l'on m'avoit donné, pour continuer le dessin, une maîtresse qui entroit dans l'intérieur du couvent. La régularité d'une vie très-remplie, partagée entre des exer-

cices variés, convenoit beaucoup à mon activité, ainsi qu'à mon goût naturel pour l'ordre et l'application; j'étois l'une des premières à tout, et j'avois encore du loisir, parce que j'étois diligente et ne perdois pas un instant. Aux heures de promenade ou de récréation, je ne savois pas courir et badiner avec la foule; je me retirois solitairement sous quelques arbres pour lire ou rêver. Comme j'étois sensible à la beauté du feuillage, au souffle des zéphirs, au parfum des plantes! Je voyois partout la main de la Providence, je sentois ses soins bienfaisans, j'admirois ses ouvrages; pénétrée de reconnoissance, j'allois l'adorer à l'église, où les sons majestueux de l'orgue, unis à la voix touchante des jeunes religieuses exécutant des motets, achevoient de me ravir en extase. Indépendamment de la messe où l'on conduisoit toutes les pensionnaires le matin, il y avoit dans l'après-midi des jours ordinaires une demi-heure consacrée à la méditation, à laquelle on n'admettoit que celles qui paroissoient capables de la faire ou d'en remplir l'intervalle avec recueillement par des lectures pieuses. Je n'eus pas même besoin de solliciter cette faveur dont on se hâta de récompenser mon zèle; mais je demandai avec ferveur l'avantage de faire ma première communion à la solennité la plus prochaine : c'étoit l'Assomption. Quoiqu'elle fût très-voisine du moment de mon entrée, cette grâce me fut accordée du consentement unanime des supérieures et du directeur. Celui-ci étoit un homme de bon sens, religieux de Saint-Victor, où il remplissoit les fonctions de curé; il avoit accepté la charge de confesser les pensionnaires de la congrégation, et il étoit propre à ce ministère par son âge de plus de cinquante ans, par son caractère modéré, son esprit sage, qui tempéroient l'austérité de ses mœurs et de ses manières. Lorsque j'avois été confiée à ses soins, mon curé, M. Garat, avoit pris la peine de venir lui-même au couvent déposer sa petite ouaille entre les mains de son confrère; ils se virent au parloir en ma présence, se parlèrent en latin, que je n'entendis pas parfaitement, mais dont je compris quelques mots à mon avantage. Ceux-là n'échappent jamais à une fille, telle jeune qu'elle soit, et dans quelque langue qu'ils soient dits. Je gagnai

beaucoup au change; Garat n'étoit qu'un pédant, dans lequel je révérois le juge spirituel; le victorin étoit un homme juste, éclairé, qui dirigeoit mes affections pieuses sur tout ce que la morale a de sublime, et qui se plaisoit à développer par la religion le germe des vertus, sans y mêler une mysticité ridicule. Je l'aimai comme un père, et durant trois années qu'il a vécu après ma sortie du couvent, je venois de très-loin à Saint-Victor, la veille des grandes fêtes, pour me confesser à lui.

Il faut avouer que la religion catholique, très-peu convenable à un jugement sain, éclairé par des connoissances, et soumettant les objets de sa croyance aux règles du raisonnement, est très-propre à captiver l'imagination, qu'elle frappe par le grand et le terrible, en même temps qu'elle occupe les sens par des cérémonies mystérieuses, alternativement douces et mélancoliques. L'éternité, toujours présente à l'esprit de ses sectateurs, les appelle à la contemplation; elle les rend sévères appréciateurs du bien et du mal, tandis que des pratiques journalières, des rites imposans viennent soulager l'attention, la soutenir et présenter des moyens faciles de s'avancer toujours vers le but proposé. Les femmes entendent merveilleusement à relever ces pratiques, à accompagner ces cérémonies de tout ce qui peut leur prêter des charmes ou de l'éclat, et les religieuses excelloient dans cet art. Une novice prit le voile peu après mon arrivée au couvent. Les fleurs, les lustres brillans, les rideaux de soie, de superbes paremens, décorèrent l'église et l'autel; l'assemblée fut nombreuse; elle remplissoit la partie extérieure, avec cet air de fête qu'une famille revêtoit en pareille circonstance comme pour les noces d'un enfant. Triomphante et parée, la jeune victime parut à la grille dans la plus grande pompe, qu'elle dépouilla bientôt pour reparoître couverte d'un voile blanc et couronnée de roses. J'éprouve encore le tressaillement que me fit ressentir sa voix légèrement tremblante lorsqu'elle chanta mélodieusement le verset d'usage : *Elegit*, etc.; *C'est ici que j'ai choisi ma demeure, et que je l'établis pour jamais*. Je n'ai point oublié les notes de ce petit morceau, je le répète aussi exactement que si je l'eusse entendu hier,

et je voudrois bien pouvoir le chanter en Amérique. Grand Dieu! quel accent j'y mettrois aujourd'hui! Mais lorsque, après avoir prononcé ses vœux, la novice prosternée fut couverte d'un drap mortuaire sous lequel on auroit dit qu'elle étoit ensevelie, je frissonnai de terreur; c'étoit pour moi l'image de la rupture absolue des liens du monde, du renoncement à tout ce qu'elle avoit de cher; je n'étois plus moi, j'étois elle; je crus qu'on m'arrachoit à ma mère, et je versai des torrents de larmes. Avec cette sensibilité qui rend les impressions si profondes et qui fait être frappé de tant de choses, lesquelles passent comme des ombres devant le vulgaire, l'existence ne languit jamais; aussi j'ai réfléchi la mienne de bonne heure sans l'avoir encore trouvée à charge, même au milieu des plus rudes épreuves, et n'ayant point atteint quarante ans, j'ai prodigieusement vécu, si l'on compte la vie par le sentiment qui marque tous les instans de sa durée.

J'aurois à retracer trop de scènes semblables, si je voulois rappeler toutes celles que les émotions d'une tendre piété ont gravées dans mon cœur; le charme et l'habitude de ces sensations devinrent tels pour moi, qu'ils n'ont pu s'effacer. La philosophie a dissipé les illusions d'une vaine croyance; mais elle n'a point anéanti l'effet de certains objets sur mes sens, et leur rapport avec les idées ou les dispositions qu'ils avoient coutume de faire naître. Je puis encore assister avec intérêt à la célébration de l'office divin quand elle se fait avec gravité; j'oublie le charlatanisme des prêtres, le ridicule de leurs histoires ou l'absurdité de leurs mystères; je ne vois que la réunion d'hommes foibles, implorant le secours d'un être suprême; les misères de l'humanité, l'espoir consolant d'un puissant rémunérateur occupent ma pensée; les images étrangères s'évanouissent, les passions se calment, le goût de mes devoirs s'avive; si la musique fait partie des cérémonies, je me trouve transportée dans un autre monde, et je sors meilleure du lieu où le peuple imbécile est venu sans réflexion saluer un morceau de pain. Il en est de la religion comme de tant d'autres institutions humaines; elle ne change point l'esprit d'un individu; elle s'assimile à sa

nature, s'élève ou s'affoiblit avec lui. Le commun des hommes pense peu, croit sur parole, et agit par instinct, de manière qu'il règne une contradiction perpétuelle entre les préceptes reçus et la marche suivie. Les trempes fortes ont une autre allure ; elles ont besoin d'harmonie, leur conduite est une traduction fidèle de leur *foi*. J'ai dû recevoir, dans l'enfance, celle qui m'étoit donnée ; elle fut mienne jusqu'à ce que j'eusse assez de lumières pour la discuter ; mais alors même toutes mes actions en étoient des conséquences rigoureuses. Je m'étonnois de la légèreté de ceux qui, en professant une pareille, agissoient au contraire, comme je m'indigne aujourd'hui de la lâcheté de ces hommes qui veulent avoir une patrie, et compter encore leur vie pour quelque chose, quand il s'agit de la risquer à son service.

En évitant les répétitions du même sujet, je veux pourtant marquer d'un trait le moment de ma première communion ; préparé par tous les moyens d'usage dans les couvens : retraites, longues prières, silence, méditation, il étoit pour moi celui d'un engagement solennel et le gage de l'éternelle félicité. Cette considération me pénétroit entièrement ; elle avoit tellement enflammé mon imagination, attendri mon cœur, que, baignée de larmes et ravie d'amour céleste, il me fut impossible de marcher à l'autel sans le secours d'une religieuse qui vint me soutenir par-dessous les bras et m'aider à m'avancer à la sainte table. Ces démonstrations, que je ne cherchois point à faire, mais qui n'étoient que l'effet naturel d'un sentiment que je ne pouvois contenir, m'acquirent un grand crédit, et les bonnes vieilles que je rencontrois se recommandoient toujours à mes prières.

Il me semble voir ceux qui liront ceci demander si ce cœur si tendre, cette sensibilité si affectueuse, n'ont pas enfin été exercés par des objets plus réels, et si après avoir sitôt rêvé le bonheur, je ne l'ai pas réalisé dans une passion utile à quelque autre ?

N'anticipons rien, leur dirai-je ; arrêtez-vous avec moi sur ces temps paisibles de saintes illusions auxquels j'aime encore à me reporter ; croyez-vous que dans un siècle aussi

corrompu, dans un ordre social aussi mauvais, il soit possible de goûter le bonheur de la nature et de l'innocence? Les âmes vulgaires y trouvent le plaisir; mais les autres, pour lesquelles le plaisir seul seroit trop peu de chose, atteintes par les passions qui promettent davantage, contraintes par les devoirs bizarres ou cruels que pourtant elles honorent, ne connoissent guère que la gloire, chèrement payée, de les remplir. Reposons-nous, quant à présent, sur la douce amitié qui vint m'offrir ses charmes, et à laquelle j'ai dû tant d'heureux momens.

Quelques mois s'étoient écoulés depuis mon arrivée au couvent; j'y vivois occupée, comme on vient de voir; je recevois toutes les semaines les visites de mon père et de ma mère, qui me faisoient sortir le dimanche après l'office pour nous promener ensemble au jardin du Roi, aujourd'hui des Plantes; je ne les quittois jamais sans verser quelques pleurs; c'étoit de tendresse pour leurs personnes et non de regrets de ma situation, car je rentrois avec plaisir sous ces cloîtres silencieux que je traversois à petits pas, pour mieux goûter leur solitude; je m'arrêtois quelquefois sur une tombe où étoit gravé l'éloge d'une sainte fille. Elle est heureuse! me disois-je en soupirant; puis une mélancolie qui n'était pas sans douceur s'emparoit de mon âme, et me faisoit chercher dans le sein de la Divinité, dans l'espoir d'y être reçue un jour, ce parfait bonheur dont je sentois le besoin.

L'arrivée des nouvelles pensionnaires vint éveiller toute la petite troupe; on avoit annoncé des demoiselles d'Amiens; la curiosité des jeunes filles de couvent sur des compagnes qu'on leur promet, est plus vive qu'on ne peut imaginer. C'étoit vers le soir d'un jour d'été; on se promenoit sous des tilleuls..... Les voilà! les voilà! fut le cri qui s'éleva tout à coup. La première maîtresse remit entre les mains de celle qui étoit alors en fonctions auprès des pensionnaires les deux arrivantes. La foule se rassemble autour d'elles, s'éloigne, revient, se régularise enfin, et toutes les pensionnaires se promènent par groupes dans la même allée, pour examiner les demoiselles Cannet. C'étoient deux sœurs; l'aînée avoit

environ dix-huit ans, une belle taille, l'air leste, la marche dégagée; quelque chose de sensible, de fier et de mécontent la faisoit remarquer. La cadette n'en avoit pas plus de quatorze; un voile de gaze blanche couvroit sa physionomie douce et cachoit mal les pleurs dont elle étoit baignée. Je la fixai avec intérêt; je m'arrêtai pour mieux la considérer; j'allai ensuite parmi les causeuses chercher à m'informer de ce qu'on savoit d'elle.

C'étoit, disoit-on, la favorite de sa maman, qu'elle aimoit tendrement, dont elle avoit eu beaucoup de peine à se séparer, et avec qui l'on avoit mis sa sœur, pour lui aider à supporter cette séparation. Toutes deux furent placées, le soir, à la table où j'étois; Sophie mangea peu; elle avoit une douleur muette qui n'avoit rien de repoussant pour personne, et auroit touché tout le monde. Sa sœur paroissoit beaucoup moins occupée de la consoler que mécontente de partager le même sort. Elle avoit bien quelque raison; une fille de dix-huit ans, arrachée au monde où elle étoit rentrée, pour retourner au couvent faire compagnie à sa jeune sœur, pouvoit se regarder comme sacrifiée par sa mère, qui véritablement n'avoit cherché qu'à mater un caractère impétueux qu'elle ne savoit pas régir. Il ne falloit pas entendre longtemps la vive Henriette pour juger tout cela : franche jusqu'à la brusquerie, impatiente jusqu'à la colère, gaie jusqu'à la folie, elle avoit tout l'esprit de son âge sans en avoir la raison; inégale, saillante, tantôt charmante, souvent insupportable, les retours les plus attendrissans succédoient à ses boutades; elle unissoit le cœur le plus sensible à l'imagination la plus extravagante; il falloit l'aimer en la grondant, et pourtant il étoit difficile de vivre avec elle en la chérissant. La pauvre Sophie avoit bien quelquefois à souffrir du caractère de sa sœur irritée contre elle par la jalousie, trop juste cependant pour ne pas l'estimer sa valeur, et trouvant par conséquent dans ses rapports avec elle tout ce qui pouvoit multiplier ses propres inégalités, dont elle étoit la première à gémir. Le calme d'une raison prématurée caractérisoit Sophie; elle ne sentoit pas très-vivement, parce que sa tête étoit froide, mais elle aimoit à

réfléchir et à raisonner; tranquille, sans prévenance, elle ne séduisoit personne; mais elle obligeoit tout le monde dans l'occasion, et si elle n'alloit au-devant de rien, elle ne refusoit rien non plus. Elle aimoit le travail et la lecture. Sa tristesse m'avoit touchée, sa manière d'être me plut; je sentis que je rencontrois une compagne, et nous devînmes inséparables. Je m'attachai avec cet abandon qui suit le besoin d'aimer à la vue de l'objet propre à le satisfaire : ouvrages, lectures, promenades, tout me devint commun avec ma Sophie. Elle étoit dévote, un peu moins tendre, mais aussi sincère que moi, et ce rapport ne contribua pas peu à l'intimité de notre union. C'étoit pour ainsi dire sous l'aile de la Providence, et dans les transports d'un même zèle, que nous cultivions l'amitié; nous nous voulions soutenir réciproquement et nous avancer dans le chemin de la perfection. Sophie étoit une raisonneuse impitoyable; elle vouloit tout analyser, tout savoir et tout discuter; je parlois beaucoup moins qu'elle, et je n'appuyois guère que sur les résultats. Elle se plaisoit à m'entretenir, car je savois bien l'écouter, et, quand je n'étois pas de son avis, mon opposition étoit si douce, par la crainte de la chagriner, que toutes les diversités possibles n'ont jamais produit entre nous un différend. Sa société m'étoit infiniment chère, parce que j'avois besoin de confier à quelqu'un qui m'entendît les sentiments que j'éprouvois, et que le partage sembloit accroître. Plus âgée que moi d'environ trois ans, et un peu moins humble, Sophie avoit extérieurement une sorte d'avantage que je ne lui enviois pas; elle causoit joliment; je savois seulement répondre : il est vrai qu'on aimoit singulièrement à me questionner, mais cela n'étoit pas facile à tout le monde. Je n'avois de véritables communications qu'avec ma bonne amie, toute autre ne faisoit que m'entrevoir, à moins que ce ne fût quelqu'un d'assez habile pour lever le voile dont, sans prétendre me cacher, je m'enveloppois tout naturellement.

Henriette venoit quelquefois, mais rarement, avec nous; elle avoit fait une liaison plus sortable pour elle avec mademoiselle de Cornillon, fille de dix-huit ans, laide comme le

péché, petillante d'esprit et de malice, vrai lutin dont on faisoit peur aux enfans, mais qui ne se seroit pas jouée avec notre raison.

Je ne passerai pas sous silence le tendre intérêt que m'avoit témoigné, dès les premiers jours de mon arrivée, une excellente fille, dont le constant attachement a fait ma consolation dans plus d'une circonstance. Angélique Bouflers, née sans fortune, s'étoit engagée par des vœux dès l'âge de dix-sept ans; elle s'ignoroit encore. La nature l'avoit pétrie de soufre et de salpêtre; son énergie contrainte porta au suprême degré la sensibilité de son cœur et la vivacité de son esprit. Le défaut de dot avoit assigné sa place parmi les sœurs converses, avec lesquelles elle n'avoit de commun que leurs rudes exercices. Il est des âmes qui n'ont pas besoin de culture; Sainte Agathe (c'est son nom de religion), sans avoir reçu de grands secours de l'éducation, étoit supérieure non-seulement à ses compagnes, mais à la plupart des dames du chœur. Son prix étoit connu, et quoique, suivant l'usage de ces sociétés, dont la masse est toujours ingrate, on abusât de son activité en la surchargeant d'occupations, elle jouissoit pourtant de cette considération que s'attire le mérite. Elle étoit attachée pour lors au service des pensionnaires; elle y étoit seule, indépendamment des autres soins qui lui étoient confiés, et elle suffisoit à tout avec autant de diligence que de gaieté. Je l'avois à peine observée qu'elle me distinguoit déjà; ses bontés me prévinrent et me la firent remarquer; à table, elle épioit mes goûts à mon insu et cherchoit à les satisfaire; à la chambre, elle faisoit mon lit avec complaisance, et ne manquoit pas une occasion de m'adresser quelque chose d'obligeant. Si je la rencontrois, elle m'embrassoit avec tendresse, m'emmenoit quelquefois dans sa cellule où elle avoit un serin charmant, familier, caressant, à qui elle avoit appris à parler; elle me donna secrètement une seconde clef de cette cellule, pour que je pusse y entrer en son absence; j'y lisois les livres de sa petite bibliothèque, les poésies du père du Cerceau, et des ouvrages de mysticité. Lorsque ses travaux ne lui avoient pas permis d'y passer quelques minutes avec moi ou de-

voient l'en empêcher, j'y trouvois un petit billet bien tendre, auquel je ne manquois pas de répondre. Elle gardoit ces réponses comme de précieux bijoux, et me les montroit ensuite, bien fermées dans son oratoire.

Bientôt il ne fut bruit au couvent que de l'attachement d'Agathe pour la petite Phlipon; mais on auroit dit que cela devoit être ainsi, mes compagnes ne parurent jamais blessées des préférences qu'elle m'accordoit. Lorsque des religieuses lui en parloient, elle leur demandoit avec sa franchise naturelle si elles n'en feroient pas autant à sa place; et si quelque revèche octogénaire, comme la mère Gertrude, lui disoit qu'elle m'aimoit trop, elle répliquoit que c'étoit faute de pouvoir aimer autant qu'elle jugeoit de cette manière; et vous-même, ajoutoit-elle, la rencontrez-vous jamais sans l'arrêter? — Et la mère Gertrude s'en alloit en marmottant; mais, si elle me voyoit une heure après, elle ne manquoit pas de me donner quelques bonbons.

Lorsque les demoiselles Cannet arrivèrent, et que je me liai avec Sophie, Agathe parut un peu jalouse; les religieuses se plurent à lui en faire la guerre, mais sa tendresse généreuse n'en fut pas affoiblie; il sembloit qu'elle fût satisfaite que je me laissasse aimer, et qu'elle jouît des douceurs que me procuroit l'amitié d'une personne plus rapprochée de mon âge, dont j'avois la société dans tous les momens du jour. Agathe avoit alors vingt-quatre ans; son caractère et son affection m'ont inspiré pour elle l'attachement le plus vrai; je me suis honorée de le lui témoigner sans cesse. Dans les dernières années de l'existence des couvens, ce n'étoit plus qu'elle seule que j'allois voir dans le sien. Maintenant sortie de cet asile, lorsque l'âge et les infirmités le lui rendoient nécessaire, réduite à la médiocre pension qui lui est assignée, elle végète non loin des lieux de notre ancienne demeure et de ceux où je suis prisonnière, et dans les disgrâces d'une situation malaisée, elle ne gémit que de la détention de sa fille, car c'est ainsi qu'elle m'appelle toujours. Ames sensibles, vous cesserez quelquefois de me plaindre en appréciant les biens que le ciel m'a conservés; mes persécuteurs, au milieu de leur puissance, n'ont pas

celui d'être aimés par une Agathe qui les chériroit plus encore s'ils tomboient dans l'infortune!

L'hiver s'étoit écoulé, j'avois un peu moins vu ma mère dans cette saison; mais mon père n'auroit pas laissé passer un dimanche sans venir me visiter, et me faire faire une promenade au jardin du Roi, pour peu que le temps le permît; nous y bravions la rigueur du froid en courant gaiement sur la neige. Promenades charmantes, dont le souvenir me fut rappelé vingt ans après, en lisant ces vers de Thompson, que je ne répète jamais sans attendrissement :

> Pleas'd was I, in my chearful morn of life,
> When nurs'd by careless solitude I liv'd,
> And sung of nature with unceasing joy,
> Pleas'd was I wandering through your rough domain,
> Through the pure virgin snows, myself as pure, etc. [1].

Il avoit été arrêté, dès mon entrée au couvent, que je n'y resterois qu'une année; je l'avois désiré moi-même, j'aimois à voir un terme au sacrifice que je faisois de me séparer de ma mère; les religieuses, de leur côté, en accordant de me faire faire ma première communion au quatrième mois de mon séjour avec elles, avoient eu grand soin de stipuler que je ne les quitterois pas plus tôt pour cela, et que j'achèverois mon année; cette année révolue, il fut question de sortir. Ma mère m'annonça que ma bonne-maman Phlipon, qui m'aimoit beaucoup, désiroit que j'allasse lui faire compagnie durant quelque temps, et qu'elle en étoit convenue avec elle, comme d'un arrangement qui ne pourroit me faire de peine, puisqu'elle me verroit là bien plus souvent qu'au couvent; arrangement qui d'ailleurs s'accordoit parfaitement avec les circonstances. Mon père étoit entré dans les charges de sa communauté; il se trouvoit ainsi souvent appelé au dehors; je compris aisément que la surveillance de ma mère devant dès lors se porter davantage sur les travaux confiés

[1] « Que j'aimais, au riant matin de la vie, lorsque mes jours s'écoulaient, exempts de soucis, dans la solitude; que mon âme, comme dans une ivresse sans fin, chantait la nature; oh! que j'aimais à parcourir votre âpre domaine, dur hiver, et à fouler aux pieds cette neige virginale qui n'était pas plus pure que moi. »

aux jeunes gens dont, jusque-là, elle ne s'étoit jamais mêlée, elle avoit un peu perdu de la liberté qu'elle vouloit avoir tout entière pour s'occuper de moi. La situation qu'elle me proposoit étoit véritablement une douce transition de ma séparation d'avec elle à mon entier rapprochement de sa personne, et je l'acceptai d'autant plus aisément que j'étois attachée à ma bonne-maman. C'étoit une petite femme de bonne grâce et de belle humeur, dont les manières agréables, le langage poli, le rire gracieux et le coup d'œil malin, annonçoient encore quelques prétentions à plaire ou à faire souvenir qu'elle avoit plu. Elle avoit soixante-cinq ou six ans, donnoit des soins à sa toilette, appropriée d'ailleurs à son âge, car elle se piquoit par-dessus tout de bien sentir et observer les convenances. Beaucoup d'embonpoint; une marche assez légère, une contenance fort redressée, une petite main dont elle faisoit jouer les doigts avec grâce, le ton sentimental entremêlé de propos joyeux et décens, éloignoient d'elle les apparences de la vieillesse. Elle étoit aimable pour les jeunes personnes, dont la société lui plaisoit beaucoup, et de qui elle mettoit quelque orgueil à être recherchée. Veuve au bout d'un an de mariage, elle avoit eu mon père pour enfant unique et posthume; les revers du commerce dans lequel elle avoit été établie l'ayant jetée dans l'infortune, elle avoit été dans le cas de chercher des ressources chez des parens éloignés, opulens, qui la préférèrent à d'autres pour l'éducation de leur famille. C'est ainsi qu'elle avoit élevé chez madame de Boïsmorel son fils Roberge, dont j'aurai à parler dans la suite, et sa fille, devenue madame de Favière. Une petite succession lui avoit enfin assuré son indépendance; elle vivoit dans l'île Saint-Louis, où elle occupoit un logement décent, avec sa sœur, mademoiselle Rotisset, qu'elle appeloit Angélique. Cette bonne fille, asthmatique et dévote, pure comme un ange, simple comme un enfant, étoit la très-humble servante de son aînée. Les soins du petit ménage rouloient uniquement sur elle; une domestique ambulante, qui venoit deux fois le jour, étoit chargée des plus grossiers: mais Angélique suffisoit au reste, et habilloit sa sœur avec révérence. Elle devint tout naturellement ma gouvernante, en

même temps que madame Phlipon se faisoit mon institutrice. Me voilà donc entre leurs mains après avoir quitté la maison du Seigneur, regrettée, chérie, embrassée de toutes les religieuses, pleurée de mon Agathe et de ma Sophie, gémissant de leur séparation, et me promettant bien de l'adoucir par de fréquentes visites.

Cet engagement m'étoit trop cher pour que je ne fusse pas fidèle à le remplir. Les promenades se dirigèrent fréquemment du côté de la Congrégation; ma tante Angélique, ou mon père, se faisoient un plaisir de m'y conduire; mon arrivée au parloir s'annonçoit dans toute la maison; j'y voyois vingt personnes en une heure. Mais ces visites remplaçoient mal les communications de tous les jours et les confidences de l'amitié; elles devinrent plus rares; je les suppléai par des lettres dont le commerce s'établit principalement avec Sophie; origine de mon goût pour écrire, et l'une des causes qui, par l'habitude, en aient augmenté chez moi la facilité.

DEUXIÈME PARTIE.

28 août.

Je sens s'affoiblir la résolution de poursuivre mon entreprise ; les maux de mon pays me tourmentent ; la perte de mes amis affecte mon courage ; une tristesse involontaire pénètre mes sens, éteint mon imagination et flétrit mon cœur. La France n'est plus qu'un vaste théâtre de carnage, une arène sanglante où se déchirent ses propres enfants.

L'ennemi, favorisé par les divisions intestines, s'avance de toutes parts ; les villes du Nord tombent en sa puissance ; la Flandre et l'Alsace vont devenir sa proie : l'Espagnol ravage le Roussillon ; les Savoisiens repoussent une alliance que l'anarchie rend affreuse ; ils retournent à leur ancien maître, dont les soldats franchissent nos frontières ; les rebelles de la Vendée continuent de désoler une grande étendue de territoire ; les Lyonnois, indiscrètement irrités, ont développé leur résistance : Marseille vole à leur secours, les départements voisins s'ébranlent, et, dans cette agitation universelle, dans ces déchirements multipliés, il n'est rien d'uniforme que la marche des puissances étrangères. Notre gouvernement est une espèce de monstre dont les formes et l'action sont également révoltantes ; il détruit tout ce qu'il touche et se dévore lui-même : ce dernier excès fait l'unique consolation de ses nombreuses victimes.

Les armées, aussi mal approvisionnées que mal conduites, se battent et fuient alternativement en désespérées ; les généraux habiles sont accusés de trahison, parce que des représentans, qui n'entendent rien à la guerre, trouvent mauvais ce qu'ils ne comprennent point, et jugent aristocrates tous les individus plus éclairés qu'eux. Un corps législatif, que la foiblesse caractérisa dès les premiers instans de son existence, offroit d'abord de très-vifs débats tant qu'il exista dans son sein assez de lumières pour connoître

les dangers et de courage pour les prédire; les hommes probes et généreux qui vouloient le bien de leur patrie et osèrent tenter de l'établir, dénoncés audacieusement sous les plus odieuses couleurs et de la manière la plus contradictoire, furent enfin sacrifiés, par l'ignorance et la peur, à l'intrigue et au brigandage. Chassés de ce corps, dont ils étoient l'élite, ils ne laissèrent après eux qu'une foule[1] extravagante et corrompue, dont les sottises et les crimes creusent le propre tombeau, mais en consommant la ruine publique. La nation, lâche et mal instruite, parce que l'égoïsme est paresseux et que la paresse ne se donne pas la peine de rien voir, a laissé recevoir une constitution vicieuse, qui, eût-elle été meilleure, devoit être rejetée avec indignation, parce qu'on ne peut, sans s'avilir, rien accepter de la scélératesse; elle prétend à la sûreté, à la liberté, qu'elle a vu impunément violer dans la personne de ses représentans! Elle ne peut changer que d'oppresseurs; elle est déjà sous un joug de fer, et tout changement lui paroît un bien; mais incapable d'en opérer un elle-même, elle l'attend du premier maître qui voudra la commander. O Brutus! dont la main hardie affranchit vainement les Romains corrompus, nous avons erré comme toi. Ces hommes purs, dont l'âme ardente aspiroit la liberté, que la philosophie avoit préparés pour elle dans le calme de l'étude et l'austérité de la retraite, se sont flattés, comme toi, que le renversement de la tyrannie alloit ouvrir le règne de la justice et de la paix; il n'a été que le signal des passions haineuses et des vices les plus hideux. Tu disois, après les proscriptions des triumvirs, que tu avois plus de honte de ce qui avoit causé la mort de Cicéron que de douleur de sa mort même; tu blâmois tes amis de Rome de ce *qu'ils se rendoient esclaves plus par leur faute que par celle des tyrans*, et qu'ils avoient *la lâcheté* de voir et de souffrir des choses dont le seul récit auroit dû leur être insupportable et leur faire horreur. C'est ainsi que je m'in-

[1] Dans la première édition, on lit : « Ils ne laissèrent après eux qu'une *minorité* extravagante et corrompue, *dominant par la tyrannie*, et dont les sottises, etc. » — Ces corrections dénaturent le sens de la phrase. Nous avons rétabli le texte primitif.

dignois, du fond de ma prison; mais l'heure de l'indignation est passée, car il est évident qu'on ne peut plus rien attendre de bien ni s'étonner de rien de mal. L'histoire peindra-t-elle jamais l'horreur de ces temps affreux, et les hommes abominables qui les remplissent de leurs forfaits? Ils outre-passent les cruautés de Marius, les sanguinaires expéditions de Sylla; celui-ci, faisant parquer et égorger six mille hommes qui s'étoient rendus à lui, près du Sénat qu'il rassure et fait délibérer au bruit de leurs cris douloureux, se conduisoit en tyran qui abuse de son pouvoir usurpé; mais à quoi peut-on comparer la domination de ces hypocrites qui, toujours revêtus du masque de la justice, toujours parlant le langage de la loi, ont créé un tribunal pour servir leur vengeance, et envoient à l'échafaud, avec des formes juridiquement insultantes, tous les hommes dont la vertu les offense, dont les talens leur font ombrage, ou dont les richesses excitent leur convoitise? Quelle Babylone présenta jamais le spectacle de ce Paris souillé de sang et de débauche, gouverné par des magistrats qui font profession de débiter le mensonge, de vendre la calomnie, de préconiser l'assassinat? Quel peuple a jamais corrompu sa morale et son instinct au point de contracter le besoin de voir des supplices, de frémir de rage quand ils sont retardés, et d'être toujours prêt à exercer sa férocité sur quiconque entreprend de l'adoucir ou de la calmer? Les journées de septembre ne furent que l'ouvrage d'un petit nombre de tigres enivrés; celles des 31 mai et 2 juin marquèrent le triomphe de la scélératesse, par l'apathie de tous les Parisiens et leur aveu tacite à l'esclavage. Depuis cette époque, la gradation est effrayante. Ce qu'on appelle, encore improprement, la Convention[1], ne présente que des brigands, vêtus et jurant comme les gens du port, prêchant le meurtre et donnant l'exemple du pillage. Un peuple nombreux environne le palais de la justice, et sa fureur éclate contre les juges qui ne prononcent pas assez vite la condamnation de l'innocence. Les prisons regorgent d'hommes en place, de

[1] Bosc a écrit : Ce qu'on appelle, *dans la Convention, la montagne*, ne présente, etc.

généraux, de fonctionnaires publics et d'individus à caractère qui honoroient l'humanité ; la délation est reçue comme preuve de civisme, et le soin de rechercher ou de détenir les gens de bien ou les personnes riches fait l'unique fonction d'administrateurs ignares et vils.

Les victimes d'Orléans sont tombées. Charlotte Corday n'a pas produit le plus léger mouvement dans une ville qui ne méritoit pas qu'elle la délivrât d'un monstre. Brissot [1], Gensonné, une foule d'autres députés demeurent sous le décret d'accusation ; les preuves manquent, mais la fureur s'accroît ; et au défaut de raisons pour les condamner, on ménage la volonté du souverain qui demande leur tête, comme une bête féroce qui attend sa proie. Custine a vécu [2] ; Robespierre jouit ; Hébert marque les victimes, Chabot les compte, le tribunal se presse, le peuple se prépare pour accélérer et généraliser les exécutions. Cependant la disette se fait sentir ; des lois meurtrières étouffent l'industrie, arrêtent la circulation, anéantissent le commerce ; les finances se dilapident, la désorganisation est partout, et dans ce renversement absolu de la fortune publique, des hommes sans pudeur fondent leur opulence, mettent à prix toutes leurs actions, et font un tarif pour la mort ou la vie de leurs concitoyens.

Dillon et Castellane sortent, l'un des Madelonnettes, l'autre de Sainte-Pélagie, en payant trente mille livres à Chabot ; Sillery fait marchander sa liberté, qu'il est assez riche pour

[1] Des femmes, qui s'assemblent en club dans l'église de Saint-Eustache, disoient un jour, en hurlant, qu'il falloit avoir la tête de Brissot, et ne pas souffrir que les juges apportassent dans son procès les lenteurs qu'ils mettoient dans celui de Custine. Deux mille âmes environnant le palais le jour du jugement de ce général, frémissoient de crainte qu'il n'échappât, et disoient hautement : S'il est blanchi, il faudra en faire comme de Montmorin, et, avec lui, de tous les scélérats qui sont dans les prisons.

(*Note de madame R.*)

[2] Ses biens sont confisqués. Sa belle-fille, jeune et charmante femme, enceinte, qui partageoit ses journées entre son beau-père, traîné au tribunal, et son mari, détenu à la Force, est emprisonnée sitôt après l'exécution du premier. Elle fait une fausse couche ; qu'importe à ces tigres ? L'accusateur public avoit reçu d'elle deux cent mille livres pour sauver l'innocence : il les rend, mais il fait arrêter celle qui pourroit dénoncer son infamie. (*Note de madame R.*)

acquérir, et deux cents bouteilles de son excellent vin de Champagne sont le surplus du marché auprès des *catins* du comité[1]. La femme de Roland, rappelée de temps en temps, par les soins du père Duchêne, à la fureur de la populace, en attend les derniers excès dans la même prison d'où une fille entretenue sort tranquille, après avoir payé sa sûreté et l'impunité de son complice, fabricateur de faux assignats. Henriot, commandant la garde nationale, d'abord laquais, commis aux barrières, puis massacreur à Saint-Firmin, brise des scellés, vide des caves, enlève des meubles, et n'en montre pas moins d'insolence; chargé de faire garder ceux des députés détenus au Luxembourg, il ose les voir, les insulter, leur enlever de vive force plumes, livres, papiers, et joindre la menace à l'outrage. La subordination des autorités est une chimère, qu'il n'est pas permis de rappeler sans encourir l'accusation d'incivisme, et se faire supposer des intentions contre-révolutionnaires. Les députés fugitifs ont-ils enfin quitté cette terre inhospitalière, qui dévore les gens de bien et s'imbibe de leur sang? O mes amis! puisse le ciel favorable vous faire aborder aux États-Unis, asile unique de la liberté! Mes vœux vous y conduisent, et j'ai quelque espérance que vous voguez actuellement vers ces contrées. Mais, hélas! c'en est fait pour moi; je ne vous reverrai plus; et dans votre éloignement, si vivement désiré pour votre salut, je pleure pourtant notre séparation dernière! Et toi, vénérable époux, tu t'aigris et t'affoiblis dans une vieillesse prématurée, que tu dérobes avec effort à la poursuite des assassins; me sera-t-il donné de te revoir encore, et de porter quelque consolation dans ton âme abreuvée d'amertume? — Combien de jours me reste-t-il à être témoin de la désolation de mon pays et de l'avilissement de mes concitoyens! — Environnée de ces tristes images, je n'ai pu me soustraire

[1] L'argent et le vin ont été donnés et reçus; Sillery n'y a gagné que la liberté de voir et d'entretenir qui lui plaît; mais il est gardé au Luxembourg avec cet adoucissement. Trois ou quatre femmes perdues, appartenant aux misérables gangrenés des comités de Salut public et de Sûreté générale, forment la société marchande dans laquelle on stipule les moyens pécuniaires de salut de chaque individu remarquable. (*Note de madame R.*)

à la douleur, des larmes rares s'échappent de mes yeux appesantis, et j'ai laissé reposer ma plume légère qui s'étoit promenée sur mes jeunes années.

Je veux tenter de les rappeler encore et d'en suivre le cours; peut-être un jour mes récits ingénus charmeront les instants de quelque infortunée captive, qui oubliera son sort en s'attendrissant sur le mien; peut-être les philosophes, qui veulent peindre le cœur humain dans la suite d'un roman ou l'action d'un drame, trouveront-ils à l'étudier dans mon histoire.

Avant peu de jours, peut-être, le défaut de subsistances, irritant le peuple fatigué, le portera à des mouvements que ses conducteurs auront soin de rendre funestes. Le 10 août devoit être la commémoration des ides de septembre; on menaçoit hautement avant-hier de les renouveler si Custine n'étoit condamné à mort : les Cordeliers établissent déjà la nécessité de se défaire des gens suspects; des punitions sont prescrites contre ceux qui ont mal parlé de ces fameuses journées : n'est-ce pas préparer la justification de leur retour? — Les individus qu'on envoie au tribunal révolutionnaire ne sont pas des accusés qu'on lui donne à juger, ce sont des victimes qu'il est chargé de faire périr. Les détenus pour toute autre cause que des crimes ne sont pas sous la sauvegarde de la loi, mais, abandonnés à la merci des soupçons et de la calomnie, ils ne peuvent se croire à l'abri d'une aveugle fureur. Quittons cette époque malheureuse, comparable au règne de Tibère; renouvelez-vous pour moi, moments tranquilles de ma douce adolescence!

J'avois passé mes douze ans, et la troisième année de mon troisième lustre s'écouloit sous les yeux de ma bonne-maman. La paix de sa demeure et la piété de ma tante Angélique convenoient admirablement aux dispositions tendres et recueillies que j'avois rapportées du couvent. Tous les matins ma tante me conduisoit à l'église pour y entendre la messe; j'y fus bientôt remarquée par ces accapareurs de consciences qui se faisoient un mérite devant Dieu de peupler les cloîtres. M. l'abbé Géry, au cou tors, à l'œil baissé, s'accoste de celle qu'il croyoit être ma gouvernante, pour la

féliciter sur l'édification que produisoit l'exemple de son élève et témoigner le désir qu'il auroit d'être choisi pour la conduire dans les voies du Seigneur; il apprit avec regret que les grandes cérémonies étoient faites, et que j'avois donné ma confiance; alors il désira savoir de moi si je n'avois pas de projet pour ma destination future et le renoncement au monde. Je lui répondis que j'étois trop jeune encore pour connoître ma vocation. M. Géry soupira, me dit de belles choses, et ne manquoit pas l'occasion de se trouver sur mon passage pour nous saluer dévotement. La piété de mon jeune cœur n'alloit pas jusqu'au goût des affectations jésuitiques; elle étoit trop vraie pour s'allier avec les ridicules du bigotisme, et le cou tors de M. Géry ne me plaisoit nullement.

J'avois pourtant le secret dessein de me consacrer à la vie religieuse; saint François de Sales, l'un des plus aimables saints du paradis, avoit fait ma conquête, et les Dames de la Visitation, dont il étoit l'instituteur, étoient déjà mes sœurs d'adoption. Mais je jugeois bien qu'étant fille unique, je n'obtiendrois pas de mes parents la permission de prononcer des vœux avant ma majorité. Je ne voulois point les chagriner à l'avance; d'ailleurs, s'il arrivoit que, par la durée de l'épreuve, ma vocation s'ébranlât, ce seroit prêter des armes aux mondains. Je résolus donc de taire ma résolution et de marcher au but en silence.

Je mettois à contribution la petite bibliothèque de ma bonne maman; *la Philothée*, de saint François de Sales, et le *Manuel* de saint Augustin, devinrent les sources de mes méditations favorites. Quelle doctrine d'amour et quel délicieux aliment pour l'innocence d'une âme ardente livrée aux célestes illusions! Des ouvrages de controverse de Bossuet m'offrirent une nouvelle pâture; tels favorables qu'ils fussent à la cause qu'ils avoient pour objet de défendre, ils faisoient connoître quelques-unes des objections contre elle, et me mirent sur la voie de raisonner ma croyance. Ce fut le premier pas; il y eut bien loin de celui-là au scepticisme où je devois parvenir quelques années ensuite, après avoir été successivement janséniste, cartésienne, stoïcienne et

déiste! Que de chemin pour finir par le patriotisme qui m'a fait jeter dans les fers!

Au milieu de tout cela, de vieux bouquins de voyage, force mythologie, amusèrent mon imagination, et les lettres de madame de Sévigné fixèrent mon goût; son aimable facilité, ses grâces, son enjouement, sa tendresse, me firent entrer dans son intimité; je connoissois sa société, j'étois familiarisée avec ses entours comme si j'eusse vécu avec elle. Ma bonne maman voyoit peu de monde et sortoit rarement; mais son humeur agréable animoit la conversation lorsque je travaillois près d'elle aux petits ouvrages de main qu'elle se plaisoit à m'enseigner ou à me faire faire. Madame Besnard, cette grand'tante qui m'avoit surveillée lorsque j'étois en nourrice, venoit chez sa sœur tous les jours passer deux heures de l'après-dînée. Son caractère austère étoit toujours accompagné de formes solennelles et d'un air de cérémonie dont madame Phlipon plaisantoit quelquefois, mais assez légèrement pour ne pas offenser sa sœur, qui, au reste, payoit son écot par quelque bonne vérité un peu brusquement dite, et dont son excellent cœur lui faisoit pardonner la rudesse.

Ma bonne maman, qui mettoit un grand prix aux grâces et à tout ce qui peut embellir la vie sociale, étoit infiniment sensible aux prévenances que mon caractère doux, l'envie de plaire à ceux avec qui je me trouve, et que ses manières aimables m'inspiroient plus particulièrement pour elle, me faisoient avoir à son égard; elle me disoit quelquefois de jolies choses auxquelles je ne répondois pas mal. Elle se rengorgeoit alors avec complaisance, et lançoit un coup d'œil de satisfaction à madame Besnard, qui, haussant les épaules, saisissoit l'instant où j'étois un peu éloignée pour lui crier à voix basse, que j'entendois fort bien : « En vérité, vous êtes insupportable; vous la gâterez. Quel dommage! » — Ma bonne maman de se redresser davantage, d'un air de supériorité, rassurant sa sœur sur son savoir-faire; la bonne Angélique, avec sa figure pâle, son menton avancé, ses lunettes sur le nez, son tricot à la main, leur disoit tranquillement qu'il n'y avoit pas de danger, que personne n'y feroit

rien, et que j'étois bien assez raisonnable pour m'élever toute seule. Cette dame Besnard, si austère, et craignant le danger des propos flatteurs, s'inquiétoit beaucoup de me voir coucher sur un lit dur, et s'il m'arrivoit au doigt le plus petit mal, elle ne manquoit pas de venir deux fois le jour pour juger de ses progrès : quelle franche inquiétude! quels soins empressés elle avoit alors, et comme ils étoient touchants sous son apparente sévérité!

En vérité, je crois que le ciel m'avoit environnée tout exprès de bonnes âmes pour rendre la mienne la plus aimante qu'il soit possible. Il prit un jour fantaisie à ma bonne maman d'aller faire visite à madame de Boismorel, soit pour le plaisir de la voir, soit pour celui de lui montrer sa petite-fille. Préparatifs en conséquence; grande toilette dès le matin; nous voilà parties avec la tante Angélique pour arriver rue Saint-Louis au Marais vers midi. En entrant dans l'hôtel, tous les gens, à commencer par le portier, saluent affectueusement, et avec un air d'égard, madame Phlipon; c'est à qui s'empressera de lui faire le plus d'honnêtetés; elle répond à tous d'un ton caressant, avec dignité; c'étoit bien jusque-là. Mais on voit sa petite-fille, elle ne tient pas au petit plaisir de la faire remarquer; les gens veulent se mêler de faire des compliments; je commençai à sentir une sorte de malaise difficile à m'expliquer et dans lequel je démêlai pourtant que les gens pouvoient me regarder, mais qu'il ne leur appartenoit point de me complimenter. Nous parvenons plus avant; un grand laquais nous annonce, et nous entrons au salon, où madame de Boismorel, assise, avec son chien, sur ce qu'on appeloit alors, non pas une ottomane, mais un canapé, brodoit gravement en tapisserie.

Madame de Boismorel étoit de l'âge, de la taille et de la corpulence de ma bonne maman, mais son costume tenoit moins du goût que de la prétention d'annoncer l'opulence et de marquer la qualité, et sa physionomie, loin d'exprimer le désir de plaire, annonçoit la volonté d'être considérée, l'assurance de mériter qu'il en fût ainsi. Une riche dentelle chiffonnée en petit bonnet à papillons pointus comme des oreilles de lièvre, placée sur le sommet de la tête, laissoit

voir des cheveux, peut-être empruntés, rangés avec cette feinte discrétion qu'il falloit bien revêtir après soixante ans, et du rouge à double couche donnoit à des yeux fort insignifiants beaucoup plus de dureté qu'il n'étoit nécessaire pour me faire baisser les miens.

« Eh! bonjour, mademoiselle Rotisset, s'écrie d'une voix haute et froide madame de Boismorel en se levant à notre approche. » (Mademoiselle? quoi! ma bonne maman est ici mademoiselle?) « Mais vraiment je suis bien aise de vous voir! Et ce bel enfant; — c'est votre petite-fille? — elle sera fort bien! — Venez ici, mon cœur, asseyez-vous à côté de moi. Elle est timide. Quel âge a-t-elle, votre petite-fille, mademoiselle Rotisset? — Elle est un peu brune, mais le fond de la peau est excellent; cela s'éclaircira avant peu; elle est déjà bien formée! Vous devez avoir la main heureuse, ma bonne amie; n'avez-vous jamais mis à la loterie? — Jamais, madame, je n'aime pas les jeux de hasard. — Je le crois; à votre âge on imagine avoir jeu sûr. Quel son de voix! il est doux et plein; mais comme elle est grave! N'êtes-vous pas un peu dévote? — Je connois mes devoirs, je tâche de les remplir. — Fort bien! — Vous avez envie d'être religieuse, n'est-ce pas? — J'ignore ma destination, je ne cherche point encore à la juger. — Comme c'est sentencieux! Elle lit, votre petite-fille, mademoiselle Rotisset? — La lecture est son plus grand plaisir; elle y emploie une partie des jours. — Oh! je vois cela, mais prenez garde qu'elle ne devienne une savante, ce seroit grand'pitié. »

La conversation s'établit entre ces dames sur la famille et la société de la maîtresse de la maison; ma bonne maman demandoit des nouvelles de l'oncle et du cousin, de la bru et de l'amie, et de l'abbé Langlois, et de la marquise de Lévi, et du conseiller Brion, et du curé Parent. On parloit de leur santé, de leurs alliances et de leurs travers comme de ceux de madame Roudé, par exemple, qui, malgré son âge, aimoit encore à faire belle gorge, et portoit toujours la sienne à découvert, excepté lorsqu'elle montoit en voiture ou qu'elle en descendoit, car elle la cachoit alors d'un grand mouchoir qu'elle tenoit dans sa poche à cette intention,

parce que, disoit-elle, cela n'est pas fait pour montrer à des laquais. Durant ce dialogue, madame de Boismorel faisoit quelques points sur le canevas, une caresse à son chien, et me fixoit le plus souvent. J'avois soin d'éviter ses regards qui me déplaisoient beaucoup, et portant les miens dans l'appartement dont la décoration me paroissoit plus agréable que la dame qui l'habitoit, mon sang circuloit avec plus de rapidité que de coutume, je sentois mes joues animées, mon cœur palpitant et oppressé; je ne me demandois pas encore pourquoi ma bonne maman n'étoit point sur le canapé, et madame de Boismorel dans le rôle de mademoiselle Rotisset; mais j'avois le sentiment qui conduit à cette réflexion, et je vis terminer la visite comme on reçoit un soulagement à l'instant de la souffrance. « Ah çà, n'oubliez pas de me faire prendre un billet de loterie; que ce soit votre petite-fille qui choisisse le numéro, entendez-vous, mademoiselle Rotisset? je veux avoir l'étrenne de sa main. Embrassez-moi donc; et vous, mon petit cœur, ne baissez pas tant les yeux; ils sont fort bons à voir ces yeux-là, et un confesseur ne défend pas de les ouvrir. Ah! mademoiselle Rotisset, vous aurez des coups de chapeau, je vous le promets, et de bonne heure. Bonjour, mesdames. » Et madame de Boismorel tire sa sonnette, ordonne à Lafleur d'aller dans deux jours chercher un billet de loterie chez mademoiselle Rotisset, fait taire son petit chien, et elle étoit déjà replacée sur son canapé avant que nous eussions gagné l'antichambre.

Nous marchions en silence pour revenir à la maison, où j'avois hâte de retrouver des livres qui me fissent oublier madame de Boismorel, dont je ne goûtois pas plus les complimens que ceux de ses gens. Ma bonne-maman, demi-satisfaite, parloit d'elle quelquefois et de ses singularités, de son égoïsme, qui lui faisoit dire que les enfants n'étoient que des causes secondes, lorsque ma bonne maman se permettoit de lui représenter les intérêts des siens pour arrêter ses grandes dépenses; de sa manière libre, mais ordinaire parmi les femmes de la bonne compagnie, qui lui faisoit recevoir son confesseur et d'autres à sa toilette et passer sa chemise en leur présence, etc. Ce ton, ces mœurs, me paroissoient

étranges ; je faisois causer ma bonne maman sur tout cela avec curiosité, mais je gardois pour moi les impressions que j'en recevois, et il me sembloit que je ne pouvois pas me permettre de les lui faire toutes connoître.

Quinze jours après notre visite, nous reçûmes celle de M. de Boismorel fils, qui ne s'étoit pas trouvé chez sa mère lorsque nous nous y étions rendues ; c'étoit un homme de trente-sept à trente-huit ans, d'une physionomie grave et douce, d'un ton décent et noble ; ses regards s'échappoient en longs éclairs d'un œil très-ouvert et un peu trop gros ; sa voix mâle et forte, que l'on sentoit adoucie par égard, avoit l'accent de l'âme et l'expression gracieuse d'une politesse qui n'est point en superficie. Il aborda ma bonne maman avec respect, l'appelant sa bonne amie, me salua avec cette sorte de révérence que les hommes sensibles s'honorent de témoigner aux jeunes personnes du sexe. La conversation devint facile autant qu'elle étoit mesurée ; il ne perdoit pas l'occasion de rappeler avec grâce les obligations qu'il avoit aux soins de ma bonne maman, et je compris qu'il lui disoit d'une manière enveloppée, mais délicate, que la Providence récompensoit ses soins généreux pour les enfants d'autrui, par la satisfaction qu'elle lui préparoit dans le seul qui lui eût été donné. Je trouvai M. de Boismorel bien plus aimable que sa mère, et j'étois charmée de le voir revenir, ce qui lui arrivoit tous les deux ou trois mois. Il avoit épousé, fort jeune, une femme charmante ; il en avoit un fils dont l'éducation l'occupoit beaucoup ; il vouloit la faire lui-même ; il la dirigeoit d'après des vues philosophiques que les préjugés de sa mère et la grande dévotion de sa femme ne contrarioient pas peu. On l'accusoit de singularité ; il avoit eu des attaques de nerfs à la suite d'une maladie inflammatoire et terrible, et les vieilles comtesses, les grands robins, les petits abbés de sa famille ou de la société de sa mère attribuoient à une affection de cerveau, comme suite de sa maladie, les opinions et le régime qu'il avoit adoptés et prétendoit suivre dans l'éducation de son fils. Toutes ces circonstances m'attachèrent beaucoup quand elles furent venues à ma connoissance ; je trouvois que cet homme sin-

gulier raisonnoit fort pertinemment ; je commençai à soupçonner qu'il y avoit une raison du monde et une raison de cabinet, pour ainsi dire, une morale de principe et une morale pratique, de la contradiction desquelles résultoient tant de bizarreries dont j'entrevoyois quelques-unes ; enfin que la société appeloit fou celui qui n'étoit pas fou de la folie commune ; et les matériaux de la réflexion s'amassoient insensiblement dans ma tête réveuse.

Ma bonne maman opposoit quelquefois aux sentiments, à la conduite de M. de Boismorel, la conduite et les sentiments de sa sœur, madame de Favières, dont elle avoit à se plaindre, à qui son frère avoit eu besoin de rappeler que mademoiselle Rotisset étoit leur parente (circonstance que leur mère, disois-je en moi-même, a l'air d'ignorer ou de vouloir méconnoître), et chez qui elle n'avoit nulle envie de me présenter, à ma grande satisfaction ; ce qu'elle jugea si bien qu'il ne fut jamais non plus question de retourner chez madame de Boismorel.

Mon père étoit sorti de charge ; l'année que j'avois dû passer chez ma bonne maman étoit finie ; je retournai près de mon excellente mère. Je ne quittai pas sans quelque regret le beau quartier de l'île Saint-Louis, ses quais agréables, ce rivage tranquille sur lequel je prenois l'air dans les soirs d'été avec ma tante Angélique, considérant le cours gracieux de la rivière et la campagne qui se dessinoit au loin ; ces quais que je traversois dans un saint zèle pour aller à l'église m'attendrir aux pieds des autels, sans rencontrer, dans ce chemin solitaire, aucun objet de distraction au plus doux recueillement. La gaieté de ma bonne maman prêtoit des charmes à son appartement, où j'avois passé tant de jours rians et paisibles. Je m'éloignai de sa personne en pleurant, malgré mon attachement pour ma mère, dont le mérite, bien plus solide, avoit un extérieur plus imposant, avec lequel je n'avois pas fait jusqu'alors de comparaison qui le rendît moins attrayant, comme je le sentis confusément dans cet instant. Enfant de la Seine, c'étoit toujours sur ses bords que je venois habiter. La situation du logis paternel n'avoit point le calme solitaire de la demeure de ma bonne maman ; les

tableaux mouvants du pont Neuf varioient la scène à chaque minute, et je rentrois véritablement dans le monde, au propre et au figuré, en revenant chez ma mère. Cependant beaucoup d'air, un grand espace s'offroient encore à mon imagination vagabonde et romantique. Combien de fois de ma fenêtre, exposée au nord, j'ai contemplé avec émotion les vastes déserts du ciel, sa voûte superbe, azurée, magnifiquement dessinée, depuis le levant bleuâtre, loin derrière le pont-au Change, jusqu'au couchant, dorée d'une brillante couleur aurore derrière les arbres du cours et les maisons de Chaillot! Je ne manquois pas d'employer ainsi quelques momens à la fin d'un beau jour, et souvent des larmes douces couloient silencieusement de mes yeux ravis, tandis que mon cœur, gonflé d'un sentiment inexprimable, heureux d'être et reconnoissant d'exister, offroit à l'Être suprême un hommage pur et digne de lui. Je ne sais si la sensibilité du cœur prête à tous les objets une couleur plus vive, ou si telle situation, qui ne paroît point très-remarquable, concourt puissamment à la développer, ou si l'une et l'autre ne sont pas réciproquement cause et effet; mais lorsque je repasse sur ma vie, je suis embarrassée d'assigner aux circonstances ou à mon caractère cette variété, cette plénitude d'affection qui marquoient si bien tous les points de sa durée, et qui m'ont laissé un souvenir si présent de tous les lieux où je me suis trouvée.

Cajou avoit toujours continué de m'enseigner la musique; il aimoit à m'en faire raisonner la théorie, ou plutôt le mécanisme, car en étant un peu compositeur, il n'étoit guère mathématicien, et avoit encore moins de métaphysique; mais il mettoit quelque gloire à me donner toute sa science. Il s'affligeoit presque autant de ma froideur à chanter qu'il s'émerveilloit de ma facilité à suivre un raisonnement. Mettez donc de l'âme! me répétoit-il continuellement; vous chantez une ariette comme les religieuses psalmodient *Magnificat*. Le pauvre homme ne voyoit pas que j'avois trop d'âme pour la mettre dans une chanson. Effectivement, je me sentois autant d'embarras pour donner de l'accent à un morceau tendre que j'en aurois eu autrefois pour lire tout haut à

quelqu'un l'épisode d'Eucharis ou d'Herminie. Toujours subitement transformée dans la personne qui étoit censée s'exprimer, je ne savois point imiter; j'éprouvois le sentiment à peindre; ma respiration étoit précipitée, ma voix tremblante; il en résultoit des difficultés que je ne pouvois vaincre qu'avec effort, par un chant sérieux et plat, car je n'irois pas être passionnée. Mignard, dont ma bonne-maman estimoit beaucoup la politesse espagnole, avoit commencé chez elle à m'enseigner la guitare; il continua de me donner des leçons à mon retour chez mon père. Il ne m'avoit pas fallu beaucoup de mois pour exécuter les accompagnements ordinaires : Mignard s'amusoit à me rendre forte, et je devins effectivement plus habile que lui. Le malheureux en perdit la tête, comme on verra quand il sera temps de le dire. Mozon fut rappelé pour me perfectionner dans la danse, ainsi que M. Doucet pour l'arithmétique, la géographie, l'écriture et l'histoire. Mon père me rendit le burin; il me borna dans un petit genre auquel il crut m'intéresser en y attachant du profit, car m'ayant mise bientôt en état d'être utile, il me donnoit à faire de petits ouvrages dont il partageoit le prix avec moi, comptant à la fin de la semaine, suivant le livre qu'il m'engageoit à tenir. Cela m'ennuya; je ne trouvois rien de si insipide que de graver les bords d'une boîte de montre, ou de *friser* un étui; j'aimois mieux lire un bon livre que de m'acheter un ruban; je ne cachai pas mon dégoût; je ne fus point contrainte; je fermai les burins, les onglettes, et je ne les ai jamais touchés depuis. Je sortois tous les matins avec ma mère pour aller à la messe, après laquelle nous faisions quelquefois des emplettes; passé ce temps, celui des leçons de mes maîtres et les repos, je me retirois dans mon cabinet pour lire, écrire et méditer.

Les longues soirées me firent reprendre l'habitude du travail des mains, durant lequel ma mère avoit la complaisance de lire tout haut plusieurs heures de suite. Ces lectures me plaisoient beaucoup; mais comme elles ne me laissoient pas digérer les choses assez parfaitement à mon gré, elles m'inspirèrent l'idée de faire des extraits. Dans mon premier travail du matin, je couchai donc sur le papier ce qui m'a-

voit le plus frappée la veille, puis je reprenois le livre pour saisir les liaisons ou pour copier un morceau que je voulois avoir dans son entier. Ce goût devint habitude, besoin et passion. Mon père n'ayant qu'une petite bibliothèque que j'avois épuisée autrefois, je lisois des livres d'emprunt ou de louage; je ne pouvois supporter l'idée de les rendre sans m'être appropriée ce que j'en estimois le meilleur. Je coulai à fond de cette manière Pluche, Rollin, Crevier, le père d'Orléans, Saint-Réal, l'abbé de Vertot et Mézeray, qui ressemble si peu au dernier; Mézeray, le plus sec des écrivains, mais l'historien de mon pays que je voulois connoître. Ma bonne maman Bimon n'étoit plus du monde; mon petit oncle, fixé à Saint-Barthélemy dans une meilleure place que celle de maître des enfans de chœur, s'étoit fait pensionnaire du premier vicaire, l'abbé le Jay, qui tenoit assez bonne maison, et chez lequel nous allions avec lui passer les soirs des dimanches et fêtes après l'office.

L'abbé le Jay étoit un bon vieillard, tout rond de taille et d'esprit, détestable prédicateur, confesseur impitoyable, casuiste, que sais-je encore! mais il entendoit fort bien ses affaires; il avoit su pousser et établir notaires à Paris ses deux frères, qui faisoient figure dans leur état, alors lucratif et considéré. Lui-même avoit appelé, pour tenir son ménage, une de ses parentes, demoiselle d'Hannaches, grande haquenée sèche et jaune, à voix rêche, fort entêtée de sa noblesse, ennuyant tout le monde de ses talents économiques et de ses parchemins. Mais enfin c'étoit une femme, et cela anime toujours la maison d'un prêtre; d'ailleurs elle savoit entretenir l'abondance et la propreté sur la table de son cousin, grand amateur en ce genre. L'abbé le Jay trouvoit agréable d'avoir un pensionnaire aimable comme l'abbé Bimont; sa table en étoit plus gaie, sa cousine de meilleure humeur, et sa partie de trictrac immanquable. Ma mère et la cousine devinrent partenaires; quant à moi, qui semble ainsi délaissée, je m'accommodois à merveille de la préoccupation de ces quatre personnes, car l'abbé le Jay tenoit salon dans une grande bibliothèque que je mettois à contribution suivant mon bon plaisir. Ce fut une source où je puisai tant

qu'il vécut : cela ne dura pas trois ans ; l'un de ses frères fit de mauvaises affaires ; il en perdit l'esprit, languit six semaines, se jeta par la fenêtre et mourut de sa chute. Mademoiselle d'Hannaches, alors en procès pour la succession de son oncle le capitaine, fut accueillie par ma mère et fit chez elle un séjour de dix-huit mois. Dans cet intervalle, je fus son secrétaire : j'écrivois ses lettres d'affaires, je lui copiois sa chère généalogie, je dressois des placets qu'elle présentoit au premier président et au procureur général du parlement de Paris, établis administrateurs de pensions fondées par un M. de Saint-Vallier, pour les pauvres demoiselles nobles, et je l'accompagnai quelquefois lorsqu'elle alloit solliciter différentes personnes. Je remarquai fort bien que, malgré son ignorance, sa tournure empesée, son mauvais langage, son antique toilette et tous ses ridicules, on faisoit honneur à son origine ; on écoutoit gravement les noms de ses auteurs, dont elle répétoit toujours l'énumération, et l'on s'employoit pour appuyer ses demandes. Je rapprochois la réception décente qui lui étoit faite de celle de madame de Boismorel, qui m'avoit laissé des traces profondes ; je ne pouvois me dissimuler que je valois mieux que mademoiselle d'Hannaches, dont les quarante ans et la généalogie ne lui donnoient pas la faculté de faire une lettre qui eût le sens commun ni qui fût lisible ; je trouvois le monde bien injuste et les institutions sociales bien extravagantes.

Mais voyons un peu ce qu'étoient devenues mes amies du couvent. Mon Agathe m'écrivoit de temps en temps de ces lettres tendres dont l'accent tout particulier à ces colombes gémissantes, qui ne pouvoient se permettre que l'amitié, étoit encore avivé chez elle par son âme ardente ; les petits coffres, les jolies pelotes et les bonbons les accompagnoient toutes les fois qu'il lui étoit possible de les y joindre. J'allois la voir de temps en temps ; j'entrai même au couvent lors d'une fête qu'on donnoit à la supérieure, privilége qu'on avoit eu soin de m'assurer par une permission de l'archevêque, sollicitée à mon insu et présentée ensuite comme une faveur spéciale dont je sentois bien le prix. Tout étoit en

mouvement, les jeunes personnes bien parées, la salle commune ornée de fleurs, le réfectoire garni de friandises; il faut avouer que dans ces fêtes de pauvres recluses, où l'on pouvoit trouver de l'enfantillage, il régnoit aussi ce je ne sais quoi d'aimable, d'ingénu, de gracieux, qui n'appartient qu'à la douceur des femmes, à la vivacité de leur imagination, à l'innocence de leurs ébats lorsqu'elles s'égayent entre elles, loin de la présence d'un sexe qui les rend toujours plus sérieuses quand il ne les fait pas délirer. Un petit drame fort médiocre, mais animé par les voix de jeunes filles exécutant en chœur quelques couplets, fut le premier point du rassemblement; des danses folâtres lui succédèrent; des plaisanteries quelquefois heureuses, un rire badin, d'autant plus vif qu'il contrastoit davantage avec la gravité habituelle, réalisoient les saturnales pour toutes les chères sœurs et leurs élèves. Le médecin de la maison vint à l'infirmerie visiter quelques malades; il fallut bien lui donner le spectacle de la fête. On l'amena sous un cloître décoré de guirlandes de verdure où l'on avoit établi une sorte de foire; là, des jeunes professes vendoient des chansons; d'autres distribuoient des gâteaux; celle-ci tiroit une loterie; celle-là disoit la bonne aventure; les petits enfants portoient des corbeilles de fruits, et de ce côté l'on formoit un concert. A l'arrivée de la perruque doctorale, les novices baissent leur voile, les grandes pensionnaires regardent si leur parure n'est pas dérangée; les plus jeunes filles prennent un air composé; moi-même, je tiens ma guitare avec moins de négligence. Elle étoit suspendue devant moi par un ruban passé sur l'épaule; on avoit voulu m'entendre, et les circonstances m'avoient inspiré deux couplets médiocres, dont l'à-propos fut d'un grand effet. Cajou eût été content de ma manière de les chanter, car n'exprimant que des sentiments auxquels je pouvois m'abandonner, rien n'avoit contraint mes accens. On désiroit que je les répétasse devant le médecin; ce ne fut plus la même chose; la voix étoit moins sûre et l'expression comme voilée; une vieille sœur le remarqua d'un air malin, en disant que ma figure en étoit plus touchante. Le médecin s'en alla; chacune fut bien aise

qu'il partit, mais personne n'auroit voulu qu'il ne fût pas venu.

Sophie étoit retournée à Amiens dans sa famille. Avant son départ, nous avions obtenu que nos mères se vissent; elles avoient, pour ainsi dire, consacré notre liaison, s'étoient réciproquement applaudies du choix de leur fille, et avoient souri aux promesses dont nous les avions faites témoins, de ne nous oublier jamais. Ç'a été plus vrai qu'elles ne le croyoient alors, malgré les modifications dont on jugera par la suite. Ma correspondance avec ma bonne amie devint très-régulière; je lui écrivois toutes les semaines, plutôt deux fois qu'une. — Et que disiez-vous donc? me demandera-t-on. — Tout ce que je voyois, pensois, sentois, apercevois, et certes j'avois beaucoup à dire. Ces communications se facilitoient et se nourrissoient par elles-mêmes; j'apprenois à réfléchir davantage en communiquant mes réflexions; j'étudiois avec plus d'ardeur, parce que je trouvois du plaisir à partager ce que j'avois acquis, et j'observois avec plus d'attention, parce que je me plaisois à décrire. Sophie m'écrivoit moins; une famille nombreuse, une maison fréquentée, beaucoup de devoirs de société, cette vie de province très-occupée de petites choses et remplie de visites qui n'apprennent rien, dont une partie est régulièrement consacrée au jeu par amour du prochain, ne lui laissoient pas le temps de me dire ni la faculté de recueillir autant de choses. Elle en mettoit peut-être un plus grand prix à celles qu'elle recevoit de moi, et m'intéressoit d'autant plus à les lui envoyer. La mort de l'abbé le Jay m'ayant privée du secours de sa bibliothèque, où j'avois trouvé des historiens, des mythologues, des Pères de l'Église et des littérateurs; Cotrou et Rouillé, qui appellent Horatius Coclès un généreux borgne; Maimbourg, d'aussi bon goût; Berruyer, qui écrivit l'*Histoire du peuple de Dieu* du style dont Bitaubé a écrit le poëme de Joseph; le chevalier de Folard, d'une tout autre tournure, et dont les détails militaires me paroissoient plus raisonnables que les réflexions des jésuites; l'abbé Banier, qui m'amusoit bien davantage que l'abbé Fleury; Condillac et le père André, dont la métaphysique appliquée à l'élo-

quence, au beau dans tous les genres, me plut singulièrement; quelques poésies de Voltaire et les *Essais de morale* de Nicole; les Vies des Pères du désert et celle de Descartes, par André Baillet; l'*Histoire universelle* de Bossuet; des lettres de saint Jérôme, et le roman de don Quichotte; mille autres choses aussi concordantes. Il fallut bien avoir recours aux libraires. Mon père n'étant pas dans le cas de choisir, demandoit ce que je lui indiquois; mon choix se portoit sur les ouvrages dont j'avois pris quelque idée, par citation ou autrement, dans ceux que j'avois déjà lus. Je notai ainsi les traductions des anciens historiens, Diodore de Sicile et autres; je voulus revoir l'histoire de mon pays dans un autre écrivain que Mézeray; je choisis l'abbé Velly et ses continuateurs, bien moins intéressans que lui, en traitant des époques d'après lesquelles ils auroient dû l'être davantage, s'ils avoient eu le même talent; Pascal, Montesquieu, Locke, Burlamaqui, nos principaux auteurs de théâtre. Je n'avois point de plan ni d'autre but que de connoître et de m'instruire; j'avois besoin d'exercer l'activité de mon esprit, d'alimenter mes goûts sérieux; j'avois besoin de bonheur, je ne pouvois le trouver que dans un grand développement de mes facultés; il résidoit pour moi dans l'application. Je ne sais pas ce que je fusse devenue si j'eusse été dans les mains de quelque habile instituteur; il est probable que, fixée sur un objet unique ou principal, j'aurois pu porter loin un même genre de connoissances ou acquérir un grand talent. En aurais-je été meilleure ou plus utile? c'est une question que je laisse à résoudre; mais certainement je n'eusse pas été plus heureuse; je ne connois rien de comparable à la plénitude de vie, de paix, de satisfaction, de ce temps d'innocence et d'étude. Il n'étoit pourtant pas sans quelque trouble: la vie de l'homme sur la terre en est-elle jamais exempte?

J'avois ordinairement plusieurs lectures en train à la fois; les unes servant de travail, les autres tenant lieu de récréation; les ouvrages historiques de longue haleine étoient lus à voix haute, comme je l'ai indiqué, dans les soirées qui devinrent presque le seul temps où je restasse avec ma mère; je passois tout le jour dans la solitude de mon cabi-

net à extraire, à m'amuser ou à réfléchir. Dans les jours de repos de la belle saison, nous allions aux promenades publiques; mon père me conduisoit avec soin pour voir toutes les expositions de tableaux ou de divers objets d'art, fréquentes à Paris dans le siècle du luxe et de cette espèce de prospérité. Il avoit beaucoup de plaisir dans ces occasions, car il exerçoit agréablement sa supériorité en me faisant remarquer ce qu'il connoissoit mieux que moi, et il jouissoit du goût qu'il me trouvoit comme de son ouvrage. C'étoit là notre point de contact; nous étions, dans ce cas, véritablement en rapport. Il n'étoit insensible à aucune espèce de représentation, et l'on voyoit aisément qu'il aimoit assez à se montrer en public donnant le bras à une jeune personne bien mise, dont la fraîcheur faisoit quelquefois bourdonner à ses oreilles des mots agréables. Si quelqu'un l'abordoit avec incertitude sur la qualité de celle qu'il accompagnoit, il disoit : C'est ma fille, avec un air modestement triomphant, dont je n'étois pas la dernière à m'apercevoir, et qui me touchoit beaucoup sans m'enorgueillir, car je n'y remarquois que sa tendresse. Si je venois à parler, on le voyoit examiner dans les autres l'effet du son de ma voix, du bon sens que je pouvois montrer, et leur dire par ses regards : N'ai-je pas raison d'être fier? Je sentois tout cela; j'en étois quelquefois plus timide, sans malaise : il me sembloit que j'avois besoin de racheter par ma modestie la petite superbe de mon père. Cependant ce monde, ces arts, l'imagination qu'ils éveillent, le goût de plaire, si naturel et si vif chez les femmes, ma dévotion, mes études, la raison et la foi, comment tout cela s'arrangeoit-il? Voilà précisément l'origine de ce trouble dont je parlois tout à l'heure, et dont l'accroissement, les effets méritent bien quelque développement, assez difficile à donner.

Chez le commun des hommes, naturellement faits pour sentir plus que pour penser, les passions portent les premières atteintes à la croyance, lorsque celle-ci a été donnée par l'éducation. Eh! ce sont encore elles qui font naître des contradictions entre les principes qu'on a pu adopter, les désirs qu'ils ne sauroient éteindre, et les institutions d'un

régime mal calculé pour les accorder. Mais, dans une jeune tête réfléchissante, placée loin des écueils de la société, la raison s'inquiète la première, et elle fait examiner même avant d'avoir intérêt de douter. Cependant, si mes inquiétudes n'avoient pas pour objet des considérations personnelles, elles n'étoient pas pour cela indépendantes de ma sensibilité; je pensois par mon cœur, et ma raison, en se conservant impartiale, ne fut jamais indifférente.

La première chose qui m'ait répugné dans la religion que je professois, avec le sérieux d'un esprit solide et conséquent, c'est la damnation universelle de tous ceux qui la méconnoissent ou l'ont ignorée. Lorsque, nourrie de l'histoire, j'eus bien envisagé l'étendue du monde, la succession des siècles, la marche des empires, les vertus publiques, les erreurs de tant de nations, je trouvai mesquine, ridicule, atroce, l'idée d'un Créateur qui livre à des tourmens éternels ces innombrables individus, foibles ouvrages de ses mains, jetés sur la terre au milieu de tant de périls et dans la nuit d'une ignorance dont ils avoient déjà tant souffert. — Je suis trompée dans cet article, c'est évident; ne le suis-je pas sur quelque autre? Examinons. — Du moment où tout catholique a fait ce raisonnement, l'Église peut le regarder comme perdu pour elle. Je conçois parfaitement pourquoi les prêtres veulent une soumission aveugle, et prêchent si ardemment cette foi religieuse qui adopte sans examen et adore sans murmure; c'est la base de leur empire; il est détruit dès qu'on raisonne. Après la cruauté de la damnation, l'absurdité de l'infaillibilité fut ce qui me frappa davantage, et je ne tardai pas à rejeter l'une comme l'autre. Que reste-t-il donc de vrai? — Voilà ce qui devint l'objet d'une recherche continuée durant plusieurs années, avec une activité, quelquefois une anxiété d'esprit difficile à peindre. Les ouvrages critiques, les philosophes, les moralistes, les métaphysiciens, devinrent mes lectures favorites; j'étois à la piste de ce qui pouvoit me les indiquer; leur comparaison, leur analyse m'occupèrent essentiellement. J'avois perdu le Victorin, mon confesseur; il étoit mort, ce bon M. Lallement, à l'honnêteté, à la sagesse duquel j'aime

à rendre encore ici témoignage. Dans la nécessité de lui choisir un successeur, mes vues s'étoient portées sur l'abbé Morel, attaché à ma paroisse, et que j'avois vu chez mon oncle. C'étoit un petit homme qui ne manquoit pas d'esprit, et qui professoit une grande austérité de principes; ce fut ma raison déterminante. Lorsque ma foi s'ébranla, il en fut instruit tout le premier, car je n'ai jamais su dire que ce qui est. Il s'empressa de me faire passer des apologistes et des défenseurs de la religion chrétienne; me voilà donc avec l'abbé Gauchat, l'abbé Bergier, Abbadie, Holland, Clarke, etc. — Je les étudiois sévèrement; je faisois quelquefois des notes que je laissois dans le livre en le renvoyant à l'abbé Morel, qui me demandoit avec étonnement si c'étoit moi qui les avois écrites et conçues. Ce qu'il y eut de plus plaisant, c'est que ce fut dans ces ouvrages que je pris connoissance de ceux qu'ils prétendoient réfuter, et que j'y recueillois leurs titres pour me les procurer. Ainsi, le *Traité de la Tolérance,* le *Dictionnaire philosophique,* les *Questions encyclopédiques, le Bon sens* du marquis d'Argens, les *Lettres juives, l'Espion turc, les Mœurs, l'Esprit,* Diderot, d'Alembert, Raynal, *le Système de la nature,* passèrent successivement entre mes mains.

Les progrès de l'esprit ne se faisoient pas seuls; la nature avoit aussi les siens dans tous les genres. Un premier de mai, à quatorze ans, elle avoit fleuri tout à coup, sans aucun effort, comme une rose vive et fraîche qui s'entr'ouvre aux rayons puissans du soleil printanier[1]. Quoique ma mère ne m'eût jamais dit précisément ce que je devois attendre, elle en avoit assez exprimé en ma présence dans l'occasion, et ma bonne maman surtout s'étoit trop amusée à me faire certaines prophéties pour que je fusse étonnée de l'événement.

Je le remarquai avec une sorte de joie, comme une initiation dans la classe des grandes personnes, et je l'annonçai à ma bonne mère, qui m'embrassa tendrement, ravie de me voir passer si brillamment une époque dont elle s'inquiétoit pour ma santé. Avant ce temps, j'avois été quelquefois tirée

[1] Ce passage est rétabli pour la première fois.

du plus profond sommeil d'une manière surprenante. L'imagination n'y étoit pour rien; je l'exerçois sur trop de choses graves, et ma conscience timorée la gardoit trop soigneusement de s'amuser à d'autres, pour qu'il lui fût possible de me représenter ce que je ne me permettois pas de chercher à comprendre. Mais un bouillonnement extraordinaire soulevoit mes sens dans la chaleur du repos, et, par la force d'une constitution excellente, opéroit de soi-même un épurement qui m'étoit aussi inconnu que sa cause. Le premier sentiment qui en résulta fut, je ne sais pourquoi, une sorte de crainte. J'avois remarqué dans ma *Philotée* qu'il ne nous est pas permis de tirer de nos corps aucune espèce de plaisir, excepté en légitime mariage. Ce précepte me revint à l'esprit : ce que j'avois éprouvé pouvoit s'appeler un plaisir, j'étois donc coupable, et dans le genre qui pouvoit me causer le plus de honte et de douleur, puisque c'étoit celui qui déplaisoit le plus à l'Agneau sans tache. Grande agitation dans mon pauvre cœur, prières et mortifications. Comment éviter pareille chose? car enfin je ne l'avois pas prévu; mais à l'instant où je l'avois éprouvé, je ne m'étois pas mise en peine de l'empêcher. La surveillance devint extrême. Je m'aperçus que telle situation m'exposoit plus que telle autre; je l'évitai scrupuleusement. L'inquiétude fut telle qu'elle parvint ensuite à me réveiller avant la catastrophe. Lorsque je n'avois pu la sauver, je sautois au bas du lit, les pieds nus sur un carreau frotté, malgré le froid de l'hiver, et, les bras en croix, je priois le Seigneur de me garder des piéges du démon; je m'imposois aussitôt quelque privation, et il m'est arrivé de pratiquer à la lettre ce que le prophète roi ne nous a transmis peut-être que comme une figure du style oriental, de mêler la cendre avec mon pain en l'arrosant de mes larmes. J'ai fait plus d'un déjeuner en mettant de la cendre, au lieu de sel, sur une rôtie de beurre, par esprit de pénitence. Ces déjeuners ne me faisoient pas plus de mal que les accidens nocturnes pour la réparation desquels je me mettois à cet extravagant régime. Je compris enfin que ce pouvoient être des épreuves que le ciel permettoit pour nous tenir dans une humble défiance de nous-mêmes; je me ressouvins

des plaintes et des prières de saint Paul pour être délivré de certain démon et de ses aiguillons importuns; j'imaginai que c'étoit pour cela que saint Bernard se jetoit quelquefois dans la neige, que saint Jérôme couvroit son corps du cilice et de la haire, et que le jeûne étoit si fort recommandé aux aspirans à la perfection. Comme j'étois humble et fervente lorsque cela m'étoit arrivé! Combien ma voix, ma contenance timide, ce teint encore plus animé, ces yeux humides et brillans, devoient ajouter d'expression à une physionomie où respiroient la candeur et la sensibilité! Quel mélange d'innocence, de sentimens prématurés, de bon sens et de simplicité! — En vérité, je suis presque heureuse d'être en prison pour me rappeler ces singularités piquantes, que je ne m'étois jamais amusée à considérer, et qui me divertissoient véritablement.

Je vois déjà les curieux s'inquiéter de ce que je pouvois en dire à confesse; assurément ils n'ont pas plus de peine à l'imaginer que j'eus d'embarras pour m'en tirer. Le plus scrupuleux examen avoit beau rassurer ma conscience sur la volonté; je revenois toujours au principe de *Philotée*, à l'argument en conséquence, et enfin, si c'étoit une épreuve, encore falloit-il en parler au directeur. Comment s'y prendre? quel nom donner? que décrire? que pouvois-je exprimer? — Mon père, je m'accuse..... — Eh bien! — que dire après? — Le cœur me battoit, le feu me montoit au visage; certaine sueur se répandoit partout; Je m'accuse..... d'avoir eu des mouvemens contraires à la chasteté chrétienne. — Ah! la bonne phrase! Santeuil ne fut pas plus content d'avoir trouvé sa rime, et Archimède la solution de son problème, que je ne me sentis aise de l'expression. Mais s'il m'en demandoit davantage? — Mais c'est à lui de savoir; moi, c'est tout ce que je puis dire. Je tremblai ce jour-là bien plus fort en m'agenouillant dans le saint tribunal, et j'étois voilée jusqu'au menton. Je me dépêchai de soulager mon cœur de la plus grave de mes accusations. « Y avez-vous contribué? — Je ne sache pas; mais il n'y avoit point de volonté. — N'avez-vous pas fait de mauvaises lectures? — Jamais. — N'avez-vous pas nourri de mauvaises pensées? — Oh! non; elles me font peur. — Hem! après. » — Je ne sais si le bon

abbé Morel n'avoit pas à se défendre alors de quelque mauvaise pensée, mais sa sage discrétion n'ajoutoit rien de plus; je trouvai que son *hem! après*, valoit un passé à l'ordre du jour, et qu'il falloit bien que je ne fusse pas coupable, comme j'avois eu peur de l'être; cependant il eut soin, dans l'exhortation finale, de me recommander de veiller beaucoup sur moi-même, de me rappeler que la pureté angélique étoit la vertu la plus agréable au Seigneur, et autres banalités que je lisois tous les jours; je m'assurai que j'avois bien deviné en jugeant que c'étoit une épreuve, et en faisant telles et telles applications de saint Paul et autres. Ma conscience fut délivrée d'un scrupule très-fatigant, et je fus vigilante sans être agitée. On ne sait pas le bien que produit pour toute la vie l'habitude de cette retenue, n'importe comment elle est contractée; elle a pris sur moi un tel empire, que j'ai conservé, par morale et par délicatesse, la sévérité que j'avois par dévotion. Je suis demeurée maîtresse de mon imagination à force de la gourmander; j'ai acquis une sorte d'éloignement pour tout plaisir brutal ou solitaire, et dans des situations périlleuses, je suis restée sage par volupté, lorsque la séduction m'auroit entraînée à oublier les raisons ou les principes. Je ne vois le plaisir, comme le bonheur, que dans la réunion de ce qui peut charmer le cœur comme les sens, et ne point coûter de regrets. Avec une telle manière d'être, il est difficile de s'oublier et impossible de s'avilir; mais cela ne met point à l'abri de ce qu'on peut appeler une passion, et peut-être même reste-t-il plus d'étoffe pour l'entretenir. Je pourrois ajouter ici, en géomètre, C. C. Q. F. D[1]. Patience, nous avons le temps d'arriver à la preuve.

Aux sensations nouvelles d'un physique bien organisé, se joignirent insensiblement toutes les modifications du désir de plaire : j'aimois à paroître bien, je me plaisois à l'entendre dire, et je m'occupois avec complaisance de ce qui pouvoit m'en procurer l'agrément. C'est peut-être ici le lieu de faire mon portrait : autant le placer là qu'ailleurs. A quatorze ans, comme aujourd'hui, j'avois environ cinq pieds, ma taille

1 C'est Ce Qu'il Fallait Démontrer.

avoit acquis toute sa croissance; la jambe bien faite, le pied bien posé, les hanches très-relevées; la poitrine large et superbement meublée, les épaules effacées; l'attitude ferme et gracieuse, la marche rapide et légère; voilà pour le premier coup d'œil. Ma figure n'avoit rien de frappant, qu'une grande fraîcheur, beaucoup de douceur et d'expression; à détailler chacun des traits, on peut se demander où donc en est la beauté? Aucun n'est régulier, tous plaisent. La bouche est un peu grande; on en voit mille de plus jolies; pas une n'a le sourire plus tendre et plus séducteur. L'œil, au contraire, n'est pas fort grand, son iris est d'un gris châtain; mais placé à fleur de tête, le regard ouvert, franc, vif et doux, couronné d'un sourcil brun, comme les cheveux, et bien dessiné, il varie dans son expression comme l'âme affectueuse dont il peint les mouvemens; sérieux et fier, il étonne quelquefois; mais il caresse bien davantage, et réveille toujours. Le nez me faisoit quelque peine, je le trouvois un peu gros par le bout; cependant, considéré dans l'ensemble, et surtout de profil, il ne gâtoit rien au reste. Le front large, nu, peu couvert à cet âge, soutenu par l'orbite très-élevé de l'œil, et sur le milieu duquel des veines en Y grec s'épanouissoient à l'émotion la plus légère, étoit loin de l'insignifiance qu'on lui trouve sur tant de visages. Quant au menton, assez retroussé, il a précisément les caractères que les physionomistes indiquent pour ceux de la volupté. Lorsque je les rapproche de tout ce qui m'est particulier, je doute que jamais personne fût plus faite pour elle, et l'ait moins goûtée. Le teint vif, plutôt que très-blanc, des couleurs éclatantes, fréquemment renforcées de la subite rougeur d'un sang bouillant, excitée par les nerfs les plus sensibles; la peau douce, le bras arrondi, la main agréable, sans être petite, parce que ses doigts allongés et minces annoncent l'adresse et conservent de la grâce; des dents fraîches et bien rangées; l'embonpoint d'une santé parfaite; tels sont les trésors que la nature m'avoit donnés. J'en ai perdu beaucoup, surtout de ceux qui appartiennent à l'embonpoint et à la fraîcheur; ceux qui me sont restés cachent encore, sans que j'y emploie aucun art, cinq à six

de mes années; et les personnes mêmes qui me voient tous les jours ont besoin que je leur apprenne mon âge pour me croire plus de trente-deux ou trente-trois ans [1]. Ce n'est que depuis mes pertes que je connois tout ce que j'avois; je ne savois pas son prix lorsque je le possédois, et peut-être cette ignorance en augmentoit-elle la valeur : je ne la regrette point aujourd'hui, parce que je n'en ai pas abusé; mais si le devoir pouvoit s'accorder avec mon goût pour laisser moins inutile ce qui me reste, je n'en serois pas fâchée. Mon portrait a été dessiné plusieurs fois, peint et gravé : aucune de ces imitations ne donne l'idée de ma personne [2]; elle est

[1] Madame Roland avait d'abord écrit : *trente-trois* ou *trente-quatre* ans. La réflexion, en si grave matière, lui a fait gagner une année.

[2] Le camée de Langlois est le moins mauvais. (*Note de madame R.*)

Madame Roland parle sans doute de la gravure de son portrait faite sur une plaque métallique, et non d'une estampe tirée sur papier. Les portraits gravés que nous connaissons d'elle sont tous postérieurs à sa mort. Ce sont : 1° un portrait par Quenedey, inventeur du physionotrace, d'après une peinture faite dans sa jeunesse. Il paraît s'y être proposé, moins de rendre le caractère de la physionomie de Marie Phlipon que de faire une jolie femme selon le goût du temps; 2° le portrait publié par Bosc, et qui devait être placé en tête de la première édition des *Mémoires*, gravé, dit Bosc, *par l'estimable Pasquier, le compatriote du mari et l'ancien ami de tous deux*. On y lit, au-dessus de la signature du graveur, ces quatre vers :

J'étois Républicaine et j'ai vécu sans crime.
O mes concitoyens, ne plaignez point mon sort;
J'étonnai les tyrans dont je fus la victime :
La femme de Caton devoit braver la mort.

le profil de la tête est très-fin; 3° le portrait qu'a donné M. Champagneux en tête de l'édition de 1800, dessiné par Nicollet, gravé par Gaucher. La figure est plus ronde, la chevelure frisée. La figure de Pasquier a une sorte d'austérité, on y trouve quelque chose du quaker; la figure de Gaucher rappelle davantage la femme du ministre de l'intérieur, la brillante amie des Girondins; 4° le portrait dessiné et gravé par Bonneville, dans la galerie des hommes de la Révolution, publié par Quénard. La lèvre est mince, l'œil très-vif. — Ces trois derniers portraits se rapportent, sur beaucoup de points, à celui que madame Roland a tracé d'elle-même dans le passage ci-dessus. On s'est inspiré des trois et on s'en est servi également pour la gravure que nos lecteurs trouveront en tête de cette édition complète des *Mémoires*. — Les autres portraits de madame Roland ne méritent pas qu'on les signale. Au-dessous du portrait gravé, à la manière noire, par Levachez, en 1799, Duplessi-Bertaux a représenté la comparution de

difficile à saisir, parce que j'ai plus d'ame que de figure, plus d'expression que de traits. Un artiste ordinaire ne peut la rendre; il est même probable qu'il ne la voit pas. Ma physionomie s'anime en raison de l'intérêt qu'on m'inspire, de même que mon esprit se développe en proportion de celui qu'on emploie avec moi. Je me trouve si bête avec tant de gens, que, m'apercevant de mes ressources avec les personnes spirituelles, j'ai cru longtemps, dans ma bonhomie, que c'étoit à leur habileté que j'en étois redevable. Je plais généralement, parce que je craindrois d'offenser qui que ce fût; mais il n'appartient pas à tous de me trouver jolie et de sentir ce que je vaux. Il est tel vieillard, épris de lui-même, jaloux d'étaler sa petite science longuement acquise, qui pourroit me voir dix ans sans se douter que je susse autre chose que faire une addition et coudre une chemise. Camille [1] a eu raison de s'étonner de ce qu'*à mon âge, et avec si peu de beauté,* j'avois ce qu'il appelle des adorateurs : je ne lui ai jamais parlé; mais il est à parier qu'avec un personnage de son espèce, je serois froide et silencieuse, si je n'étois repoussante. Il n'a pas rencontré juste, en me donnant une cour; je hais autant les galans que je méprise les esclaves, et j'entends parfaitement à éconduire les complimenteurs. J'ai besoin, avant tout, d'estime et de bienveillance; on m'admire après si l'on veut; mais il faut qu'on me distingue et me chérisse; cela ne manque guère quand on me voit souvent, et qu'on a du bon sens et un cœur.

Ce goût de plaire, qui soulève un sein naissant, qui fait éprouver une douce émotion aux regards flatteurs dont on s'aperçoit être l'objet, combiné singulièrement avec la timidité de la pudeur et l'austérité de mes principes, répandoit sur ma personne, comme il prêtoit à ma toilette, un charme tout particulier. Rien de plus décent que ma

madame Roland devant le tribunal révolutionnaire qui la condamna; mais cette représentation microscopique, où les physionomies sont imperceptibles, où l'auteur, avec cette facilité de pointe qui lui était propre, ne s'est pas astreint à l'exactitude historique, n'offre qu'un bien médiocre intérêt.

[1] Camille Desmoulins.

parure, de plus modeste que mon maintien; j'aimois qu'ils annonçassent la retenue; je n'y voulois que la grace, et l'on en vantoit l'agrément. Cependant ce renoncement au monde, ce mépris de ses pompes et de ses œuvres, continuellement recommandé par la morale chrétienne, s'accordoient mal avec les inspirations de la nature; leur contradiction me tourmentoit d'abord; mais le raisonnement s'étendit nécessairement sur les règles de conduite, comme sur les mystères objets de la foi; je m'appliquai avec une égale attention à rechercher ce que je devois faire, et à examiner ce que je pouvois croire : l'étude de la philosophie, considérée comme la science des mœurs et la base de la félicité, devint mon unique étude; je lui rapportois mes lectures et mes observations.

Il m'arriva en métaphysique, en systèmes, ce que j'éprouvois en lisant des poëmes; je me croyois transformée dans le personnage du drame qui avoit le plus d'analogie avec moi, ou que j'estimois davantage : j'adoptois les opinions dont la nouveauté ou l'éclat m'avoit frappée; elles étoient miennes jusqu'à discussion nouvelle ou plus profonde. Ainsi, dans le genre controversiste, je me rangeai avec les auteurs de Port-Royal; leur logique et leur austérité convenoient à ma trempe, tandis que je me trouvois un éloignement naturel pour le faux-fuyant et le doucereux jésuitique. Lorsque je suivis les anciennes sectes des philosophes, je donnai la palme aux stoïciens; je m'essayai comme eux à soutenir que la douleur n'étoit point un mal[1]; et cette folie ne pouvant durer, je m'obstinai du moins à ne jamais me laisser vaincre par elle; mes petites expériences me persuadèrent que je pourrois endurer les plus grandes souffrances sans crier. Une première nuit de mariage renversa mes prétentions, que j'avois gardées jusque-là; il est vrai que la surprise [1] y fut pour quelque chose, et qu'une novice stoïcienne doit être plus forte contre le mal prévu, que contre celui qui frappe à l'improviste lorsqu'elle attend tout le contraire.

[1] Elle avait mis d'abord : *dut y être*...

Durant deux mois, lisant Descartes et Malebranche, j'avois regardé mon chat, quand il miauloit, comme une mécanique qui faisoit son jeu; mais en détachant ainsi le sentiment de ses signes, il me sembloit que je disséquois le monde et n'y voyois plus rien d'attachant; je trouvois bien plus doux de prêter à tout une âme, et j'aurois adopté celle de Spinosa plutôt que de m'en passer. Helvétius me fit du mal; il anéantissoit les plus ravissantes illusions; il me montroit partout un intérêt repoussant : que de sagacité pourtant! quels développemens heureux! Je me persuadai qu'Helvétius peignoit les hommes tels qu'ils étoient devenus dans la corruption de la société; je jugeai qu'il étoit bon de se nourrir de cet auteur pour fréquenter, sans être dupe, ce qu'on appelle le monde; mais je me gardai bien d'adopter ses principes pour connoître l'homme proprement dit et m'apprécier moi-même; je me serois crue avilie; je me sentois capable d'une générosité qu'il ne reconnoît point. Avec quel charme je lui opposois les grands traits de l'histoire et les vertus des héros qu'elle a célébrés! Je ne lisois point le récit d'une belle action que je ne me disse: « C'est ainsi que j'aurois agi. » Je me passionnai pour les républiques où je rencontrois le plus de vertus qui excitassent mon admiration, et des hommes dignes de mon estime; je me persuadai que leur régime étoit le seul convenable aux uns et aux unes; je ne me trouvois pas au-dessous des premières, je repoussois avec indignation l'idée de m'unir à un individu qui ne valût pas les seconds, et je me demandois, en gémissant, pourquoi je n'étois pas née dans leur sein?

Nous fîmes un voyage à Versailles, ma mère, le petit oncle, mademoiselle d'Hannaches et moi; ce voyage n'avoit d'autre but que de me montrer la cour, le lieu qu'elle habitoit, et de s'amuser de ce spectacle. Nous logeâmes dans le château. Madame le Grand, femme de la Dauphine, connue de l'abbé Bimont par son fils dont il étoit camarade, et dont j'aurai à parler, n'étant pas de quartier, nous prêta son appartement. Il étoit sous les combles, dans un même corridor que celui de l'archevêque de Paris, et tellement rapproché, qu'il falloit que ce prélat s'observât pour que nous ne l'entendis-

sions pas parler; la même précaution nous étoit nécessaire. Deux chambres, médiocrement meublées, dans la hauteur de l'une desquelles on avoit ménagé de quoi coucher un valet, dont l'abord étoit détestable par l'obscurité du corridor et l'odeur des lieux d'aisance, telle étoit l'habitation dont un duc et pair de France s'honoroit d'avoir la pareille pour être plus à portée de ramper chaque matin au lever des Majestés : c'étoit pourtant le rigoriste Beaumont. Les petits et grands couverts de toute la famille séparée ou réunie, les messes, les promenades, le jeu, les présentations, nous eurent pour spectateurs durant huit jours. Les connoissances de madame le Grand nous procuroient des facilités; mademoiselle d'Hannaches pénétroit partout, fièrement, prête à jeter son nom par la figure de quiconque lui auroit opposé de la résistance, et croyant que l'on devoit lire sur son grotesque visage les six cents ans de sa noblesse prouvée. Elle reconnut deux ou trois gardes du roi dont elle nous donna fort exactement la généalogie, se trouvant précisément la parente de celui dont le nom étoit le plus ancien, et qui ne m'en paroissoit pas moins fort petit garçon à la cour. La belle figure d'un petit collet tel que l'abbé Bimont, l'imbécile fierté de la laide d'Hannaches, n'étoient point trop déplacées dans ces lieux; mais le visage sans rouge de ma respectable maman et la décence de ma parure, annonçoient du bourgeois; si mes yeux ou ma jeunesse faisoient dire quelques mots, cela sentoit presque la protection, et me causoit presque autant de déplaisir que les complimens de madame de Boismorel. La philosophie, l'imagination, le sentiment et le calcul étoient également exercés chez moi. Je n'étois point insensible à l'effet d'un grand appareil; mais je m'indignois qu'il eût pour objet de relever quelques individus déjà trop puissans et fort peu remarquables par eux-mêmes; j'aimois mieux voir les statues des jardins que les personnes du château; et ma mère me demandant si j'étois contente de mon voyage: — « Oui, lui répondis-je, pourvu qu'il finisse bientôt; encore quelques jours, et je détesterai si fort les gens que je vois, que je ne saurai que faire de ma haine. — Quel mal te font-ils donc? — Sentir l'injustice et

contempler à tout moment l'absurdité. » Je soupirois en songeant à Athènes, où j'aurois également admiré les beaux-arts, sans être blessée par le spectacle du despotisme; je me promenois en esprit dans la Grèce, j'assistois aux jeux Olympiques, et je me dépitois de me trouver Française. Ainsi frappée de tout ce que m'avoit offert le beau temps des républiques, je glissois sur les orages dont elles avoient été agitées; j'oubliois la mort de Socrate, l'exil d'Aristide, la condamnation de Phocion. Je ne savois pas que le ciel me réservoit pour être témoin d'erreurs pareilles à celles dont ils furent les victimes, et participer à la gloire d'une persécution du même genre, après avoir professé leurs principes. Le ciel m'est témoin que les maux qui me sont particuliers ne m'arrachent point un regret ni un soupir; je ne souffre que de ceux de mon pays. Lors des divisions de la cour et des parlements, en 1771, mon caractère et mes opinions m'attachèrent au parti de ces derniers; je me procurois toutes leurs remontrances, et celles-là me plaisoient davantage dont les vérités étoient les plus fortes et le style le plus hardi. La sphère de mes idées s'étendoit toujours davantage; mon propre bonheur et les devoirs à l'accomplissement desquels il pouvoit être attaché, me préoccupèrent de très-bonne heure; le besoin de connoître me fit ensuite dévorer l'histoire et porter mes regards sur tout ce qui m'environnoit; les rapports de mon espèce avec la Divinité, si diversement présentée, surchargée, dénaturée, excitèrent mon attention; enfin les intérêts des hommes réunis et l'organisation des sociétés la fixèrent.

Au milieu des doutes, de l'incertitude et des recherches relatives à ces grands objets, je résumai promptement que l'*unité* du moi personnel, si je puis ainsi parler, c'est-à-dire le plus grand accord entre les opinions et la conduite, étoit nécessaire au bien-être individuel. Il faut donc bien examiner ce qui est juste, et, quand il est une fois reconnu, le pratiquer rigoureusement. Or, il est une sorte de justice à observer avec soi-même, quand on vivroit seul au monde; il faut régler ses propres affections, ses habitudes, pour n'être l'esclave d'aucune. Un être est *bon* en soi, lorsque toutes

ses parties concourent à sa conservation, à son maintien ou à sa perfection : cela est vrai au moral comme au physique. La justesse de l'organisation, l'équilibre des humeurs, constituent la santé; des alimens sains, un exercice modéré la conservent. La proportion des désirs, l'harmonie des passions forment la constitution morale dont la sagesse peut seule assurer l'excellence et la durée. Ses premiers principes se fondent dans l'intérêt même de l'individu; et, à cet égard, il est vrai de dire que la vertu n'est qu'une justesse d'esprit appliquée aux mœurs. Mais la vertu proprement dite ne prend naissance que dans les rapports d'un être avec ses semblables; on est sage pour soi, et vertueux avec autrui. En société, tout devient relatif; il n'est plus de bonheur indépendant, on est obligé de sacrifier une partie de celui dont on pourroit jouir, pour ne point s'exposer à le perdre entièrement et s'assurer d'en conserver toujours une bonne portion à l'abri de toute atteinte. Ici le calcul même est encore en faveur de la raison; quelque laborieuse que soit la vie des gens de bien, elle l'est moins que celle des méchans. On est rarement tranquille quand on se met en opposition avec l'intérêt du plus grand nombre; il est impossible de se dissimuler qu'on est environné d'ennemis ou d'individus prêts à le devenir; et cette situation est toujours pénible, quelque flatteuses que soient ses apparences. Ajoutez à ces considérations le sublime instinct, que la corruption peut égarer mais qu'une fausse philosophie ne sauroit anéantir, qui nous porte à admirer et aimer la sagesse et la générosité dans les actions, comme la symétrie et la grandeur dans la nature et dans les arts [1], et nous aurons la source des vertus humaines, fort indépendante de tout système religieux, des billevesées de la métaphy-

[1] J'écris ceci le 4 septembre, à onze heures du soir, au bruit des rires qui se font dans la pièce voisine. Les actrices du Théâtre-Français, arrêtées hier, amenées à Sainte-Pélagie, ont été conduites aujourd'hui chez elles pour la levée des scellés, et réintégrées dans la prison, où l'officier de paix soupe et se divertit avec elles. Le repas est joyeux et bruyant; on entend voltiger les gros propos, et les vins étrangers petillent. Le lieu, les objets, les personnes, mon occupation, forment un contraste qui me paroit piquant. (*Note de madame R.*).

sique et des impostures des prêtres. Dès que je me fus bien démontré ces vérités, je respirai avec joie; elles m'offroient un port dans la tourmente, et je pouvois maintenant examiner avec moins d'anxiété ce qu'il y avoit d'erreurs dans la croyance des nations et dans les institutions sociales. La belle idée d'un Dieu créateur dont la providence veille sur le monde, la spiritualité de l'âme, son immortalité, cet espoir consolateur de la vertu persécutée, ne seroient-elles que d'aimables et brillantes chimères? Que de nuages environnent ces questions difficiles! Que d'objections multipliées lorsqu'on veut les traiter avec une rigueur mathématique! — Non, l'esprit humain n'est point appelé à les voir jamais dans le jour d'une parfaite évidence : mais qu'importe à l'âme sensible de ne pouvoir les démontrer? Ne lui suffit-il pas de les sentir?

Dans le silence du cabinet et la sécheresse de la discussion, je conviendrai avec l'athée ou le matérialiste de l'insolubilité de certaines questions; mais au milieu de la campagne et dans la contemplation de la nature, mon cœur ému s'élève au principe vivifiant qui les anime, à l'intelligence qui les ordonne, à la bonté qui m'y fait trouver tant de charmes; lorsque des mers [1] immenses me séparent de ce que j'aime, quand tous les maux de la société nous frappent ensemble comme pour nous punir d'avoir voulu son plus grand bien, je vois au delà des bornes de la vie le prix de nos sacrifices et le bonheur de nous réunir. Comment? de quelle manière? je l'ignore; je sens seulement que cela doit être ainsi.

L'athée n'est point à mes yeux un faux esprit; je puis vivre avec lui aussi bien et mieux qu'avec le dévot, car il raisonne davantage; mais il lui manque un sens, et mon âme ne se fond point entièrement avec la sienne : il est froid au spectacle le plus ravissant, et il cherche un syllogisme lorsque je rends une action de grâces. Je ne suis pas parvenue tout à coup à cette assiette ferme et paisible, dans laquelle, jouissant des vérités qui me sont démontrées, m'abandon-

[1] On lit dans toutes les éditions des *murs*. Il s'agit de *mers* que madame R. croyait traversées par B., qui devait se rendre en Amérique. Voyez aux pages 34, 48, etc.

nant avec confiance aux sentimens heureux, je me résigne à ignorer ce que je ne saurois connoître, sans m'inquiéter jamais des opinions d'autrui. Je trace en peu de mots le résultat de quelques années de méditation, d'étude, dans le courant desquelles j'ai quelquefois participé à l'exigence du déiste, la rigueur de l'athée, l'insouciance du sceptique. Mais toujours de bonne foi, parce que je n'avois aucun intérêt à changer ma croyance pour relâcher mes mœurs dont la règle étoit établie pour moi au delà de tous les préjugés possibles, j'ai eu l'agitation du doute, sans les tourmens de la crainte. Je me conformois au culte établi, parce que mon âge, mon sexe, ma situation m'en faisoient un devoir. Incapable de tromper, je disois à l'abbé Morel : « Je viens à confesse pour édifier mon prochain et ne pas inquiéter ma mère, mais je ne sais trop ce dont je puis m'accuser; mon état est si calme et mes goûts sont si simples, que ma conscience ne me reproche rien, quoique je n'aie pas grand mérite à bien faire. Cependant je suis quelquefois trop occupée du désir de plaire, et je m'abandonne à de trop vives impatiences contre ma bonne ou tout autre, quand il se fait quelque chose de travers. Je n'apporte peut-être pas non plus assez d'indulgence dans mes jugemens, et, sans la manifester, je prends trop aisément en aversion les personnes qui me paroissent sottes ou maussades; je veux m'observer à cet égard. Enfin, dans les exercices de religion, j'apporte trop de distraction et de froideur; car je conviens qu'il faut mettre de l'attention à tout ce qu'on croit utile de faire, pour quelque raison que ce puisse être. » Le bon abbé Morel, qui avoit épuisé sa bibliothèque et sa rhétorique pour me conserver croyante, s'accommodoit avec bon sens de me trouver raisonnable; il m'exhortoit à me défier de l'esprit d'orgueil, me représentoit de son mieux les douceurs de la religion, me donnoit l'absolution dans sa sagesse, et étoit encore assez content que j'allasse deux ou trois fois l'an à la sainte table, par tolérance philosophique, puisque ce n'étoit plus l'œuvre de la foi. J'allois prendre la divine nourriture en songeant à ce qu'avoit dit Cicéron, qu'après toutes les folies des hommes à l'égard de la Divinité,

il ne leur restoit plus qu'à la transformer en aliment pour la manger. Ma mère prenoit chaque jour un caractère de piété qui me permettoit moins de m'éloigner des pratiques ordinaires, et je ne craignois rien tant que de l'affliger.

L'abbé le Grand, ami de l'abbé Bimont, venoit quelquefois chez elle; c'étoit un homme d'un excellent jugement, qui n'avoit de son état que la robe, dont il étoit encore assez embarrassé. Sa famille l'avoit fait prêtre, parce que de trois frères il falloit bien en mettre un dans l'Église; aumônier du prince de Lamballe, pensionné après sa mort par Penthièvre, il s'étoit fixé dans une paroisse pour être quelque part, et rapproché de son ami pour le plaisir de le voir. Affecté d'une grande foiblesse de vue, il devint aveugle très-jeune, et cette circonstance, ajoutant à son goût pour la réflexion, acheva de le rendre très-méditatif. Il aimoit à causer avec moi, et m'apportoit souvent des livres; c'étoient presque toujours des ouvrages de philosophie sur les principes desquels il s'entretenoit fort librement. Ma mère ne discutoit guère; je n'osois pas pousser les choses très-loin; mais enfin elle ne m'empêchoit pas de lire et ne blâmoit pas ce choix de lectures. Un Genevois, horloger, en relation d'affaires avec mon père, bonhomme qui avoit toujours un livre parmi ses outils, et une assez jolie bibliothèque qu'il connoissoit mieux que maints grands seigneurs ne connoissoient la leur, m'offrit l'usage de ce petit trésor de mon goût, et je profitai de sa complaisance. Ce bon M. Moré avoit un sens droit, et ne raisonnoit pas seulement son art, mais encore la morale et la politique; et s'il s'exprimoit avec difficulté, avec une lenteur que mon impatience avoit quelque peine à supporter, du moins il partageoit avec la plupart de ses compatriotes cette solidité de raison qui fait pardonner l'absence des agrémens. C'est de lui que j'eus Buffon et beaucoup d'autres ouvrages; je cite celui-là pour rappeler ce que j'ai dit plus haut de la discrétion avec laquelle je le lus; la philosophie, en développant la force de mon âme et me donnant de la hardiesse dans l'esprit, n'ôtoit rien aux scrupules du sentiment et à la susceptibilité de mon imagination, de laquelle j'avois tant à me défendre. La physique d'abord,

puis les mathématiques, exercèrent pendant quelque temps mon activité; Nollet, Réaumur, Bonnet, qui rêvent quand les autres décrivent, m'amusèrent à leur tour, ainsi que Maupertuis, qui fait des jérémiades même en décrivant les plaisirs des limaçons : enfin, Rivard m'inspira l'envie de devenir géomètre. Guéring, marbrier et arpenteur, homme sage et doux, dans sa simplicité, venant un jour pour entretenir mon père, me trouva tellement collée sur l'in-quarto de Rivard, que je ne m'étois pas aperçue de son arrivée. Il entra en conversation avec moi, et m'observa que les élémens de Clairaut me conviendroient beaucoup mieux pour les notions que je désirois prendre; le lendemain il m'apporta l'exemplaire qui étoit en son pouvoir. Je trouvai véritablement une réduction simple des premiers principes, et combinant à la fois que cet ouvrage m'étoit utile, et qu'il ne me convenoit point d'en priver le propriétaire aussi longtemps que j'aimerois à le conserver, je pris tout uniment le parti de le copier d'un bout à l'autre, y compris ses six planches. Je ris de cette opération chaque fois que je me la rappelle. Tout autre que moi auroit désiré de faire acheter l'ouvrage; l'idée ne s'en présenta même pas; celle de le copier me vint aussi naturellement que celle de piquer un patron de dessin, et fut presque aussitôt réalisée; c'étoit un petit in-octavo. Je dois avoir encore dans mes paperasses ce plaisant manuscrit. La géométrie m'amusa tant qu'il ne fut pas besoin d'algèbre; la sécheresse de celle-ci me dégoûta dès que j'eus passé les équations du premier degré; j'envoyai par delà les points la multiplicité des fractions, et je trouvai qu'il valoit mieux lire de beaux vers que de me dessécher sur des *radicaux*. En vain, quelques années après, M. Roland me faisant la cour, tenta de rappeler cet ancien goût; nous fîmes beaucoup de chiffres; mais la raison par X ne me parut jamais assez aimable pour me fixer longtemps.

5 septembre.

Je coupe le cahier pour joindre dans la petite boîte ce qui est écrit; car lorsque je vois décréter une armée révolutionnaire, former de nouveaux tribunaux de sang, la disette

menacer, et les tyrans aux abois, je me dis qu'ils vont faire de nouvelles victimes, et que personne n'est assuré de vivre vingt-quatre heures.

La correspondance de Sophie faisoit toujours l'un de mes grands plaisirs; les liens de notre amitié s'étoient resserrés dans les voyages qu'elle avoit faits plusieurs fois à Paris. Mon cœur sensible avoit besoin, je ne dirai pas d'une chimère, mais d'un objet principal, et surtout de confiance et de communications; l'amitié me les présentoit, je la nourrissois avec délices. Ma façon d'être avec ma mère, si douce qu'elle fût, ne m'auroit pas tenu lieu de cette affection; elle conservoit quelque chose de cette gravité qu'emportoit le respect d'une part et l'autorité de l'autre. Ma mère pouvoit tout savoir, je n'avois rien à lui cacher; mais je ne pouvois pas tout lui dire : une mère reçoit des aveux, on ne fait de confidences qu'à son égale.

Aussi, sans me demander à lire les lettres que j'écrivois à Sophie, ma mère étoit bien aise que je les lui laissasse voir, et notre arrangement à cet égard avoit quelque chose de plaisant; nous nous étions entendues sans nous rien dire. Lorsqu'il m'arrivoit des nouvelles de ma bonne amie, régulièrement toutes les semaines, je lisois quelques phrases de sa lettre, mais je ne la communiquois point. Lorsque je lui avois écrit, je laissois sur ma table, durant un jour, ma lettre toute pliée et suscrite, sans être cachetée : ma mère ne manquoit guère de saisir un instant pour y jeter les yeux, rarement en ma présence, ou s'il lui arrivoit de le faire ainsi, j'avois aussitôt quelque raison de m'éloigner; qu'elle l'eût fait ou non, l'intervalle supposé nécessaire pour qu'elle le fît s'étant écoulé, je fermois ma lettre, non pas toujours sans y avoir ajouté un *post-scriptum*. Il ne lui est jamais arrivé de me parler de ce qu'elle avoit ainsi lu; mais je ne manquois point de faire connoître par là tout ce que je voulois qu'elle sût de mes dispositions, de mes goûts, de mes opinions; je les exposois avec une liberté que je n'aurois osé prendre avec elle. Ma franchise n'y perdoit rien; car je sentois avoir droit de l'exercer, sans qu'on eût celui de ne

pas la trouver bonne. J'ai souvent réfléchi depuis, que, si j'avois été à la place de ma mère, j'aurois voulu devenir entièrement l'amie de ma fille; et si j'ai des regrets aujourd'hui, c'est que la mienne ne me ressemble pas davantage; nous irions de pair à compagnon, et je serois heureuse. Mais ma mère, avec beaucoup de bonté, avoit de la froideur; elle étoit plus sage encore que sensible, plus mesurée qu'affectueuse. Peut-être aussi apercevoit-elle chez moi un essor qui me conduiroit plus loin qu'elle; sa manière me laissoit aller sans contrainte et sans familiarité. Elle n'étoit point caressante, quoique ses yeux respirassent la tendresse et fussent ordinairement fixés sur moi; je sentois son cœur, il pénétroit le mien; mais la réserve de sa personne m'en inspiroit une que je n'aurois point eue avec elle; on eût dit qu'une plus grande distance se trouvoit entre nous depuis que j'étois sortie de l'enfance. Ma mère avoit une dignité, touchante il est vrai, mais enfin c'étoit de la dignité; les transports de mon âme brûlante en étoient réprimés, et je n'ai bien connu toute l'étendue de mon attachement pour elle que par le désespoir et le délire où me jeta sa perte. Nos journées s'écouloient dans un calme délicieux; j'en passois la plus grande partie à mes études solitaires, toute transportée dans l'antiquité, dont je suivois l'histoire et les arts, dont j'examinois les opinions et les préceptes. La messe le matin, quelques heures de lecture commune, les repas et les sorties étoient les seules époques de ma réunion avec ma mère. Les sorties étoient rares; et lorsqu'il venoit des visites que je ne goûtois pas, je savois fort bien rester dans mon petit cabinet, que ma bonne mère n'auroit pas voulu me jouer le mauvais tour de me faire quitter. Tous les dimanches et fêtes étoient consacrés à la promenade; souvent elle se faisoit au loin; bientôt elle s'y dirigea plus constamment, par la préférence que je témoignai pour la campagne sur les jardins parés de la capitale. Je n'étois point insensible au plaisir de paroître quelquefois dans les promenades publiques; elles offroient alors un spectacle très-brillant, dans lequel la jeunesse avoit toujours un rôle agréable. Les grâces de la personne y recevoient constamment des hommages que la modestie ne peut

se dissimuler, et dont le cœur d'une jeune fille est toujours très-avide. Mais ils ne suffisoient point au mien; j'éprouvois, après ces promenades, durant lesquelles mon amour-propre, fort éveillé, étoit aux aguets de tout ce qui pouvoit me faire paroître avec avantage, et m'assurer que je n'avois pas perdu mon temps, un vide insupportable, une inquiétude et un dégoût qui me faisoient payer trop cher les plaisirs de la vanité. Habituée à réfléchir, à me demander compte de mes sensations, je recherchois péniblement les causes de ce malaise, et ma philosophie s'exerçoit pleinement.

Est-ce donc pour briller aux yeux, comme les fleurs d'un parterre, et recevoir quelques vains éloges, que les personnes de mon sexe sont formées à la vertu, qu'elles acquièrent des talens? — Que signifie ce désir extrême de plaisir dont je me sens dévorée, et qui ne me rend point heureuse lors même qu'il sembleroit devoir être satisfait? Que m'importent les regards curieux, les complimens doucement murmurés, d'une foule que je ne connois point, et qui est peut-être composée de gens que je n'estimerois guère s'ils m'étoient connus? Suis-je donc au monde pour dépenser mon existence en soins frivoles, en sentimens tumultueux? — Ah! sans doute, j'ai une meilleure destination; cette admiration qui m'enflamme pour tout ce qui est beau, sage, grand et généreux, m'apprend que je suis appelée à le pratiquer; les devoirs sublimes et ravissans d'épouse et de mère seront un jour les miens : c'est à me rendre capable de les remplir que doivent être employées mes jeunes années. Il faut que j'étudie leur importance, que j'apprenne, en réglant mes propres inclinations, comment diriger un jour celles de mes enfans; il faut que dans l'habitude de me commander, le soin d'orner mon esprit, je m'assure les moyens de faire le bonheur de la plus douce des sociétés, d'abreuver de félicité le mortel qui méritera mon cœur, de faire rejaillir sur tout ce qui nous environnera celle dont je le comblerai et qui devra être tout entière mon ouvrage. Mon sein s'agitoit à ces pensées; mon cœur ému, gonflé, attendri, me faisoit verser des larmes abondantes; il s'élevoit alors à l'Intelligence suprême, à cette cause première, cette pro-

vidence, que sais-je? ce principe du sentiment et de la pensée qu'il avoit besoin de croire et de reconnoître : — O toi! qui m'as placée sur la terre, fais que j'y remplisse ma destination de la manière la plus conforme à ta volonté sainte, et la plus convenable au bien de mes frères! — Cette prière naïve, simple comme le cœur qui la dictoit, est devenue ma seule prière; jamais la philosophie dissertante ni aucune espèce d'égarement n'a pu en dessécher la source. Du milieu du monde, et du fond d'une prison, je l'ai faite avec le même abandon : je la prononçai avec transport dans les circonstances brillantes de ma vie, je la répète dans les fers avec résignation; jalouse, dans les premières, de me défendre de toute affection qui n'eût point été à la hauteur de ma destinée; soigneuse, dans les autres, de conserver la force nécessaire pour soutenir les épreuves auxquelles je suis exposée. Persuadée qu'il est dans le cours des choses des événemens que la sagesse humaine ne sauroit prévenir; convaincue que les plus malheureux ne peuvent accabler une âme saine; qu'enfin la paix avec soi-même, la soumission à la nécessité, sont les élémens du bonheur et constituent la véritable indépendance du sage et du héros. La campagne me présentoit des objets bien plus analogues à mes habitudes méditatives, à cette disposition recueillie, tendre et mélancolique, fortifiée par la réflexion et les développemens d'un cœur sensible. Nous allions souvent à Meudon, c'étoit ma promenade favorite; je préférois ses bois sauvages, ses étangs solitaires, ses allées de sapins, ses hautes futaies, aux routes fréquentées, aux taillis uniformes du bois de Boulogne, aux décorations de Bellevue, aux allées peignées de Saint-Cloud. — « Où irons-nous demain, s'il fait beau? » disoit mon père, le soir des samedis d'été. — Puis il me regardoit en souriant : — « A Saint-Cloud? Les eaux doivent jouer, il y aura du monde. — Ah, papa! si vous vouliez aller à Meudon, je serois bien plus contente! » A cinq heures du matin, le dimanche, chacun étoit debout; un habit léger, frais, très-simple, quelques fleurs, un voile de gaze, annonçoient les projets du jour. Les odes de Rousseau, un volume de Corneille ou autre, faisoient tout mon bagage. Nous par-

tions tous les trois; on alloit s'embarquer au pont Royal, que je voyois de mes fenêtres, sur un petit batelet qui, dans le silence d'une navigation douce et rapide, nous conduisoit aux rivages de Bellevue, non loin de la verrerie, dont on aperçoit d'une grande distance l'épaisse et noire fumée. Là, par des sentiers escarpés, nous gagnions l'avenue de Meudon, vers les deux tiers de laquelle, sur la droite, et un peu élevée, nous remarquâmes une petite maisonnette qui devint l'une de nos stations. C'étoit le logis d'une laitière, femme veuve, qui vivoit là avec deux vaches et quelques poules. Comme il étoit pressant de profiter du jour pour la promenade, nous arrêtâmes qu'il nous serviroit de pause au retour, et que la ménagère nous y donneroit une jattée de lait fraîchement trait. Cet arrangement fut établi de telle façon que toutes les fois que nous montions l'avenue, nous entrions chez la laitière pour la prévenir que le soir ou le lendemain elle nous verroit, et qu'elle n'oubliât point la jattée de lait. Cette bonne vieille nous accueilloit fort bien; le goûter, assaisonné d'un peu de pain bis et de fort bonne humeur, se passoit toujours comme une petite fête qui laissoit chaque fois quelques souvenirs dans la poche de la laitière. Le dîner se faisoit chez l'un des suisses du parc; mais l'envie que j'avois de m'éloigner des lieux fréquentés nous fit découvrir une retraite bien conforme à mes goûts. Un jour, après avoir longtemps marché dans une partie inconnue du bois, nous parvînmes dans un espace solitaire, fort dégagé, auquel aboutissoit une allée de grands arbres, sous lesquels on voyait rarement des promeneurs; quelques autres arbres épars sur une pelouse charmante, voiloient, pour ainsi dire, une petite maison à deux étages fort proprement bâtie. — Qu'est-ce que cela? — Deux jolis enfans jouoient devant la porte ouverte; ils n'avoient ni l'air des villes, ni ces enseignes de la misère si communes dans les campagnes : nous approchons; nous apercevons, sur la gauche, un jardin potager où travailloit un vieillard. Entrer, converser avec lui, fut bientôt fait; nous apprîmes que ce local s'appeloit Villebonne; que celui qui l'habitoit étoit fontainier du Moulin rouge, chargé de veiller à l'entretien des canaux qui con-

duisoient les eaux dans quelques parties du parc; que les foibles appointemens de cette place soutenoient en partie un jeune ménage dont nous voyions les petits enfans, et dont lui, vieillard, étoit le grand-père : que les soins de la famille occupoient la femme, tandis qu'il cultivoit ce jardin, dont son fils alloit vendre les produits à la ville dans ses momens de loisir. Le jardin étoit un carré long, divisé en quatre portions, autour desquelles étoit ménagée une allée assez large; un bassin occupoit le centre et fournissoit des moyens d'arrosement; au fond, une niche d'ifs, sous laquelle étoit un grand banc de pierre, offroit le repos et l'abri. Des fleurs mêlées aux légumes rendoient l'aspect du jardin riant et gracieux; le vieillard, robuste et content, me rappeloit celui des bords du Galèze, que Virgile a chanté; il causoit avec plaisir et bon sens, et s'il ne falloit que des goûts simples pour apprécier une telle rencontre, mon imagination ne manquoit pas d'y joindre tout ce qui pouvoit lui prêter des charmes. Nous nous informons si l'on n'est pas dans l'usage de recevoir des étrangers. — « Il n'en vient guère, nous dit le vieillard, ce lieu est peu connu; mais quand il s'en présente, nous ne refusons pas de leur servir ce que renferment la basse-cour et le jardin.» — Nous demandons à dîner; on nous donne des œufs frais, des légumes, de la salade, sous un joli berceau de chèvrefeuille derrière la maison. Je n'ai jamais fait de repas plus agréable; mon cœur se dilatoit dans l'innocence et la joie d'une situation charmante. Je caressai beaucoup les petits enfans; je témoignai de la vénération au vieillard; la jeune femme parut bien aise de nous avoir reçus: on parla de deux chambres de leur maison dont ils pouvoient disposer pour les personnes qui voudroient les louer durant trois mois, et nous fîmes le projet de les occuper. Ce doux projet n'a point été réalisé; jamais je ne suis retournée à Villebonne, car nous visitions Meudon depuis longtemps lorsque nous fîmes cette découverte, et nous avions adopté une auberge du village pour y coucher lorsque deux fêtes de suite nous permettoient de prolonger notre absence. C'est dans cette auberge, qu'on appeloit je crois la Reine de France, qu'il nous arriva une chose plaisante. Nous occu-

pions une chambre à deux lits, dans le plus grand desquels je couchois avec ma mère; l'autre, dans un coin de la chambre, servoit à mon père seul. Il venoit de se coucher certain soir, lorsque l'envie d'avoir ses rideaux très-exactement fermés les lui fit tirer si ferme, que le ciel du lit tomba et lui fit couverture complète; après un petit moment de frayeur, nous nous prîmes tous à rire de l'aventure, tant le ciel avoit tombé juste pour envelopper mon père sans le blesser. Nous appelons de l'aide pour le débarrasser : la maîtresse du logis arrive; étonnée à la vue de son lit décoiffé, elle s'écrie, avec l'air de la plus grande ingénuité : — « Ah, mon Dieu! comment cela est-il possible! il y a dix-sept ans qu'il est posé; il n'avoit jamais bougé! » Ce raisonnement me fit plus rire encore que la chute du ciel de lit; j'ai trouvé souvent à l'appliquer, ou plutôt à lui comparer les argumens que j'entendois faire en société; et je disois tout bas à ma mère : « Cela vaut les dix-sept ans du lit pour prouver son inébranlabilité. »

Aimable Meudon! combien de fois j'ai respiré sous tes ombrages, en bénissant l'Auteur de mon existence, en désirant ce qui pourroit la compléter un jour; mais avec ce charme d'un désir sans impatience, qui ne fait que colorer les nuages de l'avenir des rayons de l'espoir! Combien de fois j'ai cueilli, dans tes fraîches retraites, des palmes de la fougère marquetée, des fleurs de brillans orchis! Comme j'aimois à me reposer sous ces grands arbres non loin de clairières où je voyois quelquefois passer la biche timide et légère! Je me rappelle ces lieux plus sombres où nous passions les momens de la chaleur; là, tandis que mon père couché sur l'herbe, et ma mère doucement appuyée sur un amas de feuilles que j'avois préparé, se livroient au sommeil de l'après-dînée, je contemplois la majesté de tes bois silencieux, j'admirois la nature, j'adorois la Providence, dont je sentois les bienfaits; le feu du sentiment coloroit mes joues humides, et les charmes du paradis terrestre existoient pour mon cœur dans tes asiles champêtres! Le récit de mes promenades et du bonheur qu'elles me faisoient goûter avoit sa place dans ma correspondance avec Sophie; quelquefois ma

prose étoit coupée de vers : enfans irréguliers, mais faciles, et parfois heureux, d'une âme pour qui tout étoit vie, tableau, félicité.

Sophie, comme je l'ai déjà observé, se trouvait jetée dans un monde où elle n'avoit point les agrémens dont elle me voyoit jouir dans ma solitude; je connus quelques personnes de sa famille, et j'appris, dans leur société, à goûter plus encore le prix de ma retraite.

Elle descendoit à Paris, dans ses voyages avec sa mère, chez des cousines qu'on appeloit les demoiselles de Lamotte; c'étoient deux vieilles filles; l'une, dévote atrabilaire, ne quittoit point sa chambre, où elle disoit des oremus, grondoit les domestiques, tricotoit des bas, et raisonnoit assez pertinemment de ses affaires d'intérêt; l'autre, bonne personne, se tenoit au salon, faisoit les honneurs du logis, lisoit des psaumes, et jouoit sa partie : toutes deux mettoient beaucoup d'importance à l'avantage d'être nées demoiselles, concevoient difficilement qu'on pût faire sa société de personnes dont le père n'eût pas été du moins anobli; et, sans oser s'en servir, gardoient le sac que leur mère s'étoit fait porter à l'église, comme un titre de famille. Elles avoient pris auprès d'elles une jeune personne, leur parente, dont elles se proposoient d'augmenter la petite fortune, pourvu qu'elle trouvât à épouser un gentilhomme. Mademoiselle d'Haugard, c'étoit cette jeune personne, étoit une grosse brune, très-fraîche, d'une santé robuste et presque effrayante, dont la tournure provinciale ne cachoit point du tout un caractère un peu brusque et un esprit fort commun. La pièce la plus curieuse de la maison étoit l'avocat Perdu, homme veuf qui avoit mangé son bien à ne rien faire; que sa sœur (la mère de ma Sophie) avoit mis en pension chez les cousines, pour qu'il passât décemment les dernières années de sa vie inutile. M. Perdu, gras et pouponné par merveilles, consacroit la plus grande partie de la matinée à soigner sa personne, mangeoit longuement en médisant des mets, passoit à disserter au Luxembourg plusieurs heures de chaque journée, qu'il terminoit par un piquet. Il attachoit à la gentilhommerie plus d'importance encore que ses vieilles cousines, et

se piquoit d'en avoir les airs, d'en dicter les préceptes. Je ne l'appelois jamais que le commandeur quand je parlois à Sophie de son oncle, tant il me paroissoit ressembler au commandeur du *Père de famille*. Le commandeur donc avoit toujours avec ses nièces ce ton de supériorité qu'il prétendoit assaisonner de tous les égards de la politesse; mais ses procédés étoient bizarres avec mademoiselle d'Hangard, dont la fraîcheur et la vue habituelle réveillant son imagination, lui inspiroient je ne sais quoi qu'il n'auroit osé avouer, et qui lui donnoit quelquefois de l'humeur contre son neveu.

Ce neveu, qu'on appeloit Selincourt, étoit un grand jeune homme, de figure et de voix douces, ressemblant un peu à sa sœur Sophie, causant avec esprit, ayant des manières agréables qu'une sorte de timidité ne déparoit point; du moins elle me sembloit ainsi, lors même que je m'apercevois qu'elle étoit plus marquée avec moi. Les vraisemblances et les vœux de la famille paroissoient en faire le prétendant de mademoiselle d'Hangard.

Quant à la société des demoiselles de Lamotte, elle étoit formée d'un comte d'Essales, devenu chevalier de Saint-Louis au Canada, où il avoit épousé la fille du gouverneur; se tenant toujours à cent lieues du canon, ignorant, avantageux, bavard, il venoit faire sa partie avec une marquise de Caillavelle, espèce de douairière, près de laquelle il avoit plus d'un jeu que ne distinguoient point les bonnes vieilles. Madame Bernier, grande janséniste, femme de bon sens d'ailleurs, dont le mari avoit quitté le parlement de Bretagne lors de l'affaire de la Chalotais, paroissoit, mais plus rarement, dans cette maison avec ses deux filles, la savante et la dévote. Le cœur tendre de celle-ci m'auroit attirée; mais son cou penché portoit difficilement une tête si fort absorbée, qu'il n'y avoit plus de place pour aucune espèce de raisonnement; la savante, avec un peu trop de babil, avoit du jugement et du goût, assez pour racheter une figure repoussante. M. de Vouglans brochoit sur le tout: il n'est pas nécessaire de tracer son portrait pour quiconque a lu *Les motifs de ma foi en Jésus-Christ*, par un magistrat, et le recueil des *Lois criminelles*, compilation laborieuse, où le fanatisme

et l'atrocité le disputent au travail. Je n'ai jamais rencontré d'homme dont la sanguinaire intolérance m'ait plus révoltée; il se plaisoit beaucoup dans l'entretien du père Romain Joly, petit vieux capucin, confesseur de mesdemoiselles de Lamotte, qui faisoit contre Voltaire des vers où il le comparoit à Satan, et citoit perpétuellement en chaire les capitulaires de Charlemagne et les ordonnances de nos rois : j'ai eu l'avantage de dîner avec lui chez les cousines, de l'entendre à ma paroisse, et de lire son *Phaéton;* il m'offriroit de quoi faire une bonne caricature, si j'avois le courage de secouer de sa robe la sottise et la cafarderie, jointes au savoir le plus puéril. La bonne amie de Sophie figuroit plaisamment dans cette société, où l'on gémissoit derrière elle de ce qu'une jeune personne si bien élevée n'étoit pas née demoiselle. Je ne doute même pas que le commandeur n'eût délibéré dans sa sagesse s'il convenoit à sa nièce de cultiver semblable liaison. Mais la jeune personne avoit un très-bon ton, une décence dont les vieilles cousines faisoient grand cas; et à l'exception de quelques tournures de phrases qui sentoient l'esprit, et que le commandeur faisoit épiloguer à sa nièce, il ne pouvoit se défendre de lui donner quelques éloges. Il lui arrivoit même de se charger quelquefois des épîtres de sa nièce dans son absence, et de les apporter lui-même à ma mère; cela seroit arrivé bien plus souvent à Selincourt, si sa sœur avoit consenti à le charger de cette commission.

L'insignifiance, les travers de ces personnages, auxquels ressembloient sans doute beaucoup de gens du monde, me faisoient réfléchir sur le vide des sociétés et l'avantage de n'être point tenue à les fréquenter. Sophie me faisoit l'énumération des personnes qu'elle voyoit à Amiens, me traçoit à peu près leur caractère, me donnoit à juger du peu de ressources de la plupart d'entre elles; et, tout compte fait, il se trouvoit qu'au bout de l'année j'avois vu dans ma solitude plus de gens de mérite qu'elle n'en avoit aperçu dans son tourbillon. Cela n'est pas difficile à concevoir, si l'on se rappelle que mon père n'avoit de relations qu'avec des artistes, dont aucun ne venoit chez lui habituellement, mais dont plusieurs s'y trouvoient parfois. Ceux qui habitent la

capitale, lors même qu'ils ne seroient pas de la première volée, ont une somme de connoissances et un genre de politesse qu'on ne trouvoit assurément point ni dans les gentillâtres de province, ni dans les commerçans pressés de faire fortune pour acheter un anoblissement. La conversation du bon Jollain, peintre de l'Académie, de l'honnête l'Épine, élève de Pigalle, de Desmarteau, confrère de mon père, du fils de Falconet, de d'Hauterne, que ses talens eussent porté de plein vol à l'Académie, si sa qualité de protestant ne l'en eût exclu, des Genevois horlogers, Ballexserd et Moré, dont le premier a écrit sur l'éducation physique, valoit assurément beaucoup mieux que celle du millionnaire Cannet, qui, voyant les succès de la tragédie de son parent du Belloy, et calculant le profit qu'il devoit en tirer, disoit fort sérieusement et avec humeur : — « Pourquoi mon père ne m'a-t-il pas appris à composer des tragédies? j'en aurois fait le dimanche! » — Et cependant ces hommes riches, ces pitoyables anoblis, ces impertinens militaires comme d'Essalès, ces pauvres magistrats comme Vouglans, se croyoient les soutiens de la société civile, et jouissoient véritablement de priviléges refusés au mérite! Je rapprochois ces sottises de l'orgueil humain des tableaux de Pope, retraçant ses effets dans la satisfaction de l'artisan qui étale son tablier comme le roi porte sa couronne; je tâchois de trouver avec lui que tout est bien, mais ma fierté concluoit que tout étoit mieux dans une république.

Il n'est pas douteux que notre situation influe beaucoup sur notre caractère et nos opinions; mais on diroit que dans l'éducation que j'ai reçue, que dans les idées que j'ai acquises par l'étude ou avec le secours du monde, tout avoit été combiné pour m'inspirer l'enthousiasme républicain, en me faisant juger le ridicule ou sentir l'injustice d'une foule de prééminences et de distinctions. Aussi, dans mes lectures, je me passionnois pour les réformateurs de l'inégalité; j'étois Agis et Cléomène à Sparte; j'étois les Gracques à Rome; et, comme Cornélie, j'aurois reproché à mes fils qu'on ne m'appeloit que la belle-mère de Scipion. Je m'étois retirée avec le peuple sur le mont Aventin, et j'avois voté pour les

tribuns. Aujourd'hui que l'expérience m'a appris à tout peser avec impartialité, je vois dans l'entreprise des Gracques et dans la conduite des tribuns des torts et des maux dont je n'étois point assez frappée.

Lorsque je me trouvois témoin de cette sorte de spectacle que présentoit souvent la capitale dans les entrées de la reine ou des princes, les actions de grâces après une couche, etc., je rapprochois avec douleur ce luxe asiatique, cette pompe insolente, de la misère et de l'abjection du peuple abruti qui se précipitoit sur le passage des idoles de ses mains, en applaudissant sottement au brillant appareil dont il payoit les frais de son propre nécessaire. La dissolution de la cour dans les dernières années du règne de Louis XV ;—ce mépris pour les mœurs qui gagnoit toutes les classes, ces excès qui faisoient le sujet de toutes les conversations particulières, m'inspiroient de l'indignation et de l'étonnement. Ne voyant point encore les germes d'une révolution, je me demandois comment les choses pouvoient subsister dans cet état. Je voyois dans l'histoire s'agiter et tomber tous les empires parvenus à ce degré de corruption, et j'entendois les Français rire et chanter de leurs propres maux : je trouvois que leurs voisins les Anglais avoient raison de les regarder comme des enfans. Je m'attachois à ces voisins; l'ouvrage de Delolme m'avoit familiarisée avec leur constitution; je cherchois à connoître leurs écrivains, et j'étudiois leur littérature, mais seulement alors dans les traductions.

Les raisonnemens de Ballexserd n'ayant pu vaincre dans mon enfance la répugnance de mes parens à me faire inoculer, je tombai malade de la petite vérole à dix-huit ans. Cette époque m'a laissé de profonds souvenirs, non par les craintes que m'ait données la maladie, j'avois déjà trop de philosophie pour ne pas subir cette épreuve avec constance, mais par l'incroyable et touchante sollicitude de ma mère. Quelle douleur et quelle activité! Comme l'inquiétude la tenoit agitée! Comme la tendresse se peignoit dans tous ses soins! Dans la nuit même, lorsque je croyois recevoir quelque chose de ma garde, je trouvois la main, j'entendois la voix de ma mère; à chaque instant hors de son lit pour s'appro-

cher, de mon chevet, ses yeux avides dévoroient les gestes, et pour ainsi dire les paroles du médecin; des larmes furtives s'échappoient malgré elle quand ils se fixoient sur moi, qui cherchois en vain à la calmer par mon sourire. Elle n'avoit jamais eu la petite vérole, non plus que mon père; l'un et l'autre n'auroient pas laissé passer un jour sans baiser mon visage malade que je voulois leur déroher, dans la crainte que ces approches ne leur devinssent funestes. Mon Agathe, désolée d'être retenue par la clôture, m'envoya l'une de ses parentes, mère aimable de quatre enfants, à qui elle avoit inspiré une partie de son attachement pour moi, et qui s'obstina à me voir et m'embrasser, sans considération pour elle-même. Il fallut cacher à Sophie, alors à Paris, l'état de sa bonne amie; on me supposa partie subitement pour la campagne, afin de laisser écouler le temps du danger sans communication : mais Selincourt venoit s'informer chaque jour pour sa mère de mon état; j'entendis, de ma chambre, son exclamation douloureuse lorsqu'on lui apprit que l'on craignoit complication de fièvre putride et de petite vérole. J'eus la fièvre miliaire, et l'irruption qui lui est particulière contrariant l'autre, je n'eus de la petite vérole que des boutons extrêmement gros et rares qui s'aplatirent insensiblement sans suppuration, et ne laissèrent qu'une peau sèche qui tomba facilement. « C'est, me dit le docteur Missa, la petite vérole que les Italiens appellent *ravaglioni*, boutons de fausse suppuration; elle ne laisse point de traces. » Et véritablement le poli de la peau ne fut pas même altéré chez moi par cette maladie; mais les ravages de l'humeur me jetèrent, après les dangers, dans une langueur dont je ne sortis qu'au bout de quatre ou cinq mois. Recueillie dans l'état de santé, trop tendre pour être gaie, mais patiente dans la douleur, je ne songe plus en maladie qu'à me distraire de mes propres souffrances, et à rendre agréables les soins pénibles que ceux qui m'environnent sont obligés de me donner : j'abandonne alors les rênes de mon imagination; je dis des folies, et c'est moi qui fais rire les autres. Le docteur Missa, homme d'esprit, me plaisoit beaucoup; il étoit assez avancé en âge pour que je ne souffrisse point

avec lui l'espèce de contrainte où me tenoient les individus de son sexe : nous causions agréablement dans ses visites, qu'il prolongeoit volontiers, et nous nous liâmes d'amitié. « L'un ou l'autre de nous, me dit-il un jour, a de grands torts : je suis venu trop tôt, ou vous êtes venue trop tard. » Quoique Missa m'intéressât par son esprit, son âge m'avoit dispensée de m'apercevoir que j'eusse eu tort d'être venue plus tard que lui; je ne lui répondis que par un sourire. Il élevoit des nièces avec lesquelles il voulut me faire faire connoissance; nous nous vîmes quelquefois; mais comme elles ne marchoient pas plus sans leur gouvernante que je ne marchois sans ma mère, et que l'état de l'oncle ne lui laissoit guère la liberté de soutenir cette liaison, elle ne se forma point, à raison de la difficulté des distances et de nos habitudes réciproques et sédentaires. Missa me gronda beaucoup un jour qu'il trouva sur mon lit *La recherche de la vérité*, du père Malebranche. « Eh, mon Dieu! lui dis-je, si tous vos malades s'amusoient à pareille chose au lieu de s'impatienter contre leurs maux et vous-même, vous n'auriez pas tant à faire. » Quelques personnes se trouvoient dans ma chambre; on s'entretint de je ne sais quel emprunt dont l'édit de création ne faisoit que paroître, et auquel tout Paris couroit déjà. — « Les Français, dit Missa, donnent tout à la confiance. — Dites à la vraisemblance, lui observai-je. — Oui, répliqua Missa, le mot est juste et profond. — Ne me grondez donc point d'étudier Malebranche, interrompis-je avec vivacité; vous voyez bien que je ne perds pas mon temps. »

Missa étoit alors suivi dans ses visites par un jeune médecin nouvellement reçu docteur; il lui arrivoit quelquefois de me l'envoyer à l'avance, attendre son arrivée. Celui-là, pour me servir de son expression, n'auroit pas eu le tort d'être venu trop tôt; mais quoiqu'il fût assez bien de figure, il avoit quelque chose d'important qui me déplaisoit. J'ai une aversion naturelle si décidée pour l'affectation et les airs avantageux, que je les prends constamment pour l'enseigne de la médiocrité, même de la sottise, quoiqu'il fût vrai, dans l'ancien régime, qu'ils n'étoient quelquefois qu'un tra-

vers de la jeunesse. Bref, loin de me séduire, ils m'indisposent, et je juge toujours en mal les personnes qui les manifestent. C'est tout le souvenir qui m'est resté du jeune docteur, que je n'ai pas revu depuis cette époque, et que je ne verrai probablement jamais, car j'ai ouï dire que le médecin de Paris de ce nom étoit émigré depuis la révolution.

La campagne étant nécessaire à mon parfait rétablissement, nous allâmes respirer son air bienfaisant auprès de M. et de madame Besnard; déjà, depuis deux ans, nous passions chez eux, ma mère et moi, presque tout septembre. Leur situation avoit encore quelque chose de très-propre à nourrir ma philosophie et à fixer mes méditations sur les vices de l'organisation sociale.

Madame Besnard, dans l'infortune qui lui avoit été commune avec ses sœurs, étoit entrée chez un fermier général dont elle régissoit la maison; c'étoit celle du vieil Haudry; là, elle avoit épousé un intendant, M. Besnard, avec lequel, retirée depuis longtemps, elle vivoit modestement dans la paix et le bonheur.

La fierté assez déplacée de madame Phlipon rappeloit quelquefois en ma présence, et dans le secret de la famille, combien ce mariage lui avoit déplu; assurément elle avoit tort, autant que j'en ai pu juger. M. Besnard avoit de l'honnêteté, des mœurs; l'un et l'autre devoient le rendre d'autant plus recommandable qu'elles étoient plus rares dans son état; aussi les procédés les plus délicats ont caractérisé sa conduite à l'égard de sa femme; il est impossible de porter plus loin la vénération, la tendresse, le dévouement; c'est dans la douceur d'une union parfaite que tous deux prolongent une carrière où, nouveaux Philémon et Baucis, ils s'attirent le respect de quiconque peut être témoin de leur simplicité, de leurs vertus : je m'honore de leur appartenir, et je le ferois également, lors même qu'avec leur caractère et leur conduite M. Besnard eût été laquais.

Le vieil Haudry, artisan de sa fortune, étoit mort; il avoit laissé de grands biens à un fils qui, né dans l'opulence, devoit les dissiper. Ce fils, déjà veuf d'une femme charmante,

faisoit beaucoup de dépense, et passoit, suivant l'usage des gens riches, quelques momens au château de Soucy, où se transportoit avec lui la manière de vivre de la ville, bien plus qu'il n'y prenoit celle qui convient à la campagne. Ses possessions comprenoient plusieurs terres réunies; la plus voisine de Soucy (Fontenay) avoit un château antique, dans lequel il aimoit à mettre des habitans; il y avoit logé un notaire, un régisseur, et il engagea M. et madame Besnard à y prendre un appartement, où ils passassent une partie de la belle saison. C'étoit bien entendu pour la conservation des lieux; et il y gagnoit encore un air de magnificence dont il étoit jaloux. M. et madame Besnard, bien logés, jouissoient de la promenade d'un parc dont le négligé faisoit un aimable contraste avec les jardins de Soucy, et me plaisoit encore plus que le luxe qui distinguoit le séjour du fermier général. Lorsque nous étions arrivées chez madame Besnard, elle désiroit que nous allassions faire une visite à Soucy, où la belle-mère et la belle-sœur d'Haudry se tenoient avec lui, et faisoient les honneurs de sa maison. Cette visite se rendoit modestement avant dîner; j'entrois, sans nul plaisir, dans le salon où madame Pénault et sa fille nous recevoient avec une grande politesse, il est vrai, mais qui sentoit un peu la supériorité. Le ton de ma mère, le caractère même que je portois sous l'air d'une timidité qui naît du sentiment de ce que l'on vaut et du doute d'être appréciée, ne permettoient guère de l'exercer; je recevois des complimens qui me flattoient peu, et que je relevois avec quelque finesse, lorsque certains parasites à croix de Saint-Louis, toujours errans chez l'opulence, comme les ombres sur les bords de l'Achéron, se mêloient de les renforcer.

Peu de jours après, ces dames ne manquoient pas de nous rendre notre visite; elles étoient suivies de la compagnie qui se trouvoit au château; on faisoit un but de promenade de la visite à Fontenay : j'étois alors plus aimable, et je savois mettre dans ma part de réception la dose de politesse modeste et digne qui rétablissoit l'équilibre. Il arriva une fois à madame Pénault de nous inviter

à dîner; je ne fus jamais plus étonnée que d'apprendre que c'étoit, non pas avec elle, mais à l'office. Je sentois bien que M. Besnard y ayant fait autrefois son rôle, je ne devois pas, par égard pour lui, paroître mécontente de m'y trouver; mais je jugeois aussi que madame Pénault devoit arranger les choses différemment, et nous épargner cette politesse malhonnête. Ma grand'tante le voyoit du même œil; mais pour éviter tout petit choc, nous nous rendîmes à l'invitation. Ce fut un spectacle nouveau pour moi que celui de ces déités du second ordre; je ne me doutois pas de ce qu'étoient des femmes de chambre jouant la grandeur. Elles s'étoient préparées pour nous recevoir, et faisoient véritablement bien doublure. Toilette, maintien, petits airs, rien n'étoit oublié. Les dépouilles encore fraîches de leurs maîtresses prêtoient à leur parure une richesse que l'honnête bourgeoisie s'interdisoit; la caricature du bon ton y joignoit un genre d'élégance aussi étrangère à la modestie bourgeoise qu'au goût des artistes; cependant le caquet et la tournure en auroient encore imposé à des provinciales. C'étoit pis chez les hommes : l'épée de monsieur le maître, les soins de monsieur le chef, les politesses et les vêtemens brillans des valets de chambre, ne pouvoient racheter la gaucherie des manières, l'embarras du langage, quand ils vouloient le faire paroître distingué, ou la trivialité des expressions, lorsqu'ils oublioient de s'observer. La conversation fut toute remplie de marquis, de comtes, de financiers, dont les titres, la fortune, les alliances paroissoient être la grandeur, la richesse et l'affaire de ceux qui s'en entretenoient. Les superfluités de la première table refluoient sur cette seconde, avec un ordre, une propreté qui leur conservoient l'apparence d'une première apparition, et une abondance qui devoit servir à la troisième table, celle proprement des domestiques; car ces individus de la seconde s'appeloient des officiers. Le jeu suivit le repas; le taux en étoit élevé; c'étoit celui de la partie ordinaire de ces demoiselles, qui ne manquoient pas de la faire chaque jour. J'aperçus un nouveau monde, dans lequel je trouvois la répétition des préjugés, des vices et des sottises d'un monde qui ne valoit

guère mieux, pour paroître davantage. J'avois entendu parler mille fois de l'origine du vieil Haudry, arrivé à Paris de son village, parvenu à rassembler des millions aux dépens du public, ayant marié sa fille à Montule, ses petites-filles au marquis Duchillau, au comte Turpin, et laissé son fils héritier de ses trésors. Je songeois au mot de Montesquieu, que les financiers soutiennent l'État comme la corde soutient le pendu. Je concevois que des publicains, qui trouvoient moyen de s'enrichir à ce point, et de se servir de cette opulence pour s'unir à des familles que la politique des cours faisoit regarder comme essentielles à l'éclat du royaume et utiles à sa défense, ne pouvoient appartenir qu'à un régime détestable et à une nation bien corrompue. Je ne savois pas qu'il étoit un régime plus affreux encore et une corruption plus hideuse : mais qui l'auroit imaginé? Tous les philosophes y ont été trompés comme moi.

Le dimanche on dansoit à Soucy, au bel air, sans autre abri que celui des arbres; là, le plaisir effaçoit la plus grande partie des distinctions; et dès qu'il étoit question de valoir par soi-même, je n'avois pas peur de manquer le rang qui pouvoit me convenir. Les nouveaux arrivés se demandoient à l'oreille qui j'étais, mais je ne rassasiois personne de ma présence; et, après une heure de délassement, j'échappois aux curieux, en me retirant avec mes parens pour la promenade, dont je n'aurois pas sacrifié les doux instans au plaisir bruyant, et toujours vide pour mon cœur, d'une sorte de représentation. J'apercevois quelquefois Haudry, jeune encore, tranchant du grand seigneur, donnant carrière à ses fantaisies, voulant paroître généreux et noble; il commençoit à inspirer de l'inquiétude à sa famille; ses folies avec la courtisane Laguerre préparoient sa ruine : on le plaignoit comme étourdi, sans le blâmer comme méchant; c'étoit un enfant gâté de la fortune, qui, s'il fût né dans la médiocrité, auroit certainement beaucoup mieux valu. Brun de visage, la tête haute, les manières protectrices, avec l'air gracieux, il étoit peut-être aimable avec ceux qu'il estimoit être ses égaux : mais je détestois de le rencontrer, et sa présence me donnoit toujours un sérieux très-fier.

L'année dernière, sortant de cette belle salle à manger que l'élégant Calonne a fait disposer dans l'hôtel du contrôle général, occupé depuis par le ministre de l'intérieur [1], je trouve sur mon passage, dans la seconde antichambre, un grand homme à cheveux blancs, d'un air décent, qui m'aborde avec respect. — « Madame, j'espérois parler au ministre lorsqu'il sortiroit de table; j'avois à l'entretenir. — Monsieur, vous allez le voir dans l'instant; il a été arrêté dans la pièce précédente, mais il va passer. » — Je salue, et je continue mon chemin pour rentrer dans mon appartement. Quelque temps après Roland y paroît; je lui demande s'il a vu une personne que je lui dépeins, qui paroissoit craindre de ne pas le rencontrer. — « Oui, c'est M. Haudry. — Quoi! ci-devant fermier général, qui a mangé tant de bien? — Lui-même. — Et qu'a-t-il à faire avec le ministre de l'intérieur? — Il a des rapports à cause de la manufacture de Sèvres, à la tête de laquelle il est placé. » — Quel jeu de la fortune! Nouveau texte à méditation; j'en avois déjà trouvé un bien grand lorsque j'entrai, pour la première fois, dans ces appartemens qu'habitoit madame Necker aux jours de sa gloire; je les occupe pour la seconde fois, et ils ne m'attestent que mieux l'instabilité des choses humaines; mais du moins les revers ne me prendront jamais à l'improviste. — J'étois alors au mois d'octobre; Danton me donnoit de la célébrité en cherchant à diminuer le mérite de mon mari, et il préparoit sourdement les calomnies par lesquelles il vouloit nous attaquer tous deux. J'ignorois sa marche, mais j'avois vu celle des choses dans les révolutions; je n'ambitionnois que de conserver mon âme pure et de voir la gloire de mon mari intacte; je savois bien que ce genre d'ambition mène rarement à d'autres succès. Mon vœu est rempli : Roland, persécuté, proscrit, ne mourra point dans la postérité; je suis prisonnière, et je périrai probablement victime; ma conscience me tient lieu de tout. Il m'arrivera comme à Salomon, qui ne demandoit que la sagesse et qui eut encore d'autres biens; je ne voulois que la paix des justes : et moi

[1] Cet hôtel qui faisait face à la rue Ventadour sur la rue Neuve des Petits-Champs a disparu, et la rue a été prolongée sur son emplacement.

aussi j'aurai quelque existence dans la génération future. Mais en attendant, retournons à Fontenay.

La petite bibliothèque de mes parens m'y fournissoit encore quelques ressources; j'y trouvai tout Puffendorf, probablement ennuyeux dans son histoire universelle, et plus attachant pour moi dans ses Devoirs de l'homme et du citoyen, *la Maison rustique* et divers ouvrages d'agriculture ou d'économie que j'étudiois faute d'autres, parce qu'il falloit toujours que j'apprisse quelque chose; les jolies bagatelles qu'a rimées Bernis lorsqu'il n'étoit pas affublé de la pourpre romaine; une Vie de Cromwell, et mille autres bigarrures. J'ai bien envie de faire remarquer que dans cette foule d'ouvrages que le hasard ou les circonstances avoient déjà fait passer dans mes mains, et dont j'indique vaguement ceux que les lieux ou les personnes me rappellent les premiers, il n'y a point encore du Rousseau : c'est qu'effectivement je l'ai lu très tard, et bien m'en a pris; il m'eût rendue folle; je n'aurois voulu lire que lui; peut-être encore n'a-t-il que trop fortifié mon foible, si je puis ainsi parler.

J'ai lieu de présumer que ma mère avoit pris quelque soin pour l'écarter; mais son nom ne m'étant pas inconnu, j'avois cherché ses ouvrages, et je n'en connoissois que ses *Lettres de la montagne*, et celle à Christophe de Beaumont, lorsque je perdis ma mère, ayant lu alors tout Voltaire et Boulanger, et le marquis d'Argens, et Helvétius, et beaucoup d'autres philosophes et critiques. Probablement mon excellente mère, qui voyoit bien qu'il falloit laisser exercer ma tête, ne trouvoit pas grand inconvénient que j'étudiasse sérieusement la philosophie, au risque même d'un peu d'incrédulité; mais elle jugeoit sans doute qu'il ne falloit pas entraîner mon cœur sensible trop près de se passionner. Ah! mon Dieu! que de soins inutiles pour échapper à sa destinée! Le même esprit l'avoit dirigée lorsqu'elle avoit empêché que je m'adonnasse à la peinture; il la fit encore s'opposer à ce que j'étudiasse le clavecin, malgré la plus belle occasion du monde pour cel. Le voisinage nous avoit donné la connoissance d'un abbé Jeauket, Allemand de nation, grand musicien, laid comme le péché, bonhomme, ami de la table : il étoit né aux environs de Prague, avoit

23667

passé plusieurs années à Vienne, attaché à des grands de la cour, et avoit donné quelques leçons à Marie-Antoinette. Conduit à Lisbonne par circonstance, il avoit enfin choisi Paris pour y manger dans l'indépendance les pensions qui faisoient sa petite fortune. Il désiroit extrêmement que ma mère lui permît de m'enseigner le clavecin; il prétendoit que mes doigts et ma tête auroient bientôt fait un grand chemin, et que je ne manquerois pas de m'adonner à la composition : quel dommage, disoit-il, de fredonner sur une guitare avec des moyens d'inventer et d'exécuter de belles choses sur le premier des instrumens! — Cet enthousiasme, et des instances réitérées jusqu'à la supplication, ne purent vaincre ma mère; quant à moi, toujours prête à profiter de ce qu'il me seroit permis d'apprendre, mais habituée à respecter les décisions de ma mère comme à chérir sa personne, je ne demandois jamais rien; d'ailleurs l'étude, en général, m'avoit offert un champ si vaste, que je ne connoissois point les peines de l'oisiveté. Je me disois souvent: Lorsque je serai mère à mon tour, ce sera le cas de faire usage de ce que j'aurai acquis; je ne pourrai plus étudier; — et je me dépêchois d'employer mon temps, avec crainte d'en perdre une minute. L'abbé Jeauket voyoit de loin en loin des personnes de bon genre; et lorsqu'il les réunissoit, il s'empressoit de nous y joindre : j'ai aperçu de cette manière, parmi quelques individus qui ne valent pas d'être rappelés, le savant Roussier, l'honnête d'Odimont; mais je n'ai point oublié l'impertinent Paradelle et madame de Puisieux. Ce Paradelle étoit un grand diable, vêtu en abbé, fat et bâbleur plus qu'aucun sot que j'aie jamais rencontré, qui disoit avoir roulé carrosse sur le pavé de Lyon pendant vingt ans, et qui, pour ne pas mourir de faim à Paris, faisoit des cours de langue italienne qu'il ne savoit guère. Madame de Puisieux, passant pour l'auteur des *Caractères*, qui porte son nom, conservoit à soixante ans, avec un dos voûté, une bouche dégarnie, les petits airs et les prétentions dont l'affectation ne se pardonne guère, même à la jeunesse. Je m'étois figuré qu'une femme auteur devoit être un personnage fort respectable, surtout lorsqu'elle avoit écrit de la morale : les ridicules de madame de Puisieux me donnèrent

à rêver; sa conversation n'annonçoit pas plus d'esprit que ses travers ne montroient de jugement; je compris qu'il étoit possible de faire de la raison pour en montrer, sans en user beaucoup pour soi-même, et que les hommes qui se moquoient des femmes auteurs n'avoient peut-être d'autres torts que de leur appliquer exclusivement ce qu'ils partageoient eux-mêmes. C'est ainsi que dans une vie très-concentrée je trouvois cependant à fournir mon magasin d'observations; j'étois placée dans la solitude, mais sur les confins du monde, et de manière à distinguer beaucoup d'objets sans être obsédée par aucun. Les concerts de madame l'Épine me présentèrent un nouveau point de vue. J'ai déjà dit que l'Épine étoit un élève de Pigalle, auquel il servoit de bras droit; il avoit épousé à Rome une femme qui, à ce que je présume, avoit été cantatrice; que sa famille ici n'avoit pas vue d'abord d'un très-bon œil, mais qui prouvoit par sa bonne conduite que ce dédain étoit mal fondé. Elle avoit formé chez elle un concert d'amateurs, composé d'habiles gens, et dans lequel elle n'admettoit que ce qu'elle appeloit bonne compagnie : il avoit lieu tous les jeudis; ma mère m'y conduisoit assez souvent. C'est là que j'ai entendu Jarnewick, Saint-George, Duport, Guérin et beaucoup d'autres; c'est là que j'ai aperçu de beaux esprits des deux sexes; mademoiselle de Morville, madame Benoît, Sylvain Maréchal, etc., et d'insolentes baronnes, et de jolis abbés, de vieux chevaliers et de jeunes plumets. Quelle plaisante lanterne magique! L'appartement de madame l'Épine, rue Neuve-Saint-Eustache, n'étoit pas fort beau; la salle du concert étoit un peu resserrée, mais elle s'ouvroit sur une autre pièce dont les grandes portes demeuroient ouvertes; là, rangé en cercle, on avoit le double avantage d'entendre la musique, de voir les acteurs, et de pouvoir causer dans les intervalles. Toujours près de ma mère, dans le silence que l'usage prescrit aux demoiselles, j'étois tout yeux, tout oreilles; mais lorsqu'il nous arrivoit de nous trouver dans le particulier avec madame l'Épine, je faisois quelques questions dont les réponses éclairoient mes observations.

Cette dame proposa un jour à ma mère d'aller dans une

assemblée charmante qui se tenoit chez un homme d'esprit que nous avions vu quelquefois chez elle : il s'y réunissoit des personnes éclairées, des femmes de goût; on y faisoit des lectures agréables; c'étoit vraiment délicieux! La proposition fut réitérée avant d'être acceptée : « Voyons cela, disois-je à maman; je commence à juger assez le monde pour présumer que ce doit être, ou fort aimable, ou très-ridicule; et dans la dernière supposition, il y a toujours de quoi s'amuser une fois. » La partie est arrêtée. Le mercredi étoit le jour des assemblées littéraires de M. Vâse; nous nous rendons chez lui, à la barrière du Temple, avec madame l'Épine. Nous montons au troisième étage; nous parvenons dans un appartement assez vaste, meublé suivant l'ordonnance : des chaises de paille, serrées sur plusieurs rangs, attendoient les spectateurs et commençoient à être occupées; des flambeaux de cuivre, fort sales, éclairoient avec des chandelles ce réduit dont la grotesque simplicité ne démentoit point la rigueur philosophique et la pauvreté d'un bel esprit. Des femmes élégantes, de jeunes filles, quelques douairières, force petits poëtes, des curieux ou des intrigans formoient la société.

Le maître du logis, placé devant une table qui faisoit bureau, ouvrit la séance par la lecture d'une pièce de vers de sa façon; elle avoit pour sujet un joli petit sapajou, que la vieille marquise de Préville portoit toujours dans son manchon, et qu'elle fit voir à toute la compagnie; car elle étoit présente, et crut devoir exposer aux regards empressés de chacun le héros de la pièce. Les bravos et les applaudissemens rendirent hommage à la verve de M. Vâse, qui, fort content de lui-même, vouloit céder sa place à M. Delpêches, je crois, qui composoit pour le théâtre d'Audinot de petits drames comiques, sur lesquels il avoit coutume de prendre les avis de la société, c'est-à-dire l'encouragement de ses éloges; mais il fut empêché ce jour-là, je ne sais si c'étoit par un mal de gorge, ou le manque de quelques vers dans plusieurs scènes. Imbert prit donc le fauteuil; Imbert, l'auteur du *Jugement de Pâris*, lut une bagatelle agréable, aussitôt portée aux nues. La récompense étoit là : made-

moiselle de la Cossonnière vint après lui lire des *Adieux à Colin;* ils étoient, sinon fort ingénieux, du moins assez tendres. On sut d'abord qu'ils s'adressoient à Imbert, prêt à partir pour un voyage; les complimens tombèrent à foison; Imbert acquitta sa muse et lui-même en embrassant toutes les femmes de la société. Cette cérémonie leste et gaie, pourtant avec décence, ne plut point du tout à ma mère, et me sembla si étrange, que j'en eus l'air embarrassée. Après je ne sais quelle épigramme ou quatrain peu remarquable, un homme à grande déclamation lut des vers à la louange de madame Benoît. Elle étoit là; il faut bien dire un mot d'elle pour ceux qui n'ont pas lu ses romans, déjà morts longtemps avant la révolution, et sur lesquels reposeront des monceaux de cendres quand on trouvera mes mémoires.

Albine étoit née à Lyon, suivant ce que j'ai lu dans l'*Histoire des Femmes illustres françaises,* par une société de gens de lettres; histoire où j'ai été tout étonnée de trouver des femmes que je voyois par le monde, comme celle-ci, comme madame de Puisieux, madame Champion et autres, dont quelques-unes vivent peut-être encore à l'heure où j'écris, ou n'ont quitté cette demeure terrestre que depuis peu d'années.

Mariée au dessinateur Benoît, elle avoit été avec lui à Rome, et y avoit mérité l'association à l'académie des Arcades; veuve nouvellement, encore en deuil de son mari, elle étoit fixée à Paris; elle y faisoit des vers et des romans, quelquefois sans les écrire; donnoit à jouer, et voyoit des femmes de qualité qui payoient en présens d'argent ou de chiffons le plaisir d'avoir à leur table une femme bel esprit.

Madame Benoît avoit été belle; les soins de la toilette et le désir de plaire, prolongés au delà de l'âge qui assure d'y réussir, lui valoient encore quelques succès. Ses yeux les sollicitoient avec tant d'ardeur; son sein toujours découvert palpitoit si vivement pour les obtenir, qu'il falloit bien accorder à la franchise du désir et à la facilité de le satisfaire, ce que les hommes accordent d'ailleurs si aisément dès qu'ils ne sont pas tenus à la constance. L'air ouvertement voluptueux de madame Benoît étoit tout nouveau pour moi;

j'avois vu, dans les promenades, ces prêtresses du plaisir dont l'indécence annonce la profession d'une manière choquante : il y avoit ici une autre nuance; je ne fus pas moins frappée de l'encens poétique qui lui étoit prodigué, et des expressions de sage Benoît, chaste Benoît, plusieurs fois répétées dans ces vers, qui lui faisoient porter de temps en temps devant ses yeux un modeste éventail, tandis que quelques hommes applaudissoient avec transport à des éloges qu'ils trouvoient sans doute bien appliqués. Je me rappelai ce que mes lectures m'avoient mise à portée de juger de la galanterie, ce que les mœurs du siècle et les désordres de la cour devoient y ajouter de corruption du cœur, de fausseté de l'esprit; je voyois des hommes efféminés prodiguer leur admiration à des vers légers, à des talens futiles; à la passion de les séduire tous, sans les aimer sans doute; car quiconque se dévoue au bonheur d'un objet préféré, ne se prodigue point aux regards de la foule. Je sentois les atteintes du dégoût et de la misanthropie au milieu d'objets qui éveilloient mon imagination, et je rentrois dans ma solitude avec une douce mélancolie. Nous ne retournâmes point chez M. Vâse; j'en avois assez d'une fois, et l'embrassade d'Imbert, l'éloge de madame Benoît auroient guéri ma mère de l'envie de m'y conduire davantage. Le concert du baron de Back, très-plaisant, mais parfois aussi très-ennuyeux par les prétentions de ce mélomane, ne nous vit guère non plus, malgré les billets, les liaisons que la politesse de madame l'Épine nous faisoit souvent offrir. La réserve fut la même à l'égard de celui, très-nombreux, connu sous le nom des Amateurs. Nous y fûmes une fois, accompagnées d'un M. Boyard de Creusy, qui s'étoit amusé à faire une méthode de guitare dont il avoit prié ma mère de permettre qu'il m'offrît un exemplaire : il avoit les manières extrêmement honnêtes; je le cite, parce qu'il a eu le bon esprit de penser que dans une situation que le vulgaire regardoit encore comme élevée, je verrois avec plaisir les personnes à qui je n'avois pas été inconnue dans ma jeunesse. Il s'est présenté chez moi lorsque j'étois au ministère, et mon accueil a dû lui prouver que j'attachois du prix et de l'agrément

au souvenir d'un temps dont je puis m'honorer, comme de toutes les autres époques de ma vie.

Quant aux spectacles, c'étoit bien pis : ma mère n'y alloit jamais; je fus conduite une seule fois, de son vivant, à l'Opéra et aux Français; j'avois alors seize ou dix-sept ans. *L'union de l'amour et des arts*, par Floquet, ne me présenta rien, ni dans la musique, ni, bien moins encore, dans le drame, qui fût capable de me faire illusion et de soutenir l'idée que je m'étois formée d'un spectacle enchanteur; la froideur du sujet, le décousu des scènes, le peu d'à-propos des ballets me déplut; le costume des danseurs me choqua davantage; ils portoient encore des paniers; je n'ai jamais rien vu de si ridicule : aussi la critique de Piron des merveilles de l'Opéra me paroissoit-elle bien supérieure à ce spectacle. Je vis aux Français *l'Écossoise;* ce n'étoit pas non plus très-propre à m'enthousiasmer; le jeu de la Dumesnil seul me ravit. Il prit quelquefois fantaisie à mon père de me faire entrer à certains spectacles de foire; leur médiocrité me dégoûtoit. Je me trouvai donc prémunie contre le ridicule du bel esprit, précisément comme les enfans de Lacédémone étoient prémunis contre l'ivresse, par le spectacle de ses excès; et mon imagination ne reçut pas les grands ébranlemens que la séduction des spectacles auroit pu produire, si j'avois assisté à leurs plus belles représentations; ce que j'en avois vu me faisoit me contenter de lire dans le cabinet les chefs-d'œuvre des grands maîtres, et d'en savourer à loisir toutes les beautés.

Un jeune homme, fort assidu aux concerts de madame l'Épine, avoit imaginé de venir de sa part chez ma mère s'informer de nos santés, lorsqu'une absence un peu longue pouvoit faire supposer qu'elles étoient peut-être altérées. Un ton honnête, une vivacité agréable, de l'esprit, et surtout la rareté des visites, faisoient pardonner cette petite tournure assez adroitement prise pour avoir entrée dans la maison; et enfin la Blancherie hasarda sa déclaration. Mais puisque me voici arrivée à l'histoire des prétendans, il faut les faire défiler en masse, expression mignonne qui pourra servir de date à mon écrit et rappeler les jours fameux où

l'on ordonne tout en masse, en dépit de la plus grande subdivision possible des goûts et des volontés. On n'a point oublié le colosse espagnol, aux mains d'Ésaü, ce M. Mignard si poli, dont le nom contrastoit plaisamment avec la figure. Après avoir confessé de lui-même qu'il ne pouvoit plus rien m'apprendre sur la guitare, il avoit demandé la permission de venir quelquefois m'entendre; et il se présentoit à des intervalles fort éloignés, sans parvenir toujours à nous rencontrer. Flatté du talent de sa jeune écolière, le regardant comme son ouvrage, et partant de ce principe pour s'attribuer une sorte de droit ou d'excuse, s'étant annoncé comme un noble de Malaga que les malheurs avoient obligé de faire ressource de son savoir en musique, il commença par perdre la tête, et finit par déraisonner pour se justifier à lui-même ses prétentions, d'après quoi il s'arrêta à la résolution de me faire demander en mariage, n'ayant pourtant pas le courage de s'exprimer en personne. Les représentations de celui qu'il avoit chargé de cette commission n'ayant pu le faire changer de dessein, elle fut remplie; il s'ensuivit la recommandation de ne plus remettre les pieds à la maison, accompagnée de la politesse qu'on doit aux malheureux. Les plaisanteries de mon père m'apprirent ce qui s'étoit passé; il aimoit à m'entretenir des prières qui lui étoient adressées à mon sujet; et comme il étoit un peu glorieux, il n'épargnoit point les personnages qui prêtoient au ridicule. Le pauvre Mozon étoit devenu veuf; il s'étoit fait extirper la petite loupe, ornement de sa joue gauche; il songeoit à prendre cabriolet : j'avois quinze ans; il se trouvoit rappelé pour me perfectionner; son imagination s'échauffa; la bonne opinion de son art ne lui manquoit pas; il auroit estimé Marcel fort raisonnable : artiste pour artiste, pourquoi ne se seroit-il pas mis sur les rangs? Il fit exposer ses vœux, et fut congédié comme Mignard.

Du moment où une jeune fille atteint l'âge qui annonce son développement, l'essaim des prétendans s'attache à ses pas, comme celui des abeilles bourdonne autour de la fleur qui vient d'éclore.

Élevée d'une manière austère et vivant très-retirée, je ne pouvois inspirer qu'un seul projet, et le caractère respectable

de ma mère, l'apparence de quelque fortune, la qualité de fille unique, pouvoient le rendre très-séduisant pour bien des gens.

Ils se présentèrent en foule; et, dans la difficulté d'avoir une entrée, la plupart prenoient le parti d'écrire à mes parens. Mon père m'apportoit toujours les lettres de cette nature. Fort indépendamment de l'énoncé de l'état et de la fortune, la manière dont elles étoient tournées influençoit d'abord mon opinion; je me chargeois de tracer le brouillon de la réponse que mon père copioit très-fidèlement; je lui faisois congédier les demandeurs avec dignité, sans espoir et sans offense. La jeunesse de mon quartier passa ainsi en revue; je n'eus pas de peine à faire goûter mes refus pour le plus grand nombre. Mon père n'avoit guère égard qu'à la richesse; il y avoit des prétentions pour moi : ainsi, quiconque étoit trop nouvellement établi, et dont l'avoir actuel ou les espérances très-prochaines n'assuroient pas une grande aisance, n'obtenoit point son suffrage; mais aussi, lorsque ces données étoient favorables, il voyoit avec peine que je ne voulusse pas me déterminer. Ici commencèrent à se développer des différences qui n'ont plus fait que s'accroître entre mon père et moi. Il aimoit, il estimoit le commerce, parce qu'il le regardoit comme la source de la richesse; je le détestois, parce qu'il étoit à mes yeux celle de l'avarice et de la friponnerie.

Mon père sentoit bien que je ne pouvois agréer cé qui tient à des métiers proprement dits, et son amour-propre ne lui eût pas non plus permis d'y songer; mais il ne concevoit pas que l'élégant joaillier qui ne touche que de belles choses sur lesquelles il fait de gros gains, ne pût me convenir lorsqu'il se présentoit avec une maison déjà bien fondée, qui devoit devenir brillante. Cependant l'esprit du bijoutier, comme celui du petit mercier, au-dessus duquel il se croit, et du riche marchand de draps qui s'estime plus qu'eux tous, me sembloit tout entier dans la convoitise de l'or, le calcul d'en amasser, la ruse d'en multiplier les moyens; il est étranger aux idées relevées, aux sentimens délicats par lesquels j'appréciois l'existence.

Occupée, dès mon enfance, à considérer les rapports de l'homme en société, nourrie de la plus pure morale, familiarisée avec les grands exemples, n'aurois-je vécu avec Plutarque et tous les philosophes que pour m'unir à un marchand qui ne jugeroit ni ne sentiroit rien comme moi?

On a vu que ma sage maman vouloit que je ne fusse pas plus embarrassée à la cuisine qu'au salon, et au marché qu'à la promenade; je l'accompagnois encore, après mon retour du couvent, dans les acquisitions de ménage qu'elle faisoit souvent elle-même, et définitivement elle me chargeoit quelquefois de les faire en m'envoyant avec une bonne. Le boucher qui avoit sa pratique perdit une seconde femme, et se trouva, jeune encore, avec une fortune de cinquante mille écus qu'il se proposoit d'augmenter. J'ignorois parfaitement ces particularités; je n'apercevois que l'avantage d'être bien servie, avec force honnêtetés, et je m'étonnois beaucoup de voir ce personnage se présenter fréquemment le dimanche à la promenade où nous étions, en bel habit noir et fine dentelle, devant ma mère, à qui il faisoit une profonde révérence sans l'aborder. Ce manége dura tout un été : je fus indisposée; chaque matin le boucher envoyoit s'informer de ce qu'on pouvoit désirer, et faisoit offrir les objets de sa compétence : ce soin très-direct commença à faire sourire mon père, qui, voulant s'amuser, fit passer près de moi une demoiselle Michon, personne grave et dévote, le jour qu'elle vint cérémonieusement faire la demande au nom du boucher. « Vous savez, ma fille, me dit-il gravement, que j'ai pour principe de ne point gêner votre inclination : voici les propositions qui me sont faites à votre sujet. » Et il répéta ce que mademoiselle Michon lui avoit exprimé. Je me pinçai les lèvres, un peu piquée de ce que la bonne humeur de mon père me donnoit la charge d'une réponse qu'il auroit dû faire pour moi. « Vous n'ignorez pas, mon papa, lui répliquai-je en le parodiant, que je m'estime fort heureuse dans ma situation présente, et que j'ai la ferme résolution de ne point la quitter de quelques années; vous pouvez établir sur cette disposition tout ce que vous croirez convenable, » et je me retirai. « Mais vraiment, me dit ensuite mon père dans le par-

ticulier, voilà une fort bonne façon d'éloigner tout le monde que cette raison que tu as été chercher. — J'ai payé votre petite malice, mon papa, par une généralité très-convenable dans la bouche d'une jeune fille, et je vous ai laissé la charge d'un refus en règle que je ne dois pas prendre sur moi. — C'est fort bien se tirer d'affaire; mais dis-moi donc ce qui te conviendra? — Ce pourquoi vous m'avez élevée en m'apprenant à réfléchir, et me laissant contracter des habitudes studieuses : je ne sais quel est l'homme à qui je me donnerai; mais ce ne sera jamais que celui avec lequel je pourrai communiquer et partager mes sentimens comme mes pensées. — On trouve, dans le commerce, des hommes qui ont de la politesse et de l'instruction. — Oui, mais non pas de celles à mon usage : leur politesse consiste en quelques phrases et révérences; leur savoir se rapporte toujours au coffre-fort, et ne m'aideroit guère pour l'éducation de mes enfans. — Tu les élèverois toi-même. — Cette tâche me paroîtroit rude si elle n'étoit partagée par celui qui leur auroit donné le jour. — Crois-tu que la femme de Lempereur ne soit pas heureuse? ils viennent de quitter le commerce : ils achètent de grandes charges; ils ont un bel état de maison et voient chez eux bonne société. — Je ne suis pas juge du bonheur d'autrui, et je n'attache point le mien à l'opulence; je ne conçois de félicité dans le mariage que par la plus intime union du cœur; je ne puis me lier qu'à qui me ressemble, et encore faut-il que mon mari vaille mieux que moi; car la nature et les lois lui donnant de la supériorité, j'en aurois honte s'il ne la méritoit véritablement. — Il te faudra quelque avocat? Les femmes ne sont pas trop heureuses avec ces gens de cabinet; ils ont de la morgue et fort peu d'argent! — Mais, mon Dieu! mon papa, je n'apprécie qui que ce soit par sa robe; je ne vous dis point que je veux telle ou telle profession, mais un homme que je puisse aimer. — Mais, à t'entendre, cet homme-là ne peut point se trouver dans le commerce? — Ah!... j'avoue que cela me paroît bien difficile; je n'y ai aperçu personne de mon goût, et l'état en soi me répugne. — C'est pourtant chose fort douce que d'être tranquille dans son appartement, tandis que le mari fait de

bonnes affaires. Vois madame d'Argens; elle connoît les diamans aussi bien que son mari; elle traite avec les courtiers dans son absence; elle conclut aussi des marchés avec les particuliers; elle continueroit le commerce lors même qu'elle deviendroit veuve: leur fortune est déjà considérable; ils sont de cette compagnie qui vient d'acheter Bagnolet. Tu as de l'intelligence; tu connois même cette partie depuis que tu as lu le traité que j'ai sur les pierres précieuses; tu inspirerois de la confiance; tu ferois ce que tu voudrois: tu aurois une vie agréable, si tu avois voulu de Delorme, Dabreuil, ou l'Obligeois? — Tenez, papa, j'ai trop bien vu qu'on ne réussissoit dans le commerce qu'en vendant cher ce qu'on avoit acheté grand marché, qu'en surfaisant beaucoup et rançonnant le pauvre ouvrier; je ne saurai jamais me prêter à rien de semblable, ni respecter celui qui s'en occupe du matin au soir: or, je veux être honnête femme; et comment serois-je fidèle à l'homme dont je ne tiendrois nul compte, en admettant que j'eusse pu l'épouser? Vendre des diamans ou des petits pâtés me semble à peu près la même chose, si ce n'est que ceux-ci ont leur prix fait, qu'on y trompe peut-être moins, mais qu'on se salit davantage; je ne me soucie pas plus de l'un que de l'autre. — Crois-tu donc qu'il n'y ait point d'honnêtes gens dans le commerce? — Je ne veux pas décider cela; mais je suis persuadée qu'il n'y en a guère; et encore ces honnêtes gens-là n'ont point tout ce qu'il me faut dans un mari. — Tu t'es rendue bien difficile; et si tu ne trouves pas ta chimère? — Je mourrai fille. — Cela seroit peut-être plus dur que tu ne penses; au reste, tu as le temps d'y songer: mais l'ennui vient un jour, la foule n'y est plus, et tu sais la fable! — Oh! je me vengerai à mériter le bonheur de l'injustice qui m'en tiendroit privée. — Te voilà dans les nues; il y fait beau quand on peut y monter; mais il n'est pas aisé de s'y tenir: songe toujours que j'aimerois à avoir des petits-enfans avant d'être trop vieux. »

J'aimerois bien à vous en donner, pensois-je en moi-même, lorsque mon père mit fin au dialogue en se retirant; mais, en vérité, je n'en aurai jamais que d'un mari qui me convienne. Je prenois alors un peu de mélancolie en considérant mon

entourage, où je n'apercevois rien à la ronde capable de s'assortir à mes goûts : ce sentiment n'étoit pas durable; je me sentois un bonheur actuel, et je couvrois l'avenir d'une espérance vague : c'étoit la plénitude d'un bien-être qui reflue jusqu'au futur en délivrant de toute inquiétude. « Sera-ce pour cette fois, mademoiselle? me dit un jour mon père avec une gravité feinte et l'air de satisfaction qu'il avoit toujours quand il recevoit quelque demande; lisez cette lettre. » Elle étoit fort bien écrite pour la peinture et pour le style, et me fit monter le rouge au visage. M. Morizot de Rozain exprimoit d'assez belles choses; mais il faisoit remarquer que son nom se trouvoit dans le nobiliaire de sa province; il me parut fat ou maladroit de faire parade d'un avantage que je n'avois point, et qu'on ne devoit pas présumer que je cherchasse. « Il n'y a point encore là sujet d'examen, dis-je en secouant la tête; cependant il faut faire causer le personnage; encore une ou deux lettres, et j'aurai vu le fond du sac : je vais préparer une réponse en conséquence. » Toutes les fois qu'il s'agissoit d'écrire, mon père étoit d'une docilité charmante, et me copioit sans difficulté. Je m'amusois à faire le papa; je traitois mes propres intérêts avec tout le sérieux que la chose méritoit, et enfin, comme pour moi-même, dans le style et la sagesse de la paternité. Il y eut jusqu'à trois lettres explicatives de M. de Rozain; je les ai gardées longtemps, parce qu'elles étoient fort bien faites; elles m'ont prouvé qu'il ne suffisoit pas encore d'avoir de l'esprit pour me convenir, s'il n'y avoit supériorité de jugement, et cette âme que rien ne supplée ni ne dépeint, mais dont l'accent se fait d'abord sentir. D'ailleurs, Rozain n'avoit rien que le titre d'avocat; ma fortune présente ne pouvoit suffire à deux, et il n'offroit point la réunion de qualités qui pût faire désirer de surmonter cet obstacle.

En annonçant la levée en masse de mes prétendans, je n'ai pas promis de les nommer tous, et l'on m'en tiendra quitte aisément; je n'ai voulu faire connoître que la singularité de cette situation qui me faisoit rechercher de beaucoup de gens dont je ne connoissois pas toujours même la figure, et dans laquelle j'avois la liberté de discuter moi-même les

apparences et les raisons. Je remarquois bien quelquefois, à l'église ou à la promenade, de nouveaux visages dont j'étois observée ou suivie, et je me disois en moi-même : « J'aurai bientôt quelque réponse à faire pour mon papa ! » Mais je n'ai jamais vu d'extérieur qui m'ait séduite ou frappée.

J'ai dit que la Blancherie avoit eu l'esprit de s'introduire à la maison, et de sentir apparemment qu'avant de se déclarer il falloit chercher à se faire goûter. Fort jeune encore, la Blancherie avoit déjà voyagé, beaucoup lu, et même imprimé : son ouvrage ne valoit pas grand'chose, mais il y avoit force morale et de saines idées. Il l'avoit intitulé : *Extrait de mes voyages pour servir d'école aux pères et mères.* Ce n'étoit pas trop modeste, comme on voit, et l'on étoit tenté de le lui pardonner, car il s'appuyoit d'autorités bien respectables en philosophie, les citoit assez heureusement, et s'indignoit avec la chaleur d'une âme honnête de la froideur ou de la négligence des parens, causes trop communes des désordres qui font la perte de la jeunesse. La Blancherie, petit, brun et assez laid, ne disoit rien du tout à mon imagination ; mais son esprit ne me déplaisoit point, et je croyois m'apercevoir que ma personne lui plaisoit beaucoup. Un soir, revenant avec ma mère de visiter nos grands parens, nous trouvâmes mon père un peu rêveur : « J'ai du nouveau, nous dit-il en souriant ; la Blancherie sort d'ici, où il a passé plus de deux heures ; il m'a fait ses confidences ; et comme elles vous regardent, mademoiselle, il faut bien vous en faire part. (La conséquence n'étoit pas trop rigoureuse, mais enfin mon père avoit coutume de la tirer.) Il t'aime, et s'est offert pour mon gendre ; mais il n'a rien, et ce seroit une folie que je lui ai fait sentir. Il suit le barreau ; il auroit le projet d'acheter quelque charge de magistrature : sa légitime ne seroit pas suffisante pour cela ; il s'est imaginé que s'il pouvoit nous convenir, la dot de sa femme suppléeroit à ce qui lui manque, et que ma fille étant seule, le jeune ménage pourroit demeurer avec nous dans les premières années. Il m'a dit sur tout cela de fort belles choses qui s'arrangent très-bien dans de jeunes cervelles ; mais il faut du plus solide

à des parens prudens. Qu'il commence un cabinet ou achète une charge, qu'il se fasse un état enfin, nous verrons après; il sera temps pour le mariage ensuite; ce seroit une extravagance que de se marier préliminairement.. D'ailleurs resteroit à examiner la personne; mais de bonnes informations seroient bientôt prises; j'aimerois mieux qu'il ne fût pas gentilhomme, et qu'il eût une quarantaine de mille écus. Il est assez bon enfant : nous avons causé longuement; mes raisons l'ont un peu affligé, mais il les a entendues; il a fini par me prier de ne point lui fermer ma porte, et il l'a sollicité de si bonne grâce, que j'y ai consenti, pourvu qu'il ne vînt pas plus souvent que de coutume. Je lui ai dit que je ne te parlerois de rien; mais comme tu es raisonnable, j'aime à ne te rien cacher. » Quelques questions de ma mère, et de sages réflexions sur tout ce qu'il falloit envisager avant de se prévenir pour personne, me dispensèrent de rien dire, mais non de rêver.

Les calculs de mon père étoient justes, les propositions du jeune homme n'étoient pourtant pas déraisonnables; je me sentois disposée à le voir et l'étudier avec plus d'intérêt et de curiosité. Les occasions n'en furent pas fréquentes; plusieurs mois s'écoulèrent; la Blancherie partit pour Orléans, et je ne le revis que deux ans après. Dans cet intervalle, je fus sur le point d'épouser le médecin Gardanne; une de nos parentes avoit pressé ce mariage. Madame Desportes, née Provençale, avoit été mariée à Paris dans le commerce; demeurée veuve très-jeune, avec une fille unique, elle avoit continué de faire ce commerce de bijoux que mon père trouvoit si agréable. De l'esprit, de l'honnêteté, beaucoup d'adresse et un excellent ton, la faisoient généralement considérer; on eût dit qu'elle ne se chargeoit d'affaires que pour obliger les personnes qui s'adressoient à elle; sans sortir de son appartement, fort bien tenu et où elle recevoit une société décente, dont faisoient quelquefois partie les individus mêmes qui cherchoient des acquisitions pour satisfaire leur luxe ou l'usage, elle maintenoit sa petite fortune et son aisance, sans perte et sans accroissement. Très-avancée en âge, elle étoit secondée par sa fille, dont le tendre attachement lui

avoit fait rejeter tout établissement pour demeurer avec sa mère dans l'union la plus intime.

Gardanne étoit du pays de madame Desportes; l'esprit naturel, la vivacité méridionale, de bonnes études et l'extrême envie de réussir, promettoient que ce jeune docteur pousseroit assez loin un chemin déjà bien commencé. Madame Desportes, qui l'accueilloit avec cette bonté protectrice qui seyoit à son caractère, à son âge, et qu'elle avoit l'art de rendre aimable, imagina d'en faire le mari de sa petite-cousine : elle mourut avec ce projet, que sa fille résolut d'exécuter.

Gardanne souhaitoit et craignoit de se lier; dans le calcul des avantages et des inconvéniens de la grande confrérie, il ne s'étoit point, comme ma tête romantique, attaché à l'unique idée des convenances personnelles; il comptoit tout. J'avois seulement vingt mille livres en mariage; mais les espérances rachetoient la modicité de la dot; les conditions pécuniaires furent faites avant que je susse rien : le marché étoit conclu lorsqu'on me parla d'un médecin à épouser. L'état me convenoit; il promettoit un homme éclairé, mais il falloit connoître sa personne. On arrangea une promenade au Luxembourg; la pluie devoit prendre en chemin et survint, ou bien on la craignit : on se réfugia chez une amie de madame Desportes, mademoiselle de la Barre, grande janséniste, qui fut ravie de la circonstance, et nous offrit une collation, durant laquelle son médecin et son compatriote vint tout juste lui faire une visite.

On s'examine beaucoup de part et d'autre, sans avoir, pour mon compte, l'air d'y regarder, mais sans laisser rien échapper néanmoins. Ma cousine étoit triomphante, comme si elle eût dit : « Je ne l'avois point annoncée jolie, mais que vous en semble? » Ma bonne mère avoit l'air tendre et rêveur; mademoiselle de la Barre faisoit de l'esprit, et merveilleusement les honneurs de ses confitures et de mille bonbons; le médecin babilloit assez, croquoit des sucreries, disant, moitié par une galanterie qui sentoit un peu les bancs de l'école, qu'il aimoit beaucoup la douceur; à quoi la jeune fille observa d'une voix timide, avec quelque rougeur et un

léger sourire, qu'on accusoit les hommes de l'aimer beaucoup, parce qu'ils avoient grand besoin qu'on en usât toujours avec eux. Le fin docteur parut émoustillé de l'épigramme. Mon père auroit volontiers déjà donné sa bénédiction; il étoit si poli que j'en enrageois. Le médecin se retira le premier, pour faire ses visites du soir; nous retournâmes comme nous étions arrivés, et voilà ce qu'on appeloit une entrevue. Mademoiselle Deportes, grande observatrice des formes, avoit ainsi tout arrangé, parce que dans une maison qui n'est point ouverte et où se trouve une jeune fille, un homme qui a des vues de mariage ne doit mettre le pied que quand il est accepté; mais aussi, cela fait, le contrat doit se dresser d'abord, et la célébration suivre immédiatement : c'étoit la loi et les prophètes. Un médecin dans son costume n'est jamais séduisant pour une jeune personne; je n'ai su, dans aucun temps de ma vie, me représenter l'amour en perruque. Gardanne, avec ses trois marteaux, son air doctoral, son accent du Midi, ses sourcils noirs très-rapprochés, avoit l'air beaucoup plus propre à conjurer la fièvre qu'à la donner. Mais je sentois cela, sans faire alors cette réflexion; j'avois du mariage des idées si austères, que je ne voyois pas dans sa proposition le plus petit mot pour rire. « Eh bien, me demanda doucement ma bonne mère, comment trouves-tu cette personne? te conviendra-t-elle? — Maman, je ne puis savoir cela si vite. — Mais tu peux bien dire si elle t'inspire de la répugnance? — Ni répugnance ni goût; l'une ou l'autre pourroit naître. — Comment! il faut pourtant savoir que répondre si l'on vient faire la demande en règle. — Et cette réponse engagera-t-elle? — Mais quand on a donné sa parole à un honnête homme, assurément il faut la tenir. — Et s'il déplaît? — Une fille raisonnable, qui ne se détermine point par caprice, dès qu'elle a pesé les motifs d'une aussi grande résolution, ne revient point après l'avoir prise. — Il s'agit donc de se décider sur cette entrevue? — Ce n'est pas cela précisément; les relations de monsieur Gardanne avec la famille permettent de juger son existence, ses mœurs; quelques informations pourront aider à estimer son caractère; ainsi, voilà les bases principales pour établir une détermina-

tion; la vue de la personne n'est plus que pour de légères convenances. — Ah! maman, je ne suis pas pressée de me marier. — Je le crois, mon enfant; mais tu es destinée à t'établir, et tu es à l'âge le plus convenable pour cela : tu as refusé beaucoup de partis dans le commerce, et ce sont ceux que ta situation peut t'offrir en plus grand nombre; tu parois décidée à ne point vouloir d'un mari qui soit dans cet état; le parti qui se présente aujourd'hui te convient par tous les rapports extérieurs; prends garde à ne point le rejeter légèrement. — Il me semble que j'ai le temps d'y songer; monsieur Gardanne lui-même n'est peut-être pas décidé; car enfin il ne m'avoit jamais vue. — J'en conviens; mais si tu n'as que cette excuse, elle pourroit n'être pas de longue durée : au reste, je n'exige pas une réponse à cet instant; tu feras tes réflexions, et tu me les communiqueras dans deux jours. » En me disant ces mots, ma mère me baisa sur le front et me laissa rêver.

La raison et la nature se réunissent si bien pour convaincre une jeune fille sage et modeste qu'elle doit se marier, que la délibération à cet égard ne peut jamais s'établir que sur le choix du sujet. Or, sur ce choix même, les argumens de ma mère ne manquoient pas de justesse. Je réfléchis d'ailleurs que mon acceptation provisoire, quoi qu'on en pût dire, ne sauroit m'engager absolument; qu'il étoit absurde de me supposer liée, parce que j'aurois consenti à voir chez mon père l'homme qui se présenteroit pour m'épouser, et je sentois fort bien que s'il me déplaisoit, aucune considération ne me décideroit à terminer. J'arrêtai donc en moi-même de ne pas dire non, et de me réserver l'examen.

Nous étions sur le point de partir pour la campagne où nous devions passer quinze jours; je trouvois qu'il n'auroit pas été digne de remettre le voyage dans l'attente d'un épouseur; ma mère étoit de mon avis : mais, avant notre départ, mademoiselle de la Barre arrive un beau jour dans le grand costume faire ce qu'on appeloit la demande au nom du docteur. Mes parens répondirent les généralités d'usage quand on accepte, avec le sous-entendu de la réflexion : on réclama

la permission pour le demandeur de présenter ses devoirs en personne; elle fut accordée. Mademoiselle Desportes, toujours mesurée, conclut qu'elle devoit l'amener, et une collation de famille, où mademoiselle de la Barre et une de mes parentes se trouvèrent aussi, signala l'entrée cérémonieuse du personnage dans la maison paternelle. Nous partîmes le lendemain pour la campagne, afin d'y passer précisément le temps de ce qu'on appelle les informations. Cette seconde entrevue ne me toucha guère plus que la première; mais je vis dans Gardanne un homme d'esprit avec lequel une femme qui pense pouvoit vivre; et, dans mon inexpérience, je calculois que dès qu'il étoit possible de raisonner et de s'entendre, il y avoit fonds pour le bonheur en mariage. Ma mère craignoit d'apercevoir chez lui les indices d'un caractère impérieux; cette idée ne me frappoit point. Habituée à m'étudier moi-même, à régler mes affections, à commander mon imagination, pénétrée de la rigueur et de la sublimité des devoirs d'épouse, je ne voyois pas du tout ce qu'un caractère un peu plus ou un peu moins doux auroit à faire avec moi et pourroit exiger de plus que moi-même. Je raisonnois en philosophe qui calcule, et en solitaire qui ne connoît ni les hommes ni les passions. Je prenois mon cœur paisible et affectueux, généreux et franc, pour la mesure commune de la moralité de mon espèce. J'ai commis cette faute pendant longtemps; elle a été la source unique de mes erreurs. Je me hâte de le faire observer : c'est donner à l'avance la clef de mon secrétaire. Je portai à la campagne une sorte d'inquiétude; ce n'étoit pas cette douce agitation que son ravissant spectacle avoit coutume de m'inspirer, et par laquelle je savourois plus voluptueusement encore ses charmes touchans. Je me sentois à la veille d'une situation nouvelle; j'allois quitter peut-être mon excellente mère, mes études chéries, mon aimable retraite, une sorte d'indépendance enfin, pour un état que je ne définissois pas bien, qui m'imposeroit de grandes obligations : j'estimois qu'il étoit glorieux d'avoir à les remplir, et que j'étois faite pour m'en charger; mais enfin je ne voyois pas tout; j'éprouvois le désir et la crainte de l'incertitude. Mademoiselle Desportes m'avoit fait

promettre de lui donner de mes nouvelles; j'acquittai ma parole; mais sur la fin de la quinzaine j'appris qu'elle avoit un grand chagrin. Mon père, qui prenoit les choses à la lettre, n'auroit pas cru bien marier sa fille et remplir les devoirs de la paternité, s'il n'eût pris, en toute règle, ce qu'il appeloit des informations. Gardanne étoit présenté par une de nos parentes qui le connoissoit d'origine et d'habitude; tous les renseignemens possibles avoient été donnés; n'importe, mon père avoit écrit, dès le commencement de l'affaire, en Provence, à trois ou quatre personnes, pour s'informer des plus petites particularités concernant la famille et la personne du docteur : sa vigilance ne se borna pas là dans notre absence; il employa de petits moyens pour juger par ses domestiques ou ses fournisseurs de l'humeur et de la façon de vivre de son gendre futur. Ce n'est pas tout : il alla lui rendre visite; et avec une adresse égale à celle qu'il employoit dans ses informations, laissant voir à tout le monde pourquoi il les prenoit, il voulut lui paroître bien instruit; il lui cita fort gauchement, comme un homme qu'il devoit considérer, un compatriote avec lequel il étoit brouillé; il joignit à ses remarques des conseils prématurés, avec l'accent paternel. Gardanne reçut à la fois et des lettres de son pays où on le plaisantoit des recherches auxquelles il donnoit lieu, et des avis de l'examen scrupuleux qui se faisoit autour de lui, et enfin l'exhortation pédagogue de son beau-père prétendu. Désolé, piqué, aigri, il va chez mademoiselle Desportes, se plaint, avec la vivacité méridionale, des procédés étranges d'un homme dont la fille très-désirable a le tort d'avoir un père si singulier; mademoiselle Desportes, aussi vive et très-fière, ne trouve pas bon que l'on soit assez peu épris de sa cousine pour se plaindre de ces petits désagrémens, et le reçoit assez mal. Du moment où ces détails parvinrent à ma connoissance, je saisis avec empressement l'occasion de sortir de mon incertitude, et j'écrivis que j'espérois à mon retour ne plus revoir la personne. Ainsi se dénoua un mariage que l'on se proposoit tellement de précipiter, que Gardanne avoit compté terminer dans la huitaine qui auroit suivi mon retour : je m'applaudis d'échapper à un lien qu'on auroit voulu serrer

si brusquement; ma mère, effrayée de la vivacité du docteur, respira comme délivrée de craintes, en s'affligeant un peu d'autre part; mon père tâcha de dissimuler quelque honte et dépit sous le voile d'une grande dignité; ma cousine conserva toute la sienne en éloignant le docteur de sa maison, et cinq ans après mademoiselle de la Barre lui disoit encore que cette union étoit écrite dans le ciel, que son ami n'en contractoit point d'autre, que le doigt de la Providence ménageoit des rapprochemens que nous ne pouvions pas juger.

La bonne prophétie! elle valoit autant que le billet à la Châtre!

La santé de ma mère vint insensiblement à s'altérer; elle avoit eu une attaque de paralysie qu'on avoit adoucie à mes yeux du nom de rhumatisme, d'accord avec elle, qui ne s'abusoit point, et qui vouloit que je ne prisse pas d'inquiétude. Sérieuse et taciturne, elle perdoit chaque jour de sa vivacité; elle aimoit à se concentrer, et m'obligeoit à sortir quelquefois avec ma bonne, sans vouloir quitter son appartement. Elle me parloit souvent de mon établissement, et regrettoit que je ne pusse me décider pour les partis qui se présentoient. Un jour, entre autres, elle me pressoit avec mélancolie pour accepter un honnête commerçant de bijoux qui m'avoit demandée. « Il a pour lui, me disoit-elle, la réputation d'une grande probité, des mœurs réglées et douces, une fortune agréable qui peut devenir brillante, et cet accessoire fait partie du mérite d'un homme médiocre. Il sait que tu n'as pas une façon de penser commune; il professe pour toi une haute estime, s'honorera de suivre tes conseils, et dit déjà qu'il ne s'opposeroit point à ce que sa femme nourrît ses enfans; tu le conduirois. — Eh! maman, je ne veux point du tout d'un homme que je conduise : ce seroit un trop grand enfant. — Mais sais-tu qu'on pourroit te trouver bien singulière, car enfin tu ne voudrois pas non plus d'un maître? — Entendons-nous, chère maman; je ne veux point d'un homme qui me commande, il ne m'apprendroit qu'à résister; mais je ne veux pas non plus avoir besoin de gouverner un mari. Ou je suis bien trompée, ou ces individus qui ont cinq pieds de haut avec

de la barbe au menton ne manquent guère de faire sentir qu'ils sont les plus forts; le bonhomme à qui la fantaisie prendroit de me rappeler cette force m'impatienteroit alors, et je serois honteuse de ma domination quand il se laisseroit conduire. — J'entends; tu voudrois subjuguer quelqu'un qui se crût bien le maître en faisant ta volonté. — Ce n'est pas cela non plus; je hais la servitude; mais je ne me crois pas faite pour la domination, elle m'embarrasseroit : ma raison a bien assez à faire de moi-même. Je veux inspirer quelqu'un digne de mon estime, tel que je puisse m'honorer de mes complaisances, et qu'il trouve son bonheur à faire le mien, suivant ce que sa sagesse et son affection lui montreront de convenable. — Le bonheur, mon enfant, ne se compose pas toujours de cette perfection de rapports que tu imagines; s'il n'existoit point sans elle, il seroit nul dans presque tous les mariages. — Je n'en connois pas non plus que j'envie. — Soit; mais, dans ces mariages que tu n'envies point, il peut cependant y en avoir de préférables à demeurer toujours fille. Je puis mourir plus tôt que tu n'imagines; tu resterois seule avec ton père; il est encore jeune, et tu ne te représentes point tous les chagrins que ma tendresse pour toi redoute : combien je serois tranquille, si je te laissois unie à un honnête homme avant de quitter ce monde! » Ces dernières idées m'accablèrent de douleur; ma mère sembloit lever un voile redoutable sur un avenir sombre et effrayant que je n'avois pas même soupçonné : je n'avois jamais songé que je dusse la perdre; le seul aperçu de cette perte dont elle me parloit comme si elle eût été prochaine me pénétra de terreur; un frisson terrible se promenoit à la surface de mon corps; je fixai sur elle des yeux égarés, dont son sourire fit couler des pleurs. « Eh quoi! tu t'alarmes? comme s'il ne falloit pas, dans les résolutions à prendre, calculer les possibles! Je ne suis point malade, quoique dans un temps critique dont les révolutions deviennent quelquefois funestes; mais c'est dans l'état de santé qu'il faut s'occuper du contraire; l'occasion présente m'y engage particulièrement. Un bon et digne homme t'offre sa main; tu as passé vingt ans; tu ne verras plus autant de prétendans qu'il

s'en est présenté dans les cinq années qui viennent de s'écouler : je puis m'échapper..... ne refuse pas un mari..... qui n'a point, il est vrai, cette délicatesse à laquelle tu mets tant de prix (délicatesse toujours bien rare, même dans ceux chez qui l'on croit la trouver), mais qui te chérira et avec qui tu seras heureuse. — Oui, maman, m'écriai-je avec un profond soupir, d'un bonheur comme le vôtre! » Ma mère se troubla, ne me répondit rien, et ne m'ouvrit plus la bouche de ce mariage ni d'aucun autre, du moins pour me presser. Le mot m'avoit échappé comme s'échappe l'expression d'un sentiment vif que l'on n'a point réfléchi; l'effet qu'il produisit m'avertit de sa trop grande justesse.

Les étrangers devoient juger à la première vue l'extrême différence qui se trouvoit entre ma mère et mon père; et qui pouvoit mieux que moi sentir toute l'excellence de la première? Mais je n'avois pas proprement calculé ce qu'elle devoit souffrir; habituée, dès mon enfance, à voir régner dans la maison la paix la plus profonde, je ne pouvois juger s'il étoit pénible de la maintenir : mon père aimoit sa femme et me chérissoit tendrement; jamais, je ne dirai point le reproche, mais l'air du mécontentement n'avoit approché de ma mère; quand elle n'étoit point de l'avis de son mari et qu'elle n'avoit pu le modifier, on eût dit qu'elle passoit condamnation sur le sien propre sans aucune difficulté. Seulement dans les dernières années, éprouvant du malaise des raisonnemens de mon père, je m'étois permis d'entrer parfois dans la discussion; j'y avois pris une certaine influence; bientôt j'en usai avec une sorte de liberté. Soit nouveauté, soit foiblesse, mon père me cédoit plutôt qu'à sa femme; je m'en prévalus pour elle; j'étois devenue, pour ainsi dire, le chien de garde de ma mère; il n'étoit pas permis de la tracasser en ma présence, et soit en jappant par agacerie, tirant l'habit par la basque, soit en me fâchant tout de bon, j'étois sûre de faire quitter prise. Ce qu'il y avoit d'extraordinaire, c'est qu'aussi réservée que ma mère sur le compte de son mari, jamais je ne lui disois rien en particulier et loin de mon père que n'eût autorisé le respect filial. J'usois pour la défendre de la force, je dirai même de l'autorité de la raison.

lorsque l'adresse ingénieuse ne suffisoit pas; mais en tête à tête, je n'aurois pas ouvert la bouche pour un seul mot de relatif à ce qui s'étoit passé. Pour elle, je pouvois combattre même son mari; mais ce mari absent n'étoit plus que mon père, dont chacune se taisoit quand il n'y avoit pas d'actions de grâces à lui rendre. Je m'apercevois cependant que mon père avoit perdu par degré ses habitudes laborieuses; les affaires de sa communauté l'ayant d'abord distrait, lui donnèrent ensuite le besoin de quitter plus souvent son logis; insensiblement la dissipation l'entraîna; tout ce qui faisoit au dehors spectacle ou événement l'attiroit; le goût du jeu s'en mêla; des liaisons faites au café le conduisirent ailleurs; l'appât de la loterie le séduisit. L'envie de faire fortune lui ayant fait tenter des entreprises de commerce étrangères à son art, et qui n'avoient pas été toujours heureuses, cette envie, lorsqu'il perdit l'habitude de l'occupation, lui fit faire des sacrifices au hasard. A mesure qu'il exerçoit moins son talent, il en perdoit une partie; ses facultés diminuèrent, et, dans une vie moins réglée, sa vue baissa, sa main perdit de sa fermeté. Ses jeunes gens, moins surveillés par leur maître, le remplaçoient toujours plus mal; bientôt il fallut diminuer leur nombre, parce que la vogue dut se porter ailleurs. Ces changemens s'opérèrent par degrés imperceptibles, et leur effet devint très-sensible avant qu'on eût calculé toute sa portée. Ma mère, très-rêveuse, commençoit à me dire quelquefois, à moitié, ses inquiétudes; je craignois de les exciter en lui parlant de ce qu'elle et moi ne pouvions changer. Je mettois mes soins à lui faire goûter toute la douceur qui dépendoit de moi; elle étoit devenue très-paresseuse à marcher; je faisois le sacrifice de la quitter pour sortir avec mon père, que je priois de me conduire à la promenade; il ne me cherchoit plus comme autrefois pour m'avoir avec lui, mais il avoit encore du plaisir à m'accompagner, et je le ramenois avec une sorte de triomphe à cette bonne maman dont je voyois tout l'attendrissement quand nous étions réunis. Nous n'y gagnions pas toujours; car pour ne point refuser sa fille et ne pas manquer à ses autres plaisirs, lorsque mon père m'avoit déposée au logis, il sortoit de nouveau

pour un instant, disoit-il; mais au lieu de revenir souper, il oublioit l'heure et rentroit à minuit. Nous avions pleuré en silence; et s'il m'arrivoit à son retour de lui présenter notre chagrin, il prenoit les choses légèrement en écartant mes douces plaintes par des plaisanteries, ou il se retiroit avec le silence du mécontentement. Le bonheur domestique s'ensevelissoit sous ces nuages; mais la paix n'étoit point altérée, et des yeux indifférens n'auroient point aperçu les changemens qui se faisoient chaque jour.

Ma mère souffroit beaucoup depuis plus d'un an d'une sorte d'enchifrènement qui ressembloit à un rhume de cerveau, et dont les médecins n'avoient pu deviner la cause; après divers remèdes, ils conseillèrent surtout l'exercice, qu'elle n'aimoit plus guère, et le bon air de la campagne. Nous étions à la veille des fêtes de Pentecôte de l'année 1775; il fut décidé que nous irions passer ces fêtes à Meudon. Je ne m'éveillai point le matin du dimanche comme j'avois coutume de faire lorsqu'il s'agissoit de ces parties champêtres; j'étois accablée d'un sommeil pénible et interrompu, de rêves sinistres; il me sembloit que nous revenions à Paris par eau, battus de l'orage, et qu'au sortir de la galiote où nous étions, un cadavre que l'on en tiroit s'opposoit à mon passage : ce spectacle me glaçoit d'effroi; je cherchois ce qu'étoit ce triste cadavre. — Au même instant, ma mère me touchant légèrement les jambes sur mon lit, et m'appelant de sa voix douce, fit évanouir mon songe; je fus ravie de la voir, comme si elle m'eût tirée du dernier péril : je tendis mes bras vers elle, et je l'embrassai avec attendrissement, en lui disant qu'elle me faisoit grand bien de m'éveiller. Je saute à bas du lit; nous faisons nos dispositions, nous sommes partis. Le temps étoit beau, l'air calme, un petit batelet nous eut bientôt conduits à notre destination, et les délices de la campagne me rendirent ma sérénité. Ma mère se trouvoit bien du voyage; elle reprit quelque activité; ce fut le second jour que nous découvrîmes Villebonne et le fontainier du Moulin rouge. J'avois promis à mon Agathe d'aller la voir le lendemain des fêtes; nous étions de retour du mardi soir : ma mère s'étoit proposé de m'accompagner au cou-

vent; mais l'exercice des jours précédens l'ayant un peu fatiguée, elle changea de dessein au moment du départ, et me fit accompagner par ma bonne. Je voulus rester alors; elle insista pour que j'acquittasse ma parole, ajoutant que je savois bien qu'elle restoit volontiers seule, et que si je voulois faire un tour au Jardin du roi, je pourrois en prendre le plaisir.

Je vis Agathe; je la quittai promptement : — « Pourquoi partir si vite? me disoit-elle; tu es donc attendue? — Non; mais je me sens pressée de retourner près de maman. — Tu m'as dit qu'elle se portoit bien? — C'est vrai, elle ne m'attend pas sitôt non plus, et je ne sais quoi me tourmente, j'ai besoin de la revoir. » — En disant ces mots, mon cœur se gonfloit malgré moi.

On imaginera peut-être que ces circonstances sont ajoutées par l'effet d'un sentiment qui se réfléchit, et qui prête sa teinte aux objets qui l'ont précédé; je ne suis qu'historien fidèle, et je rapporte des faits que l'événement seul m'a rappelés ensuite.

Assurément on a pu juger par l'exposé de mes opinions, et surtout par le développement successif des idées que j'avois acquises, que je ne partageois pas plus alors certains préjugés que je n'ai aujourd'hui de superstition. Aussi, en méditant ce qui pouvoit donner lieu à ce qu'on appelle des pressentimens, j'ai cru qu'ils se réduisoient à cet aperçu rapide de gens qui ont l'esprit vif et le sentiment exquis d'une foule de choses imperceptibles qu'on ne sauroit même désigner, qui sont plutôt senties que jugées, et dont il résulte une affection qu'on ne peut motiver, mais que les effets viennent éclairer et justifier.

Plus est vif l'intérêt que nous inspire un objet, plus nous sommes clairvoyans sur son compte ou susceptibles à son sujet; plus nous avons de ces aperçus physiques, si je puis ainsi dire, qui s'appellent ensuite des pressentimens, et que les anciens regardoient comme des augures ou des avis des dieux.

Ma mère étoit pour moi l'objet le plus chéri; elle approchoit de sa fin sans qu'aucun signe extérieur l'annonçât à

des yeux vulgaires : mon attention n'avoit rien distingué qui me fît juger ce coup affreux; mais il y avoit sans doute en elle des altérations légères qui m'agitoient à mon propre insu. Je ne pouvois pas dire que je fusse inquiète, je n'aurois su de quoi; mais je me sentois troublée, mon cœur se serroit parfois lorsque je la fixois, et j'éprouvois loin d'elle un malaise qui ne me permettoit pas d'y rester. Je quittai Agathe d'un air si singulier, qu'elle me pria de lui donner incessamment de mes nouvelles; je revins précipitamment, malgré les observations de ma bonne, qui trouvoit que l'heure auroit été bien agréable pour une promenade au Jardin du roi. J'approche de la maison; je trouve à la porte une jeune fille du voisinage, qui s'écrie en me voyant : — « Ah! mademoiselle, votre maman s'est trouvée bien mal; elle est venue chercher ma mère qui a monté dans son appartement avec elle. » — Frappée de terreur, je jette quelques sons inarticulés; je vole, me précipite; je trouve ma mère dans un fauteuil, la tête abandonnée, les bras tombans, l'œil égaré, la bouche entr'ouverte : à ma vue son visage se ranime; elle veut parler; sa langue enchaînée profère difficilement des mots imparfaits : elle veut dire qu'elle m'attend avec impatience; elle fait effort pour soulever ses bras; un seul obéit à l'impulsion de sa volonté : elle porte sa main sur mon visage, essuie de ses doigts les larmes qui le couvrent, les passe doucement sur mes joues comme pour me calmer; l'intention du sourire se dessine dans sa physionomie : elle essayé de parler..... inutiles tentatives! La paralysie épaissit sa langue, accable sa tête, anéantit la moitié de son corps. L'eau de mélisse, le sel dans la bouche, les frictions ne produisoient aucun effet; en un instant j'avois expédié du monde pour chercher le médecin et mon père; j'avois, avec la rapidité de l'éclair, été prendre moi-même deux grains d'émétique chez l'apothicaire le plus voisin; le médecin étoit arrivé, ma mère étoit au lit, les remèdes s'administroient, et les progrès du mal se faisoient avec une effroyable rapidité; les yeux étoient fermés, la tête penchée sur la poitrine ne pouvoit plus se lever; une respiration forte et précipitée annonçoit l'accablement universel : cependant elle entendoit

ce qu'on lui disoit; et lorsqu'on lui demandoit si elle souffroit, elle portoit la main gauche sur son front comme pour indiquer le siége de la douleur. J'étois dans une activité inexprimable; j'ordonnois tout, et je l'avois toujours fait avant qu'on l'eût exécuté; je paroissois ne pas quitter le chevet du lit, et je préparois ce qui étoit nécessaire : à dix heures du soir, je vois que le médecin prend à part quelques femmes et mon père : je veux savoir ce qu'il propose; on me dit qu'on est allé chercher l'extrême-onction : je crois rêver; un prêtre arrive, il prie, et fait je ne sais quoi; je tiens machinalement un flambeau; droite au pied du lit, sans répondre et sans céder à ceux qui veulent me déplacer, les yeux fixés sur ma mère mourante et adorée, absorbée dans un sentiment unique qui suspend enfin toutes mes facultés, le flambeau s'échappe de ma main; je tombe sans connoissance : on m'enlève, je me retrouve, après quelque temps, dans le salon voisin de sa chambre, environnée de personnes de ma famille; je tourne les yeux vers la porte; je me lève, on me retient; je fais des gestes supplians pour obtenir la permission de retourner..... Un silence triste, une opposition morne et constante me contrarient continuellement; je retrouve des forces; je prie, j'éclate, on est impitoyable; j'entre dans une espèce de rage..... A l'instant mon père paroît; il est blême et silencieux : on a l'air de lui faire une demande tacite; il répond par un mouvement des yeux qui fait jeter des hélas! gémissans. Je me dérobe à la surveillance de mes gardiens frappés; je sors impétueusement : ma mère..... elle n'étoit plus! Je soulève ses bras; je ne puis le croire; j'ouvre et referme alternativement ces yeux qui ne me verront plus, et qui se fixoient sur moi avec tant de tendresse : je l'appelle; je me jette sur son lit avec transport; je pose mes lèvres sur les siennes; je les entr'ouvre; je cherche à aspirer la mort; j'espère la gagner avec mon souffle et pouvoir expirer sur l'heure. Je ne sais pas bien ce qui suivit; je me souviens que sur le matin je me vis chez un voisin où parut M. Besnard, qui me fit porter dans une voiture et emmener chez lui. J'arrive; ma grand'tante m'embrasse en silence, me met devant une petite table et me

sert quelque chose à boire, en me priant beaucoup de le prendre; je veux la satisfaire, et je m'évanouis. On me met au lit; j'y ai passé quinze jours entre la vie et la mort, dans des convulsions effrayantes. La souffrance physique que je me rappelle est celle d'un étouffement continuel; ma respiration n'étoit qu'une sorte de hurlement qu'on entendoit de la rue, à ce qui m'a été dit depuis; j'avois éprouvé une révolution que ma situation avoit rendue plus critique, et dont je n'ai pu revenir que par la force de ma constitution et l'excès des soins qui m'ont été prodigués. Mes respectables parens s'étoient retirés dans de petits cabinets, pour me loger commodément; ils sembloient avoir pris une vigueur nouvelle pour me rappeler à la vie, et ils ne permettoient pas qu'une main mercenaire me présentât rien; ils voulurent me servir eux-mêmes, et ne souffrirent d'être secondés dans les soins immédiats que par madame Trude, née Robinau, jeune femme, ma cousine, qui venoit tous les soirs pour demeurer la nuit près de moi, couchée dans mon lit, et tout occupée de prévoir et d'adoucir les accès convulsifs dans lesquels je tombois souvent.

Huit jours s'étoient écoulés; je n'avois pas trouvé de larmes; les grandes douleurs n'en ont point.

(*J'en verse en ce moment qui sont amères et brûlantes, car je crains un mal encore plus grand que celui que je souffre; j'avois réuni tous mes vœux pour le salut de ce que j'aime; il est plus incertain que jamais! Les calamités s'étendent comme un nuage obscur et terrible prêt d'envelopper tout ce qui me fut cher, et je travaille avec peine à distraire mon attention du présent en m'obligeant de retracer le passé.*)

Une lettre de Sophie vint rouvrir la source des pleurs; la voix de l'amitié, ses tendres expressions rappelèrent mes esprits, amollirent mon cœur; elles produisirent un effet que les bains et l'art des médecins avoient inutilement sollicité; ce fut une révolution nouvelle; je pleurai, je fus sauvée. L'étouffement diminua, tous les accidens s'affoiblirent, et

les convulsions devinrent plus rares; mais toute impression pénible me rendoit leurs accès.

Mon père se présenta devant moi dans le triste costume qui attestoit notre perte commune, mais inégalement sentie; il entreprit de me consoler, en me représentant que la Providence disposoit encore des choses pour le mieux jusque dans le malheur; que ma mère avoit achevé son ouvrage dans ce monde, l'éducation de sa fille, et que s'il avoit fallu perdre l'un des auteurs de mes jours, il étoit bon que le ciel m'eût laissé celui qui pouvoit être le plus utile à ma fortune. — Assurément ma perte étoit irréparable, même à cet égard, ainsi que les événemens l'ont prouvé; mais je ne fis point cette réflexion; je ne sentis que la sécheresse de la prétendue consolation si mal appropriée à ma façon d'être; je mesurai pour la première fois, peut-être, tout ce qui se trouvoit entre mon père et moi; il me semble qu'il déchiroit lui-même le voile respectueux sous lequel je le considérois; je me trouvai tout à fait orpheline, puisque ma mère n'étoit plus, et que mon père ne m'entendroit jamais; un nouveau genre de douleur oppressa mon cœur déchiré; je retombai dans l'état du plus violent désespoir. Les pleurs de ma cousine, la tristesse de mes bons parens m'offroient encore des sujets d'attendrissement; ils eurent leur influence, et je fus arrachée aux dangers qui menaçoient mes jours. Hélas! s'ils se fussent terminés alors! C'étoit mon premier chagrin; de combien d'épreuves n'a-t-il pas été suivi!

Ici finît l'époque douce et brillante de ces années tranquilles, passées dans la paix et le charme d'affections heureuses et d'études chéries; semblables à ces belles matinées du printemps où la sérénité du ciel, la pureté de l'air, la vivacité du feuillage, le parfum des plantes, enchantent tout ce qui respire, développent l'existence, et donnent le bonheur en le promettant.

TROISIÈME PARTIE.

Aux prisons de Sainte-Pélagie, 10 septembre 1793 [1].

Ma mère n'avoit pas plus de cinquante ans lorsqu'elle me fut si cruellement ravie; un abcès dans la tête, formé sans qu'on sût comment, et qu'on ne reconnut que par l'écoulement qui se fit à sa mort par le nez et par les oreilles, expliqua l'enchifrènement étrange dont elle avoit été si longtemps incommodée; la seconde attaque de paralysie n'eût probablement pas été mortelle sans cet incident. Sa physionomie douce et fraîche n'avoit point annoncé sa fin prématurée; les indispositions paroissoient être celles d'un âge que les femmes passent rarement sans altération; la mélancolie, même l'abattement que je lui trouvois depuis quelque temps, s'expliquoient à mes yeux par des causes morales qui ne m'étoient que trop sensibles.

Nos dernières promenades à la campagne avoient paru la ranimer; le jour même qu'elle me fut enlevée, je l'avois laissée bien portante à trois heures après-midi : je revins à cinq heures et demie, elle étoit frappée; à minuit, je ne l'avois plus. Foibles jouets que nous sommes de l'impitoyable destin, pourquoi des sentimens si vifs et des projets si grands sont-ils liés à une si fragile existence?

Ainsi fut arrachée du monde l'une des meilleures et des

[1] Le manuscrit ne porte pas de date. Bose, dans la première édition, avait mis celle du 9 août 1793, mais cette date n'est exacte que pour les premières pages des *Mémoires particuliers*. — Le commencement de la deuxième partie porte la date du 28 août. — Champagneux, dans l'édition de 1800, met en tête de cette troisième partie la date du 10 septembre 1793, et comme elle nous paraît très-vraisemblable, nous l'avons adoptée. Madame Roland écrivait ses Mémoires sur des cahiers qu'elle transmettait à ses amis à mesure qu'elle les avait remplis. On verra, par une note que nous avons imprimée en italique, que le 4 octobre elle terminait le septième cahier de ses *Mémoires particuliers*.

plus aimables femmes qui l'aient jamais habité. Rien de brillant ne la faisoit remarquer, mais tout la rendoit chère quand on l'avoit connue. Raisonnable et bonne par essence, la vertu ne paroissoit rien lui coûter; elle savoit la rendre douce et facile comme elle. Sage et calme, tendre sans passion, son âme pure et tranquille respiroit comme s'écoule le fleuve docile qui baigne avec une égale complaisance le pied du rocher qui le tient captif et le vallon qu'il embellit. Sa perte subite m'a fait connoître les déchiremens de la douleur et les transports les plus violens.

« Il est beau d'avoir de l'âme; il est malheureux d'en avoir autant, » disoit tristement à mes côtés l'abbé Legrand, qui vint me voir chez mes grands parens. On s'empressa, lorsque mon état fut amélioré, de faire venir ou de recevoir successivement les différentes personnes de ma connoissance, pour me familiariser avec les objets extérieurs. Je paroissois ne pas exister dans le monde où l'on me voyoit; concentrée dans ma douleur, je ne m'apercevois guère de ce qui se passoit autour de moi; je ne parlois point, ou bien, répondant à mes pensées au lieu de saisir celles des autres, j'avois l'air d'avoir l'esprit aliéné; puis l'image chérie que j'avois toujours présente, ranimant parfois l'affreux sentiment de sa perte, des cris s'échappoient tout à coup, mes bras étendus se roidissoient et je perdois connoissance. Incapable d'aucune application, j'avois pourtant de bons intervalles où je sentois la tristesse de mes parens, leurs bontés, les tendres soins de ma cousine, et où je cherchois à diminuer leur sollicitude. L'abbé Legrand eut l'esprit de juger qu'il falloit beaucoup me parler de ma mère pour me rendre capable de songer à autre chose; il m'entretint d'elle, et m'amena insensiblement à des réflexions, à des idées qui, sans lui être étrangères, éloignoient la considération habituelle de sa perte. Dès qu'il me crut en état de jeter les yeux sur un livre, il imagina de m'apporter l'*Héloïse* de J. Jacques, et sa lecture fut véritablement ma première distraction. J'avois vingt et un ans; j'avois beaucoup lu; je connoissois un assez grand nombre d'écrivains, historiens, littérateurs et philosophes; mais Rousseau me fit alors une impression compa-

rable à celle que m'avoit faite Plutarque à huit ans : il sembla que c'étoit l'aliment qui me fût propre et l'interprète de sentimens que j'avois avant lui, mais que lui seul savoit m'expliquer.

Plutarque m'avoit disposée pour devenir républicaine; il avoit éveillé cette force et cette fierté qui en font le caractère; il m'avoit inspiré le véritable enthousiasme des vertus publiques et de la liberté; Rousseau me montra le bonheur domestique auquel je pouvois prétendre, et les ineffables délices que j'étois capable de goûter. Ah! s'il acheva de me garantir de ce qu'on appelle des foiblesses, pouvoit-il me prémunir contre une passion? Dans le siècle corrompu où je devois vivre, et la révolution que j'étois loin de prévoir, j'apportai de longue main tout ce qui devoit me rendre capable de grands sacrifices et m'exposer à de grands malheurs. La mort ne sera plus pour moi que le terme des uns et des autres. Je l'attends, et je n'aurois point songé à remplir le court intervalle qui nous sépare du récit de ma propre histoire, si la calomnie ne m'avoit traduite sur la scène, pour attaquer plus grièvement ceux qu'elle vouloit perdre. J'aime à publier des vérités qui ne m'intéressent pas seule, et je n'en veux taire aucune, pour que leur enchaînement serve à leur démonstration.

Je ne rentrai pas chez mon père sans éprouver tout ce que fait ressentir la présence des lieux qu'on habitoit avec un objet qui n'est plus; on avoit pris la précaution maladroite de soustraire le portrait de ma mère, comme si ce vide ne devoit pas me rappeler plus douloureusement que son image la perte que j'avois faite; je le demandai sur-le-champ, il me fut rendu. Les soins domestiques me regardant seule, je m'en occupai; mais ils n'étoient pas nombreux dans un ménage de trois personnes. Je n'ai jamais compris qu'ils pussent absorber une femme qui a de l'ordre et de l'activité, quelque considérable que fût sa maison, car dès lors il y a plus de monde pour les partager; il ne s'agit que d'une sage répartition et d'un peu de vigilance. Je me suis trouvée à cet égard dans plusieurs situations différentes, rien ne se faisoit chez moi que je ne l'eusse ordonné; et lorsque

ces soins m'occupoient davantage, ils ne me prenoient guère plus de deux heures par jour. On a toujours du loisir quand on sait s'occuper; ce sont les gens qui ne font rien qui manquent de temps pour tout. Au reste, il n'est pas surprenant que les femmes qui rendent ou reçoivent des visites inutiles, et qui se croiroient mal parées si elles n'avoient consacré beaucoup de temps à leur miroir, trouvent les journées longues par l'ennui, et trop courtes pour leurs devoirs; mais j'ai vu ce qu'on appelle de bonnes femmes de ménage insupportables au monde, et même à leurs maris, par une préoccupation fatigante de leurs petites affaires; je ne connois rien de si dégoûtant que ce ridicule, et de si propre à rendre un homme épris de toute autre que de sa femme; elle doit lui paroître fort bonne pour sa gouvernante, mais non lui ôter l'envie de chercher ailleurs des agrémens. Je veux qu'une femme tienne ou fasse tenir en bon état le linge et les hardes, nourrisse ses enfans, ordonne ou même fasse sa cuisine, sans en parler; et avec une liberté d'esprit, une distribution de ses momens qui lui laissent la faculté de causer d'autre chose, et de plaire enfin par son humeur comme par les grâces de son sexe. J'ai eu occasion de remarquer qu'il en étoit à peu près de même dans le gouvernement des États, comme dans celui des familles; ces fameuses ménagères, toujours citant leurs travaux, en laissent beaucoup en arrière ou les rendent pénibles pour chacun: ces hommes publics, si bavards et tant affairés, ne font bruit des difficultés que par leur maladresse à les vaincre, ou leur ignorance pour gouverner.

Mes études me devinrent plus chères que jamais; elles faisoient ma consolation: livrée plus encore à moi-même, et souvent mélancolique, je sentis le besoin d'écrire. J'aimois à me rendre compte de mes idées: l'intervention de ma plume m'aidoit à les éclaircir; lorsque je ne l'employois pas, je rêvois plus encore que je ne méditois; avec elle, je contenois mon imagination, et je suivois des raisonnemens. J'avois déjà commencé quelques recueils; je les augmentai sous le titre d'*OEuvres de loisir et réflexions diverses*. Je n'avois d'autre projet que de fixer ainsi mes opinions et

d'avoir des témoins de mes sentimens, que je pourrois comparer un jour les uns aux autres, de manière que leurs gradations ou leurs changemens me servissent à moi-même d'instruction et de tableau. J'ai un assez gros paquet de ces œuvres de jeune fille, entassé dans le coin poudreux de ma bibliothèque, ou peut-être dans un grenier. Jamais je n'eus la plus légère tentation de devenir auteur un jour; je vis de très-bonne heure qu'une femme qui gagnoit ce titre perdoit beaucoup plus qu'elle n'avoit acquis. Les hommes ne l'aiment point, et son sexe la critique; si ses ouvrages sont mauvais, on se moque d'elle, et l'on fait bien; s'ils sont bons, on les lui ôte. Si l'on est forcé de reconnoître qu'elle en a produit la meilleure partie, on épluche tellement son caractère, ses mœurs, sa conduite et ses talens, que l'on balance la réputation de son esprit par l'éclat que l'on donne à ses défauts.

D'ailleurs, ma grande affaire, c'étoit mon bonheur, et je n'ai jamais vu que le public se mêlât de celle-là pour quelqu'un sans la gâter. Je ne trouve rien de si doux que d'être apprécié sa valeur par les gens avec lesquels on vit, et rien de si vide que l'admiration de quelques personnages qu'on ne doit point rencontrer.

Ah, mon Dieu! qu'ils m'ont rendu un mauvais service ceux qui se sont avisés de lever le voile sous lequel j'aimois à demeurer! Durant douze années de ma vie j'ai travaillé avec mon mari, comme j'y mangeois, parce que l'un m'étoit aussi naturel que l'autre. Si l'on citoit un morceau de ses ouvrages où l'on trouvât plus de grâces de style, si l'on accueilloit une bagatelle académique dont il se plaisoit à envoyer le tribut aux sociétés savantes dont il étoit membre, je jouissois de sa satifaction sans remarquer plus particulièrement si c'étoit ce que j'avois fait, et il finissoit souvent par se persuader que véritablement il avoit été dans une bonne veine lorsqu'il avoit écrit tel passage qui sortoit de ma plume. Au ministère, s'il s'agissoit d'exprimer des vérités grandes ou fortes, j'y mettois toute mon âme; il étoit tout simple que son expression valût mieux que les efforts d'esprit d'un secrétaire. J'aimois mon pays; j'étois enthousiaste de la

liberté : je ne connoissois point d'intérêt ni de passions qui pussent entrer en balance avec eux; mon langage devoit être pur et pathétique, c'étoit celui du cœur et de la vérité. L'importance du sujet me pénétroit si bien, que je ne faisois aucun retour sur moi-même. Une fois seulement je m'amusai de la singularité des rapprochemens. C'étoit en écrivant au pape pour réclamer les artistes français emprisonnés à Rome. Une lettre au pape, au nom du conseil exécutif de France, tracée secrètement par une femme, dans l'austère cabinet qu'il plaisoit à Marat d'appeler un boudoir, me parut chose si plaisante, que je ris beaucoup après l'avoir faite. Le plaisir de ces contrastes se trouvoit dans le secret même; mais il fut nécessairement moins parfait dans une situation qui n'étoit plus celle d'un particulier, et où l'œil d'un commis signale les écritures dont il fait des copies. Il n'y a pourtant de singulier dans tout cela que la rareté; pourquoi une femme ne serviroit-elle pas de secrétaire à son mari, sans qu'il en eût moins de mérite? On sait bien que les ministres ne peuvent tout faire par eux-mêmes; et certes, si les femmes de ceux de l'ancien régime, ou même de tous ceux du nouveau, eussent été capables de faire des projets de lettres, de circulaires ou d'affiches, elles eussent mieux fait d'y employer leur temps que de solliciter ou d'intriguer pour le tiers et le quart : l'un exclut l'autre par la nature même des choses. Si ceux qui m'ont pénétrée eussent jugé les faits ce qu'ils étoient, ils m'auroient épargné une sorte de célébrité que je n'ai point enviée; au lieu de passer aujourd'hui mon temps à détruire le mensonge, je lirois un chapitre de Montaigne, je dessinerois une fleur ou jouerois une ariette, et j'adoucirois la solitude de ma prison, sans m'appliquer à faire ma confession. Mais j'anticipe sur un temps auquel je n'étois pas encore arrivée; je le remarque sans gêne, comme je l'ai fait sans scrupule; puisque c'est moi qu'il s'agit de peindre, il faut qu'on me voie avec mes irrégularités. Je ne commande pas ma plume, elle m'entraîne où il lui plaît, et je la laisse aller.

Mon père chercha de bonne foi, dans les premiers temps de son veuvage, à garder plus assidûment son logis; mais il s'y ennuyoit; et dès que le goût de son art ne prévenoit

point cette maladie, tous mes efforts ne pouvoient la guérir. Je voulois causer avec lui; nous avions peu d'idées communes, et probablement il inclinoit alors pour un genre dans lequel il n'auroit pas voulu que j'eusse versé. Je faisois souvent son piquet; il étoit peu réveillant pour lui de le faire avec sa fille; d'ailleurs il n'ignoroit pas que je détestois les cartes, et quelque envie que j'eusse de lui persuader que j'y trouvois du plaisir, quelque soin que je prisse pour goûter effectivement celui de l'amuser, il ne doutoit pas que ce ne fût de ma part une complaisance.

J'aurois voulu lui rendre sa maison agréable, je n'avois pas de moyens pour cela; je n'avois de liaisons qu'avec de grands parens qu'on alloit voir, et qui ne se déplaçoient point. Il auroit fallu qu'il se formât lui-même une société chez lui; mais il en avoit une ailleurs, et il sentoit bien qu'il n'eût pas été convenable de me donner celle-là. Seroit-il vrai que ma mère auroit eu tort de se concentrer et de ne pas rendre sa maison assez vivante pour captiver son mari? Ce seroit la blâmer trop légèrement; et il y auroit aussi de l'injustice à trouver mon père si répréhensible pour quelques erreurs dont il devint lui-même victime. Il est tel enchaînement de maux qui résulte nécessairement d'une première cause, et il faut toujours remonter à celle-là pour tout expliquer.

Nos législateurs du siècle cherchent à former un bien général duquel ressorte le bonheur de chaque particulier; je crains fort qu'ils ne mettent la charrue devant les bœufs. Il seroit plus conforme à la nature, et peut-être à la raison, de bien étudier ce qui fait le bonheur domestique, et de l'assurer aux individus de manière que la félicité commune se composât de celle de chacun, et que tous fussent intéressés à maintenir l'ordre de choses qui la leur auroit procurée. Quelque beaux que soient les principes écrits d'une constitution, si je vois dans la douleur et les larmes une portion de ceux qui l'ont adoptée, je croirai qu'elle n'est qu'un monstre politique; si ceux qui ne pleurent point se réjouissent des souffrances des autres, je dirai qu'elle est atroce, et que ses auteurs sont des imbéciles ou des scélérats.

Dans un mariage dont les parties n'ont pas été bien assorties, la vertu de l'un des deux peut maintenir l'ordre et la paix, mais le défaut de bonheur s'y fait sentir tôt ou tard et entraîne des inconvéniens plus ou moins graves. L'échafaudage de ces unions ressemble au système de nos politiques; il manque par les bases; il doit faillir un jour, en dépit de l'art employé dans sa construction.

Ma mère ne pouvoit attirer chez elle que des gens qui lui ressemblassent, et ceux-là n'eussent point été à la mesure de mon père : d'autre part, ceux qu'il auroit goûtés pour une société journalière eussent été à charge à ma mère, et incompatibles avec la manière dont elle vouloit m'élever. Elle dut donc s'en tenir à la famille, et à ces liaisons superficielles qui donnent des connoissances sans former d'habitudes.

Tout alla bien tant que mon père, avec un état agréable et une femme jeune, trouva dans sa maison le travail et les jouissances qui lui étoient nécessaires. Mais il avoit une année de moins que sa femme; elle éprouva de bonne heure des infirmités; quelques circonstances ralentirent son ardeur pour l'occupation; le désir de devenir riche le jeta dans quelques entreprises hasardeuses : dès lors tout fut perdu. L'amour du travail est la vertu de l'homme en société; elle est essentiellement celle de l'homme qui n'a point l'esprit cultivé : dès que cet amour languit, les dangers sont là; s'il s'éteint, l'homme est livré à l'égarement des passions toujours plus funestes quand il y a moins d'acquit, parce qu'il y a aussi moins de frein. Devenu veuf à l'instant où il auroit eu besoin de nouvelles chaînes dans sa maison, mon pauvre père eut une maîtresse, pour ne pas donner de belle-mère à sa fille; il joua pour réparer son défaut de gain ou ses dépenses; et sans cesser d'être honnête homme, craignant de faire tort à qui que ce fût, il se ruinoit à petit bruit. Mes parens, bonnes personnes, sans finesse dans les affaires, très-confians d'ailleurs dans l'attachement de mon père pour moi, ne lui avoient point demandé d'inventaire après la mort de sa femme; mes intérêts leur paroissoient trop bien placés dans ses mains; ils auroient cru lui faire injure. Je pouvois

pressentir le contraire; mais j'aurois trouvé indécent de le révéler : je me tus et me résignai. Me voilà donc seule au logis, partagée entre les petits ouvrages des mains et l'étude, dont je me détournois quelquefois pour répondre à ceux qui se fâchoient de trouver trop rarement mon père; il n'avoit plus que deux élèves, qui suffisoient à son travail; un seul mangeoit avec lui. Ma bonne étoit une petite femme de cinquante-cinq ans, maigre et alerte, vive et gaie, qui m'aimoit beaucoup, parce que je lui rendois la vie douce. Elle m'accompagnoit toutes les fois que je sortois sans mon père, et mes courses se bornoient à la demeure de mes grands parens et à l'église. Je n'étois pas redevenue dévote; mais ce que je ne devois plus à la tranquillité de ma mère, je continuois de le devoir au bon ordre de la société et à l'édification de mon prochain. Dans ce principe, je portois à l'église, sinon la tendre piété d'autrefois, du moins autant de décence et de recueillement. Je n'y suivois plus l'*ordinaire de la messe;* j'y lisois quelque ouvrage chrétien; j'avois conservé beaucoup de goût pour saint Augustin; et certes, il est des Pères de l'Église et autres qu'on peut même relire sans être dévot; on y trouve de la pâture pour le cœur et l'esprit. Je voulus faire mon cours de prédicateurs vivants et morts; l'éloquence de la chaire étoit un genre où le talent pouvoit s'exercer avec éclat. J'avois déjà lu Bossuet et Fléchier; j'étois bien aise de les revoir d'un œil plus exercé, et je fis connoissance avec Bourdaloue et Massillon; il n'y avoit rien de si plaisant que de les voir rangés sur mes petites tablettes avec de Paw, Raynal et le *Système de la nature;* mais ce qui le fut davantage, c'est qu'à force de lire des sermons, l'envie me prit d'en faire un. J'étois fâchée de ce que les prédicateurs revenoient toujours aux mystères; il me sembloit qu'on auroit dû faire des discours de morale, où le diable et l'incarnation ne fussent jamais pour rien : je pris la plume pour savoir comment je pourrois m'en tirer, et je fis un sermon sur l'*amour du prochain.* J'en amusai le petit oncle; il étoit devenu chanoine à Vincennes, et me dit qu'il étoit dommage que je ne me fusse pas avisée plus tôt de ce travail, lorsqu'il étoit obligé de faire des prônes, qu'il auroit prêché les miens.

J'avois beaucoup ouï vanter la dialectique de Bourdaloue; j'osai n'être pas en tout de l'avis de ses admirateurs, et je fis la critique d'un de ses sermons les plus estimés; mais je ne la fis voir à personne; j'aimois à me rendre compte de mon opinion, je ne voulois pas faire l'entendue aux yeux de qui que ce fût. Massillon, moins fier que lui et beaucoup plus touchant, obtint mon hommage. Je ne connoissois point alors les orateurs protestans, parmi lesquels Blair surtout a cultivé, avec autant de simplicité que d'élégance, ce genre dont je concevois l'existence et que j'aurois voulu qu'on adoptât.

Quant aux prédicateurs du temps, j'avois entendu l'abbé l'Enfant dans ses derniers beaux jours; de la politesse et de la raison m'avoient paru le caractériser. Le père Élisée étoit déjà passé de mode, malgré son excellente logique et la pureté de sa diction; il avoit trop de métaphysique dans l'esprit et de simplicité dans son débit pour captiver longtemps le vulgaire. C'étoit une singulière chose que Paris dans ce temps-là; ce rendez-vous de toutes les impuretés du royaume, étoit aussi le foyer des lumières et du goût; prédicateur et comédien, professeur ou charlatan, quiconque avoit du talent étoit suivi à son tour : mais le premier talent du monde n'auroit pas fixé longtemps l'attention publique, à laquelle il falloit toujours du nouveau, et qu'on attiroit par le bruit tout comme par le mérite. Certain homme sorti de l'ordre fameux des jésuites, devenu missionnaire, et prétendant se montrer à la cour, réussissoit par ce moyen à se faire suivre avec beaucoup d'éclat. Je fus entendre aussi l'abbé de Beauregard; c'étoit un petit homme d'une voix puissante, déclamant avec une impudence rare et une violence extraordinaire. Il débitoit des choses communes du ton d'un inspiré; il les appuyoit de gestes si terribles, qu'il persuadoit à beaucoup de gens qu'elles étoient belles. Je ne savois pas encore aussi bien que je l'ai appris depuis, que les hommes réunis en nombre ont plutôt de grandes oreilles qu'un grand sens; que les étonner c'est les séduire, et que qui veut bien prendre l'autorité de les commander, les dispose à obéir : je ne pouvois m'étonner assez des succès de

ce personnage, grand fanatique ou grand fripon, et peut-être l'un et l'autre. Je n'avois pas bien analysé le récit des circonstances qui accompagnoient les harangues des tribunes des anciennes républiques; j'aurois mieux jugé des moyens de frapper le peuple. Mais je n'oublierai jamais un homme du commun, planté droit en face de la chaire où s'agitoit Beauregard, les yeux fixés sur l'orateur, la bouche béante, laissant échapper involontairement l'expression de son admiration stupide dans ces trois mots que j'ai bien recueillis : « Comme il sue! » Voilà donc le moyen d'en imposer aux sots! Que Phocion, étonné de se voir applaudir dans une assemblée du peuple, avoit raison de demander à ses amis s'il n'avoit point dit quelque sottise!

C'eût été un fier clubiste que ce M. de Beauregard; et combien de frères des sociétés populaires, dans leur enthousiasme pour d'effrontés bavards, m'ont rappelé l'expression de mon homme : Comme il sue [1] !

Les dangers que j'avois courus avoient fait un certain bruit; apparemment qu'on trouvoit rare ou beau qu'une jeune fille fût en péril de perdre la vie du regret de la mort de sa mère. Je reçus des témoignages d'intérêt qui me furent doux; M. de Boismorel fut un des premiers qui m'en donna; je ne l'avois pas vu depuis ses visites chez ma bonne maman. Je m'aperçus de l'impression que lui firent les changemens qui s'étoient opérés dans ma personne depuis ce temps-là. Il revint en mon absence; il entretint longuement mon père, qui lui parla sans doute de mes goûts, montra la petite retraite où je passois mes jours : on jeta les yeux sur mes livres : mes œuvres étoient sur ma table; elles excitèrent sa curiosité : mon père le mit à même de la satisfaire en livrant mes cahiers.

Grand déplaisir et grandes plaintes de ma part, lorsque à

[1] Ces pages, qui terminent le sixième cahier, ont été mouillées sans doute par des larmes. Qu'on se rappelle ce que disait à Riouffe la femme qui servit madame Roland à la Conciergerie : « Devant vous, elle rassemble toutes ses forces; mais dans la chambre, elle reste quelquefois trois heures, appuyée sur la fenêtre, à pleurer. »

mon retour je trouvai qu'on avoit violé mon asile : mon père prétendoit qu'il n'eût rien fait de pareil à l'égard de toute autre personne moins grave et moins digne de considération que M. de Boismorel; sa raison ne me fit point goûter son entreprise, elle attentoit à la liberté, à la propriété; elle disposoit sans mon aveu de ce dont la confiance seule devoit avoir l'usage; mais enfin c'étoit fait. Je reçus, dès le lendemain, une belle lettre de M. de Boismorel, trop bien tournée pour qu'elle ne lui valût pas le pardon d'avoir profité de l'indiscrétion de mon père, et j'y gagnai l'offre de tout ce que pouvoit contenir sa bibliothèque. Je ne la reçus pas avec indifférence; de ce moment, nous entrâmes en correspondance; je goûtois, pour la première fois, avec réflexion, le plaisir très-doux que la sensibilité, l'amour-propre, nous font trouver à être apprécié par ceux au jugement desquels nous mettons du prix.

M. de Boismorel ne demeuroit plus dans l'enceinte de Paris; son goût pour la campagne et le soin de ne pas trop éloigner sa mère du séjour de la capitale, lui avoient fait acheter, au-dessous de Charenton, le petit Bercy, belle maison dont le jardin s'étendoit jusque sur les bords de la Seine. Il nous invita beaucoup à en faire un but de promenade, témoignant le plus grand empressement à nous y recevoir. Je me rappelois de l'ancien accueil de sa mère; je n'étois nullement tentée de l'affronter de nouveau, et je résistai longtemps à mon père. Il insista; et comme je ne voulois pourtant pas m'opposer aux parties qu'il prenoit fantaisie de faire avec moi, nous allâmes un jour à Bercy. Mesdames de Boismorel étoient ensemble dans le salon d'été; la présence de la bru, dont j'avois entendu vanter l'amabilité, m'inspira tout à coup l'espèce d'aise dont j'avois besoin pour ne pas altérer la mienne. La mère, dont on se rappelle le ton, que les années n'avoient pas rendu plus humble, parut cependant bien plus honnête avec une jeune personne qui avoit l'air de se sentir, qu'elle n'avoit été avec l'enfant qu'elle jugeoit sans conséquence. — « Comme elle est bien, votre chère fille, monsieur Phlipon! mais savez-vous que mon fils en est enchanté? Dites-moi donc, made-

moiselle, ne voulez-vous point vous marier? — D'autres y ont déjà songé pour moi, madame, mais je n'ai pas encore trouvé de raisons de me déterminer. — Vous êtes difficile, je le crois! N'auriez-vous point de répugnance pour un homme d'un certain âge? — La connoissance que j'aurois d'une personne pourroit seule motiver le goût, l'éloignement ou l'exception. — Ces sortes de mariages ont plus de solidité, un jeune homme échappe souvent lorsque l'on croit se l'être attaché. — Eh pourquoi, ma mère, dit M. de Boismorel qui venoit d'entrer, ne voudriez-vous pas que mademoiselle eût la confiance de le captiver tout entier? — Elle est mise avec goût, dit madame de Boismorel à sa bru. — Ah! très-bien, et avec une décence! réplique la jeune femme de ce ton de suavité qui n'appartient qu'aux dévots, car elle étoit de leur classe, et ses petits papillons sur son agréable visage de trente-quatre ans en étoient l'étiquette. — Quelle différence, continua-t-elle, de ce fatras de plumes des têtes folles! Vous n'aimez pas les plumes, mademoiselle? — Je n'en porte jamais, madame, parce que fille d'artiste et sortant à pied, elles me paroîtroient annoncer un état et une fortune que je n'ai pas. — Mais, dans une autre situation, en porteriez-vous? — Je l'ignore; j'attache peu d'importance à ces détails; je ne les mesure pour moi que par les convenances, et je me garde bien de juger personne sur les premiers aperçus de sa toilette. »

Le mot étoit sévère; mais je le prononçois avec tant de douceur que la pointe en étoit émoussée. — « Philosophe! » dit la jeune femme avec un soupir, comme si elle eût reconnu que je n'étois point de son bord.

Après l'examen fort scrupuleux de ma personne, assaisonné de belles choses du genre de celles que je viens de citer, M. de Boismorel mit fin à l'inventaire, en nous proposant de visiter son jardin et sa bibliothèque : j'admirai du premier sa situation, et il m'y fit remarquer un superbe cèdre du Liban; je parcourus l'autre avec intérêt, et j'y désignai les ouvrages, même les collections, que je désirois qu'il me prêtât, comme Bayle, entre autres, et les Mémoires des académies. Les dames nous invitèrent à dîner pour un

jour fixé; nous y fûmes, et je jugeai bien, par deux ou trois hommes d'affaires qui faisoient avec nous les convives, que les dames avoient assorti mon père sans me compter. Mais M. de Boismorel eut recours, comme l'autre fois, à la bibliothèque et au jardin, où nous causions agréablement : il avoit mis son fils de la partie; c'étoit un jeune homme de dix-sept ans, assez laid, et plus singulier qu'aimable. La grande société qui arriva dans la soirée, et sur laquelle je jetai mon coup d'œil observateur, ne me parut pas fort attachante, malgré ses titres; les filles d'un marquis, des conseillers, un prieur et quelques vieilles baronnes, causèrent avec plus d'importance, et tout aussi platement que des dames de charité, des marguilliers et des bourgeois. Ces points de vue du monde, que je saisissois à la dérobée, me dégoûtoient de lui, m'attachoient toujours plus à ma façon d'être. M. de Boismorel ne perdoit point une occasion d'entretenir une liaison sur laquelle, peut-être, il établissoit quelque projet; il avoit soin de disposer les choses de manière que nous nous trouvassions en partie carrée, les deux pères et les deux enfans. Ce fut ainsi qu'il me fit assister à la séance publique de l'Académie française de la Saint-Louis suivante. Ces séances étoient alors le rendez-vous de la belle compagnie, et elles présentoient tous les contrastes que nos mœurs et nos folies ne pouvoient manquer de produire. Le matin du jour de Saint-Louis, on célébroit, dans la chapelle de l'Académie, une messe que chantoient les acteurs de l'Opéra, à la suite de laquelle un orateur du beau monde prononçoit le panégyrique du saint roi. L'abbé de Besplas remplit cette fonction; je l'écoutai avec grand plaisir, malgré la trivialité d'un sujet aussi rebattu; il avoit semé son discours de traits hardis de philosophie, et de satires indirectes du gouvernement qu'il fut obligé de retrancher quand il livra le discours à l'impression.

M. de Boismorel, qui avoit des relations avec lui, espéra vainement d'obtenir une copie fidèle dont il m'auroit fait part; l'abbé de Besplas, attaché à la cour comme aumônier de Monsieur, fut trop heureux d'acheter le pardon de sa hardiesse par le sacrifice absolu des traits qu'elle lui avoit

dictés. Le soir, la séance de l'Académie ouvroit la carrière aux beaux esprits les premiers en titre du royaume, aux grands seigneurs qui aimoient à mettre leurs noms sur leur liste, à se montrer dans le fauteuil aux yeux du public, enfin, aux amateurs qui venoient écouter les uns, voir les autres, se montrer à tous, et aux jolies femmes qui étoient sûres de s'en faire remarquer.

J'observai d'Alembert, dont le nom, les mélanges et les discours encyclopédiques excitoient ma curiosité; sa petite figure et sa voix grêle me firent penser que les écrits d'un philosophe étoient meilleurs à connoître que son masque. L'abbé Delille confirma la remarque pour les gens de lettres; il lut, d'une voix maussade, des vers charmans. L'éloge de Catinat, par la Harpe, étoit l'objet du prix et méritoit bien de le remporter.

Aussi simple à l'Académie qu'à l'église, et que je le suis demeurée depuis au spectacle, je ne me mêlois point aux bruyans applaudissemens donnés avec transport aux belles choses, et souvent avec vanité à celles que chacun veut avoir le mérite d'avoir remarquées; j'étois extrêmement attentive, j'écoutois sans m'occuper des regardans; et lorsque j'étois touchée, je pleurois, sans savoir si cela même paroîtroit singulier à quelqu'un. J'eus lieu de m'apercevoir que c'étoit une nouveauté; car au sortir de la séance, M. de Boismorel me donnant la main, je vis des hommes qui me montroient les uns aux autres avec un sourire que je n'étois point assez vaine pour croire admiratif, mais qui n'étoit pas désobligeant, et j'entendis parler de ma sensibilité. J'éprouvai je ne sais quel mélange de surprise et d'une douce confusion; je fus bien aise d'échapper enfin à la foule et à leurs regards.

L'éloge de Catinat inspira à M. de Boismorel l'idée d'un pèlerinage intéressant; il me proposa d'aller visiter Saint-Gratien, où ce grand homme a fini ses jours dans la retraite, loin de la cour et des honneurs; c'étoit une promenade philosophique entièrement de mon goût. M. de Boismorel vint, avec son fils, un jour de Saint-Michel, prendre mon père et moi; nous nous rendîmes dans la vallée de Montmorency, sur les bords de l'étang qui l'embellit; nous gagnâmes Saint-

Gratien, et nous reposâmes à l'ombre des arbres que Catinat avoit plantés de sa main; après un dîner frugal, nous passâmes le reste du jour dans le parc délicieux de Montmorency; nous vîmes la petite maison qu'avoit habitée Jean-Jacques, et nous jouîmes de tout l'agrément d'une belle campagne, quand on est plusieurs à la contempler du même œil. Dans l'un de ces momens de repos où l'on considère en silence la majesté de la nature, M. de Boismorel tira de sa poche un manuscrit de sa main; il nous lut un morceau qu'il avoit extrait, et qui étoit alors peu connu; c'est ce trait de Montesquieu, trouvé à Marseille par le jeune homme dont il avoit délivré le père, et se dérobant aux actions de grâces de ceux qu'il avoit obligés.

Pénétrée de la générosité de Montesquieu, je n'admirai pas exclusivement son obstination à nier qu'il fût le libérateur chéri de cette famille transportée; l'homme généreux ne cherche jamais la reconnoissance; mais s'il est beau de se dérober à ses témoignages, il est grand d'en recevoir l'expression : je crois même que c'est un nouveau service à rendre aux gens très-sensibles que l'on a obligés, car c'est pour eux une manière de s'acquitter.

Il ne faut pourtant pas croire que je fusse parfaitement à l'aise de la réunion de mon père et de M. de Boismorel; il n'y avoit point entre eux de parité personnelle; et cela me faisoit souffrir : son fils me regardoit beaucoup, et ne me plaisoit point; je lui trouvois l'air de la curiosité plutôt que celui de l'intérêt; d'ailleurs, trois ou quatre années de moins que moi le mettoient à une distance considérable. Son père le reconnut bien, et j'appris dans la suite qu'il avoit dit une fois au mien, en lui serrant la main : « Ah! si mon enfant étoit digne du vôtre, je pourrois paroître singulier, mais je m'estimerois trop heureux! — Je ne me doutois de rien de semblable; je ne calculois même point les différences; je les sentois, et elles m'empêchoient de rien imaginer. Je trouvois dans les procédés de M. de Boismorel ceux d'un homme sage et sensible, qui honoroit mon sexe, estimoit ma personne, et protégeoit mon goût, pour ainsi dire. Sa correspondance lui ressembloit; elle avoit le caractère d'une gravité douce,

elle portoit le cachet d'un esprit au-dessus des préjugés, et d'une amitié respectueuse. Je devins, par lui, au courant de ce qu'on appeloit les nouveautés dans le monde savant et littéraire. Je le voyois rarement; mais j'avois de ses nouvelles toutes les semaines; et pour éviter les fréquens messages de ses domestiques près de moi, comme les grandes courses d'un commissionnaire que j'aurois envoyé à Bercy, il faisoit déposer les livres qui m'étoient destinés chez le portier de sa sœur, madame de Favières, où je les envoyois prendre. M. de Boismorel, qui aimoit beaucoup les lettres, et qui, par effet de prévention, s'imaginoit que je devois être employée dans leur empire, ou peut-être aussi pour m'éprouver, m'invitoit à choisir un genre et à travailler : je regardai cela d'abord comme un compliment; mais en revenant à la charge, il me donna lieu de lui développer mes principes à ce sujet, mon éloignement très-raisonné de me mettre jamais en scène d'aucune manière, et mon amour très-désintéressé pour l'étude que je voulois faire servir à mon bonheur, sans l'intervention d'aucune espèce de gloire qui ne me paroissoit propre qu'à la troubler. Après lui avoir sérieusement exposé ma doctrine, je mêlai à mes raisonnemens des vers qui venoient au bout de ma plume, et dont les idées étoient meilleures que l'expression; je me souviens qu'en parlant des dieux et de la dispensation qu'ils faisoient des biens et des devoirs, je disois :

Aux hommes ouvrant la carrière
Des grands et des nobles talens,
Ils n'ont mis aucune barrière
A leurs plus sublimes élans.
De mon sexe foible et sensible,
Ils ne veulent que des vertus;
Nous pouvons imiter Titus,
Mais dans un sentier moins pénible.
Jouissez du bien d'être admis
A toutes ces sortes de gloire;
Pour nous le temple de Mémoire
Est dans le cœur de nos amis.

M. de Boismorel me répondoit quelquefois dans la même langue; ses vers ne valoient guère mieux que les miens, mais

nous n'y mettions pas plus d'importance l'un que l'autre. Un jour il vint me confier qu'il désiroit employer à l'égard de son fils, dont l'application se ralentissoit beaucoup, un moyen de la ranimer.

Ce jeune homme étoit lié tout naturellement avec son contemporain et son cousin germain de Favières, conseiller au Parlement à vingt et un ans, étourdi comme on l'est à cet âge, avec toute la confiance d'un magistrat qui s'estime par sa robe, sans connoître ses obligations, avec la liberté, peut-être même les travers naissans, d'un riche et unique héritier.

La comédie italienne ou l'opéra occupoient les deux cousins bien plus que Cujas et Bartole pour l'un, et les mathématiques qu'avoit commencées l'autre. — « Il faut, me dit M. de Boismorel, que vous fassiez à mon fils une mercuriale sage et pénétrante, comme vous saurez la puiser dans votre âme, qui excite son amour-propre et réveille de généreuses résolutions. — Moi! monsieur, moi! (je ne pouvois en croire mes oreilles) et de quel air, je vous prie, pourrai-je, moi, prêcher monsieur votre fils? — Vous prendrez la tournure qu'il vous plaira; vous ne paroîtrez point; nous ferons venir cela comme une lettre de quelqu'un qui le voit de près, qui connoît ses déportemens, qui s'intéresse à lui, et qui l'avertit du danger : je saurai faire remettre la lettre dans un moment où elle puisse avoir tout son effet; il faut seulement qu'il ne m'y reconnoisse pas; je lui ferai savoir à quel médecin il aura obligation quand il en sera temps. — Oh! il ne faudroit jamais me nommer!... Mais vous avez des amis qui feroient cela mieux que moi. — Je crois tout le contraire, et je vous demande cette grâce. — Eh bien, je renonce à l'amour-propre, pour vous prouver le désir de vous obliger; je ferai un projet dont vous me direz votre avis et que vous corrigerez. »

Le soir même je fis une lettre assez piquante, un peu ironique, telle que je la jugeois convenable pour chatouiller l'amour-propre, encourager la raison d'un jeune homme qu'il faut entretenir de son bonheur quand on veut le rappeler à des habitudes sérieuses. M. de Boismorel fut

enchanté, et me pria de la faire parvenir sans y rien changer. Je l'envoyai à Sophie pour qu'elle la mît à la poste à Amiens, et j'attendis avec assez de curiosité de savoir ce qu'auroit fait ma prédication.

M. de Boismorel m'écrivit bientôt pour me donner des détails qui m'intéressèrent infiniment; il avoit réuni beaucoup de circonstances qui rendirent la chose plus frappante; le jeune homme fut touché : il imagina que le célèbre Duclos étoit l'auteur de la remontrance, et il alla pour le remercier; trompé dans sa conjecture, il s'adressa à un autre ami de son père, et ne devina pas mieux; mais enfin l'étude reprit quelque empire.

Il n'y avoit pas très-longtemps que ceci s'étoit passé, lorsque M. de Boismorel allant avec son fils, par un jour de chaleur, de Bercy à Vincennes, où il me savoit chez mon oncle, et m'apportoit les Géorgiques traduites par l'abbé Delille, reçut un coup de soleil. Il le traita légèrement; les maux de tête se firent sentir, la fièvre survint, puis le coma; il mourut dans la force de l'âge, après quelques jours de maladie. Il n'y avoit guère plus de dix-huit mois que nous étions en correspondance; je l'ai pleuré plus amèrement, je crois, que n'a fait son fils même, et je ne me le rappelle jamais sans éprouver ce douloureux regret, ce sentiment de vénération et de tendresse qui accompagne la mémoire d'un homme juste.

Lorsque mon chagrin fut un peu adouci, je le célébrai dans une romance que personne n'a jamais vue, que je chantai sur ma guitare, et que j'ai depuis oubliée et perdue. Je n'ai plus entendu parler de sa famille; seulement mon père étant allé faire une visite de circonstance, le jeune de Boismorel, qu'on appeloit Roberge, lui dit d'un ton fort dégagé qu'il avoit trouvé et jeté dans un coin, pour les lui rendre, s'il le souhaitoit, mes lettres à son père, parmi lesquelles il avoit reconnu l'original d'une certaine épître qui lui étoit parvenue. Mon père savoit fort bien ce qui s'étoit passé; il répondit peu de chose, trouva que le jeune homme paroissoit piqué : d'où je conclus qu'il étoit un sot, et ne m'en embarrassai guère; je ne sais si j'ai bien deviné.

A quelque temps de là, madame de Favières vint chez mon père pour le charger de quelque acquisition de bijoux ou d'objets de son art; j'étois dans ma petite cellule, je l'entendis dans la pièce voisine : — « Vous avez, monsieur Philipon, une fille charmante; mon frère m'a dit que c'étoit une des femmes d'esprit qu'il connût qui en eût davantage; prenez bien garde au moins qu'elle ne donne dans le bel-esprit, ce seroit détestable : ne frise-t-elle pas un peu le pédantisme? C'est à craindre; je crois en avoir entendu dire quelque chose. Elle est bien de figure, fort bonne à voir. » — Voilà, me dis-je dans mon coin, une impertinente madame qui ressemble bien à sa mère : Dieu me préserve de voir son visage et de lui montrer le mien!

Mon père, qui savoit fort bien que je devois entendre, s'abstint de m'appeler, puisque je ne paroissois pas, et je n'ai jamais entendu la voix de madame de Favières que ce jour-là.

Je n'ai encore dit qu'un mot de mon excellente cousine Trude. C'étoit une de ces âmes que le ciel forma dans sa bonté pour l'honneur de l'espèce humaine et la consolation des malheureux : généreuse par instinct, aimable sans culture, je ne lui ai connu de défaut que l'excès même de la délicatesse et l'amour-propre de la vertu. Elle auroit cru manquer à ses devoirs si elle eût agi de manière que quelqu'un pût douter qu'elle les eût remplis. C'étoit le moyen de demeurer complétement victime du plus extravagant mari. Trude étoit une espèce de rustre, aussi fou dans ses idées qu'emporté dans son caractère et grossier dans ses procédés; il faisoit le commerce de la miroiterie comme tous les Trude de père en fils, depuis quelques générations; et c'étoit lui que j'avois l'honneur d'avoir pour cousin du côté de ma mère. Actif par tempérament, laborieux par boutades, soutenu par les soins et l'intelligence d'une femme douce et sage, il faisoit une assez bonne maison, et devoit au mérite de son épouse d'être bien accueilli dans sa propre famille, qui l'auroit rejeté s'il eût été seul.

Ma mère aimoit beaucoup sa petite-cousine, qui la révéroit singulièrement, et s'attacha vivement à moi.

Elle me le prouva, comme on a vu, à la mort de ma mère; occupée dans le jour de sa maison, de son mari, elle vouloit être ma garde de nuit; elle venoit de loin pour en faire les fonctions, et les remplit constamment tant que je fus en danger. Cette circonstance dut nous lier davantage, et nous nous vîmes souvent. Son mari prit la fantaisie de venir plus souvent encore et sans sa femme; je le tolérai d'abord à cause d'elle, malgré mon ennui; il me devint insupportable, et j'usai de tous les ménagemens nécessaires avec une mauvaise tête pour lui faire sentir que le titre de parent et de mari de ma bonne amie ne suffisoit point pour autoriser ses fréquentes visites, qui ne pouvoient plus être motivées par l'état de souffrance et de maladie suite de mon chagrin.

Mon cher cousin vint un peu moins souvent; mais il s'établissoit en visite pour trois ou quatre heures, quoi que je pusse faire, même écrire, en lui disant que j'étois pressée; lorsque je l'invitois décidément à se retirer, comme il fallut enfin le lui dire nettement, il étoit chez lui de si mauvaise humeur et faisoit un tel train à sa femme, qu'elle me prioit d'avoir patience pour sa tranquillité. C'étoit surtout les dimanches et fêtes que j'avois à soutenir cette corvée; quand il faisoit beau, j'échappois et donnois rendez-vous à sa femme chez mes vieux parens; car la recevoir chez moi avec lui pour un peu de temps, ce n'étoit pas la voir; mais être témoin des scènes que son bourru de mari ne manquoit pas de lui faire. Dans l'hiver, je pris un autre parti : aussitôt après le dîner, je donnois la clef des champs à ma bonne, qui m'enfermoit à double tour et à triple barrière; je demeurois parfaitement seule et tranquille jusqu'à huit heures du soir. Trude étoit venu, n'avoit trouvé personne qui lui répondît, étoit revenu, et s'étoit quelquefois promené deux heures aux environs de la maison, à la pluie ou à la neige, pour attendre le moment d'entrer. Me faire celer, lorsque j'y étois véritablement avec quelqu'un, étoit à peu près impossible; refuser absolument ma porte, en déterminant mon père à rompre avec le personnage (ce qui eût été difficile, parce qu'il n'avoit point d'enfant et que mon père trouvoit bon de le

ménager), c'étoit en revenir à l'extrémité que craignoit sa femme, renoncer à notre liaison, et l'exposer à de nouvelles disgrâces.

Je ne connois rien de pire que d'avoir affaire à un fou; il n'est point de moyen avec lui que de le lier, tout le reste est inutile. Ce maussade cousin étoit pour moi un vrai fléau; et la plus grande preuve de ce que vaut sa femme, c'est que j'aie pu m'empêcher de le jeter par les fenêtres; mais il seroit revenu par le grenier. Cependant il faut être juste: Trude n'étoit point sans une sorte d'honnêteté; plus fou que bête, on eût dit qu'il savoit jusqu'à quel point il pouvoit extravaguer impunément; jamais son grossier langage ne fut indécent, et s'il manquoit éternellement aux procédés, à la raison, jamais il n'offensa la modestie ou la pudeur. Lorsque sa femme venoit à la promenade avec moi, il nous épioit; et si nous étions abordées ou saluées d'un homme quelconque, il devenoit inquiet et furieux jusqu'à ce qu'il se fût assuré de qui ce pouvoit être. On croit peut-être qu'il étoit jaloux envers sa femme, c'étoit vrai jusqu'à certain point; mais il l'étoit à mon sujet bien davantage. Malgré les bizarreries de sa situation, la douceur de madame Trude étoit accompagnée de gaieté : elle pleuroit un jour et réunissoit ses amis le lendemain; elle donnoit à manger de loin en loin, et ces repas de famille étoient suivis de danses, une ou deux fois dans l'hiver. Sa cousine étoit toujours l'héroïne de la fête, et son mari en étoit plus aimable durant quelques jours. Je fis connoissance chez elle de deux personnes que je veux citer; l'une étoit l'abbé Bexon, petit bossu plein d'esprit, grand ami de François de Neufchâteau et de Masson de Morvilliers, auteur d'une *Histoire de Lorraine* qui n'a pas eu de grands succès, dont Buffon employoit la plume, comme celle de quelques autres, pour préparer des matériaux et des esquisses auxquels il mettoit ensuite sa touche et son coloris. Bexon, appuyé par Buffon son protecteur, et par quelques femmes de qualité dont il avoit connu les parentes à Remiremont, lieu de son origine et d'un chapitre de nobles chanoinesses, devint grand chantre de la Sainte-Chapelle de Paris. Il prit avec lui sa mère et sa sœur, qui fourniroient à

un épisode, si j'avois le goût d'en faire qui ne tinssent pas nécessairement au sujet.

Le pauvre hère mourut trop tôt pour le bien de sa grande sœur aux yeux noirs quêtant des adorateurs, et aux belles épaules qu'elle aimoit à montrer. Il vint me voir deux fois chez mon père, et fut si transporté de trouver sur ma table Xénophon en in-folio, qu'il vouloit m'embrasser dans son extatique ravissement. Comme il n'y avoit pas de quoi, à mon avis, je le calmai si bien par ma froideur, qu'il ne fit que de l'esprit sans transports, et je ne le revis plus que chez ma cousine.

L'autre personne étoit l'honnête Gibert; grave dans ses mœurs, infiniment doux dans ses manières, marié jeune à une femme qui avoit eu plus de figure que de douceur, il en avoit un fils unique dont l'éducation l'occupoit chèrement. Employé dans l'administration des postes, il consacroit quelques instans de loisir à la musique et à la peinture.

Gibert avoit tous les caractères d'un homme juste et vrai; il ne les a jamais démentis. Ses torts sont ceux du jugement; l'amitié chez lui est une sorte de fanatisme, et l'on est tenté de respecter ses erreurs en les plaignant. Gibert étoit lié depuis l'enfance avec un homme pour lequel il professoit autant de vénération que d'attachement; il vantoit son mérite dans l'occasion, et il étoit glorieux d'en être l'ami. Gibert désira faire ma connoissance, sa femme et lui vinrent chez mon père; je leur rendis visite, et comme ils n'alloient pas souvent ensemble, il revint seul de loin en loin. Je le reçus toujours avec plaisir et distinction, et nous contractâmes, avec le temps, une véritable liaison d'amitié. Gibert ne tarda pas beaucoup à me parler de son phénix; il sembloit qu'il ne seroit heureux que lorsque son ami et moi pourrions nous admirer réciproquement; enfin il nous réunit à dîner chez lui. Je vis un homme dont l'excessive simplicité alloit jusqu'à la négligence; parlant peu, ne fixant personne, il eût été difficile à juger sur une entrevue pour quiconque n'auroit jamais entendu faire mention de lui; et j'avoue que, malgré mon goût tout particulier pour le ton modeste, celui de cet homme étoit si humble, que je l'aurois volontiers pris au

mot sur son propre compte. Cependant, comme il ne manquoit ni de jugement ni de quelques connoissances, on lui savoit plus de gré d'en montrer lorsqu'il venoit à les faire entrevoir, et l'on finissoit, comme Gibert, par lui en croire beaucoup plus qu'il n'en avoit effectivement. Sa femme peu signifiante, mais sensible, rappeloit toujours l'*intentique ora tenebant* de Virgile, quand elle regardoit parler son mari. Ce n'est pourtant pas un être tout à fait ordinaire que celui qui sait en imposer ainsi, même à ceux qui le fréquentent, sur la mesure de son mérite effectif; il faut qu'il soit grand en quelque chose, du moins en dissimulation; et, si les circonstances l'intéressent à la pousser aussi loin qu'il soit possible dans les affaires importantes, il peut devenir, de faux sage qui usurpoit l'estime, scélérat aux dépens de ses contemporains. L'histoire en fera juger par la suite. Je vis peu l'ami de Gibert; il abandonna une place lucrative, et la France même, pour aller s'établir en Suisse, où le portoient ses goûts champêtres, où l'appeloit la liberté. Laissons-le partir; il ne reviendra que trop. C'est ainsi que j'ai connu Pache, car il faut bien le nommer; c'est de lui qu'il est question. On verra comment, plus de dix ans après, Gibert l'amena chez moi; le fit connoître à mon mari, qui le crut un homme probe par excellence, l'annonça comme tel dans un instant où son suffrage pouvoit faire une réputation, et devint la cause de son entrée au ministère, où il ne fit que des sottises, qui lui valurent de passer à la mairie, où il n'autorisa que des horreurs.

Madame Trude désira vivement de faire un voyage près d'une parente qui lui étoit chère; il s'agissoit d'une absence de quinze jours ou trois semaines. Son mari trouvoit de l'inconvénient à ce que le comptoir fût aussi longtemps sans représentation; au reste, la chose lui paroissoit faisable, si je consentois à venir quelquefois, dans le milieu du jour, occuper cette place. Ma cousine souhaitoit que j'eusse cette complaisance; me l'exprimer étoit assez me faire juger que je ne pouvois la refuser, et mon amitié pour elle s'y prêta sans hésiter. Je fus donc sept ou huit fois, de midi à six heures, prendre la place de madame Trude dans son

comptoir; son mari, joyeux et fier, se conduisoit fort bien, vaquoit aux affaires du dehors, et parut sentir tout le mérite de mon procédé. Il étoit dit qu'il devoit se trouver dans ma vie qu'en dépit de mon aversion pour le commerce, j'aurois du moins vendu des lunettes et des verres de montre. La situation n'étoit pas plaisante; Trude étoit logé rue Montmartre, près de la rue Ticquetonne, où doit être encore son successeur : je n'imagine rien d'infernal comme le bruit des voitures éternellement roulantes dans ce lieu-là, entendu d'une boutique tout ouverte; j'y serois devenue sourde comme l'est aujourd'hui ma pauvre cousine. Quittons son triste ménage, dont nous verrons le sort, et rappelons mon autre parente.

J'allois chez mademoiselle Desportes une ou deux fois toutes les semaines, le jour où elle réunissoit constamment la société. J'aurois des tableaux à faire, si les originaux en valoient la peine; mais quand j'aurois dépeint des conseillers au Châtelet, comme le petit Mopinot, prétendant à l'esprit avec des épigrammes; le dévot de la Presle, bonhomme qui n'avoit que le tort d'être bilieux et janséniste; une douairière qui cachoit le goût du plaisir sous une dévotion facile, telle que madame de Blancfuné; un vieux et riche célibataire, trop dégoûtant pour être nommé; un brave homme, raisonnant et réglé comme une horloge, tel que l'employé Baudin; et une foule d'autres individus de différentes nuances, sans plus de valeur; j'aurois perdu mes couleurs et mon temps. J'aimois pourtant à rencontrer le père Rabbe, oratorien très-fin, respectable par son âge, aimable par la politesse de son esprit; et le docteur Coste, médecin provençal, qui s'amusoit à imiter Perrault sans élever un Louvre, et qui disoit du mal du mariage comme le diable grimace devant un bénitier.

Mademoiselle Desportes avoit hérité de sa mère, de la délicatesse et de la fierté, l'art de faire valoir sa petite fortune dans le commerce sans paroître s'en mêler, et de traiter sur le ton de la confiance et de l'égalité avec les particuliers riches ou titrés qui s'adressoient à elle. Mais comme ce genre est véritablement étranger au commerce, qui se soutient par

l'active cupidité, elle vit diminuer encore son héritage, et finit par renoncer au commerce, en retranchant beaucoup de sa dépense.

Son caractère, ses mœurs, le ton de décence qui régnoit chez elle, l'attachement qu'elle me témoignoit, avoient fait désirer à ma mère que je la cultivasse; c'étoit là qu'elle m'envoyoit souvent. Un piquet à écrire faisoit le fond de la société, dont les autres membres causoient et travailloient; mademoiselle Desportes me plaçoit assez souvent au jeu, que je n'aimois point, pour exercer, je crois, ma complaisance; mais le secours d'un partenaire et la permission de rire de mes distractions en rendoient l'exercice moins pénible.

Il faut bien que je fasse passer sur la scène, à son tour, un vieillard arrivé de Pondichéry, que je vis beaucoup et avec intérêt durant près d'un an. Mon père avoit connu, je ne sais comment, par affaire je crois, et puis avoit reçu à titre d'ami un officier réformé, devenu commis sans place, qui s'appeloit Demontchéry; c'étoit un homme de trente-six ans, ayant les manières polies, le ton du cœur, ces grâces que donne l'usage du monde et peut-être la fleur de la galanterie. Demontchéry cultivoit mon père, mais entroit rarement chez ma mère, qui n'auroit pas souffert d'assiduités. Il professoit franchement pour moi respect, estime, etc., et l'ambition de solliciter ma main si la fortune cessoit de lui être contraire. Elle l'envoya droit aux grandes Indes; il donna de ses nouvelles, et ne cachoit point ses vœux pour des succès qui lui permissent de revenir avec avantage. Mais simple capitaine de cipayes, et trop galant homme pour entendre rien à acquérir, il n'étoit pas, je crois, fort avancé lorsqu'il revint après sept ans d'absence, et qu'accourant chez mon père il me vit mariée depuis quinze jours : j'ignore ce qu'il est devenu, et ce qu'il m'eût inspiré si j'avois dû penser à lui. Durant son séjour à Pondichéry, il fit connoissance d'un M. de Sainte-Lette, l'un des membres du conseil, et le chargea de lettres pour mon père lorsque le conseil députa Sainte-Lette à Paris en 1776, pour quelque affaire importante.

Sainte-Lette avoit plus de soixante ans; c'étoit un homme

que la vivacité de l'esprit et l'emportement des passions avoient égaré dans sa jeunesse, où il dissipa sa fortune à Paris. Il étoit passé en Amérique; il y étoit demeuré à la Louisiane, directeur de la traite avec les sauvages durant treize ans; de là, jeté en Asie, employé dans l'administration à Pondichéry, il cherchoit à réunir les moyens de vivre un jour, ou de mourir en France avec son ami de jeunesse, M. de Sévelinges, dont je dirai quelque chose. Une voix grave et solennelle, distinguée par l'accent que donnent l'expérience et le malheur, soutenue par l'expression facile d'un esprit exercé, me frappa dans Sainte-Lette à son abord. Demontchéry lui avoit parlé de moi; c'étoit probablement ce qui lui inspiroit le désir de faire connoissance : mon père le reçut bien; je l'accueillis avec empressement, parce qu'il m'intéressa bientôt; sa société me fut très-agréable, il recherchoit la mienne, et durant tout le temps que dura son voyage, il ne passoit point quatre ou cinq jours sans me rendre visite.

Les gens qui ont beaucoup vu sont toujours bons à entendre, et ceux qui ont beaucoup senti ont toujours vu plus que d'autres, lors même qu'ils auroient moins voyagé que n'avoit fait Sainte-Lette. Il avoit ce genre d'acquit que donne l'expérience bien plus que celui des livres; moins savant que philosophe, il raisonnoit d'après le cœur humain, et il avoit conservé de sa jeunesse le goût de la poésie légère, dans laquelle il avoit écrit de jolies choses. Il me donna plusieurs de ses morceaux; je lui communiquai quelques-unes de mes rêveries, et il me répéta plusieurs fois d'un ton prophétique, c'est-à-dire persuadé : « Mademoiselle, vous avez beau vous en défendre, vous finirez par faire un ouvrage. — Ce sera donc sous le nom d'autrui, lui répliquai-je, car je me mangerai les doigts avant de me faire auteur. »

Sainte-Lette rencontra chez mon père une personne dont j'avois fait connoissance depuis quelques mois, et qui devoit puissamment influer sur le sort de ma vie, quoique je ne le prévisse guère alors. J'ai déjà dit que Sophie, plus distraite que moi par les habitudes de la société, étoit loin d'y trouver de l'avantage; elle m'avoit parlé quelquefois d'un homme de mérite, fixé à Amiens par sa place, et qui alloit souvent

chez sa mère lorsqu'il demeuroit à sa résidence; ce qui n'étoit pourtant pas très-commun, parce qu'il venoit à Paris tous les hivers, et faisoit souvent dans l'été de plus longs voyages. Elle me l'avoit cité, parce que, dans la foule insignifiante dont elle étoit environnée, elle distinguoit avec plaisir un individu dont la conversation instructive lui paroissoit toujours nouvelle, dont les manières austères, mais simples, inspiroient de la confiance, et qui, sans être aimé de tout le monde, parce que sa sévérité parfois caustique déplaisoit à beaucoup de gens, étoit généralement considéré. Sophie lui avoit aussi parlé de sa bonne amie; d'ailleurs, il n'étoit bruit dans sa famille que de l'intimité, de la constance d'une liaison de couvent, qui prenoit avec les années certain caractère respectable; enfin, il avoit vu mon portrait, que madame Cannèt avoit mis chez elle en évidence. « Pourquoi donc, disoit-il souvent, ne me faites-vous pas connoître cette bonne amie? Je vais à Paris tous les ans; n'aurai-je point une lettre pour elle? » Il obtint cette commission désirée au mois de décembre 1775; — j'étois encore en deuil de ma mère, et dans cette douce mélancolie qui succède aux violens chagrins. Quiconque se présentoit de la part de Sophie ne pouvoit manquer d'être bien reçu. « Cette lettre te sera remise, m'écrivoit ma bonne amie, par le philosophe dont je t'ai fait quelquefois mention, M. Roland de la Platière, homme éclairé, de mœurs pures, à qui l'on ne peut reprocher que sa grande admiration pour les anciens aux dépens des modernes qu'il déprise, et le foible de trop aimer à parler de lui. » Ce portrait est moins qu'une ébauche; mais le trait se trouvoit juste et bien saisi. Je vis un homme de quarante et quelques années, haut de stature, négligé dans son attitude, avec cette espèce de roideur que donne l'habitude du cabinet; mais ses manières étoient simples et faciles, et sans avoir le fleuri le monde, elles allioient la politesse de l'homme bien né à la gravité du philosophe. De la maigreur, le teint accidentellement jaune, le front déjà peu garni de cheveux et très-découvert, n'altéroient point des traits réguliers, mais les rendoient plus respectables que séduisans. Au reste, un sourire extrêmement fin et une vive expression dévelop-

poient sa physionomie et la faisoient sortir comme une figure toute nouvelle, quand il s'animoit dans le récit ou à l'idée de quelque chose qui lui fût agréable. Sa voix étoit mâle, son parler bref, comme celui d'un homme qui n'auroit pas la respiration très-longue; son discours plein de choses, parce que sa tête étoit remplie d'idées, occupoit l'esprit plus qu'il ne flattoit l'oreille; sa diction étoit quelquefois piquante, mais revêche et sans harmonie. C'est un agrément rare et bien puissant, je crois, sur les sens, que le charme de la voix; il ne tient pas seulement à la qualité du son, il résulte encore de cette délicatesse de sentimens qui varie les expressions et modifie l'accent....

On m'interrompt pour m'apprendre que je suis comprise dans l'acte d'accusation de Brissot, avec tant d'autres députés qu'on vient d'arrêter nouvellement. Les tyrans sont aux abois; ils croient combler le précipice ouvert devant eux en y précipitant les honnêtes gens; mais ils tomberont après. Je ne crains point d'aller à l'échafaud en si bonne compagnie; il y a honte de vivre au milieu des scélérats.

Je vais expédier ce cahier, quitte à suivre sur un autre, si l'on m'en laisse la faculté.

Vendredi 4 octobre, anniversaire de ma fille, qui a aujourd'hui douze ans.

Cette beauté de l'organe de la voix, très-différente de sa force, n'est pas plus commune dans les orateurs qui font profession de l'exercer, que dans la foule qui compose les sociétés. Je l'ai cherchée dans nos trois assemblées nationales; je ne l'ai trouvée parfaite chez personne; Mirabeau lui-même, avec la magie imposante d'un noble débit, n'avoit pas un timbre flatteur, ni la prononciation la plus agréable. Les Clermont en approchoient davantage. « Où donc étoit votre modèle? » pourroit me demander quelqu'un. Je répondrois comme ce peintre à qui l'on demandoit où il prenoit cet air charmant qu'il donnoit aux têtes créées par son pinceau. « Là-dedans, » disoit-il en mettant le doigt sur son front; je porterois le mien à mes oreilles. J'ai peu fréquenté

le spectacle, mais j'ai cru m'apercevoir que ce mérite y étoit également difficile à trouver. Larive, le seul peut-être à citer, laissoit encore quelque chose à désirer. Lorsque à l'ouverture de mon adolescence j'éprouvois cette sorte d'agitation que donne le désir de plaire aux jeunes personnes du sexe, j'étois émue au son de ma propre voix, j'avois besoin de la modifier pour me plaire à moi-même. Je conçois que l'exquise sensibilité des Grecs leur fit attacher beaucoup de prix à toutes les parties de l'art de la parole; je comprends aussi que le *sans-culottisme* fasse dédaigner ces grâces et nous conduise à une grossièreté féroce, tout aussi éloignée de la précision des Spartiates dans leur langage plein de sens, que de l'éloquence des Athéniens aimables.

Mais nous avons laissé jadis la Blancherie à Orléans ou ailleurs, il faut couler à fond ce personnage.

De retour peu après la mort de ma mère, il apprit cet événement en venant pour la voir, et il manifesta une surprise, une douleur, qui me touchèrent et me plurent. Il revint me faire des visites; je le voyois avec intérêt. Mon père, qui, dans ces commencemens, s'imposoit la loi de rester près de moi lorsqu'il y venoit quelqu'un, trouva que l'emploi de duègne n'étoit pas amusant, et qu'il seroit plus commode pour lui d'interdire tout abord à quiconque n'auroit pas la gravité d'âge nécessaire à ses yeux pour dispenser de sa présence, et me laisser à ma bonne, à moi-même. Il m'annonça qu'il comptoit prier la Blancherie de ne plus revenir; je ne répliquai pas le plus petit mot, quoique j'en sentisse quelque chagrin; je m'occupai de celui que je supposois qu'il éprouveroit à cette défense; je pris la résolution de la lui adoucir, en lui faisant moi-même cette injonction, car la tournure de mon père me faisoit craindre qu'il ne la rendît désobligeante. Il faut être vrai; la Blancherie m'intéressoit, et j'imaginois que je pourrois bien l'aimer; la tête seule travailloit, je crois, mais elle étoit en chemin. J'écrivis donc une belle lettre qui donnoit à la Blancherie son congé, qui lui ôtoit tout espoir de me répondre, mais qui ne devoit pas détruire celui d'avoir plu, s'il s'en étoit flatté.

Cette glace rompue donna cours à des idées mélancoliques et douces, dont mon bonheur n'étoit pas autrement troublé. Sophie vint à Paris; elle y fit quelque séjour avec sa mère et sa sœur Henriette, qui, se trouvant alors à notre niveau par les années que nous avions gagnées et le calme qu'elle avoit acquis, devint aussi ma bonne amie. Les agrémens de sa vive imagination jetoient partout des étincelles et animoient les liaisons dont elle faisoit partie.

J'allois souvent au Luxembourg avec les amies et mademoiselle d'Hangard; j'y rencontrai la Blancherie : il me saluoit respectueusement, et je rendois le salut avec quelque émotion. « Tu connois donc ce monsieur? me dit un jour mademoiselle d'Hangard, qui avoit d'abord pris son salut pour elle. — Oui, et toi-même? — Oh! certainement; mais je ne lui ai jamais parlé. Je vois mesdemoiselles Bordenave [1], dont il a demandé la cadette en mariage. Y a-t-il longtemps? — Un an, six mois, dix-huit peut-être; il avoit trouvé moyen de s'introduire dans la maison; il y alloit de temps en temps, définitivement il a fait sa déclaration : ces demoiselles sont riches, la cadette est jolie; lui n'a pas le sou, et il cherche une héritière; car il a fait semblable demande d'une autre personne de leur connoissance, à ce qu'elles ont appris : on l'a éconduit; nous l'appelons l'amoureux des onze mille vierges. D'où le connois-tu? — De l'avoir vu souvent au concert de madame l'Épine. » Et je me mordis les lèvres en gardant le reste, bien piquée d'avoir cru que j'étois aimée d'un homme qui sans doute n'avoit demandé ma main que parce que j'étois fille unique; piquée bien plus encore de lui avoir fait une belle lettre qu'il ne méritoit point. Matière à méditation pour exercer ma prudence une autre fois!

Quelques mois s'étoient écoulés, lorsqu'un jour un petit Savoyard vint dire à ma bonne que quelqu'un demandoit à lui parler, je ne sais où : elle sort, rentre, et me dit que M. la Blancherie l'avoit chargée de me supplier de le recevoir. C'étoit un dimanche; j'attendois de mes parens : « Oui, lui répliquai-je, qu'il vienne, mais à l'instant; puisqu'il vous

[1] Leur père étoit un chirurgien très-connu, membre de l'Académie des sciences. (*Note de madame R.*)

attend près de la maison, allez le trouver, et le faites entrer.» La Blancherie arrive; j'étois au coin de mon feu. «Je n'osois, mademoiselle, me présenter chez vous depuis la défense que vous m'en aviez faite; je désirois extrêmement de vous entretenir, et je ne puis vous exprimer ce que m'a fait éprouver la lettre chère et cruelle que vous m'adressâtes alors. Ma situation a varié depuis cette époque; j'ai maintenant des projets auxquels vous pourriez n'être pas étrangère.» Il me développa aussitôt l'idée d'un ouvrage de critique et de morale par lettres, dans le genre du *Spéculateur*, m'invitant à traiter ainsi quelque sujet. Je le laissai parler sans l'interrompre; j'attendois même encore, après qu'il eut fait une petite pause, pour qu'il achevât de défiler son chapelet. Quand il eut tout dit, je m'exprimai à mon tour, et je lui observai, avec calme et politesse, que j'avois pris le soin de l'avertir moi-même de discontinuer ses visites, parce que les sentimens qu'il avoit déclarés à mon père à mon sujet me faisant supposer qu'il mettoit de l'intérêt à les continuer, j'avois voulu lui marquer ma reconnoissance pour cette attention; qu'à mon âge la vivacité de l'imagination se mêloit de presque toutes les affaires, et en changeoient quelquefois la face; mais que l'erreur n'étoit pas un crime, et que j'étois revenue de la mienne de trop bonne grâce pour qu'elle dût l'occuper; que j'admirois ses projets littéraires, sans vouloir y prendre part d'aucune manière, non plus qu'à ceux de personne; que je me bornois à des vœux pour les succès de tous les auteurs du monde, ainsi que pour les siens, dans tous les genres; que c'étoit pour le lui dire que j'avois consenti à le recevoir, afin qu'il se dispensât de toute tentative semblable par la suite; d'après quoi, je le priois de terminer là sa visite. — La surprise, la douleur, l'agitation, tout ce qui convient en pareil cas alloit être déployé; je l'arrêtai, en disant à la Blancherie que j'ignorois si mesdemoiselles Bordenave et d'autres, auxquelles il s'étoit adressé à peu près dans le même temps, s'étoient exprimées à son égard avec une égale franchise, mais que la mienne étoit sans bornes, et que les résolutions qu'elle peignoit n'admettoient point d'explication. — Je me levai au même instant;

je fis la révérence et ce geste de la main qui indique la porte à ceux qu'on veut voir partir. Le cousin Trude arrivoit; jamais je ne vis son rude visage avec plus de plaisir: la Blancherie fila sa retraite en silence; je ne l'ai plus revu: mais qui n'a pas entendu parler, depuis ce temps-là, de l'*agent général de la correspondance pour les sciences et les arts?*

Celui-ci hors de scène, retournons à Sainte-Lette et Roland.

Nous étions arrivés à la fin de l'été 1776. J'avois vu plusieurs fois, depuis huit ou neuf mois, M. Roland. Ses visites n'étoient pas fréquentes, mais il les faisait longues, comme les gens qui n'allant pas pour se montrer à tel lieu, mais parce qu'ils se plaisent à y être, s'y arrêtent autant qu'ils le peuvent. Sa conversation, instructive et franche, ne m'ennuyoit jamais, et il aimoit à se voir écouter avec intérêt, chose que je sais fort bien faire, même avec ceux qui sont moins instruits que lui, et qui m'a valu peut-être encore plus d'amis que l'avantage de m'énoncer moi-même avec quelque facilité. Je l'avois connu à son retour d'Allemagne; maintenant il se disposoit à faire le voyage d'Italie, et, dans les dispositions d'ordre dont ne manquent guère de s'occuper les gens sensés à la veille d'une longue absence, il m'avoit choisie pour la dépositaire de ses manuscrits, desquels je demeurois maîtresse s'il lui arrivoit malheur. Je fus sincèrement touchée de cette marque d'estime toute particulière, et je la reçus avec actions de grâces. Le jour de son départ, il dîna chez mon père avec Sainte-Lette; en me quittant, il me demanda la permission de m'embrasser, et, je ne sais comment, mais cette politesse ne s'accorde jamais sans rougeur pour une jeune personne, lors même que son imagination est calme. « Vous êtes heureux de partir, lui dit Sainte-Lette de sa voix grave et solennelle, mais dépêchez-vous de revenir pour en demander autant. »

Durant le séjour de Sainte-Lette en France, son ami de Sévelinge devint veuf; il alla le trouver à Soissons, sa résidence, pour partager sa douleur, et l'amena à Paris pour l'en distraire. Ils vinrent me voir ensemble. Sévelinge étoit un homme de cinquante-deux ans, gentilhomme peu for-

tuné. Il remplissoit en province une place de finance, et cultivoit les lettres en philosophe qui connoît leurs douceurs. Ayant fait ainsi sa connoissance, je demeurai en relation avec lui au départ de Sainte-Lette, qui trouvoit, disoit-il, quelque plaisir, en quittant la France, à penser que son ami n'y perdroit pas l'avantage de correspondre avec moi; il me demanda même la permission de lui transmettre, pour m'être rendus un peu plus tard, quelques manuscrits que j'ai dit que je lui avois communiqués. Cet intéressant vieillard s'embarqua peut-être pour la cinquième ou sixième fois de sa vie. Un ulcère à la tête, dont il s'étoit déjà ressenti, s'ouvrit lorsqu'il étoit en mer : il arriva malade à Pondichéry, où il mourut six semaines après son retour. Nous apprîmes sa mort par Démontchéry. Sévelinges le regretta vivement. Il m'écrivoit de temps en temps, et ses lettres, aussi bien peintes qu'agréablement dictées, me faisoient grand plaisir; elles portoient un caractère de philosophie douce et d'une sensibilité mélancolique pour lesquelles j'ai toujours eu beaucoup de penchant. J'ai remarqué à ce sujet que Diderot avait dit, avec assez de justesse, qu'un grand goût suppose un grand sens, des organes délicats et un tempérament un peu mélancolique.

Mon père, dont les dispositions heureuses s'altéroient insensiblement, trouva qu'il étoit assez inutile de faire de l'esprit qui coûtoit des ports de lettres. Je comptai mon chagrin au petit oncle, qui m'autorisa à lui faire adresser les lettres de Sévelinges, qu'il avoit vu à la maison. Mes manuscrits me revinrent avec quelques observations critiques dont je fus très-glorieuse, car je n'imaginois pas que mes œuvres valussent l'examen; c'étoient, à mes propres yeux, des rêveries assez sages, mais communes, sur des choses qui me sembloient que chacun devoit savoir; je ne pensois pas qu'elles eussent d'autre mérite que l'originalité d'avoir été faites par une jeune fille. J'ai conservé longtemps la plus entière bonhomie sur mon propre compte; il a fallu le train de la Révolution, le mouvement des affaires, la variété de mes situations, la fréquence des comparaisons dans une grande foule et parmi les gens estimés pour leur mérite, pour

me faire apercevoir que le gradin où je me trouvais n'était pas fort surchargé de monde. Au reste, et je me dépêche de l'observer, cela m'a prouvé bien plus la pauvreté de l'espèce dans mon pays qu'inspiré une haute idée de moi-même. Ce n'est pas l'esprit qui manque, il court les rues, c'est la justesse du jugement et la force du caractère. Sans ces deux qualités, cependant, je ne reconnois point ce qu'on peut appeler un homme. En vérité, Diogène avoit bien raison de prendre une lanterne. Mais une révolution peut en tenir lieu : je ne connois pas de toise plus exacte ou de meilleure pierre de touche.

L'académie de Besançon avait proposé pour sujet de prix la question de savoir « Comment l'éducation des femmes pouvoit contribuer à rendre les hommes meilleurs? » Mon imagination se mit en campagne. Je pris la plume, et je fis un discours que j'envoyai incognito, et qui, comme l'on peut croire, ne fut pas jugé digne du prix. Il ne s'en trouva point qui remportât cet honneur. Le sujet fut proposé de nouveau; je n'ai pas su ce qui en étoit résulté l'année suivante. Mais je me rappelle qu'en voulant traiter cette matière, j'avois senti qu'il étoit absurde de déterminer un mode d'éducation qui ne tînt pas aux mœurs générales, lesquelles dépendoient du gouvernement, et qu'il ne falloit pas prétendre réformer un sexe par l'autre, mais améliorer l'espèce par de bonnes lois. Ainsi, je disois bien comment il me sembloit que les femmes devoient être, mais j'ajoutois qu'on ne pouvoit les rendre telles que dans un autre ordre de choses. Cette idée, certainement juste et philosophique, n'allait pas au but de l'académie; je raisonnois sur le problème au lieu de le résoudre.

Je fis passer ce discours à M. de Sévelinges, mais, après l'avoir expédié à Besançon, Sévelinges me fit des remarques uniquement sur le style. Ma tête s'étoit refroidie; je trouvai mon ouvrage excessivement défectueux par le fond et je m'amusai à en faire une critique, comme s'il eût été d'un autre dont j'eusse voulu me bien moquer. On peut appeler cela se chatouiller pour se faire rire, ou se donner des soufflets pour s'échauffer les joues, mais assurément on ne rit

pas tout seul de meilleur cœur et plus innocemment. En revanche, Sévelinges me donna communication d'un discours académique de sa façon sur la faculté de parler, qu'il avoit adressé à l'Académie françoise, et sur lequel d'Alembert lui avoit fait une belle lettre. Il y avoit, s'il m'en souvient, beaucoup de métaphysique dans cet ouvrage et un peu de précieux. Six mois, un an et plus s'écoulèrent dans cette correspondance d'esprit, au milieu de laquelle cependant diverses idées prenoient place. Sévelinges paroissoit s'inquiéter de ma situation, et s'ennuyer d'être seul; il faisoit beaucoup de réflexions sur les charmes d'une société pensante; je les trouvois d'un très-grand prix. Nous raisonnâmes longuement sur ce sujet; je ne sais pas bien ce qui s'ensuivit dans sa tête, mais il fit un voyage à Paris, et se présenta chez mon père incognito, comme pour affaires. Ce qu'il y eut de très-plaisant, c'est que je ne le reconnus pas, quoique ce fût moi qui le reçus. Mais l'air excessivement mortifié dont il me quitta m'ayant frappée, réveilla dans mon souvenir l'idée de ses traits. Je trouvai, après qu'il fut parti, que cet inconnu lui ressembloit beaucoup, et je m'assurai bientôt par ses lettres que c'étoit effectivement lui. Cette singularité me fit une impression fort peu agréable, et que je ne saurois définir. Notre correspondance se ralentit; elle cessa dans la suite, comme je le dirai.

J'allois quelquefois à Vincennes. Le réduit canonial de mon oncle étoit fort joli, la promenade charmante, sa société douce; mais, quoiqu'il eût l'agrément d'avoir sa maison bien tenue par mademoiselle d'Hannaches, il commençoit à éprouver qu'il falloit le payer de toutes les tracasseries de l'humeur et de la sottise d'une vieille fille à prétention. Le château de Vincennes étoit habité par nombre de personnes que la cour y gratifioit d'un logement : là, c'étoit un vieux censeur royal, Moreau de la Garve; ici un esprit, madame de Puisieux précisément; plus loin est une comtesse de Laurencier; plus bas, une veuve d'officier, et ainsi du reste, sans compter le lieutenant de roi Rougemont, que Mirabeau a fait connaître, et dont la face bourgeonnée et la bêtise insolente faisoient le composé le plus dégoûtant. Une com-

pagnie d'invalides, des officiers de laquelle les femmes faisoient partie de la société, formoit, avec tout ce monde et le chapitre, sans compter les prisonniers du donjon, six cents habitants dans la seule enceinte du château. Mon oncle étoit reçu partout, ne se présentoit souvent nulle part, et ne voyoit chez lui qu'un petit nombre de personnes. Mais au retour de la promenade, on s'arrêtoit ordinairement le soir au pavillon du pont sur le parc, où se réunissoient les femmes. C'est là que je trouverois encore des tableaux à peindre, si j'avois le temps d'en faire. Mais les heures me talonnent, le chemin qui me reste à parcourir est bien long; je saute donc à pieds joints sur beaucoup de choses. Il y en auroit pourtant de jolies à dire sur les bals de l'allée des voleurs, sur les courses de d'Artois, sur les folies de Séguin, caissier du duc d'Orléans, dont on célébroit la fête (de Séguin) par des illuminations, et qui fit banqueroute peu après; et les agréables promenades du bois, et la belle vue du haut parc sur la Marne, pour laquelle nous franchissions une brèche du mur, et ces ermites du bois, placés d'une manière si pittoresque, dans l'église desquels étoit un tableau précieux pour l'art, curieux pour le sujet, où l'on voyoit des milliers de diables tourmenter les damnés d'autant de façons, et mes lectures avec mon oncle, surtout celles des tragédies de Voltaire, dont nous déclamions un jour, chacun à notre tour, quelques rôles, lorsqu'à l'instant du plus grand pathétique, mademoiselle d'Hannaches, qui filoit en silence, se mit à crier de sa voix grêle contre les poules, avec lesquelles nous eûmes envie de l'envoyer. Et ces concerts boiteux d'après souper, où, sur la table qu'on venoit de desservir, des étuis de manchon servoient de pupitre au bon chanoine Bareux en lunettes, faisant ronfler sa basse, tandis que j'égratignois un violon, et tandis que mon oncle détonnoit sur la flûte. Ah! je reviendrai sur ces douces scènes si l'on me laisse vivre, mais il faut rentrer au logis, toutefois après avoir parlé d'un certain hâbleur qui eut quelque nom.

. . . . . .

APERÇU

DE CE QUI ME RESTAIT A TRAITER

POUR SERVIR DE DERNIER SUPPLÉMENT AUX MÉMOIRES [1].

Les manuscrits que m'avoit laissés M. Roland me le firent mieux connoître durant les dix-huit mois qu'il passa en Italie que n'eussent pu faire de fréquentes visites. C'étoient des voyages, des réflexions, des projets d'ouvrages, des anecdotes qui lui étoient personnelles; une âme forte, une probité austère, des principes rigoureux, du savoir et du goût, s'y montroient à découvert.

Né dans l'opulence, d'une famille ancienne, distinguée dans la robe par son intégrité, il avoit vu, jeune encore, la fortune s'évanouir par le défaut d'ordre d'une part, et, de l'autre, les excès de la dépense. Le dernier de cinq frères à qui l'on fit prendre parti dans l'Église, il avait, seul et sans secours, quitté la maison paternelle à l'âge de dix-neuf ans, pour ne point s'engager dans les ordres ni dans le commerce, auquel il répugnoit également. Arrivé à Nantes de son premier vol, il s'y étoit placé chez un armateur pour s'instruire de différentes choses, avec le projet de passer aux Indes. Les arrangements étoient pris; un crachement de sang survint et lui fit défendre la mer s'il n'y vouloit périr. Il se rendit à Rouen, où M. Godinot, son parent, inspecteur des manufactures, lui proposa d'entrer dans cette partie d'administration. Il s'y détermina, s'y distingua bientôt par son activité, son travail, et s'y trouva enfin utilement placé. Les voyages et l'étude partageoient son temps et remplissoient sa vie. Avant de partir pour l'Italie, il avoit amené chez mon

[1] J'ai laissé mon dernier cahier à Vincennes; j'allois parler de *Carraccioli*, que j'y ai vu chez le chanoine, et dont les *lettres*, sous le nom de *Ganganelli*, avoient fait quelque fortune, quoiqu'elles fussent souvent une répétition de lui-même dans ses nombreux petits ouvrages. Mais à suivre ainsi les choses pied à pied, j'aurois à faire un long travail, pour lequel je n'ai plus assez à vivre; je me borne à un aperçu. (*Note de madame R.*)

père son frère le plus chéri, bénédictin, alors prieur au collége de Cluny à Paris. C'étoit un homme d'esprit, de mœurs douces et d'un caractère aimable. Il venoit me voir quelquefois et me communiquer les notes que son frère lui faisoit passer, car, à mesure qu'il voyageoit, il couchoit ses observations par écrit; ce sont ces notes qu'à son retour il coupa en lettres et fit publier, en confiant leur impression à des amis qu'il avoit à Dieppe, et dont l'un d'eux, fou de l'italien, renchérit sur les passages de cette langue en les multipliant. Cet ouvrage, plein de choses, ne manque que d'une meilleure rédaction pour être le premier en rang dans les voyages d'Italie. Le refondre a été l'un de nos projets depuis que nous sommes unis; mais je voulois voir aussi l'Italie; le temps et les événements nous ont entraînés d'un autre côté.

Au retour de M. Roland, je me trouvai un ami; sa gravité, ses mœurs, ses habitudes, toutes consacrées au travail, me le faisoient considérer pour ainsi dire sans sexe, ou comme un philosophe qui n'existoit que par la raison. Une sorte de confiance s'établit; et par le plaisir qu'il trouva près de moi, il contracta par degrés le besoin d'y venir toujours plus souvent. Il y avoit près de cinq ans que j'avois fait sa connoissance lorsqu'il me déclara des sentimens tendres; je n'y fus pas insensible, parce que j'estimois sa personne plus qu'aucune que j'eusse connue jusqu'alors; mais j'avois remarqué qu'il ne l'étoit pas lui-même, ou par sa famille, à toutes les choses extérieures. Je lui dis franchement que sa recherche m'honoroit, et que j'y répondrois avec plaisir, mais que je ne me croyois pas un bon parti pour lui; je lui développai alors, sans réserve, l'état de la maison; elle étoit ruinée. J'avois échappé, par des comptes que je pris enfin sur moi de demander à mon père, au risque d'éprouver sa disgrâce, cinq cents livres de rente qui faisoient, avec ma garde-robe, tout le reste de cette apparente fortune dans laquelle j'avois été élevée.

Mon père étoit jeune; ses erreurs pouvoient l'entraîner à contracter des dettes que son impuissance à les remplir rendroit déshonorantes; il pouvoit faire un mauvais mariage,

et ajouter à ces maux des enfans qui porteroient mon nom dans la misère, etc., etc., etc. J'étois trop fière pour vouloir m'exposer à la malveillance d'une famille qui ne s'honoreroit point de mon alliance, ou à la générosité d'un époux qui n'y trouveroit que des chagrins; je conseillai M. Roland, comme auroit pu faire un tiers étranger, pour le dissuader de songer à moi. Il persista; je fus touchée, et je consentis à ce qu'il fît auprès de mon père les démarches nécessaires; mais, préférant de s'exprimer par écrit, il fut résolu qu'il ne s'ouvriroit que par lettres lorsqu'il seroit retourné à sa résidence; et nous passâmes le reste du temps de son voyage d'alors à Paris, à nous voir tous les jours; je le considérai comme l'être auquel je devois unir ma destinée, et je m'attachai à lui. Dès qu'il fut retourné à Amiens, il écrivit à mon père pour lui exposer ses vœux et ses desseins. Mon père trouva la lettre sèche; il n'aimoit pas la roideur de M. Roland, ne se soucioit guère d'avoir pour gendre un homme austère dont les regards lui paroissoient ceux d'un censeur; il lui répondit avec dureté, impertinence, et me montra le tout quand il eut fait partir sa réponse. Je pris sur-le-champ ma résolution. J'écrivis à M. Roland que l'événement n'avoit que trop justifié mes craintes à l'égard de mon père; que je ne voulois pas lui causer d'autres disgrâces, que je le priois d'abandonner son projet. Je déclarai à mon père ce que sa conduite m'avoit mis dans le cas de faire; j'ajoutai qu'après cela il ne seroit point étonné que je prisse une situation nouvelle, et que je me retirois dans un couvent. Mais comme je lui savois quelques dettes pressantes, je lui laissai la portion d'argenterie qui m'appartenoit pour y satisfaire; je louai un petit appartement à la congrégation, et j'y établis ma retraite, bien décidée à réduire mes besoins sur mes revenus. Je le fis. J'aurois à donner des détails très-piquans sur cet état où je commençai d'user des ressources d'une âme forte. Je calculai sévèrement ma dépense, en mettant de côté pour des cadeaux à faire aux gens de service de la maison. Des pommes de terre, du riz, des haricots cuits dans un pot avec quelques grains de sel et un peu de beurre, varioient mes alimens et faisoient ma cuisine sans me prendre beaucoup de

temps. Je sortois deux fois la semaine; l'une pour visiter mes grands parens, l'autre pour me rendre chez mon père, donner un coup d'œil à son linge, emporter ce qu'il étoit nécessaire de lui raccommoder. Le reste du temps, fermée sous mon toit de neige, comme je l'appelois, car je logeois près du ciel et c'étoit dans l'hiver, sans vouloir faire de société habituelle avec les dames pensionnaires, je me livrois à l'étude; je fortifiois mon cœur contre l'adversité, je me vengeois à mériter le bonheur, du sort qui ne me l'accordoit pas. Tous les soirs, la sensible Agathe venoit passer une demi-heure près de moi; les douces larmes de l'amitié accompagnoient les effusions de son cœur; un tour de jardin, aux heures où chacun étoit retiré, faisoit ma promenade solitaire; la résignation d'un esprit sage, la paix d'une bonne conscience, l'élévation d'un caractère qui défie l'infortune, ces habitudes laborieuses qui font couler si rapidement les heures, ce goût délicat d'une âme saine qui trouve dans le sentiment de l'existence et celui de sa propre valeur des dédommagemens inconnus au vulgaire, tels étoient mes trésors. Je n'étois pas toujours sans mélancolie, mais elle avoit ses charmes; et si je n'étois point heureuse, j'avois en moi tout ce qu'il falloit pour l'être; je pouvois m'enorgueillir de savoir me passer de ce qui me manquoit d'ailleurs.

M. Roland, étonné, affligé, continua de m'écrire en homme qui ne cessoit point de m'aimer, mais que la conduite de mon père avoit blessé : il vint au bout de cinq ou six mois, et s'enflamma en me revoyant à la grille, où je conservois cependant le visage de la prospérité. Il voulut me sortir de cette clôture, m'offrit de nouveau sa main, me fit presser de l'accepter par son frère le bénédictin. Je réfléchis profondément à ce que je devois faire. Je ne me dissimulai point qu'un homme qui auroit eu moins de quarante-cinq ans n'auroit pas attendu plusieurs mois pour me déterminer à changer de résolution, et j'avoue bien que cela même avoit réduit mes sentimens à une mesure qui ne tenoit rien de l'illusion; je considérai, d'autre part, que cette insistance, aussi très-réfléchie, m'assuroit que j'étois appréciée, et que s'il avoit vaincu sa susceptibilité aux désagrémens extérieurs

que pouvoit offrir mon alliance, j'en étois d'autant plus assurée d'une estime que je n'aurois pas de peine à justifier. Enfin si le mariage étoit, comme je le pensois, un lien sévère, une association où la femme se charge, pour l'ordinaire, du bonheur des deux individus, ne valoit-il pas mieux exercer mes facultés, mon courage, dans cette tâche honorable, que dans l'isolement où je vivois? J'aurois à développer ici les réflexions fort sages, je crois, qui me déterminèrent; et cependant je n'avois pas fait toutes celles que les circonstances auroient pu me suggérer, mais que l'expérience seule permet d'apercevoir. Je devins la femme d'un véritable homme de bien qui m'aima toujours davantage à mesure qu'il me connut mieux. Mariée dans tout le sérieux de la raison, je ne trouvai rien qui m'en tirât; je me dévouai avec une plénitude plus enthousiaste que calculée. A force de ne considérer que la félicité de mon partenaire, je m'aperçus qu'il manquoit quelque chose à la mienne; je n'ai pas cessé un seul instant de voir dans mon mari l'un des hommes les plus estimables qui existent, et auquel je pouvois m'honorer d'appartenir; mais j'ai senti souvent qu'il manquoit entre nous de parité, que l'ascendant d'un caractère dominateur, joint à celui de vingt années plus que moi, rendoit de trop l'une de ces deux supériorités. Si nous vivions dans la solitude, j'avois des heures quelquefois pénibles à passer; si nous allions dans le monde, j'y étois aimée de gens dont je m'apercevois que quelques-uns pourroient trop me toucher : je me plongeai dans le travail avec mon mari, autre excès qui eut son inconvénient; je l'habituai à ne savoir se passer de moi pour rien au monde, ni dans aucun instant, et je me fatiguai [1].

J'honore, je chéris mon mari comme une fille sensible adore un père vertueux, à qui elle sacrifieroit même son amant; mais j'ai trouvé l'homme qui pouvoit être cet amant, et, demeurant fidèle à mes devoirs, mon ingénuité n'a pas su cacher les sentimens que je leur soumettois. Mon mari,

[1] Ce qui suit, jusqu'à » « la première année de mon mariage, » etc., a été supprimé dans les éditions précédentes. Nous publions cette page importante d'après le texte du manuscrit.

excessivement sensible, et d'affection et d'amour-propre, n'a pu supporter l'idée de la moindre altération dans son empire; son imagination s'est noircie, sa jalousie m'a irritée; le bonheur a fui loin de nous; il m'adoroit, je m'immolois à lui, et nous étions malheureux. Si j'étois libre, je suivrois partout ses pas pour adoucir ses chagrins et consoler sa vieillesse; une âme comme la mienne ne laisse jamais les sacrifices imparfaits; mais Roland s'aigrit à l'idée d'un sacrifice, et la connoissance une fois acquise que j'en fais un pour lui renverse sa félicité; il souffre de le recevoir, et ne peut s'en passer.

Le développement, et de tout ceci, et de l'emploi des années qui l'ont précédé, offriroit de grandes lumières pour la connoissance du cœur humain et de grandes leçons aux gens sensibles.

La première année de mon mariage se passa tout entière à Paris, où Roland étoit appelé par les intendans du commerce qui vouloient faire de nouveaux règlemens de manufactures; règlemens que Roland combattit de toutes ses forces, par les principes de liberté qu'il portoit partout. Il faisoit imprimer la description qu'il avoit faite pour l'Académie de quelques arts, et il mettoit au net ses manuscrits sur l'Italie; il me fit son copiste et son correcteur d'épreuves; j'en remplissois la tâche avec une humilité dont je ne puis m'empêcher de rire, lorsque je me la rappelle, et qui paroît presque inconciliable avec un esprit aussi exercé que je l'avois; mais elle couloit de mon cœur; je respectois si franchement mon mari, que je supposois aisément qu'il voyoit mieux que moi; et j'avois tant de crainte d'une ombre sur son visage, il tenoit si bien à ses opinions, que je n'ai acquis qu'après assez longtemps la confiance de le contredire. Je suivis alors un cours d'histoire naturelle et un cours de botanique; c'étoit l'unique et laborieuse récréation de mes occupations de secrétaire et de ménagère; car, vivant en hôtel garni, puisque notre domicile n'étoit point à Paris, et m'étant aperçu que la délicate santé de mon mari ne s'accommodoit pas de toutes les cuisines, je prenois le soin de lui préparer moi-même les plats qui lui convenoient. Nous pas-

sâmes quatre années à Amiens; j'y fus mère et nourrice, sans cesser de partager le travail de mon mari, qui s'étoit chargé d'une partie considérable de la nouvelle Encyclopédie. Nous ne quittions le cabinet que pour des promenades hors de la ville; je fis un herbier des plantes de la Picardie, et l'étude de la botanique aquatique donna lieu à l'*Art du tourbier*. Des maladies fréquentes me donnèrent des inquiétudes pour la conservation de Roland; mes soins ne lui furent pas inutiles, ce fut un nouveau lien; il me chérissoit pour mon dévouement; je m'attachois à lui par le bien que je lui faisois.

Il avoit connu en Italie un jeune homme dont il estimoit beaucoup l'âme douce et honnête, et qui, revenu avec lui en France, où il s'adonna à l'étude de la médecine, devint notre ami particulier. C'est Lanthenas, que j'aurois estimé davantage, si la révolution, cette pierre de touche des hommes, en le poussant dans les affaires, n'eût mis à découvert la foiblesse de son caractère et sa médiocrité. Il a des vertus privées, mais sans agrémens extérieurs; il convenoit beaucoup à mon mari; il s'attacha beaucoup à nous deux; je l'aimai, le traitai comme mon frère, je lui en donnai le nom [1]. Son attachement, son honnêteté ne se sont dès longtemps démentis. Il voulut venir demeurer avec nous. Roland l'agréait. Je m'y opposai, parce que je jugeai qu'un sacrifice aussi complet dans un homme de son âge et avec l'affection qu'il témoignoit, entraînoit secrètement l'idée d'un retour que mes principes me défendoient, et que d'ailleurs il n'eût pas obtenu de moi. C'étoit un bon et tendre frère, mais il ne pouvoit être autre pour mon cœur, et ce sentiment me rendoit d'autant plus libre et franche dans l'intimité établie entre nous trois. Lanthenas, apparemment comme le vulgaire, content de ce qu'il a lorsque d'autres n'obtiennent pas davantage, s'aperçut que je ne demeurois point insensible, en devint malheureux et jaloux; rien ne rend si maus-

[1] Tout le passage qui suit a été supprimé par Bosc. M. Champagneux n'en a rétabli que la partie insignifiante, et a dénaturé le sens du reste. — Lanthenas était rentré dans la vie privée en 1797, après avoir fait partie du conseil des cinq-cents.

sade et même injuste; je le sentis, et j'étois trop fière pour l'épargner : il s'éloigna d'autant plus furieux, imaginant le pis; ses opinions même prirent une nouvelle teinte; son cœur l'empêchoit d'être féroce comme les montagnards, mais il ne voulut plus voir comme moi, et bien moins comme celui qu'il me voyoit chérir; il prétendit se mettre entre le *côté droit*, dont il blâmoit les PASSIONS, et le côté gauche dont il ne pouvoit approuver les excès; il fut moins que rien, et se fit mépriser des deux parts.

Sophie épousa, pendant mon séjour à Amiens, le chevalier de Comicourt, qui vivoit à six lieues de là, en fermier, dans sa terre. Henriette, qui avoit aimé M. Roland, et à qui sa famille auroit voulu la marier, approuva hautement la préférence qu'il m'avoit donnée, avec cette touchante sincérité qui honore son caractère, et cette générosité d'âme qui la fait aimer. Elle se maria au vieux de Vouglans, devenu veuf, et à qui confesseur et médecin conseillèrent de reprendre femme, quoiqu'il eût soixante-quinze ans. Toutes deux sont veuves : Sophie est redevenue dévote, et sa poitrine attaquée la rend très-languissante et fait craindre pour ses jours, nécessaires à deux jolis enfans. Les différences de notre moral, quant au caractère et aux opinions, ont, avec l'éloignement et les affaires, relâché notre liaison sans la rompre. Henriette, libre, toujours vive et affectueuse, est venue me voir dans ma captivité, où elle auroit voulu prendre ma place pour assurer mon salut.

Roland avoit désiré, au commencement de notre mariage, que je visse peu mes bonnes amies; je me pliai à ses vœux, et je ne repris la liberté de les fréquenter davantage que lorsque le temps eut inspiré à mon mari assez de confiance pour lui ôter toute inquiétude de concurrence d'affection. C'étoit mal vu; le mariage est grave et austère; si vous ôtez à une femme sensible les douceurs de l'amitié avec des personnes de son sexe, vous diminuez un aliment nécessaire, et vous l'exposez. Que de développemens à donner à cette vérité!...

Nous étions passés dans la généralité de Lyon en 1784; nous nous fixâmes à Villefranche, dans la maison paternelle de M. Roland, où vivoit encore sa mère, de l'âge du siècle,

et son frère aîné, chanoine et conseiller. J'aurois de nombreux tableaux à faire des mœurs d'une petite ville et de leur influence; des chagrins domestiques d'une vie compliquée avec une femme respectable par son âge, terrible par son humeur, et entre deux frères dont le cadet avoit la passion de l'indépendance, et l'aîné l'habitude et les préjugés de la domination.

Durant deux mois de l'hiver nous demeurions à Lyon, que j'ai bien connu, et dont j'aurois beaucoup à dire. Ville superbe par sa situation et son matériel, florissante par ses manufactures et son commerce, intéressante par ses antiquités et ses collections, brillante par sa richesse, dont l'empereur Joseph fut jaloux, et qui s'annonçoit comme une magnifique capitale; aujourd'hui vaste tombeau où s'agitent les victimes d'un gouvernement cent fois plus atroce que le despotisme même, sur les ruines duquel il s'est élevé. Nous allions à la campagne dans l'automne; et après la mort de madame la Platière, ma belle-mère, nous y passâmes la plus grande partie de l'année. La paroisse de Thézée, à deux lieues de Villefranche, où existe le Clos la Platière, est un pays aride par le sol, riche par ses vignes et ses bois; c'est la dernière région du vignoble avant les hautes montagnes du Beaujolois. C'est là que mes goûts simples se sont exercés dans tous les détails de l'économie champêtre et vivifiante; c'est là que j'ai appliqué, pour le soulagement de mes voisins, quelques connoissances acquises; je devins le médecin du village, d'autant plus chéri qu'il donnoit des secours au lieu de demander des rétributions, et que le plaisir d'être utile rendoit ses soins aimables. Comme l'homme des champs donne aisément sa confiance à qui lui fait du bien! On dit qu'il n'est point reconnoissant; il est vrai que je ne prétendois pas que personne me fût obligé; mais on m'aimoit, et lorsque je faisois des absences, j'étois pleurée. J'ai eu aussi des scènes plaisantes, et de bonnes femmes sont quelquefois venues me chercher de trois ou quatre lieues, avec un cheval, pour me prier d'aller sauver de la mort quelqu'un d'abandonné par le médecin. J'en arrachai mon mari en 1789, dans une maladie affreuse, où les ordonnances des

docteurs ne l'eussent point délivré sans ma surveillance. Je passai douze jours sans dormir, sans me déshabiller, six mois dans l'inquiétude et les agitations d'une convalescence périlleuse, et je ne fus pas même indisposée, tant le cœur donne de forces et double l'activité. La révolution survint et nous enflamma; amis de l'humanité, adorateurs de la liberté, nous crûmes qu'elle venoit régénérer l'espèce, détruire la misère flétrissante de cette classe malheureuse, sur laquelle nous nous étions si souvent attendris; nous l'accueillîmes avec transport. Nos opinions indisposèrent à Lyon beaucoup de gens qui, habitués au calcul du commerce, ne concevoient pas que, par philosophie, l'on provoquât et applaudît des changemens qui n'étoient bons qu'aux autres; ils devinrent, par cela seul, ennemis de M. Roland; dès lors d'autres le prisèrent davantage. On le porta dans la municipalité de première formation; il s'y prononça par son inflexible droiture; on le craignit, et la calomnie, d'une part, se mit en campagne, tandis que, de l'autre, l'affection ou l'impartialité le défendoit. Député, pour les intérêts de la ville, auprès de l'Assemblée constituante, il vint à Paris; nous y passâmes près d'un an : j'ai dit ailleurs comment nous y connûmes plusieurs membres de cette assemblée, et liâmes naturellement avec ceux qui, comme nous, n'aimoient pas la liberté pour eux, mais pour elle, et qui, avec nous, partagent aujourd'hui le sort commun à presque tous ses fondateurs, ainsi qu'aux vrais amis de l'humanité, tels que Dion, Socrate, Phocion et tant d'autres de l'antiquité; Barnevelt et Sydney, dans les temps modernes.

Mon mari m'avoit fait faire le voyage d'Angleterre en 1784, celui de Suisse en 1787; j'ai connu des personnages intéressans dans ces deux pays; nous sommes demeurés en relation avec plusieurs; j'ai encore eu des nouvelles, il n'y a pas un an, de Lavater, ce célèbre pasteur de Zurich, connu par ses écrits, sa brillante imagination, son cœur affectueux et la pureté de ses mœurs : l'honnête et savant Gossé de Genève gémit sûrement de la persécution que nous essuyons; je ne sais ce qu'est devenu l'habile Dezach, parcourant der-

nièrement l'Allemagne, autrefois professeur à Vienne, que j'ai vu souvent à Londres, où Roland ferrailloit avec lui chez Banks, le président de la société royale, qui réunissoit les savans de son pays et les étrangers passant à Londres. J'ai voyagé avec le plaisir et l'utilité que donne la compagnie d'un homme qui connoît déjà les lieux et qui les a bien vus; j'ai observé et couché par écrit ce dont j'étois le plus frappée. J'ai visité également quelques parties de la France : la révolution a empêché nos courses dans celles du Midi, et le voyage d'Italie dont j'avois le désir et l'espérance. Amoureux de la chose publique, elle s'est emparée de toutes nos idées; elle a subjugué tous nos projets; nous nous sommes livrés à la passion de la servir. On aura vu dans le morceau (premier ministère) comment Roland fut placé dans le gouvernement, pour ainsi dire à son insu, et sa conduite publique ne peut manquer de prouver à l'impartiale postérité son désintéressement, ses lumières et ses vertus.

Mon père, dont nous n'avions pas eu à nous louer, ne fit ni mariage, ni engagemens très-onéreux; nous payâmes quelques dettes qu'il avoit contractées, et le décidâmes à se retirer des affaires, qui ne pouvoient être pour lui que malheureuses, en lui assurant une pension. Quelque funestes qu'eussent été pour lui ses erreurs, dans lesquelles venoit encore de s'écouler la petite succession de ma grand'maman, et quoiqu'il eût à s'applaudir de nos procédés, il avoit le cœur trop haut pour ne pas beaucoup souffrir de nous devoir; cet état d'irritation pour l'amour-propre l'empêcha parfois d'être juste, même envers ceux qui ambitionnoient de le satisfaire; il est mort, après soixante ans, dans le rude hiver de 1787 à 1788, d'un catarrhe dont il étoit incommodé depuis longtemps. Mon cher oncle mourut à Vincennes en 1789; nous perdîmes peu après le frère bien-aimé de mon mari; il avoit fait avec nous le voyage de Suisse, étoit devenu prieur et curé de Longpont, fut nommé électeur de son canton, où il prêchoit la liberté comme il y pratiquoit les vertus évangéliques; avocat et médecin de ses paroissiens, trop sage pour un moine, il fut persécuté des ambitieux de son ordre, et souffrit beaucoup de tracasseries,

dont le chagrin accéléra sa fin. Ainsi, partout, dans tous les temps, les bons succombent : ils ont donc un autre monde où ils doivent revivre, ou ce ne serait pas la peine de naître en celui-ci!

Calomniateurs aveugles! suivez Roland à la piste, épluchez sa vie, observez la mienne, consultez les sociétés où nous avons vécu, les villes où nous sommes demeurés, la campagne où l'on ne se dissimule pas; examinez..... Plus vous nous verrez de près, plus vous aurez de dépit : voilà pourquoi vous voulez nous anéantir.

On a reproché à Roland d'avoir sollicité des lettres de noblesse; voici la vérité. Sa famille en avoit les priviléges depuis plusieurs siècles, par charges, mais qui ne les transmettoient point; et par l'opulence qui en soutient toutes les marques, armoiries, chapelle, livrée, fief, etc. L'opulence disparut; elle fut suivie d'une médiocrité honnête, et Roland avoit la perspective de finir ses jours dans un domaine, le seul qui resta à sa famille, et qui appartient encore à son aîné; il crut avoir droit, par son travail, à assurer à ses descendans un avantage dont ses auteurs avoient joui, et qu'il auroit dédaigné d'acheter. Il présenta ses titres en conséquence, pour obtenir des lettres de reconnoissance de noblesse ou d'anoblissement. C'étoit au commencement de 1784; je ne sais quel est l'homme qui, à cette époque et dans sa situation, eût cru contraire à sa sagesse d'en faire autant. Je vins à Paris; je vis bientôt que les nouveaux intendans du commerce, jaloux de son ancienneté dans une partie d'administration où il en savoit plus qu'eux, en contradiction avec ses opinions sur la liberté du commerce, qu'il défendoit avec vigueur, en lui donnant les attestations requises de ses grands travaux, qu'ils ne pouvoient refuser, n'y mettroient pas l'accent qui fait réussir. Je jugeai que c'étoit une idée à laisser dormir, et je ne poussai point les tentatives. Ce fut alors qu'apprenant les changemens dont j'ai parlé à l'article curieux de Lazowski, je demandai et j'obtins la translation de Roland à Lyon, dont la place le rapprochoit de son pays et le mettoit dans sa famille, où je savois qu'il désiroit de se retirer par la suite..... Patriotes

du jour, qui avez eu besoin de la révolution pour devenir quelque chose, apportez vos œuvres, et osez comparer!

Treize années passées en divers lieux, dans un travail continuel, avec des relations très-variées, et dont les dernières tiennent si particulièrement à l'histoire du jour, fourniroient la quatrième et la plus intéressante section de mes mémoires. Les morceaux détachés qu'on trouvera dans mes *Portraits et Anecdotes* en tiendront lieu : je ne sais plus conduire la plume au milieu des horreurs qui déchirent ma patrie; je ne puis vivre sur ses ruines, j'aime mieux m'y ensevelir. Nature, ouvre ton sein! Dieu juste, reçois-moi [1]!

A trente-neuf ans.

[1] Ces mots : *Dieu juste, reçois-moi!* ont été supprimés par Bosc dans l'édition de 1795 : la suppression a été consacrée par Champagneux dans l'édition de 1800. Ne peint-elle pas l'époque? — Ne dirait-on pas que les deux hommes distingués qui furent les amis de madame Roland ont eu honte, comme d'une superstition, de cette croyance en Dieu qu'invoque l'âme prête à quitter la terre?

L'écriture de cette partie des *Mémoires* a quelque chose de magistral. Après ce cri lancé vers Dieu, la plume maniée par cette main résolue a laissé échapper un paraphe final plein d'une fierté superbe.... Un peu plus bas est la trace des larmes.

NOTES.

S'il m'avoit été donné de vivre, je n'aurois plus eu, je crois, qu'une tentation; c'eût été de faire des *Annales du siècle*, et d'être la Macaulay de mon pays; j'allois dire le Tacite de la France; mais cela ne seroit point modeste, et les polissons qui ne se piquent pas de l'être, dans l'autre sens, diroient qu'il me manque pour cela quelque chose [1]. J'ai pris, dans ma prison, une véritable passion pour Tacite; je ne puis dormir sans avoir lu quelques morceaux de lui : il me semble que nous voyons de même; et avec le temps, sur un sujet également riche, il n'auroit pas été impossible que je m'exprimasse à son imitation.

Je suis bien fâchée d'avoir perdu, avec mes *Notices historiques*, certaine lettre que j'écrivois à Garat le 6 juin [2]. Chargé de mes réclamations contre ma détention, il m'avoit fait une belle lettre de quatre pages, où il m'exprimoit toute son estime, sa douleur, etc.; en même temps, il traitoit de la chose publique, et cherchoit à imputer aux Vingt-deux leur propre perte, comme s'ils eussent agi, parlé, dans l'Assemblée, d'une manière mal conforme aux intérêts de la République. Je répondis à Garat de bonnes raisons dont je

[1] Nous avons rétabli ce singulier passage, supprimé dans les éditions précédentes. Peut-être madame Roland l'eût-elle raturé si elle l'eût relu. La preuve de la négligence avec laquelle il a été écrit se trouve dans l'orthographe même : Les polissons qui ne se *pique* pas de l'être, etc. Il est vrai qu'il y a entre le mot *polissons* et le mot *qui*, un mot effacé auquel le verbe se rapporte; mais comme la rature a été faite par madame Roland, nous semble-t-il, la négligence n'en existe pas moins. Nous rétablissons scrupuleusement le texte, persuadé qu'il n'y a point un mot dans ces *Mémoires* qui ne soit utile à peindre soit le caractère de madame Roland, soit l'époque où elle vivait.

[2] Nous rappelons que les *Notices historiques*, les *Portraits et Anecdotes*, et les *Mémoires* sur la vie politique de Roland ont été écrits par madame Roland avant ses *Mémoires particuliers*. On les trouvera plus loin.

regrette l'expression; je lui peignois sa conduite comme le produit de la foiblesse à laquelle j'attribuois nos maux, foiblesse partagée par une majorité craintive qui n'obéissoit qu'à la peur; je lui démontrois que lui et Barère n'étoient propres qu'à perdre tous les États du monde et à se déshonorer eux-mêmes par leur allure oblique. Je n'ai jamais pu digérer les sottes déclamations d'un troupeau de buses contre ce qu'il appeloit les passions du côté droit. Des hommes probes, fermes dans les principes, pénétrés d'une juste indignation contre le crime, s'élevoient avec force contre la perversité de quelques scélérats et les mesures atroces qu'elle dictoit; et ces eunuques en politique leur reprochoient de parler avec trop de chaleur!

L'on a fait un tort infini à Roland d'avoir quitté le ministère fort peu après avoir dit qu'il y braveroit tous les orages. On n'a pas vu qu'il avoit eu besoin de montrer sa résolution pour soutenir les foibles, et que c'étoit ainsi qu'il les encourageoit le 6 de janvier; mais que le jugement de Louis XVI, prononcé le 18 ou environ, démontrant la minorité des sages et la chute de leur empire dans la Convention, il n'avoit plus de soutien à espérer, et ne pouvoit s'en aller trop tôt, pour ne point partager des sottises. Certes! Roland abhorroit la tyrannie et croyoit Louis coupable; mais il vouloit assurer la liberté, et il la crut perdue dès que les mauvaises têtes eurent pris l'ascendant. Il n'est que trop justifié avec ceux mêmes que l'on conduit aujourd'hui à la mort! Au reste, il me semble avoir développé cela dans le morceau intitulé *Second ministère*. Sa sortie du ministère a été le signal de la déconfiture; c'est ce qu'il prévoyoit.

Ma pauvre Agathe! elle est sortie de son cloître sans cesser d'être une colombe gémissante; elle pleure sur sa fille; c'est ainsi qu'elle m'appelle. Ah! j'aurois eu bien des personnages dont les épisodes eussent accompagné mon histoire : cette bonne cousine Desportes qui mourut à cinquante ans, après mille chagrins; cette petite cousine Trude, retirée à la campagne et divorçant aujourd'hui; ma vieille bonne, appelée Mignonne, qui mourut chez mon père, expirant dans mes bras avec sérénité, en me disant : « Mademoiselle,

je n'ai jamais demandé qu'une chose au ciel, c'est de mourir auprès de vous; je suis contente. » — Et cette triste liaison de mon malheureux père avec un mauvais sujet, Leveilly, dont la fille m'intéresse, dont je fis un objet de bienfaits, que sa jeunesse, sa vivacité, quelques agrémens sollicitoient de la pitié, qui est tombée dans l'avilissement; et, ayant perdu toute honte, m'a obligée, dans ces derniers temps, à ne pas souffrir sa présence, tandis que j'ai accueilli et obligé ses frères!

Les larmes ont coulé sur cette page du manuscrit, et si abondantes, que non-seulement cette page, mais toutes celles qui précèdent, depuis : *Aperçu de ce qui me resterait à écrire*, en portent les traces.

Les pages qu'on vient de lire forment un ensemble complet auquel madame Roland a donné le titre de *Mémoires particuliers;* elles concernent sa vie privée. Nous les avons réunies sans avoir égard aux dates qu'elles portent. On a vu par ces dates qu'elles ont été écrites à plusieurs reprises, aux différentes époques de la longue captivité de madame Roland. C'est en se reportant au temps de sa jeunesse que son âme se détendait en quelque sorte, et retrouvait les douces larmes avec les doux souvenirs; c'est là que sa pensée se dérobait un instant aux épouvantables amertumes du présent. Avec quelle vivacité de mémoire et quelle fraîcheur d'impression elle se complait dans ces petits sentiers d'une jeunesse obscure! Avec quel entrain d'artiste elle se livre à ce goût d'écrire qui avait été une des passions contenues de sa nature; et comme on sent bien qu'en écrivant elle est moins préoccupée du public que dominée par le plaisir de laisser courir sa plume! Mais là était l'amusement, la distraction, et non la vraie, la sérieuse tâche de madame Roland. Avant tout elle voulait, par l'exposition de sa vie publique et de celle de son mari, se défendre, défendre Roland et ses amis des accusations de leurs adversaires. Elle avait mis en tête de cette partie de ses écrits, qu'on trouvera dans ce volume à la suite des *Mémoires particuliers,* ces mots qui en faisaient connaître l'objet et le but : APPEL A L'IMPARTIALE POSTÉRITÉ. Les dernières pages des *Mémoires particuliers,* évidemment tracées sous l'impression de la résolution qui dicta *Mes dernières pensées,* puisqu'elle y annonce l'intention de mettre fin à ses jours, datent du courant d'octobre. A cette époque, elle avait terminé l'*Histoire du premier et du second ministère de Roland,* les *Portraits et Anecdotes.*

Les *Notices historiques,* les *Portraits et Anecdotes,* l'*Histoire des ministères* et des relations de Roland, tout ce qui se rapporte dans les écrits qu'elle destinait à l'impartiale postérité, à l'existence de madame Roland, depuis le jour de l'avénement de son mari au ministère, forme la seconde partie de ses Mémoires. Nous avons suivi, pour le classement de ces pièces diverses, le mieux qu'il nous a été possible, l'ordre chronologique de leur rédaction. On trouvera, dans l'exposition des faits, peu d'ordre et quelques redites, mais les redites tiennent à ce que madame Roland a raconté deux fois les mêmes faits, dans la pensée que la première relation en avait été détruite, et l'absence d'un ordre rigoureux vient de ce que, devant supposer connus la plupart des événements de ce temps-là, le besoin de sa cause réclamait seulement des explications sur un petit nombre. Ce double inconvénient est, nous le croyons, de mince importance, parce que si les Mémoires de madame Roland renferment des appréciations et des documents précieux pour l'histoire de la Révolution française, c'est moins la Révolution qu'on cherchera dans ses écrits que Marie Phlipon elle-même. L'ordre que nous avons observé fait assister jour par jour aux émotions, aux préoccupations, aux élans, aux angoisses, aux agitations de cette âme forte et passionnée. On a, dans leur ordre naturel, les éléments d'une étude psychologique qu'elle a voulu nous transmettre en se livrant tout entière, avant de mourir.

Tout ce que madame Roland a écrit est écrit au courant de la plume, sans rature, sans travail préparatoire, sans hésitation. Elle mêle sans cesse au passé qu'elle retrace la sensation du présent. Comment en aurait-il été autrement? Les heures étaient si pressées! le temps fut si court! où trouver celui de se relire? Était-elle jamais assurée de vivre plus de vingt-quatre heures? D'ailleurs, c'est une femme qui parle. L'élan de sa vive nature fait l'étrange charme, le palpitant intérêt de ces pages.

Nous avons, dans l'étude en tête de cet ouvrage, exposé la vie de madame Roland, et comblé, comme il nous a été possible, avec l'aide de ses lettres, les lacunes que laissent les *Mémoires.*

Nous y renverrons les personnes qui tiendraient, dans le récit qu'en a fait madame Roland, à retrouver et à suivre l'ordre chronologique des événements.

Nous rendons aux écrits de madame Roland, qui concernent le rôle et les relations politiques de sa vie publique, le titre sous lequel elle les avait compris dans l'origine :

APPEL A L'IMPARTIALE POSTÉRITÉ.

APPEL A L'IMPARTIALE POSTÉRITÉ.

NOTICES HISTORIQUES.

PREMIÈRE DÉTENTION.

MADAME ROLAND EST CONDUITE A L'ABBAYE.
LETTRES QU'ELLE ADRESSE A LA CONVENTION,
AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, AU MINISTRE DE LA JUSTICE [1].

A la prison de l'Abbaye, juin 1793.

Aujourd'hui sur le trône, et demain dans les fers.

C'est le sort de la vertu dans les temps de révolutions. Après les premiers mouvemens d'un peuple lassé des abus dont il étoit vexé, les hommes sages qui l'ont éclairé sur ses droits, ou qui l'ont aidé à les reconquérir, sont appelés dans les places; mais ils ne peuvent les occuper longtemps, car les ambitieux, ardens à profiter des circonstances, parviennent bientôt, en flattant le peuple, à l'égarer et l'indisposer contre ses véritables défenseurs, afin de se rendre eux-mêmes puissans et considérés. Telle a dû être la marche des choses, notamment depuis le 10 août. Peut-être, un jour, les reprendrai-je de plus loin, pour tracer ce que ma situation m'a donné la faculté de connoître; je n'ai pour objet, en ce moment, que de consigner sur le papier les circonstances de mon arrestation; c'est l'espèce d'amusement du solitaire qui dépeint ce qui lui est propre et exprime ce qu'il sent.

La retraite de Roland n'avoit point apaisé ses ennemis. Il avoit quitté le ministère malgré ses résolutions d'y conjurer l'orage et braver tous les dangers, parce que l'état du conseil bien développé, parce que sa foiblesse, toujours croissante

[1] Pour rendre les recherches du lecteur plus faciles, nous avons çà et là indiqué sommairement les sujets traités dans la suite des *Notices*.

et singulièrement caractérisée vers le milieu de janvier, ne lui présentoient plus la perspective que de fautes et de sottises dont il faudroit partager la honte; il ne pouvoit même obtenir de faire consigner sur le registre des délibérations son opinion ou ses motifs lorsqu'ils étoient contraires aux décisions de la majorité.

Aussi, à dater du jour de ce pitoyable arrêté, relatif à la pièce de l'*Ami des lois*, qu'il ne voulut point signer, parce que la seconde partie en étoit au moins ridicule, il ne signa plus aucune délibération du conseil. C'étoit le 15 janvier. La Convention ne lui offroit rien d'encourageant; son nom seul y étoit devenu un sujet de trouble et de division; il n'étoit plus permis de l'y prononcer sans rumeur; lorsqu'un membre vouloit répondre aux inculpations odieuses, gratuitement faites au ministre, il étoit traité de factieux et condamné au silence. Cependant Pache accumuloit dans le département de la guerre toutes les fautes que sa foiblesse et son dévouement aux jacobins laissoient commettre à l'ineptie ou à la perfidie et à l'audace de ses agens; et la Convention ne pouvoit congédier Pache, car, dès qu'il s'élevoit une voix contre lui, les aboyeurs rétorquoient de Roland. Ainsi, la prolongation de sa lutte courageuse dans le ministère ne pouvoit plus arrêter les fautes du conseil, et elle ajoutoit aux motifs de désordre dans la Convention. Il donna donc sa démission. La preuve qu'elle étoit nécessaire, c'est que la saine partie du Corps législatif, toute pénétrée qu'elle fût des vertus et des talens du ministre calomnié, n'osa pas faire la moindre observation à cet égard. Ce fut, sans contredit, une foiblesse; elle avoit besoin d'un homme juste et ferme au ministère de l'intérieur; c'étoit le meilleur appui qu'elle pût se conserver, et il falloit, en le perdant, qu'elle subît le joug des exagérés qui cherchoient à élever et soutenir une autorité rivale de la représentation nationale.

Roland maintenoit une commune usurpatrice; Roland imprimoit à tous les corps administratifs un mouvement uniforme, harmonique et régulier; il veilloit à l'approvisionnement de la grande famille; il avoit su rétablir la paix dans tous les départemens; il y inspiroit cet ordre qui naît de la

justice, cette confiance qu'entretiennent une administration active, une correspondance affectueuse et la communication des lumières. Il auroit donc fallu soutenir Roland; mais puisque la foiblesse en ôtoit la faculté, lui qui connoissoit bien cette foiblesse n'avoit plus qu'à se retirer.

Le timide Garat, aimable homme de société, homme de lettres médiocre et détestable administrateur; Garat, dont le choix pour le ministère de la justice prouvoit la disette de sujets capables, disette dont on ne se fait pas une idée, et que connoîtront seuls ceux qui, occupant de grandes places, ont à chercher des coopérateurs; Garat n'eut même pas l'esprit de rester dans le département où il y a le moins à faire, où sa pauvre santé, sa paresse naturelle et ses difficultés pour le travail, devoient être moins sensibles; il passe à l'intérieur, sans aucune des connoissances qu'exige ce département, non-seulement dans la partie politique, mais relativement au commerce, aux arts, et à une foule de détails administratifs; il va remplacer, avec son ignorance et son allure paresseuse, l'homme le plus actif de la République et le mieux versé dans les connoissances de ce genre. Bientôt le relâchement de la machine produisit la dislocation de ses parties et prouva la foiblesse du régulateur; les départemens s'agitèrent, la disette se fit sentir, la guerre civile s'alluma dans la Vendée; les autorités de Paris anticipèrent; les jacobins prirent les rênes du gouvernement; le mannequin Pache, renvoyé du ministère qu'il avoit désorganisé, fut porté par la cabale à la mairie, où sa complaisance étoit nécessaire, et remplacé au conseil par l'idiot Bouchotte, aussi complaisant et plus sot que lui.

Roland avoit porté un coup terrible à ses adversaires en publiant, lors de sa retraite, des comptes tels qu'aucun ministre n'en avoit encore fourni. Les examiner et les sanctionner par un rapport étoit une justice qu'il devoit solliciter vainement; car c'eût été reconnoître la fausseté des calomnies répandues contre lui, l'infamie de ses détracteurs, et la foiblesse de la Convention qui n'avoit osé le défendre.

Il falloit continuer de l'injurier sans en venir à la preuve, obscurcir, égarer l'opinion publique à son sujet au point de

pouvoir le perdre impunément, et se défaire ainsi d'un incommode témoin de tant d'horreurs qu'il faut ensevelir ou justifier pour conserver à leurs auteurs l'argent et l'autorité qu'elles leur ont acquis. Roland eut beau prier, publier, écrire sept fois en quatre mois à la Convention pour demander l'examen et le rapport de sa conduite administrative; les jacobins continuèrent de faire crier par leurs affidés qu'il étoit un traître; Marat prouva à son peuple qu'il falloit sa tête pour la tranquillité de la République : les conspirations échouées, reprises, avortées, toujours suivies, aboutirent enfin à l'insurrection du 31 mai, où le bon peuple de Paris, très-décidé à ne massacrer personne, fit d'ailleurs tout ce que voulurent bien lui dicter ses audacieux directeurs, son insolente commune et le comité révolutionnaire de messeigneurs les jacobins devenus fous, enragés ou stipendiés par les ennemis. Roland avoit écrit pour la huitième fois à la Convention, qui n'avoit pas fait lire sa lettre. Je me préparois à faire viser à la municipalité des passe-ports au moyen desquels je devois me rendre avec ma fille à la campagne, où m'appeloient mes affaires domestiques, ma santé, et beaucoup de bonnes raisons; je calculois, entre autres, combien il seroit plus facile à Roland seul de se soustraire à la poursuite de ses ennemis s'ils en venoient aux derniers excès, qu'il ne le seroit à sa petite famille réunie; la sagesse vouloit diminuer le nombre des points par lesquels il pouvoit être accessible [1]. Mes passe-ports avoient été retardés à la

[1] Ce n'étoit pas ma plus forte raison; car, ennuyée du train des choses, je ne craignois rien pour moi; innocente et courageuse, l'injustice pouvoit m'atteindre sans me flétrir; la subir étoit une épreuve que j'avois quelque plaisir à défier; mais une autre raison, que j'écrirai peut-être un jour et qui est toute personnelle, me décidoit au départ. (*Note de madame R.*)

Champagneux, dans l'édition de l'an VIII qu'il a publiée des *Mémoires*, fait suivre cette note des lignes suivantes : « Je connais le motif dont veut parler la citoyenne Roland; elle me l'avait confié; mais le temps de le publier n'est pas encore venu. La malveillance s'en emparerait : ce siècle est trop corrompu pour croire aux efforts de vertu dont la citoyenne Roland donna alors des preuves, d'autant plus faites pour être admirées, qu'elles n'eurent aucune publicité et qu'elles se concentrèrent absolument dans l'intérieur de sa maison. »

section par les chicanes des zélés maratistes, aux yeux desquels j'étois suspecte; ils ne faisoient que de m'être délivrés, lorsqu'une attaque de coliques nerveuses, accompagnée d'horribles convulsions, seule indisposition que je connoisse, et à laquelle m'exposent les vives affections d'une âme forte commandant à un corps robuste, m'obligea de garder le lit. Six jours s'écoulèrent; j'arrêtai de sortir le vendredi pour me rendre à la municipalité; le bruit du tocsin m'avertit que le moment n'étoit pas favorable. Tout annonçoit depuis longtemps une crise nécessaire; il est vrai que l'ascendant des jacobins ne la promettoit pas heureuse aux vrais amis de la liberté : mais les caractères énergiques haïssent l'incertitude; l'avilissement de la Convention, ses actes journaliers de foiblesse et d'esclavage me paroissoient si affligeans que je trouvois les derniers excès presque préférables, parce qu'ils doivent servir à éclairer et décider les départemens. Le canon d'alarme et les agitations du jour excitoient chez moi cet intérêt qu'inspirent de grands événemens, sans aucune émotion pénible. Deux ou trois personnes vinrent nous entretenir, et l'une, plus particulièrement, invita Roland à se montrer à sa section, où il étoit bien vu et dont les sages dispositions étoient pour lui le meilleur gage de sûreté; il fut convenu cependant qu'il ne coucheroit pas chez lui la nuit suivante : on ne parloit d'ailleurs que des bonnes intentions des citoyens, qui se rangeoient sous les armes avec le dessein de s'opposer à tout acte de violence; mais on n'ajoutoit pas qu'ils laisseroient tout préparer.

Le sang me bout dans les veines lorsque j'entends vanter la bonté des Parisiens qui ne veulent plus de 2 septembre. Eh, juste Dieu! on n'a pas besoin de vous pour en exécuter un second, vous n'aurez qu'à le laisser faire comme le premier; mais vous étiez nécessaires pour recueillir les victimes, et vous vous prêtez complaisamment à les arrêter; vous étiez nécessaires pour donner à l'action des tribuns qui vous gouvernent l'air d'une insurrection légitime, et vous approuvez leurs entreprises; vous obéissez à leurs ordres, vous prêtez serment aux monstrueuses autorités qu'ils créent; vous environnez le Corps législatif de vos baïonnettes, et vous lui

laissez dicter les décrets qu'on veut lui faire rendre : ne venez donc plus vous glorifier de le défendre; c'est vous qui l'enchaînez, c'est vous qui livrez à l'oppression ses membres les plus distingués par leurs vertus et leurs talens; c'est vous qui les verriez avec une égale lâcheté conduire à l'échafaud par une procédure semblable à celle qui fit périr Sydney; c'est vous qui répondrez de tant de forfaits à la France indignée; c'est vous qui servez les ennemis; c'est vous qui préparez le fédéralisme : croyez-vous que la fière Marseille et la sage Gironde supportent l'outrage fait à leurs représentans et fraternisent jamais avec votre cité souillée de crimes? c'est vous qui la perdez, et qui bientôt gémirez inutilement au milieu de ses ruines, sur votre infâme pusillanimité!

Il étoit cinq heures et demie du soir lorsque six hommes armés se présentèrent chez moi; l'un d'eux fit lecture à Roland d'un ordre du Comité révolutionnaire, en vertu duquel ils venoient le mettre en arrestation. — « Je ne connois point, dit Roland, de loi qui constitue l'autorité que vous me citez, et je n'obtempérerai point aux ordres qui émanent d'elle; si vous employez la violence, je ne pourrai que vous opposer la résistance d'un homme de mon âge; mais je protesterai contre elle jusqu'au dernier instant. — Je n'ai pas ordre d'employer la violence, répliqua le personnage, et je vais faire part de votre réponse au Conseil de la commune; je laisse ici mes collègues. » — L'idée me vint aussitôt qu'il seroit bon de dénoncer ce fait à la Convention avec quelque éclat, afin de prévenir l'arrestation de Roland, ou de le faire promptement relâcher si elle s'effectuoit; en communiquer le projet à mon mari, faire une lettre au président et partir, fut l'affaire de quelques minutes. Mon domestique étoit absent; je laisse un ami, qui étoit à la maison, près de Roland; je monte seule dans un fiacre à qui je recommande la plus grande vitesse, et j'arrive au Carrousel. La cour des Tuileries étoit remplie d'hommes armés; je traverse et franchis l'espace au milieu d'eux en sautant comme un oiseau; vêtue d'une robe du matin, j'avois pris un châle noir et je m'étois voilée : parvenue aux portes des premières salles toutes fermées, je trouve des sentinelles

qui ne permettent pas d'entrer, ou qui se renvoient alternativement d'une porte à l'autre : j'insiste inutilement; enfin je m'avise de prendre le langage qu'auroit pu tenir quelque dévote de Robespierre : — « Eh mais, citoyens! dans ce jour » de salut pour la patrie, au milieu des traîtres que nous » avons à craindre, vous ne savez donc pas de quelle impor- » tance peuvent être des notes que j'ai à faire passer au » président? Faites-moi venir un huissier pour que je les lui » confie. » — La porte s'ouvre, et j'entre dans la salle des pétitionnaires; je demande un huissier : — « Attendez qu'il en sorte un, » me répondent les sentinelles de l'intérieur : un quart d'heure s'écoule; j'aperçois Rôze, le même qui étoit venu m'apporter le décret de la Convention qui m'invitoit à me rendre à sa barre, lors de la ridicule dénonciation de Viard, que je couvris de confusion [1]; je sollicitois d'y paroître en ce moment, et j'annonçois les dangers de Roland liés à la chose publique : mais les données n'étoient plus les mêmes, quoique mes droits fussent égaux; autrefois invitée, aujourd'hui suppliante, comment obtenir de semblables succès? Rôze se charge de ma lettre, comprend le sujet et mon impatience; il part pour la remettre au bureau et en presser la lecture. Une heure se passe. Je me promenois à grands pas; je portois mes regards dans la salle chaque fois qu'on en ouvroit la porte; mais elle étoit aussitôt refermée par la garde : un bruit affreux se faisoit entendre par intervalles; Rôze reparoît : — « Eh bien! — Rien encore; il règne dans l'Assemblée un tumulte impossible à peindre; des pétitionnaires, actuellement à la barre, demandent l'arrestation des vingt-deux; je viens d'aider Rabaud à sortir sans être vu; on ne veut pas qu'il fasse le rapport de la Commission des douze : il a été menacé; plusieurs autres s'échappent; on ne sait qu'attendre. — Qui donc préside en ce moment? — Héraut-Séchelles. — Ah! ma lettre ne sera pas lue; faites-moi venir un député que je puisse entretenir. — Qui? — Eh! je

[1] Nous renvoyons au compte rendu du *Moniteur* de la séance du 7 décembre 1792 de la Convention nationale, où on trouvera les détails de cette affaire, qui fut un triomphe pour madame Roland, triomphe bien court, hélas!

ne connois beaucoup ou n'estime que les proscrits; dites à Vergniaux que je le demande. » — Rôze va le chercher et le prévenir : il paroît après un fort long temps; nous causons durant un demi-quart d'heure; il retourne au bureau, revient et me dit : — « Dans l'état où est l'Assemblée, je ne puis vous flatter, et vous ne devez guère espérer; si vous êtes admise à la barre, vous pourrez, comme femme, obtenir un peu plus de faveur; mais la Convention ne peut plus rien de bien. — Elle pourroit tout, m'écriai-je; car la majorité de Paris ne demande qu'à savoir ce qu'elle doit faire; si je suis admise, j'oserai dire ce que vous-même ne pouvez exprimer sans qu'on vous accuse; je ne crains rien au monde, et si je ne sauve pas Roland, j'exprimerai avec force des vérités qui ne seront pas inutiles à la République; prévenez vos dignes collègues, un élan de courage peut faire un grand effet et sera du moins d'un grand exemple. » — J'étois effectivement dans cette disposition d'âme qui rend éloquent; pénétrée d'indignation, au-dessus de toute crainte, enflammée pour mon pays, dont je voyois la ruine, tout ce que j'aime au monde exposé aux derniers dangers, sentant fortement, m'exprimant avec facilité, trop fière pour ne pas le faire avec noblesse, j'avois les plus grands intérêts à traiter, quelques moyens pour les défendre, et j'étois dans une situation unique pour le faire avec avantage. — « Mais, dans tous les cas, votre lettre ne peut être lue d'une heure et demie d'ici; on va discuter un projet de décret en six articles : des pétitionnaires, députés par des sections, attendent à la barre; voyez quelle attente! — Je vais donc chez moi savoir ce qui s'y est passé; je reviens ensuite; avertissez nos amis. — Ils sont absens pour la plupart; ils se montrent courageusement quand ils sont ici, mais ils manquent d'assiduité. — C'est malheureusement trop vrai! » — Je quitte Vergniaux, je vole chez Louvet; j'écris un billet destiné à l'instruire de ce qui est et de ce que je prévois, je me jette dans un fiacre que je fais tourner vers mon logis; ses maudits chevaux n'avançoient point à mon gré : bientôt nous rencontrons des bataillons dont la marche nous arrête; je m'élance hors de la voiture, je paye le cocher, je fends les rangs, je m'échappe, c'étoit

vers le Louvre; j'accours dans ma maison, rue de la Harpe, vis-à-vis Saint-Côme. Le portier me dit tout bas que Roland est monté chez le propriétaire, au fond de la cour; je m'y rends, j'étois à la nage; on m'apporte un verre de vin et l'on m'apprend que le porteur du mandat d'arrêt étant revenu sans avoir pu se faire entendre au conseil, Roland avoit continué de protester contre ses ordres; que ces bonnes gens avoient demandé sa protestation écrite, et s'étoient retirés; d'après quoi Roland étoit venu traverser leur appartement et sortir de la maison par les derrières. J'en fais autant pour aller le trouver, l'instruire de ce que j'ai tenté et de ce que je me propose de suivre. Je me rends dans une maison où il n'étoit pas; je vais dans une autre où je le trouve; à la solitude des rues, d'ailleurs illuminées, je présume qu'il est tard, et je ne me dispose pas moins à retourner à la Convention; j'aurois ignoré la retraite de Roland et parlé comme dans le premier cas; j'allois repartir à pied sans m'apercevoir qu'il est plus de dix heures, que je suis sortie ce jour-là pour la première fois depuis mon indisposition qui vouloit le repos et les bains; on m'amène un fiacre. En approchant du Carrousel, je ne vois plus de force armée; deux canons et quelques hommes étoient encore à la porte du Palais national; j'avance, la séance est levée!

Le jour d'une insurrection, lorsque le son du tocsin cesse à peine de frapper les airs, lorsque deux heures avant quarante mille hommes en armes environnoient la Convention, et que des pétitionnaires menaçoient ses membres à la barre, l'Assemblée n'est pas permanente! — Elle est donc entièrement subjuguée? elle a donc fait tout ce qu'on lui a ordonné? Le pouvoir révolutionnaire est donc si puissant qu'elle n'ose le balancer, et qu'il n'a plus besoin d'elle? « Citoyens, dis-je à quelques sansculottes groupés près d'un canon, cela s'est-il bien passé? — Oh! à merveille! ils se sont embrassés et l'on a chanté l'hymne des Marseillais, là, à l'arbre de la liberté. — Est-ce que le côté droit s'est apaisé? — Parbleu! il falloit bien qu'il se rendît à la raison. — Et la commission des douze? — Elle est f... dans le fossé. — Et ces vingt-deux? — Ah! la municipalité les fera

arrêter. — Bon! est-ce qu'elle le peut? — Jarnigué, est-ce qu'elle n'est pas souveraine? il faut bien qu'elle le soit pour redresser les b... de traîtres et soutenir la république. — Mais les départemens seront-ils bien aises de voir leurs représentans..... — Qu'appelez-vous? Les Parisiens ne font rien que d'accord avec les départemens, ils l'ont dit à la Convention. — Cela n'est pas trop sûr, car, pour savoir leur vœu, il aurait fallu des assemblées primaires. — Est-ce qu'il en a fallu au 10 août? et les départemens n'ont-ils pas approuvé Paris? ils feront de même; c'est Paris qui les sauve. — Ce pourroit bien être Paris qui se perd. »

J'avois traversé la cour, et je gagnois mon fiacre en finissant ce dialogue avec un vieil sansculotte, assurément bien payé pour endoctriner les dupes. Un joli chien se pressoit dans mes jambes. « Est-ce à vous ce pauvre animal? me dit mon cocher avec un accent de sensibilité fort rare dans ses pareils, et qui me frappa singulièrement. — Non, je ne le connois pas, lui répliquai-je gravement comme s'il s'agissait d'une personne, et songeant déjà à tout autre chose. Vous m'arrêterez aux galeries du Louvre. » Je voulois y voir un ami avec lequel je me proposois d'aviser aux moyens de faire sortir Roland de Paris. Nous n'avions fait que vingt pas, la voiture s'arrête. « Qu'est-ce donc? dis-je au cocher. — Eh! il m'a quitté comme un sot, tandis que je voulois le garder pour mon petit garçon, qui s'en amuseroit bien. Petit! petit! viens donc! — Je me souvins du chien; je trouvai doux et aimable d'avoir pour cocher, à cette heure, un bon homme père et sensible : Tâchez de l'attraper, lui criai-je, vous le mettrez dans la voiture et je vous le garderai. » Le bon homme, tout joyeux, prend le chien, ouvre la portière et me donne compagnie. Cette pauvre bête paraissoit sentir qu'elle trouvoit protection et asile; je fus bien caressée, et je me rappelai ce conte de Saadi, qui nous peint un vieillard las des hommes, rebuté de leurs passions, retiré dans une forêt où il s'étoit fait une habitation dont il animoit le séjour par quelques animaux qui payoient ses soins des témoignages affectueux d'une reconnaissance à laquelle il s'était borné, faute d'en trouver autant chez ses semblables.

Pasquier venoit de se coucher; il se lève. Je lui propose mes moyens. Nous convenons qu'il se rendra chez moi le lendemain après sept heures, et que je lui indiquerai où prendre son ami. Je rentre dans ma voiture; elle est arrêtée par la sentinelle du poste de la Samaritaine. « Un peu de patience, me dit tout bas le bon cocher en se retournant sur son siége, c'est l'usage à cette heure. » — Le sergent arrive, ouvre la portière : « Qui est là? — Une citoyenne. — D'où venez-vous? — De la Convention. — Ah! c'est bien vrai, glisse le cocher, comme s'il eût eu peur que l'on ne me crût pas. — Où allez-vous? — Chez moi. — N'avez-vous pas de paquets? — Je n'ai rien, voyez. — Mais la séance est levée. — Oui, dont bien me fâche, car j'avois à faire une pétition. — Une femme, à cette heure, c'est inconcevable, c'est bien imprudent. — Sans doute cela n'est pas ordinaire et n'a rien pour moi d'agréable; il falloit bien que j'eusse de grands motifs. — Mais madame, toute seule? — Comment, monsieur, seule! ne voyez-vous pas avec moi l'innocence et la vérité? que faut-il de plus? — Allons, je me rends à vos raisons. — Et vous faites bien, répliquai-je d'un ton plus doux, car elles sont bonnes. »

Les chevaux étaient si fatigués qu'il fallut que le cocher les tirât par la bride pour leur faire monter ma rue. J'arrive, je le paye. J'avois déjà monté huit ou dix marches, un homme qui s'étoit fourré, je ne sais comment, sous la porte cochère sans que le portier l'aperçût, est sur mes talons et me prie de le conduire au citoyen Roland, chez lui. « J'y consens, si vous avez quelque chose d'utile à communiquer, mais à lui c'est impossible. — C'est qu'on veut absolument le mettre ce soir en arrestation. — Ils seront bien habiles s'ils en viennent à bout! — Vous me faites plaisir, car c'est un bon citoyen qui vous parle. — A la bonne heure. » Et je monte sans trop savoir qu'en penser.

Pourquoi, dans ces circonstances, rentrâtes-vous dans votre maison? pourroit-on me demander.

Cette question n'est point déplacée, car la calomnie m'avoit aussi attaquée, et la malveillance pouvoit s'exercer sur moi; mais, pour y bien répondre, il faudroit, en dévelop-

pant entièrement l'état de mon âme, entrer dans des détails que je réserve pour un autre instant; je n'indiquerai donc que les résultats. J'ai naturellement de l'aversion pour tout ce qui n'est pas conforme à la marche évidente, grande et hardie, convenable à l'innocence. Le soin de me soustraire à l'injustice me coûte plus que de la subir. Dans les deux derniers mois du ministère de Roland, nos amis nous pressèrent souvent de quitter l'hôtel, et parvinrent trois fois à nous faire coucher dehors; ce fut toujours malgré moi. C'étoit un assassinat que l'on craignoit alors; je trouvois qu'il étoit difficile de se porter à violer l'asile d'un fonctionnaire public, et que si des scélérats pouvoient tenter ce crime, il n'étoit pas inutile qu'il se consommât; que, dans tous les cas, le ministre devoit être à son poste, parce que, là, sa perte crieroit vengeance et instruiroit la république, tandis qu'il étoit possible de l'atteindre dans ses allées et venues, avec autant de profit pour les auteurs de l'entreprise, moins d'effet pour la chose publique et de gloire pour la victime. Je sais que ce raisonnement est ridicule pour quiconque met sa vie avant tout; mais celui-là qui la compte pour quelque chose en révolution ne comptera jamais pour rien vertu, honneur et patrie. Aussi je ne voulus plus quitter l'hôtel en janvier; le lit de Roland étoit dans ma chambre, pour que nous courussions le même sort, et j'avois un pistolet sous mon chevet, non pour tuer ceux qui viendroient nous assassiner, mais pour me soustraire à leurs indignités s'ils vouloient mettre la main sur moi.

Sortis[1] de place, l'obligation n'étoit plus la même, et je trouvois fort bon que Roland évitât la fureur populaire ou les serres de ses ennemis. Quant à moi, leur intérêt de nuire ne pouvoit être aussi grand; me faire tuer seroit un odieux dont ils ne voudroient point se couvrir; m'arrêter ne leur serviroit guère et ne seroit pas pour moi un si grand malheur. S'ils avoient quelque honte et vouloient revêtir des formes, m'interroger, commencer cette affaire; je ne serois pas embarrassée de les confondre; cela même pourroit servir

[1] Cet *s*, supprimé dans les éditions précédentes, n'est-il pas caractéristique?

à éclairer plutôt sur le compte de Roland ceux qui ne sont véritablement qu'abusés. S'ils en venoient à recommencer un 2 septembre, c'est que les députés honnêtes seroient aussi en leur puissance, et que tout seroit perdu à Paris. Dans ce cas, j'aime mieux mourir que d'être témoin de la ruine de mon pays ; je m'honorerai d'être comprise parmi les glorieuses victimes immolées à la rage du crime. La fureur assouvie sur moi seroit moins violente contre Roland, qui, une fois sauvé de cette crise, pourroit encore rendre de grands services dans quelques parties de la France. Ainsi, de deux choses l'une, où je ne risque que la prison ou une procédure que je rendrai utile à mon pays, à mon mari, ou, si je dois périr, ce ne sera que dans une extrémité où la vie me seroit odieuse.

J'ai une jeune fille aimable ; je l'ai nourrie, je l'ai élevée avec l'enthousiasme et la sollicitude de la maternité ; je lui ai donné des exemples qu'on n'oublie plus à son âge, et elle sera une bonne femme avec quelques talents. Son éducation peut s'achever sans moi ; son existence offrira à son père des consolations, mais elle ne connoîtra ni mes vives affections, ni mes peines, ni mes plaisirs ; et cependant, si j'avois à renaître avec le choix des dispositions, je ne voudrois pas changer d'étoffe, je demanderois aux dieux de me rendre celle dont ils m'ont formée. Depuis la sortie du ministère, je m'étois tellement retirée du monde que je ne voyois presque plus personne. Les maîtres d'une des maisons où j'aurois pu me celer étoient à la campagne ; dans une autre, il y avoit un malade qui rendoit difficile l'admission d'un nouvel hôte ; celle où Roland s'étoit caché ne pouvoit me recevoir sans une gêne extrême, et il eût été trop marquant, peut-être impolitique, de se trouver dans le même lieu. Enfin, j'aurois souffert de laisser mes gens à l'abandon. Je rentrai donc chez moi, je calmai leurs inquiétudes, déjà très-vives ; j'embrassai mon enfant, et je pris la plume pour faire un billet que je destinois à être porté de grand matin à mon mari.

J'étois assise à peine que j'entends frapper chez moi ; il étoit environ minuit. Une nombreuse députation de la com-

mune se présente et me demande Roland. « Il n'est pas chez lui. — Mais, me dit le personnage qui portoit le hausse-col d'officier, où peut-il être? quand reviendra-t-il? vous devez connoître ses habitudes et pouvoir juger de son retour? — J'ignore, lui répliquai-je, si vos ordres vous autorisent à me faire de semblables questions, mais je sais que rien ne peut m'obliger à y répondre. Roland a quitté sa maison tandis que j'étois à la Convention; il n'a pu me faire ses confidences, et je n'ai rien de plus à dire. »

La bande se retira fort mécontente. Je m'aperçus qu'elle laissoit sentinelle à ma porte et garde à celle de ma maison; je présumai qu'il n'y avoit plus qu'à prendre des forces pour soutenir ce qui pouvoit arriver. J'étois accablée de fatigue. Je me fis donner à souper; je finis mon billet, le confiai à ma fidèle bonne, et me couchai. Je dormois profondément depuis une heure, lorsque mon domestique entra dans ma chambre, pour m'annoncer que des messieurs de la section me prioient de passer au cabinet. « J'entends ce que cela veut dire, répliquai-je; allez, mon enfant, je ne les ferai pas attendre. » Je saute en bas du lit, je m'habille; ma bonne arrive et s'étonne de ce que je prends la peine de mettre autre chose qu'un peignoir. « C'est qu'il faut être décemment pour sortir, » observai-je. La pauvre fille me fixe avec des yeux qui se remplissoient de pleurs. Je passe dans l'appartement.

« Nous venons, citoyenne, vous mettre en arrestation et apposer les scellés. — Où sont vos pouvoirs? — Les voici, dit un homme, en tirant de sa poche un mandat du comité révolutionnaire[1], sans motif d'arrestation, pour me conduire à l'Abbaye. — Je puis, comme Roland, vous dire que je ne connois pas ces comités, que je n'obtempère pas à leurs ordres, et que vous ne me sortirez d'ici que par la violence. — Voilà un autre ordre, » se hâta d'exprimer, d'un ton avantageux, un petit homme à face ingrate; et il m'en lut un de la commune qui portoit également, sans déduction de motif, l'arrestation de Roland et de son épouse. Je déli-

[1] Elle a voulu dire du comité d'insurrection de la commune du 31 mai.

bérai, durant sa lecture, si je pousserois la résistance aussi loin qu'il étoit possible, ou si je prendrois le parti de la résignation. Je pouvois me prévaloir de la loi qui défend les arrestations nocturnes, et, si l'on insistoit sur la loi qui autorise la municipalité à saisir les personnes suspectes, rétorquer par l'illégalité de la municipalité même, cassée, recréée par un pouvoir arbitraire. Mais ce pouvoir, les citoyens de Paris le sanctionnent en quelque sorte; mais la loi n'est plus qu'un nom dont on se sert pour mieux insulter aux droits les plus reconnus; mais la force règne, et si j'oblige à la déployer, ces brutaux ne connaîtront point de mesure : la résistance est inutile et pourroit m'exposer.

« Comment comptez-vous procéder, messieurs? — Nous avons envoyé chercher le juge de paix de la section, et vous voyez un détachement de sa force armée. » Le juge de paix arrive; on passe dans mon salon, on appose les scellés partout, sur les fenêtres, sur les armoires au linge; un homme vouloit qu'on les mît sur un forté-piano. On lui observe que c'est un instrument. Il tire un pied de sa poche, il en mesure les dimensions, comme s'il lui donnoit quelque destination. Je demande à sortir les objets composant la garderobe de ma fille, et je fais pour moi-même un petit paquet de nuit. Cependant cinquante, cent personnes entrent et sortent continuellement, remplissent deux pièces, environnent tout et peuvent cacher les malveillans qui se proposeroient de dérober ou de déposer quelque chose. L'air se charge d'émanations infectes; je suis obligée de passer près de la fenêtre de l'antichambre pour y respirer. L'officier n'ose point commander à cette foule de se retirer; il lui adresse par fois une petite prière qui n'en produit que le renouvellement. Assise à mon bureau, j'écris à un ami sur ma situation, et pour lui recommander ma fille. Comme je pliois la lettre : « Il faut, madame, s'écrie M. Nicaud (c'étoit le porteur d'ordre de la commune), lire votre lettre et nommer la personne à qui vous l'adressez. — Je consens à la lire, voyez si cela vous suffit. — Il vaudroit mieux dire à qui vous l'écrivez. — Je n'en ferai rien; le titre de mon ami

n'est point tel en ce moment que je veuille vous nommer ceux à qui je le confie. » Et je déchirai ma lettre. Comme je tournois le dos, ils en ramassèrent les morceaux pour les fermer sous les scellés. J'eus envie de rire de ce sot acharnement; il n'y avoit point d'adresse.

Enfin, à sept heures du matin, je laissai ma fille et mes gens, après les avoir exhortés au calme et à la patience; je sentois leurs pleurs m'honorer plus que l'oppression ne pouvoit me consterner. « Vous avez là des personnes qui vous aiment, dit un de ces commissaires. — Je n'en ai jamais eu d'autres près de moi, » répliquai-je; et je descendis. Je trouvai deux haies d'hommes armés, depuis le bas de l'escalier jusqu'au fiacre arrêté de l'autre côté de la rue, et une foule de curieux. J'avançai gravement à petits pas, considérant cette troupe lâche ou abusée. La force armée suivit la voiture sur deux files; ce malheureux peuple, qu'on trompe et qu'on égorge dans la personne de ses vrais amis, attiré par le spectacle, s'arrêtoit sur mon passage, et quelques femmes crioient « A la guillotine! » « Voulez-vous qu'on lève les portières? me disent obligeamment les commissaires. — Non, messieurs, l'innocence, tout opprimée qu'elle soit, ne prend jamais l'attitude des coupables; je ne crains les regards de personne, et je ne veux me soustraire à ceux de qui que ce soit. — Vous avez plus de caractère que beaucoup d'hommes; vous attendez paisiblement justice. — Justice! si elle se faisoit, je ne serois pas actuellement en votre pouvoir; mais une procédure inique me conduiroit à l'échafaud que j'y monterois ferme et tranquille, comme je me rends à la prison. Je gémis pour mon pays; je regrette les erreurs d'après lesquelles je l'ai cru propre à la liberté, au bonheur; mais j'apprécie la vie : je n'ai jamais craint que le crime, je méprise l'injustice et la mort. » Ces pauvres commissaires ne comprirent pas grand'chose à ce langage, et le trouvèrent probablement fort aristocratique.

Nous arrivons à l'Abbaye, ce théâtre de scènes sanglantes dont les jacobins, depuis quelque temps, prêchent le renouvellement avec tant de ferveur. Cinq à six lits de camp,

occupés par autant d'hommes dans une chambre obscure, furent les premiers objets qui s'offrirent à ma vue, après avoir passé le guichet; on se lève, on s'agite, et mes guides me font monter un escalier étroit et sale. Nous parvenons chez le concierge, dans une espèce de petit salon assez propre, où il m'offre une bergère. « Où est ma chambre? demandai-je à sa femme, grosse personne d'une bonne figure. — Madame, je ne vous attendois pas, je n'ai rien de préparé, mais vous resterez ici en attendant. » Les commissaires passent dans la pièce voisine, font inscrire leur mandat et donnent leurs ordres verbaux. J'appris dans la suite qu'ils étoient très-sévères et qu'ils les firent renouveler plusieurs fois depuis, mais sans oser les donner par écrit. Le concierge savoit trop bien son métier pour suivre à la lettre ce qui n'est point obligatoire; c'est un homme honnête, actif, obligeant, qui met dans l'exercice de ses fonctions tout ce que la justice et l'humanité peuvent faire désirer. « Que voulez-vous pour votre déjeuner? — Une bavaroise à l'eau. » Les commissaires se retirent en me disant que si Roland n'est point coupable, il n'auroit pas dû s'absenter. « Il est trop étrange qu'on puisse soupçonner tel homme qui a rendu de si grands services à la liberté; il est trop odieux de voir calomnier et persécuter avec acharnement le ministre dont la conduite est si franche, dont les comptes sont si clairs, pour qu'il n'ait pas dû se soustraire aux derniers excès de l'envie. Juste comme Aristide, sévère comme Caton, ce sont ses vertus qui lui ont donné des ennemis. La rage de ceux-ci ne connoît pas de mesure; qu'elle s'exerce sur moi, je la brave et me dévoue; lui doit se conserver pour son pays, auquel il peut encore rendre de grands services. » Un salut de confusion fut la réponse de ces messieurs. Ils sont partis; je déjeune tandis que l'on range à la hâte la chambre à coucher où l'on me fait passer. « Vous pourrez, madame, demeurer ici tout le jour, et si je ne pouvois vous faire préparer un local ce soir, parce que j'ai beaucoup de monde, on dresseroit un lit dans le salon. »

La femme du concierge, qui me parloit ainsi, ajoute quelques réflexions obligeantes sur les regrets qu'elle éprouve

toutes les fois qu'elle voit arriver des personnes de son sexe; car, ajoute-t-elle, « toutes n'ont pas l'air serein comme madame. » Je la remercie en souriant; elle m'enferme.

Me voilà donc en prison, me dis-je. Ici je m'assieds et me recueille profondément. Je ne donnerois pas les momens qui suivirent pour ceux que d'autres estimeroient les plus doux de ma vie; je ne perdrai jamais leur souvenir. Ils m'ont fait goûter, dans une situation critique, avec un avenir orageux, incertain, tout le prix de la force et de l'honnêteté dans la sincérité d'une bonne conscience et d'un grand courage. Jusque-là, poussée par les événemens, mes actions, dans cette crise, avoient été le résultat d'un vif sentiment qui entraîne : quelle douceur que d'en justifier tous les effets par la raison! Je rappelai le passé, je calculai les événemens futurs, et si je trouvai, en écoutant ce cœur sensible, quelque affection trop puissante, je n'en découvris pas une qui dût me faire rougir, pas une qui ne servît d'aliment à mon courage, et qu'il ne sût encore dominer. Je me consacrai, pour ainsi dire, volontairement à ma destinée, quelle qu'elle pût être; je défiai ses rigueurs, et m'établis dans cette disposition où l'on ne cherche plus que le bon emploi du présent, sans inquiétude ultérieure. Mais cette tranquillité pour ce qui m'étoit personnel, je ne tentai même pas de l'étendre au sort de mon pays et de mes amis; j'attendois le journal du soir et j'écoutois les cris des rues avec une avidité inexprimable. Cependant je pris des renseignemens sur ma nouvelle manière d'être et les facultés qui m'étoient laissées. Puis-je écrire? puis-je voir quelqu'un? quelle est la dépense à faire ici? ce furent mes premières questions. Lavacquerie (le concierge) me fit connaître les recommandations qui lui avoient été faites, et la liberté que lui laissoient des ordres de cette nature. J'écrivis à ma fidèle bonne de venir me voir; il fut convenu qu'elle ne feroit part à personne de cette facilité.

La première visite que je reçus à l'Abbaye, le jour même de mon arrivée, fut celle de Grandpré. Il accourut le cœur pénétré. Jamais témoignages d'intérêt ne me parurent plus touchants et plus honorables que ceux qu'il m'a prodigués;

il y méloit le sentiment d'une noble reconnoissance, et j'y trouvois le prix d'une bonne action.

« Il faut, me dit-il, écrire à l'Assemblée; n'y avez-vous pas déjà songé? — Non, et maintenant que vous m'y faites penser, je ne vois pas comment j'y ferai lire ma lettre. — Je m'y emploierai de mon mieux. — Eh bien, je vais écrire. — Faites, je serai de retour dans deux heures. » Il part, et j'écris.

La citoyenne Roland à la Convention nationale.

De la prison de l'Abbaye, le 1er juin 93.

« LÉGISLATEURS,

» Je viens d'être arrachée de mon domicile, des bras de ma fille, âgée de douze ans, et je suis détenue à l'Abbaye en vertu d'ordres qui ne portent aucun motif de mon arrestation. Ils émanent d'un comité révolutionnaire, et des commissaires de la commune qui accompagnaient ceux du comité, m'en ont exhibé du conseil général, qui n'en contiennent également aucun [1].

» Ainsi, je suis présumée coupable aux yeux du public, j'ai été traduite dans les prisons avec éclat, au milieu d'une force armée imposante, d'un peuple abusé, dont quelques individus m'envoyoient hautement à l'échafaud, sans que l'on ait pu indiquer à personne, ni m'annoncer à moi-même d'après quoi j'étois présumée telle et traitée en conséquence. Ce n'est pas tout; le porteur des ordres de la commune ne s'en est prévalu qu'auprès de moi, et pour me faire signer son procès-verbal. En quittant mon appartement, j'ai été remise aux commissaires du comité révolutionnaire; ce sont ceux qui m'ont amenée à l'Abbaye; ce n'est que sur leur mandat que j'y suis entrée. Je joins ici copie certifiée de ce mandat, signé d'un seul individu sans caractère. Les scellés ont été apposés partout chez moi; durant leur apposition, qui a duré de

[1] Ce qui a été substitué. (*Note de madame R.*)

(On trouvera plus loin l'explication de cette substitution conseillée par Grandpré et Champagneux.)

trois à sept heures du matin, la foule des citoyens remplissoit mon appartement, et, s'il s'étoit trouvé dans leur nombre quelque malveillant avec le dessein de placer furtivement de coupables indices dans une bibliothèque ouverte de toutes parts, il en auroit eu la facilité.

» Déjà, hier, le même comité avoit voulu faire mettre en arrestation l'ex-ministre que les lois ne rendent comptable qu'à vous des faits de son administration, et qui ne cesse d'en solliciter de vous le jugement.

» Roland avoit protesté contre l'ordre, et ceux qui l'avoient apporté s'étoient retirés. Il est sorti lui-même de sa maison, pour éviter un crime à l'erreur, dans le temps où je m'étois rendue à la Convention pour l'instruire de ces tentatives; mais je fis inutilement remettre à son président une lettre qui n'a pas été lue. J'allois réclamer justice et protection; je viens les réclamer encore avec de nouveaux droits, puisque je suis opprimée. Je demande que la Convention se fasse rendre compte des motifs et du mode de mon arrestation; je demande qu'elle statue sur elle, et, si elle la confirme, j'invoque la loi qui ordonne l'énoncé du délit, de même que l'interrogatoire dans les premières vingt-quatre heures de la détention. Je demande enfin le rapport sur les comptes de l'homme irréprochable qui offre l'exemple d'une persécution inouïe, et qu'on semble destiner à donner la leçon terrible pour les nations, de la vertu proscrite par l'aveugle prétention.

» Si mon crime est d'avoir partagé la sévérité de ses principes, l'énergie de son courage et son ardent amour pour la liberté, je me confesse coupable; j'attends mon châtiment. Prononcez, législateurs; la France, la liberté, le sort de la république et le vôtre tiennent nécessairement aujourd'hui à la répartition de cette justice dont vous êtes les dispensateurs. »

L'agitation dans laquelle j'avois passé la nuit précédente me faisoit ressentir une fatigue extrême; je désirois avoir ce soir même une chambre; je l'obtins, et j'en pris possession à dix heures. Lorsque j'entrai entre quatre murs assez sales,

au milieu desquels étoit un grabat sans rideaux, que j'aperçus une fenêtre à double grille, et que je fus frappée de cette odeur qu'une personne accoutumée à un appartement très-propre trouve toujours dans ceux qui ne le sont pas, je jugeai que c'étoit bien une prison qu'il s'agissoit d'habiter, et que ce n'étoit pas du local qu'il me falloit attendre quelque agrément. Cependant l'espace étoit assez grand; il y avoit une cheminée, la couverture du lit étoit passable, on me donnoit un oreiller, et, en appréciant les choses sans faire de comparaison, j'estimai que je n'étois point mal. Je me couchai, bien résolue de demeurer au lit tant que je m'y trouverois bien. J'y étois encore à dix heures du lendemain, lorsque Grandpré arriva; il avoit l'air non moins touché, mais plus inquiet que la veille; il promenoit ses regards dans cette vilaine chambre qui me paraissoit déjà passable, car j'y avois dormi.

« Comment avez-vous passé la nuit? me demanda-t-il avec des yeux humides. — J'ai été fréquemment réveillée par le bruit; je me rendormois chaque fois qu'il s'apaisoit, même en dépit du tocsin que j'ai cru entendre ce matin. Eh! ne le sonne-t-on pas encore? — Mais je l'ai cru aussi, ce n'est rien. — Ce sera ce qu'il plaît aux dieux; si l'on me tue, ce sera dans ce lit; je suis si lasse que j'y attendrai tout. N'y a-t-il rien de nouveau contre les députés? — Non. Je vous rapporte votre lettre; nous avons pensé avec Jany[1] qu'il falloit en adoucir le commencement. Voilà ce qu'on vous propose d'y substituer; et puis il faudroit faire un mot au ministre de l'intérieur, pour qu'il adressât officiellement votre lettre; cela me donneroit un nouveau droit d'en solliciter la lecture. » Je prends la minute, je réfléchis et je lui dis : « Si je croyois que ma lettre fût lue telle qu'elle est, je la laisserois, dût-elle n'être suivie pour moi d'aucun succès, car on ne peut guère se flatter d'obtenir justice de l'Assemblée; les vérités qu'on lui adresse ne sont pas pour elle, qui ne sauroit les mettre en pratique aujourd'hui, mais il faut les dire pour que les départemens les entendent. »

[1] C'est le petit nom par lequel madame Roland désigne M. Champagneux.

Je conçois que mon début puisse empêcher la lecture de la lettre ; dès lors c'est folie de le laisser. Je substituai donc aux trois premiers alinéas ce qui m'étoit proposé. Quant à l'intervention du ministre, je sens qu'elle rend la marche plus régulière, et, quoique Garat ne mérite guère que je lui fasse l'honneur de lui écrire, je saurai le faire sans m'avilir. Je traçai ces lignes :

« *Au ministre de l'intérieur.*

« Le ministère dont vous êtes chargé, citoyen, vous donne la surveillance pour l'exécution des lois et la dénonciation de leur violation par les autorités qui les méconnoissent. Je crois que votre justice s'honorera de faire passer à la Convention les réclamations que j'ai besoin de faire entendre contre l'oppression dont je suis la victime. »

Levée à midi, j'examinai comment je m'établirois dans mon nouveau logis ; je couvris d'un linge blanc une petite vilaine table que je plaçai près de ma fenêtre et que je destinai à me servir de bureau, résolue de manger plutôt sur le coin de la cheminée pour me conserver propre et rangée la table de travail. Deux grosses épingles de tête fichées dans les planches me servirent de porte-manteau. J'avois à ma poche le poëme de Thompson, ouvrage que je chéris à plus d'un titre. Je fis une note de ce que j'aurois à me procurer ; d'abord les Vies des hommes illustres de Plutarque, qu'à l'âge de huit ans je portois à l'église au lieu d'une Semaine sainte, que je n'avois pas relues à fond depuis cette époque ; l'Histoire anglaise de David Hume, avec le Dictionnaire de Sheridan, pour me fortifier dans cette langue ; j'aurois préféré suivre Macaulay, mais celui qui m'avoit prêté les premiers volumes de cet auteur n'étoit sûrement pas dans sa maison, et je n'aurois su où demander cet ouvrage, que déjà je n'avois pu trouver chez les libraires. Je souriois moi-même à mes préparatifs, car il y avoit une grande agitation ; le rappel battoit à chaque instant, et j'ignorois ce que ce pouvoit être. Ils ne m'empêcheront pas de vivre jusqu'au dernier instant, me disois-je ;

plus heureuse de ma conscience qu'ils ne seront animés de leur fureur, s'ils viennent, je vais à eux, et je sors de la vie comme on entre dans le repos.

La femme du concierge vint m'inviter à passer chez elle, où elle avoit fait mettre mon couvert pour que je dînasse en meilleur air; je m'y rendis. J'y vis ma fidèle bonne; lorsqu'elle se jeta dans mes bras, baignée de pleurs, oppressée de sanglots, l'attendrissement et la tristesse me saisirent; je me reprochai presque d'être paisible, en songeant à l'inquiétude de ceux qui m'étoient attachés, et, me représentant les angoisses de tel et tel, je sentis un serrement de cœur inexprimable. Pauvre fille! que de pleurs je lui ai fait verser; et que ne rachète point un attachement semblable au sien! Elle me brusque quelquefois dans la vie ordinaire, mais c'est lorsqu'elle me croit trop négligente de ce qui peut servir à mon bonheur, à ma santé; lorsque je souffre, c'est elle qui gémit et moi qui la console. Il falloit bien suivre cette habitude. Je lui prouvai qu'en s'abandonnant à sa douleur, elle se rendoit moins capable de m'être utile; qu'elle m'étoit plus nécessaire au dehors que dans la prison, où elle me prioit de permettre qu'elle restât; qu'à tout prendre, je n'étois pas si malheureuse qu'elle l'imaginoit, et cela est vrai.

J'ai expérimenté, toutes les fois que j'ai été malade, une sorte de calme tout particulier, et qui tient sans doute à une façon de voir, ainsi qu'à la loi que je me suis faite d'adoucir toujours la nécessité, loin de me révolter contre elle. Du moment où je me mets au lit, il me semble que tout devoir cesse, et qu'aucune sollicitude n'a de prise sur moi; je ne suis plus tenue qu'à être là et à y demeurer avec résignation, ce que je fais de fort bonne grâce. Je donne carrière à mon imagination; j'appelle les impressions douces, les souvenirs agréables, les sentimens heureux; plus d'efforts, plus de calculs, plus de raison; toute à la nature, et paisible comme elle, je souffre sans impatience ou me repose et m'égaye. Je trouve que la prison produit sur moi à peu près le même effet que la maladie; je ne suis tenue aussi qu'à être là, et qu'est-ce que cela me coûte? ma compagnie n'est pas si mauvaise.

J'appris bientôt qu'il me falloit déloger ; les victimes aboudoient. La chambre où l'on m'avoit placée pouvoit contenir plus d'un lit, et, pour me laisser seule, on étoit obligé de me resserrer dès ce soir dans un petit cabinet ; déménagement en conséquence. La fenêtre de ce nouvel appartement donne, je crois, au-dessus de la sentinelle qui garde la porte de la prison ; toute la nuit j'entendis crier d'une voix tonnante : « Qui vive ? — tue ! — brigadier ! — patrouille ! » Les maisons étoient illuminées, et au nombre, à la fréquence des patrouilles, il étoit aisé de juger que l'on craignoit des mouvemens ou qu'il y en avoit eu. Je me levai de bon matin, je m'occupai de mon ménage, c'est-à-dire de faire mon lit, de nettoyer mon réduit et d'établir la propreté chez moi comme sur ma personne. Je voyois bien qu'en réclamant ces soins ils ne me seroient pas refusés, mais je jugeois parfaitement qu'en les payant beaucoup il faudroit néanmoins beaucoup aussi les attendre, et qu'ils seroient toujours fort superficiels. Il y avoit donc tout à gagner en les prenant soi-même : je serois mieux, plus tôt servie, et les petits cadeaux que je ferois seroient d'autant plus sentis qu'ils seroient gratuits. J'attendois avec impatience d'entendre tirer les gros verrous de ma porte pour demander le journal. Je l'ai lu ; le décret d'arrestation est rendu contre les vingt-deux ; le papier me tombe des mains, et je m'écrie dans un transport de douleur : « Mon pays est perdu !... »

Tant que je m'étois crue seule, ou à peu près, sous le joug de l'oppression, fière et tranquille, je formois des vœux et conservois quelque espoir pour les défenseurs de la liberté. L'erreur et le crime l'ont emporté ; la représentation nationale est violée, son unité est rompue ; tout ce qu'il y avoit dans son sein de remarquable par la probité, unie au caractère et aux talents, est proscrit ; la commune de Paris commande au corps législatif ; Paris est perdu ; les brandons de la guerre civile sont allumés ; l'ennemi va profiter de nos divisions ; il n'y aura plus de liberté pour le nord de la France, la république entière est livrée à d'affreux déchiremens. Sublimes illusions, sacrifices généreux, espoir, bonheur, patrie, adieu ! Dans les premiers élans de mon jeune

cœur, je pleurois à douze ans de n'être pas née Spartiate ou Romaine ; j'ai cru voir dans la révolution française l'application inespérée des principes dont je m'étois nourrie. La liberté, me disois-je, a deux sources : les bonnes mœurs qui font les sages lois, et les lumières qui nous ramènent aux unes et aux autres par la connoissance de nos droits ; mon âme ne sera plus navrée du spectacle de l'humanité avilie, l'espèce va s'améliorer, et la félicité de tous sera la base et le gage de celle de chacun. Brillantes chimères, séductions qui m'aviez charmées, l'effrayante corruption d'une immense cité vous fait évanouir. Je dédaignois la vie, votre perte me la fait haïr, et je souhaite les derniers excès des forcenés. Qu'attendez-vous, anarchistes, brigands? vous proscrivez la vertu, versez le sang de ceux qui la professent ; répandu sur cette terre, il la rendra dévorante et la fera s'ouvrir sous vos pas.

Le cours des choses avoit dû me faire pressentir l'événement, mais j'avois peine encore à croire que le calcul des dangers n'arrêtât pas la masse de la Convention, et je n'ai pu éviter d'être frappée de cet acte décisif qui sonne l'heure de sa dissolution.

Une froide indignation couvre actuellement, pour ainsi dire, tous mes sentimens. Indifférente autant que jamais sur ce qui me concerne, j'espère faiblement pour les autres, et j'attends les événemens avec plus de curiosité que de désir : je ne vis plus pour sentir, mais pour connoître. Je ne tardai pas d'apprendre que le mouvement commandé pour faire rendre le décret d'arrestation avoit donné des inquiétudes sur les prisons ; c'étoit la cause de la garde sévère et bruyante de la nuit ; aussi les citoyens de la section de l'Unité n'avoient pas voulu se rendre au rappel qui les envoyoit autour de la Convention ; tous restèrent chez eux pour veiller sur leurs propriétés et sur la prison située dans leur enceinte. Je vis le motif de l'air inquiet et alarmé de Grandpré, qui me confessa ses craintes le lendemain. Il s'étoit rendu à l'Assemblée pour y faire lire ma lettre, et durant huit heures consécutives il avoit, ainsi que plusieurs députés, inutilement réitéré ses instances auprès du bureau. Il étoit évident que

je n'obtiendrois pas cette lecture. Je remarquai sur le *Moniteur* que ma section, celle Beaurepaire, s'étoit prononcée en ma faveur, même depuis ma détention; j'imaginai de lui écrire, et je le fis en ces termes :

« CITOYENS,

« J'apprends par les papiers publics que vous aviez mis sous la sauve-garde de votre section Roland et son épouse; je l'ignorois lorsque j'ai été enlevée de chez moi, et le porteur des ordres de la commune m'a présenté, au contraire, la force armée dont il étoit accompagné comme celle de la section qu'il avoit requise; c'est ainsi qu'il l'a exprimé dans son procès-verbal. Du moment où j'ai été fermée à l'Abbaye, j'ai écrit à la Convention, et je me suis adressée au ministre de l'intérieur pour qu'il lui fît passer mes réclamations. Je sais qu'il a obtempéré à ma demande et que ma lettre a été remise, mais elle n'a point été lue. J'ai l'honneur de vous en adresser une copie certifiée. Si la section croit digne d'elle de servir d'interprète à l'innocence opprimée, elle pourroit députer à la barre de la Convention pour y faire entendre mes justes plaintes et ma demande. Je soumets cette question à sa sagesse. Je n'y joins aucune prière : la vérité n'a qu'un langage, c'est l'exposé des faits. Les citoyens qui veulent la justice n'aiment pas qu'on leur adresse des supplications, et l'innocence n'en sait point faire.

« *P. S.* Voici le quatrième jour de ma détention, et je n'ai pas été interrogée. J'observe que l'ordre d'arrestation ne portoit aucun motif, mais qu'il exprimoit que je serois interrogée le lendemain. »

Quelques jours se passèrent sans que j'entendisse parler de rien; je n'étois toujours point interrogée. J'avois pourtant reçu beaucoup de visites d'administrateurs à plats visages et sales cordons, se disant appartenir les uns à la police, les autres à je ne sais quoi; grands sans-culottes à cheveux puants, zélés observateurs de l'ordre du jour, venant savoir si les prisonniers étoient satisfaits de leur traitement. Je m'étois exprimée vis-à-vis de tous avec l'énergie et la dignité

convenables à l'innocence opprimée ; j'avois aperçu deux ou trois hommes de bon sens, qui me comprenoient sans oser m'appuyer, et j'étois à dîner lorsqu'on vint m'en annoncer cinq ou six autres d'une seule fournée. La moitié s'avance ; celui qui portoit la parole me parut, avant d'avoir ouvert la bouche, un de ces bavards à tête vide qui jugent de leur mérite par la volubilité de leur langue.

« Bonjour, citoyenne. — Bonjour, monsieur. — Êtes-vous contente de cette maison ? n'avez-vous pas de plaintes à faire sur votre traitement ; ou de demandes à former sur quelque chose ? — Je me plains d'être ici, je demande à en sortir. — Est-ce que votre santé est altérée ? Vous vous ennuyez un peu ? — Je me porte bien, et je ne m'ennuie pas. L'ennui est la maladie de ceux qui ont l'âme vide et l'esprit sans ressources ; mais j'ai un vif sentiment de l'injustice ; je réclame contre celle qui m'a fait arrêter sans motif et détenir sans être interrogée. — Ah ! dans un temps de révolution, il y a tant à faire qu'on ne peut suffire à tout. — Une femme à qui le roi Philippe faisoit à peu près cette réponse, lui répliqua : « Si tu n'as pas le temps de me faire justice, tu n'as donc « pas le temps d'être roi ! » Prenez garde de forcer les citoyens opprimés à dire la même chose au peuple, ou plutôt aux autorités arbitraires qui l'égarent. — Adieu, citoyenne. — Adieu. » Et mon bavard de s'en aller faute de savoir répondre à des raisons. Ces gens m'ont eu l'air d'être venus pour voir la figure que j'avois en cage, mais ils feroient bien du chemin avant d'y trouver aussi sots qu'eux.

J'ai dit que je m'étois informée de la manière de vivre dans ces lieux, non que je mette un grand prix à ce qu'on appelle les commodités de la vie ; je sais user d'elles sans scrupule quand il n'y a pas d'inconvénient à le faire, mais toujours avec modération, et je me passe de tout sans difficulté. C'est par un esprit d'ordre naturel que j'ai besoin de savoir ce qui constitue ma dépense, et de la régler suivant ma situation.

On m'apprit que Roland, au ministère, avoit trouvé excessive la quotité de cinq livres allouées par tête de prisonnier pour la dépense de chaque jour, et qu'il l'avoit réduite à

deux livres; mais l'extrême augmentation des denrées, triplées de valeur depuis quelques mois, rend ce traitement assez médiocre; car la nation ne donnant que les quatre murs et la paille, on prélève d'abord vingt sols pour indemnité au concierge de ses frais de chambres, c'est-à-dire du lit et des meubles quelconques. Il faut, sur les vingt sols qui restent, s'éclairer, payer son feu, s'il est besoin d'en faire faire, et se nourrir; c'est insuffisant; mais on est libre, comme de raison, d'ajouter tout ce qu'on veut à sa dépense. Je n'aime point à en faire une grande pour ma personne, et j'ai quelque plaisir à exercer mes forces dans les privations. L'envie m'a pris de faire une expérience et de voir jusqu'où la volonté humaine peut réduire les besoins; mais il faut procéder par gradation, c'est la seule manière d'aller loin. J'ai commencé, au bout de quatre jours, par retrancher les déjeuners, et substituer au café, au chocolat, du pain et de l'eau, j'ai établi qu'on ne me serviroit qu'un plat de viande commune avec quelque herbage à mon dîner; le soir, un peu de légumes, point de dessert : j'ai bu de la bière pour me déshabituer du vin, puis je l'ai quittée elle-même. Cependant, comme ce régime a un but moral, et que j'aurois autant d'aversion que de mépris pour une économie inutile, j'ai commencé par donner une somme pour les malheureux à la paille, afin d'avoir le plaisir, en mangeant le matin mon pain sec, de songer que de pauvres diables me devront de joindre quelque chose au leur pour leur dîner. Si je reste ici six mois, je veux en sortir grasse et fraîche, n'ayant plus besoin que de soupe et de pain, et ayant mérité quelques bénédictions incognito. J'ai fait aussi, mais dans un autre esprit, quelques présens aux gens de service de la prison. Quand on est ou paroît sévèrement économe dans sa dépense, il faut être généreux à l'égard d'autrui pour se le faire pardonner, surtout dans une situation où ceux qui vous entourent comptent leur gain sur cette dépense. Je ne demande ni soins, ni marchandises; je ne fais rien venir; je n'emploie personne : il est clair que je serai la plus maussade prisonnière pour les domestiques, qui établissent leurs petits profits sur les commissions et les fournitures dont on les

charge; il convient donc que j'achète l'indépendance où je me mets d'eux; c'est la rendre plus parfaite et me faire aimer en sus.

J'ai reçu quelques visites de l'excellent Champagneux et de l'estimable Bosc. Le premier, père d'une nombreuse famille, attaché à la liberté par principes, en avoit professé la saine doctrine dès le commencement de la révolution, dans un journal destiné à l'instruction de ses concitoyens; un esprit judicieux, des mœurs douces, un grand amour du travail le caractérisent. Roland, au ministère, l'appela pour le mettre à la tête de la première division du département de l'intérieur; c'est l'un des meilleurs choix qu'il ait faits. Au reste, il n'a pas moins bien réussi dans celui de plusieurs autres chefs, tels que l'actif et franc le Camus, l'habile Fépoul, etc. Jamais bureaux ne furent mieux montés; c'est à leur parfaite organisation que Garat doit la faculté de supporter un fardeau qui passe ses forces; c'est à l'honnêteté, à la capacité de tels agens qu'il est redevable de la tranquillité dont on le laisse jouir : il l'a senti, et il disoit avec raison « qu'il abandonneroit la partie s'il étoit obligé de faire des changemens dans ses bureaux. » Il sera forcé de l'abandonner malgré cela, car tous les talens des seconds ne suppléent pas au manque de caractère d'un ministre; la foiblesse est le pire de tous les défauts dans ceux qui gouvernent, particulièrement au milieu des factions. Garat et Barère, simples particuliers, ne seroient jugés manquer ni d'esprit, ni d'honnêteté; mais l'un chargé du pouvoir exécutif, et l'autre législateur, perdroient tous les États du monde par leurs demi-mesures : leur manie prétendue conciliatoire leur fait toujours prendre la ligne oblique qui mène droit au précipice et à la confusion. La conciliation des hommes d'État doit être toute dans le mode, je veux dire dans la manière de traiter avec ceux qu'ils emploient; ils doivent se servir des passions mêmes et des défauts de ceux qu'ils dirigent ou avec qui ils traitent; mais rigoureux dans les principes, fermes et rapides dans l'action, jamais obstacles ni considérations ne doivent les faire plier au premier égard, ni dévier au second.

Si Roland pouvoit joindre à l'étendue de ses vues, à la force de son âme, à sa prodigieuse activité, un peu plus d'art dans la manière, il gouverneroit aisément un empire; mais ses défauts ne nuisent qu'à lui-même, et ses qualités sont infiniment précieuses en administration.

Bosc, notre ancien ami, administrateur des postes, d'un caractère vrai, d'un esprit éclairé, allant chez moi le premier jour de ma détention, s'empressa de conduire ma fille chez madame Creuzé-la-Touche, qui l'accueillit, la compta au nombre de ses enfans, avec lesquels il fut établi qu'elle resteroit sous ses yeux. Il faut connoître les personnes pour sentir tout ce que vaut ce trait. Il faut se représenter Bosc sensible et franc, accourant chez ses amis, se saisissant de leur enfant, le confiant, de son propre mouvement, à la famille la plus respectable, comme un dépôt qu'il s'honore de leur faire, et qu'il sait devoir être reçu avec la reconnoissance qu'éprouvent les âmes délicates à qui on offre l'occasion de bien faire; il faut avoir connu les mœurs patriarcales, les vertus domestiques de Creuzé et de sa femme, la douceur et la bonté qui les distinguent, pour juger de leur accueil et en sentir le prix.

Qui donc est à plaindre dans tout ceci? Roland seul; Roland persécuté, proscrit; Roland à qui l'on refuse l'examen de ses comptes; Roland obligé, pour se soustraire à l'aveugle fureur d'hommes abusés par ses ennemis, de se cacher comme un coupable; de trembler même pour la sûreté de ceux qui le reçoivent; de dévorer en silence la détention de son épouse, l'apposition des scellés sur tout ce qui lui appartient..... et d'attendre, dans l'incertitude, le règne d'une justice qui ne l'indemnisera jamais de ce que la perversité lui aura fait souffrir!

Ma section, pénétrée des meilleurs principes, avoit pris, le 3, un arrêté qui les respire, et qui établit les droits des citoyens à réclamer contre les détentions arbitraires, à s'opposer même à celles qui pourroient être tentées. Ma lettre y fut lue, écoutée avec intérêt; la discussion qui s'établit sur elle ayant été prolongée au lendemain, les montagnards s'entendirent, l'éveil fut donné dans leur parti; il arriva

force députations d'enragés d'autres sections pour entraver la marche, les délibérations, et corrompre, s'il étoit possible, l'esprit de celle-ci, ou l'effrayer par des menaces, et porter la majorité des sections à la désarmer. Sur ces entrefaites, pressée par Grandpré de ne négliger aucun moyen d'abréger ma captivité, j'écrivis encore à Garat, et je m'adressai aussi à Gohier : ce dernier, que j'ai peu vu, d'une foiblesse égale à celle de Garat, m'a paru d'une médiocrité plus grande encore à tout autre égard. Je ne pouvois guère écrire à de tels hommes qu'en leur donnant des leçons; elles étoient sévères; Grandpré les trouva mortifiantes, quoique justes; j'adoucis quelques expressions et me tins aux suivantes :

La citoyenne Roland au ministre de la justice.

De la prison de l'Abbaye, le 8 juin 93.

« Je suis opprimée; j'ai donc sujet de vous rappeler mes droits et vos devoirs.

» Un ordre arbitraire, sans motif d'arrestation, m'a plongée dans ces lieux préparés pour les coupables; je les habite depuis huit jours sans avoir été interrogée.

» Les décrets vous sont connus; l'un vous charge de visiter les prisons, d'en faire sortir ceux qui s'y trouvent détenus sans cause; dernièrement encore il en a été rendu un autre qui vous prescrit de vous faire représenter les mandats d'arrêt, d'examiner s'ils sont motivés, et de faire interroger les détenus.

» Je vous fais passer copie certifiée de celui en vertu duquel j'ai été enlevée de mon domicile et amenée ici.

» Je réclame l'exécution de la loi pour moi et pour vous-même. Innocente et courageuse, l'injustice m'atteint sans me flétrir, et je puis la subir avec fierté dans un temps où l'on proscrit la vertu [1]. Quant à vous, placé entre la loi et le

[1] Il y avoit : « *Mais vous, placé entre la loi et le déshonneur, il faut* » *quitter votre place ou la remplir, ou avouer l'infamie dont la postérité* » *couvrira la faiblesse de vos pareils.* » (*Note de madame R.*)

déshonneur, votre volonté ne peut être douteuse, et il faudroit vous plaindre si vous n'aviez pas le courage d'agir en conséquence. »

Au ministre de l'intérieur.

8 juin, etc.

« Je sais que vous avez fait l'envoi de mes réclamations au corps législatif; ma lettre n'a pas été lue : vos devoirs sont-ils remplis pour l'avoir adressée à ma prière? — J'ai été arrêtée sans déduction de motifs, je suis détenue depuis huit jours, je n'ai pas été interrogée; c'est à vous, homme public, lorsque vous n'avez pu préserver l'innocence de l'oppression, à vous efforcer de l'en délivrer.

» Vous êtes plus intéressé que moi, peut-être, au soin que je vous invite à prendre; je ne suis pas la seule victime de la prévention ou de l'envie, et leurs poursuites actuelles contre tout ce qui présente la réunion du caractère au talent, à la vertu, rend honorable la persécution dont je suis l'objet; je la dois à mes liens avec l'homme vénérable que la postérité vengera. Mais vous, maintenant au gouvernail, vous n'échapperiez point au reproche de l'abandonner aux flots, si vous ne saviez le diriger d'une main ferme, et à la honte d'y être demeuré sans pouvoir le maintenir.

» Les factions passent, la justice seule demeure, et de tous les défauts de l'homme en place, la foiblesse est celui qu'on lui pardonne le moins, parce qu'elle est la source des plus grands désordres, surtout dans les temps d'orage.

» Je n'ai pas besoin de rien ajouter à ces réflexions, si elles vous parviennent à temps pour vous et pour moi-même, ni d'en presser l'application à ce qui me concerne, car rien ne peut suppléer la volonté et le courage [1]. »

Assurément des ministres qui ont négligé, méprisé les

[1] Dans les *Mémoires de Garat*, il n'y a rien de particulier sur madame Roland, qu'une phrase dans la Préface, où il se justifie des accusations portées contre lui, en faisant entendre qu'il n'a rien négligé pour obtenir la liberté de la prisonnière.

décrets qui leur ordonnoient la recherche des auteurs du massacre de septembre et des conspirateurs du 10 mars; des hommes qui par la mollesse et l'indignité de leur conduite dans ces circonstances, ont enhardi le crime, favorisé ses attentats, et assuré cette nouvelle insurrection où l'aveuglement et l'audace, prescrivant des lois à la représentation nationale, appellent tous les malheurs de la guerre civile, de tels hommes ne se feront pas les dénonciateurs de l'oppression : je n'attends rien d'eux; et les vérités que je leur adresse sont bien plutôt destinées à marquer ce qu'ils doivent et à quoi ils manquent, qu'à me valoir une justice qu'ils sont incapables de me rendre, à moins qu'un peu de honte ne produise quelque miracle.

Ésope nous représente tous les animaux tremblans ordinairement à l'aspect du lion, venant l'insulter chacun à son tour lorsqu'il est malade; ainsi, la cohue des hommes médiocres, trompés ou jaloux, assaille avec fureur ceux que l'oppression retient captifs, ou dont elle diminue les facultés en altérant l'opinion sur leur compte. Le numéro 526 du *Thermomètre du jour*, du 9 juin, en fournit un exemple; on y trouve, sous le titre d'*Interrogatoire de L. P. d'Orléans*, une série de questions, parmi lesquelles il faut distinguer l'inculpation suivante : « D'avoir assisté à des conciliabules » secrets, qui se tenoient la nuit chez la femme de Buzot, » dans le faubourg Saint-Germain, où s'est rendu Dumou- » riez, Roland et sa femme, Vergniaux, Brissot, Gensonné, » Gorsas, Louvet, Pétion, Guadet, etc. »

Quelle profonde scélératesse et quel excès d'impudence! tous les députés ici dénommés sont précisément ceux qui ont voté pour l'exil des Bourbons; jamais ces fiers défenseurs de la liberté n'ont regardé d'Orléans comme un chef capable, mais il leur a toujours paru un mannequin dangereux; ils ont été les premiers à redouter ses vices, son argent, ses relations, sa popularité, sa faction, à dénoncer cette dernière et à poursuivre ceux qui leur en ont paru les agens. Louvet les a signalés dans sa Catilinaire contre Robespierre; morceau précieux, comme tous ceux qui sont sortis de sa plume, et que l'histoire recueillera soigneusement, dans

lequel il suit leur marche au corps électoral d'où Philippe sortit député. Buzot, dont la constante énergie s'est attiré la haine des factieux, saisit le premier instant qui lui parut favorable pour demander le bannissement des Bourbons, mesure qu'il regarda comme indispensable du moment où la Convention voulut se charger du jugement de Louis. Roland ni moi n'avons jamais vu d'Orléans; j'ai même évité de recevoir chez moi Sillery, qu'on me disoit être un homme bon et aimable, parce que ses relations avec d'Orléans me le rendoient suspect. Je me souviens, à ce sujet, de deux lettres fort piquantes, l'une de madame de Sillery à Louvet, après qu'il eut appuyé la motion de Buzot. « Voici, me dit Louvet, en me la communiquant, une preuve que nous ne sommes pas dans l'erreur, et que le parti d'Orléans n'est point une chimère. Madame Sillery [1] ne m'écriroit point en de pareils termes si ce n'étoit une chose convenue avec les intéressés; et, s'ils craignent si fort le bannissement, il faut bien qu'ils y voient le renversement de quelques projets. » Effectivement, la lettre de madame Sillery, fort étudiée, avoit pour but de dissuader Louvet de son opinion, de le persuader que les principes républicains dans lesquels les enfans d'Orléans avoient été élevés les en rendoient les partisans les plus zélés, et qu'il étoit impolitique et cruel de sacrifier des sujets certainement utiles à d'absurdes préjugés. L'autre lettre étoit la réponse de Louvet; spirituelle et digne, elle exprimoit avec force et politesse les motifs de son opinion; il y disoit, entre autres, que les principes monarchiques, les préjugés nobiliaires et autres exposés par madame Sillery elle-même dans ses ouvrages, étoient loin de le rassurer sur ceux de ses élèves, et il persistoit, avec la fierté d'un homme libre, dans une opinion qui lui étoit inspirée par l'amour de son pays.

Quant aux prétendus conciliabules chez la femme de Buzot, rien au monde n'est si ridicule. Buzot, que j'avois beaucoup vu lors de l'Assemblée constituante, avec lequel j'étois demeurée en correspondance d'amitié; Buzot, dont

[1] Madame de Sillery est connue dans les lettres sous le nom de madame de Genlis.

les principes purs, le courage, la sensibilité, les mœurs douces, m'inspiroient infiniment d'estime et d'attachement, venoit fréquemment à l'hôtel de l'intérieur; je ne suis allée qu'une seule fois chez sa femme depuis leur arrivée à Paris pour la Convention, et ils n'avoient aucune espèce de relation avec Dumouriez. Indignée de ces sottises, je pris la plume et j'écrivis à Dulaure, rédacteur du *Thermomètre du jour*, homme bon, que j'ai vu jusqu'au moment où la montagne le séduisit [1].

La citoyenne Roland au député Dulaure, auteur du Thermomètre du jour.

De la prison de l'Abbaye, le 9 juin 1793.

« Si quelque chose pouvoit étonner encore l'innocence, lorsqu'elle se trouve déjà sous le joug de l'oppression, je vous dirois, citoyen, que je viens de lire avec la plus grande surprise les absurdités consignées dans votre numéro de ce jour, sous le titre d'*Interrogatoire de Philippe d'Orléans*, que le hasard m'a fait tomber entre les mains. Il seroit fort étrange, si l'expérience n'avoit prouvé que c'est seulement fort audacieux, que les personnes qui, les premières, ont craint, dénoncé, poursuivi une faction d'Orléans, fussent présentées comme l'ayant formée elles-mêmes!

» Le temps éclairera sans doute ce mystère d'iniquité; mais en attendant sa justice, qui peut être lente au milieu d'une si effroyable corruption, la vôtre me paroît obligée à publier en même temps que les questions d'un interrogatoire propres à semer des soupçons, les réponses qui doivent y avoir été faites, et pouvoir servir à les apprécier.

» Cette justice est d'autant plus rigoureuse, que la calomnie et la persécution s'attachent aux pas des personnes nommées dans ces questions; qu'elles sont, pour la plupart, dans les liens d'un décret arraché par l'audace et la prévention, à la foiblesse et à l'erreur. Je suis moi-même détenue

[1] J'ai appris depuis que les derniers excès de la montagne l'avoient éclairé et ramené. (*Note de madame R.*)

depuis huit jours, en vertu d'un mandat qui ne porte aucun motif d'arrestation; je n'ai pas été interrogée; je n'ai pu faire entendre mes plaintes à la Convention; et lorsqu'on est parvenu à lui annoncer qu'elles avoient été soustraites, on l'a fait passer à l'ordre du jour, sous le prétexte que cela ne la regardoit pas. Quoi donc! des autorités nouvelles agissent arbitrairement, les autorités constituées se taisent devant elles, et les injustices qu'elles commettent ne doivent pas être représentées à la Convention? Ce n'est point au corps législatif qu'il faut adresser ses réclamations, lorsqu'il ne reste plus que lui à qui les faire? Et l'on s'intéresse aux détenus par ordre du tribunal de Marseille; et moi, détenue ici par un comité révolutionnaire, je n'ai plus de droits! — Et la commune fait répéter dans les journaux que les prisons de Paris ne renferment que des assassins, des voleurs et des contre-révolutionnaires! — Citoyen! je vous ai connu; je vous crois honnête : combien vous gémirez un jour!..... Je vous fais passer quelques minutes dont je vous prie de prendre lecture : je vous invite à donner place dans votre journal à la lettre que je n'ai pu faire lire à la Convention; vous me devez cette justice, toutes les circonstances le démontrent assez; et si vous pouviez ne le pas sentir, il seroit inutile d'insister.

« *P. S.* Ni Roland ni moi n'avons jamais vu Philippe d'Orléans : je dois ajouter que j'ai toujours entendu les députés nommés dans l'interrogatoire (cité au *Thermomètre* de ce jour) professer pour ce personnage un mépris semblable à celui qu'il m'inspire; et qu'enfin si nous nous sommes entretenus à son sujet, ç'a été en raisonnant sur les craintes qu'il pouvoit inspirer aux vrais amis de la liberté, et sur la nécessité de le faire bannir par cette raison. »

SUPPLÉMENT.

Interrogatoire de la citoyenne Roland à l'abbaye, tiré du Thermomètre du jour, *par Dulaure, des* 21 *et* 22 *juin* 1793 [1].

Je me fais un devoir religieux, quelles que soient les préventions publiques, d'offrir aux personnes accusées un moyen de répandre leur justification. C'est ce qui me détermine à publier ici l'interrogatoire de la citoyenne Roland. Il n'y a que des lâches ou des hommes sans équité qui puissent blâmer cette conduite.

DULAURE.

Le 12 juin, Louvet, administrateur de la police, s'est présenté à l'Abbaye pour interroger la citoyenne Roland.

Demande. N'avez-vous pas eu connoissance des troubles qui ont agité la république durant et après le ministère du citoyen votre époux?

Réponse. J'ai connu ces choses-là comme on peut les connoître, par les papiers publics et les conversations.

Observé que cette manière négative de répondre ne satisfaisoit point à la question; les papiers publics ne donnent pas les connoissances précises que je devois avoir eues des affaires.

R. Que je n'étois pas tenue de les prendre, puisque n'étant qu'une femme, je n'avois point à me mêler d'elles.

D. Si je n'avois pas connoissance d'un projet de république fédérative, et de détacher les départemens de Paris?

R. Que je n'avois jamais entendu parler de rien de semblable; que je devois dire, au contraire, que Roland et toutes les personnes que j'avois été dans le cas de voir s'étoient constamment entretenues en ma présence de l'utilité de maintenir l'unité de la république comme propre à lui donner plus de force; de la nécessité pour cela de conserver la balance égale

[1] Cette pièce trouvoit probablement sa place dans la partie des *Notices historiques* qui a été brûlée : il a paru bon de la rétablir ici en supplément.

entre tous les départemens; du désir que Paris ne fît rien qui pût exciter leur jalousie; de celui de voir régner dans toute l'étendue de la France la justice et la liberté, et de concourir à leur maintien.

Obs. Que si ces personnes ne parloient que de justice et de liberté, sans l'égalité, elles n'étoient point dans les principes.

R. Que, dans mon opinion comme dans celle des personnes que j'avois entendues, l'égalité est le résultat nécessaire de la justice et de la liberté.

D. Quelles étoient les personnes qui composoient la société de Roland et la mienne?

R. Celles avec lesquelles Roland avoit des affaires à traiter, ou d'anciennes relations d'amitié.

Obs. Qu'on auroit désiré savoir les noms des citoyens ou citoyennes que je voyois le plus habituellement.

R. Que celles que je voyois ainsi étoient assez généralement connues, et que certes aucun ne venoit chez moi en secret.

Obs. Que je pouvois dire celles qui venoient le plus fréquemment chez le ministre et formoient une société particulière.

R. Que, comme homme public, Roland recevoit quelquefois dans un jour cent personnes dont je ne voyois pas une seule; que, pour moi, je n'avois jamais tenu cercle; mais que je recevois quelquefois à table les collègues de mon mari et les personnes qui se trouvoient avoir quelques relations avec eux.

D. Si je n'avois pas connoissance d'écrits envoyés dans les départemens pour les soulever contre Paris?

R. Que je n'avois jamais rien connu de pareil.

Obs. Que cependant le ministre Roland avoit établi dans les départemens des bureaux d'opinion publique, et qu'il paroissoit qu'il y avoit eu des fonds affectés pour cet effet.

R. Que la première partie de la question me paroissoit absolument dénuée de fondement; quant à la seconde, que tout le monde connoissoit le décret qui mettoit des fonds à la disposition du ministre de l'intérieur pour répandre des écrits utiles, et que Roland ayant rendu ses comptes, on pouvoit voir quels écrits avoient été envoyés.

D. Si je nommerois bien ces écrits; que je devois pouvoir dire ce qu'ils étoient?

R. Que les comptes étant publics et ayant été affichés, chacun y trouveroit la liste de ces écrits plus exactement que je ne saurois la donner, et que, par rapport à leur contenu, c'étoit au public et non à moi de les juger.

Obs. Que Roland n'avoit pas rendu ses comptes, puisqu'il sollicitoit si vivement de les rendre pour quitter Paris.

R. Que ne voulant pas certainement supposer de mauvaises intentions dans celui qui m'interrogeoit, je ne voyois dans la présente question qu'une grande ignorance des faits. Que non-seulement Roland rendoit ses comptes chaque mois à la Convention, mais qu'à sa sortie du ministère il avoit fourni un compte général le plus étendu, le plus détaillé. Que ce qu'il sollicitoit, c'étoit l'apurement de ces comptes, c'est-à-dire leur examen par des commissaires de la Convention et leur rapport à l'Assemblée de ce qu'ils les auroient trouvés être. Qu'en conséquence le comité de l'examen des comptes avoit chargé de ce soin plusieurs de ses membres; que je savois qu'ils s'étoient transportés plusieurs fois à l'hôtel de l'intérieur; qu'ils s'y étoient fait représenter les minutes et pièces justificatives; qu'ils avoient été édifiés comme ils devoient l'être de l'administration d'un homme que l'on citera longtemps pour son intégrité comme pour son courage; que le plus vif désir de Roland, comme le mien, étoit que ces commissaires fissent leur rapport, et que j'invitois tous les bons citoyens à se joindre à moi pour l'obtenir.

(Je fus interrompue dans cette réponse; on la trouvoit trop longue; on m'accusoit d'aigreur. J'observai que j'usois de mon droit, et qu'il n'y avoit point d'aigreur à informer ceux qui ignoroient encore que Roland eût rendu ses comptes, qu'il l'avoit fait depuis longtemps.)

D. Si je n'avois vu personne dans mes liaisons qui fût ami de Dumouriez?

R. Que personne à ma connoissance n'avoit d'intimité avec lui parmi celles que je voyois.

D. Si je n'avois pas eu des liaisons avec des traîtres?

R. Que toutes les personnes que j'avois été dans le cas de voir étoient tellement connues par leur patriotisme qu'on ne pouvoit même les soupçonner de relations avec des traîtres.

D. Si je savois où étoit mon mari?

R. Que je l'ignorois.

D. Si je ne connoissois pas un projet de dissoudre les sociétés populaires?

R. Que personne en ma présence n'avoit énoncé ni de projet ni d'opinions de ce genre.

Là s'est terminé un interrogatoire fait après douze jours d'une arrestation non motivée, sans dire à l'interrogée de quoi elle est prévenue ou soupçonnée, sur quels faits, par conséquent, on devait la questionner.

Sûre de moi, parce que je ne puis que gagner à dire la vérité sur mes sentimens et sur toutes les personnes que j'ai fréquentées, j'ai négligé l'exercice de mes droits, j'ai répondu à tout avec simplicité.

L'interrogatoire étoit sur deux feuilles; on a demandé ma signature à la fin seulement. J'en ai réclamé copie, on me l'a promise pour le lendemain : je ne l'ai pas reçue; il y a neuf jours d'écoulés; je l'ai fait demander quatre fois inutilement. Mais en quittant l'administrateur, j'ai couché par écrit tout ce qui venoit de se passer; je suis certaine d'avoir rapporté exactement ce qui s'est dit, et je signe, ROLAND, née PHLIPON.

MADAME ROLAND REPREND LE RÉCIT DE SA VIE OU ELLE L'AVAIT LAISSÉ DANS SES MÉMOIRES PARTICULIERS.
MISSION DE ROLAND A PARIS. — SA LIAISON AVEC BRISSOT.

Puisque les circonstances m'ont amenée à citer Dumouriez, je dirai ce que je sais de lui, ce que j'en pense; mais cela me reporte au premier ministère de Roland, et m'engage à tracer ici comment cet homme austère fut nommé dans une place où les rois appellent rarement ses pareils. Je reprendrai donc les choses d'un peu loin, et je devrai aux loisirs de ma captivité de consigner des faits, ou de me rappeler des détails que, peut-être, je n'eusse jamais écrits sans elle.

Roland exerçoit les fonctions d'inspecteur du commerce et des manufactures dans la généralité de Lyon, avec ces connoissances et ces vues administratives qui auroient dû distinguer le corps des inspecteurs, si le gouvernement eût su maintenir l'esprit de leur institution, mais dont Roland donnoit presque seul l'exemple. Au-dessus de sa place à tous les égards, passionné pour le travail et sensible à la gloire, il assembloit dans le silence du cabinet les matériaux que son expérience et son activité lui avoient fait recueillir, et il continuoit le *Dictionnaire des manufactures* pour la *Nouvelle Encyclopédie*. Quelques ouvrages de Brissot lui furent adressés de la part de l'auteur, comme un témoignage de l'estime que lui avoient inspirée les principes de justice et de liberté qu'il avoit remarqués dans les écrits de Roland. Ce témoignage fut reçu avec la sensibilité naturelle aux auteurs, et celle d'un homme de bien qui se trouve loué par ses pareils; il donna lieu à une correspondance, d'abord fort rare, puis soutenue par celle d'un de nos amis qui fit à Paris la connoissance de Brissot, et nous entretint de son personnel d'une manière avantageuse, comme offrant en pratique l'application de la théorie philosophique et morale renfermée dans ses écrits; enfin elle s'alimenta par la révolution de 1789; car les événemens, chaque jour multipliés, exerçoient vivement l'esprit et l'âme des philosophes préparés pour la liberté; ils donnoient lieu à des communications intéressantes.

entre ceux qu'avoient enflammés l'amour de leurs semblables, et l'espoir de voir arriver pour tous le règne de la justice et de la félicité. Brissot ayant commencé à cette époque une feuille périodique, que l'excellence du raisonnement fera souvent consulter, nous lui faisions passer tout ce dont les circonstances nous présentoient la publicité comme utile : bientôt la connoissance fut perfectionnée; nous devînmes confians et intimes, sans nous être encore vus.

Au milieu des crises inévitables dans ces temps de révolution, où les principes, les préjugés, lès passions élèvent des barrières insurmontables entre les personnes qui jusque-là avoient paru se convenir, Roland fut porté à la municipalité de Lyon. Son existence, sa famille et ses relations paroissoient devoir l'attacher à l'aristocratie; son caractère, sa réputation le rendoient intéressant pour le parti populaire, auquel devoient le consacrer sa philosophie et son austérité. Dès qu'il fut prononcé, il eut des ennemis d'autant plus ardens, que son imperturbable équité dénonça sans ménagement tous les abus qui s'étoient multipliés dans l'administration des finances de la ville. Elle offroit l'abrégé des dilapidations de celles de l'État, et Lyon se trouvoit endetté de quarante millions. Il falloit solliciter des secours; car les fabriques avoient souffert dans la première année de la révolution; vingt mille ouvriers avoient été sans pain durant l'hiver : il fut résolu de députer extraordinairement auprès de l'Assemblée constituante pour lui faire part de cette situation, et Roland fut envoyé. Nous arrivâmes à Paris le 20 février 1791. Je n'avois pas revu mon pays depuis cinq ans; j'avois suivi la marche de la révolution, les travaux de l'Assemblée, étudié le caractère et les talens de ses membres les plus considérables, avec un intérêt difficile à imaginer, et qu'on ne peut guère apprécier qu'avec la connoissance de ma trempe et de mon activité. Je courus aux séances; je vis le puissant Mirabeau [1], l'étonnant Cazalès, l'audacieux

[1] Le seul homme, dans la révolution, dont le génie pût diriger des hommes et en imposer à une assemblée : grand par ses facultés, petit par ses vices, mais toujours supérieur au vulgaire, et immanquablement son maître dès qu'il vouloit prendre la peine de le commander. Il mourut

Maury, les astucieux Lameth, le froid Barnave; je remarquai avec dépit, du côté des noirs, ce genre de supériorité que donnent dans les assemblées l'habitude de la représentation, la pureté du langage, les manières distinguées; mais la force de la raison, le courage de la probité, les lumières de la philosophie, le savoir du cabinet et la facilité du barreau devoient assurer le triomphe aux patriotes du côté gauche, s'ils étoient tous purs et pouvoient rester unis.

Brissot nous vint visiter; je ne connois rien de si plaisant que la première entrevue de personnes qui se sont liées par correspondance sans connoître réciproquement leurs masques : on se regarde avec curiosité pour voir si les traits du visage répondent à la physionomie de l'âme, et si l'extérieur de la personne confirme l'opinion qu'on s'est formée d'elle. Les manières simples de Brissot, sa franchise, sa négligence naturelle, me parurent en parfaite harmonie avec l'austérité de ses principes; mais je lui trouvois une sorte de légèreté d'esprit et de caractère qui ne convenoit pas également bien à la gravité de la philosophie; elle m'a toujours fait peine, et ses ennemis en ont toujours tiré parti. A mesure que je l'ai connu davantage, je l'ai plus estimé; il est impossible d'unir un plus entier désintéressement à un plus grand zèle pour la chose publique, et de s'adonner au bien avec plus d'oubli de soi-même; mais ses écrits sont plus propres que sa personne à l'opérer, parce qu'ils ont toute l'autorité que donnent à des ouvrages, la raison, la justice et les lumières, tandis que sa personne n'en peut prendre aucune, faute de dignité. C'est le meilleur des humains; bon époux, tendre père, fidèle ami, vertueux citoyen, sa société est aussi douce que son caractère est facile, confiant jusqu'à l'imprudence, gai, naïf, ingénu comme on l'est à quinze ans, il

bientôt après : je crus que c'étoit à propos pour sa gloire et pour la liberté; mais les événements m'ont appris à le regretter davantage. Il falloit le contre-poids d'un homme de cette force pour s'opposer à l'action d'une foule de roquets, et nous préserver de la domination des bandits.

(Cette note est écrite de la main de Bosc. Est-elle l'expression de l'opinion personnelle de Bosc; est-elle la copie d'un passage des *Mémoires de madame Roland?* Cette dernière supposition nous paraît la seule que rende vraisemblable le caractère parfaitement loyal de Bosc.)

étoit fait pour vivre avec des sages et pour être la dupe des méchans. Savant publiciste, livré dès sa jeunesse à l'étude des rapports sociaux et des moyens de bonheur pour l'espèce humaine, il juge bien l'homme et ne connoît pas du tout les hommes. Il sait qu'il existe des vices, mais il ne peut croire vicieux celui qui lui parle avec un bon visage; et quand il a reconnu des gens pour tels, il les traite comme des fous qu'on plaint, sans se défier d'eux. Il ne peut pas haïr; on diroit que son âme, toute sensible qu'elle soit, n'a point assez de consistance pour un sentiment aussi vigoureux. Avec beaucoup de connoissances, il a le travail extrêmement facile, et il compose un traité comme un autre copie une chanson; aussi l'œil exercé discerne-t-il dans ses ouvrages, avec un fond excellent, la touche hâtive d'un esprit rapide et souvent léger. Son activité, sa bonhomie, ne se refusant à rien de ce qu'il croit être utile, lui ont donné l'air de se mêler de tout, et l'ont fait accuser d'intrigue par ceux qui avoient besoin de l'accuser de quelque chose. Le plaisant intrigant que l'homme qui ne songe jamais à lui ni aux siens, qui a autant d'incapacité que de répugnance pour s'occuper de ses intérêts, et qui n'a pas plus de honte de la pauvreté que de crainte de la mort, regardant l'une et l'autre comme le salaire accoutumé des vertus publiques. Je l'ai vu consacrant tout son temps à la révolution, sans autre but que de faire triompher la vérité et de concourir au bien général, rédigeant assidûment son journal dont il auroit pu faire aisément un objet de spéculation, se contenter de la modeste rétribution que lui donnoit son associé, qui passoit pour en tirer les profits, et qui a su faire sa petite fortune dans cette association, dont Brissot sortit aussi pauvre qu'il y étoit entré. Sa femme, modeste comme lui, avec un grand bon sens et quelque force d'âme, s'affligeoit du dévouement de son mari, non qu'elle manquât de générosité pour y applaudir et y contribuer, s'il devoit être utile, mais persaudée que la France n'étoit pas digne de la liberté, et que ceux qui vouloient la fonder se sacrifioient en pure perte[1]. Elle avoit,

[1] Ces lignes ont été raturées dans le manuscrit.

depuis le mariage, toujours tourné les yeux vers les États-Unis d'Amérique, comme le lieu dont le séjour [1] convenoit à leurs goûts, à leurs mœurs, et dans lequel il étoit aisé de s'établir avec de très-foibles moyens de fortune. Brissot avoit fait un voyage en conséquence, et ils étoient sur le point d'y passer lorsque la révolution l'enchaîna. Né à Chartres, et camarade de Pétion, qui est de la même ville, Brissot se lia encore plus étroitement avec lui dans l'Assemblée constituante, où ses lumières et son travail aidèrent plusieurs fois son ami. Il nous le fit connoître, ainsi que plusieurs députés que d'anciennes relations ou la seule conformité des principes et le zèle de la chose publique réunissoient fréquemment pour conférer sur elle. Il fut même arrangé que l'on viendroit chez moi quatre fois la semaine dans la soirée, parce que j'étois sédentaire, bien logée, et que mon appartement se trouvoit placé de manière à n'être fort éloigné d'aucun de ceux qui composoient ces petits comités.

Cette disposition me convenoit parfaitement; elle me tenoit au courant des choses auxquelles je prenois un vif intérêt; elle favorisoit mon goût pour suivre les raisonnemens politiques et étudier les hommes. Je savois quel rôle convenoit à mon sexe, et je ne le quittai jamais. Les conférences se tenoient en ma présence sans que j'y prisse aucune part; placée hors du cercle et près d'une table, je travaillois des mains ou faisois des lettres tandis que l'on délibéroit; mais, eussé-je expédié dix missives, ce qui avoit lieu quelquefois, je ne perdois pas un mot de ce qui se débitoit, et il m'arrivoit de me mordre les lèvres pour ne pas dire le mien.

Ce qui me frappa davantage et me fit une peine singulière, c'est cette espèce de parlage et de légèreté au moyen desquels des hommes de bon sens passent trois ou quatre heures sans rien résumer. Prenez les choses en détail, vous avez entendu soutenir d'excellents principes, donner de bonnes idées, ouvrir quelques vues; mais en masse il n'y a point de marche tracée, de résultat fixe et de point déter-

[1] Ce passage : *dont le séjour*, jusqu'à *le fit connoître*, est de la main de Bosc.

miné vers lequel il soit convenu que chacun parviendra de telle manière.

J'aurois quelquefois souffleté d'impatience ces sages que j'apprenois chaque jour à estimer pour l'honnêteté de leur âme, la pureté de leurs intentions; excellens raisonneurs tous, philosophes, savans politiques en discussion, mais n'entendant rien à mener les hommes, et par conséquent à influer dans une assemblée; ils faisoient ordinairement en pure perte, de la science et de l'esprit.

Cependant j'ai vu projeter ainsi quelques bons décrets qui ont passé; bientôt la coalition de la minorité de la noblesse acheva d'affoiblir le côté gauche et opéra les maux de la révision. Il n'y avoit plus qu'un petit nombre d'hommes inébranlables qui osoient combattre pour les principes, et, sur la fin, il se réduisit presque à Buzot, Pétion et Robespierre. Celui-ci me paroissoit alors un honnête homme; je lui pardonnois, en faveur des principes, son mauvais langage et son ennuyeux débit. J'avois cependant remarqué qu'il étoit toujours concentré dans ces comités; il écoutoit tous les avis, donnoit rarement le sien, ou ne prenoit pas la peine de le motiver, et j'ai oüi dire que le lendemain, le premier à la tribune, il faisoit valoir les raisons qu'il avoit entendu exposer la veille par ses amis [1]. Cette conduite lui fut quelquefois reprochée avec douceur; il se tiroit d'affaire par des gambades, et on lui passoit sa ruse comme celle d'un amour-propre dévorant dont il étoit vraiment tourmenté. Cependant cela nuisoit un peu à la confiance, car s'il s'agissoit de proposer quelque chose et de convenir des faits, ou de se distribuer les rôles en conséquence, on n'étoit jamais sûr que Robespierre ne viendroit pas, comme par boutade,

[1] Nous trouvons ici, dans le manuscrit des *Mémoires*, un passage que Bosc a raturé, probablement parce qu'il y voyait, à tort selon nous, un double emploi avec les pages qui suivent. Le voici : « Sa timidité, sa frayeur dans les dangers ne me frappèrent pas moins lors de la fuite du roi et de l'affaire du Champ de Mars; mais j'en avois pitié; la nature l'a fait si peureux qu'il me sembloit avoir doublement du courage à soutenir la bonne cause; je ne calculois pas que la faveur populaire, à laquelle il visoit déjà, lui offroit ce point d'appui qui soutenoit sa faiblesse et son ambition dans le parti qu'il prenoit contre la cour. »

se jeter à la traverse ou prévenir inconsidérément les tentatives par l'envie de s'en attribuer l'honneur et faire ainsi tout manquer. Persuadée alors que Robespierre aimoit passionnément la liberté, j'étois disposée à attribuer ses torts à l'excès d'un zèle emporté ; cette sorte de réserve, qui semble annoncer ou la crainte de se laisser pénétrer parce qu'on n'est pas bon à connoître, ou la défiance d'un homme qui ne trouve pas en soi-même de quoi ajouter foi en la vertu d'autrui, et qui caractérise Robespierre, me faisoit de la peine, mais je la prenois pour de la timidité. C'est ainsi qu'avec un heureux préjugé en faveur de quelqu'un, on transforme les plus fâcheux indices en signes des meilleures qualités. Jamais le sourire de la confiance ne s'est reposé sur les lèvres de Robespierre, tandis qu'elles sont presque toujours contractées par le rire amer de l'envie qui veut paroître dédaigner. Son talent comme orateur étoit au-dessous du médiocre ; sa voix triviale, ses mauvaises expressions, sa manière vicieuse de prononcer, rendoient son débit fort ennuyeux. Mais il défendoit les principes avec chaleur et opiniâtreté ; il y avoit du courage à continuer de le faire au temps où le nombre des défenseurs du peuple s'étoit prodigieusement réduit. La cour les haïssoit et les faisoit calomnier, les patriotes devoient donc les soutenir et les encourager. J'estimois Robespierre sous ce rapport, je le lui témoignois, et lors même qu'il étoit peu assidu au petit comité, il venoit de temps en temps me demander à dîner. J'avois été frappée de la terreur dont il parut pénétré le jour de la fuite du roi à Varennes ; je le trouvai l'après-midi chez Pétion, où il disoit avec inquiétude que la famille royale n'avoit pas pris ce parti sans avoir dans Paris une coalition qui ordonneroit la Saint-Barthélemy des patriotes, et qu'il s'attendoit à ne pas vivre dans les vingt-quatre heures. Pétion et Brissot disoient au contraire que cette fuite du roi étoit sa perte, et qu'il falloit en profiter ; que les dispositions du peuple étoient excellentes, qu'il seroit mieux éclairé sur la perfidie de la cour par cette démarche que n'auroient pu faire les plus sages écrits ; qu'il étoit évident pour chacun, par ce seul fait, que le roi ne vouloit pas de la constitution

qu'il avoit jurée ; que c'étoit le moment de s'en assurer une plus homogène, et qu'il falloit préparer les esprits à la république. Robespierre, ricanant à son ordinaire et se mangeant les ongles, demandoit ce que c'étoit qu'une république ! Le projet du journal intitulé *le Républicain* (et dont il n'y a eu que deux numéros) fut alors imaginé. Dumont le Genevois, homme d'esprit, y travailloit ; du Châtelet, militaire, y prêtoit son nom, et Condorcet, Brissot, etc., se préparoient à y concourir.

L'arrestation de Louis XVI fit grand plaisir à Robespierre ; il voyoit par là tous les malheurs prévenus, et cessoit de craindre pour lui ; les autres s'en affligèrent ; ils trouvoient que c'étoit la rentrée de la peste dans le gouvernement ; que les intrigues alloient recommencer, et que l'effervescence du peuple, apaisée par le plaisir de voir retenir le coupable, ne serviroit plus à seconder les efforts des amis de la liberté. Ils jugeoient bien, et d'autant plus sûrement que la réconciliation de Lafayette avec les Lameth leur démontroit une coalition nouvelle qui ne pouvoit avoir pour base l'intérêt public. Il n'étoit possible de la contre-balancer que par la force de l'opinion manifestée d'une manière imposante ; les patriotes n'ont jamais eu pour cela que leur plume et leur voix ; mais lorsque quelque mouvement populaire venoit les aider, ils l'accueilloient avec plaisir, sans regarder ni s'inquiéter assez comment il étoit produit. Il y avoit derrière la toile un intéressé que les aristocrates accusoient trop vivement pour que les patriotes ne fussent pas tentés de lui pardonner, tant qu'ils n'apercevroient que des choses qu'on pouvoit tourner au profit commun ; d'ailleurs ils ne pouvoient se persuader que sa personne fût redoutable.

Il est fort difficile de ne point se passionner en révolution ; il est même sans exemple d'en faire aucune sans cela ; on a de grands obstacles à vaincre, on ne peut y parvenir qu'avec une activité, un dévouement qui tiennent de l'exaltation, ou qui la produisent. Dès lors on saisit avidement ce qui peut servir, et l'on perd la faculté de prévoir ce qui pourra nuire. De là cette confiance, cet empressement à profiter d'un mouvement subit, sans remonter à son origine

pour bien savoir comment on doit le diriger; de là cette indélicatesse, si je peux ainsi parler, dans la concurrence d'agens qu'on n'estime pas, mais qu'on laisse faire parce qu'ils semblent aller au même but. D'Orléans n'étoit sûrement pas à craindre isolément, mais son nom, ses alliances, sa richesse et son conseil lui prêtoient de grands moyens; il avoit certainement une part secrète à toutes les agitations populaires; les hommes purs le soupçonnoient, mais cela leur paroissoit un ferment nécessaire pour soulever une masse inerte; il leur suffisoit de n'y pas avoir part, et ils se flattoient de rendre tout utile au public; d'ailleurs ils croyoient plus au désir qu'avoit d'Orléans de se venger d'une cour qui l'avoit dédaigné et qu'il étoit bien aise d'humilier, qu'à des desseins d'élévation pour lui-même.

Les jacobins proposèrent une pétition à l'Assemblée pour lui demander le jugement du traître qui avoit fui, ou l'inviter à recueillir le vœu du peuple sur le traitement qu'il pouvoit mériter, et déclarer, en attendant, qu'il avoit perdu la confiance de celui de Paris. Laclos, cet homme plein d'esprit, que la nature avoit fait pour de grandes combinaisons, et dont les vices ont consacré toutes les facultés à l'intrigue; Laclos, dévoué à d'Orléans et puissant dans son conseil, fit cette proposition aux jacobins, qui l'accueillirent, et près de qui elle fut appuyée par un détachement de quelques centaines de motionnaires et de coureuses, tombés du Palais-Royal dans le lieu de leurs séances, à dix heures du soir. Je les y vis arriver. La société délibéra avec cette foule, qui donna aussi son suffrage; elle arrêta les bases de la pétition, et nomma, pour la rédiger, des commissaires au nombre desquels étoient Laclos et Brissot. Ils travaillèrent dans la nuit même, car il avoit été arrêté qu'une députation de la société porteroit, dès le lendemain, cette pétition au Champ de Mars pour y être communiquée à ceux qui désireroient en prendre connoissance et voudroient y apposer leur signature. Laclos prétexta un mal de tête, résultat du défaut de sommeil, qui ne lui permettoit pas de tenir la plume; il pria Brissot de la prendre, et, en raisonnant avec lui de la rédaction, il proposoit, comme dernier article, je ne sais plus

quelle clause qui rappeloit la royauté et ménageoit une porte à d'Orléans. Brissot, étonné, la repoussa vivement, et l'autre, fort habile, l'abandonna avec l'air de n'en avoir pas pesé toute la conséquence ; il sentoit bien qu'il pourroit toujours l'y faire glisser, et véritablement elle s'est trouvée dans l'imprimé qu'on a répandu comme projet arrêté par les jacobins.

Mais lorsque la société, assemblée le lendemain matin pour examiner la rédaction et faire l'envoi de la pétition, apprit que l'Assemblée nationale avoit fixé le sort du roi, elle expédia ses commissaires au Champ de Mars pour annoncer au peuple que le décret étant porté sur l'affaire du roi, il n'y avoit plus lieu à la pétition proposée. J'étois au Champ de la Fédération, où la curiosité m'avoit conduite ; il n'y avoit pas plus de deux ou trois cents personnes éparses autour de l'autel de la patrie, sur laquelle des députés des cordeliers, des sociétés fraternelles, portant des piques avec des écriteaux déclamatoires, haranguaient les assistans et alimentoient l'indignation contre Louis XVI. On annonça que, les jacobins retirant leur pétition, il falloit que les citoyens zélés en fissent une autre et se rassemblassent le lendemain à cet effet. Ce fut alors que les partisans de la cour, sentant la nécessité d'en imposer par la terreur, combinèrent les moyens de frapper un grand coup. Les menées furent préparées en conséquence ; la proclamation inopinée et la brusque exécution de la loi martiale opérèrent ce qu'on a justement appelé le *massacre du Champ de Mars*. Le peuple effrayé n'osa plus remuer ; partie de la garde nationale, séduite ou trompée, secondant Lafayette par dévouement à la cour ou par une aveugle confiance dans son prétendu patriotisme, servoit elle-même de rempart contre ses concitoyens. Le drapeau de la mort fut appendu à l'hôtel commun, et toute la révision se fit sous son influence. L'érection des feuillans avoit été arrangée presque en même temps pour affoiblir les jacobins, et certes, toute la marche de la coalition à cette époque prouva combien la cour et ses partisans étoient supérieurs à leurs adversaires en combinaisons d'intrigues.

Je ne connois pas d'effroi comparable à celui de Robespierre dans ces circonstances. On parloit effectivement de lui faire son procès, probablement pour l'intimider; on disoit qu'il s'ourdissoit une trame aux feuillans contre lui et les commissaires à la rédaction de la pétition des jacobins. Nous nous inquiétâmes véritablement sur son compte, Roland et moi. Nous nous fîmes conduire chez lui au fond du Marais, à onze heures du soir, pour lui offrir un asile; mais il avoit déjà quitté son domicile. Nous nous rendîmes chez Buzot pour lui dire que, sans abandonner les jacobins, il feroit peut-être bien d'entrer aux feuillans pour juger de ce qui s'y passoit, et s'y trouver prêt à défendre ceux qu'on vouloit persécuter. Buzot hésite quelque temps. « Je ferois tout, dit-il, pour sauver ce malheureux jeune homme (en parlant de Robespierre), quoique je sois loin de partager l'opinion de certaines personnes sur son compte; il songe trop à lui pour tant aimer la liberté; mais il la sert, et cela me suffit. Néanmoins le public doit passer avant lui; je serois inconséquent à mes principes, et j'en donnerois une fausse idée si je me rendois aux feuillans; j'ai de la répugnance à un rôle qui me donneroit deux visages. Grégoire y est allé, il nous instruira de ce qui s'y passe, et enfin on ne peut rien contre Robespierre sans faire agir l'Assemblée; là, je serai toujours pour le défendre. Quant à moi, qui ne vais guère aux jacobins, parce que l'espèce m'afflige et me paroît plus hideuse dans ces bruyantes assemblées, je vais m'y rendre assidûment tant que durera la persécution qui s'élève contre une société que je crois utile à la liberté. » Buzot se peignoit dans ces paroles, et il agit comme il parle, avec rectitude et vérité; c'est le caractère de la probité même, revêtue des formes douces de la sensibilité. Je l'avois distingué, dans ce petit comité, par le grand sens de ses avis et cette manière bien prononcée qui appartient à l'homme juste. Il ne logeoit pas fort loin de nous; il avoit une femme qui ne paroissoit point à son niveau, mais qui étoit honnête, et nous nous vîmes fréquemment. Lorsque les succès de la mission de Roland relative aux dettes de la commune de Lyon nous permirent de retourner en Beaujolois, nous restâmes en cor-

respondance avec Buzot et Robespierre ; elle fut plus suivie avec le premier, il régnoit avec nous plus d'analogie, une plus grande base à l'amitié et un fonds autrement riche pour l'entretenir. Elle est devenue intime, inaltérable. Je dirai ailleurs comment cette liaison s'est resserrée.

ROLAND EST PORTÉ AUX AFFAIRES PAR LES AMIS DE BRISSOT.

La mission de Roland le retint sept mois à Paris ; nous quittâmes cette cité à la mi-septembre, après que Roland eut obtenu pour Lyon tout ce que cette ville pouvoit désirer, et nous passâmes l'automne à la campagne, occupés des vendanges.

L'un des derniers actes de l'Assemblée constituante fut la suppression des inspecteurs. Nous examinâmes si nous prendrions le parti de rester à la campagne, ou s'il ne seroit pas mieux d'aller passer l'hiver à Paris, pour y faire valoir les droits de Roland à une retraite, après quarante années d'emploi, et y suivre en même temps son travail encyclopédique, toujours plus facile à rédiger au foyer des lumières, parmi les savans et les artistes, qu'au fond d'un désert.

Nous revînmes à Paris dans le courant de décembre. Les constituans étoient retournés chez eux ; Pétion avoit passé à la mairie, et les sollicitudes de cette place l'occupoient tout entier ; il n'y avoit plus de point de ralliement, et nous vîmes beaucoup moins Brissot lui-même. Toute notre attention se concentroit dans l'intérieur. L'activité de Roland lui faisoit projeter un journal des arts utiles, et nous cherchions dans les douceurs de l'étude une distraction aux affaires publiques, dont l'état nous paroissoit affligeant. Cependant plusieurs députés de l'Assemblée législative se rassembloient quelquefois chez l'un d'eux, place Vendôme, et Roland, dont on estimoit le patriotisme et les lumières, fut invité à s'y rendre ; l'éloignement l'en dégoûtoit, il y alla très-peu. L'un de nos amis, qui s'y trouvoit fréquemment, nous apprit, vers la mi-mars, que la cour intimidée cherchoit, dans son embarras, à faire quelque chose qui lui rendît de la popularité ;

qu'elle ne s'éloigneroit pas de prendre des ministres jacobins, et que les patriotes s'occupoient à faire tomber son choix sur des hommes graves et capables ; ce qui importoit d'autant plus que cela même pourroit être un piége de la part de la cour, qui ne seroit pas fâchée qu'on lui poussât de mauvaises têtes dont elle eût droit de se plaindre ou de se moquer. Il ajouta que quelques personnes avoient songé à Roland, dont l'existence dans le monde savant, les connoissances administratives et le caractère connu de justice et de fermeté offroient de la consistance. Roland alloit alors assez souvent à la société des jacobins, et se trouvoit employé dans leur comité de correspondance. Cette idée me parut creuse et ne fit guère d'impression sur mon esprit.

Le 21 du même mois, Brissot vint me trouver un soir, me répéta les mêmes choses d'une manière plus positive, demandant si Roland consentiroit à se charger de ce fardeau ; je lui répliquai que m'en étant entretenue avec lui, par conversation, lors de la première ouverture qui en avoit été faite, il m'avoit paru qu'en appréciant les difficultés, même les dangers, son zèle et son activité ne répugnoient point à cet aliment ; que cependant il falloit y regarder de plus près. Le courage de Roland ne s'effraya pas, le sentiment de ses forces lui inspiroit la confiance d'être utile à la liberté, à son pays, et cette réponse fut rendue à Brissot le lendemain.

Le vendredi 23, à onze heures du soir, je le vis entrer chez moi avec Dumouriez, qui, sortant du conseil, venoit apprendre à Roland sa nomination au ministère de l'intérieur et le saluer son collègue. Ils restèrent un quart d'heure ; on donna le rendez-vous pour prêter serment le lendemain. — « Voilà un homme, dis-je à mon mari après leur départ, en parlant de Dumouriez que je venois de voir pour la première fois, qui a l'esprit délié, le regard faux, et dont peut-être il faudra plus se défier que de personne au monde ; il a exprimé une grande satisfaction du choix patriotique dont il étoit chargé de faire l'annonce ; mais je ne serois pas étonnée qu'il te fît renvoyer un jour. » — Effectivement, ce seul aperçu de Dumouriez me faisoit trouver une si grande dissonnance

avec Roland, qu'il ne me sembloit pas qu'ils pussent longtemps aller ensemble. Je voyois, d'un côté, la droiture et la franchise en personne, la sévère équité sans aucun des moyens des courtisans, ni des ménagemens de l'homme du monde; de l'autre, je croyois reconnoître un roué très-spirituel, un hardi chevalier qui devoit se moquer de tout, hormis de ses intérêts et de sa gloire. Il n'étoit pas difficile de conclure que de tels élémens devoient se repousser.

Roland, ministre, eut bientôt, avec son incroyable activité, sa facilité pour le travail et son grand esprit d'ordre, classé dans sa tête toutes les parties de son département. Mais les principes et les habitudes des chefs de bureau rendoient le travail infiniment pénible; il falloit être sur ses gardes et dans une extrême contention pour qu'il n'échappât rien de contradictoire; il falloit lutter perpétuellement avec ses agens. Il sentoit bien la nécessité de les changer; mais il étoit trop sage pour le faire avant de s'être familiarisé avec les choses, et assuré des personnes qu'il pourroit substituer. Quant au conseil, ses séances ressembloient davantage à des causeries de compagnie qu'à des délibérations d'hommes d'État. Chaque ministre y portoit les ordonnances et proclamations à la signature, et celui de la justice présentoit les décrets à la sanction. Le roi lisoit la *Gazette*, faisoit à chacun des questions sur ce qui lui étoit personnel, témoignoit ainsi avec assez d'adresse ce genre d'intérêt dont les grands savoient se faire un mérite; raisonnoit en bonhomme sur les affaires en général, et protestoit à tout propos, avec l'accent de la franchise, de son désir de faire marcher la Constitution. J'ai vu Roland et Clavière presque enchantés, durant trois semaines, des dispositions du roi, le croire sur sa parole, et se réjouir en braves gens de la tournure que devoient prendre les choses. — « Bon Dieu! leur disois-je, lorsque je vous vois partir pour le conseil dans cette disposition confiante, il me semble toujours que vous êtes prêts à faire une sottise. » — Je n'ai jamais pu croire à la vocation constitutionnelle d'un roi né sous le despotisme, élevé pour lui et habitué à l'exercer; il auroit fallu que Louis XVI fût un homme fort au-dessus du vulgaire par son esprit, pour vou-

loir sincèrement la Constitution qui restreignoit son pouvoir; et s'il avoit été cet homme, il n'auroit pas laissé survenir les événemens qui ont amené la Constitution.

La première fois que Roland parut à la cour, la simplicité de son costume, son chapeau rond et les rubans qui nouoient ses souliers firent l'étonnement et le scandale de tous les valets, de ces êtres qui, n'ayant d'existence que par l'étiquette, croyoient le salut de l'empire attaché à sa conservation. Le maître des cérémonies s'approchant de Dumouriez d'un air inquiet, le sourcil froncé, la voix basse et contrainte, montrant Roland du coin de l'œil : — « Eh! monsieur, point de boucles à ses souliers! — Ah! monsieur, tout est perdu, » répliqua Dumouriez avec un sang-froid à faire éclater de rire.

Il y avoit conseil quatre fois la semaine; les ministres convinrent de manger ensemble chez l'un d'eux le jour de ses séances; je les recevois tous les vendredis. De Grave étoit alors à la guerre; c'étoit un petit homme à tous égards : la nature l'avoit fait doux et timide, ses préjugés lui commandoient la fierté, son cœur lui inspiroit d'être aimable; et dans l'embarras de tout concilier, il n'étoit véritablement rien. Il me semble le voir marcher en courtisan sur les talons, la tête haute sur son foible corps, montrant le blanc de ses yeux bleus, qu'il ne pouvoit tenir ouverts après le repas qu'à l'aide de deux ou trois tasses de café, parlant peu, comme par réserve, mais parce qu'il manquoit d'idées; définitivement perdant si bien la tête au milieu des affaires de son département, qu'il demanda à se retirer. Lacoste, vrai commis de bureau de l'ancien régime, dont il avoit l'encolure insignifiante et gauche, l'air froid et le ton dogmatique, ne manquoit point de ces moyens que donne la triture des affaires; mais son extérieur concentré cachoit une violence de caractère dont les emportemens dans la contradiction alloient jusqu'au ridicule; il n'avoit d'ailleurs ni l'étendue de vues, ni l'activité nécessaires à un administrateur. Duranthon, qu'on avoit fait venir de Bordeaux pour la justice, étoit honnête, dit-on, mais très-paresseux; il avoit l'air vain, et ne m'a jamais paru qu'une vieille femme par son carac-

tère peureux et son important radotage. Clavière, précédé au ministère par une réputation d'habileté dans la finance, a, je crois, dans ce genre, des connoissances dont je ne suis pas juge. Actif et travailleur, irascible par tempérament, opiniâtre, comme le sont ordinairement les hommes qui vivent beaucoup dans la solitude du cabinet, pointilleux et difficile dans la discussion, il devoit se heurter avec Roland, sec et tranchant dans la dispute, et non moins attaché à ses opinions : ces deux hommes sont faits pour s'estimer, sans s'aimer jamais, et ils n'ont pas manqué leur destination. Dumouriez avoit plus qu'eux tous ce qu'on appelle de l'esprit, et moins qu'aucun de moralité. Diligent et brave, bon général, habile courtisan, écrivant bien, s'énonçant avec facilité, capable de grandes entreprises, il ne lui a manqué que plus de caractère pour son esprit, ou une tête plus froide pour suivre le plan qu'il avoit conçu. Plaisant avec ses amis, et prêt à les tromper tous; galant auprès des femmes, mais nullement propre à réussir auprès de celles qu'un commerce tendre pourroit séduire, il étoit fait pour les intrigues ministérielles d'une cour corrompue. Ses qualités brillantes et l'intérêt de sa gloire ont persuadé qu'il pouvoit être utilement employé dans les armées de la République; et peut-être eût-il marché droit, si la Convention eût été sage; car il est trop habile pour ne pas agir comme un homme de bien, lorsque sa réputation et son intérêt l'y engagent.

De Grave étoit remplacé par Servan, honnête homme dans toute l'étendue du terme, d'une trempe ardente, de mœurs pures, avec toute l'austérité d'un philosophe, et la bonté d'une âme sensible; patriote éclairé, militaire courageux, ministre vigilant, il ne lui auroit fallu que plus de froideur dans l'esprit et plus de force dans le caractère.

Les troubles religieux, les dispositions des ennemis ayant nécessité des décrets décisifs, les refus de leur sanction achevèrent de dévoiler Louis XVI, dont la bonne foi étoit déjà devenue bien suspecte à ceux de ses ministres qui avoient été portés à la supposer réelle. D'abord le refus ne fut pas formel : le roi vouloit réfléchir; il remettoit la sanction au

conseil suivant, et trouvoit toujours des raisons pour la remettre encore. Ces lenteurs donnèrent lieu aux ministres de se prononcer avec vigueur. Roland et Servan particulièrement insistèrent sans relâche, et dirent les vérités les plus frappantes avec une grande énergie.

Leur situation devenoit critique; la chose publique étoit en péril; il falloit que des ministres vraiment patriotes obtinssent ce qui devoit la sauver, ou se retirassent, pour ne pas concourir à sa ruine. Roland proposa à tous ses collègues une lettre au roi dans cet esprit. Clavière chicana sur les expressions. Duranthon, qui aimoit sa place, ne se soucioit pas de risquer de la perdre, s'il y avoit encore moyen de la conserver sans être un traître avéré. Lacoste ne goûtoit pas les grandes mesures, et la volonté du roi lui paroissoit, au fond, la meilleure de toutes les règles. Dumouriez laissoit discuter et songeoit à son jeu; il avoit à se venger de ce qu'il regardoit comme une tracasserie; voici le fait.

Certaine rumeur qui n'est point encore l'opinion publique, mais qui la précède et l'annonce, s'élevoit contre Bonnecarrère, que Dumouriez avoit fait directeur général du département des affaires étrangères. Il avoit la réputation, les talens, le caractère et les mœurs d'un intrigant; du moins c'est ainsi que j'ai entendu parler de lui des hommes probes, qui citoient quelques détails de sa vie et gémissoient du choix que Dumouriez avoit fait de sa personne.

Le bruit se répandit de je ne sais quelle place accordée ou quelque affaire arrangée par Bonnecarrère au prix de cent mille livres, dont partie devoit être remise à madame de Beauvert. C'étoit la maîtresse de Dumouriez, vivant chez lui, où elle faisoit les honneurs de sa table, au grand scandale des hommes sensés, des amis des mœurs et de la liberté. Car cette licence de la part d'un homme public chargé d'affaires d'État, marque trop bien le mépris des bienséances; et madame de Beauvert, sœur de Rivarol, très-connu sous un mauvais jour, étoit environnée des suppôts de l'aristocratie, fort peu recommandables à tous égards. La conduite de Dumouriez, n'eût-elle pas été déjà blâmable en principes, étoit encore impolitique et propre à le rendre suspect.

Je voyois souvent, avec Brissot, plusieurs autres membres de l'Assemblée législative; ils se trouvoient quelquefois chez moi avec les ministres et entretenoient avec eux ce genre de liaison nécessaire parmi les hommes qui, tous voués à la chose publique, ont besoin de s'entendre et de s'éclairer pour la mieux servir. L'histoire de Bonnecarrère fut dénoncée à l'un d'eux; on citoit les personnes, l'objet, le notaire chez qui le dépôt avoit été fait, ou qui étoit indiqué pour le recevoir. Ces détails me sont échappés; je me rappelle seulement que deux hommes estimables vinrent les attester chez moi, devant trois ou quatre députés, dont l'un, ami de Dumouriez, avoit désiré les entendre de leur bouche. Il fut arrêté de réitérer à Dumouriez, avec une sorte de solennité, les représentations qui lui avoient déjà été faites dans le particulier sur la nécessité, pour la chose publique et pour lui-même, de mieux accorder sa conduite et le choix de ses agens avec les principes politiques qu'il disoit professer. L'entretien en conséquence eut lieu en présence de ses collègues et de trois ou quatre députés. Roland, usant des droits que lui donnoient son âge et son caractère, fit sentir à Dumouriez combien il importoit qu'il se conduisît avec plus de mesure et d'austérité; chacun convenoit que le dernier trait de Bonnecarrère devoit achever de l'éclairer sur son compte et le déterminer à le remplacer. Dumouriez, qui s'accommodoit fort de son talent et s'inquiétoit peu de la moralité, reçut fort légèrement les observations de ses amis et finit par les repousser avec humeur. De ce moment, il cessa de voir les députés, fut plus froid avec ses collègues, et ne songea plus, sans doute, qu'à faire sauter ceux dont la gravité lui déplaisoit davantage. Je pressentis l'effet de cette conférence, et je dis à Roland : — « Si vous étiez un intrigant capable de vous conduire d'après les erreurs de l'ancienne cour et de son régime, je dirois que le moment est venu de perdre Dumouriez, pour éviter qu'il vous joue quelques mauvais tours. » — Mais les honnêtes gens n'entendent rien à cette petite guerre, et Roland étoit aussi incapable d'y avoir recours, qu'il eût été peu propre à la faire.

Le retard de la sanction devenoit un refus; on touchoit au

terme du délai. Nous sentîmes que le conseil n'ayant pas assez de nerf et d'ensemble pour se prononcer en masse, il convenoit à l'intégrité, au courage de Roland de s'avancer seul, et nous arrêtâmes entre nous deux sa fameuse lettre au roi : il l'avoit portée avec lui au conseil pour la lire hautement le jour où le roi, pressé de nouveau sur la sanction, se résuma à demander que chacun de ses ministres lui donnât son opinion écrite et signée, et passa rapidement à traiter d'autres affaires. Roland revint chez lui, joignit à sa lettre quelques lignes d'envoi, et fit remettre le tout aux mains du roi, le 11 juin au matin. Le lendemain 12, à huit heures du soir, je vois arriver Servan d'un air joyeux : — « Félicitez-moi, me dit-il, j'ai l'honneur d'être chassé. — Mon mari, lui répliquai-je, doit donc le partager sous peu, et je suis piquée que vous soyez le premier. » — Il me raconta que s'étant rendu le matin chez le roi pour quelques objets particuliers, il l'avoit entretenu avec chaleur de la nécessité du camp des vingt mille hommes, s'il vouloit véritablement s'opposer aux projets des ennemis; que le roi lui avoit tourné le dos de fort mauvaise humeur, et que Dumouriez sortoit à l'instant de l'hôtel de la guerre, où il étoit venu lui prendre le portefeuille en conséquence d'un ordre dont il étoit porteur. — « Dumouriez? Il joue là un vilain rôle, mais qui ne me surprend pas. » — Les trois jours précédens il avoit été souvent aux Tuileries en longue conférence avec la reine, près de laquelle il n'est pas inutile de remarquer que Bonnecarrère avoit quelque appui par les femmes. Roland, averti que Servan étoit chez moi, quitte les personnes auxquelles il donnoit audience, apprend la nouvelle, et fait inviter ses collègues (Dumouriez excepté) à le venir trouver.

Il lui paroissoit qu'il ne falloit pas attendre le renvoi, et que celui de Servan étant prononcé, il convenoit à ceux qui professoient les mêmes principes d'offrir leur démission, à moins que le roi ne rappelât Servan et renvoyât Dumouriez, avec lequel ils ne devoient plus s'asseoir au conseil. Je ne doute pas que si les quatre ministres se fussent ainsi comportés, la cour n'eût été un peu embarrassée pour les remplacer, que Lacoste et Duranthon ne se fussent honorés, et

que la chose eût été d'autant plus frappante pour le public; mais elle le devint d'une autre manière.

Les ministres arrivèrent; on délibéra sans rien conclure, sinon que l'on se rassembleroit le lendemain à huit heures du matin, et que Roland leur prépareroit une lettre. Je n'aurois jamais cru, si les circonstances ne m'avoient mise à portée d'en faire l'expérience, combien sont rares la justesse d'esprit et la fermeté de caractère; combien peu d'hommes, par conséquent, sont propres aux affaires, et moins encore à gouverner. Voulez-vous la réunion de ces qualités à un désintéressement parfait? voilà le phénix presque impossible à trouver. Je ne m'étonne plus que les hommes supérieurs au vulgaire, et placés à la tête des empires, aient ordinairement un assez grand mépris pour l'espèce; c'est le résultat presque nécessaire d'une grande connoissance du monde; et pour éviter les fautes où il peut entraîner ceux qui sont chargés du bonheur des nations, il faut un fonds de philosophie et de magnanimité bien extraordinaire.

Les ministres vinrent au rendez-vous; ils hésitèrent sur la lettre et finirent par arrêter qu'il valoit mieux se rendre en personne chez le roi et lui parler; cet expédient me parut une manière d'éluder : on ne parle jamais avec autant de force que l'on peut écrire à un individu auquel son rang et l'habitude font accorder de grands égards; il fut convenu d'aller prendre Lacoste qui n'avoit pas paru, ou du moins de lui proposer de s'unir aux autres; à peine ces messieurs étoient-ils réunis à l'hôtel de la Marine, qu'un message du roi vint porter à Duranthon l'ordre de se rendre seul au château et à l'instant. Clavière et Roland lui dirent qu'ils alloient attendre son retour à la chancellerie. Ils n'y furent pas longtemps sans voir arriver Duranthon, la face allongée, silencieux, avec un air de douleur hypocrite, tirant lentement de chacune de ses poches un ordre du roi pour chacun des deux autres. — « Donnez donc, lui dit Roland en riant; je vois seulement que nos lenteurs nous ont fait perdre l'initiative. » — C'étoit effectivement leur congé. — « Me voilà aussi chassé, m'annonça mon mari en revenant. — J'espère, lui répliquai-je, que c'est encore mieux mérité de votre part

que de celle de personne; mais c'est bien le cas de ne pas attendre que le roi l'annonce à l'Assemblée; et puisqu'il n'a pas profité des leçons de votre lettre, il faut rendre ces leçons utiles au public en les lui faisant connoître; je ne vois rien de plus conséquent au courage de la lui avoir écrite, que la hardiesse d'en envoyer copie à l'Assemblée; en apprenant votre renvoi, elle en verra la cause. »

Cette idée devoit plaire beaucoup à mon mari; elle fut saisie, et l'on sait comment l'Assemblée honora le renvoi des trois ministres en déclarant qu'ils emportoient les regrets de la nation, comme elle applaudit à la lettre en ordonnant qu'elle fût imprimée et envoyée aux départemens. Je suis convaincue, et je crois que l'événement a démontré que cette lettre a beaucoup servi à éclairer la France; elle offroit au roi avec tant de force et de sagesse ce que son propre intérêt devoit le déterminer à faire, qu'on a pu juger qu'il ne refusoit à s'y prêter que par une opposition déterminée au maintien de la Constitution.

Lorsque je me rappelle que Pache étoit dans le cabinet de Roland quand nous lûmes la minute de cette lettre et qu'il trouvoit cette démarche bien hardie; lorsque je songe combien de fois cet homme a été témoin de notre enthousiasme pour la liberté, de notre zèle à la servir, et que je le vois aujourd'hui à la tête de l'autorité arbitraire qui nous opprime et nous poursuit comme des ennemis de la République, je me demande si je veille, et si le rêve ne doit pas finir par le supplice de cet infâme hypocrite?

INTERVALLE ENTRE LES DEUX MINISTÈRES.

Nous voilà donc rentrés dans la vie privée : on me demandera peut-être, si je n'ai jamais eu plus de détails sur la manière dont Roland avoit été appelé au ministère? Je puis affirmer que non, et que même je n'ai pas eu la pensée de m'en informer; cela m'a paru se faire comme tant de choses en ce monde; l'idée en vient à quelqu'un, plusieurs la goûtent, et elle se présente, ainsi appuyée, à quiconque peut agir en conséquence. J'ai vu que celle-là avoit frappé des

députés; j'ignore celui qui l'a proposée le premier, et par qui elle a été transmise à la cour. Roland n'en a pas su davantage, et ne s'en est pas plus inquiété que moi. Quand il fut question de remplacer de Grave à la guerre, les ministres et les députés patriotes n'imaginoient point sur qui faire tomber le choix; les militaires connus passoient presque tous pour les ennemis de la Constitution. Roland songea à Servan, qui étoit au service et y avoit mérité la croix de Saint-Louis, dont les principes n'étoient pas douteux, puisqu'il les avoit exposés avant la révolution dans un ouvrage estimé (*le Soldat citoyen*); nous le connoissions personnellement pour l'avoir vu à Lyon, où il avoit la réputation méritée d'un homme sage et actif; enfin il avoit perdu en 1790, une charge à la cour, où M. Guynard-Saint-Priest n'aimoit pas son civisme; les membres du conseil se réunirent, d'après ces considérations, pour le proposer au roi, qui l'accepta.

Lorsque mon mari fut au ministère, je m'imposai la loi de ne faire ni recevoir de visites et de n'inviter à manger aucune femme. Je n'avois pas de grands sacrifices à faire à cet égard; car n'étant pas de résidence habituelle à Paris, mon cercle n'y étoit pas fort étendu; d'ailleurs je ne m'étois livrée nulle part à la grande société, parce que j'aime l'étude autant que je hais le jeu, et que je m'ennuie des sots. Habituée à passer mes jours dans l'intérieur de mon domestique, je partageois les travaux de Roland, et je cultivois mes goûts particuliers. C'étoit donc à la fois conserver ma manière d'être, et prévenir les inconvéniens dont une foule intéressée environne les personnes qui tiennent aux grandes places, que d'établir cette sévérité dans mon hôtel. Je n'y ai jamais eu proprement de cercle de société. Je recevois à dîner, deux fois la semaine, des ministres, des députés, celles des personnes avec lesquelles mon mari avoit besoin de s'entretenir ou de conserver des relations. On causoit d'affaires devant moi, parce que je n'avois ni la manie de m'en mêler, ni d'entourage qui inspirât la défiance. De toutes les pièces d'un vaste appartement, j'avois choisi, pour l'habiter journellement, le plus petit salon formant cabinet, où j'avois mes livres et un bureau. Il arrivoit souvent que des amis ou des collègues

ayant besoin de parler confidentiellement au ministre, au lieu d'aller chez lui, où ses commis et le public l'environnoient, se rendoient chez moi et me prioient de l'y faire appeler. Je me suis ainsi trouvée dans le courant des choses sans intrigue ni vaine curiosité : Roland y avoit l'agrément de m'en entretenir ensuite dans le particulier, avec cette confiance qui a toujours régné entre nous, et qui y a mis en communauté nos connoissances et nos opinions; il arrivoit aussi que les amis qui n'avoient qu'un avis à communiquer, un mot à dire, toujours certains de me trouver, s'adressoient à moi pour me charger de le lui rendre au premier instant.

On avoit senti le besoin de balancer l'influence de la cour, de l'aristocratie, de la liste civile et de leurs papiers, par des instructions populaires d'une grande publicité. Un journal, placardé en affiches, parut propre à cette fin; il falloit trouver un homme sage et éclairé, capable de suivre les événemens et de les présenter sous leur vrai jour, pour en être le rédacteur. Louvet, déjà connu comme écrivain, homme de lettres et politique, fut indiqué, choisi, et accepta ce soin : il falloit aussi des fonds; c'étoit une autre affaire. Pétion lui-même n'en avoit point pour la police; et cependant, dans une ville comme Paris, et dans un tel état des choses où il importoit d'avoir du monde pour être informé à temps de ce qui arrive ou de ce qui se prépare, c'étoit absolument nécessaire. Il eût été difficile de l'obtenir de l'Assemblée; la demande n'eût pas manqué de donner l'éveil aux partisans de la cour et de rencontrer des obstacles. On imagina que Dumouriez, qui avoit, aux affaires étrangères, des fonds pour dépenses secrètes, pourroit remettre une somme par mois au maire de Paris pour la police, et que sur cette somme seroient prélevés les frais du journal en affiches que surveilleroit le ministre de l'intérieur. L'expédient étoit simple, il fut arrêté. Telle a été l'origine de *la Sentinelle*.

C'est dans le courant de juillet que voyant les affaires empirer par la perfidie de la cour, la marche des troupes étrangères et la foiblesse de l'Assemblée, nous cherchions où pourroit se réfugier la liberté menacée. Nous causions sou-

vent avec Barbaroux et Servan de l'excellent esprit du Midi, de l'énergie des départemens dans cette partie de la France, et des facilités que présenteroit ce local pour y fonder une république, si la cour triomphante venoit à subjuguer le Nord et Paris. Nous prenions des cartes géographiques; nous tracions la ligne de démarcation : Servan étudioit les positions militaires; on calculoit les forces, on examinoit la nature et les moyens de reversement des productions; chacun rappeloit les lieux ou les personnes dont on pouvoit espérer de l'appui, et répétoit qu'après une révolution qui avoit donné de si grandes espérances, il ne falloit pas retomber dans l'esclavage, mais tout tenter pour établir quelque part un gouvernement libre. — « Ce sera notre ressource, disoit Barbaroux, si les Marseillois que j'ai accompagnés ici ne sont pas assez bien secondés par les Parisiens pour réduire la cour; j'espère cependant qu'ils en viendront à bout, et que nous aurons une convention qui donnera la République pour toute la France. »

Nous jugeâmes bien, sans qu'il s'expliquât davantage, qu'il se préparoit une insurrection; elle paroissoit inévitable, puisque la cour faisoit des préparatifs qui annonçoient le dessein de subjuguer. On dira que c'étoit pour se défendre; mais l'idée de l'attaque, ou ne seroit venue à personne, ou n'auroit pas pris parmi le peuple, si elle eût fait sincèrement exécuter la Constitution; car en lui voyant tous ses défauts, les plus fermes républicains ne vouloient qu'elle pour l'instant, et auroient attendu des améliorations de l'expérience et du temps.

Il est vrai qu'à l'époque des révolutions, il se trouve toujours, particulièrement chez les peuples corrompus et dans les grandes villes, une classe d'hommes privés des avantages de la fortune, avides de ses faveurs et cherchant à les extorquer à tous prix, ou habitués à les suppléer par des moyens peu licites. Si la hardiesse de l'esprit, l'audace du caractère, quelques talens naturels, distinguent l'un d'entre eux, il devient chef ou directeur d'une bande turbulente qui se recrute bientôt de tous les sujets qui, n'ayant rien à perdre, sont prêts à tout oser; de toutes les dupes qu'ils ont l'art de

faire, et enfin des individus que sèment parmi eux les politiques ou les puissances intéressés à fomenter les divisions pour affoiblir ceux qu'elles agitent, et pour les tourner ensuite à leur profit.

Les sociétés patriotiques, ces rassemblemens d'hommes réunis pour délibérer sur leurs droits et leurs intérêts, nous ont présenté, au raccourci, le tableau de ce qui se passe dans la grande société de l'État.

Ce sont d'abord quelques hommes ardens, vivement pénétrés des dangers publics, et cherchant de bonne foi à les prévenir; les philosophes se joignent à eux, parce que cette association leur paroît nécessaire pour le renversement de la tyrannie et la propagation des principes utiles à leurs semblables. Effectivement de grandes vérités se développent et deviennent communes, des sentimens généreux s'animent et se répandent; l'impulsion est donnée aux cœurs et aux esprits. Alors s'avancent des individus qui, revêtant les principes et adoptant le langage propre à les faire accueillir, cherchent à capter la bienveillance publique pour acquérir des places ou du crédit. Ils enchérissent sur la vérité pour se faire remarquer davantage; ils frappent les imaginations par des peintures exagérées; ils flattent les passions de la multitude, toujours prompte à admirer le gigantesque; ils la portent à des mesures dans lesquelles ils se rendent utiles, afin de se faire croire toujours nécessaires, et ils finissent par travailler à rendre suspects les hommes sages ou éclairés dont le mérite les effraye, et dont ils ne pourroient soutenir la concurrence. La calomnie, d'abord grossièrement employée par eux, apprend, dans les humiliations qu'elle reçoit, à s'ériger en système; elle devient un art profond, dans lequel eux seuls et leurs pareils peuvent réussir.

Sans doute beaucoup de gens de cette trempe s'étoient jetés dans le parti populaire contre la cour, prêts à servir celle-ci pour son argent, puis à la trahir si elle devenoit plus foible. La cour affectoit de croire tels tous ceux qui s'opposoient à ses vues, et se plaisoit à les confondre sous le titre de factieux. Les vrais patriotes laissoient aller cette meute bruyante comme des chiens d'arrêt, et peut-être n'étoient

pas fâchés de s'en servir comme d'enfans perdus qui se livrent à l'ennemi. Ils ne calculoient pas, dans leur haine du despotisme, que s'il est permis en politique de laisser faire de bonnes choses par de méchantes gens, ou de profiter de leurs excès pour une fin utile, il est infiniment dangereux de leur attribuer l'honneur des unes, ou de ne pas les punir des autres.

Tout le monde connoît la révolution du 10 août; je n'en sais pas plus que le public à cet égard; car instruite de la grande marche des affaires tant que Roland a été homme public, et la suivant avec intérêt, même lorsqu'il n'étoit plus en place, je n'ai jamais été confidente de ce qu'on peut appeler les petites manœuvres, de même qu'il n'a jamais été agent de cette espèce.

ROLAND RENTRE AUX AFFAIRES APRÈS LE 10 AOUT. — SA CONDUITE.

Rappelé au ministère à cette époque, il y rentra avec de nouvelles espérances pour la liberté. Il est grand dommage, disions-nous, que le conseil soit gâté par ce Danton qui a une réputation si mauvaise! Quelques amis, à qui je le répétois à l'oreille, me répondirent : — « Que voulez-vous? il a été utile dans la révolution, et le peuple l'aime; on n'a pas besoin de faire des mécontens, il faut tirer parti de ce qu'il est. » — C'étoit fort bien dit; mais il est plus aisé de ne point accorder à un homme des moyens d'influence que de l'empêcher d'en abuser. Là commencèrent les fautes des patriotes; dès que la cour étoit abattue, il falloit former un excellent conseil dont tous les membres, irréprochables dans leur conduite, distingués par leurs lumières, imprimassent au gouvernement une marche respectable, et aux puissances étrangères de la considération. Placer Danton, c'étoit introduire dans le gouvernement ces hommes que j'ai peints plus haut, qui le tourmentent quand ils ne sont pas employés par lui, qui le détériorent et l'avilissent dès qu'ils participent à son action. Mais qui donc auroit fait ces réflexions? qui eût osé les communiquer et les appuyer hautement? C'étoit l'Assemblée ou sa commission des vingt et un qui déterminoit

les choix; il y avoit là beaucoup d'hommes de mérite, et pas un chef, pas un de ces êtres à la Mirabeau, propre à commander au vulgaire, à rallier en un faisceau les volontés des sages et à les présenter avec l'ascendant du génie qui se fait obéir dès qu'il se manifeste.

On ne savoit qui mettre à la marine; Condorcet parla de Monge, parce qu'il l'avoit vu résoudre des problèmes de géométrie à l'Académie des sciences, et Monge fut élu. C'est une espèce d'original qui feroit bien des singeries à la manière des ours que j'ai vus jouer dans les fossés de la ville de Berne : on n'est pas plus lourdement Pasquin et moins fait pour être plaisant. Autrefois tailleur de pierres à Mézières, où l'abbé Bossut l'encouragea et lui fit commencer l'étude des mathématiques, il s'est avancé à force de travail, et avoit cessé de voir son bienfaiteur dès qu'il avoit espéré de devenir son égal. Bonhomme au demeurant, ou sachant en acquérir la réputation dans un petit cercle dont les plus malins personnages ne se seroient pas amusés à faire voir qu'il n'étoit qu'épais et borné. Mais enfin il passoit pour être honnête homme, ami de la révolution, et l'on étoit si las des traîtres, si embarrassé de trouver des gens capables, que l'on commençoit par s'accommoder de ceux qui étoient sûrs. Je n'ai pas besoin de parler de son ministère, le triste état de notre marine ne prouve que trop aujourd'hui son ineptie et sa nullité.

Le premier soin de Roland fut d'opérer dans ses bureaux le renouvellement dont il avoit senti le besoin; il s'environna d'hommes laborieux, éclairés, attachés aux principes; et n'eût-il fait que cela seul, il auroit produit un grand bien dans cette partie du ministère. Il se hâta d'écrire à tous les départemens avec cette force que donne la raison, cet empire qui appartient à la vérité, cette onction qui résulte du sentiment; il leur montroit dans la révolution du 10 août les nouvelles destinées de la France, la nécessité pour tous les partis de se réunir à la justice qui prévient tous les excès, à la liberté qui fait le bonheur de tous, au bon ordre qui seul peut l'assurer, et au corps législatif comme chargé d'exprimer la volonté générale. Les corps administratifs qui paru-

rent hésiter furent suspendus ou cassés. Une grande expédition dans les affaires, la correspondance la plus active et la plus étendue répandirent de toutes parts un même esprit, ranimèrent la confiance et vivifièrent l'intérieur.

Danton ne laissoit guère passer de jours sans venir chez moi; tantôt c'étoit pour le conseil, il arrivoit un peu avant l'heure, et passoit dans mon appartement ou s'y arrêtoit un peu après, ordinairement avec Fabre d'Eglantine; tantôt il venoit me demander la soupe, d'autres jours que ceux où j'avois coutume de recevoir, pour s'entretenir de quelque affaire avec Roland.

On ne sauroit faire montre de plus de zèle, d'un plus grand amour de la liberté, d'un plus vif désir de s'entendre avec ses collègues pour la servir efficacement. Je regardois cette figure repoussante et atroce; et quoique je me disse bien qu'il ne falloit juger personne sur parole, que je n'étois assurée de rien contre lui, que l'homme le plus honnête devoit avoir deux réputations dans un temps de partis, qu'enfin il falloit se défier des apparences, je ne pouvois appliquer l'idée d'un homme de bien sur ce visage. Je n'ai jamais rien vu qui caractérisât si parfaitement l'emportement des passions brutales, et l'audace la plus étonnante, demi-voilée par l'air d'une grande jovialité, l'affectation de la franchise et d'une sorte de bonhomie. Mon imagination, assez vive, se représente toutes les personnes qui me frappent, dans l'action que je crois convenir à leur caractère; je ne vois pas durant demi-heure une physionomie un peu hors du vulgaire, sans la revêtir du costume d'une profession, ou lui donner un rôle dont elle m'inspire ou me rappelle l'idée. Cette imagination m'a souvent figuré Danton, un poignard à la main, excitant de la voix et du geste une troupe d'assassins plus timides ou moins féroces que lui; ou bien, content de ses forfaits, indiquant par le geste qui caractérise Sardanapale ses habitudes et ses penchans. Assurément je défie un peintre exercé de ne pas trouver dans la personne de Danton toutes les convenances désirables pour cette composition.

Si j'avois pu m'astreindre à une marche suivie, au lieu

d'abandonner ma plume à l'allure vagabonde d'un esprit qui se promène sur les événemens, j'aurois pris Danton au commencement de 1789, misérable avocat, chargé de dettes plus que de causes, et dont la femme disoit « que sans le secours d'un louis par semaine qu'elle recevoit de son père, » elle ne pourroit soutenir son ménage; je l'aurois montré naissant à la section, qu'on appeloit alors un district, et s'y faisant remarquer par la force de ses poumons; grand sectateur des d'Orléans, acquérant une sorte d'aisance dans le cours de cette année, sans qu'on vît de travail qui dût la procurer, et une petite célébrité par des excès que Lafayette vouloit punir, mais dont il sut se prévaloir avec art en se faisant protéger par la section qu'il avoit rendue turbulente. Je l'observerois, déclamant avec succès aux sociétés populaires, se faisant le défenseur des droits de tous, et annonçant qu'il ne prendroit de places appointées qu'après la révolution; passant néanmoins à celle de substitut du procureur de la commune, préparant son influence aux jacobins sur les débris de celle des Lameth; paroissant au 10 août avec ceux qui revenoient du château, et arrivant au ministère comme un tribun agréable au peuple, à qui il falloit donner la satisfaction de le mettre dans le gouvernement. De cette époque, sa marche fut aussi rapide que hardie; il s'attache par des libéralités, ou protége de son crédit ces hommes avides et misérables que stimulent le besoin et les vices; il désigne les gens redoutables dont il faudra opérer la perte; il gage les écrivains ou inspire les énergumènes qu'il destine à les poursuivre; il enchérit sur les inventions révolutionnaires des patriotes aveugles ou des adroits fripons; il combine, arrête et fait exécuter des plans capables de frapper de terreur, d'anéantir beaucoup d'obstacles, de recueillir beaucoup d'argent et d'égarer l'opinion sur toutes ces choses. Il forme le corps électoral par ses intrigues, le domine ouvertement par ses agens, et nomme la députation de Paris à la Convention, dans laquelle il passe. Il va dans la Belgique augmenter ses richesses; il ose avouer une fortune de quatorze cent mille livres, afficher le luxe en prêchant le sans-culottisme, et dormir sur des monceaux de cadavres, ses victimes.

Quant à Fabre d'Églantine, affublé d'un froc, armé d'un stylet, occupé d'ourdir une trame pour décrier l'innocence ou perdre le riche dont il convoite la fortune, il est si parfaitement dans son rôle, que quiconque voudroit peindre le plus scélérat tartuffe n'auroit qu'à faire son portrait ainsi costumé.

Ces deux hommes cherchoient beaucoup à me faire causer en me parlant patriotisme; je n'avois rien à taire ou à dissimuler à cet égard. Je professe également mes principes devant ceux que je crois les partager, ou que je soupçonne n'en pas avoir d'aussi purs; c'est confiance à l'égard des uns, fierté vis-à-vis des autres; je dédaigne de me cacher, même sous le prétexte ou l'espérance de mieux pénétrer autrui. Je pressens les hommes par le tact, je les juge par leur conduite comparée dans ses différens temps avec leur langage; mais moi, je me montre tout entière et ne laisse jamais douter qui je suis.

Dès que l'Assemblée eut rendu, de son propre mouvement, un décret qui attribuoit cent mille livres au ministre de l'intérieur pour impression d'écrits utiles, Danton et Fabre surtout me demandèrent, par forme de conversation, si Roland étoit en mesure à cet égard, s'il avoit des écrivains prêts à employer, etc. Je répondis qu'il n'étoit point étranger à ceux qui s'étoient déjà fait connoître; que les ouvrages périodiques, rédigés dans un bon esprit, indiquoient d'abord ceux qu'il convenoit d'encourager; qu'il s'agissoit de voir leurs auteurs, de les réunir quelquefois pour qu'ils s'instruisissent des faits dont il importeroit de répandre la connoissance, et se conciliassent sur la manière d'amener plus efficacement les esprits à un même but.

Que si, lui Fabre, lui Danton, en connoissoient particulièrement quelques-uns, il falloit qu'ils les indiquassent, et qu'ils vinssent avec eux chez le ministre de l'intérieur, où l'on pourroit, une fois la semaine, par exemple, s'entretenir de ce qui devoit, dans les circonstances, occuper essentiellement les écrivains. — « Nous avons le projet, me répliqua Fabre, d'un journal en affiche, que l'on intitulera : *Compte rendu au Peuple souverain*, et qui présentera le tableau de

la dernière révolution; Camille Desmoulins, Robert, etc., y travailleront.—Eh bien, il faut les amener à Roland. »— Il s'en garda bien et ne parla plus du journal, qui commença cependant dès que l'Assemblée eut donné au conseil deux millions pour dépenses secrètes. Danton dit à ses collègues qu'il falloit que chaque ministre pût en user dans son département; mais que celui des affaires étrangères et de la guerre ayant déjà des fonds pareils, il convenoit que ceux-ci restassent à la disposition des quatre autres, qui auroient ainsi chacun tant de cent mille livres. Roland s'éleva fortement contre cette proposition; il prouva que l'intention de l'Assemblée avoit été de donner au pouvoir exécutif, dans ces momens de crise, tous les moyens dont il pouvoit avoir besoin pour agir avec célérité; que c'étoit le conseil collectivement qui devoit déterminer l'emploi de ces fonds d'après la demande et pour les objets présentés par chacun; que pour lui particulièrement il déclaroit ne vouloir en faire aucun usage sans en justifier au conseil, à qui il appartenoit d'en connoître, et à qui ils étoient confiés [1]. Danton répliqua, jura, comme il avoit coutume de faire, parla de révolution, de grandes mesures, de secret, de liberté; les autres, séduits peut-être par le plaisir de tripoter chacun à sa fantaisie, se rangèrent à son avis, contre toute justice, politique et délicatesse, malgré les réclamations de Roland et sa vigoureuse insistance, dont l'austérité déplut. Danton se pressa de toucher cent mille écus au Trésor public, dont il fit ce que bon lui sembla; ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir de Servan soixante mille livres, de Lebrun davantage, sur les fonds secrets de leurs départements, sous différens prétextes. Jamais il n'a fourni de compte à l'Assemblée; il s'est contenté de lui attester qu'il l'avoit rendu au conseil; et à ce conseil, il s'est borné à dire, dans une séance où Roland n'étoit pas, pour cause d'indisposition, qu'il avoit donné vingt mille francs à tel, dix à tel autre, et ainsi du reste, pour la révolution, à cause de leur patriotisme, etc.

[1] Il n'a jamais dépensé sur ces fonds que douze cents livres dans une ordonnance au profit de Hell, ex-constituant, pour frais d'instruction populaire en allemand, dans les départements du Rhin. (*Note de madame R.*)

C'est ainsi que Servan me l'a répété. Le conseil, interrogé par l'Assemblée sur la question de savoir si Danton avoit rendu des comptes, répondit simplement que oui. Mais Danton avoit acquis tant de puissance, que ces hommes timides craignoient de l'offenser. Aussitôt après la retraite du brave Servan, Danton ne trouvant plus d'opposition dans les bureaux de la guerre, empoisonna l'armée de cordeliers, aussi lâches qu'avides, qui favorisèrent les pillages et les dilapidations, qui rendirent les soldats aussi féroces aux Français qu'aux ennemis, qui firent détester la révolution aux peuples voisins par les excès de tout genre auxquels ils se livrèrent au nom de la République, et qui, prêchant partout l'insubordination, préparèrent les revers éprouvés depuis.

D'après cela, on ne sera point étonné que Danton, voulant envoyer en Bretagne un homme à lui, sous prétexte de visiter les ports et d'examiner les inspecteurs, déterminât le ministre de la marine à lui donner une commission; mais comme ces sortes de commissions doivent être signées de tous les membres du conseil, Roland s'y refusa. — « De deux choses l'une, dit-il à Monge, ou vos employés à la marine font leur devoir, ou ils ne le font pas, et c'est ce que vous pouvez parfaitement juger. Dans ce dernier cas, il faut les renvoyer sans miséricorde; dans le premier, pourquoi les décourager et les insulter, en leur envoyant un étranger qui ne tient point à cette partie et qui leur prouveroit votre défiance? Cette opération n'a rien qui convienne au caractère d'administrateur; je ne signe pas cette commission. » — La séance du conseil se prolongea; les papiers pour les signatures se pressoient sur la fin : Roland s'aperçoit qu'il vient d'apposer la sienne à la suite de celles de tous ses collègues, sur cette commission rejetée qu'on venoit de lui glisser : il la biffe, et se récrie contre Monge, qui, d'un air effaré, lui réplique tout bas : — « C'est Danton qui le veut; si je le refuse, il me dénoncera à la commune, aux cordeliers, et il me fera pendre.—Eh bien, moi, ministre, je périrai avant que de céder à de semblables considérations. »

Le porteur de cette commission fut arrêté en Bretagne,

par ordre d'une administration que sa conduite indisposa, et à qui la signature biffée de Roland avoit paru un juste motif d'examiner de près le porteur : il y avoit contre lui des plaintes graves; mais c'étoit à la fin de l'année, lorsque la montagne prenoit ouvertement la défense de tous les anarchistes; et elle fit décréter que Guermeur seroit mis en liberté.

Je me suis laissé entraîner par les circonstances; je reprends la liaison des faits.

Danton et Fabre cessèrent de venir me voir dans les derniers jours d'août; ils ne vouloient pas sans doute s'exposer à des yeux attentifs lorsqu'ils chantoient les matines de septembre, et ils avoient assez jugé ce qu'étoient Roland et ses entours. Un caractère ferme, élevé et franc, des principes sévères, manifestés sans ostentation, mais sans gêne, une conduite égale et soutenue, se dessinent d'abord à tous les yeux. Ils conclurent que Roland étoit un honnête homme, avec lequel il n'y avoit rien à faire en entreprises de leur genre; que sa femme n'offroit aucune prise par laquelle on pût influer sur lui; que tout aussi ferme dans ses principes, elle avoit peut-être de cette sorte de pénétration propre à son sexe dont les gens faux ont à se défier davantage; peut-être aussi augurèrent-ils qu'elle pouvoit quelquefois tenir la plume, et qu'en somme un tel couple, fort de raison, de caractère, avec quelques talens, pouvoit nuire à leurs desseins et n'étoit bon qu'à perdre. La suite des événemens, éclairés d'ailleurs par une foule de détails qu'il me seroit difficile d'exposer aujourd'hui, mais dont il me reste un vif sentiment, donne à ces conjectures toute l'évidence de la démonstration.

On avoit imaginé, comme l'une des premières mesures à prendre par le conseil, l'envoi dans les départemens de commissaires chargés d'éclairer sur les événemens du 10 août, et surtout d'exciter les esprits aux préparatifs de défense, à la levée rapide de recrues nécessaires à nos armées contre les ennemis sur les frontières, etc. Dès qu'il fut question de leur choix, en même temps que de la proposition de leur envoi, Roland demanda jusqu'au lendemain pour réfléchir

aux sujets qu'il pouvoit indiquer. — « Je me charge de tout, s'écria Danton; la commune de Paris nous fournira d'excellens patriotes. » — La majorité paresseuse du conseil lui confia le soin de les indiquer, et le lendemain il arriva au conseil avec les commissions toutes dressées; il ne s'agit plus que de les remplir des noms qu'il présente et de signer. On examine peu; on ne discute point, et on signe. Voilà donc un essaim d'hommes peu connus, intrigans de sections ou braillards de clubs, patriotes par exaltation et plus encore par intérêt, sans autre existence, pour la plupart, que celle qu'ils prenoient ou espéroient acquérir dans les agitations publiques, mais très-dévoués à Danton, leur protecteur, et facilement épris de ses mœurs et de sa doctrine licencieuse; les voilà représentans du conseil exécutif dans les départemens de la France.

Cette opération m'a toujours semblé l'un des plus grands coups de parti pour Danton, et la plus humiliante école pour le conseil.

Il faut se représenter la préoccupation de chaque ministre au milieu des affaires de son département, dans ces temps d'orages, pour concevoir que des hommes honnêtes et capables se soient conduits avec cette légèreté. Le fait est qu'un travail excessif surchargeoit les ministres de l'intérieur, de la guerre et même de la marine, et que les détails absorboient trop les facultés pour laisser à chacun le temps de réfléchir sur la grande politique. Il faudroit que le conseil fût composé d'hommes qui n'eussent qu'à délibérer et non pas à administrer. Danton se trouvoit au département qui donne le moins à faire; d'ailleurs il s'embarrassoit fort peu de remplir les devoirs de sa place et ne s'en occupoit guère; les commis tournoient la roue; il confioit sa griffe, et la manœuvre se suivoit telle quelle sans qu'il s'en inquiétât. Tout son temps, toute son attention étoient consacrés aux combinaisons, aux intrigues utiles à ses vues d'agrandissement de pouvoir et de fortune. Continuellement dans les bureaux de la guerre, il faisoit placer aux armées les gens de son bord; il trouvoit moyen de les intéresser dans les fournitures et les marchés; il ne négligeoit aucune partie dans laquelle il pût

avancer ces hommes, lie d'une nation corrompue dont ils deviennent l'écume dans les bouleversemens politiques, et sur laquelle ils dominent durant quelques instans; il en augmentoit son crédit et se formoit une faction bientôt devenue puissante, car elle règne aujourd'hui.

Les ennemis s'avançoient sur notre territoire, leurs progrès devenoient alarmans; les hommes qui veulent conduire le peuple, et qui ont étudié les moyens de l'influencer, savent fort bien que la terreur est un des plus puissans. Cette affection soumet absolument les individus qui l'éprouvent à ceux qui ne se laissent pas dominer par elle; combien plus grand est l'avantage de ceux qui l'inspirent à dessein par des prétextes ou des faux bruits! Assurément cette combinaison avoit été faite par les instigateurs des journées de septembre; ils devoient avoir le double but de produire un mouvement à la faveur duquel la violation des prisons, le massacre des détenus, leur fournissoient l'occasion de satisfaire des haines particulières, d'exécuter un pillage dont le produit flattoit leur cupidité, et de répandre cette sorte de stupeur durant laquelle le petit nombre des hardis ambitieux jettent les fondemens de leur puissance. Les agens inférieurs n'étoient pas difficiles à gagner par l'appât du profit, le prétexte d'immoler de prétendus traîtres, dont on auroit les conspirations à redouter, devoit séduire quelques mauvaises têtes, tromper le peuple, et servir à justifier l'action dont il résulteroit pour les directeurs le dévouement de leurs satellites bien payés, l'attachement de tous ceux qui auroient part au gain avec les chefs, la soumission du peuple intimidé, surpris, ou persuadé de la force ou de la justice d'une opération à laquelle on sauroit l'enchaîner en la présentant comme son ouvrage. Aussi quiconque osa, par la suite, s'élever contre ces attentats fut proclamé calomniateur de Paris, désigné comme tel à la fureur de certaine classe de ses habitans, appelé fédéraliste et conspirateur. Voilà le crime des vingt-deux, joint au tort irrémissible de leur supériorité.

Le bruit de la prise de Verdun se répandit le 1er de septembre avec éclat, avec effroi; les habitués des groupes disoient les ennemis en marche vers Châlons; il ne falloit

plus, à les entendre, que trois journées pour arriver à Paris, et le peuple, qui ne s'informe que de la distance, sans calculer tout ce qui est nécessaire à la marche d'une armée pour ses vivres, son bagage, son artillerie, tout ce qui rend enfin son allure si différente de celle d'un particulier, voyoit déjà les troupes étrangères dans la capitale fumante et ravagée.

Rien ne fut négligé de tout ce qui étoit propre à enflammer l'imagination, grossir les objets, accroître les dangers; il ne fut pas difficile d'obtenir de l'Assemblée quelques mesures propres à seconder de telles vues. Les visites domiciliaires, sous le prétexte de rechercher les armes cachées, de découvrir les gens suspects, ces visites, si fréquentes depuis le 10 août, furent arrêtées comme dispositions générales, et faites au milieu de la nuit. Elles donnèrent lieu à des arrestations nouvelles et nombreuses, à des vexations inouïes. La commune du 10, composée en grande partie de ces hommes qui, n'ayant rien à perdre, ont tout à gagner dans les révolutions; cette commune, déjà coupable de mille excès, avoit besoin d'en commettre de nouveaux, car c'est par l'accumulation des crimes que s'assure l'impunité. Les malheurs de la patrie sont solennellement annoncés; le drapeau noir, signe de détresse, est élevé sur les tours de l'église métropolitaine; le canon d'alarme est tiré. La commune fait proclamer à son de trompe le rendez-vous général des citoyens pour le dimanche 2, au Champ de Mars, afin de réunir autour de l'autel de la patrie les zélés défenseurs qui voudroient partir sur-le-champ pour sa défense. Cependant, elle fait ordonner la clôture des barrières, et personne n'est frappé de ces dispositions contradictoires. On parle de conspiration tramée dans les prisons par les aristocrates (ou riches), qui y étoient renfermés en grand nombre, de l'inquiétude du peuple et de sa répugnance à abandonner ses foyers, en laissant derrière lui ces loups dévorans qui, bientôt déchaînés, se jetteroient sur ce qu'ils auroient laissé de plus cher.

Aux premiers signes d'agitation, le ministre de l'intérieur, qui a la surveillance générale de l'ordre, mais non

l'exercice immédiat du pouvoir, ni l'emploi de la force, écrivit d'une manière pressante à la commune, dans la personne du maire, pour lui représenter tout ce qu'elle devoit déployer de vigilance. Il ne s'en tint pas à cette mesure; il s'adressa au commandant général pour lui recommander de fortifier les postes et de veiller sur les prisons. Il fit plus encore, en apprenant qu'elles étoient menacées, il le requit formellement de les faire soigneusement garder, appelant sur sa tête la responsabilité des événemens, et, pour donner plus d'effet à une réquisition à laquelle étoit bornée son autorité, il la fit imprimer et afficher à tous les coins de rue : c'étoit avertir les citoyens de veiller eux-mêmes si le commandant oublioit son devoir.

Sur les cinq heures du soir du dimanche 2, moment à peu près où les prisons furent investies, ainsi que je l'ai appris depuis, environ deux cents hommes arrivèrent à l'hôtel de l'intérieur; ils demandent à grands cris le ministre et des armes.

Du fond de mon appartement je crois entendre quelques clameurs. Je sors, et, des pièces qui donnent sur la grande cour, j'aperçois le rassemblement; je vais à l'antichambre, je m'informe du sujet. Roland étoit sorti, mais ceux qui le demandoient ne se payoient pas de cette raison et vouloient absolument lui parler. Les domestiques s'opposoient à ce que ces gens montassent, en leur répétant la vérité. J'ordonnai qu'on allât de ma part inviter dix d'entre eux à monter. Ils entrent; je leur demandai paisiblement ce qu'ils vouloient; ils me dirent qu'ils étoient de braves citoyens, prêts à partir pour Verdun, mais qu'ils manquoient d'armes; qu'ils venoient en demander au ministre et qu'ils vouloient le voir. — Je leur observai que jamais le ministre de l'intérieur n'avoit eu d'armes à sa disposition; que c'étoit du département de la guerre et chez le ministre de ce département qu'il falloit en demander. — Ils répliquèrent qu'ils y avoient été; qu'on leur avoit dit qu'il n'y en avoit pas; que tous ces ministres étoient de f... traîtres, et qu'ils demandoient Roland. — « Je suis fâchée qu'il soit sorti, car il vous convaincroit par ses bonnes raisons. Venez visiter l'hôtel avec

moi; vous vous assurerez qu'il n'est pas chez lui, qu'il n'y a d'armes nulle part, et vous réfléchirez qu'il ne doit pas non plus y en avoir. Retournez à l'hôtel de la guerre, ou faites à la commune vos justes plaintes, et, si vous voulez que Roland vous parle, rendez-vous à l'hôtel de la marine, tout le conseil y est assemblé. »

Ils se retirèrent. Je me plaçai au balcon sur la cour; je vis un furieux en chemise, les manches retroussées au-dessus du coude, le sabre à la main, déclamant contre les trahisons des ministres. Mes dix députés se répandent parmi la foule et déterminent enfin la retraite au son du tambour, mais emmenant avec eux le valet de chambre comme un otage; ils le firent courir dans les rues durant une heure, puis le laissèrent aller.

Je montai sur-le-champ en voiture pour me rendre à la Marine et prévenir mon mari de ce qui venoit de se passer. Le conseil n'étoit pas encore formé. Je trouvai un cercle nombreux, plusieurs députés; le ministre de la guerre, celui de la justice n'étant point arrivés, les autres étoient au salon comme société. Je racontai l'anecdote; chacun la commenta diversement; elle fut prise par la plupart comme le résultat fortuit des circonstances et de l'effervescence des esprits.

Que faisoit alors Danton? Je ne l'ai su que plusieurs jours après; mais c'est bon à dire ici pour rapprocher les faits. Il étoit à la mairie dans le comité dit de surveillance, d'où sortoit l'ordre des arrestations si multipliées depuis quelques jours; il venoit d'y embrasser Marat, après la parade d'une feinte brouillerie de vingt-quatre heures. Il monte chez Pétion, le prend en particulier, lui dit, dans son langage toujours relevé d'expressions énergiques : « Savez-vous de quoi ils se sont avisés? Est-ce qu'ils n'ont pas lancé un mandat d'arrêt contre Roland! — Qui cela? demanda Pétion. — Eh! cet enragé de comité. J'ai pris le mandat; tenez, le voilà; nous ne pouvons laisser agir ainsi. Diable! contre un membre du conseil! » Pétion prend le mandat, le lit, le lui rend en souriant et dit : « Laissez faire, ce sera d'un bon effet. — D'un bon effet! répliqua Danton qui examinoit curieusement

le maire. Oh! je ne souffrirai pas cela, je vais les mettre à la raison. » Et le mandat ne fut pas mis à exécution. Mais qui est-ce qui ne se dit pas que les deux cents hommes devoient avoir été envoyés chez le ministre de l'intérieur par les auteurs du mandat? Qui est-ce qui ne soupçonne point que l'inutilité de leur tentative, apportant du retard à l'exécution du projet, pût faire balancer ceux qui l'avoient conçu? Qui est-ce qui ne voit pas dans la démarche de Danton auprès du maire celle d'un conjuré qui veut pressentir l'effet du coup, ou se faire l'honneur de l'avoir paré, lorsqu'il se trouve manqué d'ailleurs, ou rendu douteux par d'involontaires délais?

Les ministres sortirent du conseil après onze heures. Nous n'apprîmes que le lendemain matin les horreurs dont la nuit avoit été le témoin, et qui continuoient de se commettre dans les prisons. Le cœur navré de ces abominables forfaits, de l'impuissance de les arrêter, de l'évidente complicité de la commune et du commandant général [1], nous convînmes

[1] Grandpré, qui par sa place est tenu de rendre compte au ministre de l'intérieur de l'état des prisons, avoit trouvé leurs tristes habitants dans le plus grand effroi dans la matinée du 2 septembre; il avoit fait beaucoup de démarches pour faciliter la sortie de plusieurs de ceux-ci, et avoit réussi pour un assez bon nombre; mais les bruits qui s'étoient répandus tenoient ceux qui restoient dans la plus grande perplexité. Ce citoyen estimable, de retour à l'hôtel, attend les ministres à l'issue du conseil. Danton paroît le premier; il l'approche, lui parle de ce qu'il a vu, retrace les démarches, les réquisitions faites à la force armée par le ministre de l'intérieur, le peu d'égard qu'on semble y avoir, les alarmes des détenus, et les soins que lui, ministre de la justice, devoit prendre pour eux. Danton, importuné de la représentation malencontreuse, s'écrie avec sa voix beuglante et un geste approprié à l'expression : « Je me f... bien des prisonniers! qu'ils deviennent ce qu'ils pourront! » et il passe son chemin avec humeur. C'étoit dans le second antichambre, en présence de vingt personnes qui frémirent d'entendre un si rude ministre de la justice. Danton jouit de ses crimes, après avoir successivement atteint les divers degrés d'influence, et persécuté, fait proscrire la probité qui lui déclaroit la guerre, le mérite dont il redoutoit l'ascendant; il règne. Sa voix donne à l'assemblée l'impulsion; son intrigue entretient le peuple en mouvement, et son génie gouverne le comité dit de salut public, dans lequel réside toute la puissance du gouvernement. Aussi la désorganisation est partout; les hommes sanguinaires dominent, la plus cruelle tyrannie accable les Parisiens, et la France, déchirée, avilie sous

qu'il ne restoit à un ministre honnête homme que de les dénoncer avec le plus grand éclat; d'intéresser l'Assemblée à les arrêter, de soulever contre eux l'indignation des hommes honnêtes, de se laver ainsi du déshonneur d'y participer par le silence, et de s'exposer s'il le falloit au poignard des assassins, pour éviter le crime et la honte d'être en aucune façon leur complice. « Il n'en est pas moins vrai, dis-je à mon mari, que les résolutions du courage sont aussi convenables à la sûreté qu'à la justice; on ne réprime l'audace qu'avec la fermeté. Si la dénonciation de ces excès n'étoit pas un devoir, elle seroit un acte de prudence; les gens qui les commettent doivent vous haïr, car vous avez fait vos efforts pour les entraver; il ne vous reste qu'à vous faire craindre et à leur en imposer. » Roland écrivit à l'Assemblée cette lettre du 3 septembre, qui devint aussi fameuse que celle qu'il avoit adressée au roi. L'Assemblée l'accueillit avec transport; elle en ordonna l'impression, l'envoi, l'affiche; elle y applaudit comme louent et applaudissent les gens foibles aux signes d'un courage qu'ils ne sauroient imiter, mais qui les touche et réveille en eux quelque espoir.

Je me souviens d'avoir lu un petit ouvrage fort aristocratique, fait à Londres depuis cette époque par Pelletier, je crois; l'auteur s'étonnoit beaucoup de ce que le même homme qui avoit manqué si audacieusement à son roi eût montré par la suite tant de justice et d'humanité. Il faut que l'esprit de parti rende bien inconséquent, ou que la vertu soit si rare que l'on ne veuille plus y croire. L'ami de ses semblables et de la liberté hait aussi puissamment et dénonce avec une égale vigueur la tyrannie royale ou populaire, le despotisme du trône et l'astuce des cours, les désordres de l'anarchie et la férocité des brigands.

Ce même jour, le 3 septembre, un homme, autrefois con-

un tel maître, ne peut plus changer que d'oppresseurs. Je sens sa main river les fers qui m'enchaînent, comme j'ai reconnu son inspiration dans la première sortie de Marat contre moi. Il a besoin de perdre ceux qui le connoissent et ne lui ressemblent pas. (Cette note est tout entière de la main de Bosc, qui l'a sans doute transcrite de l'original.)

frère de Roland, et auquel j'avois cru devoir l'honnêteté de l'inviter à dîner, s'avisa de m'amener l'*orateur du genre humain*, sans m'avoir prévenue ni demandé si je le trouverois bon. Je vis dans son procédé le manque d'usage d'un bonhomme que le bruit de l'orateur avoit séduit. Je fis honnêteté à Clootz, dont je ne connoissois que les déclamations ampoulées, et sur lequel je n'avois d'ailleurs aucune note défavorable; mais un de mes amis le voyant me dit à l'oreille: « On introduit chez vous un insupportable parasite que je suis fâché d'y voir. » Les événemens du jour faisoient le sujet de la conversation. Clootz prétendit prouver que c'étoit une mesure indispensable et salutaire; il débita beaucoup de lieux communs sur les droits des peuples, la justice de leur vengeance et l'utilité dont elle étoit pour le bonheur de l'espèce; il parla longtemps et très-haut, mangea davantage, et ennuya plus d'un auditeur. Bientôt nommé député, il revint quelquefois de lui-même, cherchant sans gêne la première place et le meilleur morceau. Une politesse extrême et froide, que j'accompagnai du soin de servir toujours plusieurs personnes avant lui, dut promptement lui apprendre qu'il étoit jugé; il le sentit, ne revint plus, et se vengea par des calomnies. Je n'aurois pas parlé de ce vil personnage sans le rôle distingué qu'il a joué parmi les détracteurs des gens de bien, et l'art avec lequel il a concouru à faire du fédéralisme un épouvantail pour les sots ou un titre de proscription contre les bons esprits qui n'adoptoient pas sa chimère de république universelle.

La dernière fois qu'il vint chez moi, il mit en jeu sa marotte, rebattit toutes ses extravagances sur la possibilité d'une convention formée des députés de tous les coins du monde. Les uns répliquèrent par des plaisanteries; Roland, ennuyé du pédantisme et du bruit avec lequel Clootz soutenoit son opinion et prétendoit la faire adopter, eut la bonté de lui pousser trois ou quatre syllogismes après lesquels il lui tourna le dos. La conversation se tempéroit et se divisa; Buzot, dont l'esprit judicieux ne s'amuse pas longtemps à combattre des moulins à vent, s'étonnoit de ce qu'on traitoit le fédéralisme comme une hérésie politique; il observoit que la Grèce,

si célèbre, si féconde en grands hommes et en hauts faits, étoit composée de petites républiques fédérées; que les États-Unis, qui de nos jours offroient le tableau le plus intéressant d'une bonne organisation sociale, formoient un composé du même genre, et qu'il en étoit ainsi de la Suisse. Qu'à la vérité, dans le moment actuel et la situation de la France, l'unité étoit importante à conserver pour elle, parce qu'elle offroit ainsi une masse plus imposante aux ennemis du dehors, et un ensemble d'action précieux à conserver pour la confection des lois qui devoient lui assurer une constitution; mais qu'on ne pouvoit se dissimuler qu'il y auroit toujours du relâchement dans les liens politiques qui uniroient un Provençal avec un Flamand; qu'il étoit difficile de faire régner sur une si grande surface cet attachement qui fait la force des républiques, parce qu'enfin l'amour de la patrie n'est pas précisément celui de la terre qu'on habite, mais des citoyens avec lesquels on vit et des lois qui les régissent, sans quoi les Athéniens n'eussent pas transporté leur existence sur des vaisseaux en abandonnant leur ville; qu'on ne peut bien aimer que ceux qu'on connoît, et que jamais l'enthousiasme d'hommes séparés par deux cents lieues ne peut être commun, uniforme et vif comme celui des habitans d'un petit territoire.

Ce sont ces réflexions sages, trouvées telles par la plupart de ceux qui les écoutoient, qui furent traduites et dénoncées par Clootz comme une conjuration de fédérer la France et de détacher les départemens de Paris; il présenta Buzot comme le plus dangereux des conspirateurs, Roland comme leur chef, et les députés qui venoient le plus souvent chez moi, comme les fauteurs de ce projet liberticide. Je ne sais si un fol tel que Clootz peut avoir été de bonne foi dans ses craintes; je ne saurois me le persuader, et je crois seulement qu'il a trouvé dans la fabrication de son mensonge une occasion de venger son amour-propre irrité de n'avoir pas été admiré; un sujet de déclamations dans son genre, très-convenable à la bouffissure de son style et au désordre de son imagination; un moyen de nuire à des hommes dont la raison doit lui déplaire, et de faire cause commune avec ceux dont

les vices lui sont agréables; en supposant même qu'il n'ait pas la mission secrète de brouiller la France, à l'aide des enragés, pour faire plus beau jeu aux Prussiens, ses compatriotes.

Cependant les massacres continuèrent à l'Abbaye, du dimanche au soir au mardi matin; à la Force, davantage; à Bicêtre, quatre jours, etc. Je dois à mon séjour actuel dans la première de ces prisons, d'avoir appris des détails qui font frémir, et que je n'ai pas le courage de tracer. Mais une anecdote que je ne passerai point sous silence, parce qu'elle concourt à démontrer que c'étoit un projet bien lié, c'est qu'y ayant dans le faubourg Saint-Germain une maison de dépôt où l'on met les détenus que l'Abbaye ne peut recevoir quand elle renferme trop de monde, la police choisit pour les transférer le dimanche au soir, l'instant d'avant le massacre général : les assassins étoient prêts; ils se jetèrent sur les voitures; il y avoit cinq ou six fiacres, et à coups de sabres et de piques, ils percèrent, ils tuèrent ceux qui les remplissoient, au milieu de la rue, au bruit terrible de leurs cris douloureux. Tout Paris fut témoin de ces horribles scènes, exécutées par un petit nombre de bourreaux (ils n'étoient pas quinze à l'Abbaye, à la porte de laquelle étoient, pour toute défense, malgré les requisitions faites à la commune et au commandant, deux gardes nationaux). Tout Paris laissa faire..... tout Paris fut maudit à mes yeux, et je n'espérai plus que la liberté s'établît parmi des lâches, insensibles aux derniers outrages qu'on puisse faire à la nature, à l'humanité; froids spectateurs d'attentats que le courage de cinquante hommes armés auroit facilement empêchés.

La force publique étoit mal organisée, comme elle l'est encore; car les brigands ont bien soin, quand ils veulent régner, de s'opposer à tout ordre qui puisse les entraver; mais faut-il connoître son capitaine et marcher en compagnie réglée, quand il s'agit de voler au secours de victimes qu'on égorge? Le fait est que le bruit d'une prétendue conspiration dans les prisons, tout invraisemblable qu'il fût, l'annonce affectée de l'inquiétude et de la colère du peuple, retenoient chacun dans la stupeur et lui persuadoient, au fond de sa maison,

que c'étoit le peuple qui agissoit, lorsque, de compte fait, il n'y avoit pas deux cents brigands pour la totalité de cette infâme expédition. Aussi ce n'est pas la première nuit qui m'étonne; mais quatre jours! — et des curieux alloient voir ce spectacle! — Non, je ne connois rien, dans les annales des peuples les plus barbares, de comparable à ces atrocités. La santé de Roland en fut altérée; la contention du genre nerveux étoit telle que son estomac ne pouvoit rien recevoir, et la bile arrêtée se répandit à la surface de la peau; il étoit jaune et foible avec une égale activité, ne pouvant dormir ni manger, et ne cessant de travailler [1]. Il ignoroit encore avoir été l'objet d'un mandat d'arrêt; je l'avois appris et me serois bien gardée de le lui faire connoître; c'eût été fournir un aliment à une affection assez profonde : je ne sais qui s'avisa de lui en parler la semaine suivante. Il faut convenir qu'il lui est arrivé, par la suite, de citer quelquefois ce fait particulier, de manière que ses ennemis affectèrent de répandre qu'il ne s'étoit soulevé contre ces exécutions que par la crainte qu'il avoit eu d'être compris parmi ceux qui en avoient été les victimes, tandis qu'il ne faisoit que joindre à la juste horreur qu'elles lui avoient inspirée, l'indignation d'avoir été compté au nombre de ceux qui devoient les subir.

Danton fut celui qui s'efforça le plus de présenter l'opposition de Roland à ces événemens comme le fruit d'une imagination ardente, et de la terreur dont il étoit gratuitement frappé. Ce trait m'a toujours paru fort significatif.

L'histoire conservera sans doute l'infâme circulaire du comité de surveillance de la commune, renfermant l'apologie des journées de septembre et l'invitation d'en célébrer de semblables par toute la France; circulaire expédiée avec profusion dans les bureaux et sous le contre-seing du ministre de la justice.

Les circonstances faisant juger l'inconvénient d'amener à Paris les prisonniers d'Orléans, dont la translation avoit été ordonnée, et qui déjà étoient en chemin, le ministre de l'inté-

[1] Les lignes suivantes ont été raturées sur le manuscrit : « Je me souviens d'avoir vu le sensible Gorsas, touché de son état, ne pouvoir retenir quelques pleurs, en l'invitant à modérer l'indignation dont il étoit pénétré. »

rieur donna des ordres, d'après l'avis du conseil, pour les conduire à Versailles; on envoya une nombreuse escorte; des hommes qui jouoient l'horreur pour les assassinats de Paris obtinrent, sous ce manteau, d'en faire partie, et dirigèrent la boucherie qui s'exécuta dans les charrettes, à l'arrivée des prisonniers à Versailles.

L'or, l'argent, les portefeuilles, les bijoux et autres effets précieux, en grande quantité dans les prisons à cette époque, par la condition et la richesse de ceux qui les peuploient, furent pillés, comme on peut le croire.

Des dilapidations bien plus considérables avoient été faites par les membres de la commune, après le 10 août, soit au château des Tuileries, soit dans les maisons royales des environs où elle envoya des commissaires, soit chez les particuliers dits suspects, où elle avoit fait apposer les scellés.

Elle avoit reçu de grands dépôts; elle avoit fait enlever des trésors; nul compte ne paroissoit, et le ministre de l'intérieur ne pouvoit obtenir les renseignemens qu'il avoit droit d'exiger sur ces objets. Il se plaignit à l'Assemblée; il le fit aussi de la négligence du commandant général dont il réclamoit inutilement de plus nombreux factionnaires pour le poste du Garde-meuble : cependant des brigands se permettoient tout; on avoit, en plein jour, sur les boulevards et dans les marchés, arraché des montres, des boucles de souliers, des pendans d'oreilles. L'Assemblée, comme de coutume, trouva fort bon le zèle du ministre, le chargea de lui faire un rapport sur l'état de Paris, et ne prit point de mesures.

Le vol du Garde-meuble s'effectua; des millions passèrent aux mains de gens qui devoient s'en servir pour perpétuer l'anarchie, source de leur domination.

Le jour qui s'ouvrit après ce vol important, d'Églantine vint chez moi à onze heures du matin; d'Églantine, qui avoit cessé d'y paroître lors des matines de septembre; d'Églantine, qui, la dernière fois qu'il y étoit venu, m'avoit dit, comme par un sentiment profond de l'état critique de la France : — « Jamais les choses n'iront bien si l'on ne concentre les pouvoirs; il faut que le conseil exécutif ait la dictature, et que

ce soit son président qui l'exerce. » — D'Églantine ne me trouva pas; je venois de sortir avec madame Pétion : il m'attend deux heures; je le trouve dans la cour à mon arrivée, il monte avec moi sans que je l'engage à le faire; il reste une heure et demie sans que je l'invite à s'asseoir; il se lamente, d'un ton bien hypocrite, sur le vol de cette nuit qui prive la nation de véritables richesses : il demande si l'on n'a point quelques renseignemens sur les auteurs; il s'étonne de ce qu'on n'ait rien pressenti à cet égard; il parle ensuite de Robespierre, de Marat, qui avoient commencé de déchirer Roland et moi, comme des têtes chaudes qu'il falloit laisser aller, comme d'hommes bien intentionnés, très-zélés, qui s'effarouchoient de tout, mais desquels il ne falloit pas s'inquiéter. Je le laissai dire, parlai fort peu et ne m'ouvris sur rien : il se retira; je ne l'ai plus jamais revu.

« J'ai reçu ce matin chez moi, dis-je, un des voleurs du Garde-meuble, qui venoit voir s'il n'étoit pas soupçonné. — Qui donc? — Fabre d'Églantine. — Comment sais-tu... — Comment! Un coup si hardi ne peut-il être que l'ouvrage de l'audacieux Danton; j'ignore si jamais cette vérité sera mathématiquement prouvée, mais je la sens vivement, et Fabre n'est venu faire que le rôle de son complice et de son espion. » — J'ai appris, sept mois après, que l'on retenoit dans les prisons de Beauvais un grand coquin nommé Lefort qui avoit été saisi avec des effets du Garde-meuble, et qui chargeoit Danton; mais on n'ose le faire paroître parce que sa faction est trop puissante, on aime mieux le garder pour un temps où il sera possible de faire justice, si jamais ce temps arrive pour la génération présente. Certes, les gens qui ont fait une insurrection pour renverser la commission des douze de la Convention, parce qu'elle tenoit les fils d'un de leurs complots, sauront bien étouffer le témoin ou renverser le tribunal qui s'aviseroit de les inculper. Il n'y eut d'arrêtés et de punis que de petits garçons voleurs employés comme des manœuvres à l'affaire du Garde-meuble, sans être initiés dans le secret de son entreprise; ils avoient été avertis qu'il y avoit une grande aubaine dont ils pourroient profiter en prêtant les mains à l'enlèvement de riches effets;

ils étoient grimpés par le dehors de la colonnade, avoient enlevé et remis beaucoup de choses, mettant en poche pour eux tant que faire se pouvoit; cinq ou six de ces gredins furent exécutés sans donner aucune lumière sur la trame dont ils n'étoient que des agens bien secondaires[1].

J'ai dit que Marat commençoit à nous déchirer. Il faut savoir que du moment où l'Assemblée avoit mis des fonds à la disposition du ministre de l'intérieur pour impression d'écrits utiles, Marat, qui, le lendemain du 10, avoit fait enlever, par son peuple, quatre presses à l'Imprimerie royale pour s'indemniser de celles que la justice lui avoit précédemment fait retirer, Marat écrivit à Roland pour lui demander quinze mille livres, afin de le mettre en état de publier d'excellentes choses; Roland répondit que la somme étoit trop considérable pour la délivrer sans connoître l'objet auquel elle devoit servir; que si Marat vouloit lui envoyer ses manuscrits, il ne s'attribueroit pas le droit de les juger, mais les soumettroit au conseil pour savoir s'il convenoit de les publier aux frais de la nation. Marat répliqua assez mal, comme il sait faire, et envoya un fatras de manuscrits dont la seule vue faisoit peur; il y avoit un traité des *Chaînes de l'esclavage;* je ne sais quoi encore, marqué à son coin; c'est suffisant pour l'apprécier.

J'avois quelquefois douté que Marat fût un être subsistant; je fus persuadée alors qu'il n'étoit pas imaginaire : j'en parlai à Danton, je lui témoignai l'envie de le voir, et lui dis de me l'amener; car il faut connoître les monstres, et j'étois curieuse de savoir si c'étoit une tête désorganisée ou un mannequin bien soufflé. Danton s'en défendit comme d'une chose bien inutile, même désagréable, puisqu'elle ne m'offriroit qu'un original qui ne répondroit à rien; au ton de l'excuse, je jugeai qu'il n'auroit point égard à cette fantaisie, lors même que j'aurois insisté; je n'eus pas l'air d'y avoir sérieusement songé.

[1] Les pages qui précèdent ont été supprimées par Bosc. Nous les avons rétablies pour rester fidèle à notre rôle d'éditeur consciencieux des *Mémoires de madame Roland*, et, bien entendu, sans prendre parti ni pour ni contre ses allégations à l'égard de Danton.

Le conseil trouva que les manuscrits de Marat devoient être remis à Danton, qui sauroit bien s'arranger avec lui; c'étoit couper le nœud gordien au lieu de le dénouer. Le ministre de l'intérieur ne devoit point employer les fonds publics à solder un extravagant; la prudence exigeoit qu'il ne s'en fit pas un ennemi; le refus pur et simple du conseil auroit tout concilié.

Commettre ce soin à Danton, c'étoit lui donner un nouveau moyen de s'attacher ce chien enragé, de le faire courir et mordre ceux contre lesquels il lui plairoit de l'exciter. Trois semaines et plus s'étoient écoulées, les journées de septembre étoient passées; Marat avoit eu l'impudence d'afficher la demande des quinze mille livres à d'Orléans, en se plaignant du ministre qui avoit eu l'incivisme de ne pas les lui donner, lorsqu'il fit un placard contre moi nommément. Je n'y fus pas trompée. — « Voilà, dis-je à mon mari, du Danton tout pur; il veut vous attaquer, il commence par rôder autour de vous; puis, avec son esprit, il a la bêtise d'imaginer que je serai sensible à ces sottises, que je prendrai la plume pour y répondre; qu'il aura le plaisir de traduire une femme sur la scène, et de jeter ainsi du ridicule sur l'homme public à qui je suis attachée. Ces gens-là peuvent avoir quelque opinion de mes facultés, mais ils ne sauroient juger mon âme; ils n'ont qu'à me calomnier tant qu'il leur plaira, ils ne me feront pas bouger, ni me plaindre, ni m'en soucier. »

Roland fit son rapport sur l'état de Paris le 22 septembre: il fut exact et vigoureux; c'est dire qu'il peignoit les désordres qui y avoient été commis et les inconvéniens de laisser plus longtemps les autorités constituées dans l'insubordination la plus grande, dans l'exercice de l'arbitraire le plus dangereux.

Il rendit justice au zèle de la commune du 10, à l'utilité dont elle avoit été pour la révolution de ce jour; mais il fit voir que l'usage prolongé des moyens révolutionnaires produisoit exactement le contraire de ce qu'on espéroit obtenir par eux, puisqu'on ne détruisoit la tyrannie que pour faire régner la justice et l'ordre également incompatibles avec

l'anarchie; et il démontroit la justice et la difficulté d'obtenir des comptes de cette commune, à laquelle il en avoit inutilement demandé. L'Assemblée, saine par l'esprit, mais incapable et foible par caractère, applaudit, fit imprimer, ordonna peu de chose et ne rectifia rien. Il n'est guère possible d'imaginer une situation plus pénible que celle d'un homme équitable et ferme, à la tête d'une grande administration dans laquelle il paroît avoir une puissance considérable, et se charge effectivement d'une grande responsabilité; témoin journalier d'abus révoltans dont il n'a pourtant que la dénonciation, et sur lesquels l'autorité législative qu'il éclaire ne sait ou n'ose prendre un parti. Casser la commune, ordonner l'élection dans les règles d'une nouvelle municipalité, organiser la force publique et lui faire nommer un commandant par les sections, étoient véritablement les seules mesures propres à rétablir dans Paris l'ordre sans lequel on y citeroit vainement les lois, et faute duquel une convention y seroit nécessairement soumise à l'autorité municipale, qui ne connoissoit aucun frein. Dans cet état de choses, j'aurois mieux aimé que Roland consacrât ses talens à sa patrie comme député, qu'en qualité de membre d'un conseil sans énergie et de ministre d'un gouvernement sans action. Je ne dissimulai pas cette façon de penser à quelques personnes faites pour l'apprécier; car le vulgaire n'auroit rien compris à la préférence d'une existence modeste sur le traitement et l'entourage d'une place ministérielle; et faute d'y voir clair, il auroit fait de sottes suppositions.

Le département de la Somme, que Roland avoit longtemps habité, le nomma son représentant. Cette nomination excita des regrets presque universels; on trouvoit absurde et fâcheux de voir ôter du gouvernail un homme intègre, éclairé, courageux, difficile à remplacer, pour le faire passer dans une assemblée où tant d'autres pouvoient voter utilement sans une égale capacité. Roland n'avoit point à hésiter; il écrivit à l'Assemblée en conséquence, en la priant de nommer à sa place, et lui indiquant la personne qu'il croyoit pouvoir lui succéder. L'agitation fut extrême à cette nouvelle; on se récria de toutes parts, et l'on opina pour qu'il

fût invité à rester au ministère. La Convention s'étoit déjà formée du grand nombre de députés à l'Assemblée législative qui s'y trouvoient nommés, et de ceux des députés les premiers arrivés, où ceux-ci prenoient place dans l'Assemblée législative; c'est ce que je ne me rappelle pas parfaitement à ce moment, où je n'ai près de moi aucune espèce de renseignemens, mais Danton étoit présent[1]. Il s'éleva avec beaucoup de chaleur contre cette invitation; son impétuosité trahit sa haine, lui fit dire beaucoup de choses ridicules, et, entre autres, qu'il faudroit donc aussi m'adresser l'invitation, parce que je n'étois pas inutile au ministère de Roland. Les murmures de la désapprobation repoussèrent ses propos envieux, mais le décret ne fut pas rendu, quoique le désir général fût bien marqué. La démission ne fut pas non plus acceptée, et le ministre demeura dans la possibilité de choisir encore. La foule des députés se porta chez lui pour l'engager à ne pas quitter le ministère; on le pressa vivement comme pour un sacrifice qu'il devoit à son pays. On lui représenta que la Convention, une fois complète, feroit prendre aux affaires une marche grande et décisive, dans laquelle son caractère et son activité seroient nécessaires, et par laquelle il seroit soutenu. Deux jours s'étoient passés dans ces sollicitations, lorsqu'on vint lui apprendre que sa nomination étoit mauvaise, parce qu'elle avoit été faite en remplacement d'une autre que l'on croyoit nulle et qui ne l'étoit point; qu'ainsi il n'avoit point de raison de quitter le ministère.

Il se détermina donc à rester. Il l'écrivit à l'Assemblée avec l'accent d'un courage et d'une fierté qui fut couvert des applaudissemens de la majorité, et fit pâlir ses ennemis. Son élection se trouva nulle en effet; mais le parti Danton s'efforçoit de le cacher jusqu'à ce qu'il eût quitté le ministère, afin qu'il ne se trouvât nulle part. Il n'y eut plus de

[1] Je me souvins que, pendant plus d'un mois, il continuoit d'agir au conseil, en allant voter à l'Assemblée; cette cumulation de pouvoirs paroissoit très-condamnable à Roland, qui, durant la dernière quinzaine de cette allure de Danton, s'abstint d'aller au conseil influencé par un homme qui ne devoit plus s'y trouver. (*Note de madame R.*)

relâche dans ce parti contre lui; chaque jour c'étoient de nouvelles attaques : le journal de Marat, des pamphlets *ad hoc*, des dénonciations aux jacobins, répétèrent sans cesse des accusations, des calomnies plus bêtes ou plus atroces les unes que les autres. Mais la persévérance et l'effronterie dans ce genre ont toujours des succès auprès du peuple, naturellement défiant et léger. On alla même jusqu'à lui faire un crime de ce qui auroit dû lui mériter des éloges, et l'on eut l'art d'inspirer des craintes à d'honnêtes gens timides par celle de ses sollicitudes qui concouroit davantage au salut de la république, je veux parler du soin d'éclairer l'opinion. Il ne faut pas être profond politique pour savoir que l'opinion fait la force des gouvernemens; aussi toute la différence qui existe à cet égard entre une administration tyrannique et celle qui prend la justice pour base, c'est que la première n'est occupée que de resserrer les lumières, de contraindre la vérité, tandis que l'autre s'impose pour loi de les répandre.

L'Assemblée avoit bien jugé que les événements du 10 août produiroient des impressions diverses, suivant les préjugés ou les intérêts des individus, et la manière dont ils seroient présentés; elle fit dresser un récit des faits, décréta son impression, l'appuya par la publication de toutes les pièces qui justifioient de leur exactitude, chargea le ministre de l'intérieur de les expédier par toute la France, et lui enjoignit en outre de faire publier des écrits propres à remplir le même but. Roland sentit que, dans cette circonstance, l'art de répandre avoit besoin d'être perfectionné, et qu'il s'agissoit de former un courant de lumières qui suppléât en quelque sorte à l'instruction publique, toujours négligée. Il s'assura dans les départemens, par les informations et les recherches, d'un petit nombre d'hommes sages et zélés qu'on pût regarder comme les fidèles distributeurs des écrits qui leur seroient envoyés. Il se fit une règle de répondre à tout, d'entretenir correspondance avec les sociétés populaires, les curés et les particuliers qui s'adresseroient à lui; il envoya aux sociétés une circulaire où il les rappeloit à l'esprit de leur institution, au soin fraternel d'instruire et de

s'éclairer, dont elles tendoient trop à s'écarter pour délibérer et gouverner. Il choisit dans ses bureaux trois ou quatre personnes d'un bon esprit, qu'il fit diriger par celle d'entre elles qui avoit le plus de sensibilité dans l'âme, d'austérité dans les principes, de douceur dans le style, pour suivre cette correspondance patriotique et faire l'envoi des imprimés; il nourrit souvent cette correspondance de ses propres circulaires dictées par les circonstances, et respirant toujours cette moralité, ce charme d'affection qui gagne les cœurs. On ne peut se figurer l'excellent effet qui en est résulté; aussi les troubles de toute espèce s'apaisèrent, les corps administratifs opérèrent avec régularité; cinq à six cents sociétés, des curés en assez grand nombre se vouèrent avec un zèle touchant à répandre l'instruction, à intéresser et lier à la chose publique des hommes jusque-là livrés à leurs travaux, mais abandonnés à leur ignorance, et prêts à recevoir des fers plus qu'à maintenir une liberté dont ils ne connoissoient ni l'étendue, ni les limites, ni les droits, ni les devoirs.

Cette correspondance patriotique est un monument précieux qui atteste également la pureté des principes, la vigilance éclairée du ministre, la bonne volonté d'un grand nombre de sages citoyens, et les fruits admirables de la sagesse, du civisme et de la raison.

Les hommes soupçonneux et jaloux virent beaucoup moins, dans la chose et dans ses effets, le triomphe de la liberté, le maintien de la paix, l'affermissement de la République, que la gloire et le crédit qui pouvoient en résulter pour le premier coopérateur. Dès lors Roland fut représenté comme un homme dangereux, qui avoit des bureaux d'esprit public; bientôt comme un corrupteur de l'opinion, un ambitieux de la suprême puissance; enfin comme un conspirateur.

Il ne falloit que lire ses écrits, visiter sa correspondance; les départemens qui les recevoient lui répondoient par des actions de grâces; mais les brigands de Paris, calomniant toujours et ne prouvant jamais, élevèrent, à l'aide de mille mouvemens, une sorte de défiance et d'opinion populaire que les jacobins soutenoient de tout leur pouvoir, car ils n'étaient plus régis que par Danton, Robespierre et Marat...

DEUXIÈME DÉTENTION [1].

De Sainte-Pélagie, le 20 août.

Le vingt-quatrième jour de ma détention à l'Abbaye commençoit de s'écouler; l'espace de cette détention avoit été rempli par l'étude et le travail; je l'avois principalement employé à écrire des notes dont la rédaction devoit se ressentir de l'excellente disposition d'esprit dans laquelle je me trouvois. L'insurrection du 31 mai, les attentats du 2 juin, m'avoient pénétrée d'indignation, mais j'étois persuadée que les départemens ne les verroient pas d'un œil satisfait, et que leurs réclamations, soutenues des démarches nécessaires, feroient triompher la bonne cause. Peu m'importoit, avec cet espoir, que dans l'instant d'une crise, ou par les excès de la tyrannie expirante, je tombasse victime de la haine particulière ou de la rage de quelque forcené. Le succès de mes amis, le triomphe des vrais républicains me consoloient de tout à l'avance; j'aurois subi un jugement inique, ou succombé par quelque atrocité imprévue, avec le calme, la fierté, même la joie de l'innocence qui méprise la mort et sait que la sienne sera vengée. Je ne puis m'empêcher de répéter ici les regrets déjà exprimés de la perte de ces notes qui peignoient si bien et les faits que j'avois connus, et les personnes dont j'avois été environnée, et les sentimens que j'éprouvois dans la succession des événemens d'alors. J'apprends qu'il en est échappé quelques-unes à la destruction, mais elles ne contiennent que les détails de ma première arrestation. Un jour peut-être la réunion de ces lambeaux offrira à quelque main amie de quoi ajouter de nouveaux traits au tableau de la vérité.

La publication d'un grossier mensonge, l'annonce bruyam-

[1] Pour rendre plus intelligibles les pages qui suivent, nous avons donné place ici à ce récit de la seconde détention de madame Roland, qui porte la date du 20 août, bien que les *Portraits et anecdotes* qui suivent soient datés du 8.

ment faite sous ma fenêtre d'une de ces feuilles du *Père Duchesne,* sale écrit dont Hébert, substitut de la commune de Paris, empoisonne tous les matins le peuple ignorant, qui boit comme l'eau la calomnie, m'avoient persuadée qu'il se projetoit contre moi quelque horreur. Cette feuille disoit que son auteur m'avoit rendu visite à l'Abbaye, et qu'ayant obtenu ma confiance sous l'apparence d'un brigand de la Vendée, il avoit eu mon aveu des liaisons de Roland et des brissotins avec les rebelles de ce département et le gouvernement anglais. Ce conte ridicule étoit assaisonné de tout ce qui fait les ornemens du langage du *Père Duchesne;* les vraisemblances physiques n'étoient pas mieux ménagées que les autres. Je n'étois pas seulement transformée en contre-révolutionnaire, mais en vieille édentée, et l'on finissoit par m'exhorter à pleurer mes péchés en attendant que je les expiasse à l'échafaud. Les colporteurs, bien instruits sans doute, ne quittèrent pas d'une minute les environs de ma résidence; ils accompagnoient l'annonce de la *Grande visite du Père Duchesne* des provocations les plus sanguinaires au peuple du marché. Je pris la plume; j'écrivis quelques lignes à ce lâche Garat[1], qui se croit un sage parce qu'il n'a de passion que la peur qui lui fait ménager le parti le plus fort, très-indépendamment de la justice; je lui faisois honte de l'administration qui expose l'innocence, déjà opprimée, aux derniers excès de la fureur d'un peuple aveuglé. Je ne prétendois assurément pas le convertir, mais je lui envoyois mes adieux comme un vautour pour ronger son cœur. Vers le même temps, une femme, dont on ne vantera pas l'esprit, les connoissances, mais qui unit aux grâces de son sexe la sensibilité d'âme qui en fait le premier mérite et le plus grand charme, trouva moyen de pénétrer dans ma prison. Combien je fus étonnée de voir son doux visage, de me sentir pressée dans ses bras et d'être baignée de ses pleurs! Je la pris pour un ange; c'en étoit un aussi, car elle est bonne et jolie, et elle avoit tout fait pour m'apporter des nouvelles de mon meilleur ami[2]; elle me donnoit encore des moyens de faire passer

[1] Voir la lettre à Garat, publiée dans les *Mémoires de Buzot.*

[2] Bosc a raturé ce mot et écrit *mes amis.*

des miennes. Cet adoucissement à ma captivité contribuoit à me la faire oublier, lorsqu'à midi du 24 juin, la femme du concierge vient m'inviter à passer dans son appartement, où me demandoit un administrateur. J'étois souffrante et couchée. Je me lève, je vais chez elle, j'entre dans la chambre, où un homme se promenoit et un autre écrivoit, sans qu'aucun des deux parût s'apercevoir de mon arrivée.

« Est-ce bien moi qu'on demande, messieurs? — Vous êtes la citoyenne Roland? — Oui, je m'appelle ainsi. — Prenez la peine de vous reposer. » Et l'un continue d'écrire, l'autre de se promener. Je cherchois ce que signifioit cette comédie, quand l'écrivain, prenant la parole, me dit : « Je viens vous mettre en liberté. » Je ne sais pourquoi cette annonce me toucha très-foiblement. « Mais, répliquai-je, il est fort bien fait de me mettre hors d'ici; il s'agit en même temps de me faire entrer chez moi; les scellés sont sur mon appartement. — L'administration les fera lever dans le jour; j'écris pour un ordre, parce que je suis seul ici d'administrateur, et qu'il faut deux signatures pour la décharge du concierge. »

Il se lève, donne sa commission, et revient m'entretenir de cet air qui veut inspirer la confiance, puis me demande tout à coup, comme sans conséquence : « Vous savez où est M. Roland, à présent? » Je souris à la question, en observant qu'elle n'est point assez discrète pour mériter une réponse. La conversation devenoit ennuyeuse; je me retire dans ma chambre pour faire mes dispositions. J'eus d'abord l'idée de dîner paisiblement et de ne partir que vers le soir; mais je réfléchis que c'étoit une folie que de rester en prison quand on avoit la faculté d'en sortir; d'ailleurs le concierge vint savoir si je prenois mes arrangemens. Je vis qu'il étoit empressé d'avoir mon logis. C'étoit un petit cabinet fort maussade par la saleté des murs, l'épaisseur des grilles et le voisinage d'un bûcher, que tous les animaux du logis prennent pour leurs lieux d'aisances; mais comme il ne peut tenir qu'un lit, on a l'avantage d'y être seul, et on en fait ordinairement les honneurs au nouvel arrivé ou à l'individu qui désire cet agrément. Lavacquerie, qui ne l'avoit jamais vu

habiter par quelqu'un d'aussi bonne humeur que moi, et qui admiroit la complaisance avec laquelle j'y ordonnois des livres et des fleurs, me disoit qu'il l'appelleroit désormais le pavillon de Flore. J'ignorois qu'il le destinât en ce même instant à Brissot, que je ne savois pas dans mon voisinage, que bientôt après il seroit habité par une héroïne digne d'un meilleur siècle, la célèbre Corday, et qu'il devoit tomber en quenouille en recevant après elle l'abbé Fauchet. Ma pauvre bonne, qui arrivoit pour me voir, pleuroit de joie en faisant mon paquet. On me fait voir l'ordre de ma mise en liberté, fondé sur ce qu'il n'y a rien contre moi. Je fais mes comptes et mes petites générosités pour les pauvres et les valets de la prison. Je trouve sur mon passage l'un des otages, prince de Linange, qui me félicite obligeamment de ma liberté; je lui réponds que je voudrois lui faire un compliment pareil comme gage de celle de nos commissaires et de la paix de mon pays. J'envoie chercher un fiacre; je descends, fort étonnée de voir encore l'administrateur, qui n'avoit pas quitté la prison, et qui vient jusque sur la porte me regarder monter en voiture. Je me fais conduire à mon domicile, dans le dessein d'y déposer quelques objets et de me rendre bientôt après chez les dignes gens qui ont adopté ma fille. Je quitte le fiacre avec cette légèreté qui ne m'a jamais permis de sortir d'une voiture sans sauter. Je passe sous ma porte comme un oiseau, en disant gaiement au portier : « Bonjour, Lamarre. » Je n'avois pas franchi quatre marches de mon escalier lorsque deux hommes, venus sur mes talons je ne sais comment, s'écrient : « Citoyenne Roland! — Que voulez-vous? demandai-je en me retournant. — De par la loi, nous vous arrêtons. » Qui sait sentir n'a pas même besoin de penser pour juger ce que je dus éprouver à cet instant. Je me fais lire l'ordre; je prends mon parti sur-le-champ, je descends et traverse la cour avec rapidité. « Où donc allez-vous? — Chez mon propriétaire, où j'ai affaire; suivez-moi. » La maîtresse du logis m'ouvre elle-même en riant. « Laissez-moi m'asseoir et respirer, lui dis-je, mais ne vous réjouissez pas. On vient de me mettre en liberté, ce n'étoit qu'un leurre cruel; je sors de l'Abbaye, on m'arrête pour me conduire à Sainte-Pélagie. Je connois

les délibérations dernièrement prises par ma section, je veux me mettre sous sa sauve-garde; je vous prie d'envoyer en conséquence. »

Le fils de la maison s'empressa avec la chaleur et l'indignation d'un jeune homme honnête[1]. Deux commissaires de la section arrivent, se font représenter l'ordre, dressent leur procès-verbal d'opposition; mais ils me prient ensuite de les accompagner à la mairie, où ils vont le signifier et donner leurs raisons. Je ne pouvois me refuser à cette démarche. J'avois employé le temps à faire des billets à mes amis, pour les prévenir de ma nouvelle destination; je quitte une famille où cette scène venoit de jeter la surprise et l'effroi; nous arrivons à la mairie; je suis placée dans une petite antichambre avec les inspecteurs chargés de garder ma personne. Les commissaires entrent dans le bureau des administrateurs de police. La discussion s'élève, se prolonge et devient vive; j'étois mal à l'aise; je me trouvois déplacée; je me demandois par quelle fatalité l'innocence devoit jouer le rôle d'un criminel attendant son jugement, et jusque-là exposée aux regards curieux des gens qui venoient dans cette antichambre. Impatientée, je me lève, j'ouvre la porte du bureau. « Je puis, messieurs, assister sans inconvénient à une discussion dont je suis l'objet? — Retirez-vous, s'écrie un petit homme que je reconnus pour être Louvet, qui étoit venu si gauchement m'interroger à l'Abbaye. — Mais je n'ai pas envie de faire violence, je ne suis point en mesure pour cela; je ne demande même pas la parole, je ne désire que d'être présente. — Retirez-vous, retirez-vous. Gendarmes, arrivez! » On eût dit que le bureau étoit assiégé parce qu'une femme de bon sens vouloit y entendre ce qu'on disoit d'elle. Il fallut bien se retirer pour n'être pas emmenée. Peu après je vis des signes, des allées et venues; on donna l'ordre d'aller chercher une voiture, et enfin un inspecteur de police vient me prier de le suivre. Je retourne à la porte du bureau, que j'ouvre toute grande. « Commissaires de la section de Beaurepaire, je vous préviens que l'on m'emmène. — Nous ne

[1] Depuis il a été traîné à l'échafaud pour ce fait, et son père en est mort de chagrin. (*Note de Bosc.*)

pouvons l'empêcher, mais la section ne vous oubliera pas; elle veillera à ce que vous soyez interrogée [1]. — Il sera curieux de voir comment, ayant été mise en liberté à une heure parce qu'il n'y avoit rien contre moi, j'ai pu devenir suspecte dans le chemin de l'Abbaye à mon domicile, et fournir ainsi de nouveaux motifs de détention. » Joubert, autre administrateur aussi violent mais plus lourd, et encore plus sot que Louvet, prit magistralement la parole pour justifier l'administration, en convenant que ma première arrestation étoit illégale, et qu'il avoit fallu me mettre en liberté pour m'arrêter ensuite aux termes de la loi. Ceci me donnoit beau jeu; j'allois en profiter; mais les tyrans, à qui la vérité échappe, ne veulent pas même alors qu'on la leur dise; le bruit et la colère ne laissent pas une seule place à la raison. Je quittai la compagnie et fus amenée à Sainte-Pélagie.

Le nom de cette maison, qui, sous l'ancien régime, étoit habitée par des religieuses gardiennes des victimes des lettres de cachet, et qu'on supposoit de mauvaises mœurs, son isolement dans un quartier éloigné, rempli de ce qu'il faut bien appeler peuple, et trop connu par l'esprit féroce qui y fit

[1] Quelques jours après cette seconde arrestation, madame Roland adressa à la section de Beaurepaire une lettre, dont le président n'osa pas donner lecture. Elle répondait à une note transmise par le comité de sûreté générale de la Convention au ministre Garat, qui avait réclamé en faveur de madame Roland. Voici cette note, publiée par Champagneux : « Le comité de sûreté générale, citoyen ministre, a motivé l'arrestation de la citoyenne Roland sur l'évasion de son mari, qui dans ce moment souffle le feu de la guerre civile dans le département de Rhône-et-Loire, et sur la complicité de cette prétendue Lucrèce avec son prétendu vertueux mari, dans le projet de pervertir l'esprit public par un bureau de formation dudit esprit. Comme ce procès tient à celui de la grande conspiration, la citoyenne Roland voudra bien attendre le rapport général qui doit en être fait après que nous aurons sauvé nos finances par un grand plan, et que nous aurons jeté l'ancre de la constitution par l'éducation nationale et la simplification du code. » — Les expressions de cette note, qui fut communiquée à madame Roland par Champagneux, dénotaient assez de haine pour que celle-ci ne pût se faire illusion désormais sur le sort qui lui était réservé. Roland, qu'on accusait de souffler la guerre civile à Lyon, s'était d'abord réfugié auprès de Bosc, dans la forêt de Montmorency, et de là à Rouen.

égorger tant de prêtres au mois de septembre, ne me présentoit pas ce nouvel asile sous un jour consolant.

Pendant qu'on enregistroit mon entrée, un homme de sinistre figure ouvre mon paquet, le fouille curieusement; je m'en aperçois à l'instant où il remet sur le bureau du concierge des imprimés qui y étoient (c'étoient des journaux). Surprise et offensée d'un procédé qui ne doit avoir lieu que pour les personnes mises au secret, j'observe que du moins ce ne doit pas être à un homme d'examiner ainsi avec indécence le paquet de nuit d'une femme. On lui ordonne de le laisser; mais c'est le porte-clefs du corridor où l'on me loge, et j'étois destinée à voir deux fois le jour son affreux visage. On me demande si je veux une chambre à un ou deux lits. — « Je suis seule et ne veux point de compagne. — Mais la chambre sera trop petite. — Peu m'importe. » On cherche, il n'y en avoit pas de libre; j'entre dans une chambre à deux lits; elle a six pieds de large sur douze de long, de manière qu'avec les deux petites tables et les deux chaises, il n'y reste guère d'espace. J'apprends qu'il faut payer d'avance le loyer du premier mois : quinze livres pour un lit, le double pour les deux; je ne voulois en occuper qu'un, et je l'aurois pris dans une chambre où il eût été seul. Je ne payai donc que quinze livres. « Mais il n'y a point de pot à l'eau ni d'autre vase? — C'est qu'il faut les acheter, » me dit le certain homme, fort empressé d'offrir des services dont on voit le but intéressé. J'ajoute à ces acquisitions une écritoire, du papier, des plumes, et je m'établis. La maîtresse du logis vient me visiter; je m'informe des usages et de mes droits; j'apprends qu'ici l'État ne donne rien pour les prisonniers. « Comment donc vivent-ils? — Il y a une portion de haricots seulement et une livre et demie de pain par jour; mais vous ne pourrez manger ni de l'un ni de l'autre. — Je crois bien que cela ne ressemble pas à ce dont j'ai l'habitude; mais j'aime à connoître de chaque situation ce qui lui est propre, et à mettre mes forces au niveau de celles où je me trouve; je veux en essayer. » Je tentai effectivement; mais soit la disposition qui n'étoit pas très-bonne alors, soit le défaut d'exercice, mon estomac fut rebelle pour l'ordinaire de la

prison ; il fallut avoir recours à la cuisine de madame Bouchaud ; elle m'avoit offert de me nourrir, je l'acceptai ; j'y trouvois salubrité, économie, par comparaison à ce que j'aurois fait venir du traiteur, au bout du monde et dans un quartier perdu. Une côtelette et quelques cuillerées de légumes à dîner, un peu d'herbages le soir, jamais de dessert, rien à déjeuner que du pain et de l'eau, voilà ce que je commandai, et ce dont j'avois usé à l'Abbaye. Je le consigne ici pour rapprocher cette manière d'être de la dénonciation qui fut faite bientôt après, à la section de l'Observatoire, de mes dépenses à Sainte-Pélagie, où je corrompois le concierge en faisant bombance avec sa famille : d'où l'indignation des sans-culottes et la proposition de quelques-uns de me dépêcher du monde. Cela s'accorde assez bien avec les criailleries de ces femmes qui prétendent s'être insinuées chez moi, sous de beaux habits, dans les cercles de vieilles comtesses que je tenois à l'hôtel de l'intérieur, et avec les articles du journal de la Montagne, qui insère les lettres que m'écrivent des prêtres réfractaires.

O Danton ! c'est ainsi que tu aiguises les couteaux contre tes victimes. Frappe ! un de plus augmentera peu tes crimes, mais leur multiplicité ne peut couvrir ta scélératesse ni te sauver de l'infamie. Aussi cruel que Marius, plus affreux que Catilina, tu surpasses leurs forfaits sans avoir leurs grandes qualités, et l'histoire vomira ton nom avec horreur dans le récit des boucheries de septembre et de la dissolution du corps social à la suite des événemens du 2 juin.

Mon courage n'étoit point au-dessous de la nouvelle disgrâce que je venois d'essuyer ; mais le raffinement de cruauté avec lequel on m'avoit donné l'avant-goût de la liberté pour me charger de nouvelles chaînes, mais le soin barbare de se prévaloir d'un décret en appliquant faussement une désignation pour me retenir plus arbitrairement sous une apparence de légalité, m'enflammoit d'indignation. Je me trouvois dans cette disposition où toutes les impressions sont plus vives et leurs effets plus alarmans pour la santé ; je me couchai sans pouvoir dormir ; il falloit bien rêver. Jamais les états violens ne sont pour moi de longue durée ; j'ai besoin de me possé-

der, parce que j'ai l'habitude de me régir ; je me trouvai bien dupe d'accorder quelque chose à mes persécuteurs en me laissant froisser par l'injustice ; ils se chargeoient d'un nouvel odieux et changeoient peu l'état que j'avois su déjà si bien supporter. Ici comme à l'Abbaye, n'avois-je pas des livres, du temps? n'étois-je plus moi-même? Véritablement je m'indignai presque d'avoir été troublée, et je ne songeai plus qu'à user de la vie, à employer mes facultés avec cette indépendance qu'une âme forte conserve au milieu des fers et qui trompe ses plus ardens ennemis. Mais je sentis qu'il falloit varier mes occupations ; je fis acheter des crayons, et je repris le dessin, que j'avois abandonné depuis si longtemps. La fermeté ne consiste pas seulement à s'élever au-dessus des circonstances par l'effort de sa volonté, mais à s'y maintenir par un régime et des soins convenables. La sagesse se compose de tous les actes utiles à sa conservation et à son exercice. Lorsque des événemens fâcheux ou irritans viennent me surprendre, je ne me borne pas à me rappeler les maximes de la philosophie pour soutenir mon courage ; je ménage à mon esprit des distractions agréables, et je ne néglige point les préceptes de l'hygiène pour me conserver dans un juste équilibre. Je distribuai donc mes journées avec une sorte de régularité. Le matin j'étudiois l'anglais dans l'excellent essai de Shaftesbury sur la vertu, et j'expliquois des vers de Thompson ; la saine métaphysique de l'un, les descriptions enchantées de l'autre, me transportoient tour à tour dans les régions intellectuelles et au milieu des scènes les plus touchantes de la nature. La raison de Shaftesbury fortifioit la mienne, ses pensées favorisaient la méditation ; la sensibilité de Thompson, ses tableaux rians ou sublimes, pénétroient mon cœur et charmoient mon imagination. Je dessinois ensuite jusqu'au dîner ; j'avois cessé de conduire le crayon depuis si longtemps que je ne pouvois guère me trouver habile ; mais on conserve toujours le pouvoir de répéter avec plaisir, ou de tenter avec facilité ce qu'on a fait avec succès dans sa jeunesse. Aussi l'étude des beaux-arts considérée comme partie de l'éducation chez les femmes, doit, ce me semble, avoir moins

pour objet de leur faire acquérir un talent distingué que de leur inspirer le goût du travail, leur faire contracter l'habitude de l'application, et de multiplier leurs moyens d'occupation; car c'est ainsi qu'on échappe à l'ennui, la plus cruelle maladie de l'homme en société, c'est ainsi qu'on se préserve des écueils du vice, et même des séductions, bien plus à craindre que lui.

Je ne ferai point de ma fille une virtuose; je me souviendrai que ma mère avoit peur que je devinsse grande musicienne, ou que je me consacrasse uniquement à la peinture, parce qu'elle vouloit par-dessus tout que j'aimasse les devoirs de mon sexe, et que je fusse femme de ménage, comme mère de famille. Il faut que mon Eudora s'accompagne agréablement sur la harpe, ou se joue légèrement sur le forte-piano; qu'elle sache du dessin ce qu'il en est besoin pour contempler avec plus de plaisir les chefs-d'œuvre des grands maîtres, pour tracer ou imiter une fleur qui lui plaît, et mêler à tout ce qui fait sa parure, le goût et l'élégance de la simplicité; je veux que ses talens ordinaires n'inspirent pas aux autres plus d'admiration qu'à elle de vanité; je veux qu'elle plaise par l'ensemble, sans étonner jamais au premier coup d'œil, et qu'elle sache mieux attacher par des qualités, que briller par des agrémens. Mais, bon Dieu! je suis prisonnière, et elle vit loin de moi! je n'ose même pas la faire venir pour recevoir mes embrassemens; la haine poursuit jusqu'aux enfans de ceux que la tyrannie persécute, et le mien paroît à peine dans les rues avec ses onze ans, sa figure virginale et ses beaux cheveux blonds, que ces êtres apostés pour le mensonge ou séduits par lui, le font remarquer comme le rejeton d'un conspirateur. Les cruels! comme ils savent bien déchirer un cœur de mère!

L'aurois-je fait venir avec moi? — Je n'ai pas encore dit comment on est à Sainte-Pélagie.

Le corps de logis destiné pour les femmes est divisé en longs corridors fort étroits, de l'un des côtés desquels sont de petites cellules telles que j'ai décrit celle où je fus logée; c'est là que, sous le même toit, sur la même ligne, séparée par un léger plâtrage, j'habite avec des filles perdues et des

assassins. A côté de moi, est une de ces créatures qui font métier de séduire la jeunesse et de vendre l'innocence; au-dessus, est une femme qui a fabriqué de faux assignats, et déchiré, sur une grande route, un individu de son sexe, avec les monstres dans la bande desquels elle est enrôlée; chaque cellule est fermée par un gros verrou à clef, qu'un homme vient ouvrir tous les matins en regardant effrontément si vous êtes debout ou couchée; alors leurs habitantes se réunissent dans les corridors, sur les escaliers, dans une petite cour ou dans une salle humide et puante, digne réceptacle de cette écume du monde.

On juge bien que je gardois constamment ma cellule; mais les distances ne sont pas assez considérables pour sauver les oreilles des propos qu'on peut supposer à de telles femmes, sans qu'il soit possible de les imaginer pour quiconque ne les a jamais entendus.

Ce n'est point tout; le corps de logis où sont placés les hommes a des fenêtres en face et très-près du bâtiment qu'habitent les femmes; la conversation s'établit entre les individus analogues; elle est d'autant plus débordée que ceux qui la tiennent ne sont susceptibles d'aucune crainte; les gestes suppléent aux actions, et les fenêtres servent de théâtre aux scènes les plus honteuses d'un infâme libertinage.

Voilà donc le séjour qui étoit réservé à la digne épouse d'un homme de bien! — Si c'est là le prix de la vertu sur la terre, qu'on ne s'étonne donc plus de mon mépris pour la vie, et de la résolution avec laquelle je saurois affronter la mort. Jamais elle ne m'avoit paru redoutable; mais aujourd'hui je lui trouve des charmes; je l'aurois embrassée avec transport, si ma fille ne m'invitoit à ne point l'abandonner encore, si ma disparution volontaire ne prêtoit des armes à la calomnie contre un mari dont je soutiendrois la gloire, si l'on osoit me traduire devant un tribunal.

Dans les derniers temps du ministère de Roland, les conjurations et les menaces s'étoient tellement multipliées, que souvent nos amis nous pressèrent d'abandonner l'hôtel durant la nuit. Deux ou trois fois nous cédâmes à leurs instances;

mais ce déplacement m'ennuya; j'observai qu'il y avoit moins de danger à rester qu'à sortir, parce que l'audace se porteroit difficilement à violer l'asile d'un fonctionnaire public, tandis qu'elle pouvoit le guetter et l'immoler au dehors; et qu'enfin, si le malheur devoit arriver, il valoit mieux, pour l'utilité publique et pour sa gloire personnelle, que le ministre périt à son poste.

En conséquence, nous ne découchâmes plus; je fis apporter le lit de mon mari dans ma chambre pour que nous courussions les mêmes hasards; je gardai, sous mon chevet ou sur ma table de nuit, un pistolet dont je me proposois de me servir, non pour une vaine défense, mais pour me soustraire aux outrages des assassins, si je les voyois arriver. J'ai passé trois semaines dans cette situation; il est très-vrai que, deux fois, l'hôtel fut environné; qu'une autre fois, les Marseillois, informés de quelque projet, envoyèrent quatre-vingts des leurs pour nous garder; il est très-vrai que jacobins, cordeliers, ne cessoient de répéter, dans leur tribune, qu'il falloit faire un 10 août contre Roland, comme on avoit fait contre Louis XVI; mais c'est parce qu'ils le disoient qu'on pouvoit présumer qu'ils n'étoient point près de le faire. La mort que je bravois gaiement alors, ne pouvoit que me paroître désirable à Sainte-Pélagie, si des considérations puissantes ne m'eussent enchaînée sur la terre.

Mes gardiens ne tardèrent pas à souffrir plus que moi-même de ma situation, et à s'inquiéter pour l'adoucir; les excessives chaleurs du mois de juillet rendoient ma cellule inhabitable. Les papiers dont j'environnois les grilles n'empêchoient pas le soleil de frapper les murs blanchis et resserrés, et quoique les fenêtres demeurassent ouvertes dans la nuit, l'air brûlant et concentré du jour ne s'y rafraîchissoit jamais. La femme du concierge m'invita à passer les journées dans son appartement, et j'acceptai ses offres pour l'après-midi : ce fut alors que j'imaginai de faire venir un forte-piano, que je plaçai chez elle, et dont je m'amusai quelquefois. Mais combien ma situation morale souffrit-elle de modifications dans cet intervalle! Le mouvement de quelques départemens sembloit annoncer la juste indignation dont ils

étoient pénétrés par l'outrage fait à leurs députés, et la résolution d'en tirer vengeance, par le rétablissement de la représentation nationale dans son intégrité.

Je savois Roland, dans une retraite paisible et sûre, recevant les consolations et les soins de l'amitié ; ma fille, accueillie par de vénérables patriarches, suivoit, sous leurs yeux et avec leurs enfans, ses exercices et son éducation ; mes amis, reçus à Caen, y étoient environnés d'une force respectable : celui d'entre eux qui m'étoit le plus cher, avoit trouvé moyen de me donner de ses nouvelles ; je pouvois lui écrire, et je croyois que mes lettres lui parviendroient [1] : je voyois le salut de la République se préparer dans les événemens ; résignée sur mon propre sort, j'étois encore heureuse. Le bonheur tient bien moins aux choses extérieures qu'à la disposition de l'esprit et aux affections de l'âme. J'employois mon temps d'une manière utile et agréable ; je voyois quelquefois les quatre personnes qui venoient me visiter à l'Abbaye ; l'honnête Grandpré, que sa place autorisoit à venir, et qui m'amenoit une femme intéressante ; le fidèle Bose, qui m'apportoit des fleurs du Jardin des Plantes, dont les formes aimables, les couleurs brillantes et les doux parfums embellissoient mon austère réduit ; le sensible Champagneux, qui m'engageoit si vivement à prendre la plume pour continuer les *Notices historiques* que j'avois commencées ; ce que je fis à sa prière, abandonnant pour quelque temps mon Tacite et mon Plutarque, dont je nourrissois mes après-dîners.

Ce n'étoit point assez pour madame Bouchaud de m'avoir offert l'usage de son appartement ; elle sentoit que j'en usois avec une grande discrétion ; elle imagina de me sortir de ma triste cellule, et de me loger dans une jolie chambre à cheminée située au rez-de-chaussée, au-dessous de sa propre chambre. Me voilà donc délivrée de l'affreux entourage qui faisoit mon tourment, après trois semaines de résidence ; je n'aurai plus à passer, deux fois le jour, au milieu des femmes de mon voisinage, pour m'éloigner d'elles durant quelque temps ; je ne verrai plus le porte-clefs, à sinistre figure,

[1] Ces lignes sont surchargées de ratures par une main qui nous a paru une main étrangère. Nous les avons rétablies.

ouvrir ma porte chaque matin, et tirer le soir le gros verrou sur moi comme sur une criminelle qu'il faut sévèrement garder. C'est la douce physionomie de madame Bouchaud qui se présente à moi; c'est elle dont je sens à chaque minute les soins délicats; il n'est pas jusqu'au jasmin apporté devant ma fenêtre, dont on garnit les grilles de ses branches flexibles, qui n'atteste le désir dont elle est pénétrée; je me regarde comme sa pensionnaire, et j'oublie ma captivité. Tous mes objets d'étude ou d'amusement sont réunis autour de moi; mon forte-piano est près de mon lit, des armoires me donnent la faculté d'ordonner mes petits effets de manière à faire régner dans mon asile la propreté qui me plaît..... Mais l'or, le mensonge, l'intrigue et les armes sont employés contre les départemens qui recevoient le jour de la vérité; des soldats séduits ou payés trahissent les braves Normands; Évreux est évacué; Caen abandonne les députés qu'il avoit accueillis; les brigands dominateurs, dans ce qu'on ose appeler encore une Convention, les font déclarer traîtres à la patrie; on met leurs personnes hors de la loi, on confisque leurs biens, on se saisit de leurs femmes et de leurs enfans, on fait raser leurs maisons; on décrète d'accusation, sans pouvoir dire pourquoi, les députés qui ont bien voulu demeurer dans les liens de l'arrestation : c'est le triomphe audacieux du crime contre la vertu malheureuse. Cette lâcheté, qui fait le caractère de l'égoïsme et de la corruption chez un peuple avili que nous crûmes pouvoir régénérer par les lumières et qui étoit trop abruti par ses vices, livre à la terreur des administrateurs perfides et une foule ignorante. Partout l'idée de la paix, le désir d'un repos, toujours illusoire quand il n'est point mérité, fait accepter une constitution monstrueuse par ses défauts, et qui, eût-elle été meilleure, ne devoit pas être reçue des mains indignes qui osèrent la présenter; là, où quelque résistance pouvoit s'élever, la corruption l'étouffe; les deniers de la nation sont prodigués pour assurer les succès de ses oppresseurs. Dans son imbécile stupeur, une majorité, sans logique, regarde le sacrifice de quelques individus comme un foible malheur; elle croit établir pour elle justice, paix et sûreté, en les lais-

sant impunément violer à l'égard de ceux qui la représentent, et elle prend pour signe de salut le gage de son asservissement. Cependant un joug de fer s'appesantit sur les foibles Parisiens, témoins pusillanimes d'horreurs dont ils gémissent, sans oser même les faire connoître; la disette les menace, la misère les ronge, l'oppression les accable; le règne des proscriptions est ouvert, les dénonciations pleuvent de toutes parts, et les arrestations se multiplient. Partout un infâme salaire attend celui qui peut offrir une victime; les portiers des maisons, secrètement gagés, deviennent les premiers délateurs, et les domestiques ne sont plus que des espions.

Une femme étonnante, ne consultant que son courage, est venue donner la mort à l'apôtre du meurtre et du brigandage; elle mérite l'admiration de l'univers. Mais faute de bien connoître l'état des choses, elle a mal choisi son temps et sa victime. Il étoit un plus grand coupable que sa main auroit dû immoler de préférence; la mort de Marat n'a fait que servir ses abominables sectateurs; ils ont transformé en martyr celui qu'ils avoient pris pour un prophète; le fanatisme et la friponnerie, toujours d'accord, ont tiré de cet événement un avantage comparable à celui que leur avoit déjà procuré l'assassinat de Lepelletier. Certes! il avoit été trop funeste, pour que les députés fugitifs, très-étrangers à l'action de Paris, ne le fussent pas également à celle de Corday; mais leurs adversaires saisirent un nouveau moyen de les noircir dans l'esprit du peuple. Les plus francs républicains, les seuls hommes de l'Assemblée qui réunissent, au courage de l'austère probité, l'autorité du talent et des lumières, furent présentés comme des fauteurs du despotisme et de vils conspirateurs; tantôt on les suppose d'accord avec les rebelles de la Vendée; on fait trouver sur les sabres des guerriers qui avoient voulu les servir, l'inscription : *Vive Louis XVII!* tantôt on les accuse de travailler à partager la France en petites républiques, et on les fait maudire comme fédéralistes; c'est avec la même justesse que l'on met Brissot à la solde de l'Angleterre, et que, dans un rapport envoyé à tous les départemens, on dépeint gravement sa femme

retirée dans les appartemens de la reine, à Saint-Cloud, et tenant des conciliabules politiques.

Rien n'est si plaisant pour qui connoît la femme de Brissot, adonnée aux vertus domestiques, absorbée par les soins du ménage, repassant elle-même les chemises de son mari, et regardant à travers le trou de sa serrure pour savoir si elle doit ouvrir à ceux qui frappent; prenant à loyer une petite vilaine chambre au village de Saint-Cloud, pour avoir la facilité de promener au grand air l'enfant qu'elle vient de sevrer. Mais bientôt elle est saisie, amenée à Paris et gardée à vue. La femme de Pétion, qui alloit dans sa famille laisser passer le temps des orages, est arrêtée avec son fils; Miranda, qu'avoit acquitté le tribunal révolutionnaire, est de nouveau traduit en prison comme suspect, sur les dénonciations de son valet, espion de Pache; tous les généraux sont mis en arrestation; Custine, dont j'ai ouï dire aux princes de Linange qu'il étoit le plus redouté d'entre eux par les Autrichiens, est menacé de perdre la tête. La désorganisation s'étend sur toute la face de la France, et la guerre civile s'allume çà et là. L'acceptation de la Constitution ne peut valoir à Lyon l'oubli de la justice que cette ville a osé faire de deux ou trois brigands maratistes; on veut qu'elle livre les têtes de ses plus riches habitans et une somme considérable; on rappelle les troupes des frontières, qu'on expose aux ravages de l'ennemi, pour exciter des frères les uns contre les autres, et faire répandre le sang français par des Français mêmes; la fière Marseille envoie des secours aux Lyonnais. Cependant l'ennemi s'avance au Nord, Valenciennes n'existe plus, Cambrai est bloqué; les voltigeurs autrichiens paroissent jusqu'aux environs de Péronne. Paris, comme une autre Babylone, voit son peuple abruti courir à des fêtes ridicules, ou se rassasier des supplices d'une foule de malheureux sacrifiés à sa féroce défiance; tandis que les égoïstes remplissent encore les théâtres; que le timide bourgeois se ferme tremblant chez lui, où il n'est pas assuré de coucher, s'il plaît à son voisin d'aller dire qu'il a tenu des propos inciviques, blâmé la journée du 2 juin, pleuré sur les victimes d'Orléans envoyées à la mort, sans preuves de la prétendue intention d'un assas-

sinat qui n'a pas été commis dans la personne de l'infâme Bourdon. O mon pays! dans quelles mains es-tu tombé! Chabot et ses pareils annoncent que Roland est à Lyon, attestent qu'il soulève cette ville, veulent le décréter d'accusation et moi avec lui; et dans le même temps ils font fouiller les caves de l'Observatoire; ils font investir la maison d'un de ses amis, où ils supposent qu'il peut être caché.

Tous mes amis sont proscrits, fugitifs ou arrêtés; mon mari ne se dérobe à la fureur de ses adversaires que par une retraite comparable à la plus dure détention; il falloit encore que le petit nombre de ceux qui viennent me consoler subissent la persécution. Grandpré dînant avec un homme qu'il ne savoit pas être juge de paix, ni du tribunal d'arrondissement, gémit sur la négligence de ces officiers qui laissent dans les prisons tant de personnes en souffrance : le quidam se découvre alors, affecte le plus grand empressement de connoître les abus à la réparation desquels il peut concourir, demande à Grandpré son nom, son adresse, pour aller chez lui le prendre lorsqu'il ira visiter les prisons. C'étoit un prétexte; le juge de paix court au comité de sûreté générale, fabrique une atroce dénonciation contre Grandpré, qu'il accuse de complicité de la mort de Marat. On croit être au temps de Tibère; c'est également le règne des délateurs. Grandpré est arrêté par quatre fusiliers et un officier public, qui se rendent chez lui à cinq heures du matin, fouillent ses papiers et apposent les scellés. Il étoit alors muni d'une lettre que j'adressois au malheureux Brissot; quel crime on peut faire, à moi de l'avoir écrite, à lui d'en être le porteur! Il la dérobe adroitement aux recherches; ce n'est qu'avec de pénibles discussions qu'il obtient d'être gardé à son bureau sans aller coucher à l'Abbaye, et après plusieurs jours que l'on parvient à démontrer la fausseté de la dénonciation dont il est l'objet.

Champagneux n'est pas encore aussi heureux; au crime d'avoir été placé par Roland, il joint celui d'occuper une place intéressante. Collot-d'Herbois s'étoit rendu ivre chez le ministre de l'intérieur, entre quatre et cinq heures, au moment où tous les gens de travail viennent de quitter leurs bureaux pour chercher à dîner; il alloit demander des voi-

tures dont ce ministre ne dispose pas; furieux de ne point trouver Garat, il jure, fulmine, rompt des pieds de chaise et de table [1]; va chez le premier commis Champagneux, l'injurie, fait ouvrir les paquets disposés pour être envoyés à la poste, trouve mauvais ce qu'ils renferment; c'étoit une espèce de mémoire, en forme de questions, destiné à se procurer des lumières sur l'état des campagnes : il arrange dans sa tête enflammée une dénonciation qu'il fait le lendemain à l'Assemblée, et sur laquelle on décrète d'arrestation Garat et Champagneux.

Garat vient à la barre, ne se plaint point de Collot, explique doucement sa conduite, flagorne l'auguste assistance, et est renvoyé à ses fonctions : Champagneux, d'abord effrayé, caché, vient pourtant se présenter; on le renvoie au comité, et le comité le fait conduire prisonnier à la Force. Garat sollicité, intéressé pour lui-même à la liberté de Champagneux, dont il ne peut se passer, se rend au comité pour l'obtenir; il explique inutilement que sans le travail de cet homme, versé dans les affaires, il lui est impossible de rester au ministère : ses amis, comme Barère, si de tels gens sont amis, lui font d'abord espérer qu'en donnant une démission combinée, on lui rendra Champagneux pour le faire rester; mais les autres s'expliquent enfin plus clairement. Il faut nommer à la place de Champagneux; sa liberté, sa vie, sont à ce prix; il faut y nommer une créature du comité, jeune homme de vingt-six ans, qui n'a nulle expérience des affaires, aucune espèce de savoir, mais que le comité protége; Garat, qui ne refusa jamais rien à ses maîtres, nomme et se retire ensuite, abandonnant enfin le ministère qu'il ne lui est pas possible de remplir [2]. Mais Champagneux n'est pas libre, et

[1] Ces faits peuvent paroître exagérés; ils ne sont qu'exacts, je les tiens d'un témoin non suspect, de Champagneux lui-même. (*Note de madame R.*)

[2] On nomma à sa place *Paré*, autrefois maître-clerc de Danton, qui l'avoit fait nommer secrétaire du conseil au départ de Grouvelle; et l'ex-ministre Garat, content de pouvoir opérer un échange, qui, le délivrant d'une place de responsable, lui en offre encore une de vingt mille livres d'appointement, devient secrétaire du conseil. Il n'est pas hors de propos de remarquer que *Desforgues*, ministre des affaires étrangères, est aussi un ancien clerc de Danton. (*It.*)

la quatrième semaine de sa détention s'est déjà écoulée. Au moment où il fut menacé de l'arrestation, car Collot la lui avoit annoncée comme un acte qui alloit suivre sa volonté, Champagneux avoit chez lui presque toutes mes *Notices historiques*, dont il vouloit avoir une copie pour en assurer l'existence par un double exemplaire; inquiet, agité, jugeant bien que les principes qui les ont dictées, que la liberté avec laquelle elles sont écrites, sont des titres à un supplice certain; il les brûle. Et voilà les régisseurs de l'empire! Un Collot, comédien de profession, à côté duquel siége un juge des départemens méridionaux, qui naguère le condamna à un an de prison pour une vilaine action commise lorsqu'il couroit les tréteaux, et pour laquelle plusieurs juges avoient opiné aux galères! Une grande force de poumons, le jeu d'un farceur, l'intrigue d'un fripon, les écarts d'une mauvaise tête et l'effronterie de l'ignorance, tels furent ses moyens de succès dans les clubs, particulièrement aux jacobins, qui osèrent bien parler de lui lors de la formation du ministère patriote sous le règne de Louis XVI.

Collot se crut frustré en voyant appeler Roland à l'intérieur, où lui avoit porté ses vues; Roland lui parut un ennemi d'autant plus haïssable, qu'il n'en étoit point remarqué; dès lors sa puissance clubiste fut dirigée contre lui, et cette disposition, jointe à ses autres qualités relatives, lui valut d'être porté à la Convention dans la députation de Paris.

Grandpré, devenu libre, ne vient me voir qu'avec précaution et beaucoup plus rarement, car il est perdu si l'on soupçonne que le soin de se rendre près de moi peut diriger ses démarches dans les prisons.

Champagneux, détenu, regrette moins encore sa liberté que le plaisir d'adoucir quelquefois ma captivité, et je souffre de la sienne qu'il doit à ses rapports avec Roland et moi; j'invite Bosc, qui déjà a donné sa démission de la place d'administrateur des postes, de ne pas courir les risques de la détention en me faisant des visites; et je le vois une fois la semaine, pour ainsi dire à la dérobée. Au milieu de ces douleurs, on se repose pourtant avec moi dans la jolie cham-

bre où la sensible madame Bouchaud m'a soustraite à toutes les apparences de la prison; j'y ai bien le petit désagrément d'un gendarme dont le poste est précisément vis-à-vis de ma fenêtre, de laquelle il faut que je tienne toujours les rideaux fermés, et qui vient quelquefois auprès pour écouter ce qui se dit lorsque je ne suis pas seule; j'y ai l'ennui de l'affreux aboiement de trois gros chiens, dont la loge est à dix pas; je suis aussi à côté d'une grande pièce qui s'appelle fastueusement la salle du conseil, et dans laquelle se tiennent les administrateurs de police quand ils viennent faire quelque interrogatoire. Je dois à ce voisinage la connoissance de scènes étranges dont je vais dire un mot. Deux hommes, dont j'ai su les noms, mais que j'ai oubliés ou que je ne cite pas, parce que ceux de tels gredins ne méritent point d'être consignés, avoient été faits prisonniers pour malversations dans l'administration de l'habillement des troupes, dans laquelle ils sont employés; ils avoient pour amis, ou complices, des gens de leur sorte qui venoient les visiter, et ces gens étoient précisément des administrateurs de police. Dans cette qualité, ceux-ci, chargés de maintenir l'ordre dans les prisons, de surveiller les concierges, etc., venoient à Sainte-Pélagie une ou deux fois la semaine, avec d'autres amis comme eux, au nombre de dix à douze, quelquefois davantage, faisoient venir dans la salle du conseil les deux prisonniers chéris, et là, demandant au concierge, chapon, poulets, œufs, vin, liqueur, café, etc., les mangeoient à ses dépens, et s'établissoient en orgies permanentes durant quatre ou cinq heures. On n'imaginera jamais, et certes je n'entreprendrai pas de rendre la joie brutale, la grossièreté des propos, l'infamie de ces festins. Le mot de patriotisme, appliqué bêtement et répété avec emphase à l'occasion de l'échafaud où il convient d'envoyer tous les gens suspects, et cette dénomination appliquée à toute personne qui a reçu de l'éducation, ou qui possède une fortune non récemment volée, les baisers dégoûtans de ces bouches pleines de vin s'appliquant avec bruit sur le visage des arrivans, et répétant ce concert au moment du départ; les sales plaisanteries d'hommes sans mœurs et sans honte, le fol orgueil d'imbé-

ciles atroces qui ne rêvent que dénonciations, et mettent toute leur science à incarcérer les gens de bien.

Platon avoit bien raison de comparer la démocratie à un encan de gouvernement, une sorte de foire où l'on trouve mêlées toutes les espèces de gouvernement possibles. Mais comment faut-il caractériser celui où des hommes tels que ceux-ci disposent de la liberté de leurs concitoyens? Lorsque l'aimable compagnie arrivoit, Bouchaud ou sa femme avoit grand soin de retirer la clef de ma porte et de me prévenir. J'avois enfin pris mon parti; je fermois les oreilles au tapage; je trouvois même plaisant de continuer alors mes notices, et j'en avois écrit quelques tirades vigoureuses sous les yeux, pour ainsi dire, des misérables qui m'auroient massacrée s'ils en eussent entendu une phrase. Le 10 août arriva; on craignoit, pour les prisons, la répétition du 2 septembre; les administrateurs vinrent à bout de faire sortir les coquins de leur connoissance, et il n'y eut plus de banquets civiques. Je donnerois, si je pouvois me résoudre à remuer ce fumier, des détails bien étonnans et bien tristes sur les abus qui règnent dans les prisons; on verroit le crime des malheureux qu'on y renferme se ménager des complices dans presque tous les valets et tous les gens d'affaires qui y tiennent; les filles de joie, coupables de quelque grand délit, obtenir leur liberté sans jugement, par le soin de l'administrateur qui va coucher avec elles le jour de la sortie; les assassins, assez riches pour payer du fruit de leurs vols un défenseur officieux, l'intéresser de manière à ce qu'il anéantisse les pièces de conviction, procure l'impunité; les voleurs de profession conserver leurs intrigues, communiquer entre eux et au dehors, et dérober encore du fond de la prison, en partageant avec un serviteur du lieu ou le gendarme qui paroît les garder. Tout se corrompt ou achève de se gâter dans ces lieux infects, sous une administration vicieuse qui ne veut que détruire, ne s'inquiète pas de corriger et n'agit que par passion. Sensible et généreux Howard, qui parcourûtes l'Europe entière pour visiter ces sombres réduits où la sagesse d'un gouvernement équitable ne doit jamais plonger l'innocence et sait encore distinguer la faiblesse du crime,

combien vous aurez gémi si vous avez entièrement connu le régime des prisons de ce peuple qui passoit alors pour le plus doux de la terre! Point de distinction d'aucune espèce entre la jeunesse étourdie et le crime consommé; j'ai vu fermer dans une même chambre un étudiant en botanique, qui avoit dit du mal de Marat, avec des voleurs de grand chemin. Point de respect pour les mœurs; j'ai vu tenir dans la même cellule une fille de quatorze ans, que ses parens réclamoient, avec la femme qui venoit de l'enlever, et qu'on avoit arrêtée pour ce délit. Point de ménagements pour la décence, de soins pour la salubrité dans l'ordre des constructions ou l'usage du local. On bâtit actuellement à Sainte-Pélagie sur un terrain immense; un architecte à petite vue, sans âme, fait des dispositions sans raisonnement, et personne dans les administrations supérieures n'a l'intelligence ou la volonté de rectifier ses plans.

Je dois rendre justice au concierge actuel; il fait ce qu'il peut dans les détails, mais rien ne sauroit anéantir les résultats d'une mauvaise organisation. Il faut ou des maisons distinctes, réservées les unes pour les criminels, les autres pour les détenus suspects ou soupçonnés, ou des corps de logis très-séparés, et enfin nulle communication entre les deux sexes. Mais ce n'est pas ici le lieu d'un traité sur cette matière; je me borne à gémir sur la destinée d'un peuple à la liberté duquel il n'est plus permis de croire, quand on a entrevu la profondeur de sa corruption.

Lorsque j'étois arrivée à Sainte-Pélagie, on m'avoit donné une femme prisonnière pour de petites choses, et dont les soins pouvoient être utiles à ma foiblesse comme je savois les rendre utiles à sa misère. Ce n'est pas que je ne susse fort bien me servir moi-même : tout sied bien au malheureux courage, a-t-on dit à l'égard de Favonius rendant à Pompée malheureux les services que les valets ont coutume de rendre à leurs maîtres; cela n'est pas moins vrai pour l'infortuné dénué de moyens et suffisant à ses besoins, ou pour l'austère philosophie dédaignant toute superfluité. Quintius faisoit cuire ses raves en recevant les ambassadeurs des Samnites; j'aurois bien fait mon lit dans la cellule de Sainte-Pélagie;

mais il faut traverser de longs espaces et aller se mêler avec leurs diverses habitantes pour aller chercher de l'eau ou autre chose semblable, et je trouvai très-bon d'avoir une personne que je pusse obliger en lui donnant de telles commissions. Elle continuoit de les faire dans la chambre où l'on m'avoit logée, et elle y entroit un matin à l'instant où un administrateur arrivoit dans la salle du conseil. Il demande qui loge là; il veut visiter le local; il entre; jette un coup d'œil irrité, sort et se plaint à la femme du concierge de l'espèce de douceur qu'elle m'a procurée. « Madame Roland étoit incommodée (c'étoit vrai), je l'ai mise plus à portée de recevoir des soins; d'ailleurs, elle s'amuse quelquefois à un forte-piano qui ne pourroit tenir dans une cellule. — Elle s'en passera; faites-la remonter dès aujourd'hui dans un corridor; vous devez maintenir l'égalité. »

Bourreau! et c'est pour cela que tu veux me confondre avec des femmes perdues! — Madame Bouchard, plus triste qu'on ne sauroit exprimer, vient bientôt me faire part de l'ordre qui lui étoit intimé; je la consolai en lui montrant beaucoup de calme et de résignation pour m'y conformer. Il fut convenu que je descendrois dans le courant de la journée pour changer d'air et retrouver mes objets d'étude que je laisserois au même lieu. Me voilà donc condamnée à revoir les guichetiers, à entendre les verroux, à respirer l'air fétide d'un corridor tristement éclairé le soir par une lampe dont l'épaisse fumée noircit tous les murs et suffoque le voisinage. Voilà les actes humains, les signes de liberté de ces hommes qui font rappeler sur les pierres de la Bastille la dureté de ce gouverneur écrasant l'araignée de Lauzun, et qui donnent au Champ de Mars l'essor à des oiseaux porteurs de banderolles pour annoncer aux habitans des sublimes régions la félicité de la terre! Insolens comédiens! votre rôle s'avance; l'ennemi est là; ce sont les départemens qui assurent le triomphe de la raison et de la vraie liberté, et préparent votre ruine.

La mienne ne peut manquer sans doute; j'ai mérité la haine de tous les tyrans; mais je ne regrette que celle de mon pays, que votre châtiment consolera sans le sauver.

Au reste, les suites de l'oppression ont meublé le corridor que j'habite de femmes près desquelles je puis me trouver sans honte et même avec plaisir. J'y trouve celle d'un juge de paix à qui sa voisine a prêté des propos dits inciviques; j'y rencontre celle du président du tribunal révolutionnaire; j'y vois madame Pétion. « Je ne croyois guère, lui dis-je en l'abordant, lorsque je fus à la mairie, le 10 août 1792, partager vos inquiétudes, que nous ferions l'anniversaire à Sainte-Pélagie, et que la chute du trône préparât notre disgrâce. »

PORTRAITS ET ANECDOTES.

A Sainte-Pélagie, le 8 août 1793.

Il y a plus de deux mois que je suis incarcérée parce que j'appartiens à un homme de bien qui s'est avisé de se conserver vertueux dans une révolution, et de rendre des comptes rigoureux étant ministre. Il a vainement sollicité pendant cinq mois qu'on apurât ses comptes et jugeât l'administration. L'examen en a été fait; mais comme il n'y avoit pas de quoi médire, on n'a point voulu faire de rapport, et l'on a calomnié. L'activité de Roland, ses travaux multipliés, ses écrits sages, lui avoient acquis une considération qu'on a cru redoutable, ou du moins les envieux l'ont fait croire telle pour accuser un homme dont ils haïssoient l'intégrité. On vouloit le perdre; on a tenté de l'arrêter lors de cette insurrection du 31 mai, époque de l'avilissement complet de la représentation nationale, de sa violation et des succès du décemvirat. Il s'est échappé; on m'a saisie de rage; mais l'on m'auroit toujours arrêtée, car ceux qui nous persécutent, s'ils savent que mon nom n'a pas l'influence du sien, sont persuadés que mon caractère n'a pas moins de force, et ils ont presque autant d'envie de me perdre.

J'ai employé les premiers temps de ma captivité à écrire; je l'ai fait avec tant de rapidité, et dans une disposition si

heureuse, qu'avant un mois j'avois des manuscrits de quoi faire un volume in-douze; c'étoient, sous le titre de *Notices historiques*, des détails sur tous les faits et sur toutes les personnes tenant à la chose publique, que ma position m'avoit mise dans le cas de connoître; je les donnois avec la liberté, l'énergie de mon caractère, avec l'abandon de la franchise, l'aisance d'un esprit au-dessus de toutes les considérations particulières, avec le plaisir de peindre ce que j'avois senti ou ce que j'éprouvois; enfin avec la confiance que, dans tous les cas, ce recueil seroit mon testament moral et politique. Il avoit le caractère d'originalité que lui prêtoient les circonstances, le mérite de réflexions qui naissent des événemens à mesure que ceux-ci surviennent, et la fraîcheur qui appartient à une telle origine.

Je venois de compléter le tout en conduisant les choses jusqu'à ces derniers momens, et je l'avois confié à un ami qui y mettoit le plus grand prix. L'orage est venu fondre sur lui tout à coup; à l'instant de se voir en arrestation, il n'a songé qu'aux dangers, il n'a senti que le besoin de les conjurer, et sans rêver aux expédiens, il a jeté au feu mes manuscrits. J'avoue que j'aurais préféré qu'on m'y jetât moi-même. Cette perte m'a plus agitée que n'ont jamais fait les plus rudes épreuves; cela peut se concevoir, si l'on se représente que la crise approche, que je puis être massacrée au premier jour, ou traînée, je ne sais comment, au tribunal que les dominateurs emploient pour se débarrasser des importuns; que ces écrits étoient un oreiller sur lequel je me reposois de la justification de ma mémoire et de celle de beaucoup de personnages intéressans.

Certes, la mort de l'araignée de Lauzun à la Bastille ne lui fut pas plus cruelle, et elle n'étoit une perte que pour lui; cependant, comme il ne faut succomber à rien, je vais employer mes loisirs à jeter çà et là, négligemment, ce qui se présentera à mon esprit. Cela ne sauroit remplacer ce que j'ai perdu, mais ce sera des lambeaux qui serviront à me le rappeler et à m'aider un jour à y suppléer, si la faculté m'en est laissée [1].

[1] Plusieurs passages de cette note avaient été altérés.

BUZOT[1].

D'un caractère élevé, d'un esprit fier et d'un bouillant courage, sensible, ardent, mélancolique et paresseux, doit quelquefois se porter aux extrêmes. Passionné contemplateur de la nature, nourrissant son imagination de tous les charmes qu'elle peut offrir, son âme des principes de la plus touchante philosophie ; il paroît fait pour goûter et procurer le bonheur domestique ; il oublieroit l'univers dans la douceur des vertus privées avec un cœur digne du sien. Mais jeté dans la vie publique, il ne connoît que les règles de l'austère équité ; il les défend à tout prix. Facile à s'indigner contre l'injustice, il la poursuit avec chaleur et ne sait jamais composer avec le crime. Ami de l'humanité, susceptible des plus tendres affections, capable d'élans sublimes et des résolutions les plus généreuses, il chérit son espèce et sait se dévouer en républicain ; mais, juge sévère des individus, difficile dans les objets de son estime, il ne l'accorde qu'à fort peu de gens. Cette réserve, jointe à l'énergique liberté

[1] Buzot (François-Léonard-Nicolas), né à Évreux en 1760, avait été député du tiers aux états généraux. Proscrit au 31 mai, il se rendit à Évreux, puis à Caen, avec Barbaroux, cherchant à soulever les départements contre la Convention, dominée par la Montagne. Après la défaite de Vernon, il se cacha à Quimper, puis à Vernon, et finit par se rendre dans la Gironde, à Saint-Émilion, où il se trouva avec Barbaroux, Louvet, Pétion, Salle et Guadet. Ces deux derniers se réfugièrent dans la maison du père de Guadet : Pétion, Buzot et Barbaroux trouvèrent un asile chez madame Robert Bouquey. Ils vécurent plusieurs mois dans une espèce de puits, à trente pieds sous terre : c'est là qu'ils commencèrent à écrire leurs Mémoires. Obligés de se réfugier, dans les premiers mois de 1794, chez un perruquier, Baptiste Trinquart, ils durent, à la suite de perquisitions qui amenèrent l'arrestation de Guadet et de Salle, abandonner cette retraite que le *pauvre* leur avait ménagée, et parcourir les campagnes, puisque les portes des villes se fermaient à eux. Deux jours après avoir quitté Saint-Émilion, Buzot et Pétion furent trouvés morts dans un champ de blé, à une lieue de Saint-Émilion. Leurs cadavres avaient été à demi dévorés par les loups. M. et madame Bouquey payèrent de leur vie l'hospitalité qu'ils avaient donnée aux proscrits. Ils furent conduits sur l'échafaud avec plusieurs membres de la famille de Guadet. Trinquart n'échappa qu'avec peine à la mort.

avec laquelle il s'exprime, l'a fait accuser de hauteur et lui a donné des ennemis. La médiocrité ne pardonne guère au mérite ; mais le vice hait et poursuit la vertu courageuse qui lui déclare la guerre. Buzot est l'homme le plus doux de la terre pour ses amis, et le plus rude adversaire des fripons. Jeune encore, la maturité de son jugement et l'honnêteté de ses mœurs lui valurent l'estime et la confiance de ses concitoyens. Il justifia l'une et l'autre par son dévouement à la vérité, par sa fermeté, sa persévérance à la dire. Le commun des hommes, qui déprécie ce qu'il ne peut atteindre, traite sa pénétration de rêverie, sa chaleur de passion, ses pensées fortes de diatribes, son opposition à tous les genres d'excès, de révolte contre la majorité ; on l'accusa de royalisme, parce qu'il prétendoit que les mœurs étoient nécessaires dans une république, et qu'il ne faut rien négliger pour les soutenir ou les rectifier; de calomnier Paris, parce qu'il abhorroit les massacres de septembre, et ne les attribuoit qu'à une poignée de bourreaux gagés par des brigands ; d'aristocratie, parce qu'il vouloit appeler le peuple à l'exercice de sa souveraineté dans le jugement de Louis XVI ; de fédéralisme, parce qu'il réclamoit le maintien de l'égalité entre tous les départemens, et s'élevoit contre la tyrannie municipale d'une commune usurpatrice. Voilà ses crimes. Il eut aussi des travers. Avec une figure noble et une taille élégante, il faisoit régner dans son costume ce soin, cette propreté, cette décence qui annonce l'esprit d'ordre, le goût et le sentiment des convenances, le respect de l'homme honnête pour le public et pour soi-même.

Ainsi, lorsque la lie de la nation portoit au timon des affaires des hommes qui faisoient consister le patriotisme à flatter le peuple pour le conduire, à tout renverser et envahir pour s'accréditer et s'enrichir, à médire des lois pour gouverner, à protéger la licence pour s'assurer l'impunité, à égorger pour affermir leur pouvoir, à jurer, boire et se vêtir en portefaix pour fraterniser avec leurs pareils ; Buzot professoit la morale de Socrate et conservoit la politesse de Scipion : le scélérat ! Aussi l'intègre Lacroix, le sage Chabot, le doux Lindet, le réservé Thuriot, le savant Duroi,

l'humain Danton et leurs fidèles imitateurs l'ont déclaré traître à la patrie ; ils ont fait raser sa maison et confisqué ses biens, comme autrefois on bannit Aristide et condamna Phocion. Je m'étonne qu'ils n'aient point décrété qu'on oublieroit son nom. C'eût été plus conséquent à leurs vues que de prétendre le conserver avec des épithètes que désavoue l'évidence.

On ne peut point effacer de l'histoire la conduite de Buzot dans l'Assemblée constituante, ni supprimer ses sages motions, ses vigoureuses sorties dans la Convention. Quelle que soit l'altération des opinions dans des journaux peu fidèles, les principes qui les appuient se retrouvent toujours. Buzot improvisoit fréquemment, travailloit peu, d'ailleurs, mais ne manquoit jamais de s'élever contre tout système pervers ou nuisible à la liberté. Son rapport sur la garde départementale, dont on a si fort décrié le projet, contient des raisons auxquelles on n'a pas répondu ; celui sur la loi proposée contre les provocateurs au meurtre, renferme la plus saine politique, et cette philosophie, vraie comme la nature, forte comme la raison, sur lesquelles elle s'appuie ; sa proposition du bannissement des Bourbons, développée avec précision, motivée avec justesse, est écrite avec grâce et chaleur ; son opinion sur le jugement du roi, nourrie de choses et de raisons, n'a rien du pathos et des divagations auxquels ce sujet a donné lieu à tant de harangueurs ; enfin ses lettres à ses commettans, des 6 et 22 janvier, peignent son âme avec une vérité qui les fera rechercher. Quelques lutteurs de sa force auroient pu donner à la Convention l'impulsion qui lui étoit nécessaire, mais les autres hommes à talens, paroissant se ménager comme orateurs pour les grandes occasions, négligeoient trop le combat journalier, et ne se méfièrent point assez de la tactique de leurs médiocres adversaires.

PÉTION [1].

Véritable homme de bien et homme bon, il est incapable de faire la moindre chose qui blesse la probité, comme le plus léger tort ou le plus petit chagrin à personne; il peut négliger beaucoup de choses pour lui, et ne sauroit exprimer un refus d'obliger qui que ce soit au monde. La sérénité d'une bonne conscience, la douceur d'un caractère facile, la franchise et la gaieté distinguent sa physionomie. Il fut maire prudent, représentant fidèle, mais il est trop confiant et trop paisible pour prévoir les orages et les conjurer. Un jugement sain, des intentions pures, ce qu'on appelle la justesse de l'esprit, caractérisent ses opinions et ses écrits, marqués au coin du bon sens plus qu'à ceux du talent. Il est froid orateur et lâche dans son style, comme écrivain; administrateur équitable et bon citoyen, il étoit fait pour pratiquer les vertus dans une république et non pour fonder un tel gouvernement chez un peuple corrompu qui le regarda durant quelque temps comme son idole, et se réjouit de sa proscription comme de celle d'un ennemi.

Lors de l'Assemblée constituante, au temps de la révision, j'étois un jour chez la femme de Buzot lorsque son mari revint de l'Assemblée fort tard, amenant Pétion pour dîner. C'étoit l'époque où la cour les faisoit traiter de factieux et peindre comme des intrigans tout occupés de soulever et d'agiter. Après le repas, Pétion, assis sur une large ottomane, se mit à jouer avec un jeune chien de chasse avec l'abandon d'un enfant; ils se lassèrent tous deux et s'endormirent ensemble, couchés l'un sur l'autre : la conversation de quatre personnes n'empêcha pas Pétion de ronfler. « Voyez donc ce factieux, disoit Buzot en riant; nous avons été regardés de travers en quittant la salle, et ceux qui nous

[1] Pétion ou Péthion de Villeneuve (Jérôme), né à Chartres en 1753, avocat, avait été député aux états généraux, et fut envoyé à la Convention par le département d'Eure-et-Loir. Proscrit au 31 mai, il se réfugia à Caen, puis dans la Gironde, où il se donna la mort avec Buzot.

accusent, très-agités pour leur parti, s'imaginent que nous sommes à manœuvrer. »

Cette scène et ce discours se sont fréquemment retracés à ma mémoire depuis ces temps malheureux où l'on accuse et proscrit Pétion et Buzot comme royalistes avec autant de raison que la cour les accusoit alors d'intrigues. Toujours seuls avec leurs principes, ne communiquant avec les hommes qui en professoient de semblables que pour s'entretenir des opinions relatives, ils ont cru qu'il devoit suffire de réclamer opiniâtrément la justice, de dire constamment la vérité, de s'immoler ou s'exposer à tout plutôt que de les trahir, et ils sont déclarés traîtres à la patrie!

Je veux consigner ici un fait assez marquant. On a vu ailleurs que, durant le premier ministère patriote, il avoit été arrangé que le ministre des affaires étrangères prendroit sur les fonds attribués à son département, pour dépenses secrètes, quelques sommes qu'il remettroit au maire de Paris, tant pour la police, qui se réduisoit à zéro faute de moyens, que pour des écrits destinés à contre-balancer ceux de la cour. Dumouriez ayant quitté ce département, il fut question du même objet avec d'Abancourt, c'est-à-dire des fonds nécessaires à la police seulement. D'Abancourt ne voulut rien faire de lui-même; mais il prétendit que c'étoit une chose à faire goûter au roi, et dont il ne pouvoit manquer de sentir la justice. Le roi ne goûta pas la proposition, et répondit en propres termes qu'il ne donneroit pas des verges pour se fouetter. C'étoit de bon sens, puisqu'il n'étoit pas constitutionnel de bonne foi, et l'on pouvoit s'attendre à cette réponse. Mais peu de jours après, Lacroix, ce collègue actuel de Danton, avec lui déprédateur de la Belgique, persécuteur des honnêtes gens et dominateur du jour; Lacroix, qui siégeoit alors à l'Assemblée législative, et qu'on savoit aller au château, se rendit chez Pétion pour lui assurer la libre disposition de trois millions s'il vouloit en user de manière à soutenir Sa Majesté, proposition que le maire, dans son caractère, devoit trouver plus offensante que le roi n'avoit pu trouver l'autre déplacée; aussi fut-elle rejetée, malgré l'accueil très-particulier qu'il reçut du roi dans le

même temps, car ayant été appelé au château, au lieu d'y trouver le roi environné comme à l'ordinaire, ne l'ayant jusque-là jamais vu seul, il fut introduit dans son cabinet, où personne autre ne paroissoit être, et Louis XVI lui prodigua les témoignages d'affabilité, d'intérêt, même ces petites cajoleries aimables qu'il savoit fort bien distribuer à volonté. Le léger bruit d'un froissement d'étoffe de soie derrière la tenture persuada à Pétion que la reine étoit présente sans être visible, et les caresses du roi le convainquirent de sa fausseté. Il resta ferme et honnête, sans céder au prince qui tentoit de le corrompre, de même que, sans flatter le peuple, il voulut ensuite appeler à lui pour le jugement de ce même roi, tandis que Lacroix, qui l'avoit servi, et s'en étoit probablement fait payer, ne trouvoit pas qu'on pût l'envoyer trop tôt à la mort.

PACHE [1].

On a dit avec raison que le talent de connoître les hommes devoit être le premier chez ceux qui gouvernent; leurs erreurs dans ce genre sont toujours les plus funestes. Mais l'exercice de ce talent si difficile le devient bien plus encore dans les temps de révolution, et enfin il est tel degré d'hypocrisie dont il n'y a plus de honte à être dupe, car il faudroit être pervers pour le soupçonner.

J'avois rencontré dans ma jeunesse, chez une de mes parentes, Gibert, employé dans les postes, qui avoit ce degré d'aménité, compagne ordinaire du goût des beaux-arts. Gibert, homme honnête et tendre père, s'amusoit à la

[1] Pache (Jean-Nicolas), né à Paris en 1740, mort en 1823, était fils d'un suisse de l'hôtel du duc de Castries. Le duc, qui lui avait fait donner de l'instruction, le chargea de l'éducation de ses enfants. Pache fut successivement employé dans les bureaux de Roland, ministre de la guerre, maire de Paris. Il fut un des principaux auteurs de la journée du 31 mai. Poursuivi sous la Convention, inquiété sous le Directoire, Pache se retira à Charleville, où il vécut obscur et ignoré, étranger à tout ce qui se passait en France. Madame Roland n'est pas la seule personne qui ait mis en doute la sincérité de ses convictions révolutionnaires.

peinture, cultivoit la musique, et se faisoit estimer des personnes de sa connoissance par sa probité. Il étoit extrêmement attaché à un homme, son ami par excellence, dont il vantoit le rare mérite avec l'enthousiasme du dévouement et la modestie d'un individu qui s'estime fort inférieur. Je vis quelquefois cet ami, dans lequel on ne pouvoit remarquer, au premier coup d'œil, qu'une simplicité extrême; mais je ne fus pas à portée de l'apprécier, car je le rencontrai peu et je ne voyois pas souvent Gibert lui-même; j'appris seulement par lui que son ami, c'étoit Pache, amoureux de la vie champêtre, seule convenable à ses mœurs patriarcales, de la liberté dont ses connoissances lui faisoient mesurer tous les avantages, abandonnoit en France une place honnête dans l'administration, pour s'établir en Suisse avec sa famille. Je sus par la suite qu'ayant perdu sa femme, voyant ses enfans soupirer pour Paris, et la révolution préparer l'affranchissement national, il prenoit le parti de revenir; enfin que, satisfait de l'aisance que lui procuroit l'échange de ses propriétés, et l'acquisition heureuse d'un domaine national, il avoit renvoyé à un ci-devant ministre les contrats d'une pension qu'il tenoit de lui.

Il ne falloit pas se trouver fréquemment avec Gibert, et connoître sa liaison avec Pache, pour être informé de tout ce qui pouvoit être dit d'avantageux sur celui-ci. Dans le mois de janvier 1792, il nous l'amena, et je le vis de loin en loin. Pache, ainsi que je l'ai déjà observé, porte le masque de la plus grande modestie; elle est même telle qu'on est tenté d'adopter l'opinion qu'il paroît avoir de lui, et de ne pas le prendre pour une grande valeur. Mais on lui tient compte de cette modestie quand on découvre qu'il raisonne avec justesse et qu'il n'est pas dénué de connoissances. Comme il a infiniment de réserve et ne se découvre jamais à nu, on ne tarde pas de soupçonner qu'il en sait plus qu'il n'en dit, et l'on finit par lui croire d'autant plus de mérite qu'on avoit été prêt de commettre l'injustice de ne point lui en accorder. Un homme qui parle peu, qui écoute avec intelligence tout ce dont on peut traiter, et se permet quelques observations bien placées, passe aisément

pour habile. Pache s'étoit lié avec Meuniers et Monge, tous deux de l'Académie des sciences; ils avoient fondé une société populaire dans la section du Luxembourg, dont l'objet, disoient-ils, étoit l'instruction et le civisme. Pache étoit fort assidu dans cette société; il sembloit consacrer à la patrie, comme citoyen, tout le temps qu'il ne donnoit point à ses enfans, et qui séparoit les leçons de cours public auxquels il les conduisoit.

J'ai dit ailleurs comment Roland fut appelé au ministère à la fin de mars de cette année-là; les bureaux étoient remplis d'agens de l'ancien régime, très-peu disposés à favoriser le nouveau; mais ils avoient la marche des affaires, et il ne falloit pas risquer de désorganiser toute une grande machine, dans ces temps de troubles, pour renouveler des agens; on devoit donc se borner à les surveiller et se préparer de loin à les remplacer. Mais dans la multiplicité des affaires dont le courant journalier entraîne l'homme en place avec une inconcevable rapidité, on ne peut se dissimuler qu'il est facile de le compromettre, s'il n'apporte à tout une attention scrupuleuse qui devient infiniment pénible quand elle est inspirée par la défiance.

Dans cette situation, Roland désiroit trouver un homme sûr, qu'il pût garder toujours près de lui dans son cabinet, à qui il feroit relire une lettre, un rapport, sur quelque objet pressant, qu'un autre plus pressant encore ne permettoit pas de revoir assez vite, non pour la rédaction, mais pour s'assurer que les principes adversaires des commis n'auroient point influé sur la manière de poser les faits ou de déduire les motifs; un homme qu'on pût charger d'aller choisir telle pièce dans tel bureau, ou de porter tel ordre verbal sur quelque matière importante. L'idée de Pache se présenta. Pache avoit été dans les bureaux de la marine; il connoissoit la triture des affaires; Pache avoit un sens droit, du patriotisme, des mœurs qui font honorer le choix de l'homme public, et cette simplicité qui n'indispose jamais contre lui.

L'idée parut excellente. On fait parler à Pache, qui manifeste aussitôt le plus grand empressement de servir

Roland, en étant utile à la chose publique, mais sous la condition qu'il conservera son indépendance, sans prendre aucune espèce de titre ni d'appointemens. C'étoit un noble début. On imagina que, lors d'une nouvelle organisation des bureaux, il seroit aisé de voir à quoi il conviendroit plus particulièrement, et Pache se rendit chez Roland, dans le cabinet duquel il arrivoit tous les matins à sept heures, avec son morceau de pain à la poche, et demeuroit jusqu'à trois, sans qu'il fût possible de lui faire jamais rien accepter. Attentif, prudent, zélé, remplissant bien sa destination, faisant une observation, plaçant un mot qui ramenoit la question à son but, adoucissant Roland quelquefois irrité des contradictions aristocratiques de ses commis.

Roland, excessivement ardent, fort sensible, mettoit un prix infini à la douceur, à la complaisance de Pache; le traitoit en ami précieux; et moi, touché de l'utilité dont je le croyois être à mon mari, je lui prodiguois les témoignages d'estime et les démonstrations d'attachement. Pache n'avoit point de style; il ne falloit pas lui donner une lettre à faire, c'étoit sec et plat; mais on n'avoit pas besoin de lui sous ce rapport, et il étoit utile sous celui pour lequel la surveillance d'un homme fidèle avoit été imaginée. Servan, notre ami, appelé à la guerre, effrayé de la complication et du bouleversement de certaines parties, nous envia Pache. — « Laissez venir près de moi cet honnête homme, disoit-il à Roland; vous n'avez plus besoin de lui, vous êtes cent fois au-dessus de votre travail, et le chaos des premiers instans une fois débrouillé, cette surveillance d'autrui ne vous est pas nécessaire, tandis que je me trouve avec une surcharge d'affaires, dans la plus grande pénurie de sujets à qui je puisse me confier. » — Ces ministres-là croyoient encore qu'il falloit de la capacité pour occuper des places, et qu'on ne pouvoit en revêtir personne sans quelque motif raisonné de lui supposer des moyens de la remplir. Roland consentit; Pache consulté se prêta d'aussi bonne grâce aux mêmes conditions qu'il avoit faites à Roland. Jeté de ce côté, nous ne le vîmes plus guère; mais Servan s'en louoit beaucoup. Le ministère fut changé; Roland se tint dans sa retraite, et Pache retourna

à sa section. Le 10 août survint, et l'Assemblée législative rappela les ministres patriotes; Roland organisa ses bureaux; Pache avoit confirmé qu'il ne vouloit pas s'engager, et Roland plaça Fépoul que Pache lui avoit donné; homme intelligent, laborieux, exact, qui remplit fort bien la partie de la comptabilité; homme adroit, qui ne se met en opposition avec personne, et trouve fort bon le parti du plus fort.

Nommé à la Convention, dégoûté par les horreurs de septembre, Roland voulut donner sa démission du ministère, et comme il savoit l'extrême embarras dans lequel alloient se trouver les hommes sages pour lui donner un successeur, il crut servir la chose publique en indiquant Pache; il le fit avec la franchise de son caractère et l'abandon d'une âme sensible qui s'honore de reconnoître le mérite où elle croit le voir résider.

Pache, qu'il n'avoit pas prévenu de son intention et qui avoit refusé, peu avant, l'intendance du Garde-meuble pour laquelle il offrit Restout, que Roland nomma sur son témoignage; Pache parut fort content de rester libre; et cependant il accepta de Monge une mission pour Toulon, où il se rendit et fit des sottises, à ce que j'ai su depuis.

La santé de Servan l'obligeant à quitter la guerre, l'homme qui avoit été présenté par Roland fut porté à ce département, comme celui dont on pouvoit être le plus sûr pour les principes, et qui ne devoit pas être sans moyens, quant aux talens. Nous écrivîmes à Pache sa nomination, en le pressant d'accepter; mais cela n'étoit probablement pas nécessaire; car cet homme si jaloux de son indépendance ne parut pas avoir la plus légère inquiétude sur le fardeau dont on le chargeoit, et il le prit sans hésiter. De retour à Paris, il vint nous voir; nous l'entretînmes avec confiance de la disposition des esprits, du parti que formoit la députation parisienne; des excès de la commune, des dangers que sembloit courir la liberté de la Convention, et surtout de ceux que pouvoit faire courir la domination d'hommes vicieux et coupables qui ne cherchoient à l'acquérir que pour éviter le châtiment ou satisfaire leurs passions; de l'ordre à établir dans son département, et de la joie de le voir au conseil où

sa présence entretiendroit l'unité de volonté comme d'action. Pache reçut les épanchemens de la confiance, avec le silence d'un homme qui se déguise, s'opposa au conseil à tous les avis de Roland, et ne vint plus le revoir.

Nous imaginâmes d'abord qu'un mouvement de l'amour-propre, une sorte de crainte de paroître la créature de Roland, étoient la cause de cette conduite. Mais j'appris que cet homme, qui n'acceptoit jamais les invitations de son collègue sous le prétexte de la retraite dans laquelle l'obligeoit de vivre la multiplicité de ses travaux, recevoit à sa table Fabre, Chabot et autres montagnards, s'environnoit de leurs amis, plaçoit leurs créatures, tous valets de comédie ou des ignorans, des intrigans leurs pareils, et que les honnêtes gens commençoient à murmurer et à gémir. Je crus qu'il falloit tenter un dernier moyen pour l'éclairer s'il n'étoit que séduit, et avérer ses torts s'il étoit de mauvaise foi. Je lui écrivis, le 11 de novembre, avec le ton de l'amitié, pour lui faire part des murmures qui s'élevoient contre lui, des raisons qui les faisoient naître, et de ce que son intérêt sembloit dicter. Je lui rappelois ce dont la confiance l'avoit prévenu à son arrivée au ministère; je disois un mot des sentimens non équivoques que nous lui avions témoignés, de l'ensemble qu'ils donnoient lieu d'espérer, de l'état de choses si contraire à ce qu'ils auroient fait présumer.

Pache ne me fit pas la moindre réponse; et nous sûmes bientôt que ses premiers commis, Hassenfratz, Vincent, etc. (petits êtres que je ne nommerois point si leurs excès n'avoient déjà consigné leurs noms dans l'histoire des agitations populaires de ces derniers temps), déclamoient aux jacobins et ailleurs contre Roland, et l'annonçoient comme un ennemi du peuple. Il n'y eut donc plus lieu de douter que Pache cherchoit à le renverser. La bassesse, l'atrocité de cette conduite me pénétrèrent d'indignation et de mépris; je précédai, dans ces sentimens, plusieurs personnes qui avoient connu Pache d'après nous, qui furent alors portées à m'accuser de légèreté, et qui m'ont bien passée depuis dans l'aversion qu'il leur a inspirée. Les malversations, ou du moins les dilapidations dans l'administration de la guerre, furent hor-

ribles sous son ministère; la désorganisation s'effectua partout, à raison du mauvais choix des sujets; il fut prouvé qu'on payoit comme au complet des régimens réduits à un petit nombre d'hommes; la comptabilité fut impossible, non-seulement à établir, mais à figurer, pour plus de cent trente millions : dans les vingt-quatre heures qui suivirent sa démission, forcée par tant de maux, il nomma, à soixante places, tout ce qui restoit à sa connoissance de sujets assez vils pour lui faire la cour, depuis son gendre, de vicaire devenu ordonnateur à dix-neuf mille livres d'appointemens, jusqu'à son perruquier, polisson de dix-neuf ans, fait commissaire des guerres. Voilà les exploits que le peuple de Paris a récompensés en l'appelant à la mairie, où, soutenu par les Chaumet, Hébert et autres gredins, il a favorisé l'oppression du Corps législatif, la violation de la représentation nationale, la proscription de tout ce qu'il y a d'hommes vertueux, et assuré la perte de son pays.

Et c'est là l'homme qui cherchoit un pays libre, qui remettoit des pensions et refusoit des places! — Mais Pache alloit en Suisse, d'où il étoit originaire, en vertu de quoi son père gardoit à Paris la porte d'un grand seigneur, et où il espéroit une existence plus agréable que celle des lieux qui lui rappeloient sa naissance; Pache reçut de Castries une pension qui attestoit la dépendance dans laquelle il avoit été chez lui, et qui pouvoit être un sujet de suspicion, lorsque les nobles et les ministres de l'ancien régime étoient poursuivis; voilà le côté que je ne connoissois pas, et qui n'est plus en opposition avec Pache, revenant en France après la prise de la Bastille, captant les suffrages dans une petite société populaire habilement organisée pour acquérir de l'influence, refusant avec obstination des places secondaires, et n'hésitant pas une minute pour entrer au conseil, en se chargeant du département du ministère le plus important dans les circonstances. C'est en politique le tartuffe de Molière.

A l'instant où j'écris, Biron est détenu dans la prison que j'habite, Biron, venu dans les derniers temps du ministère de Pache pour le dénoncer à l'Assemblée, muni en consé-

quence de pièces capables de prouver ses malversations; Biron le voit, est séduit par sa bonhomie, se persuade qu'il y a plus d'impéritie que de mauvaise foi; il sent qu'il seroit cruel de faire conduire à l'échafaud un homme qui a pu être trompé; il abandonne son projet, et alors il le dit à Pache lui-même. Celui-ci s'explique, parvient à tirer les renseignemens et les pièces concernant les plaintes dont il est l'objet, et fait envoyer Biron à l'armée d'Italie, où on le laisse manquer de tout; il remporte quelques avantages, on les tait; il fait des réclamations, on n'y a pas d'égard; le temps s'écoule, le mal s'accroît; il insiste, on lui donne l'ordre de se rendre à Paris; il y arrive, on le saisit et l'enferme à Sainte-Pélagie[1]. Lui-même reconnoît à ce coup la main de Pache et le tyran qui l'opprime.

GIRONDE.

GUADET ET GENSONNÉ[2]

S'aiment, peut-être, parce qu'ils ne se ressemblent pas; le second est aussi froid que le premier est impétueux; mais les éclats de sa bouillante vivacité ne sont jamais suivis d'aigreur, et l'intention d'offenser n'approche pas de son âme. La nature a fait Guadet orateur; Gensonné s'est fait logicien; celui-ci perd souvent à délibérer le temps qu'il faudroit employer à agir; l'autre dissipe en mouvemens heureux, mais passagers et courts, une chaleur qui devroit être quelquefois concentrée et toujours plus soutenue, pour produire un effet durable.

Guadet a eu des instans brillans dans les deux Assemblées

[1] Le duc de Biron (Armand-Louis de Gontaud, d'abord duc de Lauzun) fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 31 décembre 1793.

[2] Guadet (Marguerite-Elie), né à Saint-Émilion en 1758, avocat de Bordeaux, se montra le membre le plus énergique du triumvirat bordelais, dont les deux autres étaient Vergniaud et Gensonné. Il fut un des vingt-deux proscrits du 31 octobre. Arrêté à Saint-Émilion le 15 juillet 1794, il fut conduit à Bordeaux et exécuté le 17, après la constatation de son identité. — Gensonné (Armand), né en 1758, avocat de Bordeaux. Il partagea le sort des Girondins, le 31 octobre, et fut conduit à l'échafaud.

législative et conventionnelle; ils étoient dus à l'empire de l'honnêteté secondée par le talent; mais trop sensible pour lutter longtemps sans fatigue, il a mérité la haine des méchans sans être pour eux fort à craindre, et jamais il n'a eu le degré d'influence que ses ennemis ne se plaisoient à supposer que pour exciter contre lui la défiance. Gensonné, utile dans la discussion qu'il a pourtant le défaut de trop étendre, a travaillé dans les comités et a rédigé une partie du plan de constitution proposé. Son discours, dans l'affaire du roi, est relevé par des traits de ce sarcasme qu'aiguise une apparente froideur, et que les enfans de la montagne ne lui pardonneront jamais.

Tous deux tendres époux, bons pères, excellens citoyens, hommes vertueux, sincères républicains, ils n'ont succombé sous l'accusation de conspirateurs que pour n'avoir pas su même se coaliser en faveur de la bonne cause, la seule pour laquelle ils ont combattu et méritoient d'exister.

VERGNIAUX [1].

Il fut, peut-être, l'orateur le plus éloquent de l'Assemblée; il n'improvise pas comme Guadet; mais ses discours préparés, forts de logique, brûlans de chaleur, pleins de choses, étincelans de beautés, soutenus par un très-noble débit, se faisoient lire encore avec un grand plaisir.

Cependant je n'aime point Vergniaux; je lui trouve l'égoïsme de la philosophie; dédaignant les hommes assurément parce qu'il les connoît bien, il ne se gêne pas pour eux; mais alors il faut rester particulier oisif, autrement la paresse est un crime, et Vergniaux est grandement coupable à cet égard. Quel dommage qu'un talent tel que le sien n'ait pas été employé avec l'ardeur d'une âme dévorée de l'amour du bien public et la ténacité d'un esprit laborieux!

[1] Vergniaud (Pierre-Victorin), né à Limoges en 1759. Condamné avec les autres Girondins, le 2 juin 1793, il monta sur l'échafaud le 31 octobre, à l'âge de trente-cinq ans.

GRANGENEUVE [1].

Grangeneuve est bien le meilleur humain qu'on puisse trouver sous une figure de la moindre apparence; il a l'esprit ordinaire, mais l'âme vraiment grande; et il fait de belles choses avec simplicité, sans soupçonner tout ce qu'elles coûteroient à d'autres que lui.

Dans le courant de juillet 1792, la conduite et les dispositions de la cour annonçant des vues hostiles, chacun raisonnoit sur les moyens de les prévenir ou de les déjouer. Chabot disoit à ce sujet, avec l'ardeur qui vient de l'exaltation et non de la force, qu'il seroit à souhaiter que la cour fît attenter aux jours de quelques députés patriotes; que ce seroit la cause infaillible d'une insurrection du peuple, le seul moyen de le mettre en mouvement et de produire une crise salutaire. Il s'échauffe sur ce texte et le commente assez longtemps. Grangeneuve, qui l'avoit écouté sans mot dire, dans la petite société où s'étoit tenu ce discours, saisit le premier instant de parler à Chabot en secret : — « J'ai été, lui dit-il, frappé de vos raisons, elles sont excellentes; mais la cour est trop habile pour nous fournir jamais un tel expédient; il faut y suppléer : trouvez des hommes qui puissent faire le coup, je me dévoue pour la victime. — Quoi! vous voulez?... — Sans doute : qu'y a-t-il à cela de si difficile? ma vie n'est pas fort utile, mon individu n'a rien d'important; je serai trop heureux d'en faire le sacrifice à mon pays. — Ah! mon ami, vous ne serez pas seul, s'écrie Chabot d'un air inspiré; je veux partager cette gloire avec vous. — Comme vous voudrez; un est assez, deux peuvent mieux faire encore; mais il n'y a pas de gloire à cela; il faut que personne n'en sache rien. Avisons donc aux moyens. »

Chabot se charge de les ménager; peu de jours après, il

[1] Grangeneuve (J.-A.), avocat de Bordeaux, avait été nommé en septembre 1791 député à l'Assemblée législative, et en septembre 1792 député à la Convention. Enveloppé dans la proscription du 31 mai 1793, il quitta Paris, fut mis hors la loi le 28 juillet; arrêté à Bordeaux, il fut conduit à l'échafaud immédiatement, le 21 décembre 1793.

annonce à Grangeneuve qu'il a son monde et que tout est prêt. — « Eh bien, fixons l'instant; nous nous rendrons au comité demain soir; j'en sortirai à dix heures et demie; il faudra passer dans telle rue, peu fréquentée, où il faut aposter les gens; mais qu'ils sachent s'y prendre; il s'agit de bien nous tirer, et non pas de nous estropier. » On arrête les heures; on convient des faits : Grangeneuve va faire son testament, ordonne quelques affaires domestiques sans affectation, et ne manque pas au rendez-vous donné. Chabot n'y paroissoit point encore; l'heure arrivée, il n'étoit pas venu. Grangeneuve en conclut qu'il a abandonné l'idée du partage; mais croyant à l'exécution pour lui, il part, il prend le chemin convenu, le parcourt à petits pas, ne rencontre personne au monde; repasse une seconde fois crainte d'erreur sur l'instant, et il est obligé de rentrer chez lui sain et sauf, mécontent de l'inutilité de sa préparation. Chabot se sauva des reproches par de misérables défaites, et ne démentit point la poltronnerie d'un prêtre, ni l'hypocrisie d'un capucin.

BARBAROUX [1].

Barbaroux, dont les peintres ne dédaigneroient pas de prendre les traits pour une tête d'Antinoüs, actif, laborieux, franc et brave, avec toute la vivacité d'un jeune Marseillois, étoit destiné à devenir un homme de mérite et un citoyen aussi utile qu'éclairé. Amoureux de l'indépendance, fier de la révolution, déjà nourri de connoissances, capable d'une

[1] Barbaroux (Charles-Jean-Marie), né à Marseille en 1767. Proscrit après la journée du 31 mai, il se retira d'abord à Caen, puis en Bretagne. De là, il se réfugia, sur le conseil de Guadet, à Saint-Émilion, avec quatre autres proscrits. Après l'arrestation de Guadet et de Salles, Barbaroux quitta sa retraite avec Pétion et Buzot. « Les députés marchèrent jusqu'au matin; alors ils se trouvèrent à une lieue de Saint-Émilion, au milieu d'un pays inconnu. Ils aperçurent une affluence considérable d'hommes; ils ne doutèrent plus que ce fussent des gens envoyés pour les arrêter. Barbaroux désespéra de son sort et se brûla la cervelle. » (*Vie de Buzot*, publiée par M. Guadet, en tête des *Mémoires de Buzot.*) Le coup de pistolet n'était pas mortel. Lorsqu'on trouva Barbaroux, il vivait encore; on le transporta à Bordeaux, où il fut guillotiné le 25 juin 1794.

longue attention avec l'habitude de s'appliquer, sensible à la gloire, c'est un de ces sujets qu'un grand politique voudroit s'attacher, et qui devoit fleurir avec éclat dans une république heureuse. Mais qui oseroit prévoir jusqu'à quel point l'injustice prématurée, la proscription, le malheur, peuvent comprimer une telle âme et flétrir ses belles qualités! Les succès modérés auroient soutenu Barbaroux dans la carrière, parce qu'il aime la réputation, et qu'il a toutes les facultés nécessaires pour s'en faire une très-honorable; mais l'amour du plaisir est à côté; s'il prend une fois la place de la gloire, à la suite du dépit des obstacles ou du dégoût des revers, il affaissera une trempe excellente et lui fera trahir sa noble destination.

Lors du premier ministère de Roland, j'eus occasion de voir plusieurs lettres de Barbaroux, adressées plutôt à l'homme qu'au ministre, et qui avoient pour objet de lui faire juger la méthode qu'il convenoit d'employer pour conserver dans la bonne voie des esprits ardens et faciles à s'irriter comme ceux des Bouches-du-Rhône. Roland, stricte observateur de la loi, et sévère comme elle, ne savoit parler qu'un langage, lorsqu'il étoit chargé de son exécution. Les administrateurs s'étoient un peu égarés, le ministre les avoit tancés avec vigueur; ils s'étoient aigris : ce fut alors que Barbaroux écrivit à Roland pour rendre hommage à la pureté d'intention de ses compatriotes, excuser leurs erreurs, et faire sentir à Roland qu'un mode plus doux les ramèneroit plus tôt et plus sûrement à la subordination nécessaire. Ces lettres étoient dictées par le meilleur esprit et avec une prudence consommée; lorsque je vis leur auteur, je fus étonnée de sa jeunesse. Elles eurent l'effet qui étoit immanquable sur un homme juste qui vouloit le bien; Roland relâcha de son austérité, prit un ton plus fraternel qu'administratif, ramena les Marseillois, et estima Barbaroux. Nous le vîmes davantage après la sortie du ministère; son caractère ouvert, son ardent patriotisme nous inspirèrent de la confiance; ce fut alors que, raisonnant du mauvais état des choses et de la crainte du despotisme pour le Nord, nous formions le projet conditionnel d'une république dans le Midi. — « Ce sera notre

pis-aller, disoit en souriant Barbaroux; mais les Marseillois qui sont ici nous dispenseront d'y recourir. » — Nous jugions, par ce discours et quelques autres semblables, qu'il se préparoit une insurrection; mais la confidence ne s'étendant pas plus loin, nous n'en demandions pas davantage. Dans les derniers jours de juillet, Barbaroux cessa presque ses visites, et nous dit, à la dernière, qu'il ne falloit pas juger de ses sentimens à notre égard par le premier aperçu de son absence, qu'elle avoit pour objet de ne pas nous compromettre. Il repartit pour Marseille après le 10, et revint député à la Convention. Il y a fait son devoir en homme de courage; plusieurs de ses discours écrits montrent une excellente logique et des connoissances dans la partie administrative du commerce; celui sur les subsistances est, après l'ouvrage de Creuzé-la-Touche, ce qu'il y a de meilleur en ce genre. Mais il auroit à travailler pour devenir orateur.

Barbaroux, affectueux et vif, s'est attaché à Buzot, sensible et délicat; je les appelois Nysus et Euryale : puissent-ils avoir un meilleur sort que ces deux amis! Louvet, plus fin que le premier, plus gai que le second, aussi bon que l'un et l'autre, s'est lié avec tous deux, mais plus particulièrement avec Buzot, qui lui sert de nœud avec l'autre, dont sa gravité naturelle le rend un peu le Mentor.

LOUVET [1].

Louvet, que j'ai connu durant le premier ministère de Roland, et dont je rechercherois toujours l'agréable société, pourroit bien quelquefois, comme Philopœmen, payer l'intérêt de sa mauvaise mine. Petit, fluet, la vue basse et l'habit négligé, il ne paroît rien au vulgaire, qui ne remarque pas

[1] Louvet (Jean-Baptiste), né à Paris en 1764, fut décrété d'arrestation le 2 juin 1793, et mis hors la loi le 28 juillet. Il erra dans la Bretagne, dans la Gironde, et, plus heureux que Guadet et Barbaroux, il échappa à toutes les recherches. Il revint à Paris, où il se tint caché jusqu'après le 9 thermidor an II et la chute de Robespierre. Il reparut, avec plusieurs de ses collègues proscrits, à la Convention, et reprit la direction du journal *la Sentinelle*. Il fut membre du conseil des Cinq Cents et mourut le 23 août 1797. Il a laissé des *Mémoires* relatifs à l'époque de sa proscription.

la noblesse de son front, et le feu dont s'animent ses yeux et son visage à l'expression d'une grande vérité, d'un beau sentiment, d'une saillie ingénieuse ou d'une fine plaisanterie. Les gens de lettres et les personnes de goût connoissent ses jolis romans, où les grâces de l'imagination s'allient à la légèreté du style, au ton de la philosophie, au sel de la critique. La politique lui doit des ouvrages plus graves, dont les principes et la manière déposent également en faveur de son âme et de ses talens. Il a prouvé que sa main habile pouvoit alternativement secouer les grelots de la folie, tenir le burin de l'histoire et lancer les foudres de l'éloquence. Il est impossible de réunir plus d'esprit à moins de prétentions et plus de bonhomie; courageux comme un lion, simple comme un enfant, homme sensible, bon citoyen, écrivain vigoureux, il peut faire trembler Catilina à la tribune, dîner chez les Grâces, et souper avec Bachaumont.

Sa catilinaire ou *Robespierride* méritoit d'être prononcée dans un sénat qui eût la force de faire justice; sa *Conspiration du* 10 *mars* est un second morceau précieux pour l'histoire du temps; sa *Sentinelle* est un modèle de ce genre d'affiches et d'instructions quotidiennes, destinées à un peuple qu'on veut éclairer sur les faits, sans jamais l'influencer que par la raison, ni l'émouvoir que pour le bien de tous, et pénétrer par des affections heureuses qui honorent l'humanité. C'est une belle opposition à faire avec ces feuilles atroces et dégoûtantes dont le style grossier, les sales expressions, répondent à la doctrine sanguinaire, aux mensonges impurs dont elles sont l'égout; œuvres audacieuses de la calomnie, payées par l'intrigue à la mauvaise foi, pour achever de ruiner la morale publique, et à l'aide desquelles le peuple le plus doux de l'Europe a vu pervertir son instinct au point que les tranquilles Parisiens, dont on citoit la bonté, sont devenus comparables à ces féroces gardes prétoriennes qui vendoient leur voix, leur vie et l'empire au plus offrant et dernier enchérisseur. Écartons ces tristes images, et rappelons les esprits aux Observations sur le rapport de Saint-Just contre les députés détenus, par une société de Girondins, imprimées à Caen le 13 juillet.

J'y ai reconnu le style, la finesse et la gaieté de Louvet : c'est la raison en déshabillé, se jouant avec le ridicule, sans perdre de sa force ni de sa dignité.

LAZOWSKI [1].

Lazowski, Polonois d'origine, venu en France on ne sait comment, sans fortune, mais protégé par le duc de Liancourt, soit qu'il fût parent de quelque personne à son service, ou qu'il lui appartînt de quelque autre manière, Lazowski avoit été fait inspecteur des manufactures.

C'étoit une de ces places d'administration très-secondaires, qui ne donnoient point d'autorité, dont les appointemens étoient modestes, pour les devoirs desquelles il suffisoit d'avoir de l'honnêteté, du mérite, et qui dès lors parurent convenir à tout le monde, ou pour lesquelles du moins chacun se croyoit propre. Elles étoient à la nomination du conseil du roi, sur la présentation du ministre des finances, et subordonnées aux intendans du commerce, petits magistrats à grandes prétentions, qui se faisoient passablement valoir, et qu'on avoit la bonté de croire, comme tant d'autres, sur leur parole; mais qui véritablement, par le nombre des affaires qu'ils étoient dans le cas de traiter, avoient beaucoup de relations, et donnoient des audiences où de grands seigneurs prenoient quelquefois la peine d'aller.

Lazowski, vif, entreprenant, qui s'offroit lui-même comme un homme d'esprit, avoit persuadé à son protecteur qu'il ne devoit pas rester simple inspecteur des manufactures. Il est

[1] Lazowski (N.), Polonais, vint à Paris vers 1784, et obtint la place d'inspecteur des manufactures. La place ayant été supprimée, il se fit nommer capitaine de quartier dans la garde nationale de Paris, et dirigea l'artillerie des fédérés, le 10 août, à l'attaque du château des Tuileries. Lazowski vint à plusieurs reprises, au nom des Jacobins, demander à la barre de la Convention la proscription des Girondins. Lui-même fut décrété d'accusation en mars 1793, sur la proposition de Vergniaud, mais le décret ne fut pas exécuté. Il mourut à Vaugirard des suites de ses débauches. On l'enterra avec pompe sur la place du Carrousel, et on éleva à sa mémoire un monument qui fut renversé après la révolution du 9 thermidor an II (27 juillet 1794).

vrai que pour l'employer on avoit créé une inspection à Soissons, où il n'y avoit guère que des manufactures de prêtres, et d'objets à inspecter que des religieuses; c'étoit une ville de couvens, sans industrie, sans autre commerce que celui des objets de première nécessité. M. de Liancourt, qui mettoit à l'avancement de son protégé la vanité ordinaire chez les gens de la cour, y joignoit de plus la loyauté de sa bonhomie; il pressoit le ministre, et surtout les intendans du commerce; car les seconds agens sont toujours les vrais faiseurs. Calonne étoit contrôleur général; il avoit l'esprit inventif et facile à saisir les idées ingénieuses. On imagina de créer une inspection ambulante; ce n'étoit pas un effort de génie : ce genre de place avoit déjà existé; l'inutilité en avoit été reconnue; mais on conviendra que sa seconde création n'étoit pas sans motif : elle fournissoit le moyen d'obliger un homme en crédit, et le nombre des places, porté à quatre, donnoit à l'opération un air ministériel, sans compter l'avantage de trois places restantes pour la faveur et l'intrigue. *Elles furent bientôt remplies.* On leur attribua huit mille *livres d'appointemens*; la résidence de Paris durant quatre mois de l'année; des voyages dans les provinces durant l'autre partie du temps; le droit de remplacer les inspecteurs généraux à leur décès, et la permission de solliciter des gratifications en raison de la nature des déplacemens et de l'importance des services. Il est bien vrai qu'on sapoit ainsi par la base une institution dont l'esprit étoit excellent; on ôtoit aux inspecteurs des généralités l'espoir de parvenir à l'inspection générale par rang d'ancienneté et de mérite; on les décourageoit encore en envoyant, dans leurs départemens respectifs, des hommes étrangers à la chose pour la plupart, et l'on s'ôtoit la faculté d'être bien informé sur l'état des arts, des manufactures, du commerce, enfin de tous les objets d'industrie desquels devoient pouvoir mieux rendre compte des hommes fixés dans chaque généralité à cet effet, que les oiseaux de passage chargés de les parcourir toutes. Mais l'ancien régime ne portoit pas si loin ses vues, et l'on sait si, dans le nouveau, les individus en ont de plus étendues, et surtout de plus désintéressées.

Ceci se passoit au printemps de 1784. Je me trouvois à Paris pour des affaires de famille : j'entendis parler de changemens dans les inspections; j'appris que celle de Lyon, abandonnée par l'ambitieux Brisson pour l'ambulance, étoit donnée à un très-jeune homme. Je réfléchis que Roland rêvoit toujours sa retraite, et se proposoit de la demander, après avoir terminé son entreprise encyclopédique, pour aller dans son pays oublier Paris et les bassesses qu'il falloit y faire pour un avancement refusé au mérite; je trouvai qu'il seroit meilleur d'aller chez soi avec une place qu'autrement : j'imaginai de demander l'échange de celle d'Amiens, où nous étions, contre celle de Lyon qui le mettroit chez lui, et qu'il ne devoit pas être difficile d'accorder ce léger plaisir à un vieux serviteur, dont les intendans de commerce redoutoient assez le savoir et surtout le caractère, pour goûter son éloignement. Les commissions étoient déjà expédiées; je fis valoir mes raisons avec l'avantage qu'une femme avoit encore dans ce temps-là près de gens qui se piquoient de politesse; on me fit valoir les difficultés, que j'appréciai librement ce qu'elles valoient, et j'obtins le changement presque en même temps que l'annonce faite à mon mari de la demande que j'avois imaginé d'en faire.

Je rencontrai dans les bureaux Lazowski, alors élégant, bien coiffé, mis avec soin, arrondissant un peu les épaules, marchant sur le talon, faisant jabot, se donnant enfin ce petit air d'importance que les sots d'alors prenoient pour des titres de considération, et dont se moquoient les gens de bon sens.

L'Assemblée constituante ayant renversé les nobles, supprimé les inspecteurs, ravit à Lazowski sa place et son patron. N'osant espérer une pension, qui devoit se réduire à zéro, eu égard au peu de temps qu'il avoit été employé, il se trouvoit sans le sou, devint patriote, prit des cheveux gras, brailla dans une section, et se fit sans-culotte, puisque aussi bien il étoit menacé d'en manquer.

Vigoureux, jeune encore, criant bien et intrigant de même, il fut bientôt distingué et devint capitaine de quartier dans la garde nationale; il servit en cette qualité au

10 août, et se prévalut beaucoup des dangers de cette journée, à l'instar de tant de gens qui se méloient du mouvement pour y trouver quelque profit, et qui venoient fièrement ensuite se présenter comme les sauveurs de la patrie. Mais ses exploits datent du 2 septembre, et de l'activité qu'il sut entretenir dans le massacre des prêtres à Saint-Firmin, sur la section du Finistère, qui étoit la sienne; il fut également utile dans l'expédition des prisonniers d'Orléans.

Il eut sujet de venir, comme député de sa section, chez le ministre de l'intérieur, où je l'aperçus, et pus juger de son étonnante transformation. Le joli monsieur à petites grimaces avoit pris la tournure brutale d'un patriote enragé, la face enluminée d'un buveur et l'œil hagard d'un assassin.

Cher aux jacobins, qui savoient apprécier son mérite et lui préparoient de hautes destinées, directeur désigné pour la conspiration du 10 mars, il mourut tout à coup, à Vaugirard, d'une fièvre inflammatoire, fruit des débauches, des veilles et de l'eau-de-vie.

On connoît la douleur de toute la horde à cette perte inopinée; l'oraison funèbre prononcée par le grand-prêtre Robespierre, ses touchantes jérémiades et son pompeux éloge du grand homme ignoré; les funérailles éclatantes célébrées par la vénérable commune et les saintes sociétés; l'adoption de son enfant embrassé dans l'hôtel commun par papa Pache, enfin l'inhumation de Lazowski près de l'arbre de la liberté, place du Carrousel, où l'on voit encore sa modeste tombe ornée de gazon.

Que ceux qui s'étonneroient de son importance posthume se rappellent qu'elle prit naissance au foyer des jacobins, lorsqu'ils étoient devenus aussi redoutables qu'atroces pour les timides Parisiens; lorsque Marat étoit dans toute sa gloire, et Danton dans sa puissance.

Assurément le peuple qui prenoit l'un pour son prophète, et l'autre pour son seigneur, pouvoit bien honorer Lazowski comme un saint, ou un héros, ce qui est tout un dans la religion des septembristes.

ROBERT [1].

— « Qu'avez-vous donc fait à Robert? me demandoit quelqu'un dernièrement; sa femme et lui se déchaînent contre vous plus ardemment qu'aucun de vos ennemis. — Je les ai peu vus; je leur ai rendu service; mais je n'ai pas concouru à flatter leur ambition : » voici comment.

Lorsque je partis de Lyon pour Paris en 1791, Champagneux me demanda si je connoissois madame Robert, femme d'esprit, auteur et patriote : — « Nullement; je sais que mademoiselle Keralio, dont le père a écrit, s'est mariée depuis peu à M. Robert, et qu'ils font ensemble *le Mercure national,* dont j'ai vu quelques numéros; je n'en sais pas davantage. — Voulez-vous la voir? je vous donnerai une lettre pour elle; car nous sommes en relation, en qualité de journalistes. — Mais, vraiment! une femme d'esprit, auteur et républicaine, c'est assez piquant! Donnez-moi une lettre. »

Je vins à Paris; j'y étois depuis six semaines, lorsqu'un de nos amis me parlant de madame Robert qu'il avoit eu occasion de voir, me fit souvenir que j'avois une lettre pour elle : je le dis; il me proposa de m'accompagner chez elle; nous nous y rendîmes.

Je vis une petite femme spirituelle, adroite et fière, qui m'accueillit fort agréablement; je trouvai son gros mari, à face de chanoine, large, brillante de santé et de contentement de soi-même, avec cette fraîcheur que n'altèrent jamais de profondes combinaisons. Ils me rendirent ma visite, et je ne poussai pas plus loin la connoissance. Le 17 juillet, sor-

[1] Robert (Pierre-François-Joseph), né à Ginné en 1763, était marchand épicier avant la Révolution. Il épousa mademoiselle Keralio, femme de lettres. Robert fut nommé, en 1792, député à la Convention. Il fut secrétaire de Danton au ministère de la justice, et se maintint après la chute de son protecteur. Lorsque le Directoire prit le gouvernement, Robert se retira dans la vie privée, et il faisait à Bruxelles, en 1824, le commerce des liqueurs. Il y a de ce Robert, au Musée de Versailles, un beau portrait qui porte la date de 1826. — Madame Robert est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont le meilleur est une Histoire d'Élisabeth d'Angleterre, 5 vol. in-8°.

tant des jacobins, où j'avois été témoin des agitations que causèrent les tristes événemens du Champ de Mars, je trouvai, en rentrant chez moi, à onze heures du soir, M. et madame Robert. — « Nous venons, me dit la femme avec l'air de confiance d'une ancienne amie, vous demander un asile; il ne faut pas vous avoir beaucoup vue pour croire à la franchise de votre caractère et de votre patriotisme : mon mari rédigeoit la pétition sur l'autel de la patrie; j'étois à ses côtés; nous échappons à la boucherie, sans oser nous retirer, ni chez nous, ni chez des amis connus, où l'on pourroit nous venir chercher. — Je vous sais bon gré, lui répliquai-je, d'avoir songé à moi dans une aussi triste circonstance, et je m'honore d'accueillir les persécutés; mais vous serez mal cachés ici (j'étois à l'hôtel Britannique, rue Guénégaud); cette maison est fréquentée, et l'hôte est fort partisan de Lafayette. — Il n'est question que de cette nuit, demain nous aviserons à notre retraite. » — Je fis dire à la maîtresse de l'hôtel, qu'une femme de mes parentes arrivant à Paris, dans ce moment de tumulte, avoit laissé ses bagages à la diligence et passeroit la nuit avec moi; que je la priois de faire dresser deux lits de camp dans mon appartement. Ils furent disposés dans un salon où se tinrent les hommes, et madame Robert coucha dans le lit de mon mari auprès du mien dans ma chambre. Le lendemain au matin, levée d'assez bonne heure, je n'eus rien de plus pressé que de faire des lettres pour instruire mes amis éloignés de ce qui s'étoit passé la veille. M. et madame Robert, que je supposois devoir être bien actifs et avoir des correspondances plus étendues, comme journalistes, s'habillèrent doucement, causèrent après le déjeuner que je leur fis servir, et se mirent au balcon, sur la rue; ils allèrent même jusqu'à appeler par la fenêtre et faire monter près d'eux un passant de leur connoissance.

Je trouvois cette conduite bien inconséquente de la part des gens qui se cachoient. Le personnage qu'ils avoient fait monter les entretint avec chaleur des événemens de la veille, se vanta d'avoir passé son sabre au travers du corps d'un garde national; il parloit très-haut dans la pièce voisine d'une

grande antichambre commune avec un autre appartement que le mien; j'appelai madame Robert. — « Je vous ai accueillie, madame, avec l'intérêt de la justice et de l'humanité pour d'honnêtes gens en danger; mais je ne puis donner asile à toutes vos connoissances : vous vous exposez à entretenir, comme vous le faites dans une maison telle que celle-ci, quelqu'un d'aussi peu discret; je reçois habituellement des députés qui risqueroient d'être compromis, si on les voyoit entrer ici au moment où s'y trouve une personne qui se glorifie d'avoir commis hier des voies de fait; je vous prie de l'inviter à se retirer. » — Madame Robert appela son mari; je réitérai mes observations avec un accent plus élevé, parce que le personnage plus épais me sembloit avoir besoin d'une impression forte; on congédia l'homme. J'appris qu'il s'appeloit Vachard, qu'il étoit président d'une société dite des indigens : on célébra beaucoup ses excellentes qualités et son ardent patriotisme. Je gémis en moi-même du prix qu'il falloit attacher au patriotisme d'un individu qui avoit toute l'encolure de ce qu'on appelle une mauvaise tête, et que j'aurois pris pour un mauvais sujet. J'ai su depuis que c'étoit un colporteur de la feuille de Marat, qui ne savoit pas lire, et qui est aujourd'hui administrateur du département de Paris, où il figure très-bien avec ses pareils.

Il étoit midi; M. et madame Robert parlèrent d'aller chez eux, où tout devoit être en désordre : je leur dis que, par cette raison, s'ils vouloient accepter ma soupe avant de partir, je la leur ferois servir de bonne heure; ils me répliquèrent qu'ils aimoient mieux revenir, et s'engagèrent ainsi en sortant. Je les revis effectivement avant trois heures; ils avoient fait toilette; la femme avoit de grandes plumes et beaucoup de rouge; le mari s'étoit revêtu d'un habit de soie bleu céleste, sur lequel ses cheveux noirs, tombant en grosses boucles, tranchoient singulièrement. Une longue épée à son côté ajoutoit à son costume tout ce qui pouvoit le faire remarquer. — « Mais, bon Dieu! ces gens sont-ils fous, » me demandois-je à moi-même! et je les regardois parler pour m'assurer qu'ils n'eussent point perdu l'esprit. Le gros Robert mangeoit à merveille et sa femme jasoit à plaisir. Ils

me quittèrent enfin, et je ne les revis plus, ni ne parlai d'eux à personne.

De retour à Paris, l'hiver suivant, Robert rencontrant Roland aux jacobins, lui fit d'honnêtes reproches, ou des plaintes de politesse, de n'avoir plus eu aucune espèce de relation avec nous; sa femme vint me visiter plusieurs fois, m'inviter de la manière la plus pressante à aller chez elle deux jours de la semaine, où elle tenoit assemblée, et où se trouvoient des hommes de mérite de la législature : je m'y rendis une fois; je vis Antoine, dont je connoissois toute la médiocrité, petit homme bon à mettre sur une toilette, faisant de jolis vers, écrivant agréablement des bagatelles, mais sans consistance et sans caractère. Je vis d'autres députés patriotes à la toise, décens comme Chabot; quelques femmes ardentes en civisme, et d'honorables membres de la société fraternelle achevoient la composition d'un cercle qui ne me convenoit guère, et dans lequel je ne retournai pas. A quelques mois de là, Roland fut appelé au ministère; vingt-quatre heures étoient à peine écoulées depuis sa nomination, que je vis arriver chez moi madame Robert. — « Ah çà! voilà votre mari en place; les patriotes doivent se servir réciproquement, j'espère que vous n'oublierez pas le mien. » — Je serois, madame, enchantée de vous être utile; mais j'ignore ce que je pourrois pour cela, et certainement M. Roland ne négligera rien pour l'intérêt public par l'emploi des personnes capables. » — Quatre jours se passent; madame Robert revient me faire une visite du matin; autre visite encore peu de jours après, et toujours grande insistance sur la nécessité de placer son mari, sur ses droits à l'obtenir par son patriotisme. J'appris à madame Robert que le ministre de l'intérieur n'avoit aucune espèce de places à sa nomination, autres que celles de ses bureaux; qu'elles étoient toutes remplies; que malgré l'utilité dont il pouvoit être de changer quelques agens, il convenoit à l'homme prudent d'étudier les choses et les personnes avant d'opérer des renouvellemens, pour ne pas entraver la marche des affaires, et qu'enfin, d'après ce qu'elle m'annonçoit elle-même, sans doute que son mari ne voudroit pas d'une place

de commis. — « Véritablement Robert est fait pour mieux que cela. — Dans ce cas, le ministre de l'intérieur ne peut vous servir de rien. — Mais il faut qu'il parle à celui des affaires étrangères, et qu'il fasse donner quelque mission à Robert. — Je crois qu'il est dans l'austérité de M. Roland de ne solliciter personne et de ne se point mêler du département de ses collègues; mais comme vous n'entendez probablement qu'un témoignage à rendre du civisme de votre mari, je le dirai au mien. »

Madame Robert se mit aux trousses de Dumouriez, à celles de Brissot; et elle revint, après trois semaines, me dire qu'elle avoit parole du premier, et qu'elle me prioit de lui rappeler sa promesse quand je le verrois.

Il vint dîner chez moi dans la semaine; Brissot et d'autres y étoient. — « N'avez-vous pas, dis-je au premier, promis à certaine dame, fort pressante, de placer incessamment son mari? Elle m'a priée de vous en faire souvenir, et son activité est si grande que je suis bien aise de pouvoir la calmer à mon égard en lui disant que j'ai fait ce qu'elle désiroit. — N'est-ce pas de Robert dont il est question? demande aussitôt Brissot. — Justement. — Ah! reprit-il avec cette bonhomie qui le caractérise, vous devez, en s'adressant à Dumouriez, placer cet homme-là; c'est un sincère ami de la Révolution, un chaud patriote; il n'est point heureux, il faut que le règne de la liberté soit utile à ceux qui l'aiment. — Quoi! interrompit Dumouriez avec autant de vivacité que de gaieté, vous me parlez de ce petit homme à tête noire, aussi large qu'il a de hauteur! Mais, par ma foi, je n'ai pas envie de me déshonorer. Je n'enverrai nulle part une telle caboche. — Mais, répliqua Brissot, parmi les agens que vous êtes dans le cas d'employer, tous n'ont pas besoin d'une égale capacité. — Eh! connoissez-vous bien Robert? demanda Dumouriez. — Je connois beaucoup Keralio, le père de sa femme, homme infiniment respectable; j'ai vu chez lui Robert; je sais qu'on lui reproche quelques travers, mais je le crois honnête, ayant un excellent cœur, pénétré d'un vrai civisme et ayant besoin d'être employé. — Je n'emploie pas un fou semblable. — Mais vous avez promis à sa femme? — Sans

doute, une place inférieure de mille écus d'appointemens dont il n'a pas voulu : savez-vous ce qu'il me demande? l'ambassade de Constantinople. — L'ambassade de Constantinople! s'écria Brissot en riant; cela n'est pas possible. — Cela est ainsi. — Je n'ai plus rien à dire. — Ni moi, ajoute Dumouriez, sinon que je fais rouler ce tonneau jusqu'à la rue s'il se représente chez moi, et que j'interdis ma porte à sa femme. »

Madame Robert revint encore chez moi; je voulois m'en défaire absolument, mais sans éclat, et je ne pouvois employer qu'une manière conforme à ma franchise. Elle se plaignit beaucoup de Dumouriez, de ses lenteurs; je lui dis que je lui avois parlé, mais que je ne devois pas lui dissimuler qu'elle avoit des ennemis qui répandoient de mauvais bruits sur son compte; que je l'engageois à remonter à la source pour les détruire, afin qu'un homme public ne s'exposât point aux reproches des malveillans en employant une personne qu'environnoient des préjugés défavorables; qu'elle ne devoit avoir besoin sur cela que d'explications que je l'invitois à donner. Madame Robert alla chez Brissot, qui, dans son ingénuité, lui dit qu'elle avoit fait une folie de demander une ambassade, et qu'avec de pareilles prétentions l'on devoit finir par ne rien obtenir. Nous ne la revîmes plus; mais son mari fit une brochure contre Brissot pour le dénoncer comme un distributeur de places, et un faussaire qui lui avoit promis l'ambassade de Constantinople, et s'étoit dédit. Il se jeta aux cordeliers, se lia avec Danton, souffrit d'être son commis lorsqu'au 10 août Danton fut ministre, fut poussé par lui au corps électoral, et dans la députation de Paris à la Convention; paya ses dettes, fit de la dépense, recevoit chez lui à manger d'Orléans et mille autres, est riche aujourd'hui, calomnie Roland et déchire sa femme : tout cela se conçoit; il fait son métier, et gagne son argent.

CHAMPFORT ET CARRA[1].

Champfort, homme de lettres, répandu dans le monde, familier chez les grands de l'ancien régime, lié avec les hommes à talens qui ont figuré dans la Révolution, a connu la cour et la ville, les intrigues et les caractères, la politique et son espèce, mieux que son siècle même.

Champfort a partagé l'extrême confiance que j'ai toujours reprochée aux philosophes acteurs dans le nouvel ordre de choses; il ne pouvoit croire à l'ascendant de quelques mauvaises têtes et au bouleversement qu'elles seroient capables de produire. « Vous portez les choses à l'extrême, me disoit-il quelquefois, parce que, placée au centre du mouvement, vous croyez à une grande étendue d'action; elle vous paroît vive, et vous la jugez redoutable; ces gens-là se perdent par leurs propres excès : ils ne feront point rétrograder les lumières de dix-huit siècles. » Ces gens-là sont pourtant les maîtres, et Champfort est aujourd'hui prisonnier comme tous ceux qui n'adorent point leur empire. Beaucoup d'esprit, assez de moralité, les agrémens de l'usage du monde et les ressources du cabinet, la philosophie d'un esprit juste et cultivé, rendoient pour moi la conversation de Champfort également solide et piquante. D'abord je le trouvois trop causeur; je lui reprochois le superflu de discours et l'espèce de prépondérance que s'attribuoient assez communément nos gens de lettres; je l'aimois mieux en

[1] Carra (Jean-Louis), né en 1743 à Pont de Veyle, coopéra, à partir de 1789, à la rédaction du *Mercure national* et à celle des *Annales patriotiques*, dont le succès fut prodigieux. Carra se vanta d'avoir été un des principaux moteurs de la journée du 10 août. Nommé à la Convention, il s'attacha à Roland, qui le nomma gardien de la Bibliothèque nationale. Condamné à mort le 31 octobre 1793, il fut exécuté le lendemain.

Champfort, né en 1741. Sa nomination, par Roland, de bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, et ses sarcasmes contre la Montagne, le firent mettre en arrestation. Pour échapper à l'échafaud, dont il était menacé, il se tira un coup de pistolet dans la tête et se frappa de plusieurs coups de rasoir. Mais les blessures se cicatrisèrent, et une affection dartreuse l'emporta le 13 avril 1794.

comité de cinq ou six personnes bien assorties, que dans une société de quinze auxquelles je devois faire honneur; mais, définitivement, je lui pardonnois de parler plus qu'un autre, parce qu'il m'amusoit davantage; il a souvent de ces boutades heureuses qui font, chose très-rare, rire et penser tout à la fois.

« Est-ce que vous croyez Champfort bien sincèrement patriote? me demandoit un jour un homme sévère comme un Lacédémonien. — Entendons-nous, lui répliquai-je; Champfort voit et juge bien; il a une tête saine et ne se méprend pas sur les principes; il reconnoît et révère ceux de la liberté publique et du bonheur des hommes, et il ne les trahiroit point. Mais sacrifieroit-il à leur triomphe son repos, ses goûts et sa vie? C'est une autre question; alors, je crois qu'il calculeroit. — Vous voyez donc bien que ce n'est pas un homme vertueux. — Mais il est vertueux comme Ninna étoit honnête, et, dans la corruption qui nous ronge, vous seriez trop heureux d'avoir beaucoup de ces vertus-là. » Nos exagérés et nos hypocrites n'ont jamais voulu comprendre qu'il falloit employer les hommes en raison combinée de leurs talens et de leur civisme, de manière qu'ils fussent intéressés à faire valoir les uns au profit de l'autre. J'ai vu Servan furieux de ce qu'on repoussoit d'excellens ingénieurs qu'il employoit au camp près Paris, sous prétexte qu'ils n'étoient pas ardens républicains, et de ce qu'on vouloit les remplacer par de fiers patriotes, grands ignorans qui ne savoient pas tirer une ligne. « Je ne les chargerois pas, disoit-il fort bien, de donner leur voix sur la forme du gouvernement, mais je suis sûr qu'ils serviront bien celui qui saura les employer; il nous faut ici des redoutes et non des motions. » C'étoit trop raisonnable; c'étoit parler comme la faction des hommes d'État, et c'est ainsi que les sages se sont attiré le titre de conspirateurs.

Lorsque Roland fut rappelé au ministère le 10 août, il fallut bien changer le chef de la Bibliothèque nationale; c'étoit un d'Ormesson, dont le nom effarouchoit le nouveau régime, et dont la médiocrité ne devoit pas inspirer de

regret. Le ministre de l'intérieur imagina de partager les fonctions de bibliothécaire entre deux personnes, d'en réduire les appointemens de douze à huit mille livres, et d'établir que la Bibliothèque seroit ouverte tous les jours, de manière que le public eût à gagner pour l'instruction, la nation par l'économie, et le gouvernement par l'emploi de deux sujets utiles. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'esprit de réduction et d'austérité que Roland portoit dans ses opérations n'auroit pas eu besoin de quelque amendement; il est très-vrai qu'il lui a fait, dans les détails, beaucoup de petits ennemis très-actifs et très-bruyans. Quant au choix des personnes, il le fixa sur Champfort, qui, comme homme de lettres et philosophe, étoit un de ceux de cette classe qui se fussent ouvertement déclarés pour la Révolution, et sur Carra, employé déjà dans la Bibliothèque, et dont le zèle extrême, sinon les talens, sembloit demander cette récompense. Il n'avoit pas plus vu l'un que l'autre, et ne se détermina que par ces considérations, dans lesquelles entroit encore la nécessité de faire goûter son choix du public. J'ai reçu ces deux hommes chez moi par suite de leur place et de leurs relations en conséquence avec le ministre de l'intérieur, et j'aurois continué de voir Champfort avec plaisir si les circonstances ne nous eussent éloignés. Carra, devenu député, m'a paru un fort bon homme à très-mauvaise tête; on n'est pas plus enthousiaste de révolution, de république et de liberté; mais on ne juge pas plus mal des hommes et des choses. Tout entier à son imagination, calculant d'après elle plutôt que sur les faits, arrangeant dans sa tête les intérêts des puissances comme il convenoit à nos succès, voyant tout en couleur de rose, il rêvoit le bonheur de son pays et l'affranchissement de l'Europe entière avec une complaisance inexprimable. On ne peut pas se dissimuler qu'il n'ait beaucoup contribué à nos mouvemens politiques et aux soulèvemens qui eurent pour objet de renverser la tyrannie; ses *Annales* réussissoient merveilleusement dans le peuple par un certain ton prophétique, toujours imposant pour le vulgaire, et, quand on voit cet homme-là traduit en jugement comme traître à la république, on est tenté de se

demander si Robespierre travaille pour l'Autriche. Mais il est bien clair que c'est pour lui-même, et que dans sa dévorante ambition de passer pour l'unique libérateur de la France, il veut anéantir tous ceux qui, de quelque manière, servirent leur pays avec une sorte d'éclat ou de bruit.

DORAT-CUBIÈRES [1].

Dorat-Cubières est un nom que j'avois tant vu dans l'*Almanach des Muses* et autres recueils de cette importance, que je n'ai pu m'empêcher de rire en le trouvant accolé du titre de secrétaire greffier de la municipalité; cela ressemble à une incongruité; c'en est une véritablement. Cubières, fidèle à ce double caractère d'insolence et de bassesse qu'il porte au suprême degré sur sa répugnante figure, prêche le sans-culottisme comme il chantoit les Grâces, fait des vers à Marat comme il en faisoit à Iris, et sanguinaire sans fureur, comme il fut apparemment amoureux sans tendresse, il se prosterne humblement devant l'idole du jour, fût-ce Tantale ou Vénus. Qu'importe, pourvu qu'il rampe et qu'il gagne du pain? c'étoit hier en écrivant un quatrain, c'est aujourd'hui en copiant un procès-verbal ou signant un ordre de police.

Venu chez moi je ne sais comment, lorsque mon mari étoit au ministère, je ne le connoissois que comme bel esprit, et j'eus occasion de lui faire une honnêteté; il mangea deux fois chez moi, me parut singulier à la première, insupportable à la seconde; plat courtisan, fade complimenteur, sottement avantageux et bassement poli; il étonne le bon sens et déplaît à la raison plus qu'aucun être que j'aie jamais rencontré. Je sentis bientôt la nécessité de donner à mes manières franches cet air solennel qui annonce aux gens qu'on veut éloigner ce qu'ils ont à faire. Cubières l'entendit;

[1] Cubières (le chevalier Michel de), connu sous le nom de Dorat-Cubières et de Palmézeaux, était né en 1752. Madame Roland le juge avec une sévérité peut-être excessive. La peur l'avait fait sacrifier *aux dieux de la Terreur*, mais rien n'indique dans sa conduite qu'il ait mérité l'épithète de *sanguinaire* que lui applique l'auteur des *Mémoires*. Cubières est mort à Paris en 1820.

cependant, après quelque temps, il m'écrivit pour me demander la permission de me présenter un prince qui désiroit d'être admis dans ma société; il appuyoit sur ce titre de prince avec une emphase tout à fait risible, et il y ajoutoit les flatteries les plus dégoûtantes pour ma personne. Je répondis comme je sais faire quand je veux rappeler les gens à l'ordre sans les fâcher, et me moquer d'eux sans leur donner le droit de s'en plaindre. Quant au prince et à sa présentation, je me réduisis à observer que dans la vie austère que je menois, étrangère à tout ce qu'on appelle cercle, et m'interdisant les sociétés particulières, je ne recevois absolument que les personnes que les relations d'affaires ou d'anciennes liaisons d'amitié faisoient désirer à mon mari de trouver quelquefois à sa table. Cubières me répliqua de longues excuses aussi ennuyeuses que ses éloges, me demandant un seul instant pour s'expliquer à mes pieds. Je ne lui répondis pas, et je n'ai plus songé à lui que le jour de mon arrestation, où j'ai vu sa signature sur l'ordre de la commune, car il y en avoit deux, l'un du comité d'insurrection dudit jour 31 mai, l'autre de la commune. Tous deux me furent montrés, dans la crainte que je récusasse celui du comité, et pourtant ce fut de ce dernier seul dont se prévalurent mes gardes auprès du concierge de l'Abbaye, où ils me conduisirent.

La demande de Cubières m'avoit fait présumer quelque intérêt caché; je divertis mon mari dans le temps en lui racontant ce qui s'étoit passé : j'appris effectivement que le prince de Salm-Kirbourg, dont il étoit question, poursuivoit alors les ministres pour obtenir du conseil je ne sais quelle indemnité de possessions en Alsace. Je jugeai que j'avois bien deviné, et qu'on n'avoit cherché à me voir que dans l'idée qu'il pouvoit en être comme dans l'ancien régime, où l'on engageoit les femmes à solliciter leurs maris. Je m'applaudis de ma méthode, et je trouvois dans cette anecdote un nouveau trait pour reconnoître Cubières. Ce seroit un bon tour à lui jouer que de publier ses lettres rampantes pour les mettre en opposition avec son affectation de franchise et de liberté. J'aurois de plaisantes pièces en ce genre,

si j'en avois gardé le fatras. Que de parens et d'admirateurs, dont je n'avois jamais entendu parler, sont nés tout à coup dès que je me trouvai la femme d'un ministre! — Comme je ne recevois point, ils m'écrivoient; j'avois assez à faire de lire ces lettres. Je répondois brièvement, avec politesse, mais sincérité, pour détruire toute idée que je pusse ni voulusse me mêler de rien, et pour persuader de la parfaite inutilité de me faire des complimens ou de se dire de ma famille. Ce qu'il y a d'original, c'est que certaines gens s'en fâchoient et me répliquoient des choses dures. Je me souviens d'un M. David qui projetoit je ne sais quel établissement auquel il vouloit que je m'intéressasse. J'eus beau répondre qu'en se présentant directement au ministre il rempliroit son objet, que mon intervention ne serviroit de rien, et que je ne devois jamais la prêter, parce que ce seroit me faire juge d'objets qui n'étoient point de ma compétence, il trouva mes principes détestables, et me l'écrivit avec humeur. Ainsi, dans le particulier, j'étois molestée pour ma constance à demeurer concentrée dans mes devoirs, et, dans le public, j'étois calomniée par l'envie, comme si j'eusse dirigé toutes les affaires. Et l'on croit bien doux et bien désirable d'occuper des places éminentes. — Ah! sans doute, l'épouse d'un homme de bien qui se dévoue, qui s'honore de ses vertus, qui se sent capable de soutenir son courage, goûte quelque douceur et jouit de sa gloire, mais ce n'est pas un don gratuit, et il appartient à peu de gens de soutenir tout ce qu'elle coûte sans en regretter le prix.

ANECDOTES.

Lorsque j'avois été à l'Abbaye, la famille Desilles y étoit encore; elle fut bientôt transférée à la Conciergerie, d'où plusieurs des compromis dans la conspiration de Bretagne furent conduits à l'échafaud. Angélique Desilles, femme de Roland de la Fouchais, dont la conformité de nom avec moi occasionna des quiproquos singuliers de la part d'un de mes

amis qui projetoit de m'enlever, fut une des victimes; ses sœurs furent acquittées, et devoient jouir en conséquence de leur liberté, mais, par mesure de sûreté générale, on les fit arrêter sur-le-champ et conduire à Sainte-Pélagie, où je les trouvai. Nous nous entretînmes quelquefois; c'étoient deux jeunes femmes douces et honnêtes, dont l'aînée, veuve de vingt-sept ans, ne manque pas d'amabilité ni de caractère; la plus jeune étoit d'une santé fort languissante. D'abord accablées de douleur, elles paroissoient devoir y succomber, mais toutes deux mères de jeunes enfans malheureux dans l'âge le plus tendre, elles avoient à se conserver pour eux, et se servirent de tout leur courage. Elles m'ont plusieurs fois parlé de l'indigne trahison de Cheftel, homme d'esprit, connu à Paris, où il exerce la médecine, Breton d'origine, qui s'étoit insinué dans la plus intime confiance du père Desilles et connoissoit ses vœux, paroissoit servir ses projets; mais, lié en même temps avec Danton, il recevoit par lui des commissions du pouvoir exécutif, se rendoit en Bretagne courtiser son ami, loger à sa campagne, fêté de sa famille, caressant ses desseins et y prêtant, par son aide, une activité nouvelle. Au moment qui lui parut le plus sûr, il le dénonce secrètement, et fait venir des personnes commises pour s'en emparer.

Le père Desilles échappe; toute sa famille est saisie; les scellés sont apposés; on fait des recherches sur les lieux où peut être cachée la correspondance, et que Cheftel avoit indiqués. Les jeunes femmes, qui le croient toujours l'ami de la maison, demandent ses conseils, et suivent aveuglément ce qu'il leur dicte. Embarrassées d'une bourse de deux cents louis destinée à leur père, elles la déposent entre ses mains, font préparer le meilleur cheval de leur écurie et pressent Cheftel de partir pour échapper lui-même. Il a l'air de vouloir encourir leur sort; il les accompagne en effet, mais non comme prisonnier, et il engage toujours le commandant de la force armée, chargé de la conduite des détenues, de les faire arriver de jour dans les grandes villes. — Vous n'y pensez pas, répliquoit celui-ci, je compromettrois leur sûreté. »

On vient à Paris; le procès s'entame; le nom de Cheftel est rayé de la correspondance, parce qu'il a révélé le complot, et les pauvres victimes reconnoissent alors le serpent qu'elles avoient accueilli. Jugées, acquittées, encore détenues et sans argent, les deux jeunes femmes se rappellent de la bourse de louis; elles confient cette particularité à un homme probe et ferme qui se rend chez Cheftel et lui demande les deux cents louis. Cheftel, surpris, nie d'abord, s'étonne de la vigueur du requérant, qui menace de le couvrir de mépris à la face de l'univers. Il balbutie, confesse la moitié, et la rend en assignats, mais après plusieurs conférences. Cheftel, précédemment médecin de madame Élisabeth, visant à la fortune, avoit également gagné la confiance d'un riche particulier appelé, je crois, Paganel, ou à peu près ainsi, possédant, entre autres, des terres immenses en Limousin. Cet homme, désirant émigrer pour échapper aux orages de la Révolution, fait à Cheftel une vente simulée; il part et compte sur les revenus que son fidèle ami doit lui faire passer, mais Cheftel les garde et jouit avec Danton des plaisirs d'une opulence que tous deux ont acquise par des moyens pareils.

Enfin des sollicitations réitérées, et peut-être soutenues d'offres plus concluantes, valurent à mesdemoiselles Desilles leur liberté; je les ai vues sortir, je n'ai pas su leur secret à cet égard; mais je viens de voir Castellane quitter cette même prison au prix de trente mille livres délivrées à Chabot. Dillon est sorti des Madelonnettes de la même manière; tous deux étoient impliqués dans un projet de contre-révolution. A cet instant, 22 août, j'ai sous mes yeux une demoiselle Briant, demeurant cloître Saint-Benoît, n° 207, fille entretenue, dont l'ami est fabricateur de faux assignats. Dénoncé, on a paru le poursuivre; mais l'or a coulé dans les mains des administrateurs; celui qui met sur pied la force destinée à chercher sa personne et s'en emparer sait où il est caché; sa maîtresse est arrêtée pour la forme; les administrateurs qui paroissent venir l'interroger lui donnent des nouvelles de son ami, et bientôt ils auront ensemble la liberté, puisqu'ils ont de quoi la payer.

Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal révolutionnaire, connu par sa mauvaise vie, son impudence à dresser des actes d'accusation sans motifs, reçoit habituellement de l'argent des parties. Madame de Rochechouart lui a payé quatre-vingt mille livres pour Mony, l'émigré; Fouquier-Tinville a touché la somme, Mony a été exécuté, et madame de Rochechouart a été prévenue que, si elle ouvrait la bouche, elle seroit fermée pour ne plus jamais voir le jour. Cela est-il possible? se demande-t-on. Eh bien, écoutez encore. Il existe entre les mains du ci-devant président du département de l'Eure deux lettres de Lacroix, député, autrefois juge fiscal d'Anet; par l'une, il fait une soumission de cinq cent mille livres pour acquérir des domaines nationaux; par l'autre, il retire sa soumission et donne son désistement fondé sur le décret qui oblige les députés à justifier de l'accroissement de leur fortune depuis la Révolution. Mais ce décret n'a plus d'exécution depuis que les incommodes *vingt-deux* sont expulsés; Lacroix possède comme Danton, après avoir pillé comme lui.

Dernièrement un Hollandais va chercher un passe-port à la commune de Paris pour retourner dans son pays : on le refuse; le Hollandais ne se plaint point; mais en homme qui juge le vent, il tire son portefeuille, met sur le bureau un assignat de cent écus : il est entendu et reçoit son passe-port.

Ici j'entends citer Marat, chez qui les papiers publics annoncent qu'on a trouvé à sa mort un seul assignat de vingt-cinq sous; quelle édifiante pauvreté! Voyons donc son logement; c'est une dame qui va le décrire. Son mari, membre du tribunal révolutionnaire, est détenu à la Force, pour n'avoir pas été de l'avis des dominateurs; elle a été mise à Sainte-Pélagie par mesure de sûreté, est-il dit; mais probablement parce qu'on aura craint les sollicitations actives de cette petite femme du Midi. Née à Toulouse, elle a toute la vivacité du climat ardent sous lequel elle a vu le jour; et tendrement attachée à un cousin d'aimable figure, elle fut désolée de son arrestation, faite il y a quelques mois. Elle s'étoit donné beaucoup de peines inutiles, et ne savoit plus à qui s'adresser, lorsqu'elle imagina d'aller trouver Marat.

Elle se fait annoncer chez lui : on dit qu'il n'y est pas; mais il entend la voix d'une femme et se présente lui-même : il avoit aux jambes des bottes sans bas, portoit une vieille culotte de peau, une veste de taffetas blanc; sa chemise crasseuse et ouverte laissoit voir une poitrine jaunissante, des ongles longs et sales se dessinoient au bout de ses doigts, et son affreuse figure accompagnoit parfaitement ce costume bizarre. Il prend la main de la dame, la conduit dans un salon très-frais, meublé en damas bleu et blanc, décoré de rideaux de soie élégamment relevés en draperies, d'un lustre brillant et de superbes vases de porcelaine remplis de fleurs naturelles, alors rares et de haut prix : il s'assied à côté d'elle sur une ottomane voluptueuse, écoute le récit qu'elle veut lui faire, s'intéresse à elle, lui baise la main, serre un peu ses genoux, et lui promet la liberté de son cousin. — « Je l'aurois tout laissé faire, dit plaisamment la petite femme avec son accent toulousain, quitte à aller me baigner après, pourvu qu'il me rendît mon cousin. » — Le soir même Marat fut au comité, et le cousin sortit de l'Abbaye le lendemain; mais, dans les vingt-quatre heures, l'Ami du peuple écrivit au mari, en lui envoyant un sujet auquel il s'agissoit de rendre un service qu'il falloit bien ne pas refuser.

Un M. Dumas, physicien de profession, ou savant de son métier, se présenta au fameux comité de salut public dans le courant du mois de juin, pour lui faire des propositions importantes. Il offroit de reconnoître l'armée des rebelles de la Vendée, de donner un état exact de leurs forces et de leur position; choses sur lesquelles on est demeuré dans la plus grande ignorance depuis le commencement de la guerre. M. Dumas prétend aviser le tout, au plus juste, à vue d'oiseau, au moyen d'un ballon. — « Mais, vraiment! l'idée est ingénieuse, dirent quelques-uns des profonds politiques du comité. — Oui, reprend le citoyen Dumas, et l'exécution peut être rapide. Je connois un ballon qu'on doit trouver, avec toutes ses dépendances, dans l'hôtel d'un émigré; ainsi la nation n'aura pas à faire les frais de l'acquisition. » — Bravo! il donne les indications; elles sont reçues avec transport et officiellement envoyées au ministre de l'intérieur,

pour qu'il ait à trouver le ballon dans le plus court délai. Le ministre met son monde en campagne; on marche, on se rend dans l'hôtel de l'émigré; c'étoit une auberge, et l'appartement qu'il avoit occupé, une petite chambre où ne restoit pas même un chiffon. Rapport en conséquence, désolation du comité, clameurs de M. Dumas, nouvelle injonction au ministre de rechercher plus exactement le ballon. Alors le ministre confère avec son premier commis; on prend les grandes mesures; on fait une lettre au département; celui-ci renvoie à la municipalité, qui en défère à ses administrateurs de police. Ici la chose se perd pour les fonctionnaires publics, et j'ai beaucoup ri à l'Abbaye, avec Champagneux, qui avoit fait la lettre ministérielle, de la charlatanerie de l'effronté Dumas, de la bêtise du comité, de la complaisance du ministre, et de toute cette kyrielle de pauvreté; mais j'ai retrouvé la queue de l'histoire à Sainte-Pélagie.

Parmi les administrateurs de police, le citoyen Jobert (l'un des signataires des ordres contradictoires de mes arrestations et mise en liberté), gros homme à forte voix, vrai bavard de section, à figure repoussante et démarche embarrassée, découvrit une petite demoiselle Lallement, grande et jolie fille de quinze ans, entretenue par Sainte-Croix, officier émigré, qui étoit attaché, je crois, à Philippe d'Orléans; elle est arrêtée, envoyée à Sainte-Pélagie; on trouve chez elle l'enveloppe d'un ballon, son filet et le reste : c'étoit précisément la capture indiquée par Dumas. Mais le comité avoit oublié l'expédient, le physicien avoit perdu l'espérance de se faire valoir, le ministre ne se soucioit guère de savoir le résultat des ordres qu'il avoit donnés, et les administrateurs trouvoient fort bon de se rendre maîtres d'un objet devenu de prix.

La petite Lallement paroissoit gentille à Jobert, qui avoit mis la main sur plusieurs de ses effets, s'étoit emparé du portrait de Sainte-Croix, et trouvoit sot qu'elle prétendit lui être fidèle. Imaginant enfin que de bons procédés la rendroient plus traitable, il fait signer sa mise en liberté, vient la chercher en voiture, la conduit chez elle, où il fait appor-

ter à dîner, lui rend à grand'peine le portrait de Sainte-Croix dont il avoit fait gâter les yeux, et prétend obtenir récompense. La jeune fille se moque de ses prétentions comme de son allure, le met à la porte de chez elle, et se rend au bureau de la police pour lui reprocher publiquement ses entreprises, en réclamant d'autres effets qu'on lui avoit enlevés. L'aventure fait bruit; mais les collègues de Jobert ne sont pas faits pour la blâmer; elle passe au milieu d'une foule d'autres plus dégoûtantes ou plus atroces, dont les législateurs du 2 juin donnent journellement l'exemple à toutes les autorités constituées.

22 août.

Aujourd'hui la mésintelligence éclate entre les tyrans; Hébert, mécontent de n'être pas ministre, dirige son *Père Duchesne* contre les faiseurs, attaque les patriotes enrichis, nomme Lacroix, et s'achemine contre Danton. Celui-ci, plus scélérat qu'aucun, mais mieux avisé, cherchant à mettre quelque mesure dans la marche des affaires, est déjà traité de modéré; le comité de salut public le rejette de son sein : Robespierre jaloux s'élève contre lui; les cordeliers et les jacobins sont prêts à se diviser. Grand spectacle qui se prépare pour nous autres victimes; les *tigres* vont s'entre-déchirer; ils nous oublieront peut-être, à moins que la fureur de leurs derniers instans ne les porte à tout exterminer avant leur propre défaite.

Chabot veut faire déporter tous les gens suspects; ainsi la femme de Pétion et celle de Roland, arrêtées à ce titre, sont menacées d'aller à Cayenne : plaisante destination!

PREMIER MINISTÈRE DE ROLAND [1].

Comment Roland, philosophe austère, savant laborieux, chérissant la retraite à ce double titre, a-t-il été appelé au ministère par Louis XVI? C'est une question que doivent se faire bien des gens; je me la ferois à moi-même à toute autre place que celle où je suis : je vais y répondre par les faits.

Résidant à Lyon durant l'hiver, attaché aux corps savans et littéraires de cette ville, Roland fut chargé, par la société d'agriculture, de la rédaction de ses cahiers pour les États généraux. Ses principes et son caractère devoient lui faire voir avec plaisir une révolution qui promettoit la réforme de beaucoup d'abus; la connoissance de ses dispositions et de ses lumières le fit appeler, à la première formation de la commune, dans le corps électoral, et charger enfin des intérêts de la ville, obérée par des dettes considérables. Député extraordinaire auprès de l'Assemblée constituante, il eut à Paris des liaisons avec plusieurs de ses membres et quelques-unes des personnes qui s'adonnoient aux affaires publiques. Il étoit retourné dans ses foyers lorsque la suppression de sa place d'inspecteur, changeant sa destinée, l'obligea de réfléchir sur ce qu'il devoit arrêter pour la suite. Il étoit question

[1] Cette pièce devant suppléer aux *Notices historiques* que la citoyenne Roland croyoit perdues en totalité, ne contient, sous une autre forme, que ce qu'on a déjà lu; cependant il a paru bon de ne pas la supprimer; elle est seule dans ce cas. (*Note de Bosc.*)

Si cette pièce avait de l'intérêt pour les contemporains de Bosc, malgré quelques passages qui peuvent faire double emploi avec ce qu'on a lu, à plus forte raison aura-t-elle de l'intérêt pour nous, avides de tout ce qui se rapporte à cette grande époque. On verra que si madame Roland raconte deux fois les mêmes événements, c'est à la façon des gens d'esprit, qui trouvent dans l'abondance de leurs idées et dans la vivacité de leurs impressions, le secret de n'être jamais ou monotones ou stériles. D'ailleurs, ces pages font partie du manuscrit que nous nous sommes fait un devoir de reproduire scrupuleusement dans son intégrité.

de savoir s'il adopteroit la retraite absolue dans la campagne, sur ses fonds, occupé à les faire valoir, ou si, continuant ses travaux littéraires, il feroit à Paris un voyage en conséquence, et qui auroit le double objet de recueillir des matériaux de ce genre, et de faire valoir ses droits à une pension en qualité d'indemnité de trente-huit ans d'emploi dans l'administration. Ce dernier parti fut adopté, comme n'empêchant point de revenir à l'autre au moment que l'on jugeroit convenable. Nous revenons à Paris le 15 décembre 1791. Les affaires générales ne permettoient pas d'espérer que l'Assemblée législative, qui venoit de s'ouvrir, traitât bientôt des intérêts particuliers. Roland, lié avec Brissot, fait connoissance de quelques-uns de ses collègues au Corps législatif; il alloit assez souvent aux séances de la société des jacobins, avec d'anciens amis fixés à Paris depuis longtemps, aimant comme lui une révolution qu'ils croyoient devoir être utile à la liberté, estimant que cette société l'avoit servie et pouvoit aider à la soutenir.

Roland, auditeur paisible, ne parla jamais à sa tribune; il étoit connu, non des gens qui ne lisent rien et qui ne dominoient point encore, mais de beaucoup d'autres. On le nomma au comité de correspondance de la société; ce comité, dont les fonctions sont indiquées par le titre, étoit composé d'un assez grand nombre de membres, dont quelques-uns seulement travailloient. Roland revenoit souvent chez lui avec un dossier considérable de lettres à répondre; le travail se divisoit par départemens, dont tels et tels étoient affectés à tel membre; mais il falloit bien que les plus actifs se chargeassent de la part d'autres, pour que rien ne restât en arrière. Je voyois ces lettres; je prenois souvent pour moi le soin de faire les réponses, le genre épistolaire m'ayant toujours paru singulièrement facile et agréable, parce qu'il se prête également à tous les sujets, à tous les tons, qu'il offre à la discussion des formes douces, et à la raison tout le développement qu'on veut lui donner. Je remarquois, dans la plupart des lettres des départemens, de l'exaltation et de l'emphase, des sentimens boursouflés et dès lors factices, généralement l'envie du bien général, ou l'ambition de se

montrer passionné pour lui. Je trouvois que la société mère pouvoit exercer une grande influence en répandant de sages principes, rapportant toujours son institution à l'instruction du peuple, à la communication des sentimens propres à lier les hommes, et à nourrir ainsi le véritable amour de la patrie, qui ne doit être que celui de l'humanité, porté au plus haut degré pour ceux qui vivent sous les mêmes lois, et sublimisé par l'oubli de soi-même dans la nécessité rare, mais quelquefois urgente, des plus grands sacrifices. Persuadée qu'une révolution n'est qu'un orage terrible et dévastateur, si celle des mœurs ne marche d'un pas égal avec celle des événemens; touchée du bien qu'il étoit possible de faire en s'emparant des imaginations pour les diriger et les enflammer au profit de la vertu, je m'occupois de cette correspondance avec plaisir, et le comité trouvoit Roland travailleur; il n'étoit pas non plus sans rien faire; mais l'ouvrage de deux personnes très-expéditives devoit être considérable aux yeux de ceux à qui l'ouvrage d'une d'elles auroit déjà paru l'être.

Des députés de l'Assemblée se rassembloient souvent en petit comité, place Vendôme, dans la maison où logeoit l'un d'eux, et chez une femme honnête, opulente, qui pouvoit, sans se gêner, leur prêter un appartement commode dont ils étoient libres de se servir, même en son absence. Roland, dont on estimoit le bon esprit et l'intégrité, fut invité à s'y rendre; il n'y alloit presque point, à raison de la distance. Je vivois beaucoup chez moi, suivant mon usage; je ne me portois pas bien et je voyois fort peu de monde.

L'état des affaires et le mécontentement des esprits inquiétoient la cour. Les ministres devenoient bientôt l'objet de l'animadversion publique, et véritablement leur action ne tendoit qu'à porter atteinte à une constitution que le roi avoit jurée contre son cœur, et qu'il ne vouloit point maintenir. Dans la fréquence des changemens et le trouble du ministère, la cour inquiète et tourmentée ne savoit comment asseoir son choix. On disoit hautement que si Louis XVI étoit sincère, il prendroit pour agens des hommes dont le civisme ne fût pas douteux. La cour se décida, par foiblesse ou par peur, et avec l'espérance de gagner, ou la résolution

d'éloigner, si elle ne pouvoit réussir, ceux qu'elle auroit appelés au ministère. Elle se montra donc inclinée à faire choix de ce qu'on appeloit des patriotes. La dénomination alors n'en étoit pas encore pervertie. Comment cela se traitoit-il, je ne l'ai jamais su, et je ne m'en suis pas informée, parce qu'il m'a paru qu'il en avoit été de cela comme de toutes les affaires imaginables, dont s'entretiennent essentiellement quelques personnes qui propagent leurs idées, que saisissent et suivent celles qui se trouvent à portée de les communiquer. Les gens sages réfléchirent qu'il étoit important de diriger le choix de la cour sur des hommes capables, d'un caractère respecté; car il étoit possible qu'elle se fît un malin plaisir de recevoir des jacobins quelques mauvaises têtes, dont les incartades l'autoriseroient à se plaindre et discréditeroient les patriotes. Je ne sais pas quel est l'individu qui, le premier, dans le comité de la place Vendôme, nomma Roland comme un de ceux à qui l'on pourroit penser. Ce nom réveilla l'idée d'un homme instruit qui avoit écrit sur plusieurs parties d'administration, qui n'étoit pas sans expérience à cet égard, qui jouissoit d'ailleurs d'une réputation honorable, et dont l'âge, les mœurs, le caractère très-prononcé, les principes hautement professés dans ses écrits, même avant la Révolution, montroient en lui un partisan de la liberté, digne d'elle sous tous les rapports. Le roi n'étoit point étranger à ces considérations, ou du moins aux faits qui leur servoient de base; j'aurai occasion de le prouver. Ces idées avoient tellement pris naissance dans la nature des choses, qu'elles ne nous furent communiquées que trois jours avant la formation du nouveau ministère. Brissot vint chez moi un soir; j'y étois seule; il m'apprit qu'on songeoit à Roland : je souris en lui demandant la raison de cette plaisanterie; il m'assura que ce n'en étoit point une, m'exposa ce que je viens de dire, et ajouta qu'il étoit venu pour savoir si Roland consentiroit à se charger de ce fardeau. Je promis de l'en entretenir et de faire savoir sa résolution le lendemain. L'activité de Roland (aussi étonné que moi de l'événement) ne répugnoit point à la multiplicité des affaires, et il me disoit en riant à ce sujet, qu'il avoit toujours vu les

gens en place si médiocres, qu'il ne pouvoit s'étonner assez de ce que les affaires continuoient d'aller; qu'ainsi la chose en elle-même ne l'effrayoit point; la situation devoit être critique à cause des intérêts de la cour et de l'incertitude des intentions du roi; mais pour quiconque ne veut que son devoir et se soucie peu de perdre sa place pour les remplir, les dangers de l'acceptation sont moindres. D'ailleurs un homme zélé, qui devoit avoir la conscience de ses moyens, ne pouvoit être insensible à l'espoir de servir utilement son pays. Roland se décida donc pour l'affirmative, et en instruisit Brissot. Le lendemain, celui-ci accompagna Dumouriez, qui venoit chez Roland, à onze heures du soir, au sortir du conseil, lui annoncer, en conséquence des ordres dont il étoit porteur, le choix que le roi venoit de faire de lui pour ministre de l'intérieur. Dumouriez, ministre depuis peu de temps, parla des sincères dispositions du roi à soutenir la Constitution, et de l'espérance de voir la machine bien en jeu dès que le conseil n'auroit qu'un même esprit; il témoigna à Roland sa satisfaction particulière de voir appeler au gouvernement un patriote vertueux et éclairé tel que lui.

Brissot observa que le département de l'intérieur étoit le plus délicat et le plus chargé dans les circonstances, et que c'étoit un repos d'esprit pour les amis de la liberté que de le voir confié à des mains fermes et pures. La conversation s'étendit légèrement sur ces objets; on convint de l'heure du lendemain pour la présentation à Sa Majesté, puis la prestation du serment et l'entrée au conseil. Je trouvai à Dumouriez l'air délibéré d'un militaire, la tournure d'un adroit courtisan, et le ton d'un homme d'esprit, mais nullement le caractère de la vérité. En comparant cet homme à son nouveau collègue, dont l'austérité, la franchise, vont quelquefois jusqu'à la rudesse, je me demandois s'ils étoient faits pour aller longtemps ensemble. — « Voilà, me dit Roland après leur départ, un homme qui montre du patriotisme et qui annonce des moyens. — Oui, lui dis-je, et dont il faudra se défier; car je le crois capable de vous faire sauter tout le premier, si vous ne convenez point à son allure. — Nous verrons. »

La première fois que Roland parut à la cour avec son costume ordinaire et philosophique, adopté depuis longtemps pour sa commodité, quelques cheveux rares, et simplement peignés sur sa tête vénérable, un chapeau rond, les souliers noués avec des rubans, ces valets de la cour, qui attachoient la plus grande importance à l'étiquette dont ils tenoient leur existence, le considérèrent avec scandale et même une sorte d'effroi; l'un d'eux s'approche de Dumouriez en fronçant le sourcil, et lui dit à l'oreille en montrant des yeux l'objet de sa consternation : — « Monsieur! point de boucles à ses souliers! » — Dumouriez, preste à la repartie, et se revêtant d'un sérieux comique, s'écrie : — « Monsieur! tout est perdu! » — Le mot courut bientôt, et fit rire ceux qui en avoient le moins envie.

Louis XVI montroit à ses nouveaux ministres la plus grande bonhomie : cet homme n'étoit pas précisément tel qu'on s'étoit attaché à le peindre pour l'avilir; ce n'étoit ni l'imbécile abruti qu'on exposoit au mépris du peuple, ni l'honnête homme bon et sensible que préconisoient ses amis. La nature en avoit fait un être commun qui auroit été bien placé dans un état obscur, que déprava l'éducation du trône, et que perdit sa médiocrité dans un temps difficile, où son salut ne pouvoit être opéré qu'à l'aide du génie ou de la vertu. Un esprit ordinaire, élevé près du trône, enseigné dès l'enfance à dissimuler, acquiert beaucoup d'avantages pour traiter avec les hommes; l'art de montrer à chacun ce qu'il convient seulement de lui laisser voir, n'est pour lui qu'une habitude dont l'exercice lui donne l'apparence de l'habileté : il faudroit être né idiot pour paroître un sot en pareille situation. Louis XVI avoit d'ailleurs une grande mémoire et beaucoup d'activité; il ne demeuroit jamais sans rien faire et lisoit souvent. Il avoit très-présens à l'esprit les divers traités faits par la France avec les puissances voisines; il savoit bien son histoire, et il étoit le meilleur géographe de son royaume. La connoissance des noms, leur juste application aux visages des personnes de sa cour à qui ils appartenoient, celle des anecdotes qui leur étoient particulières, avoient été étendues par lui à tous les individus qui s'étoient montrés de quelque

manière dans la révolution; on ne pouvoit lui présenter un sujet pour quoi que ce fût, qu'il n'eût un avis sur son compte fondé sur quelques faits. Mais Louis XVI, sans élévation dans l'âme, sans hardiesse dans l'esprit, sans force dans le caractère, avoit encore eu ses vues resserrées, ses sentimens faussés, si je puis ainsi dire, par les préjugés religieux et par les principes jésuitiques. Les grandes idées religieuses, la croyance d'un Dieu, l'espoir de l'immortalité, s'accordent fort bien avec la philosophie et lui prêtent une plus grande base, en même temps qu'elles lui forment le plus beau couronnement : malheur aux législateurs qui méprisent ces puissans moyens d'inspirer les vertus politiques et de conserver les mœurs du peuple! Si c'étoient des illusions à faire naître, il faudroit les créer et les entretenir pour la consolation du genre humain. Mais la religion de nos prêtres n'offroit que des objets de craintes puériles et de misérables pratiques pour suppléer aux bonnes actions; elle consacroit d'ailleurs toutes les maximes du despotisme dont s'appuie l'autorité de l'Église. Louis XVI avoit peur de l'enfer et de l'excommunication; il étoit impossible de n'être point avec cela un pauvre roi. S'il étoit né deux siècles plus tôt, et qu'il eût eu une femme raisonnable, il n'auroit pas fait plus de bruit dans le monde que tant d'autres princes de sa race qui ont passé sur la scène sans y faire beaucoup de bien ni de mal. Parvenu au trône au milieu des débordemens de la cour de Louis XV et du désordre des finances, environné de gens corrompus, il fut entraîné par une étourdie, joignant à l'insolence autrichienne la présomption de la jeunesse et de la grandeur, l'ivresse des sens et l'insouciance de la légèreté, qui elle-même étoit séduite par tous les vices d'une cour asiatique auxquels l'avoit trop bien préparée l'exemple de sa mère; Louis XVI, trop foible pour tenir les rênes d'un gouvernement qui se précipitoit vers sa ruine et tomboit en dissolution, hâta leur ruine commune par des fautes sans nombre. Necker, qui faisoit toujours du pathos en politique comme dans son style, homme médiocre dont on eut bonne opinion parce qu'il en avoit une très-grande de lui-même, et qu'il l'annonçoit hautement, mais sans prévoyance des événe-

mens, espèce de financier renforcé qui ne savoit calculer que le contenu de la bourse, et parloit à tout propos de son caractère, comme les femmes galantes parlent de leur chasteté; Necker étoit un mauvais pilote dans la tourmente qui se préparoit. La France étoit comme épuisée d'hommes; c'est une chose vraiment surprenante que leur disette dans cette révolution; il n'y a guère eu que des pygmées. Ce n'est pas qu'il manquât d'esprit, de lumières, de savoir, d'agrémens, de philosophie : jamais ces ingrédiens n'avoient été si communs; c'étoit le nouvel éclat d'un flambeau prêt à s'éteindre : mais cette force d'âme que J. J. Rousseau a si bien définie le premier attribut du héros, soutenue de la justesse d'esprit qui apprécie chaque chose, de cette étendue de vues qui pénètrent dans l'avenir, dont la réunion constitue le caractère et compose l'homme supérieur, on la cherche partout, et ne la trouve presque nulle part.

Louis XVI, toujours flottant entre la crainte d'irriter ses sujets, la volonté de les contenir, et dans l'incapacité de les gouverner, convoqua les États généraux, au lieu de réformer les dépenses et de régler sa cour; après avoir développé lui-même le germe et offert le moyen des innovations, il prétendit les étouffer par l'affectation d'une puissance à laquelle il avoit fourni un corps à opposer, et il ne fit qu'instruire à la résistance. Il ne lui restoit plus qu'à sacrifier de bonne grâce une portion de son autorité pour se conserver dans l'autre la faculté de la reprendre tout entière; faute de savoir le faire, il ne se prêta qu'à de misérables intrigailleries, seul genre familier aux personnes qu'il sut choisir ou que sa femme protégeoit; il avoit cependant ménagé dans la Constitution des moyens suffisans de pouvoir et de bonheur, s'il eût eu la sagesse de s'y borner; de façon qu'au défaut de l'esprit qui l'avoit mis hors d'état d'empêcher son établissement, la bonne foi pouvoit le sauver, s'il eût voulu sincèrement la faire exécuter après son acceptation. Mais toujours protestant, d'une part, le maintien de ce qu'il faisoit saper de l'autre, sa marche oblique et sa conduite fausse excitèrent d'abord la défiance, et finirent par allumer l'indignation.

Lorsqu'il eut pris des ministres patriotes, il ne s'occupa que du soin de leur inspirer de la confiance; et il y réussit si bien, que, durant trois semaines, j'ai vu Roland et Clavières, enchantés des dispositions du roi, ne rêver que le meilleur ordre de choses, et se flatter que la révolution étoit finie. — « Bon Dieu! leur disois-je, chaque fois que je vous vois partir pour le conseil avec cette belle confiance, il me semble toujours que vous êtes prêts à faire une sottise. — Je vous assure, me répondoit Clavières, que le roi sent parfaitement que son intérêt est lié à l'observation des lois qu'on vient d'établir; il en raisonne trop pertinemment pour n'être pas convaincu de cette vérité. — Ma foi, ajoutoit Roland, s'il n'est pas un honnête homme, il est le plus grand coquin du royaume; on ne dissimule pas comme cela. » — Et moi, je répliquois que je ne pouvois croire à l'amour pour la constitution d'un homme nourri dans les préjugés du despotisme et l'habitude de sa jouïssance, et dont la conduite, dans les derniers temps, prouvoit l'absence du génie et de la vertu. — La fuite à Varennes étoit mon grand argument.

Les conseils se tenoient d'une manière qui pouvoit passer pour décente, en comparaison de ce qu'ils sont devenus depuis; mais puérilement, eu égard aux grands intérêts dont on devoit s'y occuper. Chacun des ministres qui avoit à faire signer des bons, ou autres choses semblables, toutes déterminées par la loi, particulières à son département, et sur lesquelles il n'y avoit point de délibérations à prendre, se rendoit chez le roi, au jour fixé, avant l'heure du conseil pour ce petit travail particulier. Tous se rendoient ensuite dans la salle du conseil; là, on sortoit du portefeuille les proclamations sur l'objet desquelles il falloit discuter; le ministre de la justice présentoit les décrets à la sanction, et enfin la délibération s'établissoit, ou devoit s'établir sur la marche du gouvernement, l'ordre intérieur, les relations avec les puissances, la paix ou la guerre, etc. Quant aux proclamations de circonstance, il ne s'agissoit que d'examiner le décret et l'occasion de l'appliquer; c'étoit toujours rapide; le roi laissoit traiter ses ministres, lisoit la gazette pendant ce temps-là, les journaux anglais dans leur langue,

ou faisoit quelques lettres. La sanction des décrets obtenoit son attention; il ne la donnoit pas aisément sans refuser jamais; n'acceptoit point à une première présentation et remettoit au conseil suivant; alors il venoit avec son opinion faite, mais avoit l'air de la laisser former par la discussion. Quant aux grands objets de politique, il en éludoit souvent l'examen en détournant la conversation sur des sujets variés ou particuliers à chacun; à l'occasion de la guerre, il parloit de voyager; à propos d'intérêt diplomatique, il citoit les mœurs, ou faisoit des questions sur des localités du pays dont il s'agissoit; si l'on examinoit l'état de l'intérieur, il appuyoit sur quelques détails d'agriculture ou d'industrie; il questionnoit Roland sur ses ouvrages, Dumouriez sur des anecdotes, et ainsi du reste. Le conseil n'étoit plus qu'un café où l'on s'amusoit à des bavardages; il n'y avoit point de registre de ses délibérations, ni de secrétaire pour les tenir; on sortoit de là au bout de trois ou quatre heures de séance sans avoir rien fait que quelques signatures, et c'étoit ainsi trois fois par semaine. — « Mais c'est pitoyable! m'écriois-je impatientée, lorsqu'au retour je demandois à Roland ce qui s'étoit passé. Vous êtes tous d'assez bonne humeur parce que vous n'éprouvez point de tracasseries, que vous recevez même des honnêtetés; vous avez l'air de faire chacun dans votre département à peu près ce que vous voulez; j'ai peur que vous ne soyez joués. — Mais cependant les affaires vont. — Oui, et le tems se perd; car dans le torrent de celles qui vous entraînent, j'aimerois mieux que vous employassiez trois heures à méditer solitairement sur les grandes combinaisons que de les dépenser en causeries inutiles. » Les ennemis faisoient leurs dispositions; il avoit bien fallu déclarer la guerre, parti sur lequel on discuta vivement et que le roi ne parut prendre qu'avec une extrême répugnance; il en avoit retardé beaucoup la décision, et ne sembla vaincu que par l'opinion déjà connue de la majorité de l'Assemblée et l'unanimité de son conseil. Bientôt la continuation ou la multiplicité des troubles religieux, contre lesquels le ministre de l'intérieur sollicitoit depuis longtems des mesures répressives, obligèrent de les prendre. D'autre part, la marche audacieuse

des troupes étrangères devenant menaçante et redoutable, avoit inspiré au ministre de la guerre l'idée d'une disposition que l'Assemblée saisit avec enthousiasme et décréta sur-le-champ.

Il est très-vrai que ces deux décrets, l'un pour la formation d'un camp de vingt mille hommes au-dessus de Paris, l'autre, concernant les prêtres, étoient véritablement décisifs; la cour y vit le renversement de ses secrètes trahisons, les révoltes particulières à l'aide du fanatisme et les progrès des ennemis qu'elle favorisoit. Le roi étoit trop décidé à refuser sa sanction pour se presser d'avouer sa détermination; il trouva divers prétextes à l'aide desquels il éluda durant plus de quinze jours. La discussion s'étoit ouverte plusieurs fois sur cet article; Roland et Servan insistoient avec vigueur, parce que chacun sentoit l'importance et la nécessité de la loi pour le département dont il étoit chargé; l'intérêt général étoit évident pour tous et les six ministres n'avoient qu'un avis à cet égard. Sur ces entrfaites, Dumouriez, dont le roi fêtoit la gaillardise et que ses mœurs rendoient moins étranger à la cour, fut appelé plusieurs fois chez la reine; il avoit à venger un petit déplaisir, et à se débarrasser de collègues dont l'austérité ne convenoit guère à son allure. Il entra donc dans les arrangements dont on ne tarda pas de voir l'effet.

Je me sentois une sorte d'agitation difficile à peindre; séduite par la révolution, persuadée qu'avec tous ses vices il falloit pourtant faire marcher la constitution, pénétrée du désir de voir prospérer mon pays, la tourmente des affaires publiques me donnoit une fièvre morale qui ne me laissoit pas de relâche. Les délais du roi démontroient sa fausseté; Roland avoit achevé de s'en convaincre : il n'y avoit donc plus qu'une résolution à prendre pour un ministre honnête homme; c'étoit de quitter sa place si le roi s'obstinoit à refuser des mesures nécessaires au salut de l'empire.

Cette démarche, pure et simple, eût pu suffire, peut-être, à la conscience d'un homme timide; mais il ne s'agit pas seulement pour le citoyen dévoué de renoncer au poste où le bien n'est plus possible à faire; il doit le dire avec énergie

pour éclairer sur les maux publics, afin que sa retraite soit même utile. Nous avions déjà gémi, Roland et moi, de la foiblesse de ses collègues. Les lenteurs du roi nous avoient fait imaginer qu'il seroit d'un grand effet de lui adresser collectivement une lettre qui exposât toutes les raisons déjà énoncées au conseil, mais dont l'expression écrite, signée de tous les ministres avec la demande de leur démission, si Sa Majesté croyoit ne pas devoir agréer leurs représentations, forceroit la main au roi ou le mettroit à découvert aux yeux de la France J'avois esquissé la lettre après en avoir arrêté les bases avec Roland, qui la proposa à ses collègues; tous approuvoient l'idée, mais, sur l'exécution, la plupart différoient; Clavières ne vouloit point de telle phrase; Duranthon vouloit temporiser; Lacoste n'étoit pas pressé de mettre sa signature. Comme les mesures de ce genre doivent être l'effet d'un prompt aperçu et d'un sentiment vif, le peu de succès de la première tentative nous avertit de ne pas la réitérer. Il falloit donc se réduire à une démarche isolée; et puisque le conseil n'avoit point assez de caractère pour se prononcer avec ensemble, il convenoit à l'homme qui se sentoit au-dessus des événemens de prendre à lui seul le rôle que ce corps auroit dû remplir; il n'étoit plus question de donner de démission, mais de mériter d'être renvoyé; de dire, faites cela ou nous nous retirons; mais d'avertir que tout étoit perdu si telle conduite n'étoit adoptée.

Je fis la fameuse lettre [1]. Je m'arrête ici un moment pour éclairer les doutes et fixer l'opinion de beaucoup de personnes dont la plupart ne m'attribuent quelque mérite que pour l'ôter à mon mari, et dont plusieurs autres me supposent avoir eu dans les affaires un genre d'influence qui n'est pas le mien. L'habitude et le goût de la vie studieuse m'ont fait partager les travaux de mon mari tant qu'il a été simple particulier; j'écrivois avec lui, comme j'y mangeois, parce que l'un m'étoit presque aussi naturel que l'autre; et que

[1] Cette lettre est la mise en accusation de la politique royale, adressée à la nation par un ministre du roi. Elle ne pouvait qu'irriter le monarque et le compromettre sans fruit. C'était donc une violence inutile et une vilaine action.

n'existant que pour son bonheur, je me consacrois à ce qui lui faisoit le plus de plaisir. Il décrivoit des arts, j'en décrivois aussi quoiqu'ils m'ennuyassent; il aimoit l'érudition, nous faisions des recherches; il se délassoit à envoyer quelque morceau littéraire à une académie, nous le travaillions de concert, ou séparément, pour comparer ensuite et préférer le meilleur ou refondre les deux; il auroit fait des homélies, que j'en aurois composées. Il devint ministre; je ne me mêlai point de l'administration : mais s'agissoit-il d'une circulaire, d'une instruction, d'un écrit public et important, nous en conférions suivant la confiance dont nous avions l'usage; et pénétrée de ses idées, nourri des miennes, je prenois la plume, que j'avois plus que lui le temps de conduire. Ayant tous deux les mêmes principes et un même esprit, nous finissions par nous accorder sur le mode et mon mari n'avoit rien à perdre en passant par mes mains. Je ne pouvois rien exprimer en fait de justice et de raison, qu'il ne fût capable de réaliser ou de soutenir par son caractère et sa conduite, et je peignois mieux qu'il n'auroit dit ce qu'il avoit exécuté ou pouvoit promettre de faire. Roland, sans moi, n'eût pas été moins bon administrateur; son activité, son savoir, sont bien à lui, comme sa probité; avec moi il a produit plus de sensation, parce que je mettois dans ses écrits ce mélange de force et de douceur, d'autorité de la raison et de charmes du sentiment qui m'appartiennent peut-être qu'à une femme sensible, douée d'une tête saine. Je faisois avec délices ces morceaux que je jugeois devoir être utiles, et j'y trouvois plus de plaisir que si j'en eusse été connue pour l'auteur. Je suis avide de bonheur, je l'attache au bien que je fais et je n'ai pas même besoin de gloire; je ne vois dans ce monde, de rôle qui me convienne, que celui de la Providence. Je permets aux malins de regarder cet aveu comme une impertinence, car il doit y ressembler; mais ceux qui me connoissent n'y verront rien que de sincère comme moi-même.

Je reviens à la lettre, qui fut tracée d'un trait comme à peu près tout ce que je faisois de ce genre; car sentir la nécessité, la convenance d'une chose, concevoir son bon

effet, désirer de le produire et jeter au moule l'objet dont cet effet devoit résulter, n'étoient pour moi qu'une même opération. Il étoit présent dans le cabinet de mon mari, ce Pache qui, dans la même année, fit calomnier Roland et nous fait poursuivre aujourd'hui comme ennemis de la liberté, lorsque nous lûmes entre nous cette lettre. — « C'est une démarche bien hardie! disoit alors cet hypocrite que je prenois pour un sage. — Hardie! sans doute; mais elle est juste et nécessaire; qu'importe le reste? » — Roland se rend au conseil, le 10 juin, avec sa lettre dans sa poche, dans le dessein de la lire hautement devant ses collègues et de la déposer ensuite entre les mains du roi. On ouvre la discussion sur la sanction des deux décrets; le roi la suspend en disant à ses ministres qu'ils aient à lui remettre chacun, au conseil suivant, leur opinion écrite. Roland pouvoit remettre la sienne sur l'heure; il crut, d'après ce qui venoit d'être dit, devoir attendre par une sorte d'égard pour ses collègues; mais, de retour chez lui, nous trouvâmes qu'il ne pouvoit mieux faire que d'expédier sur-le-champ sa missive, à laquelle il ajouta quatre lignes d'envoi.

Le lendemain, à huit heures du soir, je vois arriver dans mon appartement Servan, d'un air radieux. — Félicitez-moi, me dit-il, je suis chassé. — Je suis bien piquée, répliquai-je, que vous ayez le premier cet honneur; mais j'espère qu'il ne tardera pas d'être décerné à mon mari. Servan me raconta qu'ayant été le matin chez le roi pour quelque affaire, il avoit voulu l'entretenir du camp; que le roi témoignant beaucoup de mauvaise humeur avoit fini par lui tourner le dos, et qu'à l'instant Dumouriez venoit de sa part, lui demander le portefeuille dont il alloit être chargé. — Dumouriez? sa conduite m'étonne peu, mais elle est infâme; les autres ministres, dans ce cas, ne devroient pas attendre leur renvoi; il leur conviendroit d'écrire au roi qu'ils ne peuvent plus s'asseoir au conseil avec Dumouriez. Il faut les envoyer chercher pour en conférer. Clavières seulement et Duranthon arrivèrent; ces gens-là ne surent jamais prendre un parti décidé; il fut convenu qu'ils reviendroient le lendemain à huit heures du matin, après y avoir réfléchi, et que

Roland leur tiendroit prête une lettre qu'ils pussent tous signer; il leur fit part de celle qu'il avoit envoyée le matin, et dont il attendoit pour réponse un traitement pareil à celui de Servan. Je ne sais si d'après cela même, ces messieurs qui aimoient leur place, n'imaginèrent pas que les deux ministres qui avoient le plus insisté pour les décrets seroient les seuls sacrifiés et qu'il ne falloit point encourir légèrement le même sort; mais le lendemain ils ne trouvèrent pas bon d'écrire et jugèrent préférable d'aller en personne parler au roi; mesure qui n'avoit pas le sens commun; car, lorsqu'il s'agit d'exprimer des vérités fortes ou désagréables à une personne qui, par sa place, a droit à beaucoup d'égards, il est plus avantageux de le faire par écrit. Roland, qui avoit rempli sa tâche, ne pouvoit plus que se ranger avec eux pour cette circonstance; ils se rendirent chez Lacoste, dans le dessein de lui proposer de se joindre à eux; Lacoste, incertain, paroissoit balancer, lorsqu'un message du roi vint apporter à Duranthon l'ordre d'aller sur-le-champ et seul au château. — Nous irons vous attendre chez vous, dirent Roland et Clavières. — Ils étoient à peine arrivés à l'hôtel de la Justice, que Duranthon revient, la mine allongée, l'air hypocrite, tirant lentement de chacune de ses poches ce qu'on appeloit une lettre de cachet, qui portoit le congé de ses deux collègues. — Vous nous faites bien attendre notre liberté, lui dit Roland en riant et prenant le billet; c'est elle effectivement. — Il revient chez lui et m'apporte cette nouvelle bien prévue. — Il reste une chose à faire, dis-je avec vivacité; c'est d'être le premier à la mander à l'Assemblée, en lui envoyant copie de la lettre au roi, qui doit en être la cause. — Cette idée lui sourit beaucoup, et nous la mîmes sur-le-champ à exécution. Je sentois tout l'effet qui pouvoit en résulter, et je ne me trompai pas; le double but étoit rempli; l'utilité et la gloire suivoient la retraite de mon mari. Je n'avois pas été fière de son entrée au ministère; je le fus de sa sortie.

J'ai dit que Dumouriez avoit eu un petit déplaisir à venger, en se liguant avec la cour contre ses collègues; voici d'où il étoit résulté :

Dumouriez avoit choisi pour son principal agent, et nommé directeur général du département des affaires étrangères, Bonne-Carère, décoré de la croix de Saint-Louis, que Dumouriez lui avoit fait avoir, bel homme, ayant la réputation et les mœurs d'un intrigant. Je l'ai vu une seule fois que Dumouriez l'amena dîner chez moi, et son extérieur agréable ne me séduisit pas plus que celui de Héraut de Séchelles. Tous ces beaux garçons, disais-je à un ami, me semblent de pauvres patriotes ; ils ont l'air de trop s'aimer eux-mêmes pour ne pas se préférer à la chose publique, et je n'échappe jamais à la tentation de rabattre leur suffisance en ne paraissant pas voir le mérite dont ils tirent le plus de vanité.

J'ai plus d'une fois entendu des hommes graves, des députés, de ces originaux qui croyoient à l'honnêteté, et qu'on déclare infâmes aujourd'hui à cause de cela, je les ai entendus gémir du choix qu'avoit fait Dumouriez, trouver que les ministres patriotes ne sauroient mettre dans leurs choix trop de sévérité pour assurer la liberté par la gestion la plus intacte dans toutes les parties de l'administration. Je sais qu'il y eut de douces remontrances faites à Dumouriez, qui s'excusa sur l'intelligence et les talens de Bonne-Carère, dont on ne peut nier l'esprit, les ressources et la souplesse ; mais le bruit se répandit d'une affaire ménagée par Bonne-Carère, pour laquelle il y avoit eu de déposées chez un notaire cent mille livres, dont madame de Beauvert devoit avoir sa part : c'étoit la maîtresse de Dumouriez, femme galante, sœur de Rivarol, entourée de la puante aristocratie des gens sans mœurs. J'ai oublié l'affaire et les personnes, mais les noms, les temps, les particularités, furent connus, avérés. On arrêta de parler sérieusement à Dumouriez pour l'engager à renvoyer Bonne-Carère et à conserver ou revêtir une décence faute de laquelle il ne pouvoit rester dans le ministère sans nuire à la bonne cause. Gensonné, qui connoissoit particulièrement Dumouriez, et Brissot, à qui les tours de Bonne-Carère avoient été dénoncés, arrêtèrent de lui parler chez Roland, en sa présence et celle de trois ou quatre autres personnes, ses collègues ou députés. Effectivement, après

avoir dîné chez moi, retirés dans le cabinet que j'habitois ordinairement, on fit à Dumouriez l'exposé des griefs et les observations en conséquence. Roland, avec la gravité de son âge et de son caractère, se permit d'insister sur la chose, comme intéressant tout le ministère. Rien n'étoit moins à l'usage de Dumouriez que cette exactitude et l'air de la remontrance. Il voulut échapper par un ton léger, puis, se trouvant pressé par les raisons, il témoigna de l'humeur et se retira mécontent. De cet instant, il cessa de voir les députés et ne paroissoit pas satisfait de les rencontrer chez moi. Il vint moins souvent. Réfléchissant sur cette conduite, je dis à Roland que, sans me connoître en intrigue, je croyois que, dans les règles du monde, l'heure devoit être venue de perdre Dumouriez si l'on vouloit éviter d'être renversé par lui. Je sais bien, ajoutai-je, que tu ne saurois t'abaisser à pareil jeu; mais il est pourtant vrai que Dumouriez doit chercher à se défaire de ceux dont la censure l'a blessé. Quand on se mêle de prêcher et qu'on l'a fait inutilement, il faut punir ou s'attendre à être molesté. Dumouriez, qui aimoit Bonne-Carère, le fit confident de ce dont il étoit l'objet. Celui-ci masqua l'affaire qu'on lui reprochoit; il avoit d'ailleurs quelque accès chez la reine par des femmes avec lesquelles il étoit lié. On intrigua; les fameux décrets survinrent, et quoique Dumouriez fût d'avis de la sanction, il sut se ménager à la cour, et servit au départ de ses collègues, soit en proposant des successeurs, soit en acceptant le ministère de la guerre, qu'au reste il ne garda pas longtemps, car la cour, qui avoit été bien aise de le conserver d'abord, pour ne pas paroître renvoyer tous les ministres dits patriotes, s'en défit bientôt après; mais il étoit trop habile pour ne pas éviter une entière disgrâce, et il obtint de l'emploi à l'armée suivant son grade.

Les patriotes mêmes imaginèrent qu'il falloit tirer parti de ses talens, et qu'on pouvoit espérer qu'il en feroit un bon usage dans la carrière militaire. L'un des plus grands embarras du gouvernement, après le 10 août, étoit le choix des sujets, notamment pour cette partie. L'ancien régime n'avoit admis que des nobles pour officiers; le savoir ou

l'expérience étoit concentré dans leur ordre ; le peuple les voyoit avec inquiétude chargés de la direction des forces destinées à maintenir une constitution qui leur étoit contraire. Frappé de ce contraste, il ne pouvoit, avec les hommes éclairés, juger les raisons de confiance fondées sur le caractère de celui-ci, les passions de celui-là, les principes de tel autre, et ainsi du reste. Les flatteurs du peuple exagéroient ses craintes, excitoient sa défiance ; éternels dénonciateurs, ils se font les ennemis de tous les hommes en place, pour s'établir dans celle qui convient à leur ambition. C'est la marche de tous les agiteurs depuis Hippon, le harangueur de Syracuse, jusqu'à Robespierre, le bavard parisien.

Roland, rappelé au ministère, crut devoir à l'intérêt public et aux circonstances de faire disparoître l'opposition qui devoit se trouver entre lui et Dumouriez, puisqu'ils avoient ensemble, chacun à leur manière, à servir la république. « Les chances politiques, lui écrivoit-il, sont aussi variées que celles de la guerre ; je me retrouve au conseil, vous êtes à la tête des armées ; vous avez à effacer les torts de votre ministère et à parcourir le plus beau champ pour votre gloire ! Vous fûtes entraîné dans une intrigue qui vous fit desservir vos collègues, et vous avez été à votre tour joué par la cour même avec laquelle vous aviez voulu vous ménager. Mais vous ressemblez un peu à ces preux chevaliers qui faisoient parfois de petites scélératesses dont ils étoient les premiers à rire, et qui ne savoient pas moins se battre en désespérés quand il s'agissoit de l'honneur. Il faut convenir que si ce caractère ne s'accorde pas très-bien avec l'austérité républicaine, il est une suite des mœurs dont nous n'avons pu nous défaire encore, et qu'il faudra bien vous pardonner si vous remportez des victoires. Vous me trouverez dans le conseil toujours prêt à seconder vos entreprises tant qu'elles auront le bien public pour objet ; je ne connois point d'affections particulières quand il est question de le servir, et je vous chérirai comme l'un des sauveurs de ma patrie si vous vous dévouez sincèrement à sa défense. » Dumouriez répondit fort bien et se battit de même : il repoussa les Prussiens. Je me souviens qu'à cette époque il y eut quelque espérance

de le détacher de la ligue et quelques pourparlers à ce sujet, mais ils n'eurent pas de suite. Il vint à Paris, après que les ennemis eurent évacué notre territoire, pour préparer les opérations de la Belgique. Roland le vit au conseil; je le reçus à dîner chez moi, une seule fois, avec beaucoup d'autres personnes. Quand il entra dans mon appartement, il avoit l'air un peu embarrassé, et vint m'offrir assez gauchement, pour un homme aussi dégagé, un charmant bouquet qu'il tenoit à la main. Je souris en lui disant que la fortune faisoit de plaisans tours, et qu'il ne s'étoit pas attendu, sans doute, qu'elle me mît dans le cas de le recevoir de nouveau dans ce même hôtel, mais que les fleurs n'en séyoient pas moins bien au vainqueur des Prussiens, et que je les recevois de sa main avec plaisir. Il se proposoit d'aller après dîner à l'Opéra; c'étoit encore un reste de l'ancienne folie des généraux d'aller se montrer au spectacle et chercher des couronnes de théâtre lorsqu'ils avoient remporté quelque avantage. Une personne me demanda si je ne comptois point y aller; j'évitai de répondre, parce qu'il ne convenoit ni à mon caractère ni à mes mœurs d'y paroître avec Dumouriez. Mais, après que la compagnie fut partie, je proposai à Vergniaux de m'y accompagner dans ma loge avec ma fille. Nous nous y rendîmes. L'ouvreuse de loges, étonnée, me dit que la loge du ministre étoit occupée. « Cela n'est pas possible, » lui dis-je; on n'y entroit que sur des billets signés de lui, et je n'en avois donné à personne: « Mais c'est le ministre qui a voulu entrer. — Non, ce n'est pas lui; ouvrez-moi, je verrai qui c'est. » Trois ou quatre sans-culottes, en forme de spadassins, étoient à la porte. « On n'ouvre pas, s'écrièrent-ils, le ministre est là. — Je ne puis me dispenser d'ouvrir, » répond la femme qui, dans l'instant, ouvre effectivement la porte. J'aperçois la grosse figure de Danton, celle de Favre et trois ou quatre femmes de mauvaise tournure. Le spectacle étoit commencé; ils fixoient le théâtre; Danton s'inclinoit sur la loge voisine pour causer avec Dumouriez que je reconnus, le tout d'un clin d'œil, sans que personne de la loge m'eût vue; je me retirai subitement en poussant la porte. « Véritablement —

dis-je à l'ouvreuse, — c'est un ci-evant ministre de la justice à qui j'aime mieux laisser le fruit d'une impertinence que de me compromettre avec lui; je n'ai que faire ici, » et je me retirai; jugeant, au reste, que la sottise de Danton me sauvoit de l'inconvénient que j'avois voulu éviter de paroître avec Dumouriez, puisqu'il se seroit trouvé si près de moi. J'ai su que Danton et Fabre n'avoient cessé de l'accompagner à tous les autres spectacles où il avoit eu la foiblesse de se montrer; quant à moi, je ne l'ai jamais revu. Voilà où se sont bornées nos relations avec un homme dont on a voulu nous supposer complices lors de sa trahison.

Dumouriez est actif, vigilant, spirituel et brave, fait pour la guerre et pour l'intrigue. Habile officier, il étoit, au jugement même de ses jaloux collègues, le seul d'entre eux qui fût en état de bien conduire une grande armée; adroit courtisan, il convenoit mieux, par son caractère et son immoralité, à l'ancienne cour qu'au nouveau régime. Avec des vues étendues, toute la hardiesse nécessaire pour les suivre, il est capable de concevoir de grands plans, et ne manque pas de moyens de les mettre à exécution; mais il n'a point assez de caractère pour son esprit, l'impatience et l'impétuosité le rendent indiscret ou précipité; il ourdit bien une trame, il ne sait pas longtemps cacher son but; il lui falloit une tête plus froide pour devenir chef de parti.

Je suis persuadée que Dumouriez n'étoit pas allé dans la Belgique avec l'intention de trahir; il auroit servi la république comme un roi, pourvu qu'il y eût trouvé sa gloire et son profit; mais les mauvais décrets rendus par la Convention, l'affreuse conduite de ses commissaires, les sottises du pouvoir exécutif gâtant notre cause dans ce pays, et la tournure des affaires préparant un bouleversement général, il eut l'idée d'en changer le cours et se perdit dans ses combinaisons, faute de prudence et de maturité. Dumouriez doit être fort aimable dans les orgies d'hommes et pour les femmes qui ont peu de mœurs; il paroît encore avoir la pétulance de la jeunesse et toute la gaieté d'une imagination vive et libre; aussi sa politesse a-t-elle quelque chose de contraint avec les femmes réservées. Il divertissoit le roi au conseil par les

contes les plus extravagans, dont ses graves collègues ne pouvoient s'empêcher de rire, et il les entremêloit par fois de vérités hardies et bien appliquées. Quelle différence de cet homme, tout vicieux qu'il est, avec Luckner, qui fit quelque temps l'espoir de la France! Je n'ai jamais rien vu de si médiocre. C'est un vieux soldat demi-abruti, sans esprit, sans caractère, véritable fantôme que purent conduire les premiers marmousets, et qui, à la faveur d'un mauvais langage, du goût du vin, de quelques juremens et d'une certaine intrépidité, acquéroit de la popularité dans les armées, parmi des machines stipendiées toujours dupes de qui les frappe sur l'épaule, les tutoie et les fait quelquefois punir. Je l'eus à dîner chez moi lors du premier ministère de Roland, et je l'entretins ou fus présente à sa conversation durant quatre ou cinq heures. « O mon pauvre pays! disois-je le lendemain à Guadet, qui me demandoit comment j'avois trouvé Luckner, vous êtes donc perdu, puisqu'il faut aller chercher hors de votre sein un pareil être pour lui confier vos destinées! »

Je ne me connois nullement en tactique, et Luckner pouvoit fort bien entendre celle de son métier; mais je sais, d'autre part, qu'on ne peut être un grand capitaine sans raisonnement et sans esprit.

La chose qui m'ait le plus surpris depuis que l'élévation de mon mari m'eut donné la faculté de connoître beaucoup de personnes, et particulièrement celles employées dans les grandes affaires, c'est l'universelle médiocrité; elle passe tout ce que l'imagination peut se représenter, et cela dans tous les degrés, depuis le commis qui n'a besoin que d'un esprit juste pour bien saisir une question, de méthode pour la traiter, d'un peu de style pour rédiger des lettres, jusqu'au ministre chargé du gouvernement, au militaire qui doit commander des armées, et à l'ambassadeur fait pour négocier. Jamais, sans cette expérience, je n'aurois cru mon espèce si pauvre. Ce n'est aussi que de cette époque que j'ai pris de l'assurance; jusque-là j'étois modeste comme une pensionnaire de couvent; je supposois toujours que les gens plus décidés que moi étoient aussi plus habiles. Vraiment, je ne

m'étonne pas que l'on m'aimât beaucoup ; on sentoit bien que je valois quelque chose, et cependant je faisois de bonne foi les honneurs à l'amour-propre d'autrui. Dans cette pénurie de sujets, la révolution ayant fait successivement éloigner ceux que leur naissance d'abord, leur fortune ensuite, leur éducation et les circonstances rendoient supérieurs au grand nombre par un peu plus de culture, il n'est pas étonnant que nous soyons successivement tombés dans les mains de la plus crasse ignorance et de la plus honteuse incapacité.

Il y a encore bien des degrés depuis de Grave jusqu'à Bouchotte. Le premier étoit un petit homme que la nature avoit fait doux, à qui ses préjugés inspiroient de la fierté, que son cœur sollicitoit d'être aimable, et qui, faute d'esprit pour les concilier, finissoit par n'être rien. Je crois le voir encore, marchant sur les talons, le coude relevé, la tête haute, ne montrant souvent que le blanc de ses grands yeux bleus, qu'il ne pouvoit tenir éveillés après dîner qu'à l'aide de deux ou trois tasses de café ; parlant peu comme par discrétion, mais pour éviter de se compromettre, s'inquiétant véritablement de ses devoirs et perdant la tête dans leur multiplicité ; aussi finit-il par abandonner une place qu'il sentoit au-dessus de ses forces. Je ne veux rien dire de Bouchotte, un idiot se peint en trois syllabes, mais ses fautes sont innumérables. J'ai dit ailleurs ce qu'étoit Servan : brave militaire, excellent citoyen, homme éclairé ; il manquoit du caractère nécessaire dans les dernières circonstances, mais il avoit encore un degré de mérite rare à trouver, et l'on seroit trop heureux d'avoir beaucoup d'hommes de cette trempe. Clavières, avec de l'esprit et ce caractère difficile, ordinaire chez les hommes qui vivant fréquemment dans leur cabinet s'y forment des opinions qu'ils défendent avec opiniâtreté, ne manque ni de lumières ni de philosophie ; mais les habitudes financières ont un peu resserré son âme. Le calcul de l'argent gâte toujours les plus heureux naturels ; il est impossible de ne pas attacher beaucoup de prix à ce dont on s'occupe journellement ; un banquier peut être un homme habile et instruit, mais le désintéressement d'Aristide ne sera jamais sa vertu. Clavières est

très-laborieux, facile à conduire pour ceux qui savent le prendre, insupportable à vivre pour quiconque partage son obstination dans la dispute ; mauvais juge des hommes, dont il n'étudia jamais qu'une partie, l'intelligence, sans examiner leurs caractères, leurs intérêts et leurs passions ; timide au conseil ou quelquefois emporté ; enfin, meilleur administrateur que grand ministre.

Je n'ai jamais bien compris ce qui avoit pu faire estimer Duranthon capable d'entrer au ministère, si ce n'est l'idée du peu de facultés nécessaires pour remplir celui de la justice. Lourd, paresseux, vain et parleur, timide et borné, ce n'étoit véritablement qu'une vieille femme. La réputation d'intégrité, ces mœurs réservées d'un avocat décent, quelques témoignages d'attachement pour la révolution, et le ton d'un homme honnête avec l'âge de l'expérience, lui servirent probablement de recommandation ; il n'a pas même eu le talent de se retirer à propos, le seul qui eût pu lui acquérir quelque gloire. Lorsque je considère quels ont été ses successeurs, je me fâche moins contre ceux qui l'avoient jugé digne de la place, mais je me demande où il faut chercher des hommes propres à gouverner.

Lacoste avoit les connoissances matérielles, l'habitude laborieuse et l'insignifiance d'un commis. Longtemps employé dans les bureaux de la marine, on le jugea bon à devenir ministre de ce département, dans lequel il ne fit point de sottises. Mais il manquoit des vues et de l'activité qui doivent caractériser l'administrateur d'une grande partie, et dont les circonstances faisoient sentir le besoin ; il a fallu l'impéritie de Monge pour offrir un objet de comparaison qui lui fût avantageux. Lacoste, sous une figure presque timide, cachoit un penchant à la colère qui, dans la contradiction, dégénéroit en emportemens risibles.

Telle étoit la composition du ministère la première fois que Roland en fit partie. Il régna d'abord une grande union apparente entre tous ces membres du conseil. Je crois bien que tous vouloient de bonne foi la constitution, avec plus ou moins de regard à son propre intérêt de la part de plusieurs. Ils se réunissoient à dîner chez l'un d'eux les jours de

conseil; je les avois chez moi toutes les semaines; quelques-uns des députés de leur connoissance s'y trouvoient, et l'on s'y entretenoit des affaires avec le désir commun de les faire marcher. Ce fut un beau temps, en le rapprochant de celui qui lui a succédé.

SECOND MINISTÈRE DE ROLAND.

Lors du rappel de Roland, Clavières et Servan, on acheva la composition du ministère par la nomination de Danton, que j'ai peint suffisamment ailleurs, et par celle de Monge et le Brun; le premier à la marine, le second aux affaires étrangères. Rien n'est aussi cruel que l'embarras des choix dans les circonstances telles que celles où l'on se trouvoit alors. Tout homme qui eût appartenu à la cour, de près ou de loin, étoit proscrit dans l'opinion; il falloit avoir, comme Servan, déjà fait ses preuves en patriotisme d'une manière éclatante, pour effacer cette tache originelle, quelque petite qu'elle dût être pour lui. Les personnes chargées des choix avoient peu de moyens pour les faire; hommes publics depuis peu de temps, nos législateurs n'avoient point eu ces grandes relations qui font connoître beaucoup d'individus et démêler au milieu d'eux ceux qui peuvent convenir aux places. On délibéroit péniblement au comité, lorsque l'idée de Monge, que Condorcet connoissoit de l'académie, et dont plusieurs autres avoient entendu citer le patriotisme, se présenta; Monge, mathématicien, examinateur, envoyé quelquefois dans les ports, honnête citoyen, père de famille estimable, clubiste zélé de la petite société du Luxembourg, fut mis un moment en balance avec Meunier, son collègue à l'académie, officier ingénieur, mais que quelques-uns se rappelèrent avoir vu faire sa cour aux grands, et il l'emporta.

Bonhomme, épais et pasquin, Monge, autrefois tailleur de pierre à Mézières, où l'abbé Bossut lui trouvant quelques

dispositions, l'initia aux mathématiques et l'encouragea de six livres par semaine, avoit fait son chemin en travaillant, mais sans revoir son bienfaiteur depuis qu'il étoit devenu son égal. Habitué à calculer avec des élémens inaltérables, Monge n'entendoit rien aux hommes ni aux affaires d'administration; lourd et mauvais plaisant, il m'a toujours rappelé, quand il vouloit faire l'agréable, un ours que la ville de Berne fait nourrir dans ses fossés, et dont les gentillesses, appropriées à leurs formes grossières, amusent les passans.

Le nouveau ministre plaça dans ses bureaux des hommes aussi peu capables d'agir qu'il l'étoit de les juger; il se donnoit beaucoup de mal sans rien faire; et avec la meilleure volonté du monde, il laissa désorganiser la marine dans le tems où il étoit le plus important de l'entretenir et de la remonter. Il faut rendre justice à sa bonne foi; il fut effrayé du fardeau et désira s'en décharger; mais l'embarras de trouver mieux le fit inviter à demeurer. Insensiblement sa situation lui parut douce, et il s'imaginoit en remplir les devoirs aussi bien qu'eût fait personne autre. Mais s'il fut mauvais administrateur, il étoit encore pire conseiller, et n'a jamais occupé que sa chaise dans les délibérations du pouvoir exécutif, se rangeant constamment à l'avis le plus timide, parce que, n'en ayant point à lui, il ne pouvoit adopter que le plus convenable aux vues d'un esprit borné [1].

Lorsque Pache devint ministre, il fut le régulateur de Monge, son admirateur et son ami, qui n'eut plus d'opinion que la sienne et la recevoit comme l'inspiration divine;

[1] Voici un passage des *Mémoires de madame Roland*, qui a été raturé probablement par Bosc, car il concerne Monge, alors puissant, et avec lequel Bosc avait sans doute de bons rapports. Cette anecdote a été racontée plus haut, nous la reproduisons pour obéir à nos scrupules d'éditeur fidèle. Il s'agissait d'un brevet à la signature des ministres : « Roland venoit d'apposer la sienne à la suite de celle de ses collègues, quand il reconnoît le brevet en question, qu'on avoit remis adroitement avec d'autres. Il *biffe* aussitôt sa signature, en disant qu'il ne la mettra point contre sa conscience, et s'adressant à Monge, dans l'embrasure d'une fenêtre, il lui reproche cet acte auquel il laissoit bien le caractère de la complaisance. — *Je sens vos raisons*, dit Monge; *mais si je désoblige Danton, il me fera pendre.*

Que les lâches ont la vue courte! Ils ne s'aperçoivent pas que c'est la faiblesse des poltrons qui fait toute la force des audacieux. »

c'est ainsi qu'il s'est maratisé, et que cet homme qui eût dû avoir son genre de bonté, s'est rendu fauteur de la doctrine la plus sanguinaire et la plus atroce.

Le Brun, employé dans les bureaux des affaires étrangères, passoit pour un esprit sage, parce qu'il n'avoit d'élans d'aucune espèce, et pour un habile homme, parce qu'il étoit assez bon commis. Il connoissoit passablement sa carte diplomatique et savoit rédiger avec bon sens un rapport ou une lettre. Dans un tems ordinaire, il eût été fort bien placé au département qui est le moins chargé et dont le travail est le plus agréable à faire. Mais il n'avoit rien de l'activité d'esprit et de caractère qu'il eût fallu développer à l'instant où il y fut appelé. Mal instruit de ce qui se passoit chez nos voisins, envoyant dans les cours des hommes qui, sans être dénués de mérite, n'avoient aucune de ces choses qui leur servent de recommandation, et pouvoient à peine passer l'antichambre de quelques grands; il ne savoit employer ni l'espèce d'intrigue au moyen de laquelle on eût donné chez eux de l'occupation à ceux qui vouloient nous attaquer, ni l'espèce de grandeur dont un État puissant doit investir ses agens reconnus pour se faire respecter. — « Que faites-vous donc? lui demandoit quelquefois Roland. A votre place j'aurois déjà mis l'Europe en mouvement et préparé la paix de la France sans le secours des armes; je voudrois savoir ce qui se passe dans tous les cabinets et y exercer mon influence. » Le Brun ne se pressoit jamais; et l'on vient, en août 1793, d'arrêter à son passage en Suisse pour aller à Constantinople, Semonville, qui devroit y être rendu depuis huit mois. Les derniers choix de le Brun achèvent de le peindre et me dispensent d'ajouter aucun trait. Il a fait nommer ministre plénipotentiaire en Danemarck, Grouvelle, le secrétaire du conseil, dont, à ce titre, j'avois déjà à parler.

Grouvelle, élève de Cérutti, dont il n'a appris qu'à faire de petites phrases où il met toute sa philosophie, médiocre, froid et vain, dernier rédacteur de la feuille villageoise devenue flasque comme lui; Grouvelle avoit été sur les rangs, pour je ne sais quel ministère, et fut nommé secrétaire du conseil au 10 août, en exécution d'une loi constitu-

tionnelle, contre l'inobservation de laquelle Roland avoit si vivement réclamé, que le roi s'étoit enfin déterminé à la faire suivre. Roland avoit espéré que la tenue régulière d'un registre, où l'on inscriroit les délibérations, établiroit dans le conseil une marche plus sérieuse et mieux remplie; il y voyoit l'avantage, pour les hommes fermes, de faire constater leurs opinions, et de laisser un témoignage quelquefois utile à l'histoire et toujours à leur justification. Mais les meilleures institutions ne valent que pour les individus incapables de les pervertir. Grouvelle ne savoit point dresser un procès-verbal, et les ministres ne se soucioient nullement, pour la plupart, qu'il restât des traces de leur avis. Jamais le secrétaire n'a pu faire qu'un énoncé des délibérations prises, sans déduction de motifs ni mention des oppositions; jamais Roland n'a pu obtenir de faire consigner les raisons des siennes quand il en élevoit de formelles contre les résolutions. Grouvelle s'immisçoit constamment dans la discussion, et sa manière pointilleuse ne contribuoit pas peu à la rendre difficile. Roland, ennuyé, lui observa une fois qu'il oublioit son rôle. — « Ne suis-je donc qu'une écritoire! s'écria aigrement l'important secrétaire. — Vous ne devez pas être autre chose ici, répliqua le sévère Roland; chaque fois que vous vous mêlez de la délibération, vous oubliez votre fonction qui est de la recueillir; et voilà pourquoi vous n'avez que le tems de faire, sur feuille volante, une petite nomenclature insignifiante, qui, reportée sur le registre, ne présente aucun tableau des opérations du gouvernement; tandis que le registre du conseil devroit servir d'archives au pouvoir exécutif. » — Grouvelle, piqué, n'en fit pas mieux et ne changea point sa méthode; on voit d'ici que les hommes que j'ai dépeints devoient la trouver bonne pour eux. Vingt mille livres d'appointemens étoient attribuées à sa place; il lui parut qu'il falloit y joindre un appartement au Louvre, assez considérable pour y loger avec lui ses commis, et il fit ses représentations en conséquence au ministre de l'intérieur. Il suffit d'un léger aperçu du caractère de Roland pour se représenter le scandale qu'il trouva dans cette proposition et la vigueur avec laquelle il la repoussa. « Des commis! pour un

travail que je ferois moi-même en quelques heures, et mieux que vous, si j'étois à votre place, disoit-il à Grouvelle; je veux que vous preniez un copiste pour vous éviter la peine de délivrer les expéditions ou extraits de délibérations que vous pouvez être dans le cas de fournir; mais vingt mille livres doivent vous suffire pour l'appointer et le loger ainsi que vous; leur quotité est même indécente dans un régime libre, pour la place que vous occupez. »

Assurément, Grouvelle a bien le droit de ne pas aimer Roland, et je crois bien qu'il l'exerce avec plénitude.

Quant à moi, j'ai vivement senti que le ridicule de ses prétentions étoit intolérable; ces hommes pétris de vanité, sans caractère et sans vertu, dont l'esprit n'est qu'un jargon, la philosophie un petit étalage, les sentimens des réminiscences, me paroissent en morale une espèce d'eunuques que je méprise et déteste plus cordialement que certaines femmes ne dédaignent et haïssent les autres. Et voilà le ministre d'une grande nation auprès d'une cour étrangère dont il est utile de nous conserver l'estime et d'assurer la neutralité. Je ne sais point le secret de cette nomination; mais je parierois que Grouvelle, mourant de peur dans le fâcheux état des affaires, a pressé le Brun de le faire sortir de France de quelque manière; et le Brun, en qualité de ministre, l'a fait partir ambassadeur, comme il l'auroit fait commis-voyageur, si lui-même eût été négociant. C'est un arrangement individuel dans lequel la république n'entre que pour le titre dont elle décore les avantages qui y sont attachés, et le tort qui peut lui revenir d'avoir été mal représentée.

Le choix d'un envoyé auprès des États-Unis fut dirigé avec plus de sagesse; il offre un nouvel argument en faveur de Brissot, auquel on fait un crime d'y avoir eu part. Bonne-Carère avoit été désigné, je ne saurois dire précisément à quelle époque; Brissot observa à quelques membres du conseil, qu'il importoit au maintien de la meilleure intelligence avec les États-Unis, comme à la gloire de notre république naissante, d'envoyer en Amérique un homme dont le caractère et les mœurs dussent plaire aux Américains; sous ce rapport, Bonne-Carère ne pouvoit convenir; un aimable

roué du beau monde, un joueur, quels que fussent d'ailleurs ses talens et son esprit, n'étoit pas fait pour le rôle grave et décent imposé à notre envoyé chez cette puissance.

Brissot n'y mettoit point de personnalités, c'est l'homme du monde qui en fût le moins susceptible; il cita Genest, qui venoit de passer cinq ans en Russie, et qui, déjà versé dans la diplomatie, avoit d'ailleurs toute la moralité, toutes les connoissances dont la réunion devoit être goûtée chez un peuple sérieux.

Cette proposition fut réfléchie, toutes les considérations possibles l'appuyèrent, et Genest fut choisi. Certes! si c'est là de l'intrigue, désirons donc que tous les intrigans ressemblent à Brissot. J'ai vu Genest, j'ai désiré le revoir plusieurs fois, et je le retrouverois toujours avec plaisir. Son esprit est solide, éclairé; il a autant d'aménité que de décence; sa conversation est instructive et agréable, sans affectation et sans pédanterie; douceur, justesse, grâce et raison le caractérisent. Il joignit à son mérite l'avantage de s'exprimer facilement en anglais. Qu'un ignorant comme Robespierre, qu'un extravagant tel que Chabot, déclament contre un pareil homme en le traitant d'ami de Brissot; qu'ils déterminent par leurs clameurs le rappel de l'un et le procès de l'autre, ils ne font qu'ajouter aux preuves de leur propre scélératesse et de leur ineptie, sans pouvoir porter atteinte à la gloire de ceux mêmes qu'ils feroient périr.

Au second ministère de Roland, comme au premier, je m'étois imposé de ne recevoir aucune femme et j'ai suivi scrupuleusement cette règle. Jamais mon cercle n'a été fort étendu, et jamais les femmes n'en ont composé la plus grande partie. Après mes plus proches parens, je ne voyois que les personnes dont les goûts et les travaux intéressoient mon mari. Je sentis qu'au ministère je serois exposée à un entourage fort incommode, qui même auroit ses dangers; je trouvai que madame Pétion avoit pris à la mairie un parti fort sage, et j'estimai qu'il était aussi louable d'imiter un bon exemple que de le donner. Je n'eus donc ni cercle, ni visite; c'étoit d'abord du tems de gagné, chose inappréciable quand on a quelque moyen de l'employer. Deux fois

la semaine seulement je donnois à dîner : l'une aux collègues de mon mari avec lesquels se trouvoient quelques députés; l'autre à diverses personnes, soit députés, soit premiers commis des bureaux, soit enfin de telles autres jetées dans les affaires, ou occupées de la chose publique. Le goût et la propreté règnoient sur ma table sans profusion, et le luxe des ornemens n'y parut jamais; on y étoit à l'aise, sans y consacrer beaucoup de tems, parce que je n'y faisois faire qu'un service et que je n'abandonnois à personne le soin d'en faire les honneurs. Quinze couverts étoient le nombre ordinaire des convives, qui ont été rarement dix-huit et une seule fois vingt. Tels furent les repas que les orateurs populaires traduisirent à la tribune des jacobins en festins somptueux, où, nouvelle Circé, je corrompois tous ceux qui avoient le malheur de s'y asseoir. Après le dîner, on causoit quelque tems au salon et chacun retournoit à ses affaires. On se mettoit à table vers cinq heures, à neuf il n'y avoit plus personne chez moi. Voilà ce qu'étoit cette cour dont on me faisoit la reine, ce foyer de conspiration à battans ouverts.

Les autres jours, fermés en famille, nous étions souvent, mon mari et moi, tête à tête; car la marche des occupations portant fort loin l'heure du dîner, ma fille mangeoit dans sa chambre avec sa gouvernante. Ceux qui m'ont vue alors me rendront témoignage un jour lorsque la voix de la vérité pourra se faire entendre; je n'y serai peut-être plus; mais je sortirai de ce monde avec la confiance que la mémoire de mes calomniateurs se perdra dans les malédictions, tandis que mon souvenir sera quelquefois rappelé avec attendrissement.

Dans le nombre des personnes que je recevois, et dont j'ai déjà signalé les plus marquantes, Paynes doit être cité. Déclaré citoyen français, comme l'un de ces étrangers célèbres que la nation devoit s'empresser d'adopter, il étoit connu par des écrits qui avoient été utiles dans la révolution d'Amérique, et auroient pu concourir à en faire une en Angleterre. Je ne me permettrai pas de le juger absolument, parce qu'il entendoit le françois sans le parler, que j'en étois

à peu près de même à l'égard de l'anglais; que j'écoutois plutôt sa conversation avec de plus habiles que moi, que je n'étois en état d'en former une avec lui.

La hardiesse de ses pensées, l'originalité de son style, ces vérités fortes, jetées audacieusement au milieu de ceux qu'elles offensent, ont dû produire une grande sensation; mais je le croirois plus propre à semer, pour ainsi dire, ces étincelles d'embrasement, qu'à discuter les bases ou préparer la formation d'un gouvernement. Paynes éclaire mieux une révolution qu'il ne peut concourir à une constitution. Il saisit, il établit ces grands principes dont l'exposé frappe tous les yeux, ravit un club et enthousiasme à la taverne : mais pour la froide discussion du comité, pour le travail suivi du législateur, je présume David Williams infiniment plus propre que lui. Williams, fait également citoyen français, n'avoit pas été nommé à la Convention, où il eût été plus utile; mais le gouvernement le fit inviter à se rendre à Paris, où il passa quelques mois et conféra souvent avec les députés travailleurs. Sage penseur, véritable ami des hommes, il m'a paru combiner leurs moyens de bonheur, aussi bien que Paynes sent et décrit les abus qui font leur malheur. Je l'ai vu dès les premières fois qu'il eut assisté aux séances de l'Assemblée, s'inquiéter du peu d'ordre des discussions, s'affliger de l'influence que s'attribuoient les tribunes, et douter qu'il fût possible que de tels hommes, en telle situation, décrétassent jamais une constitution raisonnable. Je pense que la connoissance qu'il acquit alors de ce que nous étions déjà, l'attacha davantage à son propre pays, où il est retourné avec empressement. — « Comment peuvent discuter, me disoit-il, des hommes qui ne savent point écouter? Vous autres, Français, vous ne prenez pas non plus la peine de conserver cette décence extérieure qui a tant d'empire dans les assemblées; l'étourderie, l'insouciance et la saleté ne rendent point un législateur recommandable; rien n'est indifférent de ce qui frappe tous les jours et se passe en public. » — Que diroit-il, bon Dieu! s'il voyoit les députés, depuis le 31 mai, vêtus comme les gens du port, en pantalon, veste et bonnet, la chemise ouverte sur la poitrine, jurant et ges-

ticulant en sans-culottes ivres! Il trouveroit tout simple que le peuple les traitât comme ses valets, et que tous ensemble, après s'être souillés d'excès, finissent par tomber sous la verge d'un despote qui saura les assujétir.

La figure de Paynes m'a quelquefois rappelé la comparaison que faisoient les Romains de celle de Sylla avec une mûre aspergée de farine. Williams rempliroit également bien sa place au Parlement ou au Sénat, et porteroit partout la véritable dignité.

Par quelle saillie d'imagination la mienne rappelle-t-elle ici Vandermonde? je n'ai jamais rencontré des yeux aussi faux, et qui accusassent plus juste la nature de l'esprit du personnage. On diroit que celui-ci a le sien coupé net en deux parts; avec l'une, on peut commencer tous les raisonnemens; mais il est impossible d'en suivre aucun avec l'autre, et de tirer de l'ensemble un bon résultat. Comme la science figure mal dans une tête ainsi organisée! Aussi Vandermonde, académicien d'ailleurs, ami de Pache et de Monge, se vantoit de servir de conseil à ce dernier, et d'être appelé sa femme. Il me disoit un jour, en parlant des cordeliers (de la secte desquels il avouoit être), par opposition aux personnes qui les traitoient d'enragés : — « Nous voulons l'ordre par la raison, et vous êtes du parti de ceux qui le veulent par la force. » — Après cette définition, je n'ai plus rien à dire des travers d'esprit d'un tel homme. Mais puisque j'ai parlé d'un académicien, il faut un petit mot sur Condorcet, dont l'esprit sera toujours au niveau des plus grandes vérités, mais dont le caractère ne sera jamais qu'à celui de la peur. On peut dire de son intelligence, en rapport avec sa personne, que c'est une liqueur fine imbibée dans du coton. On ne lui appliquera pas le mot que, dans un foible corps, il montre un grand courage; il est aussi foible de cœur que de santé; la timidité qui le caractérise et qu'il porte même dans la société, sur le visage et dans son attitude, n'est pas seulement un vice de tempérament; elle semble inhérente à son âme, et ses lumières ne lui fournissent aucun moyen de la vaincre : aussi, après avoir bien déduit tel principe, démontré telle vérité, il opinoit à l'As-

semblée dans le sens contraire quand il s'agissoit de se lever en présence des tribunes fulminantes, armées d'injures et prodigues de menaces. Il étoit à sa place au secrétariat de l'Académie. Il faut laisser écrire de tels hommes et ne jamais les employer; c'est dans leur cabinet qu'ils valent quelque chose. Heureux encore d'en tirer quelque utilité; on ne peut pas en dire autant de tous les hommes timides; la plus grande partie n'en est bonne à rien. Voyez tous ces poltrons de l'Assemblée, qui gémissent dans le Sénat; s'ils eussent eu l'assurance de se faire arrêter le 2 juin, en protestant contre l'injuste décret d'arrestation des vingt-deux, ils assuroient le salut de tous, car on n'eût osé toucher un cheveu à nul de deux ou trois cents représentans du peuple; et la chose publique étoit également sauvée, les départemens ne se fussent point rendormis : on s'apaisa sur la perte de vingt hommes, et l'on n'auroit pu regarder comme Convention l'Assemblée dont la moitié se fût retirée.

Rabaud, Lasource et Fauchet ont été bien fidèles à leur caractère de prêtre, et Grégoire mieux encore et Torné, tous patriotes ardens aux beaux jours de la révolution; tous ont plié, feint ou dissimulé au temps de l'orage.

Rabaud, que l'on croit à Nismes, a répandu la vérité, végète obscurément dans un coin de Paris; Lasource, non content d'avoir fait de même, réclame lâchement contre sa destitution; elle devoit effectivement l'étonner, lui qui, depuis sa mission avec Collot-d'Herbois, avoit endossé le harnois montagnard, il ne pouvoit s'attendre aux honneurs de la persécution. Fauchet siége honteusement parmi ceux qu'il déteste. Grégoire fraternise avec du Fresne; l'ami des noirs se lie avec leurs adversaires, et Torné vient féliciter la Convention des évènemens du 31 mai et du 2 juin.

Fausseté, foiblesse, hypocrisie, tels sont les caractères du prêtre, quand il n'est point abandonné, crapuleux et hardi comme Chabot [1].

[1] Cette page a été biffée, paraît-il, par Bose, et n'a pas été publiée.

ESPRIT PUBLIC.

Qu'est-ce donc que ce fameux bureau d'esprit public dont on a fait un si grand crime à Roland? — Je suis tentée de répéter aussi cette question à ceux-là même qui la font; je ne conçois pas de chimère comparable à celle de ce nom.

Roland, redevenu ministre après le 10 août, n'imagina rien de plus pressant que de répandre un même esprit dans les administrations, afin de leur faire prendre une marche uniforme et d'assurer les succès de la révolution; il adressa aux corps administratifs une circulaire tendante à ce but, et qui produisit un bon effet. L'Assemblée législative sentit le besoin de l'étendre, et, à défaut de l'instruction publique, non encore organisée, elle voulut que cent mille livres fussent mises à la disposition du ministre de l'intérieur, pour répandre des écrits utiles dont elle lui abandonna le choix.

Roland, économe et sévère, s'occupa d'un emploi bien entendu de ces fonds; il profita des papiers publics alors en crédit, et les fit expédier gratis aux sociétés populaires, aux curés et aux particuliers zélés qui s'annonçoient pour désirer de concourir au bien de l'État. Quelques-unes de ces sociétés, plusieurs de ces particuliers, voyant le gouvernement s'intéresser à leur instruction, prirent confiance et s'adressèrent quelquefois au ministre pour lui faire des demandes de tels écrits ou pièces dont l'impression avoit été ordonnée par la Convention, et qui ne leur étoient pas parvenues. Le ministre, empressé de les satisfaire, affecta à l'un de ses bureaux le soin de répondre à ces sortes de lettres, et de faire les expéditions en conséquence. Voilà à quoi se réduit tout ce terrible échafaudage dont on a fait tant de bruit, et qui n'est que la simple exécution des devoirs imposés par un décret. Roland a été si réservé, qu'au bout de six mois il n'avoit dépensé sur les cent mille francs mis à sa disposition, qu'environ trente-quatre mille livres; et il en a donné le compte rigoureux, avec l'énoncé des ouvrages répandus ou acquis. Mais comme

Roland, par sa place et dans les circonstances où il se trouvoit, faisoit quelquefois lui-même des instructions qu'il répandoit par cette voie, comme ses écrits respiroient, en général, une philosophie douce et une véritable philanthropie, on craignit que la considération qui en résulteroit pour sa personne ne le rendît trop puissant.

Il s'ensuivoit seulement qu'il inspiroit une grande confiance, laquelle facilitoit beaucoup les opérations administratives et produisoit un grand bien; mais en supposant qu'il fallût empêcher qu'il n'acquît trop d'estime ou trop d'ascendant, il n'y avoit autre chose à faire qu'à rapporter le décret, et à lui interdire tout envoi qui ne tiendroit pas nécessairement à la correspondance avec les corps administratifs. C'est que ce n'étoit pas l'amour de la chose, mais la jalousie contre l'individu, qui faisoit fermenter les esprits; aussi l'on commença de crier, de l'accuser, de le dénoncer vaguement, et sans montrer le but, car s'il l'eût jugé, il eût été le premier à apporter remède au mal redouté. Il ne songea qu'à se défendre, d'abord en continuant de bien faire, ensuite en expliquant quelquefois sa conduite, en réfutant ses calomniateurs. Ses réponses victorieuses aigrirent encore l'envie, on ne parla plus de lui que comme d'un ennemi public; il s'établit une véritable lutte entre le fonctionnaire courageux qui restoit au gouvernail malgré la tempête, et les jaloux trompeurs ou trompés qui soulevoient les flots pour l'engloutir. Il tint ferme tant qu'il espéra que ce seroit utilement; mais la foiblesse et l'insuffisance du parti des sages ayant été démontrées dans une grande circonstance, il se retira.

Ses comptes firent frémir ses ennemis; ils empêchèrent, non qu'on les examinât, mais qu'on en fît le rapport à l'Assemblée; les calomniateurs en campagne ne songèrent plus qu'à justifier leurs mensonges par la perte de celui qui en étoit l'objet; de là leurs efforts redoublés, la persécution ouverte, dirigée jusque sur moi; et au défaut de raisons valables, l'accusation tant répétée de la corruption de l'esprit public, de la formation d'un bureau à cet effet, ma prétendue complicité à cet égard; le tout sans citer un fait, un écrit, une phrase répréhensible. — Et la gloire de Roland,

dans la postérité, sera attachée, en partie, aux écrits sortis de sa plume [1].

De l'infirmerie de Sainte-Pélagie, 23, an second [2].

Entre ces murs solitaires, où depuis tantôt cinq mois l'innocence opprimée se résigne en silence, un étranger paroît. — C'est un médecin que mes gardiens amènent pour leur tranquillité; car je ne sais et ne veux opposer aux maux de la nature, comme à l'injustice des hommes, qu'un tranquille courage. En apprenant mon nom, il se dit l'ami d'un homme que peut-être je n'aime point. — « Qu'en savez-vous, et qui est-ce? — Robespierre. — Robespierre! je l'ai beaucoup connu et beaucoup estimé; je l'ai cru un sincère et ardent ami de la liberté. — Eh! ne l'est-il plus? — Je crains qu'il n'aime aussi la domination, peut-être dans l'idée qu'il sait faire le bien ou le veut comme personne : je crains qu'il n'aime beaucoup la vengeance, et surtout à l'exercer contre ceux dont il croit n'être pas admiré; je pense qu'il est très-susceptible de préventions, facile à se passionner en conséquence, jugeant trop vite comme coupable quiconque ne partage pas en tout ses opinions. — Vous ne l'avez pas vu deux fois! — Je l'ai vu bien davantage! Demandez-lui; qu'il mette la main sur sa conscience, et vous verrez s'il pourra vous dire du mal de moi. »

Robespierre, si je me trompe, je vous mets à même de

[1] Nous empruntons la note suivante à l'édition des *Mémoires de madame Roland* publiée dans la collection des Mémoires relatifs à la Révolution française, par MM. Berville et Barrière. — Sur l'enveloppe qui renfermait le manuscrit de cette partie des *Mémoires* se trouvait la note suivante, de la main de madame Roland. « Le 31 août, je ferme ce travail fait à la hâte, comme matériaux, sous le titre de *Portraits et anecdotes*, commencé le 8 de ce mois, pour réparer ce qui fut perdu. Je ferme également les trois premiers cahiers de mes *Mémoires*, commencés le 9, et je suis fort étonnée d'avoir écrit environ trois cents pages en vingt-deux jours, dans mes instants de liberté d'esprit, lorsque je consacrais encore tant de momens au repos, à la rêverie, au clavecin et à la société, à cause du séjour de madame Petion, arrivée ici la nuit du 9 au 10; que ne fait-on point en allant toujours! »

[2] Ce billet porte pour date : le 23 du premier mois de l'an second. C'est bien le 23 septembre 1793 (2 vendémiaire an II.)

me le prouver; c'est à vous que je répète ce que j'ai dit de votre personne, et je veux charger votre ami d'une lettre que la rigueur de mes gardiens laissera peut-être passer en faveur de celui à qui elle est adressée.

Je ne vous écris pas pour vous prier, vous l'imaginez bien; je n'ai jamais prié personne; et certes! ce n'est pas d'une prison que je commencerois de le faire, à l'égard de quiconque me tient en son pouvoir. La prière est faite pour les coupables ou les esclaves; l'innocence témoigne, et c'est bien assez; ou elle se plaint, et elle en a le droit dès qu'elle est vexée. Mais la plainte même ne me convient pas; je sais souffrir et ne m'étonner de rien. Je sais d'ailleurs qu'à la naissance des républiques, des révolutions presque inévitables, qu'expliquent trop les passions humaines, exposent souvent ceux qui servirent le mieux leur pays, à demeurer victimes de leur zèle et de l'erreur de leurs contemporains. Ils ont pour consolation leur conscience, et l'histoire pour vengeur.

Mais par quelle singularité moi, femme, qui ne puis faire que des vœux, suis-je exposée aux orages qui ne tombent ordinairement que sur les individus agissans, et quel sort m'est donc réservé? Voilà deux questions que je vous adresse.

Je les regarde comme peu importantes en elles-mêmes et par rapport à moi personnellement; qu'est-ce qu'une fourmi de plus ou de moins, écrasée par le pied de l'éléphant, considérée dans le système du monde? Mais elles sont infiniment intéressantes par leurs rapports avec la liberté présente et le bonheur futur de mon pays. Car si l'on confond indifféremment, avec ses ennemis déclarés, ses défenseurs et ses amis avoués, si l'on assimile au même traitement l'égoïste dangereux ou l'aristocrate perfide avec le citoyen fidèle et le patriote généreux, si la femme honnête et sensible qui s'honore d'avoir une patrie, qui lui fit, dans sa modeste retraite ou dans ses différentes situations, les sacrifices dont elle est capable, se trouve punie avec la femme orgueilleuse ou légère qui maudit l'égalité, assurément la justice et la liberté ne règnent point encore, et le bonheur à venir est douteux!

Je ne parlerai point ici de mon vénérable mari; il falloit

rapporter ses comptes lorsqu'il les eut fournis, et ne pas lui refuser d'abord justice pour se réserver de l'accuser quand on l'auroit noirci dans le public. Robespierre, je vous défie de ne pas croire que Roland soit un honnête homme! Vous pouvez penser qu'il ne voyoit pas bien sur telle et telle mesure; mais votre conscience rend secrètement hommage à sa probité comme à son civisme. Il faut peu le voir pour le bien connoître; son livre est toujours ouvert, et chacun peut y lire; il a la rudesse de la vertu, comme Caton en avoit l'âpreté; ses formes lui ont fait autant d'ennemis que sa rigoureuse équité; mais ces inégalités de surface disparoissent à distance, et les grandes qualités de l'homme public demeureront pour toujours. On a répandu qu'il souffloit la guerre civile à Lyon; on a osé donner ce prétexte comme sujet de mon arrestation! Et la supposition n'étoit pas plus juste que la conséquence. Dégoûté des affaires, irrité de la persécution, ennuyé du monde, fatigué de travaux et d'années, il ne pouvoit que gémir dans une retraite ignorée, et s'y obscurcir en silence pour épargner un crime à son siècle.

—Il a corrompu l'esprit public, et je suis sa complice!— Voilà le plus curieux des reproches et la plus absurde des imputations. Vous ne voulez pas, Robespierre, que je prenne ici le soin de les réfuter; c'est une gloire trop facile, et vous ne pouvez être du nombre des bonnes gens qui croient une chose parce qu'elle est écrite et qu'on la leur a répétée. Ma prétendue complicité seroit plaisante, si le tout ne devenoit atroce par le jour nébuleux sous lequel on l'a présenté au peuple, qui, n'y voyant rien, s'y fabrique un je ne sais quoi de monstrueux. Il falloit avoir une grande passion de me nuire pour m'enchaîner ainsi, d'une manière brutale et réfléchie, dans une accusation qui ressemble à celle, tant répétée sous Tibère, de lèse-majesté, pour perdre quiconque n'avoit pas de crime, et qu'on vouloit pourtant immoler! D'où vient donc cette animosité? C'est ce que je ne puis concevoir : moi qui n'ai jamais fait de mal à personne, et qui ne sais pas même en vouloir à ceux qui m'en font!

Élevée dans la retraite, nourrie d'études sérieuses qui ont développé chez moi quelque caractère, livrée à des goûts

simples qu'aucune circonstance n'a pu altérer, enthousiaste de la révolution, et m'abandonnant à l'énergie des sentimens généreux qu'elle inspire, étrangère aux affaires par principes comme par mon sexe, mais m'entretenant d'elles avec chaleur, parce que l'intérêt public devient le premier de tous dès qu'il existe, j'ai regardé comme de méprisables sottises les premières calomnies lancées contre moi; je les ai crues le tribut nécessaire, pris par l'envie, sur une situation que le vulgaire avoit encore l'imbécillité de regarder comme élevée, et à laquelle je préférois l'état paisible où j'avois passé tant d'heureuses journées!

Cependant ces calomnies se sont accrues avec autant d'audace que j'avois de calme et de sécurité : je suis traînée en prison; j'y demeure depuis bientôt cinq mois, arrachée des bras de ma jeune fille, qui ne peut plus se reposer sur le sein dont elle fut nourrie, loin de tout ce qui m'est cher, privée de toute communication, en butte aux traits amers d'un peuple abusé, qui croit que ma tête sera utile à sa félicité; j'entends sous ma fenêtre grillée la garde qui me veille s'entretenir quelquefois de mon supplice; je lis les dégoûtantes bordées que jettent sur moi des écrivains qui ne m'ont jamais vue, non plus que tous ceux qui me haïssent.

Je n'ai fatigué personne de mes réclamations; j'attendois du temps la justice, avec la fin des préventions : manquant de beaucoup de choses, je n'ai rien demandé; je me suis accommodée de la mauvaise fortune, fière de me mesurer avec elle et de la tenir sous mes pieds. Le besoin devenant pressant, et craignant de compromettre ceux à qui je pourrois m'adresser, j'ai voulu vendre les bouteilles vides de ma cave, où l'on n'a point mis les scellés, parce qu'elle ne contenoit rien de meilleur : grand mouvement dans le quartier! on entoure la maison; le propriétaire est arrêté; on double chez moi les gardiens, et j'ai à craindre, peut-être, pour la liberté d'une pauvre bonne qui n'a d'autre tort que de me servir avec affection depuis treize ans, parce que je lui rendois la vie douce; tant le peuple égaré sur mon compte, étourdi du nom de conspirateur, croit qu'il doit m'être appliqué!

Robespierre, ce n'est pas pour exciter en vous une pitié au-dessus de laquelle je suis, et qui m'offenseroit peut-être, que je vous présente ce tableau bien adouci; c'est pour votre instruction.

La fortune est légère, la faveur du peuple l'est également; voyez le sort de ceux qui l'agitèrent, lui plurent, ou le gouvernèrent, depuis Viscellinus jusqu'à César, et depuis Hippon, harangueur de Syracuse, jusqu'à nos orateurs parisiens! La justice et la vérité seules demeurent et consolent de tout, même de la mort, tandis que rien ne soustrait à leurs atteintes. Marius et Sylla proscrivirent des milliers de chevaliers, un grand nombre de sénateurs, une foule de malheureux. — Ont-ils étouffé l'histoire qui voue leur mémoire à l'exécration, et goûtèrent-ils le bonheur?

Quoi qu'il me soit réservé, je saurai le subir d'une manière digne de moi, ou le prévenir s'il me convient. Après les honneurs de la persécution, dois-je avoir ceux du martyre? ou bien suis-je destinée à languir longtems en captivité, exposée à la première catastrophe qu'on jugera bon d'exciter? ou serai-je déportée, soi-disant, pour essuyer à quatre lieues en mer cette petite inadvertance de capitaine qui le débarrasse de sa cargaison humaine au profit des flots? Parlez; c'est quelque chose que de connoître son sort, et, avec une âme comme la mienne, on est capable de l'envisager.

Si vous voulez être juste, et que vous me lisiez avec recueillement, ma lettre ne vous sera pas inutile, et dès lors elle pourroit ne pas l'être à mon pays. Dans tous les cas, Robespierre, je le sais, et vous ne pouvez éviter de le sentir; quiconque m'a connue ne sauroit me persécuter sans remords.

ROLAND, née *Philipon*.

Nota. — L'idée de cette lettre, le soin de l'écrire et le projet de l'envoyer, se sont soutenus durant vingt-quatre heures; mais que pourroient faire mes réflexions sur un homme qui sacrifie des collègues dont il connoît bien la pureté?

Dès que ma lettre ne seroit pas utile, elle est déplacée; c'est me compromettre sans fruit avec un tyran qui peut m'immoler, mais qui ne sauroit m'avilir. Je ne la ferai pas remettre.

23 septembre.

L'ai-je bien entendu?... Quoi! cette femme qui vivoit ignorée au fond de sa province, arrivée à Paris pour réclamer sa fille, elle est condamnée à mourir!... Quelle profondeur d'iniquité dans cette condamnation!

Pétion, proscrit comme royaliste, offrait un phénomène de la dernière révolution. Sa femme, que jamais la calomnie n'avoit atteinte, s'étoit retirée à Fécamp, dans sa famille, pour attendre dans le silence de la retraite, des jours plus tranquilles; elle alloit faire prendre les bains de mer à son fils, joli enfant de dix ans, unique fruit de son mariage. Elle est arrêtée, constituée prisonnière avec cet enfant; tous deux sont amenés à Paris et renfermés à Sainte-Pélagie. Les exemples du jour apprennent aux femmes des proscrits à se voir persécuter; et celle de Pétion est assez raisonnable pour supporter ses maux sans murmurer. Mais l'état de son fils l'afflige; l'éducation, la santé de cet enfant sont également souffrants; elle veut faire des réclamations; comment les rendre intéressantes et surtout les faire écouter? Elle s'adresse à sa mère, qui vivoit à Chartres, pour l'engager à faire des sollicitations que son titre autorise. Elle vient, paroît à la barre, y fait sa pétition avec larmes, et renvoyée au comité, va voir tous les députés qui le composent. Quelques-uns paroissent donner de l'espérance, le plus grand nombre l'accueille mal; l'inutilité des sollicitations se manifeste; elle prend la résolution de s'en aller, se rend à sa section pour y faire viser son passe-port, y est dénoncée, arrêtée. On la conduit à la mairie. Un homme habitant l'hôtel où elle étoit descendue, dépose qu'elle a dit qu'il falloit un roi; deux déserteurs liégeois, témoins à gages, le certifient; on la condamne à perdre la tête; elle marche à l'échafaud.

J'ai vu plusieurs fois cette malheureuse femme lorsqu'elle

venoit auprès de sa fille. Madame Lefèvre étoit dans sa cinquante-septième année; elle a été belle, et ses traits annonçoient encore que sa figure fut régulière; elle avoit conservé une grande taille fort dégagée, et une chevelure superbe. Le soin de plaire a occupé la plus grande partie de sa vie; mais il ne lui a rien fait acquérir; on ne trouvoit plus chez cette femme que les restes de ses prétentions passées, et un fond d'égoïsme qui perçoit en toute circonstance. Elle n'avoit point d'opinions politiques; elle étoit incapable de s'en former une, et ne savoit raisonner sur rien deux minutes de suite. Il est possible que dans une conversation suscitée par quelques malveillans, elle ait dit qu'il lui étoit indifférent qu'il vînt un roi, pouvu qu'on ait la paix, ou l'on aura saisi quelques propos de cette espèce pour lui faire son procès. Mais qui ne voit dans cette fausse et atroce application de la loi, le dessein d'abuser le peuple, en lui faisant croire la famille de Pétion royaliste, et par conséquent très-juste la persécution qu'on lui fait souffrir!

Jours affreux du règne de Tibère, nous voyons renaître vos horreurs, mais plus multipliées encore, en proportion du nombre de nos tyrans et de leurs favoris! Il faut du sang à ce peuple infortuné, dont on a détruit la morale et corrompu l'instinct; on se sert de tout, excepté de la justice, pour lui en donner. Je vois dans les prisons, depuis quatre mois que je les habite, des malfaiteurs qu'on veut bien oublier, et l'on se hâte de faire mourir madame Lefebvre, qui n'est point coupable, parce qu'elle a le tort d'avoir pour gendre l'honnête Pétion, que les tyrans haïssent.

Je ne conçois rien de si ridicule que cette forfanterie avec laquelle on nous vante le bienfait d'une constitution décrétée avec autant de zèle que de rapidité. Mais ces gens mêmes qui l'ont faite n'ont-ils pas fait décréter peu après que la France étoit et demeuroit en état de révolution! et la constitution n'est-elle pas comme non avenue, puisqu'on n'en observe rien? A quoi donc nous sert-il de l'avoir? C'est une pancarte qui n'atteste que l'impudence de ceux qui ont voulu s'en faire un mérite, sans s'embarrasser de nous en assurer le profit.

Ceux qui, dans la foule, ne l'ont acceptée sans y regarder que par faiblesse et lassitude, dans l'idée de voir la paix, qu'ils ne vouloient pas prendre la peine de mériter, sont bien payés de leur apathie ! — Malheureusement il en va des peuples et de leurs affaires comme des particuliers et de leurs entreprises ; la sottise et la peur de grand nombre font le triomphe de la scélératesse et la perte des gens de bien. La postérité rend à chacun sa place, mais c'est au temple de mémoire. Thémistocle n'en meurt pas moins en exil, Socrate dans sa prison et Sylla dans son lit.

26 septembre.

Le décret qui ordonne de présenter le lendemain l'acte d'accusation de Brissot est rendu dans la même séance où l'on propose d'abréger les formes des jugemens du tribunal révolutionnaire, et où l'on organise les quatre sections de ce tribunal, de manière qu'on réunit la multiplication des moyens de juger, l'obligation d'accélérer le prononcé des jugemens et la restriction des défenses des accusés, au même instant qu'on détermine de faire périr Brissot et les autres députés détenus, c'est-à-dire les hommes à talent qui pourroient confondre leurs accusateurs.

Quatre mois se sont écoulés sans qu'on ait pu dresser cet acte d'accusation, dont on a vainement décrété plusieurs fois la confection ; il falloit un surcroît de pouvoir et le règne complet de la terreur pour oser enfin immoler les fondateurs de la liberté ; mais après que l'on a déterminé, sous la dénomination de suspects, l'arrestation arbitraire du quart de la France, après qu'on a fanatisé un peuple imbécile qui ruine Lyon, comme si la seconde ville de la République appartenoit à l'Empereur, et que ceux qu'il juge bon d'appeler des muscadins fussent des bêtes féroces, après qu'un sceptre de fer étendu sur la France y fait régner le crime et la peur, après qu'on établit en loi pour les accusés qu'ils répondront *oui* ou *non*, sans faire de discours de défense, on peut envoyer à la mort des victimes pures dont on craignoit encore l'éloquence, tant la voix de la vérité

paroît redoutable à ceux mêmes qui sont assez puissans pour ne pas l'écouter.

Que de soins pour l'étouffer! mais l'histoire est là; elle tient ses burins et prépare dans le silence la vengeance tardive des imitateurs de Barnevelt et de Sidney.

3 octobre.

Je lis le journal, et je vois Robespierre accuser Roland et Brissot d'avoir dit du mal de d'Aubigny, qui vola au 10 août cent mille livres aux Tuileries, qu'on a voulu poursuivre, et dans l'absence duquel sa femme rapporta les cent mille francs à la commune. Je vois Robespierre prétendre que Roland nomma Restout au garde-meuble pour en préparer le vol, et c'est Pache qui ne voulut point de cette place, à laquelle Roland l'avoit nommé, qui lui présenta Restout pour l'occuper, et la Convention a retenti des plaintes de Roland sur la négligence du commandant de la garde nationale, pour faire garnir le poste du garde-meuble, malgré les injonctions réitérées du ministre de l'intérieur.

Ce Robespierre, qu'un temps je crus honnête homme, est un être bien atroce! Comme il ment à sa conscience! comme il aime le sang!

MES DERNIÈRES PENSÉES.

To be, or not to be : it is the question [1].

Elle sera bientôt résolue pour moi.

La vie est-elle un bien qui nous appartienne? Je crois à l'affirmative; mais ce bien nous est donné à des conditions sur lesquelles seules l'erreur peut tomber.

Nous sommes nés pour chercher le bonheur et pour être utiles à celui d'autrui; l'état social étend cette destination comme toutes nos facultés, sans rien créer de nouveau.

Tant qu'il existe devant nous une carrière où nous pouvons pratiquer le bien et donner un grand exemple, il convient de ne point la quitter; le courage consiste à la remplir en dépit du malheur. Mais si la malveillance y prescrit un terme, il est permis de le devancer, surtout si la force de subir son dernier effet ne doit rien produire d'avantageux à personne. Lorsque j'ai été mise en arrestation, je me suis flattée de servir la gloire de mon mari et de concourir à éclairer le public, si l'on m'intentoit un procès quelconque. Mais il auroit fallu commencer alors ce procès, et nos persécuteurs étoient trop habiles pour choisir si mal leur temps. Ils ont été circonspects tant qu'ils ont pu craindre quelques revers de la part de ceux mêmes qui, s'étant soustraits à leur violence, inspiroient le zèle de les défendre. Aujourd'hui que la terreur étend son sceptre de fer sur un monde abattu, le crime insolent triomphe; il aveugle, il écrase, et la multitude ébahie adore sa puissance. Une ville immense, nourrie de sang et de mensonge, applaudit avec fureur à d'abominables proscriptions qu'elle croit affermir son salut.

J'ambitionnois, il y a deux mois, l'honneur d'aller à l'échafaud; on pouvoit parler encore, et l'énergie d'un grand courage auroit servi la vérité; maintenant tout est perdu. Cette génération férocisée par d'infâmes prédicateurs du

[1] Vivre ou ne pas vivre, telle est la question.

carnage, regarde comme des conspirateurs les amis de l'humanité; elle prend au contraire pour ses défenseurs ces hommes de boue qui couvrent d'un masque d'énergumène leurs passions viles et leur lâcheté. Vivre au milieu d'elle, c'est se soumettre avec bassesse à son affreux régime, ou lui donner lieu de commettre de nouvelles atrocités.

Je sais que le règne des méchans ne peut être de longue durée; ils survivent ordinairement à leur pouvoir, et subissent presque toujours le châtiment qu'ils ont mérité.

Inconnue et ignorée, je pourrois, dans la retraite et le silence, me distraire des horreurs qui déchirent le sein de ma patrie, et attendre, dans la pratique des vertus privées, le terme de ses maux. Prisonnière et victime désignée, je ne prolongerois mon existence qu'en laissant à la tyrannie un moyen de plus de s'exercer. Trompons-la du moins, puisque nous ne pouvons la renverser.

Pardonne-moi, homme respectable, de disposer d'une vie que je t'avois consacrée; tes malheurs m'y eussent attachée, s'il m'eût été permis de les adoucir; la faculté m'en est ravie pour toujours, et tu ne perds qu'une ombre, inutile objet d'inquiétudes déchirantes.

Pardonne-moi, cher enfant, jeune et tendre fille dont la douce image pénètre mon cœur maternel, étonne mes résolutions. Ah! sans doute je ne t'aurais jamais enlevé ton guide s'ils avaient pu te le laisser. Les cruels, ont-ils pitié de l'innocence! Ils ont beau faire, mon exemple te restera, et je sens, je puis me dire aux portes mêmes du tombeau, que c'est un riche héritage.

Et toi que je n'ose nommer! toi que l'on connaîtra mieux un jour en plaignant nos communs malheurs, toi que la plus terrible des passions n'empêche pas de respecter les barrières de la vertu, t'affligerois-tu de me voir te précéder aux lieux où nous pourrons nous aimer sans crime, où rien ne nous empêchera d'être unis? — Là se taisent les préjugés funestes, les exclusions arbitraires, les passions haineuses et toutes les espèces de tyrannies. Je vais t'y attendre et m'y reposer; reste encore ici-bas, s'il est un asile ouvert à l'honnêteté; demeure pour accuser l'injustice qui t'a pros-

crit. Mais si l'infortune opiniâtre attache à tes pas quelque ennemi, ne souffre point qu'une main mercenaire se lève sur toi, meurs libre comme tu sus vivre, et que ce généreux courage qui fait ma justification l'achève par ton dernier acte [1].

Vous tous que le ciel, dans sa bonté, me donna pour amis, tournez vos regards et vos soins sur mon orpheline ; jeune plante arrachée du sein natal qui l'a nourrie, elle languiroit souillée peut-être ou barbarement froissée du passant ; vous lui donnâtes un abri consolateur et bienfaisant, puisse-t-elle y fleurir et vous charmer de son éclat et de ses parfums ! Ne gémissez point d'une résolution qui met fin à mes épreuves ; je sais supporter le malheur ; vous me connûtes, et vous ne croirez point que la foiblesse ou l'effroi m'ait dicté le parti que je prends. Si quelqu'un pouvoit me répondre que devant le tribunal où l'on traduit tant de justes, j'aurois la liberté de signaler les tyrans, je voudrois y paroître à l'heure même ; mais l'expérience nous a trop appris que cette vaine formule de jugement n'est qu'un insultant appareil dont on a soin de retrancher, pour les victimes, la faculté de s'exprimer [2]. Attendrois-je donc qu'il plût à mes bourreaux d'indiquer l'instant du supplice et d'augmenter leur triomphe des insolentes clameurs auxquelles je serois exposée ? Certes, je pourrois les braver, si ma fermeté devoit instruire le peuple imbécile ; il n'est plus fait pour rien sentir, que la joie cannibale de voir couler du sang qu'il ne court pas de risque à répandre.

Il est venu ce temps prédit où, demandant du pain, on lui donnera des cadavres ; mais sa nature dégradée se repaît du spectacle, et l'instinct satisfait de la cruauté lui rend la disette supportable, jusqu'à ce qu'elle devienne absolue.

Peut-être, dira-t-on, n'étendroient-ils pas jusque sur vous leur fureur, ces dominateurs du jour qui sacrifient tous ceux qu'ils craignent ! — Eh ! ne voyez-vous pas qu'ils s'en

[1] Ce passage capital des *Mémoires* paraît pour la première fois. Il a été raturé dans le manuscrit, avec une insistance extrême.

[2] Voyez Gorsas condamné ; il va mourir ; il est dans leurs mains ; ils lui interdisent de parler, et voilà le sort d'un des courageux apôtres de la liberté ! (*Note de madame R.*)

réservent la facilité par le soin qu'ils ont eu de me comprendre dans l'acte absurde d'accusation contre les républicains qu'ils haïssent?

Je respirerois donc sous leur bon plaisir, jusqu'à ce qu'il leur prît fantaisie de me faire paroître à mon tour sur la scène, et de décider enfin la disparution d'un redoutable témoin de leur scélératesse? — Oui, redoutable, car mes yeux les ont dès longtemps pénétrés, mon âme les vomit, et mon courage les a défiés; ils le savent, donc ils doivent me perdre.

Mais les chances d'une révolution nouvelle, l'approche des étrangers! — Que m'importe pour mon salut! je n'aimerois pas mieux de le devoir aux Autrichiens que de recevoir la mort des Français qui règnent aujourd'hui; ils sont également ennemis de mon pays, et je ne veux rien d'aucun d'eux que leur honorable haine.

Oh! s'ils avoient eu mon courage, ces êtres pusillanimes, ces hommes qui n'en méritent pas le nom, dont la foiblesse se couvroit du voile de prudence, et perdit les estimables *vingt-deux*, ils auroient racheté leurs premières fautes de conduite; ils auroient provoqué, le 2 juin, par une opposition solennelle, l'arrestation qu'ils viennent de souffrir. Alors leur résistance éclairoit les départemens incertains ou craintifs, elle eût sauvé la République, et s'ils eussent dû périr, c'eût été avec autant de gloire pour eux que d'utilité pour leur patrie.

Ils ont temporisé avec le crime, les lâches! Ils devoient tomber à leur tour; mais ils succombent honteusement sans être plaints de personne, et sans autre perspective, dans la postérité, que son parfait mépris. Enfin, dans cette dernière circonstance, plutôt que d'obéir à leurs tyrans, de descendre à leur barre, de sortir de l'Assemblée comme un timide troupeau que le boucher vient de marquer, pourquoi ne se faisoient-ils pas justice en tombant sur les monstres pour les anéantir, plutôt que d'en recevoir leur arrêt?

La liberté! — Elle est pour les âmes fières qui méprisent la mort et savent à propos la donner. Elle n'est pas faite pour cette nation corrompue qui ne sort du lit de la débauche ou de la fange de la misère, que pour s'abrutir dans la

Extrait du manuscrit autographe de madame Roland et de la partie qui a pour titre :

MES DERNIÈRES PENSÉES. *Le dernier alinéa est publié pour la première fois.*

Ils ont temporisé avec le crime, les lâches! ils devaient tomber à leur tour, mais ils succombent honteusement sans être plaints de personne et sans autre perspective, dans la postérité, que son parfait mépris. Enfin dans cette dernière circonstance plutôt que d'obéir à leurs tyrans, de descendre à leur barre, de sortir de l'assemblée, comme un timide troupeau que le boucher vient de marquer, pourquoi ne se laissaient-ils pas juste en combattant sur les monstres pour les anéantir, plutôt que d'en recevoir leur arrêt?

La Liberté! — Elle est pour ces âmes fières qui méprisent la mort, et savent à propos la donner. Elle n'est pas faite pour cette nation corrompue qui ne sort du lit de la débauche ou de la fange de la misère, que pour s'abrutir dans la licence, et rugir en se vautrant dans le sang qui ruisselle des échafauds! Elle n'est pas faite pour ces faibles individus qui songent encore à conserver leurs jours, lorsque la patrie est dans les larmes, que les guerres civiles la ravagent, et que la destruction s'étend partout avec la peur.

licence et rugir en se vautrant dans le sang qui ruisselle des échafauds. Elle n'est pas faite pour ces foibles individus qui songent encore à conserver leurs jours, lorsque la patrie est dans les larmes, que les guerres civiles la ravagent et que la destruction s'étend partout avec la peur [1].

Divinité, être suprême, âme du monde, principe de ce que je sens de grand, de bon et d'heureux, toi dont je crois l'existence, parce qu'il faut bien que j'émane de quelque chose de meilleur que ce que je vois, je vais me réunir à ton essence!

J'invoque le zèle de ceux à qui je fus chère pour cette bonne dont la rare fidélité est le plus touchant modèle en ce genre! Excellente fille! combien, depuis treize ans, son attachement pour moi lui a fait verser des pleurs! Combien de chagrins secrets, partagés en silence, et dont ses soins attendrissans m'apprenoient seuls qu'elle s'apercevoit! Quelle activité dans mes maux! Quel généreux dévouement dans mes malheurs! — Si les chimères de la métempsycose avoient quelque réalité, si nos vœux influoient sur ses métamorphoses, je voudrois revenir sous une autre forme pour soigner à mon tour et consoler la vieillesse de cette sensible et digne créature! O mes amis! acquittez ma dette envers elle; c'est le plus doux tribut que vous puissiez payer à ma mémoire.

Quant à mes effets, je trouve, dans ma résolution [2], l'avantage de les assurer à qui il appartient; ils passent à ma fille, qui, lors même que l'on s'empareroit de la fortune de son père, auroit droit de réclamer tout ce qui m'est propre et qui se trouve sous les scellés; elle répéteroit en outre douze mille livres que j'ai apportées en dot, ce dont fait foi le contrat de mariage, passé chez Durand, notaire à Paris, place Dauphine, en février 1780. Plus, une terre, un petit bois et un pré, achetés par moi, suivant la faculté que m'en donnoit le droit écrit d'après lequel j'étois mariée, des fonds prove-

[1] Bose n'a pas publié ce passage.

[2] De mettre fin à ses jours, avant le jugement.

nant de divers objets de mon chef, héritage et remboursement constatés comme il est dit au contrat passé chez Dufresnoi, notaire, rue Vivienne, en 1791, et par un acte qui est double dans mon appartement à Thésée et à Villefranche; le tout montant à treize ou quatorze mille livres.

J'ai d'ailleurs un millier d'écus en papier qui seront indiqués; je désire que sur cette somme on achète à ma fille la harpe dont elle se sert, et que je tiens à loyer de Koliker, luthier, rue des Fossés Saint-Germain des Prés; c'est un honnête homme avec qui l'on peut s'arranger, et qui diminuera peut-être quelque chose des cent écus, prix qu'il m'avoit annoncé. Dans tous les cas, j'aime mieux qu'on les emploie ainsi que de les garder en nature. Les vertus sont les premiers trésors, mais les talens font partie de leur bon emploi. On ne sait pas combien, dans la solitude et le malheur, la musique procure d'adoucissemens, ni de combien de séductions elle peut sauver dans la prospérité. Que la maîtresse de harpe soit continuée encore quelques mois; alors, si l'on ne peut aller plus avant, la petite, en employant bien son temps, en saura assez pour s'amuser. Il y a sous les scellés un excellent piano, acheté de mes économies, et dont, en conséquence, la quittance est en mon nom, comme on verra dans les papiers; il ne faudroit pas manquer de le réclamer. Quant au dessin, ce doit être l'objet essentiel et vers lequel il faut tourner l'application, l'étude et les soins.

J'ai trouvé moyen de faire écrire à son oncle et parrain, et j'espère qu'il prendra des arrangemens, s'il est libre, pour assurer ce qui lui appartient à mon enfant. Dans ce cas, ma fille n'étant point au dépourvu, devra procurer un sort à sa bonne; et c'est ce que je prie ses conducteurs de veiller et de déterminer.

Mes vénérables parens, Besnard, rue et île Saint-Louis, ont confié à mon mari des fonds dont nous leur faisions la rente; il est possible qu'ils ignorent les formalités à remplir pour constater leur créance; il faudroit éclairer là-dessus ces respectables vieillards. Il faudroit aussi qu'ils vissent quelquefois leur arrière-petite-nièce qui leur tient lieu d'enfant, et sur laquelle vont reposer toutes leurs espérances.

Je n'ai jamais eu de bijoux; mais je possède deux bagues de très-médiocre valeur, qui me viennent de mon père; je les destine, comme souvenir, l'émeraude au père adoptif de ma fille, et l'autre à mon ami Bosc.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dernièrement exprimé à la femme généreuse qui veut bien me remplacer auprès de mon enfant; le service qu'elle et son époux me rendent, inspire un sentiment qui s'emporte au delà du tombeau, et qui n'a point d'expression en ce monde.

Que ma dernière lettre à ma fille fixe son attention sur l'objet qui paroît devoir être son travail essentiel, et que le souvenir de sa mère l'attache à jamais aux vertus qui consolent de tout.

Adieu, mon enfant, mon époux, ma bonne, mes amis; adieu, soleil dont les rayons brillans portoient la sérénité dans mon âme comme ils la rappeloient dans les cieux; adieu, campagnes solitaires dont le spectacle m'a si souvent émue; et vous, rustiques habitans de Thézée, qui bénissiez ma présence, dont j'essuyois les sueurs, adoucissois la misère et soignois les maladies, adieu; adieu, cabinets paisibles où j'ai nourri mon esprit de la vérité, captivé mon imagination par l'étude, et appris, dans le silence de la méditation, à commander mes sens et mépriser la vanité.

18 octobre 1793.

A ma Fille [1].

Je ne sais, ma petite amie, s'il me sera donné de te voir ou de t'écrire encore. Souviens-toi de ta mère. Ce peu de mots renferment tout ce que je puis te dire de meilleur. Tu m'as vue heureuse par le soin de remplir mes devoirs et d'être utile à ceux qui souffrent. Il n'y a que cette manière de l'être.

Tu m'as vue paisible dans l'infortune et la captivité, parce que je n'avois pas de remords, et que j'avois le souvenir et la joie que laissent après elles de bonnes actions. Il n'y a

[1] Ce billet est de la main de Bosc.

que ces moyens non plus de supporter les maux de la vie et les vicissitudes du sort.

Peut-être, et je l'espère, tu n'es pas réservée à des épreuves semblables aux miennes; mais il en est d'autres dont tu n'auras pas moins à te défendre. Une vie sévère et occupée est le premier préservatif de tous les périls, et la nécessité, autant que la sagesse, t'impose la loi de travailler sérieusement.

Sois digne de tes parens; ils te laissent de grands exemples; et si tu sais en profiter, tu n'auras pas une inutile existence.

Adieu, enfant chéri, toi que j'ai nourrie de mon lait et que je voudrois pénétrer de tous mes sentimens. Un temps viendra où tu pourras juger de tout l'effort que je me fais en cet instant pour ne pas m'attendrir à ta douce image. Je te presse sur mon sein.

Adieu, mon Eudora.

A ma bonne Fleury.

Ma chère bonne, toi dont la fidélité, les services et l'attachement m'ont été chers depuis treize années, reçois mes embrassemens et mes adieux.

Conserve le souvenir de ce que je fus. Il te consolera de ce que j'éprouve; les gens de bien passent à la gloire quand ils descendent dans le tombeau. Mes douleurs vont finir; calme les tiennes et songe à la paix dont je vais jouir, sans que personne puisse désormais la troubler. Dis à mon Agathe que j'emporte avec moi la douceur d'être chérie par elle depuis mon enfance, et le regret de ne pouvoir lui témoigner mon attachement. J'aurois voulu t'être utile, du moins que je ne t'afflige pas.

Adieu, ma pauvre bonne, adieu.

Vendredi, 24 octobre.

Vous n'imaginerez jamais, cher Jany, tout ce que j'ai souffert de contrariété à ne pouvoir vous entretenir à l'aise, ni même vous lire à loisir : je sentois l'huissier sur mes talons; j'avois peur pour vous. Je me trouve comme si j'étois

attaquée de la peste. Je n'ai plus rien à perdre; mais je suis en transe pour ceux qui m'abordent : c'est au point qu'hier, au palais, j'ai hésité à rendre le salut à un homme que je reconnoissois, et que je trouvois bien imprudent d'être poli publiquement envers moi. J'ai entendu cet acte d'accusation, prodige de l'aveuglement, ou plutôt chef-d'œuvre de la perfidie. Lorsqu'il a été lu, le défenseur Chauveau a observé, avec beaucoup de ménagement, que, contre toutes les formes, les pièces à l'appui n'avoient point été communiquées, et il a prié le tribunal de délibérer pour qu'elles lui fussent remises. Après un instant de chuchotterie, le président a répondu, en balbutiant, que ces pièces étoient encore, pour la plupart, sous les scellés, chez les accusés; que l'on feroit procéder à la levée de ceux-ci, et qu'en attendant les débats commenceroient. Mais, Jany, j'ai entendu cela bien distinctement de mes deux oreilles! — Je regardois si ce n'étoit point un songe; je me demandois si la postérité sauroit cela, si elle pourroit le croire? — Eh bien, tout ce peuple n'a rien senti; il n'a pas vu l'atrocité d'une pareille conduite; le ridicule de produire un acte dont on ne connoît point les pièces justificatives; la bêtise de prétendre que ces pièces sont chez ceux mêmes contre lesquels l'acte est dressé, et des papiers desquels on n'a point encore fait l'inventaire; la sottise et l'impudence de l'avouer. Le président a dit encore quelques bredouilles sur l'immensité d'autres pièces et la difficulté de les communiquer; mais cela n'étoit ni plus juste, ni mieux raisonné. On a fait sortir ensuite tous les témoins, pour n'appeler qu'à mesure ceux qu'on veut faire déposer : mon tour n'est pas venu; ce sera probablement pour demain. Je ne puis voir, dans cette marche, que l'intention de tirer avantage des vérités que mon courage doit dire, pour trouver moyen de me perdre : cela n'est pas difficile avec de tels scélérats et mon mépris pour la mort : ainsi, peut-être, ne nous reverrons-nous plus. Mon amitié vous lègue le soin de ma mémoire. Si je connoissois quelque chose de plus convenable à la générosité de vos sentimens, trop tard connus, je vous en chargerois; mais, mon Jany, pas trop tard : c'est une providence qui a tout conduit; en vous appréciant plus

tôt, mon affection vous eût enveloppé dans ma disgrâce. Vous disposerez du tout pour le mieux. On peut supposer la chute par une fenêtre, et l'on envoie y regarder ceux qui ne veulent pas y croire. Comme il y a beaucoup d'ouvriers maçons et autres, il est facile d'imaginer qu'un d'eux, ou quelqu'un déguisé comme eux, se glissoit à certaine heure sous ma fenêtre, dans la cour intérieure, et recevoit le paquet. — Cette idée est même fort bonne; elle a de la vraisemblance. Les *Portraits* et *Anecdotes*, et autres morceaux détachés, ne doivent être présentés que comme des matériaux dont je me fusse servie dans un meilleur temps. J'aurois désiré que le portrait que vous savez fût aussi gravé; mais, ce seroit peut-être à garder pour joindre au dernier supplément, celui adressé nommément à Jany. Le petit dépôt n'est point à négliger; il doit aller avec la masse.

Être appelée en témoignage avant d'être judiciairement accusée, m'oblige à une autre marche que celle que j'avois arrêtée quand je vous donnai mon testament, et pour laquelle j'avois fait déjà mes essais; je boirai donc, puisqu'il le faut, le calice jusqu'à la lie.

Il y auroit pourtant encore un moment à choisir avec des moyens qui me manquent et que j'aurois dû recevoir de l'amitié! — Le malheureux R... ne supportera pas longtemps un tel coup; il est perdu dès qu'il me saura sacrifiée. Il méritoit un meilleur sort.

Je trouve, comme vous le jugez, la conduite de L... abominable; il est de ces hommes qui sont bons tant que leur médiocrité n'est pas mise à une grande épreuve, mais que les passions désorganisent et rendent atroces. Ce sont des espèces d'avortons qui ne sont pas faits pour les passions, qui ne sauroient en inspirer et qui deviennent capables de fureur et surtout de lâcheté à l'égard de ceux qu'ils voient être plus heureux [1].

[1] Cette lettre, adressée à Champagneux, a subi des altérations dans les éditions précédentes : nous en avons rétabli le texte primitif. On lit en marge ces deux lignes effacées, et qui témoignent de la bonté de madame Roland autant que de son humble fortune : « Si je n'en avais le temps, dites à ma bonne qu'elle apporte deux jolies petites paires de mes flambeaux argentés, dont je veux faire présent à madame Belet. »

OBSERVATIONS RAPIDES

SUR L'ACTE D'ACCUSATION CONTRE LES DÉPUTÉS,

PAR AMAR.

Qu'il ait existé une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, contre la liberté et la sûreté du peuple français, il est évident qu'elle ne peut avoir été formée que par des fauteurs du despotisme, des ambitieux, qui vouloient s'arroger le pouvoir ou acquérir des richesses, des ennemis de l'humanité.

On nomme pour tels, Brissot, Gensonné, Vergniaux, Guadet, Gorsas, Pétion; Buzot, etc. Ces gens-là doivent donc avoir montré, dans plus d'une circonstance, leur haine pour la liberté, leur avidité pour le gain, leur empressement pour obtenir des places, enfin les vices et la corruption qui sont propres à de tels êtres? En supposant même qu'ils se fussent revêtus d'un masque hypocrite, il n'est pas possible que leur but soit demeuré caché; leur conduite doit le désigner, et leur intérêt doit s'y montrer avec évidence. Examinons ce qu'ils étoient, voyons comment ils ont agi, et nous pourrons juger ce qu'on leur attribue; ce sera le cas ensuite d'en venir à la recherche de la conspiration même, qui pourroit bien ressembler à l'histoire de la *Dent d'or*, ou se réduire aux efforts connus des aristocrates et royalistes, manifestés dès la naissance de la révolution, et dont la cause se lie aux entreprises des puissances étrangères.

Prenons plusieurs de ces hommes dans leur vie privée avant 1789, époque où ils parurent sur la scène qui s'ouvrit alors, et suivons les premiers pas qu'ils y firent. Avocats pour la plupart, les uns avoient suivi le barreau avec distinction, d'autres s'étoient fait connoître dans la république des lettres : plusieurs, honorés seulement par l'intégrité qu'ils montroient dans leurs professions, furent portés, par l'estime qu'elle s'attire, à la place de députés aux États généraux; quelques autres enfin se dévouèrent aux pénibles, mais

honorables fonctions de journalistes, en luttant avec courage contre le despotisme attaqué.

Pétion, simple dans ses mœurs, modeste dans ses besoins, marié à une femme raisonnable, vivoit à Chartres, estimé de ses concitoyens qui l'avoient vu naître, déjà connu par cette philosophie qui caractérise de bonne heure une âme saine; on crut le mettre à sa place en le députant aux États.

Buzot, distingué à Évreux par une probité sévère et une prudence prématurée, inspiroit de la confiance et méritoit de la considération à un âge où tant d'autres ne connoissent que le plaisir. Le goût de l'étude, les habitudes solitaires d'un esprit méditatif remplissoient les momens qu'il ne donnoit point au barreau, et des mœurs également douces et pures le rendoient cher à ses amis. La chaleur du sentiment, la facilité de l'élocution, l'austérité des principes, le firent juger digne de porter aux États les plaintes et les demandes de son pays.

Gorsas, père d'une famille nombreuse, entreprend, dès les premiers jours de la révolution, une feuille périodique, où il combat la cour encore puissante, et se voue à la défense des droits du peuple, en cherchant à les établir, et ne négligeant jamais de les réclamer.

Brissot, écrivain dès son jeune âge, avoit prêché la liberté sous le despotisme, l'humanité sous la tyrannie, appelé la révolution par ses vœux, et préparé ses mouvemens par des réclamations contre les abus du jour. Il avoit essuyé la captivité pour punition de sa franchise, et plus occupé des vérités morales ou politiques que du soin de sa propre fortune, il avoit fait quelques entreprises malheureuses, d'où il étoit sorti intact et plus pauvre qu'il n'y étoit entré. La révolution fut le signal de sa vie politique; il s'élança dans la carrière, au milieu des orages, discutant les principes, n'épargnant pas les personnes qui lui paroissoient les blesser, et travaillant sans relâche pour la chose publique.

Je m'arrête pour un instant à ces quatre personnages : les deux premiers ont figuré dans l'Assemblée constituante; Brissot fut nommé à l'Assemblée législative; tous sont devenus membres de la Convention. Est-il une seule circonstance

où ils se soient montrés contraires à eux-mêmes? se sont-ils arrogé quelque pouvoir? ont-ils fait quelque profit? visoient-ils à la suprême puissance pour eux et leurs amis?

Pétion et Buzot servirent la liberté, dans l'Assemblée constituante, avec un zèle et une constance qui leur valurent la haine de l'aristocratie et la faveur populaire; mais cette faveur est inconstante; la haine ne s'éteint jamais, et bientôt elle se renforce de l'aide de tous les jaloux, dont les tentatives suivent immédiatement un éclat quelconque. Buzot, à Évreux, placé au tribunal criminel, qui en préféra les devoirs dans son pays, aux mêmes fonctions à Paris, dont le séjour eût séduit un ambitieux, soutint son caractère sous les yeux de ses concitoyens et des ennemis que son civisme lui avoit faits parmi eux; il mérita d'être député de nouveau à la Convention, après avoir formé dans sa ville une société populaire, le rempart indispensable contre les efforts du despotisme enchaîné, mais non abattu. On ne peut pas dire qu'il eût eu en vue ni cette réélection, ni d'être employé d'aucune manière au sortir de l'Assemblée constituante, non plus que Pétion; car ce furent ces deux hommes qui firent rendre le décret qui interdisoit toute place ou réélection aux députés de cette assemblée, durant quatre ans. Ils avoient demandé un intervalle de six; et lors de la révision, ce décret fut rapporté, malgré leurs efforts pour le maintenir. Voilà donc Buzot revenu à la Convention aussi pur qu'il étoit sorti de l'Assemblée constituante : laissons-le là; nous verrons par la suite comment il s'y est comporté; et si un homme qui bravoit toutes les clameurs et tous les outrages pour soutenir ses opinions, en supposant même qu'il y eût erreur dans quelques-unes de celles-ci, pouvoit être un hypocrite, un ambitieux et un conspirateur.

Pétion avoit été porté à la mairie par la faveur populaire; il la conserva jusqu'après le 10 août, en même temps que la haine de la cour qui se manifesta dans toutes les circonstances jusqu'à la dernière. Ce n'est que depuis peu qu'on a imaginé de dire qu'il étoit au château pour le défendre, tandis qu'on savoit qu'il y étoit exposé; ce n'est que depuis peu qu'on a inventé la calomnie qu'il avoit donné ordre à Mandat de tirer

sur le peuple. Je demande à quoi bon Pétion, détesté de la cour et chéri du peuple, auroit trahi celui-ci et servi la première quand elle étoit près de sa chute, lui qui l'avoit combattue dans sa puissance, et qui avoit acquis de la popularité; avoit-il quelque raison de perdre cette dernière lorsque le peuple avoit plus beau jeu? Je laisse là le philosophe et le citoyen zélé, je ne prends que l'homme; et l'on voit que sous le rapport même de l'ambition ou de l'intérêt, la conduite attribuée à Pétion n'auroit pas le sens commun; et s'il n'eût été trop homme de bien, il n'étoit pas du moins assez sot pour la tenir. Il ne pouvoit pas, par sa place, marcher à la tête de l'insurrection : il falloit qu'il fût consigné et qu'on lui liât les bras, afin qu'il n'agît point contre elle. Les étourdis de la commune oublioient de le faire, et je me souviens que Lanthenas alla deux fois de la mairie à l'hôtel de ville, pour dire que l'on mît donc à son hôtel une force imposante. Le rapporteur n'a pas dit le plus petit mot des massacres du 2 septembre; il a évité l'écueil d'adopter une version quelconque, car les contraires ont été soutenus par les montagnards. Lorsque Roland dénonçoit ces massacres, les jacobins disoient qu'ils étoient l'ouvrage du peuple et de sa vengeance; ils faisoient un crime de ne pas les applaudir; et quand le côté droit, Pétion et les autres, obtinrent un décret pour en poursuivre les auteurs, on appela Pétion et le côté droit ennemi du peuple et de la liberté. Mais depuis que ce décret fut tombé en désuétude, depuis que les jacobins triomphent et que les vingt-deux sont proscrits, les jacobins eux-mêmes, Hébert tout le premier, dirent effrontément que ces massacres furent l'indigne ouvrage de Pétion!

Guadet, Vergniaux, Gensonné, recommandables par leurs talens, connus à Bordeaux par leur amour pour la révolution, vinrent à l'Assemblée législative; ils y furent les premiers en talens, et ce genre d'aristocratie leur a fait plus d'ennemis, ou des ennemis plus dangereux que l'incivisme ne leur en eût donné. Ils tinrent le fauteuil le 10 août, lorsque les foibles eussent tremblé de représenter dans ce moment critique, et il faut être bien fourbe pour tenter de leur faire un tort de la modération et de la mesure qu'ils mirent dans

leur conduite à cette époque intéressante. Cependant Brissot se lia naturellement avec eux, parce qu'il y avoit plus de parité qu'avec nul autre; comme dans l'Assemblée constituante, dont il n'étoit pas, il étoit lié par rapport de principes avec leurs défenseurs; compatriote et ami de Pétion, il vit ceux de ses collègues qui soutenoient la même cause, pour le triomphe de laquelle il écrivoit son journal.

Il avoit partagé l'erreur de beaucoup de gens sur le compte de Lafayette, ou plutôt il paroit que Lafayette, d'abord entraîné par des principes que son esprit adoptoit, n'eut pas la force de caractère nécessaire pour les soutenir quand la lutte devint difficile, ou que peut-être, effrayé des suites d'un trop grand ascendant du peuple, il jugea prudent d'établir une sorte de balance. Le fait est que, professant même le républicanisme dans le particulier, Brissot fut longtemps encore à ne pas le croire coupable, lorsqu'il étoit devenu tel aux yeux des plus ardens. Mais il l'avoit hautement blâmé et déclaré publiquement sa rupture avec lui dès avant l'affaire du Champ de Mars. Ici le rapporteur se pique si peu d'exactitude qu'il confond les époques; il fait venir Brissot aux jacobins en mars 91, pour préparer l'affaire du Champ de Mars, qui eut lieu en juillet, et qui ne fut occasionnée que par la fuite et le retour du roi, qui s'étoient faits en juin. Il n'est pas plus exact pour son autre apparition aux jacobins, où il fait sentir la nécessité de déclarer la guerre; il la place en janvier de 92; j'y étois présente; il y avoit quelque temps que j'étois à Paris [1]. On sait bien, d'ailleurs, que Brissot n'alloit pas aux jacobins pour exciter à faire la pétition, mais qu'il y vint parce qu'il fut nommé commissaire pour la rédiger. Je me souviens de lui avoir entendu raconter le lendemain que Laclos, commissaire avec lui, s'étoit plaint d'un si grand mal de tête qu'il ne pouvoit prendre la plume, et qu'il pria Brissot de la tenir; que ce même Laclos proposa d'insérer un article qu'il annonçait d'un air sans conséquence, mais qui eût été favorable à d'Orléans; que Brissot le rejeta avec indignation, en mettant à la place celui qui invitoit à la république, pour

[1] Ce passage a été raturé.

laquelle ce moment étoit le véritable et eût été bien précieux. On sait aussi que l'Assemblée s'étant prononcée en faveur du roi, les jacobins, au lieu d'envoyer la pétition au Champ de Mars, y firent dire, par des députés de leur société, qu'il n'y avoit pas lieu à la dresser, puisque la loi étoit portée.

Ceci se passa le samedi. J'ai vu venir ces députés au Champ de Mars, où j'étois à midi, avec trois ou quatre cents personnes, pas davantage, et où déclamoient, sur l'autel de la patrie, le cordelier, petit bossu, Verrières, et d'autres. Ce fut le lendemain, dimanche, qu'il y eut, au matin, deux hommes pendus, lorsqu'il n'y avait pas trente personnes de rassemblées, ce que j'ai entendu attribuer alors, avec vraisemblance, à la coalition des Lameth et autres, pour avoir une occasion de déployer la force et d'en imposer par la terreur. En effet, le dimanche fit assembler beaucoup de gens que le bruit vague d'une pétition avoit attirés, tandis que celui de la pendaison n'étoit point encore répandu. Robert se mit réellement en devoir d'en rédiger une. Il l'avoit finie; il la faisoit signer, lorsque l'appareil de la force fut déployé par suite de la dénonciation faite à l'Assemblée et de la lettre violente écrite en conséquence par Charles Lameth, alors président, à la commune de Paris, sur la nécessité de réprimer d'affreux désordres dont deux hommes avoient été victimes. Ainsi, l'assassinat matinal fait, pour ainsi dire, à la dérobée, servit de prétexte pour fusiller le peuple réuni après le dîner; le drapeau rouge fut arboré à la maison commune, la frayeur et les arrestations s'établirent et préparèrent le triomphe des réviseurs qui vouloient fortifier la cour. Certes il ne faut que lire le *Patriote* d'alors pour juger s'il est possible que Brissot, qui dénonça l'affaire du Champ de Mars, soutint le peuple et fit la guerre aux réviseurs, fût en même temps leur complice. Cette accusation est révoltante, mais tout est ainsi d'un bout à l'autre dans cet ouvrage d'iniquité. Je ne traiterai pas ici la question de la guerre; elle fut l'époque de la grande division entre les patriotes : Robespierre, ardent, jaloux, avide de popularité, envieux des succès d'autrui, dominateur par

caractère et par prévention pour lui-même, se fit le chef du parti de l'opposition à la déclaration de guerre. Il faut voir les discours sur ce sujet; il m'a paru en général, que la masse des gens éclairés étoit pour l'affirmative et de l'avis de Brissot; il est certain que la cour y répugnoit beaucoup, et que le roi fut, en quelque sorte, violenté par son conseil. Il avoit tout à gagner d'attendre; les ennemis se préparoient à l'aise, et notre inaction nous eût livrés à eux sans défense. Robespierre ne pardonna pas ce triomphe à Brissot. La glace fut rompue dès lors; il ne s'attacha plus qu'à tous les malheurs inévitables ou autres qui survinrent pour en faire des crimes aux partisans de la guerre; l'exagération de la passion devint par degré un système raffiné de calomnie, profondément calculé, opiniâtrément suivi. Il ne fut plus permis à Brissot de faire l'éloge d'un homme que ce ne devînt une perfidie, si cet homme s'écartoit ensuite du droit chemin. Brissot avoit alors dans le ministère des personnes qu'il voyoit et dont il étoit estimé; autre sujet de défiance et de jalousie : ces ministres, honorablement disgraciés par la cour, furent rappelés après sa chute. Brissot étoit du petit nombre des hommes à talent de l'Assemblée dans cet instant, et qui avoient sur elle quelque ascendant; Brissot parut un personnage puissant à Robespierre, qui jura de le perdre, et qui put y travailler à loisir, car Brissot, confiant, n'a pas cessé de compter sur la pureté de ses intentions, comme si le public ne pouvoit être abusé à cet égard, et il ne put se résoudre à aller batailler aux jacobins contre un éternel harangueur qui l'ennuyoit à périr. Il méprisa son adversaire, il en fut renversé. Mais qui auroit pu croire à la foiblesse de la Convention et à la stupidité du peuple? ceux qui, ne se laissant pas entraîner par les événements du jour, prennent le temps de relire souvent l'histoire et de méditer sur elle en faisant des rapprochemens. Je n'ai pas vu un homme en place dans la révolution qui fît ainsi; c'est que véritablement à peine a-t-on le temps de vivre et de suffire à tout ce que chaque jour impose, à moins d'une sévérité excessive, difficile et rare dans la distribution de ses heures.

La lettre de Gensonné et consorts à Louis XVI ne peut

être traduite en trahison que par la malveillance la plus insigne. Assurément personne alors n'étoit sûr d'une heureuse révolution; les sages désiroient donc que le roi sentît la nécessité de faire marcher la Constitution, et se décidât à reprendre, pour les conserver, des ministres qui vouloient sincèrement la faire exécuter. Ils avoient fait leurs preuves, et la demande de leur rappel n'étoit point une démarche d'intérêt particulier, mais l'expression du vœu général. Roland, pour sa part, a ignoré cette lettre des députés jusqu'à ces derniers temps, et n'en auroit probablement jamais entendu parler, s'il n'en eût été instruit avec le public. Mais arrêtons-nous sur les inculpations faites à Roland dans cet acte d'accusation, qui sera la honte du siècle et du peuple qui a pu ou l'applaudir ou ne pas hautement l'improuver.

« Dès le lendemain du 10 août, y est-il dit, Gensonné et sa faction affichèrent des diatribes contre ceux qui avoient contribué à la chute du trône, contre les jacobins, le conseil général de la commune, le peuple de Paris; la plume de Louvet et celles de Brissot, de Champagneux, furent mises en activité; on a vu chez Roland des paquets énormes de ces libelles; on a vu toute sa maison occupée à les distribuer. »

J'ai relu cette tirade deux fois; je ne pouvois comprendre comment on avoit osé l'écrire. Gensonné n'a jamais, que je sache, rien fait afficher; Louvet rédigeoit *la Sentinelle;* cette collection existe; elle a beaucoup servi la révolution; elle est un démenti perpétuel de toutes ces assertions, rien ne respire davantage la liberté, les grands et sages principes, la haine de toutes les tyrannies, l'amour de l'égalité. Roland a contribué autant, plus que personne peut-être, à réunir tous les esprits à la révolution; ses circulaires existent aussi; qu'on les lise donc, et que l'on cite ce qui n'est pas même excellent. Champagneux n'expédioit que les pièces mêmes imprimées par ordre de l'Assemblée; jamais la moindre altération n'y fut commise; la supposition contraire est aussi sotte qu'abominable; d'abord, c'étoit impossible, ce n'étoit pas Roland qui faisoit imprimer, mais les auteurs, chez

Baudouin, auquel le ministre faisoit demander un nombre d'exemplaires; en second lieu, c'étoit inutile; car, en supposant qu'il y mît du choix, il étoit libre d'expédier un moindre nombre de ce qui lui sembloit moins bon; enfin, s'il y avoit eu la moindre infidélité, les intéressés n'auroient pas attendu plus d'un an à s'en plaindre et à le démontrer. Que signifie donc cette ridicule tirade? — Je l'ai pourtant deviné : ceci demande quelques développemens.

Dans les mouvemens révolutionnaires, les gens les plus actifs ne sont pas toujours les plus purs. Combien d'êtres ne se mettent en avant que pour devenir quelque chose? Il faut laisser faire ceux-là avec les autres; mais l'objet du mouvement rempli, il faut se dépêcher d'établir l'ordre pour éviter la dissolution. La commune formée le 10 août avoit servi la chute du tyran, c'étoit bien fait; mais plusieurs de ses membres avoient commis divers excès; il y avoit eu aux Tuileries et ailleurs beaucoup de vols et de pillages; il y avoit eu depuis des fonds donnés à cette commune pour les subsistances; c'étoit au ministre de l'intérieur à demander des comptes pour les transmettre au Corps législatif. Roland pressa donc la commune de lui en donner; la commune ne vouloit guère, et pouvoit moins encore en rendre; Roland dut le dire à l'Assemblée pour faire justice et pour n'être pas inculpé. Si l'Assemblée eût eu de la force, elle n'auroit pas même attendu cette époque, ou du moins elle l'eût saisie pour renouveler la commune; c'étoit une opération politique, équitable et nécessaire. Mais Danton, qui se servoit de la commune, étoit ministre; il avoit des partisans dans l'Assemblée; il fit conserver son instrument. Roland demeura donc dans une position difficile; accusable s'il ne demandoit pas des comptes, haï s'il continuoit de les demander; son caractère probe ne pouvoit hésiter, son rigorisme y mit peut-être encore plus de solennité, et lorsqu'il fut chargé de présenter à l'Assemblée l'état de Paris, il n'eut pas d'indulgence pour les erreurs, les sottises et les torts de la commune. Ils étoient nombreux; elle devint son ennemie. Le voilà donc avec la haine de gens actifs qui avoient auprès du peuple, la réputation de patriotes du 10, destructeurs de la tyrannie.

Joignez-leur ceux que Danton, déprédateur, suscitoit à un collègue dont l'austérité le génoit, qui d'ailleurs avoit dénoncé les attentats de septembre, autre ouvrage d'une partie de la commune, de Santerre, etc. Joignez-y encore ceux que le jaloux Robespierre préparoit contre toutes les relations de Brissot, et vous trouverez une foule considérable, ou de gens coupables qui avoient besoin de renverser leur surveillant et leur dénonciateur, ou d'hommes exagérés qui se prévenoient pour les patriotes du 10, sans voir le fond du sac, ou d'intéressés à les soutenir, ou d'ignorans gagnés par eux, et de quelques conducteurs envieux, habiles à saisir le moyen de renverser un homme en crédit. Voilà l'origine d'un parti qui s'est grossi de tous les débarquans à la Convention, trop étrangers à Paris ou aux affaires pour bien juger des choses, et de tous ceux dont l'amour-propre s'est irrité contre les députés marquans qui étoient naturellement liés avec Roland, parce que des hommes de la même étoffe doivent se voir avec plaisir. Avec plus de temps, je suivrois ce parti dans toutes ses ramifications, et je mettrois le doigt sur ses entreprises, mais c'en est assez pour conduire sur la voie de rechercher et de s'éclairer.

Maintenant il est clair que ce parti, aujourd'hui dominant, et dont Amar est l'organe, appelle libelles les écrits où Roland rendoit compte de l'état de Paris, demandoit des comptes à la commune, dénonçait à l'indignation publique les attentats de septembre, et prêchoit l'ordre à établir pour gagner tous les cœurs à la révolution, ce qui est plus difficile que de tuer les gens comme le font ces messieurs. On n'indique pas ces prétendus libelles, car ce seroit se brûler les doigts, mais on déclame contre la distribution de libelles quelconques, et le public croit qu'il faut être fondé à pareille accusation pour la faire aussi hautement; il applaudit à la force de la déclamation, et se croit vengé quand on assassine ses défenseurs.

L'intelligence avec les Prussiens est une extravagance qu'on ne sait comment caractériser, et Brunswick doit bien rire de voir accuser d'être ses amis des gens qui lui faisoient si bonne guerre. Il n'y a qu'à lire la lettre où l'on prétend

que Roland avoue le projet de quitter Paris, et l'on verra ce qu'il faut en croire, surtout avec le but d'ouvrir le passage à Brunswick. Je sais que, dans la supposition que les Prussiens s'approchassent beaucoup de Paris, on mit une fois en question ce qu'il conviendroit de faire, et s'il seroit sage de faire quitter cette ville à la représentation nationale, qui intéressoit tout l'empire; mais la discussion fut légère, hypothétique, plus même qu'elle n'eût dû l'être; il n'y eut point de menaces faites par aucun des ministres à ses collègues; c'est Danton qui a imaginé, après l'événement, de bâtir cette dénonciation, tant pour s'en faire un mérite que pour nuire à Roland. J'ai ces choses-là très-présentes pour en avoir entendu parler à mon mari en sortant du conseil, qui se tenoit alors chez lui. Quant à ce grand mouvement des citoyens de Paris, on sait qu'il servit de voile aux attentats de septembre, et que ce fut l'affaire de Kellermann, du 20 du même mois, qui sauva la république.

Il n'est pas moins ridicule de voir accuser le gouvernement d'alors d'affamer le peuple; jamais sous le ministère de Roland, les subsistances ne furent rares et difficiles comme elles le sont devenues depuis; sa sollicitude à cet égard étoit extrême, et l'on peut voir ce qu'il a dit de la mauvaise administration particulière à la commune de Paris sur cet objet.

C'est une infâme et absurde calomnie que d'avancer que Roland ait employé à soudoyer des écrivains les fonds qui lui étoient donnés pour les subsistances. Premièrement, ces fonds-là ne venaient jamais dans ses mains; il ne pouvoit les employer que par des mandats sur la trésorerie, en indiquant leur emploi; en second lieu, il a fourni les comptes de ces fonds; il les donnoit chaque mois; il les a répétés à sa sortie, le tout appuyé de pièces justificatives, et il n'a cessé de demander qu'on en fît le rapport. Ils ont été examinés, mais il n'y avoit que du bien à en dire, jamais la Montagne n'a voulu que le rapport fût fait. Il n'y a qu'à le demander à Dupin, député, l'un des commissaires chargés de l'examen; il n'y a qu'à le demander à Saint-Aubin, commissaire à la comptabilité, dont les commissaires de la Con-

vention s'étoient aidés dans ce travail, qui a duré deux mois, qui a été suivi avec minutie et désir de trouver des fautes, sans pouvoir y parvenir; troisièmement, enfin il n'y eut de donné à Roland, pour des impressions et des écrits, que cent mille livres, sur lesquelles, en six mois, il a dépensé seulement trente-quatre mille livres, dont il a également fourni les comptes, le reste étant demeuré au trésor public, ainsi qu'il est prouvé par l'état de ce qui en est sorti.

Il faut une mauvaise foi qu'on a peine à croire pour débiter ces insignes mensonges! Roland n'avoit point formé chez lui de nouveaux bureaux; il avoit affecté à quelques commis le soin d'expédier les envois qu'il étoit chargé de faire, et jamais ne donna à rien le nom de *Formation d'esprit public;* ce sont ses ennemis qui ont commencé par inventer la chimère, et qui la baptisèrent ensuite à leur guise. Je ne me suis jamais mêlée de rien, bien moins encore ai-je rien dirigé; je défie de le prouver. Roland n'avoit rien de commun avec ses collègues pour la partie des finances, de même que ses collègues ne se mêloient de l'envoi d'aucun écrit; il est impossible d'en citer un expédié par Roland qui n'eût pour but d'attacher à la révolution du 10 août, loin de chercher à la flétrir. Roland n'avoit point d'action sur l'administration des postes pour lui rien faire intercepter, et jamais les administrateurs n'eussent pu, sans se perdre, se prêter à une si odieuse manœuvre, et s'ils l'avoient seulement tenté, comment ne les en eût-on pas punis, eux tant persécutés, dont on a bien pris les places, mais dont on n'a pu compromettre les personnes?

Il est faux que Roland ait supprimé quoi que ce fût dont l'envoi étoit ordonné; j'ai vu expédier les discours de Marat. Il est également faux qu'aucun ait été tronqué, ni pu l'être; je l'ai dit plus haut; j'ai fait voir que c'étoit impossible comme invraisemblable, et qu'on n'auroit pas attendu jusqu'à aujourd'hui à le dénoncer si cela se fût pratiqué une seule fois; qu'enfin, aujourd'hui même qu'on a l'audace de l'avancer, on n'ose ni ne peut citer. Mais quelle excellente précaution que celle d'accuser Roland et le *Moniteur* d'avoir fait, par le déplacement d'un mot, *délirer* les montagnards

aux yeux de la république entière! Ne pouvant anéantir l'histoire, ils voudroient empêcher de croire à ses matériaux. Eh! bon Dieu! lors même qu'il ne resteroit que leurs calomnies et leur conduite, l'atrocité du mensonge perceroit toujours! On peut, durant quelques années, réduire la vérité au silence, mais on ne sauroit l'étouffer, et les efforts même employés pour l'anéantir résistent et constatent son existence.

On a fait un crime à Roland de la découverte de l'armoire de fer, et l'on est bien aise de supposer qu'il en ait retiré quelque chose pour cacher ainsi le défaut de preuves qu'on ne sauroit fournir contre la prétendue faction Brissot. Mais Roland avoit des témoins, et Roland ne s'est point contredit. Un serrurier nommé Gamin, établi à Versailles, dénonça qu'il avoit été employé par Louis XVI à construire une petite cache dans son appartement aux Tuileries; il ignoroit si cette cache contenoit quelque chose. Roland avoit l'inspection des Tuileries; elles étoient confiées à sa surveillance, ainsi que tout ce qu'elles renfermoient; il prend avec lui Gamin et Heurtier; l'architecte, homme respectable, se rend dans l'appartement du roi, où, dans un passage entre deux portes, Gamin lève un panneau de boiserie et découvre une petite porte de fer. Roland la lui fait ouvrir; elle fermoit un trou dans le mur où se trouvent des liasses de papier. Roland appelle un domestique, fait apporter une serviette, tire les liasses, sans les défaire, jette un coup d'œil sur leurs titres, qui annonçoient des correspondances avec les généraux et autres, les place dans la serviette, toujours en présence de Heurtier et de Gamin, fait prendre le paquet à son domestique et se rend à la Convention, où il les dépose authentiquement. Comme il traversoit les appartemens, il rencontra un député qui lui demande ce qu'il a là; — de bonnes choses, répliqua-t-il, que je vais remettre à la Convention. » Il faut dire qu'en mettant le château et tout ce qu'il contenoit sous la responsabilité du ministre de l'intérieur, elle avoit en outre créé une commission de quelques-uns de ses membres pour examiner les pièces, écrites ou imprimées, qui s'y étoient trouvées lors de l'in-

vasion, et qui avoient été réunies dans une partie. Les membres de cette commission furent fâchés que le ministre ne les eût point appelés à la découverte ; le ministre n'avoit rien trouvé de plus simple, sur la dénonciation de Gamin, que de visiter les lieux, et y rencontrant des papiers, de les soumettre sur-le-champ à la Convention. Il se conduisit en homme probe et sans défiance ; il n'agit point en politique qui prévoit tout et ménage les amours propres. Roland n'a point de tort réel dans cette affaire, mais il y a une faute de conduite et de précaution. Ajoutez que parmi les membres de la commission au château étoit un certain Calon, personnage que Roland méprisoit, avec lequel il avoit quelquefois des difficultés, parce que ces députés commissaires vouloient étendre leur pouvoir et bouleverser le château à leur gré, tandis que Roland, naturellement rigide, et fort de sa responsabilité, s'opposoit souvent à leurs entreprises. On jugera ce Calon lorsque j'aurai dit qu'il étoit public et reconnu tel, qu'il s'étoit associé avec une femme, sa maîtresse, pour établir à communauté de profits, un café buvette auprès de l'Assemblée.

On voit maintenant l'origine de tout ce tapage sur l'armoire de fer ; on sent combien les divers ennemis de Roland se saisirent des apparences pour le faire soupçonner, et combien de petites passions concoururent à élever des nuages sur cette circonstance. De quel prix n'est-elle pas devenue pour ceux qui, voulant accuser de conspiration les députés amis de Roland, trouvent si commode de faire croire que l'armoire renfermoit des pièces que le ministre aura soustraites ! Mais rapprochez les temps, calculez les faits, et vous arrêtant à celui-là seul, voyez donc que, si Roland avoit voulu faire une soustraction, il auroit commencé par une ouverture furtive, après laquelle il en auroit fait faire une bien authentique, à laquelle aucune forme n'eût manqué. Sa marche rapide et non précautionnée, en l'exposant aux inculpations, prouve son innocence, pour quiconque veut réfléchir. Heurtier existe ; c'est un homme d'âge, et généralement estimé ; Gamin existe aussi ; ils ont dressé leur petit procès-verbal de l'opération, et cette pièce, comme ces

détails, ne seront pas perdus pour l'histoire. Je ne relèverai point l'accusation faite contre Roland de protéger les partisans de l'aristocratie, et de tendre les bras aux émigrés; Roland étoit, dans son administration, d'une justice impartiale et sévère; il ne tendoit les bras qu'à la loi; il ne voyoit qu'elle, et ne prononçoit jamais que d'après elle. Assurément l'aristocratie doit trouver aussi étrange de se voir donner un tel patron, qu'il doit le paroître à Brunswick de l'entendre nommer son ami; ces sottises-là ne feront pas longtemps fortune. Il est très-vrai que la République une fois établie, Roland vouloit attacher à elle jusqu'à ses ennemis par un régime équitable; il vouloit de bonnes lois au lieu de sang; ces principes donnèrent une sorte de confiance aux gens même qui, sans fanatisme pour la royauté, n'étoient pourtant pas républicains; ils se sentoient convertir; ils convenoient que ce ministre patriote paroissoit cependant honnête homme. Les jaloux prirent acte de ces aveux pour offrir Roland comme un partisan de l'aristocratie; c'est ainsi qu'ils ont fini par qualifier tous les sages amis de l'humanité.

Je voudrois bien que l'on me fît voir comment Roland qui, dans l'ancien régime, avoit renoncé à son propre avancement pour soutenir la liberté du commerce, sur laquelle on lui faisoit un crime de ses opinions; qui avoit professé ses principes dans des ouvrages publics, depuis quinze à vingt ans; qui, fidèle à son caractère, lors de la révolution, s'étoit déclaré pour elle au point de devenir en butte à toute l'aristocratie de Lyon; qui, placé au ministère, s'y étoit comporté avec un vrai courage; qui avoit osé publier une lettre au roi, que les partisans du trône ne lui pardonnent point encore; qui, rappelé au ministère par l'insurrection du 10 août, avoit son intérêt et sa gloire engagés à la soutenir; comment, dis-je, Roland pouvoit-il chercher à la décrier, à favoriser les royalistes qui le haïssoient ou se seroient défiés de lui, à relever l'aristocratie dont il avoit mérité la persécution, et qui, aujourd'hui même, sourit à celle dont il est victime. Qu'auroit-il pu prétendre? il étoit placé aussi haut qu'on pût l'être alors, et il jouissoit d'une grande considération; l'ambition ou l'intérêt n'avoient à chercher que de le

soutenir en place, et s'il les eût écoutés, il auroit ménagé les passions, flatté les partis; il se seroit bien gardé de heurter personne; le soin de ne pas se faire des ennemis est le premier caractère de l'homme ambitieux déjà parvenu dans une république. Voyez-le, au contraire, dénonçant rigoureusement les abus qu'il ne pouvoit réprimer, ne flattant qui que ce soit au monde, et ne pliant jamais devant la force ou le préjugé du jour : c'est l'allure d'un homme sincère et courageux, et non celle d'un hypocrite. Ceci nous ramène aux députés auxquels on peut appliquer de semblables raisonnemens.

Le corps électoral de Paris avoit été évidemment soumis à Robespierre et Danton; ses nominations étoient leur ouvrage : on sait comment Robespierre pérora contre Priestley et pour Marat; on sait qu'il produisit son frère; on vit Danton s'échapper des fonctions du ministère pour y exercer son empire, et l'on n'a point oublié que ce sont ces meneurs du corps qui lui ont fait élire d'Orléans (je demande ici, par occasion, pourquoi on ne l'a pas attendu pour le procès des députés avec lesquels on a voulu le confondre dans le décret d'accusation, et à qui on le donne pour complice). On vit dans la députation de Paris les membres de ce fameux comité de surveillance de la commune qui avoient dirigé les massacres de septembre, qui avoient exhorté les départemens à les imiter, dans une circulaire bien connue, que Danton faisoit expédier sous son couvert; on y vit des hommes accusés de vols, et qu'effectivement depuis, le conseil général, un peu renouvelé, n'a pu se dispenser de dénoncer en conséquence, quoiqu'ils siégeassent dans la Convention, et qu'ils y soient demeurés sur le sommet de la montagne (Sergent et Panis). Les constituans, arrivant pour la Convention, connoissant déjà Paris, les révolutions et les personnages, y vinrent inquiets de cette députation parisienne, indignés des événemens de septembre, disposés à se méfier de l'une, et à punir les auteurs des autres. Cette disposition n'eût point échappé aux intéressés, lors même que les constituans auroient cherché à la dissimuler; ce qu'ils ne firent pas. Mais la Convention s'ouvrit avant d'être complète, et la députa-

tion parisienne se fit un parti qui se recruta de tous les ignorans ou les foibles, à mesure qu'ils survinrent; elle en avoit déjà bon nombre, lorsque la totalité fut rassemblée, et que tous les constituans s'y trouvèrent. On voit bien que j'appelle ainsi les députés qui l'avoient été à l'Assemblée de 1789, et qui se sont trouvés, en plus grande partie, dans ce qu'on a appelé le côté droit de la Convention.

L'agitation de Paris, la conduite de sa commune, la foiblesse du département, le ton de ses députés, la tyrannie des tribunes, inspirèrent, comme première mesure, l'idée d'une garde départementale, qui assurât la liberté de la représentation nationale, qui rappelât aux Parisiens qu'ils n'étoient pas ses maîtres, et qui ne laissât point oublier aux départemens la nécessité de la balance pour l'avantage commun. On peut voir, dans le rapport de Buzot sur cet objet, les principales raisons à l'appui de cette proposition. Ce fut le gant jeté comme signe de combat. La députation parisienne sentit que son ascendant alloit être perdu; et comme elle renfermoit des coupables qui ne pouvoient se sauver qu'à la faveur de cet ascendant soutenu, elle mit tout en œuvre pour éviter la mesure qui le lui auroit arraché : dès lors la guerre fut à mort; c'est ainsi qu'elle la fit; mais ses adversaires ne le virent pas assez; ils ne surent point se coaliser, parce qu'ils n'imaginoient point qu'il fallût un parti à la vérité; ils négligèrent les jacobins, parce qu'ils y étoient mal accueillis; ils n'intriguèrent pas, parce qu'ils n'avoient pour cela ni argent, ni astuce. Une quarantaine d'entre eux se réunissoient pour causer chez Valazé, d'où il ne sortoit jamais que beaucoup de courage pour soutenir les principes, pour braver les clameurs, pour se dévouer généreusement; mais point de mesures qu'en motions, dont on leur faisoit des crimes. Ils vouloient travailler, telle quelle, à la Constitution, puisqu'il étoit inutile de batailler davantage pour se mettre en meilleure situation. Les meneurs de la députation parisienne voulurent que l'Assemblée s'embarrassât dans un jugement, pour entretenir le feu des esprits, se faire un mérite de la mort d'un homme renversé, qui ne pouvoit plus nuire, et retarder une constitution dont la confection ramè-

neroit l'ordre et borneroit leur pouvoir. Mais, dira-t-on, ce sont eux qui l'ont faite depuis le 2 juin; mais, vous répondrai-je, ce sont eux qui l'empêchoient auparavant : lisez les feuilles du temps; et la preuve qu'ils ne s'en soucient pas davantage aujourd'hui, c'est qu'après l'avoir fait accepter, ils l'ont suspendue, en déclarant que la France demeuroit en révolution. De manière que les départemens, qui ne l'ont acceptée que par lassitude, ne s'en reposent pas mieux; jamais ils n'ont été tant travaillés de mouvemens, de misère, et de tout ce qui s'ensuit. Pour quiconque a suivi les séances de la Convention, il est aisé de juger qui faisoit naître les débats scandaleux : lorsque les députés du côté droit raisonnoient, on les accusoit; ils se défendoient donc : aussitôt on crioit à la personnalité; les tribunes les menaçoient, faisoient pleuvoir sur eux les injures, même les crachats; indignés, ils en appeloient à leurs commettans : on les traitoit de conspirateurs, et on leur montroit des bâtons ou des pistolets; et l'on dit aujourd'hui, dans leur procès, qu'ils gouvernoient : qu'ont-ils donc fait à leur guise? rien au monde; ils n'étoient donc ni meneurs, ni puissans. Leurs discours, dans l'affaire du roi, prouvent assez leur raison, et le désir de fonder la République par la sagesse, plutôt que par le sang : je me dispense de les suivre; il faut les lire pour les juger : voilà ce que la postérité appréciera sans passion; elle verra qu'ils calculoient pour elle, en s'oubliant eux-mêmes; elle honorera leur mémoire en jetant des fleurs sur leur tombe; vain et tardif hommage, qui ne rappelle point à la vie ceux qui l'ont perdue, et dont pourtant l'espoir les console quand ils s'immolent à leur pays!

L'assassinat de Lepelletier est encore une sorte de mystère; mais je n'oublierai jamais deux faits que je veux consigner ici : le premier, c'est que j'ai vu tous les proscrits d'aujourd'hui désespérés de cet événement; j'ai vu Buzot et Louvet en soupirer et verser des pleurs de rage, persuadés que quelque hardi montagnard avoit préparé ce coup pour l'attribuer au côté droit, et s'en faire contre lui, sur le peuple, un moyen de fanatisme. Le second, c'est que Gorsas, énonçant assez clairement cette opinion, ajoute que

probablement on ne découvriroit point l'assassin, ou qu'on ne le produiroit que mort. Il est très-vrai qu'un Parisien montagnard, commis avec un autre à sa recherche, ne joignit Paris qu'en Normandie, dans une auberge, où ils dirent qu'il s'étoit brûlé la cervelle. Il est très-vrai aussi que la montagne fit une espèce de saint de Lepelletier, qui sûrement ne s'attendoit guère à cet honneur; homme foible et riche qui s'étoit donné à elle par peur, comme Héraut de Séchelles et quelques autres ci-devant de cette trempe; il ne lui devenoit très-utile qu'en mourant de cette manière. L'effet de cette mort fut tel que l'avoit prévu le côté droit; et c'est une raison de plus pour s'assurer que les fugitifs ne sont pas les auteurs de celle de Marat, quand il ne seroit point absurde de supposer que l'on commande la résolution d'une Corday, sans compter encore que l'immolation de Marat de leur part, étoit une sottise dangereuse dans les circonstances et avec leur projet de venir à Paris. Ajoutons maintenant que des hommes ennemis du sang, cherchant à réprimer les excès, le meurtre et le pillage, assez courageux pour défier leurs adversaires en face, ne prennent guère de tels moyens; tandis qu'ils sont naturels à un Danton qui faisoit dresser chez lui les listes du massacre de septembre, qui en faisoit distribuer ensuite l'éloge sous son contre-seing, de même qu'à ses coopérateurs, les membres du comité de surveillance, qui avoient dirigé l'opération.

Il faut étudier les séances des jacobins dans toutes ces circonstances, voir comment avoit été préparé le 10 mars, l'histoire de la conspiration de ce jour, échouée, puis reprise, pour juger de la valeur des audacieuses inculpations qui attribuent nos maux aux sages qu'on va sacrifier.

Il est curieux de voir comment le rapporteur Amar confond les temps, les choses et les personnes; il fait de la Vendée l'ouvrage du côté droit, de la prétendue faction dont il met Roland. Or les troubles de la Vendée ne se sont déclarés que deux mois au moins après sa sortie du ministère; et certes, à cette époque, les brissotins n'étoient pas les meneurs de la Convention; ce n'est donc pas leur faute si l'Assemblée ne prit pas de mesures efficaces contre ces

troubles. Je dirai plus; c'est qu'avec l'activité de Roland et sa correspondance vigilante, jamais ces troubles n'eussent eu le temps de s'accroître sous son ministère; la mollesse de Garat les a laissés propager. Je sais de son premier commis que ce foible ministre avoit mis beaucoup de lenteur dans les commencemens; Champagneux lui présenta des vues sur les moyens rapides à déployer; Garat, toujours entre deux eaux, n'adopta point de plan, et laissa l'étincelle produire l'embrasement.

Amar prétend que les fugitifs tentèrent, depuis leur proscription, de se réunir à la Vendée; quoi donc les en eût empêchés s'ils l'avoient voulu? Ils seroient en sûreté, et ils errent à l'aventure. Ils sont à chaque minute au moment de perdre la vie qu'ils pourroient s'assurer en se donnant à l'Angleterre dont on avance qu'ils furent les agens; qui donc les retient?

Calomniateurs abominables, comparables à ces insensés qui condamnèrent Socrate, aux jaloux qui perdirent Phocion, aux intrigans qui bannirent Aristide, aux scélérats qui assassinèrent Dion, vous dites au peuple : voilà la liberté, et vous la violez dans ses représentans; vous prétendez lui avoir donné une constitution, et vous ne voulez pas qu'il en jouisse; vous proscrivez, emprisonnez, faites juger deux cents membres de la Convention, et vous dites qu'ils vous dominoient, qu'ils faisoient une faction; qu'êtes-vous donc? vous qui méconnoissez tous les droits, qui vous élevez au-dessus de toutes les autorités, qui abusez de tous les pouvoirs, qui gouvernez par le fer, qui ne prêchez que la terreur, et qui faites gémir la France sous la tyrannie la plus exécrable! — Ces hommes que vous accusez de tant de crimes, sans en prouver un seul, qu'ont-ils gagné dans cette lutte honorable, soutenue avec intrépidité contre la scélératesse ou l'aveuglement, au milieu de dégoûts sans nombre, de périls qu'ils sentoient, qu'ils annonçoient, que vous avez réunis sur leur tête et dont vous les accablez? — Leurs opinions sur les colonies étoient un objet de trafic. — Eh! ce sont les riches colons qui les haïssent; ils ne les payoient donc pas? où sont leurs billets? N'est-ce pas eux qui firent rendre un décret

pour obliger tous les députés à présenter le compte et donner raison de l'augmentation de leur fortune depuis la révolution? Vous ne poursuivites pas son exécution, et vous avez fait semblant de ne pas vous en souvenir en en rendant dernièrement un autre pareil qui n'aura pas plus d'effet. Vous faites juger Perrin, pourquoi donc gardez-vous Sergent, et ne faites-vous pas regorger Danton? Cela viendra peut-être; car vous devez finir par vous détruire les uns les autres, et vous servir pour cela de vos propres mains. Mais pourquoi les femmes de vos riches proscrits languissent-elles dans la misère?

Celle de Guadet, nourrice d'un enfant qui vit le jour dans ces temps malheureux, gardée chez elle, depuis le départ de son mari, par un gendarme qui se rit de ses pleurs, sous la surveillance d'un portier barbare, président de sa section, qui ne permet pas la sortie d'un paquet, ne subsiste que du prix de quelques effets, montres, couverts, linge, qu'elle fait vendre en cachette. Celle de Gensonné, mourante de maladie et de douleurs, ne suffit au soutien de ses deux jolis enfans que par les secours secrets de quelques amis. Celle de Brissot, gardée d'abord dans un hôtel garni, parce que les scellés étoient sur sa porte, traînée à la Force, y languiroit encore comme elle a fait durant cinq jours, au pain et à l'eau, sur la paille, faute d'argent, si une main secourable n'étoit venue lui apporter quelque soulagement. La femme de Pétion, comme celle de Roland, également prisonnières à Sainte-Pélagie, ne payent qu'à l'aide d'emprunts la mince dépense à laquelle elles se réduisent. Et toi, Chabot, où pris-tu ces sommes que tu reconnois à ta nouvelle épouse? Et toi..... mais une récrimination, toute juste qu'elle soit, n'est pas digne de la cause des hommes célèbres que la tyrannie tient assis aujourd'hui sur la sellette d'un tribunal sanguinaire dont la composition feroit rire, si elle ne transportoit d'horreur. Et ces hommes, non encore jugés, sont réunis dans un local de la prison, au nombre de vingt-neuf, avec un lit pour cinq! O France! tu laisses ainsi traiter, je ne dis pas tes enfans, mais tes pères à la liberté, tes défenseurs, et tu parles de République!

Je n'ai pas le courage de m'appesantir sur les détails révoltans de cet acte absurde d'accusation, après la lecture publique duquel on a entendu un défenseur observer que, contre toutes les formes, aucune des pièces ne lui avoit été communiquée. A sa prière de faire délibérer le tribunal sur cette représentation et la demande en conséquence, le président chuchote un instant à sa droite, et répond, en balbutiant, que l'immensité des pièces rend leur communication difficile; que d'ailleurs il y en a beaucoup sous les scellés chez les accusés; qu'on les fera prendre, mais qu'on va toujours procéder aux débats. — Ainsi, l'on a procédé à la confection de l'acte d'accusation dans l'espérance qu'il doit être appuyé par des pièces qu'on n'a pas vues et qu'on suppose chez les accusés; ainsi, l'on procède à leur jugement sans communiquer les autres pièces qu'on prétend avoir, sous prétexte de leur trop grand nombre. Et ce n'est pas là de l'imposture!... Juste ciel! jamais je n'aurois imaginé ces détails, si je n'eusse été présente. Appelée comme témoin aux débats, j'ai assisté dans cette qualité à l'ouverture de l'affaire; j'ai présumé qu'on avoit dessein, pour me perdre, des vérités que j'aurois le courage de dire : retirée après la lecture de l'acte d'accusation, j'attendais mon tour d'être appelée; il n'est pas venu, on m'a ramenée dans ma prison; voici le troisième jour, on ne vient point encore. J'ai passé les heures d'attente du premier jour dans le greffe du tribunal, où j'ai parlé avec force et liberté à tous ceux qui s'y sont trouvés. Auroit-on réfléchi que cette force et cette liberté pourroient avoir quelque effet à l'audience, qu'il vaut mieux l'éviter, dépêcher les députés sans moi, et m'appeler ensuite après eux pour finir de ma personne sans me faire un accessoire intéressant à leur cause? — J'en ai peur. Je désire mériter la mort en allant leur rendre témoignage tandis qu'ils vivent, et je crains de perdre cette occasion. Je suis sur les épines; j'attends l'huissier comme une âme pieuse attend son libérateur; je n'ai écrit ce qu'on vient de lire que pour tromper mon impatience.

Ce 25 octobre.

Du 26 octobre 1793 [1].

Votre lettre, mon bon ami, me fait un bien extrême; elle me montre votre âme entière et tout votre attachement : l'une et l'autre sont aussi rares à mes yeux que précieuses pour mon cœur. Nous ne différons pourtant pas autant que vous l'imaginez; nous ne nous sommes pas bien entendus. Je n'avois pas le dessein de partir à ce moment, mais de me procurer le moyen de le faire à celui qui seroit devenu convenable. Je voulois rendre hommage à la vérité, comme je sais faire, puis m'en aller tout juste avant la dernière cérémonie; je trouvois beau de tromper ainsi les tyrans. J'avois bien remâché ce projet, et je vous jure que ce n'étoit point la foiblesse qui me l'avoit inspiré. Je me porte à merveille; j'ai la tête aussi saine et le courage aussi vert que jamais. Il est très-vrai que le procès actuel m'abreuve d'amertume et m'enflamme d'indignation; j'ai cru que des fugitifs étoient aussi arrêtés. Il est possible qu'une douleur profonde et l'exaltation de sentimens déjà terribles aient mûri, dans le secret de mon cœur, une résolution que mon esprit a revêtue d'excellens motifs.

Appelée en témoignage dans l'affaire, j'ai trouvé que cela modifioit mon allure. J'étois fort décidée à profiter de cette occasion, pour arriver au but avec plus de célérité; je voulois tonner sans réserve, et finir ensuite; je trouvois que cela même m'autorisoit à ne rien taire, et qu'il falloit l'avoir en poche en se rendant à l'audience : cependant je n'ai pas attendu d'en être pourvue pour soutenir mon caractère. Dans les heures d'attente que j'ai passées au greffe, au milieu de dix personnes, officiers, juges de l'autre section, etc., entendue d'Hébert et de Chabot, qui sont venus dans la pièce voisine, j'ai parlé avec autant de force que de liberté. Mon tour pour l'audience n'est pas venu : on devoit venir me chercher le second jour ensuite; le troisième s'achève, et l'on n'a pas paru : j'ai peur que ces drôles n'aient aperçu

[1] Cette lettre est adressée à Bosc. Elle porte la date du 20. Mais Bosc, qui a corrigé cette date, savait à quoi s'en tenir.

que je pourrois faire un épisode intéressant, et qu'il vaut mieux me rejeter après coup.

J'attends avec impatience, et je crains maintenant d'être privée d'avouer mes amis en leur présence.

Vous jugez, mon ami, que, dans tous ces cas, il faut attendre et non commander la catastrophe; c'est sur cela seul que nous ne sommes pas complétement d'accord : il me sembloit qu'il y avoit de la foiblesse à recevoir le coup de grâce, quand on pouvoit se le donner, et à se prodiguer aux insolentes clameurs d'insensés, aussi indignes d'un tel exemple qu'incapables d'en profiter. Nul doute qu'il fallût faire ainsi il y a trois mois; mais aujourd'hui c'est en pure perte pour la génération; et, quant à la postérité, l'autre résolution, ménagée comme je vous l'exprime, n'est pas d'un moins bon effet.

Vous voyez que vous ne m'aviez pas bien comprise : examinez donc la chose sous le point de vue où elle m'a frappée; ce n'est pas du tout celui où vous l'envisagez : je consens à accepter votre détermination, quand vous l'aurez ainsi réfléchie. J'abrège, pour que vous ayez cette réponse par la même voie, il me suffit d'indiquer ce que la méditation vous fera développer à loisir. Ma pauvre petite! où donc est-elle? Apprenez-le-moi, je vous prie; donnez-moi quelques détails; que mon esprit puisse du moins la saisir dans sa situation nouvelle. Touchée de vos soins, vous jugez que je sens aussi l'amertume de toutes ces circonstances. J'apprends que mon beau-frère est en arrestation : sans doute le séquestre de ses biens n'est pas levé; et peut-être aura-t-il à craindre la déportation.

Considérez que votre amitié trouvant très-pénible le soin que je réclamois d'elle, peut aisément vous faire illusion sur ce que vous pouvez ou devez à cet égard : tâchez de penser à la chose, comme si ce n'étoit ni vous, ni moi, mais deux individus, dans nos situations respectives, soumis à votre jugement impartial. Voyez ma fermeté, pesez les raisons, calculez froidement, et sentez le peu que vaut la canaille qui se nourrit du spectacle.

Je vous embrasse tendrement. Jany vous dira ce qu'il est possible de tenter un matin; mais prenez garde à ne pas vous exposer.

TROISIÈME DÉTENTION.

NOTES SUR MON PROCÈS

ET L'INTERROGATOIRE QUI L'A COMMENCÉ.

A la Conciergerie [1].

Dans les premiers instans de mon arrestation, j'imaginai d'écrire à Duperret pour le prier de faire entendre mes réclamations; sans être liée avec lui, j'avois remarqué dans son caractère cette espèce de courage qui fait que l'on ne craint pas de se mettre en avant quand il est question d'obliger, et il m'inspiroit la confiance que donne en révolution la conformité des mêmes principes. Je ne m'étois pas trompée; Duperret me répondit avec intérêt et chaleur; il ajouta à l'expression de ses sentimens quelques nouvelles sur l'état des choses et celui des députés fugitifs. Je le remerciai; je répliquai sur l'article de nos amis en exprimant mes vœux pour leur salut et celui de ma patrie. Quelques jours après, ayant fait imprimer l'interrogatoire qu'un administrateur de police étoit venu me faire subir à l'Abbaye, j'en adressai un exemplaire à Duperret; j'exprime à cette occasion mon mépris pour les sots mensonges qu'Hébert venoit de débiter à mon sujet dans son *Père Duchesne*. Ces objets formant une correspondance de trois ou quatre petites lettres, y compris un billet par lequel je prévenois Duperret, ainsi que je prévins dans le temps plusieurs personnes que je jugeois s'intéresser à moi, de ma prétendue mise en liberté de l'Abbaye, transformée subitement en une nouvelle arrestation pour Sainte-Pélagie. C'est cette correspondance sur laquelle on veut fonder une accusation contre moi, comme ayant, du moins indirectement, entretenu des relations avec les députés rebelles du Calvados. Le jour même de l'exécution de Brissot [2], je fus transférée à la Conciergerie, placée dans un lieu infect, couchée sans draps, sur un lit qu'un prisonnier voulut

[1] Madame Roland fut exécutée le 10 brumaire (8 novembre).

[2] Par conséquent le 31 octobre.

bien me prêter; et le lendemain je fus interrogée, au greffe du tribunal, par le juge David, accompagné de l'accusateur public, en présence d'un homme que je soupçonne être un juré. On me fait d'abord de longues questions sur ce qu'étoit Roland avant le 14 juillet 1789; qui étoit maire à Lyon lorsque Roland fut municipal, etc. — Je satisfais à ces questions par l'exact exposé des faits; mais je remarquai, dès là même, qu'en me demandant beaucoup de choses, on n'aimoit pas que je répondisse avec détails. Après quoi, sans transition, l'on me demande si, dans le temps de la Convention, je ne voyois pas souvent tels députés, et l'on dénomma les proscrits et les condamnés; si je n'ai pas entendu, dans leurs conférences, traiter de la force départementale et des moyens de l'obtenir. J'avois à expliquer que je voyois quelques-uns de ces députés comme des amis avec lesquels Roland et moi nous étions liés du temps de l'Assemblée constituante; quelques autres par occasion, comme connoissances et amenés par leurs collègues, et que je n'avois jamais vu plusieurs d'entre eux; que d'ailleurs il n'y avoit jamais eu chez Roland de comités, ni de conférences, mais qu'on y parloit seulement, en conversations publiques, de ce dont s'occupoit l'Assemblée, et de ce qui intéressoit tout le monde. La discussion fut longue et difficile, avant que je pusse faire inscrire mes réponses; on vouloit que je les fisse par oui et par non; on m'accusa de bavardage; on dit que nous n'étions pas là au ministère de l'intérieur pour y faire de l'esprit; l'accusateur public et le juge, le premier surtout, se comportèrent avec la prévention et l'aigreur de gens persuadés qu'ils tiennent un grand coupable et impatiens de le convaincre. Lorsque le juge avoit fait une question et que l'accusateur public ne la trouvoit pas de son goût, il la posoit d'une autre manière, l'étendoit et la rendoit complexe ou captieuse; interrompoit mes réponses, exigeoit qu'elles fussent abrégées : c'étoit une vexation réelle. J'ai été retenue environ trois heures, ou un peu plus, après lesquelles on a suspendu l'interrogatoire pour le reprendre le soir, disoit-on. J'attends. La volonté de me perdre me semble évidente; je n'assurerai point mes jours par une lâcheté, mais je ne veux

point prêter le flanc à la malveillance, et faciliter par des bêtises le travail de l'accusateur public, qui semble désirer que je lui prépare dans mes réponses l'acte d'accusation que son zèle médite contre moi.

Deux jours après, j'ai été appelée de nouveau pour la suite de l'interrogatoire. La première question a porté sur la prétendue contradiction que l'on prétendoit exister entre mes lettres à Duperret, et ce que j'avois dit que je n'étois pas liée particulièrement avec lui; d'où il résultoit que je déguisois la vérité sur mes relations politiques avec les rebelles. J'ai répondu que je n'avois pas vu Duperret plus de dix fois, et jamais en particulier; qu'il étoit aisé de le voir par la première lettre que je lui adressai en lui envoyant copie de celle pour la Convention; que les lettres subséquentes étoient le résultat de l'intérêt et de la franchise avec lesquels il m'avoit répondu, etc. Qu'à l'époque où avoit commencé cette petite correspondance, il n'y avoit point de ce qu'on appeloit révolte et rebellion; que j'avois alors peu de choix à faire dans l'Assemblée pour m'adresser à une personne à laquelle je ne fusse pas tout à fait étrangère, et qui voulût se charger de mes intérêts. — Demandé quels étoient avec lui nos amis communs : *R.* Particulièrement Barbaroux.

D. Si je n'avois pas connoissance que Roland, avant son ministère, eût été du comité de correspondance des jacobins? *R.* Oui.

D. Si ce n'étoit pas moi qui me chargeois de la rédaction des lettres qu'il avoit à faire pour le comité?

R. Que je n'avois jamais prêté mes pensées à mon mari, mais qu'il pouvoit avoir quelquefois employé ma main.

D. Si je ne connoissois point le bureau de formation d'esprit public établi par Roland pour corrompre les départemens, appeler une force départementale, déchirer la République suivant les projets d'une faction liberticide, etc., et si ce n'étoit pas moi qui dirigeois ce bureau?

R. Que Roland n'avoit point établi de bureau sous cette dénomination, et que je n'en dirigeois aucun. Qu'après le décret de la fin d'août qui lui ordonnoit de répandre des

écrits utiles, il avoit affecté à quelques commis le soin de les expédier; qu'il mettoit du zèle à l'exécution d'une loi dont l'observation devoit répandre la connoissance et l'amour de la révolution; qu'il appeloit cela la correspondance patriotique, et que ses propres écrits, loin d'exciter à la division, respiroient tous le désir de concourir au maintien de l'ordre et de la paix.

Observé que je déguiserois en vain la vérité, comme il paroissoit évidemment, par toutes mes réponses, que je voulois faire; que sur la porte de ce bureau même il y avoit une ridicule dénomination, et que je n'étois pas assez étrangère aux opérations de mon mari pour l'avoir ignorée; qu'inutilement je voudrois justifier Roland, et qu'une fatale expérience n'avoit que trop appris le mal qu'avoit fait ce perfide ministre, en répandant des calomnies contre les plus fidèles mandataires du peuple, et soulevant les départemens contre Paris.

R. Que loin de déguiser la vérité, je m'honorois de lui rendre hommage même au péril de ma vie; que je n'avois jamais vu l'inscription dont on me parloit; que j'avois remarqué au contraire, dans le temps que cette dénomination se répandoit dans le public, qu'elle n'étoit pas employée dans les états imprimés des bureaux du département de l'intérieur. Quant aux attributions injurieuses faites à Roland, je n'opposois que deux faits; le premier, ses écrits, qui tous renfermoient les meilleurs principes de la morale et de la politique; le deuxième, l'envoi qu'il faisoit de tous ceux imprimés par ordre de la Convention nationale, et son exactitude à faire expédier ceux des membres de cette assemblée qui passoient pour être le plus en opposition.

D. Si je savois à quelle époque Roland avoit quitté Paris, et où il pouvoit être?

R. Que je le sache, ou non, je ne dois ni ne veux le dire.

Observé que cette obstination à déguiser toujours la vérité montroit que je croyois Roland coupable; que je me mettois en rébellion ouverte contre la loi; que j'oubliois les devoirs d'accusée qui doit surtout la vérité à justice, etc. L'accusateur public, qui posoit cette question, eut soin de la charger, comme toutes celles qu'il se méloit de faire, d'épithètes

outrageantes, et d'expressions qui sentoient la colère. Je voulus répondre; il requiert de m'interdire les détails; et lui et le juge, cherchant à se prévaloir de l'espèce d'autorité que leur donnoient leurs fonctions, employèrent tous les moyens pour me réduire au silence ou me faire parler à leur gré. Je m'indignai; je dis que je me plaindrois en plein tribunal de cette manière vexatoire et inouïe d'interroger; que je ne m'en laissois point imposer par l'autorité; que je reconnoissois, avant tout ce que les hommes avoient institué, la raison et la nature; et me tournant du côté du greffier, prenez la plume, lui dis-je, et écrivez :

R. Un accusé ne doit compte que de ses faits et non pas de ceux d'autrui. Si, durant plus de quatre mois, on n'eût pas refusé à Roland la justice qu'il sollicitoit si vivement en demandant l'apurement de ses comptes, il n'auroit pas été dans le cas de s'absenter, et je ne serois pas dans le cas de taire sa résidence en supposant qu'elle me fût connue. Que je ne connoissois point de loi au nom de laquelle on pût engager à trahir les sentimens les plus chers de la nature.

Ici l'accusateur public, furieux, s'écria qu'avec une telle bavarde on n'en finiroit jamais; et il fit clore l'interrogatoire.

Que je vous plains! lui dis-je avec sérénité. Je vous pardonne même ce que vous me dites de désobligeant : vous croyez tenir un grand coupable, vous êtes impatiens de le convaincre; mais qu'on est malheureux avec de telles préventions! Vous pouvez m'envoyer à l'échafaud; vous ne sauriez m'ôter la joie que donne une bonne conscience, et la persuasion que la postérité vengera Roland et moi, en vouant à l'infamie ses persécuteurs. — On me dit de choisir un défenseur; j'indiquai Chauveau, et je me retirai, en leur disant d'un air riant : Je vous souhaite, pour le mal que vous me voulez, une paix égale à celle que je conserve, quel que soit le prix qui puisse y être attaché.

Cet interrogatoire s'est fait dans une salle dite du conseil, où étoit une table, autour de laquelle étoient rangées plusieurs personnes qui paroissoient être là pour écrire, et qui

ne faisoient que m'écouter. Il y eut beaucoup d'allans et de venans, et rien ne fut moins secret que cet interrogatoire [1].

PROJET DE DÉFENSE AU TRIBUNAL [2].

L'accusation portée contre moi repose entièrement sur ma prétendue complicité avec des hommes appelés conspirateurs. Mes liaisons d'amitié avec un petit nombre d'entre eux sont très-antérieures aux circonstances politiques qui les font considérer aujourd'hui comme coupables. Les rapports que j'ai conservés avec eux par une voie intermédiaire, à l'époque de leur départ de Paris, sont absolument étrangers aux affaires. Je n'ai point eu proprement de correspondance politique, et, à cet égard, je pourrois m'en tenir à une dénégation absolue; car je ne saurois être interpellée de rendre compte de mes affections particulières. Mais je puis m'honorer d'elles comme de ma conduite, et je n'ai rien à taire au public. Je dirai donc que j'ai reçu des expressions de regret sur ma détention, et l'avis que Duperret avoit pour moi deux lettres, soit qu'elles eussent été écrites avant ou après avoir quitté Paris, soit qu'elles fussent d'un seul ou de deux de mes amis, je l'ignore. Duperret les avoit remises en d'autres mains et je ne les ai jamais vues. J'ai reçu, une autre fois, la pressante invitation de rompre mes fers, des offres de service pour m'aider à y réussir suivant les moyens que je jugerois convenables, et pour me rendre où je trouverois bon. Je n'ai voulu me prêter à rien de semblable, par devoir et par honneur; par devoir, pour ne point exposer ceux à la garde de qui j'étois confiée; par honneur, parce que, dans tous les cas, je préférois courir les risques d'un procès injuste à me couvrir d'une apparence coupable par une fuite indigne de moi. J'avois bien voulu être arrêtée

[1] La feuille qui renferme ces dernières lignes a été pliée, et porte en suscription, comme une lettre, l'adresse suivante de la main de madame Roland : « A la citoyenne bonne Fleury, rue de la Harpe, n° 51.

[2] Cette pièce était destinée à être lue comme mémoire justificatif; elle fut écrite à la conciergerie la nuit qui suivit son interrogatoire.

(*Note de Bosc.*)

au 31 mai; ce n'étoit pas pour m'échapper plus tard. Voilà à quoi se sont bornées mes relations avec mes amis fugitifs. Sans doute, si les communications n'eussent pas été interrompues, ou que je n'eusse pas été contrainte par ma captivité, j'aurois cherché à me procurer de leurs nouvelles, car je ne connois pas de loi qui me l'interdit. Eh! dans quel temps, chez quel peuple du monde vit-on jamais traduire en crime la fidélité aux sentimens d'estime et de fraternité qui lient les hommes entre eux? Je ne juge point les mesures que prirent ceux qu'on a proscrits, elles ne m'ont pas été connues; mais je ne crois point à des intentions perverses chez ceux dont la probité, le civisme et le généreux dévouement à leur pays, m'étoient démontrés. S'ils ont erré, ce fut de bonne foi; ils succombent sans être avilis; ils sont à mes yeux malheureux, sans être coupables. Si je le suis moi-même en faisant des vœux pour leur salut, je me déclare telle à la face de l'univers. Je n'ai pas d'inquiétude pour leur gloire, et je consens volontiers à partager celle d'être opprimée par leurs ennemis. J'ai vu ces hommes accusés d'avoir conspiré contre leur pays, républicains déclarés, mais humains, persuadés qu'il falloit, par de bonnes lois, faire chérir la république de ceux même qui doutoient qu'elle pût se soutenir; ce qui effectivement est plus difficile que de les tuer. L'histoire de tous les siècles a prouvé qu'il falloit beaucoup de talens pour amener les hommes à la vertu par de bonnes lois, tandis qu'il suffit de la force pour les opprimer par la terreur ou les anéantir par la mort. Je les ai vus prétendre que l'abondance, comme le bonheur, ne pouvoit résulter que d'un régime équitable, protecteur et bienfaisant; que la toute-puissance des baïonnettes produisoit bien la peur, mais non pas du pain. Je les ai vus animés du plus vif enthousiasme pour le bien du peuple, dédaigner de le flatter, résolus à périr victimes de son aveuglement plutôt que de le tromper. J'avoue que ces principes et cette conduite m'ont paru totalement différer de ceux des tyrans ou des ambitieux qui cherchent à plaire au peuple pour le subjuguer. Elle m'a inspiré la plus profonde estime pour ces hommes généreux; cette erreur, si c'en est une, m'ac-

compagnera dans le tombeau, et je m'honorerai de suivre ceux que je n'ai pu accompagner.

Ma défense, j'ose le dire, est plus nécessaire à ceux qui veulent s'éclairer de bonne foi, qu'elle ne l'est à moi-même. Tranquille et satisfaite dans le sentiment d'avoir rempli mes devoirs, j'envisage l'avenir avec sérénité. Mes goûts sérieux, mes habitudes studieuses m'ont tenu également éloignée des folies de la dissipation et du tracas de l'intrigue. Amie de la liberté, dont la réflexion m'avoit fait juger tout le prix, j'ai vu la révolution avec transport, persuadée que c'étoit l'époque du renversement de l'arbitraire que je hais, de la réforme d'abus dont j'avois souvent gémi en m'attendrissant sur le sort de la classe malheureuse. J'ai suivi les progrès de la révolution avec intérêt, je m'entretenois de la chose publique avec chaleur; mais je n'ai point dépassé les bornes qui m'étoient imposées par mon sexe. Quelques talens peut-être, assez de philosophie, un courage plus rare, et qui me permettoit de ne point affoiblir, dans les dangers, celui de mon mari; voilà probablement ce qu'auront indiscrètement vanté ceux qui me connoissent, et ce qui m'a fait des ennemis parmi ceux qui ne me connoissent pas. Roland a pu m'employer quelquefois comme un secrétaire, et la fameuse lettre au roi, par exemple, est copiée tout entière de ma main; ce seroit une assez bonne pièce à joindre à mon procès, si c'étoit les Autrichiens qui me le fissent, et qu'ils s'avisassent d'étendre la responsabilité d'un ministre jusque sur sa femme. Mais Roland avoit depuis longtemps fait connoître ses lumières et son amour des grands principes, les preuves en existent dans de nombreux ouvrages imprimés depuis quinze ans. Son savoir et sa probité sont bien à lui, et il n'avoit pas besoin d'une femme pour être un sage ministre. Jamais il ne s'est tenu chez lui de conférences, ni de conciliabules; ses collègues, quels qu'ils fussent, quelques amis et ses connoissances, se réunissoient chez lui, à table, une fois la semaine; là, dans des conversations très-publiques, on s'entretenoit ouvertement de ce qui intéressoit tout le monde. Du reste, les écrits de ce ministre respirent partout l'amour de l'ordre et de la paix, exposent

d'une manière touchante les meilleurs principes de la morale et de la politique, attesteront à jamais sa sagesse, de même que ses comptes prouveront sa pureté. Je reviens au délit qui m'est imputé; j'observe qne je n'avois point de liaison avec Duperret; je l'avois vu quelquefois durant le ministère de mon mari; il n'étoit pas venu chez moi depuis six mois que Roland n'étoit plus en place. Je puis faire la même remarque pour les autres députés mes amis; ce qui sûrement ne s'accorde point avec la supposition d'intelligence et de conspiration qu'on nous prête. Il est évident, par ma première lettre à Duperret, que je n'écrivis à ce député que par la difficulté de m'adresser à tout autre, et dans l'idée qu'il se prêteroit volontiers à m'obliger. Ainsi ma correspondance avec lui n'étoit pas projetée; elle n'étoit la suite d'aucune liaison précédente, et elle n'avoit d'ailleurs qu'un objet particulier. Elle devint une occasion d'avoir des nouvelles de ceux qui venoient de s'absenter, et avec lesquels j'étois liée d'amitié fort indépendamment de toutes les considérations politiques. Celles-ci n'entrèrent pour rien dans l'espèce de relation que je conservai durant les premiers instans de leur absence. Aucun monument ne dépose contre moi à cet égard; ceux que l'on cite feroient seulement penser que je partageois les opinions et les sentimens de ce qu'on appelle conspirateurs. Cette induction est fondée, je l'avoue hautement, et je me glorifie de cette conformité. Mais je ne leur donnai point de manifestation dont on puisse me faire un crime et qui tendît à rien troubler. Or, pour établir une complicité dans un projet quelconque, il faut, ou avoir donné des conseils, ou avoir fourni des moyens; je n'ai fait ni l'un, ni l'autre; je ne suis donc pas répréhensible aux yeux de la loi; il n'y en a point qui me condamne; il n'existe de fait pour l'application d'aucune.

Je sais qu'en révolution, la loi, comme la justice, est souvent oubliée; et la preuve, c'est que je suis ici. Je ne dois mon procès qu'aux préventions, aux haines violentes qui se développent dans les grandes agitations, et s'exercent, pour l'ordinaire, contre ceux qui ont été en évidence ou auxquels on connoît quelque caractère. Il eût été facile à

mon courage de me soustraire au jugement que je prévoyois; j'ai cru qu'il étoit plus convenable de le subir; j'ai cru devoir cet exemple à mon pays; j'ai cru que, si je devois être condamnée, il falloit laisser à la tyrannie l'odieux d'immoler une femme qui n'eut d'autre crime que quelques talens dont elle ne se prévalut jamais, un grand zèle pour le bien de l'humanité, le courage d'avouer ses amis malheureux et de rendre hommage à la vertu au péril de sa vie. Les âmes qui ont quelque grandeur savent s'oublier elles-mêmes; elles sentent qu'elles se doivent à l'espèce entière, et elles ne s'envisagent que dans la postérité. J'appartiens à Roland vertueux et persécuté; je fus liée avec des hommes que l'aveuglement et la haine de la jalouse médiocrité ont fait proscrire et immoler. Il est nécessaire que je périsse à mon tour, parce qu'il est dans les principes de la tyrannie de sacrifier ceux qu'elle a violemment opprimés, et d'anéantir jusqu'aux témoins de ses excès. A ce double titre, vous me devez la mort, et je l'attends. Quand l'innocence marche au supplice, où la condamnent l'erreur et la perversité, c'est à la gloire qu'elle arrive. Puissé-je être la dernière victime immolée aux fureurs de l'esprit de parti! Je quitterai avec joie cette terre infortunée qui dévore les gens de bien et s'abreuve du sang des justes.

Vérité! patrie! amitié! objets sacrés, sentimens chers à mon cœur, recevez mon dernier sacrifice. Ma vie vous fut consacrée, vous rendrez ma mort également douce et glorieuse.

Juste ciel! éclaire ce peuple malheureux pour lequel je désirai la liberté!... La liberté! — Elle est pour les âmes fières qui méprisent la mort, et savent à propos la donner. Elle n'est pas pour ces hommes foibles qui temporisent avec le crime, en couvrant du nom de prudence leur égoïsme et leur lâcheté. Elle n'est pas pour ces hommes corrompus qui sortent du lit de la débauche ou de la fange de la misère pour s'abreuver du sang qui ruisselle des échafauds. Elle est pour le peuple sage qui chérit l'humanité, pratique la justice, méprise ses flatteurs, connoît ses vrais amis et respecte la vérité. Tant que vous ne serez pas un tel peuple, ô mes

Extrait du manuscrit autographe des MÉMOIRES *de madame Roland*

et de la partie intitulée

Mes dernières Pensées

Adieu, mon Enfant, mon Époux, ma bonne, mes amis; adieu soleil, dont les rayons brillans portoient la sérénité dans mon âme comme ils la rappelloient dans les cieux; Adieu campagnes solitaires dont le spectacle m'a si souvent émue, et vous rustiques habitans de Thézée, qui bénissiez ma présence, dont j'essuyois les sueurs, adoucissois la misère et soignois les maladies; Adieu cabinet paisible où j'ai nourri mon esprit de la vérité, captivé mon imagination par l'étude, et appris dans le silence de la méditation à commander mes sens et mépriser la vanité.

~~Adieu~~ - - - ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~, quitter la ~~terre [illegible]~~.

Roland n. Phlipon

concitoyens! vous parlerez vainement de la liberté; vous n'aurez qu'une licence dont vous tomberez victimes chacun à vôtre tour; vous demanderez du pain; on vous donnera des cadavres, et vous finirez par être asservis.

Je n'ai point dissimulé mes sentimens ni mes opinions. Je sais qu'une dame romaine fut envoyée au supplice, sous Tibère, pour avoir pleuré son fils; je sais que dans un tems d'aveuglement et de fureur d'esprit de parti, quiconque ose s'avouer l'ami de condamnés ou de proscrits, s'expose à partager leur fortune. Mais je méprise la mort; je n'ai jamais craint que le crime, et je n'assurerois pas mes jours au prix d'une lâcheté. Malheur au tems! malheur au peuple où la force de rendre hommage à la vérité méconnue, peut exposer à des périls, et trop heureux alors qui se sent capable de les braver!

C'est à vous de juger maintenant s'il convient à vos intérêts de me condamner, à défaut de preuves, sur de simples opinions et sans l'appui d'aucune loi.

APPENDICE [1].

CONDAMNATION ET MORT DE MADAME ROLAND.

Du 18 brumaire.

Vu par le tribunal criminel révolutionnaire établi par la loi du 10 mars 1793, sans recours au tribunal de cassation, et encore en vertu du pouvoir délégué au tribunal par la loi du 25 avril de la même année, séant au palais de justice, à Paris,

L'acte d'accusation dressé par l'accusateur public, contre Marie-Jeanne Phlipon, femme de Jean-Marie Roland, âgée de trente-neuf ans, née de Paris, y demeurant, rue de la Harpe, dont la teneur suit :

Antoine-Quintin Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal criminel extraordinaire et révolutionnaire, établi à Paris par décret de la convention nationale, du 10 mars 1793, l'an deuxième de la République, sans aucun recours au tribunal de cassation, en vertu du pouvoir à lui donné par l'article deuxième d'un autre décret de la Convention, du 5 avril suivant, portant que l'accusateur public dudit tribunal est autorisé à faire arrêter, poursuivre et juger sur la dénonciation des autorités constituées ou des citoyens,

Expose que le glaive de la loi vient de frapper plusieurs des principaux chefs de la conspiration qui a existé contre l'unité et l'indivisibilité de la République, contre la liberté et la sûreté du peuple français; mais un grand nombre d'auteurs et complices de cette conjuration existent encore, et ont su jusqu'à présent, par une lâche fuite, se soustraire à la juste punition que méritent leurs forfaits; de ce nombre est Roland, ex-ministre de l'intérieur, principal agent des conspirateurs. La fuite des uns n'a point rompu la correspondance entre tous ceux qui étoient restés à Paris, tant libres qu'en état d'arrestation; ils correspondoient avec ceux qui s'étoient réfugiés tant à Caen, que dans d'autres villes de la république; Roland en fuite avoit laissé sa femme à Paris, laquelle, quoique mise en état d'arrestation dans une maison d'arrêt, correspondoit avec les conspirateurs retirés à Caen, par l'intermédiaire d'un de ceux restés à Paris; cette

[1] Cet appendice est emprunté à la première édition des *Mémoires*.

femme intrigante, connue pour avoir reçu et réuni chez elle, en conciliabules, les principaux chefs de la conspiration; conciliabules dont elle étoit l'âme; quoiqu'en prison, recevoit des lettres de Barbaroux et autres réfugiés à Caen, et y répondoit, et toujours dans le sens de favoriser la conspiration; que la preuve de cette correspondance résulte, 1° d'une lettre datée d'Évreux, le 13 juin dernier, écrite par Barbaroux à Lauze Duperret, dans laquelle on lit : « N'oubliez pas l'estimable citoyenne Roland, et tâchez de lui donner quelques consolations dans la prison, en lui transmettant les bonnes nouvelles, etc. »; 2° d'une autre lettre datée de Caen, le 15 dudit mois de juin, du même au même, dans laquelle on lit : « Tu auras sans doute encore rempli ma commission à l'égard de madame Roland, en tâchant de lui faire passer quelques consolations, etc. Ah! fais tes efforts pour la voir, et pour lui dire que les vingt-deux proscrits, que tous les hommes de bien, partagent ses maux, etc. Je te remets ci-joint une lettre que nous écrivons à cette estimable citoyenne; je n'ai pas besoin de te dire que toi seul peux remplir cette importante commission; il faut à tout prix qu'elle tente de sortir de sa prison, et de se mettre en sûreté, etc. »; 3° d'une lettre écrite par Lauze Duperret à ladite femme Roland, dans laquelle on lit : « J'ai gardé plusieurs jours trois lettres que Barbaroux et Buzot m'avoient adressées pour vous, sans qu'il m'ait été possible de vous les faire parvenir; et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'en ce moment où je pourrois le faire en profitant de la voie que vous me fournissez, la chose est devenue impossible, attendu qu'elles se trouvent entre les mains de Pétion, à qui j'avois cru devoir les remettre, le croyant mieux à même que tout autre de vous les faire passer, et qui est parti sans avoir pu y réussir; j'en avertirai, dès aujourd'hui, ces citoyens à qui j'ai écrit par une voie sûre, et les préviendrai du moyen que j'ai maintenant de pouvoir mieux remplir leurs commissions, etc. »; 4° d'un billet daté du 24 juin, écrit par cette femme Roland à Duperret, par lequel elle lui annonce, qu'on l'a fait sortir de l'Abbaye; qu'elle croyoit revenir chez elle; mais qu'avant d'y rentrer on l'a arrêtée pour la conduire à Sainte-Pélagie, et l'engage de ne pas l'oublier; 5° et enfin de trois autres lettres par elle pareillement écrites à Lauze Duperret; la première, en date du 6 juin, la seconde sans date, et la la troisième en date du 24 juin. Dans la seconde, on lit : « Les nouvelles de mes amis sont le seul bien qui me touche; vous avez contribué à me le faire goûter; dites-leur que la connois-

sance de leur courage et de tout ce qu'ils sont capables de faire pour la liberté, me tient lieu et me console de tout; dites-leur que mon estime, mon attachement et mes vœux les suivront partout; l'affiche de Barbaroux m'a fait un grand plaisir, etc. »

D'après le contenu desdites lettres, on ne peut douter que ladite femme Roland ne fût un des principaux agens et complices de la conspiration.

Ce considéré, l'accusateur public a dressé la présente accusation contre Marie-Jeanne Phlipon, femme de Roland, ci-devant ministre de l'intérieur, pour avoir méchamment, et à dessein, participé à la conspiration qui a existé contre l'unité et l'indivisibilité de la République, contre la liberté et la sûreté du peuple français, en réunissant chez elle, en conciliabule, les principaux chefs de cette conspiration, et entretenant avec eux des correspondances tendantes à faciliter leurs projets liberticides.

Pour quoi l'accusateur public requiert qu'il lui soit donné acte, par le tribunal assemblé, de l'accusation par lui portée contre Marie-Jeanne Phlipon, femme Roland; en conséquence, qu'il soit ordonné qu'à sa diligence, et par un huissier du tribunal porteur de l'ordonnance à intervenir, ladite Marie-Jeanne Phlipon, femme Roland, sera prise au corps, arrêtée et écrouée sur les registres de la maison d'arrêt de la Conciergerie du palais de Paris, où elle est actuellement détenue, pour y rester comme en maison de justice; comme aussi que ladite ordonnance sera notifiée, tant à l'accusée qu'à la municipalité de Paris.

Fait au cabinet de l'accusateur public, le dix-sept brumaire de l'an second de la République française, une et indivisible. Signé A. Q. Fouquier.

L'ordonnance de prise de corps décernée contre elle par le tribunal, et le procès-verbal de la remise de sa personne en la maison de justice de la Conciergerie, la déclaration du juré du jugement, portant :

« Qu'il a existé une conspiration horrible contre l'unité, l'indivisibilité de la République, la liberté et la sûreté du peuple français.

» Que Marie-Jeanne Phlipon, femme de Jean-Marie Roland, est convaincue d'être l'un des auteurs ou complices de cette conspiration. »

Le tribunal, après avoir entendu l'accusateur public dans ses conclusions sur l'application de la loi, condamne Marie-Jeanne Phlipon, femme de Jean-Marie Roland, ex-ministre, à la peine de mort, conformément à la loi du seize décembre mil sept cent

quatre-vingt-douze, dont il a été fait lecture, laquelle est ainsi conçue :

« La Convention nationale décrète, que quiconque proposera ou tentera de rompre l'unité de la République française ou en détacher les parties intégrantes pour les unir à un territoire étranger, sera puni de mort. »

Déclare les biens de ladite femme Roland acquis à la République, conformément à l'article II du titre II de la loi du 10 mars dernier, de laquelle il a été fait lecture, et qui est ainsi conçue : « Les biens de ceux qui seront condamnés à la peine de mort, sont acquis à la République ; il sera pourvu à la subsistance des veuves et des enfants, s'ils n'ont pas de biens d'ailleurs. »

Ordonne qu'à la diligence de l'accusateur public, le présent jugement sera, dans les vingt-quatre heures, mis à exécution sur la place publique de la Révolution de cette ville, imprimé et affiché dans toute l'étendue de la République, partout où besoin sera.

Fait et prononcé à l'audience publique, le dix-huit du mois brumaire, l'an deuxième de la République française, où étoient présens les citoyens René-François Dumas, vice-président, faisant fonctions de président; Gabriel Deliège, François-Joseph Denizot, et Pierre-Noël Subleyras, juges, qui ont signé à la minute avec Wolff, commis-greffier.

Collationné.

Pour expédition conforme, délivrée par moi greffier soussigné, PARIS.

Tel fut le jugement qui envoya à l'échafaud, à trente-neuf ans, une femme dont l'âme forte, le cœur sensible, l'esprit cultivé, les agrémens naturels, faisoient le bonheur et l'admiration de tous ceux qui la connoissoient. Sa mort fera la gloire de son sexe et la honte de ses bourreaux. Ce n'est pas à moi à la caractériser; ses écrits parlent, sa conduite témoigne, et l'histoire arrive pour la venger de l'injustice de ses contemporains.

Ce jugement fut précédé, pour la forme et selon l'usage de cet affreux tribunal, de débats où il ne fut pas permis à la citoyenne Roland de parler, et où des brigands soudoyés vomirent les plus grossières calomnies devant d'autres brigands, les exécrables instrumens de Robespierre, si indignement décorés

du nom de jurés et de juges. Je n'ai pas pu me procurer ces débats, qui, comme on sait, ne doivent pas être écrits; mais je sais qu'une seule personne y a rendu hommage à la vérité, et que, pour cela, elle a été envoyée à la mort quelque tems après; c'est l'estimable Lecocq, depuis huit mois seulement attaché à Roland en qualité de domestique, homme digne d'un meilleur sort par ses excellentes qualités.

La citoyenne Roland alla à l'échafaud, comme ses amis devoient s'y attendre; c'est-à-dire, avec le calme d'une grande âme, au-dessus de l'idée de la mort, qui trouve en elle-même des secours pour en anéantir l'horreur naturelle. Je ne puis mieux faire, pour peindre ses derniers momens, que d'employer la plume élégante et sensible de Riouffe. Voici ce qu'il en dit dans son écrit intitulé : *Mémoires d'un détenu, pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre;* écrit qui fournira plus d'un article à l'histoire, et qu'on ne lira jamais sans attendrissement [1].

« Le sang des vingt-deux fumoit encore, lorsque la citoyenne Roland arriva à la Conciergerie. Bien éclairée sur le sort qui l'attendoit, sa tranquillité n'en étoit point altérée. Sans être à la fleur de l'âge, elle étoit encore pleine d'agrémens; elle étoit grande et d'une taille élégante; sa physionomie étoit très-spirituelle; mais les malheurs et une grande détention avoient laissé sur son visage des traces de mélancolie, qui tempéroient sa vivacité naturelle. Elle avoit l'âme d'une républicaine dans un corps pétri de grâces, et façonné par une certaine politesse de cour. Quelque chose de plus que ce qui se trouve ordinairement dans les yeux de femmes, se peignoit dans ses grands yeux noirs, pleins d'expression et de douceur. Elle me parloit souvent à la grille avec la liberté et le courage d'un grand homme. Ce langage républicain, sortant de la bouche d'une jolie femme française, dont on préparoit l'échafaud, étoit un des miracles de la Révolution, auquel on n'étoit point encore accoutumé. Nous étions tous attentifs autour d'elle, dans une espèce d'admiration et de stupeur. Sa conversation étoit sérieuse, sans être froide; elle s'exprimoit avec une pureté, un nombre et une prosodie, qui faisoient de son langage une espèce de musique dont l'oreille n'étoit jamais rassasiée. Elle ne parloit jamais des députés qui venoient de périr qu'avec respect; mais sans pitié effé-

[1] Il se vend chez Louvet. (*Note de Bosc*, l'auteur des lignes qui suivent le procès-verbal du jugement.)

minée, et leur reprochant même de n'avoir pas pris des mesures assez fortes. Elle les désignoit le plus ordinairement sous le nom de *nos amis;* elle faisoit souvent appeler Clavières pour s'entretenir avec lui. Quelquefois aussi son sexe reprenoit le dessus, et on voyoit qu'elle avoit pleuré au souvenir de sa fille et de son époux. Ce mélange d'amollissement naturel et de force, la rendoit plus intéressante. La femme qui la servoit me dit un jour : « Devant vous, elle rassemble toutes ses forces; mais dans la » chambre, elle reste quelquefois trois heures, appuyée sur sa » fenêtre, à pleurer. » Le jour où elle monta à l'interrogatoire, nous la vîmes passer avec son assurance ordinaire; et quand elle revint, ses yeux étoient humides. On l'avoit traitée avec une telle dureté, jusqu'à lui faire des questions outrageantes pour son honneur, qu'elle n'avoit pu retenir ses larmes tout en exprimant son indignation. Un pédant mercenaire outrageoit froidement cette femme célèbre par son esprit, et qui, à la barre de la Convention nationale, avoit forcé, par les grâces de son éloquence, ses ennemis à se taire et à l'admirer. Elle resta huit jours à la Conciergerie, où sa douceur l'avoit déjà rendue chère à tout ce qu'il y avoit de prisonniers, qui la pleurèrent sincèrement.

» Le jour où elle fut condamnée, elle s'étoit habillée en blanc et avec soin; ses longs cheveux noirs tomboient épars jusqu'à sa ceinture; elle eût attendri les cœurs les plus féroces; mais ces monstres en avoient-ils un? D'ailleurs elle n'y prétendoit pas; elle avoit choisi cet habit comme symbole de la pureté de son âme. Après sa condamnation, elle repassa dans le guichet avec une vitesse qui tenoit de la joie : elle indiqua, par un signe démonstratif, qu'elle étoit condamnée à mort. Associée à un homme que le même sort attendoit, mais dont le courage n'égaloit pas le sien, elle parvint à lui en donner avec une gaieté si douce et si vraie, qu'elle fit naître le rire sur ses lèvres à plusieurs reprises.

» A la place du supplice, elle s'inclina devant la statue de la liberté, et prononça ces paroles mémorables : « O liberté! que » de crimes on commet en ton nom! »

» Elle avoit dit souvent que son mari ne lui survivroit pas; nous apprîmes dans nos cachots que sa prédiction étoit justifiée, et que le vertueux Roland s'étoit tué sur une grande route, indiquant par là qu'il avoit voulu mourir irréprochable envers l'hospitalité courageuse.

» Mon cœur, qui devoit être déchiré par tant de tenaillemens

dans cette horrible demeure, n'a point connu de douleur plus amère que celle que me causa la mort de cette femme à jamais célèbre. Le souvenir de son assassinat s'unira dans mon âme à celui de mes infortunés amis, pour l'envelopper jusqu'au tombeau d'un deuil inconsolable. »

FIN.

TABLE.

MÉMOIRES PARTICULIERS.

Madame Roland y raconte sa vie privée jusque vers l'époque où elle se trouva associée à la vie politique de son mari.

PREMIÈRE PARTIE.

Enfance de madame Roland jusqu'à sa sortie du couvent. . 1

DEUXIÈME PARTIE.

Digression sur la situation de la France à la fin d'août 1793. 44

Madame Roland reprend son récit. Histoire de sa vie depuis l'âge de douze ans jusqu'à l'âge de dix-sept ans, où elle perd sa mère 49

TROISIÈME PARTIE.

Madame Roland fait connaître ses études, ses travaux, ses relations, raconte les incidents de sa vie privée et de son mariage. Son récit s'arrête à la mort de son père et au commencement de la Révolution. 131

NOTES DE MADAME ROLAND. 181

NOTE DE L'ÉDITEUR. 184

APPEL A L'IMPARTIALE POSTÉRITÉ.

NOTICES OU MÉMOIRES HISTORIQUES.

Ces Mémoires, spécialement relatifs aux actes, aux relations de Roland et de sa femme pendant leur passage dans les affaires publiques, font connaître également les circonstances de l'arrestation, les incidents du procès, la vie intérieure de la prison, les sentiments et les idées de madame Roland, pendant les diverses phases de sa longue captivité.

PREMIÈRE DÉTENTION, A L'ABBAYE.

Elle raconte son arrestation. — Ses réclamations auprès de la Convention, du ministre de l'intérieur, du ministre de la justice 187

Supplément. Interrogatoire de madame Roland, le 12 juin. 223

Madame Roland reprend le récit de sa vie où elle l'avait laissé dans ses *Mémoires particuliers.* — Mission de Roland à Paris. Sa liaison avec Brissot 227

Roland est porté aux affaires par les amis de Brissot. Principes qui dirigent sa conduite. Appréciation de ses actes, du caractère du roi et des ministres collègues de Roland. 238

Intervalle entre les deux ministères 247

Roland rentre aux affaires après le 10 août. Sa conduite, notamment dans l'affaire du Garde-Meuble, après les massacres de septembre, au sujet des fonds secrets et de la reddition des comptes, etc. Ses rapports avec Danton. 252

DEUXIÈME DÉTENTION, A SAINTE-PÉLAGIE.

Madame Roland sort de l'Abbaye; le même jour, elle est conduite à Sainte-Pélagie 279

Sa vie à Sainte-Pélagie. — Tableau de l'intérieur de la prison 286

Réflexions sur la situation de la France et sur celle des amis de madame Roland. 292

Entourage de madame Roland. — Mœurs de la prison. . . 298

PORTRAITS ET ANECDOTES 302

Buzot. 304

Pétion 307

Pache. 309

Guadet et Gensonné 316

Vergniaud 317

Grangeneuve. 318

Barbaroux 319

Louvet 321
Lazowski 323
Robert 327
Chamfort et Carra 333
Dorat-Cubières 336
Anecdotes 338
PREMIER MINISTÈRE DE ROLAND 345
Madame Roland croyant perdue la relation qu'elle a déjà faite (voyez pages 238 à 278), reprend le récit des événements de la vie politique de son mari. C'est une seconde relation, mais non une redite.
SECOND MINISTÈRE DE ROLAND 368
Madame Roland fait connaître sa conduite, sa manière de vivre à l'hôtel du ministère de l'intérieur.
Esprit public. — Ce qu'était le bureau d'esprit public . . . 378
Projet de lettre à Robespierre 380
Réflexions, impressions de madame Roland 385
Mes dernières pensées. — Pensées, dispositions suprêmes de madame Roland avant de se donner la mort 389
Observations sur l'acte d'accusation d'Amar contre les députés 399
Lettre à Bosc 421

TROISIÈME DÉTENTION, A LA CONCIERGERIE.

Notes sur mon procès et l'interrogatoire qui l'a commencé. 423
Projet de défense au tribunal 428

APPENDICE.

Condamnation à mort de madame Roland 433

FIN DE LA TABLE.

00023667

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018